

Ino. 23054

Ino. A. 67576

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME  
PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

FASCICULE CENT VINGT-SEPTIÈME

210795

LA COMPOSITION  
DANS LES  
OUVRAGES PHILOSOPHIQUES  
DE SÉNÈQUE

PAR

EUGÈNE ALBERTINI

Ancien membre de l'École française de Rome  
Chargé de Cours à l'Université d'Alger.



PARIS  
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR  
ANCIENNES MAISONS THORIN ET FONTEMOING  
1, RUE DE MÉDICIS, 1

1923

Tous droits réservés.

37804

1947

CONTROL 1956

1956

Biblioteca Centrală Universitară  
BUCUREȘTI  
34864  
Inventar... 37844

RC9/00

**B.C.U. Bucuresti**  
  
**C37844**

## INTRODUCTION

---

C'est une opinion courante que Sénèque compose mal. Les critiques mettent volontiers en contraste l'originalité heureuse, la vigueur et l'ingéniosité dont Sénèque fait preuve dans les traits de détail, et son impuissance à construire une œuvre suivie. Macaulay formule ce jugement sévère : « I cannot bear Seneca... His works are made up of mottoes. There is hardly a sentence which might not be quoted ; but to read him straight forward is like dining on nothing but anchovy sauce. »<sup>1</sup> Les historiens de la littérature latine enregistrent comme une donnée acquise l'absence de composition dans Sénèque : « Ses traités, dit M. Pichon, ne sont que des séries de réflexions enfilées au hasard. »<sup>2</sup> Caligula, en définissant l'art de Sénèque par le mot : *arena sine calce*<sup>3</sup>, a trouvé du premier coup la caractéristique que tous, après lui, ont soulignée chez Sénèque, avec des nuances diverses de joie dans la malveillance ou d'indulgence dans la sympathie<sup>4</sup>.

1. Lettre à Ellis, citée par Duff, édition des *Dialogues* X, XI, XII, Cambridge, 1915, p. XIX, note 2.

2. *Histoire de la littérature latine*, Paris, 1897, p. 449.

3. Suétone, *Caligula*, 53, 2.

4. Par exemple : C. Martha, *Les moralistes sous l'Empire romain*, Paris, 1865,

Que l'ordre suivi par Sénèque soit souvent de nature à surprendre, à dérouter, qu'il ne satisfasse pas le besoin de logique et de méthode qui est pour nous inséparable de la recherche philosophique, c'est ce que ne peut nier aucun lecteur des ouvrages qui nous sont parvenus. Souvent on est irrité par ce qu'il y a d'inattendu, de capricieux, dans la succession des idées ; et l'on regrette de ne pas avoir l'audace d'un Peerkamp pour apporter dans les exposés de Sénèque, à force de suppressions et de transpositions, un peu plus de régularité et de symétrie.

Il faut résister à cette tentation, et nous résoudre à prendre Sénèque tel qu'il est, sans lui imposer nos propres goûts. Dans le présent travail, je cherche non pas à juger Sénèque, mais à voir comment il compose, à préciser quelles sont ses habitudes, dont on n'a pas tout dit quand on a constaté qu'elles nous choquent, à reconnaître quels éléments divers entrent dans ses ouvrages, de quelle façon se succèdent et s'attachent les unes aux autres les différentes parties ; et j'indique comment ces manières d'être de Sénèque peuvent s'expliquer, historiquement.

Mon enquête s'étend aux dix traités connus sous le nom de *Dialogues*, au *de Beneficiis*, au *de Clementia*, et aux *Lettres à Lucilius*. Les œuvres en vers, et le *Ludus de morte Claudii*, ne peuvent évidemment être examinés du même point de vue que les ouvrages philosophiques. Et je crois que les *Questions Naturelles* aussi, ouvrage que nous, modernes, nous appellerions

p. 97 ; Burnier, *La morale de Sénèque et le néo-stoïcisme*, Lausanne, 1908, p. 404 ; Calonghi, *Rivista di filologia*, 39 (1911), p. 318 ; Schanz, *Geschichte der römischen Litteratur*, Munich, 1913, § 469 ; Duff, *op. cit.*, p. XLVII.

scientifique et non philosophique, doivent être laissées à part : les *Questions Naturelles*, par les intentions de l'auteur, par la nature des sources qu'il utilise et par la dépendance où il se maintient, se distinguent des autres traités ; elles appartiennent à un autre genre, qui a des lois, des procédés spéciaux<sup>1</sup>. Quant aux fragments, et aux *excerpta* qui nous conservent, à des degrés divers de pureté, des débris de Sénèque<sup>2</sup>, ils sont négligeables pour l'objet que je me propose.

Le texte auquel je renvoie est, lorsqu'il n'y a pas de mention contraire, celui de l'édition Teubner : *Dialogues*, edidit Hermes, 1905 ; *de Beneficiis et de Clementia*, iterum edidit Hosius, 1914 ; *Lettres à Lucilius*, iterum edidit Hense, 1914.

Je n'emploie les chiffres romains que pour désigner les livres ; chapitres ou lettres, et paragraphes, sont indiqués en chiffres arabes. Je renvoie aux *Lettres*, numérotées de 1 à 124, sans tenir compte d'une division en livres : c'est la seule méthode praticable.

---

Mon travail était à peu près achevé quand ont paru les thèses de M. Bourgery : *Sénèque prosateur, études littéraires et grammaticales sur la prose de Sénèque*

1. En outre elles ont été éditées dans des conditions particulières, après la mort de Sénèque : voir l'éd. Gercke, p. XIV-XVI. — Mewis a eu tort, dans sa dissertation *De Senecae philosophi studiis litterarum*, Königsberg, 1908, de laisser les *Questions Naturelles* confondues parmi les autres ouvrages ; les résultats de ses recherches en sont obscurcis et faussés. Steyns a commis la même maladresse dans son *Etude sur les métaphores et les comparaisons dans les œuvres en prose de Sénèque le philosophe*, Gand, 1906. De même Rolland, *De l'influence de Sénèque le père et des rhéteurs sur Sénèque le philosophe*, Gand, 1906, aurait mieux fait de ne pas réunir, dans des paragraphes communs, des textes pris aux tragédies et des textes de prose.

2. Schanz, § 471.

*le philosophe*, Paris, 1922; *de Ira*, édition et traduction, Paris, 1922. Quelques-unes de mes notes y renvoient. Dans l'examen des œuvres de Sénèque, nous nous sommes placés, M. Bourgery et moi, en deux points assez différents pour que nos champs de recherche soient distincts; mais il va de soi que nous avons été amenés, par endroits, à traiter des questions voisines. Le § II du ch. III, dans *Sénèque prosateur*, a pour sujet « l'exposition et la disposition des idées. » En dix-huit pages (p. 92-109), M. Bourgery présente, dans la mesure où c'était nécessaire pour lui, les principales remarques qu'appelle la composition chez Sénèque; il insiste sur ce qu'elle a de flou et de désordonné (p. 97, 99). Pour la chronologie, il reconnaît que la métrique ne peut donner de résultats décisifs (p. 38, n. 1); ce qu'il dit de la métrique de Sénèque (p. 145-149) n'ajoute rien à l'article qu'il a publié en 1910 dans la *Revue de Philologie*. Il regarde les trois livres du *de Ira* comme antérieurs à l'exil (p. 39-41), date la *Consolation à Marcia* de 49 (p. 47), le *de Constantia* de 58 environ (p. 54-55), le *de Beneficiis* de la retraite (p. 59); en tout cela, nos opinions divergent; mais nous sommes d'accord pour ne pas accepter les hypothèses de M. Préchac sur le *de Clementia* (p. 49-53) et sur le livre VII du *de Beneficiis* (p. 60, note). M. Bourgery croit que le *de Providentia* est complet (p. 100); mais il admet, comme moi, une lacune au début du *de Tranquillitate* (p. 192). Il fait des réserves sur la valeur du Quirinianus (p. 202-203): je pense — pour avoir passé par les mêmes hésitations que lui — qu'il aurait eu plus de confiance en ce manuscrit s'il l'avait connu par l'édition Beltrami et non

pas seulement par les articles de la *Rivista di filologia* et de la *Berliner philologische Wochenschrift*. Ses remarques sur l'influence de la diatribe cynique sont à retenir (p. 33, 96, 112-113).

La thèse, toute récente aussi (mai 1922), de M. François : *Essai sur Dion Chrysostome, philosophe et moraliste cynique et stoïcien*, Paris, 1921, contient sur le rôle de Posidonius et sur la prédication stoïco-cynique des pages qui confirment mes propres impressions.

Enfin j'ai à signaler le mémoire que vient de publier M. Karl Münscher, *Senecas Werke, Untersuchungen zur Abfassungszeit und Echtheit* (*Philologus*, Supplementband XVI, Heft 1, 1922, 145 p.). Ce travail n'établit pas de résultats nouveaux (sauf peut-être pour les tragédies, qui s'échelonnent, d'après M. Münscher, de 52 à 65). Les opinions de M. Münscher sur la date du *de Const.* (fin 41 ou commencement 42), du *de Ira* III (commencement 42), du *de Breu. vit.* (fin 48, en exil, à un moment où, d'après lui, Sénèque désespère d'être jamais rappelé à Rome) ne s'appuient pas sur des preuves convaincantes.

---

## CHAPITRE PREMIER

### CHRONOLOGIE DES OEUVRES DE SÈNEQUE

Proposer un classement chronologique des ouvrages dont j'ai à m'occuper n'apparaît pas d'abord comme une partie essentielle de ma tâche : la composition de ces ouvrages pourrait s'étudier, semble-t-il, sans qu'on s'inquiète de déterminer l'ordre dans lequel ils ont été écrits.

Il est hors de doute, en effet, que tout ce que nous possédons de Sénèque, en prose<sup>1</sup>, date de sa maturité : c'est à partir de l'âge de quarante-cinq ans environ<sup>2</sup> qu'il a composé les œuvres parvenues jusqu'à nous ; de ses premiers essais, de sa production de jeunesse, discours ou traités, rien ne nous a été conservé.

Dès lors il est peu vraisemblable, a priori, que d'une œuvre à l'autre nous soyons en mesure de percevoir une évolution sensible dans les procédés de composition. Un homme de quarante à quarante-cinq ans a un ensemble d'habitudes acquises, une méthode de travail et de présentation qui ne se modifiera plus de façon profonde. Nous ne pouvons guère espérer que des différences de composition nous fournissent des indices chronologiques, ni, inversement, qu'un ordre chronologique établi par d'autres moyens

1. Les tragédies aussi, d'ailleurs, si, comme il est probable, mais non certain, elles datent du règne de Néron.

2. J'accepte l'opinion, commune aujourd'hui, qui place la naissance de Sénèque vers l'an 4 avant l'ère chrétienne. — Il avait, lorsqu'il composait les premiers écrits conservés, non pas 43, mais 48 ans au moins si on le fait naître vers 8 avant J.-C. (opinion de Lehmann, *Claudius und seine Zeit*, Gotha, 1853, p. 152, reprise par Favez, éd. de la *Consolation à Helvia*, Lausanne et Paris, 1918, p. 1, n. 1). — Marchesi, *Seneca*, Messine, 1920, p. 4, affirme au contraire que Sénèque « nacque a Cordova allo schiudersi dell' Era volgare. » — Il n'y a pas de bonne raison pour modifier dans un sens ou dans l'autre la date généralement admise.

nous amène à reconnaître, dans la série des œuvres, un changement progressif en une direction définie. Il y a beaucoup de chances pour que la composition, dans les ouvrages philosophiques de Sénèque, soit à peu près indépendante de la chronologie.

Toutefois, cette indépendance ne saurait être complète. Méthodes, habitudes, procédés — peu importe le terme dont on préfère se servir —, peuvent être identiques; Sénèque peut avoir voulu délibérément s'y tenir, de sa quarante-cinquième année à la mort: il n'en reste pas moins qu'à manier pendant vingt-cinq ans le même outil on doit acquérir une dextérité plus grande. Il n'est donc pas à prévoir que nous constations, entre les premières et les dernières œuvres, une opposition marquée; mais il n'est pas impossible que nous discernions, dans les dernières, plus de souplesse dans l'emploi des mêmes moyens.

De plus, il faudra bien, lorsque nous examinerons l'un après l'autre les ouvrages de Sénèque pour en dégager le plan, que nous suivions un ordre; et l'ordre chronologique est le seul qui ne soit pas arbitraire: les groupements donnés par la tradition et reproduits par les éditions ne sont ni chronologiques ni logiques.

Enfin, nous aurons à nous demander si certaines étrangetés de composition doivent s'expliquer par les circonstances dans lesquelles l'œuvre en cause a été publiée: or, à défaut de témoignages exprès sur ces circonstances, nous aurons à tenir compte, pour nous les représenter avec vraisemblance, de la date à laquelle chaque œuvre a été écrite, et du genre de vie que menait Sénèque à chacune de ces dates.

C'est donc pour moi une besogne subordonnée, préparatoire, mais indispensable, que d'établir une chronologie des œuvres de Sénèque. Je me trouve ainsi conduit à reprendre une question souvent débattue, et qui est devenue comme un *locus desperatus* de la philologie.

---

Aucun renseignement chronologique ne se trouve dans

les textes anciens où Sénèque est mentionné. Il faut chercher les éléments de datation dans ses œuvres même.

Il serait très désirable qu'on y découvrit un critérium objectif, soustrait aux caprices de l'impression et de l'interprétation personnelles. M. Bourgery a proposé de demander ce critérium à la prose métrique<sup>1</sup> : il calcule, pour chaque ouvrage, la proportion des clausules métriques par rapport au nombre total des fins de phrase ; il constate que les pourcentages obtenus sont sensiblement égaux pour des ouvrages que d'autres arguments nous font reconnaître comme à peu près contemporains ; il remarque que la proportion est particulièrement élevée pour des livres qui appartiennent certainement aux dernières années de Sénèque ; et il conclut que nous obtiendrons un classement chronologique en rangeant les œuvres de Sénèque d'après la proportion des clausules métriques, celles où cette proportion est la plus faible étant les plus anciennes.

M. Pichon a signalé la fragilité des résultats auxquels cette méthode conduit<sup>2</sup>. La métrique, dit-il, peut confirmer ce que nous savons par ailleurs ; à elle seule, elle est insuffisante à rien établir. Même si l'on admet comme démontré que les ouvrages écrits par Sénèque à la fin de sa vie, dans la retraite, sont les plus métriques de tous, il ne s'ensuit pas nécessairement que dans sa carrière antérieure il soit allé, par un progrès continu, des traités moins métriques aux plus métriques. L'écart entre les nombres calculés par M. Bourgery est souvent trop faible pour qu'on ait le droit d'en inférer un échelonnement chronologique dans un sens déterminé ; et lorsque l'écart est vraiment prononcé, on peut toujours songer à l'expliquer, non par une différence de date, mais par des différences dans le caractère et la destination de l'ouvrage, ou dans les circonstances de la rédaction.

Je me demande si l'on doit même laisser à la prose métri-

1. Bourgery, *Sur la prose métrique de Sénèque le philosophe*, dans *Revue de Philologie*, 34 (1910), p. 167-172.

2. Pichon, *Les travaux récents sur la chronologie des œuvres de Sénèque*, dans *Journal des Savants*, 1912, p. 212-225.

que le rôle accessoire que lui concède M. Pichon. Il y a dans l'étude des clausules, sous les apparences d'une statistique impersonnelle, une part d'appréciation subjective qui rend les conclusions arbitraires. Cette part n'est jamais nulle, quel que soit l'auteur observé; elle me paraît singulièrement grande quand il s'agit de Sénèque.

D'abord le texte de Sénèque est, dans le détail, très mal établi, beaucoup plus mal que celui de Cicéron par exemple<sup>1</sup>. Par ses recherches d'expression, ses balancements, ses antithèses, ses anaphores, ses homéotéleutes, Sénèque multipliait pour les copistes les occasions de faute, et surtout d'omission<sup>2</sup>. Il est probable que beaucoup de membres de phrase sont tombés: le Quirinianus récemment utilisé par M. Beltrami nous en a révélé plusieurs pour les *Lettres*<sup>3</sup>; d'autres attendent, dans quelque manuscrit ignoré, qu'un chercheur les découvre; d'autres ont disparu à jamais, dès l'archétype de nos manuscrits.

En supposant même notre texte suffisamment certain pour les dépouillements minutieux des métriciens, il reste à s'entendre sur ce que l'on regardera comme « fins de phrase ». M. Bourgery, qui naturellement était obligé d'accepter une définition provisoire, a examiné les clausules placées devant une ponctuation forte de l'éditeur, point, point d'interrogation ou d'exclamation (p. 169); il indique d'ailleurs lui-même (p. 171) que les ponctuations modernes de ce genre n'impliquent pas nécessairement « fin de phrase » pour les anciens, et qu'il y aurait intérêt, dans les ouvrages de la dernière période, à contrôler la ponctuation par la métrique.

1. Sur la malchance qui s'est attachée à la plupart des éditions, voir Rossbach, *Berliner philologische Wochenschrift*, 19 (1899), 614 sqq.; sur l'insuffisance des matériaux dont nous disposons présentement pour l'établissement du texte, Marouzeau, *Rev. de Philol.*, 37 (1913), p. 47-52; Rossbach, *Berl. phil. Woch.*, 35 (1913), 678-682.

2. Not en (*Antike Kunstprosa*, p. 289, note 1) fait une r marque analogue sur Sénèque l'èpèr : « der parallele Satzb u war Veranlassung, dass in « u » sen Handscriste i ein grosse Zahl von Stellen lückenhaft ist ».

3. Voir Hense, *Eine Senecahandschrift der Quiriniana in Brescia*, dans *Berl. phil. Woch.*, 34 (1914), 604 sqq.

Je renverserais volontiers les termes : en réalité l'étude métrique de Sénèque ne serait véritablement possible que si sa ponctuation était établie avec certitude, si nous étions en état de ponctuer ses textes comme lui-même les a ponctués en les donnant au public.

Je suis persuadé, avec M. Havet et l'abbé Lejay, que la ponctuation transmise par les manuscrits ne remonte pas au delà de l'époque carolingienne, et ne peut en aucun cas être regardée comme antique<sup>1</sup>. Mais que, dans l'antiquité, les textes n'aient jamais été ponctués, c'est un postulat que, malgré l'autorité de M. Havet, je ne saurais admettre<sup>2</sup>. Pour Sénèque et ses contemporains, ou tout au moins pour Sénèque et son groupe littéraire, nous avons le témoignage formel de Sénèque lui-même : les Romains, dit-il, se distinguent des Grecs en ce qu'ils ponctuent même en écrivant (et non pas seulement dans leur débit) : *in Graecis hanc licentiam* (celle d'un débit sans arrêt) *tuleris; nos etiam cum scribimus interpungere adsueuimus*<sup>3</sup>. Un style non périodique et abondant en asyndètes, comme celui de Sénèque, ne peut guère se passer de ponctuation : de fait, en beaucoup de phrases de Sénèque, ce qui rend le texte incertain est le manque d'une ponctuation attestée, et les conjectures des critiques modernes se réduisent souvent à l'hypothèse

1. Lejay, *Revue Critique*, 86 (1909), p. 423-424 (compte rendu de Ziegler, éd. de Firmicus Maternus), et *Revue de Philol.*, 38 (1914), p. 229 (compte rendu de Havet, *Manuel de Critique verbale*).

2. *Manuel de Critique verbale*, § 203 : « Les anciens surveillaient de près les ambiguïtés de construction, parce que leurs textes n'étaient pas ponctués. » Voir, par exemple, l'application de ce principe à Virgile, Havet, *Rev. de Philol.*, 38 (1914), p. 89.

3. *Ep.* 40, 11. Ce passage est utilisé dans le même sens que moi par Gercke, *Seneca-Studien*, Leipzig, 1895, p. 152-153 (*Senecas Interpunktion*) et G. J. Müller, *Animadversiones ad L. Annaei Senecae epistulas quae sunt de oratione spectantes*, Leipzig, 1910, p. 34-35. Summers, *Select letters of Seneca*, Londres, 1910, p. 205, rapproche du texte de Sénèque un texte de Cicéron, *de Oratore*, III, 473 : il y a, contrairement à l'interprétation de Summers, une différence très nette entre les deux passages ; elle vient précisément de ce que Cicéron représente ici la tradition grecque. — Il y a de la ponctuation dans les papyrus (voir Flock, *De Graecorum interpunctionibus*, Greifswald, 1908) : je ne m'y arrête pas, parce que ces documents ne peuvent nous renseigner sur les habitudes des écrivains latins à Rome.

d'une ponctuation nouvelle. Voici, pris entre beaucoup, quelques passages instructifs :

*de Ira*, 1, 21, 4 : il est impossible de choisir entre le texte qui met un fort signe de ponctuation après *extendantque se* (Haase), et le texte qui, faisant de *omnia ista* le sujet de *sunt*, place entre deux virgules, équivalant à des parenthèses, la phrase *non refert in quantum procedant extendantque se* (Gertz). La métrique n'est ici d'aucun secours, car *extendantque se* forme une clausule qui n'est ni recherchée ni évitée. Il était de toute nécessité, si le texte de Gertz est le bon, qu'un signe l'indiquât dans l'édition originale<sup>1</sup>.

*ad Marciam*, 21, 1 : le texte de l'Ambrosianus, tel qu'il est ponctué par Gertz, donne un sens excellent ; mais cela suppose, après *superfuisse*, l'emploi d'un signe équivalant à nos points de suspension.

*de Vita beata*, 8, 4 : le sens s'accommode également bien de la ponctuation généralement admise, qui subordonne la proposition *cum... porrexerit* à la proposition suivante, et de la ponctuation qui la subordonne à la précédente<sup>2</sup>. Les clausules *nostra mens faciat* et *externa porrexerit* sont toutes deux recherchées. Un signe de ponctuation était nécessaire pour marquer la construction choisie par l'auteur.

*de Vita beata*, 10, 3 : la phrase *temperantia autem cum uoluptates minuat summi boni iniuria est*, donnée par l'Ambrosianus, peut être conservée telle quelle, à condition qu'on en fasse un argument vivement présenté, sur le ton interrogatif et ironique. Cela implique l'existence, dans le texte original, d'un signe équivalant à notre point d'interrogation. Il en est de même *Ep.* 14, 13, où je mettrais un point d'interrogation (avec le sens de « dira-t-on ») après *potest melior uincere*. — *Ep.* 42, 5, le point d'interrogation et les deux points sont également possibles après *mentitus*

1. L'emploi de signes équivalant à nos parenthèses me paraît certain pour des auteurs autres que Sénèque, par exemple pour Quintilien (voir éd. Radermacher, 1, p. ix).

2. Reitzenstein, *Hermes*, 29 (1894), p. 624.

*sum* : il fallait que la ponctuation fût précisée dans l'édition antique.

*de Beneficiis*, II, 2, 2 : il est impossible de déterminer s'il faut admettre un arrêt du sens après *intercidamus* (Hosius), ou après *certiores facti* (Gertz). Dans les deux cas, la syllabe finale est précédée de trois longues.

*de Benef.*, V, 12, 4 : en ce passage comme en beaucoup d'autres<sup>1</sup>, le texte n'a pu être lu par les contemporains de Sénèque que si des signes convenables distinguaient, de ce que Sénèque dit en son nom, les répliques de l'interlocuteur fictif. Les trois mots *et hoc inane*, en eux-mêmes, peuvent être compris indifféremment comme des paroles de l'adversaire (« et dès lors *ingratus* est un mot vide de sens ») ou comme une réplique de Sénèque (« cette objection aussi est « sans valeur »).

Le même embarras où se trouvent les lecteurs modernes, dans ces passages litigieux, aurait arrêté les lecteurs anciens, si les exemplaires mis en circulation n'avaient pas porté une ponctuation fixée par l'auteur. Un système de ponctuation, avec des signes spéciaux pour le point d'interrogation, pour le point d'exclamation, pour le changement d'interlocuteur dans le dialogue, était nécessaire si l'on désirait, quand on se faisait lire un traité de Sénèque, entendre la pensée de Sénèque, et non pas l'interprétation hasardeuse de l'*anagnostes*<sup>2</sup>.

L'emploi des signes de ponctuation a permis à Sénèque de supprimer souvent les particules de liaison, les *enim*, les *igitur*, qui avaient pu être, antérieurement, les succédanés de ces signes.

Pour les recherches de prose métrique, il résulte de là, en ce qui concerne Sénèque, une double difficulté : d'une

1. Voir, sur ce point, J. Müller, *Sitzungsberichte der Akademie*, Vienne, 127 (1892), p. 18-19. Dans la même catégorie rentrent les passages où Sénèque cite un auteur : un texte non ponctué (par indentation ou par tout autre signe équivalant aux guillemets) ne permet pas de reconnaître où s'arrête la citation.

2. On relève des indices analogues dans Horace (voir Schweikert, *Strittige Interpunktionen in den Gedichten des Horaz*, dans *Rheinisches Museum*, 69 (1914), p. 191-204). Cf. aussi Cartault, *Rev. de Philol.*, 39 (1915), p. 256-258.

part nous ne retrouverons jamais avec certitude la ponctuation de Sénèque, irrémédiablement perdue depuis le III<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, et par suite nous n'aurons jamais un dénombrement exact de ses « fins de phrase » ; d'autre part, si nous avons ce dénombrement exact, conforme aux intentions de l'auteur, nous constaterions peut-être que les « fins de phrase » de Sénèque n'étaient pas régulièrement métriques.

Quand la ponctuation était inexistante ou imparfaite (ce pouvait être le cas à l'époque de Cicéron), la clausule métrique avait, entre autres rôles, la fonction d'avertir le lecteur que la phrase se terminait, de même que le commencement de phrase était signalé par la particule de liaison. La clausule, comme la particule, a une raison d'être de moins du jour où il y a une ponctuation. Lorsque Sénèque, dans la *Lettre* 100, discute avec Lucilius sur le style de Papirius Fabianus, il indique clairement qu'il ne regarde pas comme indispensable l'observance des règles métriques ; et G. J. Müller<sup>2</sup>, commentant soigneusement ce texte, en conclut qu'en principe l'*oratio* de Sénèque, comme celle des stoïciens en général, était *aspera*. M. Bourgery, après avoir examiné les 700 « fins de phrase » certaines que fournissent les fins de chapitre et les fins de lettre, fait suivre de cette réserve (p. 168) la statistique qu'il a dressée : « On « remarquera d'ailleurs que certaines clausules recherchées sont peu fréquentes. En revanche les clausules évitées ne sont pas pour cela très rares ; ce qui prouve que « des raisons de style peuvent prévaloir souvent chez Sénèque sur les considérations métriques. » A vrai dire, les règles de la prose métrique valent surtout pour les styles périodiques : Sénèque, dans la mesure où il n'est pas périodique, y échappe<sup>3</sup>.

1. C'est sans doute, en effet, dans le « moyen âge » du III<sup>e</sup> siècle que la ponctuation a disparu, avec tant d'autres choses ; la tradition s'est rompue en même temps qu'on passait du *uolumen* au *codex*. L'écriture n'est pas ponctuée au temps de saint Augustin (*de Doctrina Christiana*, liv. III, ch. 2-4).

2. *Op. cit.*, p. 55-57.

3. Il faut s'en tenir pour lui à cette formule négative, que le principe

Les arguments tirés de la métrique me semblent donc ne pouvoir être utilisés, pour Sénèque, qu'avec une extrême prudence, qu'il s'agisse de détails de texte ou de questions générales<sup>1</sup>. En ce qui concerne la chronologie des œuvres, on ne devra jamais perdre de vue que nous n'avons pas les ouvrages de jeunesse; et il sera toujours arbitraire d'affirmer une évolution constante, dans le sens du souci croissant des clausules.

Les mêmes objections valent contre toute recherche d'un critérium formel, pris soit au vocabulaire, soit à la stylistique: l'incertitude du texte, l'absence d'ouvrages de jeunesse rendent précaires d'avance les solutions qui s'appuieraient sur des calculs analogues à ceux qu'a permis, par exemple, le texte de Platon.

Nous devons donc renoncer à découvrir un principe objectif de classement, et nous sommes rejetés aux indications intrinsèques des textes. C'est sur ces données qu'ont travaillé tous ceux qui se sont efforcés d'établir la chronologie des ouvrages de Sénèque<sup>2</sup>.

Il y a, dans cette entreprise, plusieurs dangers à éviter. De ce que deux textes se ressemblent, on est tenté de con-

de la prose métrique est d'éviter certains assemblages de brèves et de longues, choquants pour l'oreille; une définition plus positive ne lui est pas applicable. Norden (*Ant. Kunstprosa*, p. 311-312), bien qu'il affirme: « Seneca schreibt ganz rhythmisch », fait cette importante concession: « Die Wortstellung hat er dem Rhythmus zuliebe nur leicht und unauffällig geändert ».

1. D'après M. Laurand (dans la revue *Etudes*, 136 (1913), p. 441), la correction célèbre de Madvig *quid amet* (*Ep.* 89, 4) est condamnée par les règles des clausules. S'il en était vraiment ainsi, ce n'est pas la correction de Madvig qui me paraîtrait devoir être condamnée, mais plutôt l'intervention de la prose métrique dans la critique des textes. En réalité, il n'y a pas à consulter la métrique ici: la phrase est évidemment traduite du grec; et une traduction n'est pas soumise aux règles que l'auteur pourrait suivre pour son propre compte.

2. Ceux dont le travail a été le plus complet, le plus systématique, sont Jonas, *De ordine librorum L. Annaei Senecae philosophi*, Berlin, 1870, et Gercke, *Seneca-Studien*, 1895. Il n'y a presque rien à retirer du mauvais mémoire de Martens, *De L. Annaei Senecae vita etc.*, Altona, 1871.

clure qu'ils sont contemporains : or cette ressemblance peut s'expliquer par la fidélité de Sénèque, d'un bout de sa carrière à l'autre, à certaines façons de penser et de s'exprimer.

C'est ainsi qu'on trouve dans les *Lettres* toute une série de passages qui rappellent les traités : que l'on compare *Ep.* 1 et de *Breu. vit.*, 8; *Ep.* 5, 4-6 et de *Vita b.*, 25; *Ep.* 9, 18 et de *Const. sap.*, 5, 6; *Ep.* 18, 14-15 et de *Ira*, III, 1-2; *Ep.* 24, 26 et de *Tranq. an.*, 2, 13; *Ep.* 28, 4 et ad *Helu.*, 9, 7; *Ep.* 68, 1, 2, 10 et de *Otio*, 1, 4; 2, 1; 4, 1; 8, 1; *Ep.* 73, 6-7 et de *Benef.*, VI, 20; VII, 12; *Ep.* 74, 10 et le thème du de *Prouid.*; *Ep.* 89, 22 et ad *Helu.*, 10, 3. On peut rapprocher encore de *Vita b.*, 20, 4; 24 et de *Benef.*, VI, 3; I, 1; de *Benef.*, III, 16 et de *Clem.*, 1, 23-24.

On n'est autorisé à rien inférer de là sur la date de rédaction des passages parents<sup>1</sup>. Inversement, il est téméraire et, comme nous le verrons par la suite<sup>2</sup>, contraire au tour d'esprit de Sénèque de croire que deux ouvrages appartiennent nécessairement à deux périodes distinctes parce que, de l'un à l'autre, l'opinion de Sénèque sur une question varie sensiblement : la tentative de Spie<sup>3</sup>, de délimiter ainsi dans l'œuvre de Sénèque des groupes chronologiques bien tranchés (p. 5-6), et, partant de là, de dessiner une évolution de la pensée de Sénèque (p. 29-33), est manquée. Il suffit, pour faire tomber son argumentation, de constater que des ouvrages situés indubitablement aux deux extrémi-

1. Cependant Rabbow, *Antike Schriften über Seelenheilung und Seelenleitung auf ihre Quellen untersucht*, I, Leipzig, 1914, p. 133, n. 1, indique une méthode qui, d'après lui, permettrait d'utiliser ces rapprochements pour en tirer des données chronologiques : il peut arriver que, des deux passages apparentés, l'un vienne bien à sa place dans l'ouvrage dont il fait partie, l'autre se rattache mal au raisonnement qui précède ou qui suit ; dans ce cas il y aurait lieu de regarder le second passage comme inspiré du premier, donc postérieur au premier. — Mais cette règle a priori ne trouve pas d'application dans la pratique. Rabbow voudrait démontrer par ce moyen que le *de Const.* est antérieur au livre III du *de Ira* : aucun des exemples qu'il allègue n'est probant (voir plus loin, p. 18, n. 7). On verra aux ch. v et vi pourquoi le critérium de Rabbow est inapplicable.

2. Ch. vii.

3. Spie, *De philosophiae Annaeanae gradibus mutationibusque*, Halle, 1900.

tés de la carrière de Sénèque, comme les *Consolations à Helvia* et à *Polybe* d'un côté, et les lettres-consolations de l'autre, sont tout à fait voisins par les arguments et par le ton ; et, d'autre part, nous aurons à signaler, à l'intérieur du même livre, des fluctuations de pensée qui vont jusqu'à la contradiction.

Un danger plus grave est que, voulant à tout prix recueillir des indices chronologiques, on peut être entraîné à mettre dans les textes ce qui n'y est pas, à voir des allusions et des précisions là où Sénèque a écrit sans arrière-pensée et en termes généraux. Plus d'un commentateur a souffert de cette hyperesthésie. Dans le *de Const.*, 14, 3, Sénèque se demande ce que fera le sage s'il reçoit un soufflet, *sapiens colapho percussus quid faciet?* Gercke<sup>1</sup> rapproche de ce passage le chapitre des *Annales* (XIII, 25) où Tacite raconte les promenades nocturnes de Néron, les rixes auxquelles il aimait à se mêler ; c'est à un échange de coups que *colapho* ferait allusion, et le *de Const.* serait ainsi contemporain de ces incidents, que Tacite date de 56. En réalité, il n'y a dans ce texte de Sénèque aucune allusion aux faits du jour : Sénèque pense, comme le montre la suite de la phrase, à Caton, qui fut un jour frappé en public, sans doute aussi à Socrate, qui fut *colapho percussus*<sup>2</sup>, en un mot aux types traditionnels du sage, et nullement aux noctambules que leur mauvaise chance mettait sur le chemin de Néron<sup>3</sup>.

Sur ce même traité *de Const.*, Friedrich a publié une dissertation qui est, à ma connaissance, le travail où se manifeste le plus l'abus d'imagination qui consiste à voir des allusions partout<sup>4</sup>. Sous chaque remarque morale, Friedrich devine un nom propre. Le parvenu méprisant décrit au ch. 13, 3-4, à l'aide de traits en partie latins, en partie

1. *Op. cit.*, p. 295.

2. *De Ira*, III, 41, 2.

3. L'interprétation de Gercke est rejetée par Roszbach, *Berl. phil. Woch.*, 17 (1897), 109-110, et par Dessau, *Hermes*, 53 (1918), p. 194, n. 1.

4. Friedrich, *De Senecae libro qui inscribitur de constantia sapientis*, Gies-sen, 1909.

grecs, est pour Friedrich (p. 68) l'affranchi impérial Doryphorus, que Sénèque ne nomme en aucun de ses ouvrages. Les développements sur la *contumelia* font allusion à telle insulte précise subie par Sérénus dans une salutation ou un banquet<sup>1</sup>. Friedrich raisonne de même, dans des articles postérieurs à sa dissertation, sur le *de Beneficiis* : là où Sénèque s'élève en termes généraux contre les mœurs de son temps, contre la fréquence des adultères et la vénalité des juges (I, 9, 2-5 ; III, 16, 2), là où il prescrit la conduite à tenir envers les ingrats (I, 10, 5), c'est, d'après Friedrich, à Othon et Poppée qu'il pense, à leurs rapports soit avec Néron, soit avec lui-même<sup>2</sup>. Une telle méthode, qui veut dater les ouvrages de Sénèque en rattachant de gré ou de force ses réflexions philosophiques aux événements mentionnés par Tacite ou Dion Cassius, ne peut donner un résultat valable<sup>3</sup>.

Il faut se garder de supposer des allusions précises et personnelles là où il n'y en a pas trace : il arrive que même lorsque l'allusion semble manifeste, elle n'existe qu'en apparence. Dans le *de Benef.*, VII, 12, Sénèque explique comment les dons peuvent avoir lieu entre amis, malgré la maxime d'après laquelle les biens des amis sont communs ; comme exemple de jouissance collective et indivise, il prend le droit qu'ont les chevaliers romains de s'asseoir, au théâtre,

1. *De const.*, 10, 2 ; 15, 1 ; Friedrich, p. 46. Isleib, rendant compte de la dissertation de Friedrich (*Wochenschrift für klassische Philologie*, 28 (1911), 870-872), n'accepte pas les hypothèses de Friedrich, qui les a défendues (*Zu Seneca de constantia sapientis*, *ibid.*, 1098-1102 ; réplique de Isleib, 1102-1103), puis étendues aux *Questions Naturelles*, où il reconnaît aussi Doryphorus, sans aucun indice sérieux (*Zu Seneca's nat. quaest. IV praef. 7 und 8*, dans *Berl. phil. Woch.*, 34 (1914), 1213-1216).

2. *Zur Abfassungszeit von Senecas Werk de beneficiis*, dans *Berl. phil. Woch.*, 34 (1914), 1406-1408, 1501-1503, 1533-1536, 1629-1632.

3. Des rapprochements arbitraires du même genre ont été faits par M. Dorison, *Quid de clementia senserit Seneca*, Caen, 1892, p. 17-19 et 28, entre *de Clem.*, I, 3, 3, et Tac., *Ann.*, XIII, 25 ; *de Clem.*, I, 20, 2, et Tac., *Ann.*, XIII, 20. Ils sont rejetés par Prächter, *Jahresbericht de Bursian*, 96 (1898), p. 31-32, et Préchac, *Le traité de Clementia*, Paris, 1921, p. civ. — Gercke encore (*op. cit.*, p. 292-293) explique par le même chapitre de Tacite (*Ann.*, XIII, 25), sans plus de raison, *de Clem.*, I, 8, 1-4 ; voir Préchac, *loc. cit.*

dans les quatorze rangées qui leur sont réservées. L'argument est présenté sous cette forme : *Equestris omnium equitum Romanorum sunt; in illis tamen meus sit proprius locus quem occupavi; hoc si cui cessi, quamvis illi communi re cesserim, tamen aliquid dedisse uideor... Habeo in equestribus locum non ut uendam, non ut locem, non ut habitem, in hoc tantum ut spectem; propterea non mentior si dico habere me in equestribus locum. Sed cum in theatrum ueni, si plena sunt equestris, et iure habeo locum illic, quia sedere mihi licet, et non habeo, quia ab his cum quibus mihi ius loci commune est occupatus est.* L'emploi de la première personne du singulier donne tout à fait l'impression que Sénèque parle pour lui-même, d'après sa propre expérience; à ne regarder que ce texte, nous serions portés à croire qu'au moment où il l'écrivait, il était chevalier; mais nous savons par ailleurs que Sénèque, questeur dès avant son exil, préteur en 50<sup>1</sup>, était depuis longtemps sénateur quand il rédigeait le *de Benef.* Cette façon de parler est donc un simple artifice d'exposition<sup>2</sup>, et, malgré les apparences, la phrase ne nous procure aucun renseignement sur la personne de Sénèque<sup>3</sup>. Il est à craindre que dans d'autres cas, où le contrôle est moins facile, nous ne nous laissions tromper par des illusions semblables.

Il convient cependant de ne pas exagérer cette défiance. Si je crois à un excès d'imagination chez Friedrich, je vois un excès de scepticisme dans l'article de M. Dessau, *Ueber die Abfassungszeit einiger Schriften Senecas*<sup>4</sup>. Le *de Breui.* est adressé à Paulinus, préfet de l'annonne; le *de Const.*

1. Voir *Prosopographia Imperii Romani*, I, n° 458.

2. De même dans d'autres passages, où l'hypothèse d'une allusion autobiographique est impossible : *de Benef.*, III, 29, 7; 30, 3; VI, 19, 4. — Le *tu* de IV, 31, 3 et 5 n'a pas non plus de valeur réelle; il s'adresse à un sénateur romain quelconque, électeur de Mamercus Scaurus, consul en 21 (mais non pas à la Fortune: contresens de J. Müller, *Sitzungsber.* de Vienne, 127, p. 8).

3. Il est possible qu'Aebutius Liberalis, à qui est adressé le *de Benef.*, ait été chevalier (comme Sérénus et Lucilius), et que Sénèque, dans le passage sur les *equestris*, s'identifie en quelque sorte à son ami (cf. VII, 12, 5 : *(equestris) communia tibi cum ceteris equitibus sunt*).

4. *Hermes*, 23 (1918), p. 138-196.

*sap.*, le *de Tranq. an.* et le *de Otio* sont adressés à Sérénus : on était donc d'accord pour dater le *de Breu. uit.* de l'époque à laquelle peut se placer la préfecture de Paulinus, et pour regarder les trois autres traités comme antérieurs à la mort de Sérénus. D'après M. Dessau, il n'en serait rien : les dédicaces seraient rétrospectives ; le *de Breu. uit.* serait postérieur à la mort ou du moins à la retraite de Paulinus (p. 192) ; les traités à Sérénus n'auraient été écrits qu'après sa mort (p. 196). La fiction que M. Dessau prête à Sénèque me paraît impossible à admettre ; elle n'aurait pas seulement dérouté la postérité, mais surpris et choqué les contemporains. Les difficultés qui déterminent M. Dessau à rajeunir les quatre traités en question n'ont rien de décisif, ainsi que je l'indiquerai tout à l'heure. Il n'y a donc pas lieu de mettre en doute la sincérité des dédicaces, et de renoncer ainsi à l'un des rares éléments de datation dont nous pouvons tirer parti.

Ne pas superposer aux textes des constructions imaginaires, mais ne rejeter aucune des données qu'ils contiennent, c'est la voie moyenne qu'il faut suivre pour établir, dans la mesure du possible, la chronologie des œuvres de Sénèque.

La *Consolation à Marcia* se donne comme écrite à Rome, 16, 2 : *in qua istud urbe, di boni, loquimur?* etc. Sénèque n'y fait aucune allusion à son exil<sup>1</sup>, ni aux sentiments dans lesquels les siens ont supporté ce malheur, bien qu'il soit amené à passer en revue (22) les vicissitudes de fortune inséparables de la vie humaine ; aucune mention ne s'y trouve non plus de Caligula ; de tous les exemples auxquels Sénèque a recours, aucun n'est postérieur au règne de Tibère. Il est donc vraisemblable que la *Consol.* est antérieure à l'exil. D'autre part elle est postérieure de plus de trois ans à l'avènement de Caligula (mars 37). Un des premiers actes de Caligula en effet<sup>2</sup> a été de permettre la diffusion de l'ou-

1. 17, 5. *Dionysius... cupidus... uitae etiam post exilium* exprime une idée qui sans doute n'aurait pas été présentée sous cette forme après l'exil.

2. Suétone, *Calig.*, 16, 1.

vrage historique de Crémutius Cordus, père de Marcia, ouvrage qui avait déterminé, au temps de Séjan, la mort de l'auteur; et c'est Marcia qui, ayant sauvé l'œuvre de son père, en a assuré la publication dès que Caligula l'a autorisée<sup>1</sup>. Mais lorsque Sénèque lui adresse la *Consol.*, il y a trois ans qu'elle a perdu son fils, trois ans que, toute à sa douleur, elle ne peut s'occuper sérieusement de rien<sup>2</sup>. Il est probable par conséquent que peu de temps après l'avènement de Caligula et l'édition de Crémutius par les soins de Marcia, le jeune Métilius est mort<sup>3</sup>; et la *Consol.* a été écrite vers la fin de 40, dans les derniers mois du règne de Caligula (mort en janvier 41).

L'opinion qui date d'avant l'exil la *Consol. à Marc.* est la plus généralement admise<sup>4</sup>. Plusieurs commentateurs ont reconnu dans ce traité les caractères d'une œuvre « de début » : influence particulièrement marquée des controverses rhétoriques, incertitudes de Sénèque dans les problèmes philosophiques et moraux<sup>5</sup>. Il ne faudrait pas trop s'attacher à cet argument; cependant il n'est pas tout à fait négligeable, et nous relèverons dans la composition de la *Consol.* des traits qui vont dans le même sens. La solution contraire, qui date la *Consol.* d'après l'exil, avait été proposée par Juste Lipse et n'avait trouvé que peu d'adhérents<sup>6</sup>. Elle a été reprise par M. Bourgery pour des raisons tirées de la métrique, et défendue par M. Pichon à l'aide

1. *Ad Marc.*, 1, 3.

2. *Ibid.*, 1, 6-7.

3. C'est probablement sous Tibère, après la chute de Séjan, que Métilius a été appelé à un sacerdoce, étant *puer admodum* (21, 3). Gercke (p. 231) a tort de placer ce fait sous Caligula. Métilius meurt en laissant deux filles (16, 6).

4. Ainsi : Lehmann, *Philologus*, 8 (1853), p. 312-313; Buresch, *Consolatio-num... historia critica*, Leipzig, 1886, p. 111; Schienerer, *Ueber Senecas Schrift an Marcia*, Hof, 1889, p. 11; Roszbach, dans Pauly-Wissowa, I (1894), 2215; Gercke, *op. cit.*, p. 231; Waltz, *La vie politique de Sénèque*, Paris, 1909, p. 7, note; Schanz, § 457. Jonas (p. 37) affirme seulement que le traité n'a pu être écrit pendant l'exil.

5. Spie, *op. cit.*, p. 16 et 43; Rolland, *op. cit.*, p. 67; Marchosi, *op. cit.*, p. 210.

6. Michaelis, édit. de la *Consol.*, Leyde, 1810, p. 27-28; Martens, *op. cit.*, p. 31-34.

d'autres motifs<sup>1</sup>. J'ai dit plus haut pourquoi les arguments métriques me paraissaient insuffisants. M. Pichon estime que si Sénèque avait connu Marcia quand elle perdit son fils, il n'aurait pas tardé trois ans à écrire la *Consol.* : s'il y a eu cet intervalle entre la mort de Métilius et le livre, c'est que Sénèque n'a connu Marcia qu'au retour d'exil. Mais en toute hypothèse, Sénèque, avant son exil, a vécu à Rome en même temps que Marcia : comment s'expliquer qu'il ne soit entré en relations avec elle que bien après le règne de Caligula ? Il est plus simple d'admettre que les choses se sont passées comme Sénèque le dit lui-même, et qu'il n'a écrit sa *Consol.* qu'après avoir constaté combien le deuil de Marcia se prolongeait. Quant à la largeur et à la solidité de pensée que M. Pichon reconnaît dans la *Consol. à Marc.*, et où il voit un indice de maturité, c'est une question d'impression : mon sentiment, en lisant le texte en cause, est tout autre.

Le *de Ira* date du règne de Claude. Dans chacun des trois livres qui le composent, Caligula est violemment attaqué<sup>2</sup>. D'autre part, l'ouvrage est dédié à Novatus, frère de Sénèque : or, dès 52, ce frère, passé par adoption dans une autre famille, ne s'appelait plus Novatus, mais Gallion<sup>3</sup>.

Il n'est fait aucune allusion à l'exil, ni pour solliciter la clémence de Claude, ni pour le remercier de sa générosité : prières ou actions de grâces auraient été cependant faciles à introduire dans l'ouvrage, où il est question de l'esprit dans lequel les juges doivent prononcer les condamnations<sup>4</sup>. On est donc porté à admettre que le *de Ira* a été écrit entre la mort de Caligula et le départ de Sénèque pour l'exil, c'est-à-

1. Bourgery, *loc. cit.*, p. 170 ; Pichon, *loc. cit.*, p. 221.

2. I, 20, 8-9 ; II, 33, 3-6 ; III, 18, 3-4 et 19, 1-5 ; 21, 5.

3. Bourguet, *De rebus Delphicis imperatoriae aetatis capita duo*, Montpellier, 1905, p. 63.

4. I, 16, 2, Sénèque mentionne, sans s'y arrêter, l'exil comme châtiment des coupables.

dire dans le courant de 41<sup>1</sup> : les invectives contre Caligula ont une vigueur qui s'explique par l'explosion toute fraîche d'une haine longtemps contenue.

Mais il est difficile, d'autre part, de ne pas reconnaître dans le livre III des soucis qui n'apparaissent pas au même degré dans les deux premiers : Sénèque y parle en pédagogue, s'attache à la formation du caractère; en même temps il semble particulièrement intéressé par les devoirs des gouvernants, des conducteurs de peuples. S'il y a, dans l'œuvre de Sénèque, quelque chose qui traduise les méditations, les préoccupations, les espérances et les craintes du précepteur de Néron, c'est ce livre III du *de Ira*<sup>2</sup> : nous y apercevons Sénèque gouverneur de l'héritier de l'empire comme nous voyons dans le *de Clem.* Sénèque conseiller et ministre du jeune empereur. Et cela nous obligerait à placer le *de Ira* au plus tôt en 49, lorsque Sénèque, revenu d'exil, a été chargé par Agrippine d'élever Néron.

Ces indications contradictoires deviennent conciliables, lorsqu'on constate que le *de Ira* n'a très probablement pas été rédigé en une fois. Nous aurons à parler plus loin des raisons internes qui rendent cette hypothèse très vraisemblable : pour le moment, disons seulement qu'en dehors d'elle on ne s'expliquerait pas comment le livre III revient sur des questions déjà traitées dans les deux premiers. Les livres I et II ont donc fort bien pu être écrits en 41; avant que l'ouvrage fût achevé, il a été brusquement interrompu par l'exil; Sénèque ne l'a complété par un troisième livre qu'après son retour de Corse, lorsqu'il était précepteur de

1. Caligula meurt le 24 janvier 41; Sénèque est exilé avant la fin de l'année.

2. Je n'omettrai pas de signaler ici que cette façon de comprendre le livre III du *de Ira* m'a été indiquée jadis par M. Rauh, dans la critique d'une leçon que j'avais faite devant lui. Il n'avait pas étudié en philologie la question de la date du *de Ira*. Mais ceux qui l'ont connu savent quelle intuition aigüe et sûre il avait. — M. J. Martha (*Revue des Cours et Conférences*, mars-juillet 1908, p. 111) ne croit pas que le *de Ira* ait été composé pour agir sur Néron : mais Sénèque a pu, sans chercher à agir par ce traité sur son élève, s'y laisser aller de ce que l'éducation de Néron lui apportait lui-même.



Néron, dans les derniers mois de 49 ou en 50. Sans raccorder minutieusement ce livre III aux deux premiers, il a voulu cependant maintenir dans l'ensemble une unité de ton : aussi n'a-t-il pas parlé, dans le nouveau livre, de son exil, que les livres déjà rédigés ignoraient<sup>1</sup>.

Les avis sont très partagés sur la date du *de Ira*. Jonas et plusieurs autres regardent les trois livres comme achevés et publiés en 41<sup>2</sup>. Tous trois ont été écrits après l'exil, en 49, pour Lehmann et Rossbach<sup>3</sup>. Parmi ceux qui mettent un intervalle entre les deux premiers livres et le troisième, Gercke<sup>4</sup> date les livres I-II de 41, le livre III d'environ 44 ; Spie<sup>5</sup>, si je comprends bien, reculerait les livres I-II jusqu'en 54, le livre III jusqu'en 62 ; Rabbow<sup>6</sup>, sans indiquer de millésime, juge le livre III postérieur au *de Const.* Les arguments de Rabbow ne sont pas convaincants<sup>7</sup> ; l'hypothèse de Spie me paraît condamnée par l'absence de toute mention du principat de Néron ; en outre un édit de Claude faisait allusion à *de Ira*, I, 4<sup>8</sup>. Contre la date assignée par Gercke au livre III, je ferai remarquer que Sénèque, lorsqu'il écrit ce livre, habite avec sa femme (36, 3) ; or sa femme ne l'a-

1. III, 43, 4, la mention de l'exil est de caractère général. Si les contemporains de Sénèque ont voulu l'interpréter comme une allusion, elle n'était pas désobligeante pour l'empereur, mais pour les ennemis de Sénèque, qui avaient machiné sa condamnation.

2. Jonas, p. 25-29 ; Waltz, p. 85 ; Birt, *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, 27 (1911), p. 317, n. 2 ; Schanz, § 456 ; Favez, p. vi. Pour M. J. Martha (*loc. cit.*, p. 113), la date est incertaine, mais en tout cas antérieure à 49.

3. Lehmann, *Claudius*, p. 11, et p. 315 (de même Allers, p. 76) ; Rossbach, dans Pauly-Wissowa, I, 2245.

4. P. 285-286, et 288.

5. P. 5-6, et 33-34.

6. P. 128 sqq.

7. On ne voit pas pourquoi Sénèque n'aurait pas pu écrire *iniurias conlumeliasque respuere* (*de Ira*, III, 5, 8) sans avoir au préalable composé le *de Const.* (Rabbow, p. 129). La phrase *plus mihi nocitura est ira quam iniuria* (III, 25, 4) s'applique aussi bien aux *iniuriae fortunae* qu'aux *iniuriae hominum* (Rabbow, p. 130). Il est invraisemblable que *modo* (*ibid.*) renvoie à un ouvrage autre que le *de Ira* (Rabbow, p. 131, note). Les rapprochements entre *de Ira*, III, 26, 1 et *de Const.*, II, 2 et 13, 1, entre *de Ira*, III, 37, 2 et *de Const.*, II, 1 ne donnent aucune indication sur l'antériorité de l'un ou l'autre ouvrage (Rabbow, p. 131-132).

8. Suétone, *Cl.*, 38, 1 : rapport signalé par Birt, *loc. cit.*, p. 598.

vait pas accompagné en exil : c'est ce que l'on conclut généralement du silence gardé sur elle par Sénèque dans la *Consol. à Helvia*. D'ailleurs les paroles que Sénèque s'adresse à lui-même, au cours de son examen de conscience, se prolongent jusqu'à la fin du ch. 38 ; et les détails de mœurs qui remplissent le ch. 37 ne peuvent trouver place qu'à Rome<sup>1</sup>. C'est donc à Rome que le livre III a été écrit.

Si, comme je le pense, ce livre III date de 49 ou 50, la femme de Sénèque, dans ce passage, doit être sa seconde femme, Pompeia Paulina. Il l'a épousée depuis peu de temps<sup>2</sup>, à son retour d'exil ; c'est vers la même époque qu'il adresse la *de Breu. uit.* à Paulinus, à la famille de qui ce mariage le rattache. Sénèque, à cette date, a de 50 à 55 ans ; entre Pauline et lui, il peut y avoir une différence de 30 à 35 ans : Pauline, née vers 32, sera encore une jeune femme lorsque Sénèque mourra.

La première femme de Sénèque s'est détachée de lui, sans doute, lors des incidents scandaleux — vrais ou faux — qui ont donné prétexte à la condamnation. Elle ne l'a pas suivi en Corse ; elle est morte pendant qu'il était en exil : *de Vita b.*, 17, 1, *audita coniugis... morte* implique que Sénèque n'était pas présent lorsqu'il l'a perdue<sup>3</sup>.

La *Consolation à Helvia* et la *Consolation à Polybe* se rangent d'elles-mêmes dans la période de l'exil. Lorsque Sénèque

1. Déjà noté par Birt, *loc. cit.*, p. 347, n. 2. — Gercke est obligé d'admettre (p. 286) que la femme de Sénèque était en Corse avec lui : alors le silence de la *Cons. à Helv.* est inexplicable.

2. Cela est expressément indiqué dans le texte si l'on écrit, avec Fickert, Haase et Vahlen, *uxor moris mei iam conscia*. Mais tous les manuscrits, sauf le Vratislaviensis, ont *uxor moris iam mei conscia* (voir l'apparat de l'éd. Barriera, Turin, 1919). M. Bourgery (p. 103) écrit *moris iam mei*, et traduit : « ma femme, déjà habituée à ma manière d'agir ». Il croit d'ailleurs (note 1) qu'il s'agit de la première femme de Sénèque.

3. Sur le second mariage de Sénèque, voir Waltz, *Le mariage de Sénèque*, dans *Revue des Etudes anciennes*, 7 (1905), p. 223-230, et *Vie de Sénèque*, p. 71 : M. Waltz, après avoir nié que Sénèque ait été marié deux fois, est revenu à l'opinion générale ; mais il place le mariage avec Pauline à une date trop basse, vers 53.

que console sa mère Helvia, son exil a commencé depuis peu de temps (3. 1, *recens uulnus*); les hésitations qui lui fournissent la matière d'un exorde oratoire n'ont dû prendre que quelques semaines; la *Consol. à Helv.* est de la fin de 41 ou du commencement de 42<sup>1</sup>. Sènèque, quand il l'écrivit, ne connaît pas encore l'été corse qui lui paraîtra si terrible<sup>2</sup>.

La *Consolation à Polybe* est datée par le passage 13, 2: l'expédition de Bretagne est entreprise, mais Claude n'a pas encore triomphé. C'est dans le courant de 43 que, découragé par deux années d'exil, Sènèque s'est efforcé d'obtenir sa grâce, par l'intermédiaire de Polybe<sup>3</sup>.

Les divergences, pour ces deux *Consol.*, ne peuvent porter que sur les précisions de détail<sup>4</sup>.

1. La date du début de l'exil ne peut être tout à fait précisée (Duff, p. xxxii). Cependant il n'y a pas de bonnes raisons pour la faire descendre, avec Glöckner, *Rhein. Mus.*, 35 (1880), p. 484-485, aux premiers mois de 42: la date fin 41, admise entre autres par Gercke (p. 286) et Favez (p. viii) est la plus vraisemblable.

2. *Epigr.*, 1, 5-6. — Mais il n'y a rien à tirer du passage 10, 2, interprété dans le même sens par J. Wight Duff, dans son compte rendu de Favez, *Journal of the Roman Studies*, 9 (1919), p. 106-108: Sènèque ici résume en termes très généraux les besoins du corps, vêtement et nourriture.

3. Voir Groag, dans Pauly-Wissowa, III, 2796-2797: expédition en 43, triomphe au début de 44.

4. J. D. Duff, p. xxxii, élargit à l'excès la période qui peut entrer en compte pour la *Consol. à Helv.* (« not later than the summer of 43 »). Si on recule cette œuvre, avec Roszbach (Pauly-Wissowa, I, 2246) et M. Lafaye (*Revue des Cours et Conférences*, novembre 1896-mars 1897, p. 258), jusqu'en 43/44, elle devient contemporaine de la *Consol. à Pol.* (Lafaye, p. 616): dans ce cas, la différence de ton et d'attitude entre les deux *Consol.* serait vraiment trop choquante. — La *Consol. à Pol.* est du début de 43 pour Duff (p. xxv), du milieu de 43 pour Favez (p. xxii), de l'hiver 43/44 pour Gercke (p. 286). — L'authenticité de la *Consol. à Pol.* ne peut plus être mise en doute. Bur. sch la n'ait encore (*op. cit.*, p. 114-120); mais elle a été définitivement établie par les études philologiques de Isleib (*De Senecae dialogo undecimo*, Marbourg, 1906), Ste hanie (*Wiener Studien*, 32 (1910), p. 89-96) et Siegmund (*De Senecae consolationibus*, Böhmisch-Leipa, 1912, 1913 et 1914; je ne connais Siegmund que par Hostius, *Berl. phil. Woch.*, 34 (1911), 460-461, et 37 (1912), 1133-1134). Récemment M. Russo (*Seneca*, I, Catane, 1921, p. 77-133) a essayé de reprendre la thèse de l'inauthenticité; il n'y a rien à retenir de son travail.

Le *de Breuitate uitae* a été écrit après la mort de Caligula (18, 5), et à Rome : car Sénèque y résume une conférence qu'il vient d'entendre, *his diebus audii quendam referentem...* (13, 3), et ce n'est pas en Corse qu'il pouvait avoir de tels passetemps. Paulinus, à qui le traité est adressé, y est désigné, par des périphrases, comme le préfet de l'annonne (18, 3 sqq.), fonction qui en octobre 48 était encore occupée par Turranius<sup>1</sup>. Le conférencier dont Sénèque rapporte les propos exposait, entre autres choses, que la dernière extension du pomérium remontait à Sulla ; il cherchait la raison pour laquelle l'Aventin restait en dehors du pomérium (13, 8). Or, entre le 25 janvier 49 et le 24 janvier 50, Claude a agrandi le pomérium, qui comprit désormais l'Aventin<sup>2</sup>. C'est donc postérieurement à octobre 48, et antérieurement au 24 janvier 50, que Sénèque a écrit le *de Breu. uit.* Selon toute vraisemblance, Paulinus était ou allait être son beau-père. Revenu d'exil, en faveur auprès d'Agrippine, Sénèque n'avait pas encore cependant de fonction officielle : c'est dans les derniers mois de 49 qu'il est devenu le précepteur de Néron ; c'est le 1<sup>er</sup> janvier 50 qu'il a revêtu la préture. Quand il écrit le *de Breu. uit.*, il est encore en défiance, aigri par l'exil ; il a des rancunes et des appréhensions : on s'explique qu'il conseille à Paulinus l'*otium*, le renoncement aux affaires publiques<sup>3</sup>. C'est, par conséquent, dans la première moitié de 49, aussitôt après le retour d'exil, que je place le *de Breu. uit.* ; le livre III du *de Ira* est postérieur de quelques mois : dans l'intervalle, Sénèque est entré en charge auprès de Néron.

J'accepte ainsi la date généralement admise<sup>4</sup>, et non celle qu'a proposée récemment M. Dessau<sup>5</sup>. La principale raison

1. Tac., *Ann.*, XI, 31. — L'orthographe *Turranius*, qui est la bonne (voir *Prosop. Imp. Rom.*), n'est pas celle des manuscrits de Sénèque.

2. Groag, dans Pauly-Wissowa, III, 2307-2308.

3. Dans le même sens, Birt, *N. Jahrb. f. d. kl. Alt.*, 27, p. 356, note. — D'après le schollaste de Juvénal (3, 109), Sénèque, à son retour de Corse, voulait aller à Athènes et non rester à Rome.

4. Voir Schanz, § 461 ; Duff, p. xi-xiv.

5. Voir plus haut, p. 13.

qui amène M. Dessau à rejeter la date de 49, c'est qu'il ne voit pas comment Sénèque, à cette date, a pu prêcher le renoncement à la vie publique : mais que Sénèque, arrivant de Corse, ait boudé quelques semaines ou quelques mois, ce n'est nullement invraisemblable. En outre, il est très possible que Paulinus n'ait pas fort bien réussi dans sa préfecture de l'annonne : les difficultés annonaires ont été grandes et fréquentes sous Claude ; Sénèque a pu conseiller discrètement la retraite à un administrateur malheureux. M. Dessau trouve inexplicable encore que Sénèque, parlant de Turranius (20, 3), néglige de signaler que Turranius a occupé, quelque temps avant Paulinus, la même préfecture de l'annonne ; il s'étonne que Sénèque se permette de railler Claude, en condamnant comme inutiles et frivoles les recherches archéologiques, et en rappelant que seule une acquisition de terre en Italie justifiait autrefois l'extension du pomérium. Mais ce que Paulinus connaît bien n'a pas besoin de lui être dit ; et le fait qu'un Turranius ait été le prédécesseur de Paulinus n'intéresse pas le raisonnement de Sénèque. Il est d'ailleurs probable que le personnage dont parle Sénèque au ch. 20 n'est pas C. Turranius, préfet de l'annonne de 14 à 48, mais un Sex. Turranius, frère aîné ou cousin du préfet, *procurator* et nonagénaire sous Caligula<sup>1</sup>. Quant aux railleries dont Claude aurait pu prendre ombrage, je ne les discerne pas dans le *de Brev. vit.* : la condamnation de l'érudition vaine est un thème fréquent chez Sénèque<sup>2</sup>, sans aucune arrière-pensée d'attaque contre un personnage déterminé. La remarque sur le pomérium — même si l'on admet que Sénèque, en la présentant, connaissait le projet d'extension qu'allait réaliser Claude — est la constatation d'un fait, d'une différence entre l'usage ancien et l'usage moderne, sans approbation ni blâme à l'adresse des innovateurs : comme le note M. Dessau lui-même (p. 191),

1. Ce dédoublement est admis par Gertz, dans son édition des *Dialogi*, note à 20, 3. Cela vaut beaucoup mieux que de supposer, avec la *Prosopographia* (III, n° 297) et Duff (p. xiv, n. 2), que Sénèque exagère l'âge qu'avait Turranius sous Caligula.

2. Voir p. ex. *Ep.* 88, 36 sqq.

le maintien à l'époque impériale de la règle traditionnelle aurait rendu impossible toute modification du pomérium, puisque, dès le début du principat, il ne restait plus de terre italienne à acquérir ; et il était nécessaire cependant que l'empereur eût le droit d'agrandir le pomérium si l'intérêt de la ville l'exigeait.

Si l'on fait descendre jusque vers 62, avec M. Dessau, la composition du *de Breu. uit.*, le passage relatif au pomérium (*Auentinum montem extra pomerium esse, et non fuisse*) forme anachronisme ; en outre il est surprenant que Sénèque, 18, 5, rappelle la mort de Caligula, qui dans cette hypothèse est un événement vieux de vingt ans, par les mots que voici : *modo modo intra paucos illos dies quibus C. Caesar periit.* L'expression *modo modo* insiste sur le fait que la circonstance rapportée est récente. On comprend cette façon de parler sous le règne du successeur immédiat de Caligula ; on la comprend surtout de la part de Sénèque, pour qui, après huit années d'absence, les incidents de 41, les derniers auxquels il ait assisté à Rome, restent des incidents de la veille ; elle serait inexplicable en 62<sup>1</sup>.

Gercke<sup>2</sup>, tout en datant l'ouvrage de 49, le regarde comme antérieur au retour d'exil. La mention de la conférence (13, 3) ne serait qu'un artifice d'exposition : Sénèque

1. Les mêmes arguments valent contre Marchesi, qui (*op. cit.*, p. 214) date le *de Breu. uit.* de 62, parce qu'il croit reconnaître dans la fonction de Paulinus, telle que la décrit Sénèque, la mission de remettre en ordre les finances publiques, confiée par Néron en 62 (*Tac., Ann.*, XV, 18) à Pompeius Paulinus et à deux autres consulaires. Les termes employés par Sénèque sont trop précis pour s'appliquer à autre chose qu'à l'administration de l'annone. Pompeius Paulinus, personnage de rang sénatorial, commissaire extraordinaire en 62, est vraisemblablement le fils de Paulinus, personnage de rang équestre, préfet de l'annone après octobre 48, et destinataire du *de Breu. uit.* ; ainsi le consulaire est sans doute le beau-frère de Sénèque. La *Prosop. Imp. Rom.*, III, nos 479 et 480, corrige sur ce point Hirschfeld, *Die getreideverwaltung in der römischen kaiserzeit*, dans *Philologus*, 29 (1870), p. 95-96. — Sur Pompeius Paulinus et sa famille, voir, en dernier lieu, Carcopino, *Choses et gens du pays d'Arles*, Lyon, 1922, p. 13 sqq.

2. *Op. cit.*, p. 233, et 289-290. Sénèque aurait écrit le *de Breu. uit.* tout au début de 49, juste avant d'être rappelé (la date de son retour à Rome ne peut être précisée).

aurait lu ce qu'il prétend avoir entendu. Mais cet artifice même, pour être employé avec vraisemblance, exigeait que Sénèque fût à Rome et non en Corse. Rien dans le texte du *de Breu. vit.* n'invite à supposer que ce traité ait été écrit, en tout ou en partie, pendant l'exil<sup>1</sup>.

Gertz, qui plaçait le traité dans les premiers mois de 41<sup>2</sup>, n'a pas été et ne pouvait pas être suivi, puisque le *terminus a quo*, pour la préfecture de Paulinus, est l'automne de 48.

Le *de Clementia* est adressé à l'empereur Néron. Jusqu'à ces derniers temps, on admettait sans discussion<sup>3</sup> qu'il était daté par ce passage, I, 9, 1 : *diuus Augustus... cum hoc aetatis esset, quod tu nunc es, duodeuicensimum egressus annum, iam pugiones in sinum amicorum absconderat, iam insidiis M. Antonii consulis latus petierat, iam fuerat collega proscriptionis*. Néron a eu dix-huit ans révolus le 15 décembre 53 : d'après cette phrase, le *de Clem.* a donc été écrit entre le 15 décembre 53 et le 15 décembre 56<sup>4</sup>.

M. Préchac veut modifier la date traditionnelle. Le *de Clem.*, pour lui, a été écrit dans les premiers mois du règne, entre le mois d'octobre 54 où Néron arrive au pouvoir, et le mois de février 55 où meurt Britannicus. M. Préchac a présenté son opinion sous une première forme dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, en 1913, et

1. Remarque qui vaut contre la solution mixte de Münzer, *Beiträge zur Quellenkritik der Naturgeschichte des Plinius*, Berlin, 1897, p. 370-371, d'après lequel le traité a pu être commencé dans les derniers temps de l'exil, achevé et publié à Rome.

2. Edition des *Dialogi*, note à 20, 3.

3. Schanz, § 464.

4. Gercke (p. 292-293) précise : dans les premiers mois de 56, parce qu'il croit à un rapport entre le *de Clem.* et Tac., *Ann.*, XIII, 25 (dans le même sens, Badstübner, *Beiträge zur Erklärung und Kritik der philosophischen Schriften Senecas*, Hambourg, 1904, p. 27). Il se peut qu'en précisant ainsi, on tombe juste ; mais l'argument sur lequel s'appuie Gercke n'est pas à retenir (voir plus haut, p. 12, n. 3).

sous une forme plus complète dans sa thèse de doctorat, en 1921<sup>1</sup>.

En 1913, M. Préchac, sans modifier la vulgate du *de Clem.*, faisait observer que *duodeuicensimum egressus annum*, en ce qui concerne Octave, n'est pas exact, puisque « Octave « avait vingt ans au lendemain des crimes rappelés par « Sénèque. » Donc l'indication d'âge, amenée par un rapprochement forcé, ne doit pas, dit-il, s'entendre à la lettre: elle ne signifie pas nécessairement que Néron a dix-huit ans révolus; il suffit, pour qu'elle soit à peu près justifiée, qu'il soit dans sa dix-huitième année; ainsi le *de Clem.* peut être vieilli d'un an, et se placer entre le 13 décembre 54 et février 55.

Dans sa thèse, M. Préchac va plus loin. Il suppose une omission, par saut du même au même, et rétablit ainsi le texte: *diuus Augustus... gladium mouit, cum hoc aetatis esset, quod tu nunc es, duodeuicen<simum annum ingres-* *sus; uicen>simum egressus annum, iam pugiones etc.* Le passage corrigé de cette façon date expressément le *de Clem.* de la dix-huitième année de Néron, entre décembre 54 et décembre 55.

Cette correction très ingénieuse me paraît arbitraire. Sénèque n'a aucune raison de préciser, avec une grande exactitude chronologique, les étapes de la carrière d'Octave, et de dire à Néron: « Octave, dans sa dix-huitième année, « a pris part aux guerres civiles; à vingt ans révolus, il « avait déjà égorgé ses amis, tenté de faire périr Antoine, « participé aux proscriptions; mais à soixante ans passés etc. »<sup>2</sup>. Tout ce que veut marquer Sénèque, c'est un contraste entre l'Octave des guerres civiles et l'âge mûr d'Auguste, entre sa conduite avant Actium et sa conduite après Actium<sup>3</sup>. La phrase qui commence par *diuus Augustus op-*

1. La date du *de Clementia* de Sénèque, dans *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1913, p. 385-393; *Le traité de Clementia*, p. C-CXXVI.

2. Je traduis ici le texte de M. Préchac. Pour ma part, je conserverais la leçon *quadragesimum*: Adler, *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*, 60 (1909), p. 197, établit par de bonnes raisons que la date de la conjuration de Cinna est bien indiquée par Sénèque, mal par Dion.

3. Cf. *de Clem.*, I, 11, 1.

pose l'époque du principat (*a principatu suo*) à celle de la république : je ne sais pas comment il faut corriger *in communi quidem reipublicae*, leçon du Nazarianus, mais je suis certain qu'il y avait là une formule désignant le régime de la démocratie finissante et l'opposant au régime monarchique du principat<sup>1</sup>. La phrase doit se terminer avec *gladium mouit*, qui fait antithèse à *mitis*, et qui rappelle non pas un incident particulier, mais tout l'ensemble des événements qui vont de Munda à Actium. Une ponctuation forte est nécessaire après *mouit* ; les mots *cum hoc aetatis esset* introduisent la phrase oratoire qui résumera, à l'aide de la triple répétition de *iam*, les actes les plus répréhensibles d'Octave. Il faut et il suffit qu'il y ait dans cette phrase une indication d'âge, correspondant au *sed cum annum sexagensimum transisset* qui viendra ensuite. Cette indication, c'est le *duodeuicensimum egressus annum* que donnent les manuscrits, et que nous devons conserver. Que ce chiffre soit inexact en ce qui concerne Octave, il n'y a pas à s'en étonner : Sénèque peut, au moment où il écrit, ne pas se rappeler exactement la biographie d'Octave ; à vrai dire, il ne se soucie pas de rigueur historique : c'est assez pour lui qu'Octave ait été, à l'époque des proscriptions, un jeune homme comme est aujourd'hui Néron. Qu'Octave ait eu dix-sept ans et demi à Munda, dix-neuf ans lors de l'attentat contre Antoine, dix-neuf ans et demi pendant la guerre de Modène, vingt ans lors des proscriptions, ni Sénèque ni ses lecteurs ne songent à s'en assurer. Mais si l'indication, en ce qui concerne Octave, peut être approximative à deux ans près, il faut qu'elle soit juste en ce qui concerne Néron, qui sait bien quel âge il a lui-même : *duodeuicensimum egressus annum* garde pour Néron sa valeur précise ; et la conclusion chronologique qu'on en tirait avant M. Préchac est à maintenir.

C'est donc en 56 que Sénèque a écrit le *de Clem.*, au mo-

1. Castiglioni, *Studi Anneani*, dans *Bollettino di filologia classica*, 28 (1921-22), p. 76, propose de supprimer *rei p.* et de sous-entendre *principatu*. Mais l'expression *communis principatus*, pour désigner le triumvirat, serait bien étrange.

ment sans doute où il se préparait à exercer les fonctions de consul suffect<sup>1</sup>. En 56 aussi bien qu'en janvier 55, on peut dire qu'on est au début du règne : les allusions à la politique de ce début de règne, relevées par M. Préchac (p. cxi-cxx), restent également valables, que le *de Clem.* soit de 55 ou de 56. Et si le traité est de 56, il n'y a pas à s'étonner d'y voir mentionné (I, 14, 2) le titre de *pater patriae*, que Néron ne porta pas avant la fin de 55<sup>2</sup>.

A vrai dire, si M. Préchac tient à vieillir d'un an le *de Clem.*, c'est pour que le traité soit antérieur à la mort de Britannicus. Il lui paraît gênant pour la mémoire de Sénèque que, un an après cette mort, Néron s'entende adresser les éloges qui remplissent plusieurs chapitres du *de Clem.*<sup>3</sup> Je crois qu'il faut en prendre son parti : Britannicus était déjà supprimé quand Sénèque félicitait Néron de n'avoir jamais versé le sang, et l'encourageait à persévérer dans son humanité. Il est invraisemblable que Sénèque ait conseillé le meurtre de Britannicus, ou qu'il ait connu les intentions homicides de l'empereur. Mais une fois l'empoisonnement accompli, il a jugé sans doute — à peu près comme il devait faire après la mort d'Agrippine — que l'indignation, les reproches violents ne serviraient à rien. Il avait à utiliser le mieux possible une situation dont il n'était pas responsable : pour conserver son autorité sur Néron, il a feint de croire à la version officielle, d'après laquelle Britannicus était mort naturellement<sup>4</sup>. Après tout, il n'était pas disposé à se passionner pour le fils de Claude et de Messaline, ni à se désoler parce qu'Agrippine perdait un appui éventuel<sup>5</sup>.

1. Voir Préchac, p. cxx.

2. M. Préchac (*Comptes rendus*, p. 337, note 4) a loyalement signalé la difficulté que ce détail crée pour son hypothèse.

3. Préchac, p. cvii sqq.

4. Marchesi (p. 106-109) fait remarquer que l'empoisonnement, en somme, n'est pas démontré. Il est du moins, à s'en tenir au témoignage des historiens, très vraisemblable. Mais il n'y avait pas certitude, et Sénèque pouvait sans ridicule croire ou faire semblant de croire à la mort naturelle.

5. Les « droits héréditaires » de Britannicus (voir Préchac, p. ccxiv, n. 4) n'ont pas grande valeur, dans le régime établi par Auguste. Racine et les principes politiques du xviii<sup>e</sup> siècle ont faussé nos idées en ce point.

Je ne suis donc pas d'accord avec M. Préchac pour reconnaître des allusions à Britannicus dans plusieurs passages du *de Clem.* <sup>1</sup>: j'y vois des conseils d'ordre général, vides de sous-entendus. La traduction que donne M. Préchac de *laudata puniri*, I, 2, 1, me paraît particulièrement tendancieuse. En réalité cette expression désigne des actes qui, louables en eux-mêmes, tombent sous le coup de la loi. Le ch. I, 21, lu d'un seul tenant, ne peut guère se comprendre que de rois proprement dits, privés de leur royaume par une guerre malheureuse, — soit que Sénèque, dans sa pensée, en fasse l'application aux rois asiatiques avec lesquels Néron est en contact, soit plus simplement qu'il suive une source grecque inspirée par les conquêtes d'Alexandre et l'histoire hellénistique <sup>2</sup>.

En dehors des attaques contre Caligula (18), le *de Constantia sapientis* ne contient aucune indication chronologique. Les allusions précises qu'ont cru y découvrir Gereke et Friedrich sont imaginaires <sup>3</sup>. Mais un moyen de datation relative est fourni par la comparaison du *de Const.*, du *de Tranquillitate animi* et du *de Otio*.

Les trois dialogues, en effet, sont adressés au même destinataire, Sérénus; et M. Waltz <sup>4</sup>, après Hense <sup>5</sup>, reconnaît avec raison, dans ces trois traités, les trois étapes du processus psychologique suivi par le disciple de Sénèque. Le *de Const.* défend contre les railleries de Sérénus un dogme stoïcien: Sérénus est, à ce moment-là, un épicurien <sup>6</sup> ou un sceptique. Le Sérénus qui nous apparaît dans le *de Tranq.*

1. Préchac, p. cxxiii-cxxiv.

2. Cf. le passage du *de Benef.*, V, 20, sur la conduite à tenir à l'égard de deux frères en discorde: Sénèque indique lui-même que c'est un problème traditionnel (*illud solet quaeri*); les « cas » de ce genre, dont le prétexte est une situation de famille exceptionnelle, sont fréquents dans les controverses.

3. Voir plus haut, p. 11.

4. Waltz, éd. du *de Otio*, Paris, 1909, préface, p. 2.

5. Hense, *Seneca und Athenodorus*, Fribourg, 1893, p. 6 sqq.

6. *De Const.*, 15, 4: *Epicurus, quem uos patronum inertiae uestrae assumitis...*

an. a perdu sa verve juvénile<sup>1</sup> et son ironie ; il est inquiet, tourmenté ; il est converti au stoïcisme<sup>2</sup>, mais ne sait pas se donner une règle fixe de vie. Dans le *de Otio*, Sérénus est devenu le stoïcien intransigeant qui défend contre Sénèque l'orthodoxie de l'école.

M. Pichon<sup>3</sup> ne croit pas à la réalité de cette « courbe ». Il me semble cependant qu'elle se dégage des textes, lus sans parti-pris. M. Pichon regarde comme douteux que Sérénus soit le destinataire du *de Otio* : il y a bien, en fait, un grattage dans l'index de l'Ambrosianus, entre *ad* et *de Otio* ; mais il est certain que la première main avait écrit *Serenum*<sup>4</sup>. D'autre part M. Pichon nie que le destinataire du *de Otio* soit stoïcien, car il n'accepte pas, dans les paroles prêtées par Sénèque à son interlocuteur (1, 4), le texte de Haase et de Waltz : *Stoici nostri dicunt* ; s'appuyant sur l'Ambrosianus, il écrit *uestri* (c'est le texte de Hermes). Même sous cette forme, le passage, comme le fait remarquer Hense, n'exclurait pas le stoïcisme de Sérénus : *uestri* serait une formule de modestie, Sérénus se considérant toujours comme un élève plus que comme un philosophe véritable<sup>5</sup>. Mais en réalité l'Ambrosianus ne tranche pas la question de texte, car la première main n'avait tracé qu'un groupe *uri* ou *nri* qui laisse le choix libre ; et *nostri* est appuyé par ce qu'on lit quelques lignes plus bas : *quid nobis Epicuri praecepta in ipsis Zenonis principiis loqueris* ? Le stoïcisme du destinataire du *de Otio*, son attachement à la même secte que Sénèque est encore établi par le terme *consensimus*, 7, 2.<sup>6</sup>

M. Dessau, qui admet que les trois ouvrages nous présentent Sérénus à trois moments de son évolution, croit que le tout est une fiction de Sénèque, et qu'en réalité les trois

1. *De Const.*, 3, 1 : *animum tuum incensum et efferuescentem*.

2. *De Tranq. an.*, 1, 10 : *promptus, compositus sequor. Zenona, Cleanthen Chrysippum*.

3. *Journal des Savants*, 1912, p. 216-217.

4. Gertz, éd. des *Dialogi*, p. vi.

5. Hense, *op. cit.*, p. 9, note. Lucilius dit de la même façon *praecepta uestra* (*Ep.* 8, 1).

6. Mêmes arguments dans Waltz, éd. du *de Otio*, p. 1 et 22.

traités ont été composés à la même époque, après la mort de Sérénus<sup>1</sup>. J'ai signalé plus haut (p. 13) les inconvénients de cette hypercritique. La raison alléguée par M. Dessau est que Sérénus est mis, par ces trois écrits, dans une situation très subordonnée, très dépendante à l'égard de Sénèque, qui le traite en petit garçon ; et Sérénus, bien en place à la cour, préfet des vigiles<sup>2</sup>, n'aurait pas supporté d'être ainsi gourmandé. S'il en était ainsi, je ne vois pas bien comment l'ensemble des trois dialogues pourrait être, ainsi que le propose M. Dessau, « ein Ehrendenkmal der Freundschaft für einen Verstorbenen. » Mais, en fait, l'attitude de Sérénus en face de Sénèque est très libre, presque irrespectueuse par moments dans le *de Const.* et le *de Otio* ; et quant aux paroles de Sérénus par lesquelles s'ouvre le *de Tranq.*, loin de lui donner l'aspect d'un écolier maladroit, elles ont suffi à faire de lui l'une des figures les plus vivantes et les plus sympathiques de l'antiquité<sup>3</sup>.

C'est donc, des trois dialogues adressés à Sérénus, le *de Const.* qui est le premier en date<sup>4</sup>. Mais cela n'entraîne pas qu'il faille le faire remonter, avec M. Waltz<sup>5</sup>, jusqu'aux mois qui précèdent l'exil ou jusqu'aux premiers temps de l'exil, de façon à échelonner les trois ouvrages sur une période d'une vingtaine d'années. La carrière administrative de Sérénus et son amitié avec Sénèque<sup>6</sup> peuvent être resserrées dans des limites plus brèves. Le *de Const.*, au surplus, est plein de soucis mondains qui ne s'accordent guère avec

1. *Hermes*, 53 (1918), p. 196.

2. Fonction que, d'ailleurs, il n'a peut-être pas occupée avant 62 (voir plus loin, p. 40).

3. Voir C. Martha, *Moralistes*, p. 23-25. Je ne comprends pas ce jugement de Gercke, *op. cit.*, p. 316, sur le langage tenu par Sérénus dans le *de Tranq.* : « alles so unwahrscheinlich wie möglich ».

4. Schultess, *De L. Annaei Senecae quaestionibus naturalibus et epistulis commentatio*, Bonn, 1872, p. 52, pour affirmer que le *de Const.* et le *de Tranq.* sont contemporains, s'appuie sur les passages des deux traités où il est question de Caton (*de Const.*, 1, 3; 7, 1; *de Tranq.*, 7, 5). L'argument est insuffisant (voir plus haut, p. 10).

5. *Vie de Sénèque*, p. 103, 105, 107; éd. du *de Otio*, préface, p. 3-4.

6. Sérénus porte le gentilice d'Annaeus. Nous ignorons quel rapport de parenté il avait avec Sénèque.

l'hypothèse de la rédaction en exil<sup>1</sup>. Je regarde comme vraisemblable que le *de Const.* date des premiers temps de la carrière de Sérénus, et que cette carrière a commencé, à la cour de Néron, dans les premières années du règne; la date approximative du *de Const.* serait 56. On laisse ainsi un écart chronologique très suffisant entre le *de Const.* et le *de Tranq.*<sup>2</sup>

C'est à cette date approximative, premiers temps du règne de Néron, que Jonas et Gercke rapportent le *de Const.*<sup>3</sup> Friedrich, en raison des allusions qu'il croit y voir, le fait descendre jusqu'en 58<sup>4</sup>. Pour Marchesi, les trois traités, écrits peu avant 62, représentent une période dont Sénèque dédie toute la production à Sérénus<sup>5</sup>. L'opinion qui date le *de Const.* de l'exil était déjà celle de Juste Lipse. Birt, qui s'y était rallié d'abord<sup>6</sup>, l'a ensuite abandonnée; mais, si je comprends bien, c'est pour placer et le livre III du *de Ira*, et le *de Const.* qui serait un « Ableger » de ce livre, dans les mois qui précéderent immédiatement l'exil<sup>7</sup>. Enfin M. Pichon estime que la date du *de Const.*, amplification sur un thème traditionnel, est impossible à fixer<sup>8</sup>.

Le *de Vita beata* est adressé à Gallion: tout ce qu'on peut conclure de ce nom est que le *de Vita b.* est postérieur au *de Ira*<sup>9</sup>. Mais les idées exprimées dans l'ouvrage permettent une datation plus précise: il est évident à la simple lecture

1. 1, 3, Sénèque rappelle une conversation à laquelle lui-même assistait, et où intervenait Sérénus: elle n'a pu se tenir qu'à Rome (indice noté par Pichon, *l. c.*, p. 215).

2. Voir plus loin, p. 33.

3. Jonas, p. 45; Gercke, p. 295; de même Rossbach, dans Pauly-Wissowa, I, 2245; Schanz, § 455; de La Ville de Mirmont, *Revue des Etudes anciennes*, 19 (1917), p. 116.

4. *Op. cit.*, p. 40-41, 93. La date de 58 était déjà celle de Martens, p. 36.

5. *Op. cit.*, p. 211.

6. Ainsi que pour le *de Prouid.*, dans son compte rendu de Waltz, *Historische Zeitschrift*, 101 (1909), p. 608.

7. *Preussische Jahrbücher*, 144 (1911), p. 295, n.; 296, n.; 297, n.

8. *Journal des Savants*, 1912, p. 215.

9. Voir plus haut, p. 16.

que Sénèque, quand il écrit le *de Vita b.*, est riche et puissant ; il est attaqué par des envieux aux calomnies desquels il tient à répondre. Il est certain que le *de Vita b.* est en rapport avec les incidents que le récit de Tacite place en 58<sup>1</sup>. A ce moment, Sénèque est au pouvoir ; la malveillance de ses ennemis se traduit par les propos de Suillius. L'exil de Suillius, avant la fin de cette même année, ne fait pas taire les bavardages : la preuve en est que Tacite et Dion Cassius les ont trouvés enregistrés dans leurs sources. C'est son apologie que Sénèque présente dans le *de Vita b.* Je date ce traité des derniers mois de 58 ou du début de 59 : Sénèque, lorsqu'il y travaille, est à l'apogée de sa carrière politique ; or le déclin de son influence a commencé, semble-t-il, à la mort d'Agrippine, en mars 59.

On est généralement d'accord pour reconnaître une relation entre les propos de Suillius et le *de Vita b.*, et pour accepter par suite la date approximative de 58<sup>2</sup>. Cependant Rossbach fait remonter le traité au commencement du règne de Néron<sup>3</sup> ; Jonas et Friedrich le reculent jusque vers 62 au moins, et le croient postérieur à la retraite de Sénèque<sup>4</sup>. Ces hypothèses se concilient mal avec le ton du plaidoyer prononcé par Sénèque pour lui-même : il apparaît comme quelqu'un dont la situation est acquise depuis plusieurs années, et n'est pas encore ébranlée.

Les sept livres du *de Beneficiis* sont postérieurs à la mort de Claude, dont la mémoire est évoquée de façon irrévérente à la fin du livre I (13, 6). Ils sont adressés à Aebutius Libe-

1. *Ann.*, XIII, 42.

2. Gercke, p. 299 sqq. ; Spie, *op. cit.*, p. 5-6 ; Waltz, *Vie de Sénèque*, p. 7, note ; Schanz, § 433.

3. Pauly-Wissowa, I, 2245.

4. Jonas, p. 42-43, et 50-51 ; Friedrich, p. 41. Jonas s'appuie sur une prétendue allusion à la mort de Sérénus (17, 1), et sur la mention de Démétrius (18, 3), que Sénèque, d'après lui, n'aurait connu que dans ses années de retraite. L'allusion à Sérénus est imaginaire. Pour Démétrius, voir plus loin, p. 36, n. 3. Schultess (*op. cit.*, p. 46-48) réfute bien Jonas, mais a probablement tort lui-même de croire le *de Vita b.* postérieur à la mort d'Agrippine.

ralis, qui paraît avoir été pour Sénèque un des amis des dernières années : car il est identique sans doute au Liberalis dont parle la *Lettre* 91 à Lucilius. Tout en se gardant de préciser à l'excès les allusions contenues dans l'ouvrage, on peut affirmer que Sénèque y parle comme un homme influent, qui est en mesure d'accorder et de refuser sa bienveillance à de nombreux solliciteurs. L'écho des attaques de Suillius se discerne en quelques passages. On sent aussi que l'attention de Sénèque est appelée particulièrement par des problèmes qui intéressent ses rapports avec Néron : les échanges de bienfaits entre monarque et sujet, les liens entre précepteur et élève sont parmi les questions où il s'attarde volontiers<sup>1</sup>. Sénèque a dû se mettre au *de Benef.* vers le temps où il écrivait le *de Vita b.*, en 58.

L'ouvrage, qui est long, et, comme nous aurons à le dire plus loin, peu organisé, n'a pas été rédigé en une courte période. La composition s'en est prolongée sans doute sur plusieurs années : si les quatre premiers livres forment un ensemble, les livres V, VI, VII commencent chacun par une introduction d'où l'on peut conclure qu'à chaque fois, Sénèque se remet au travail après une interruption de quelque durée ; la rédaction de tout le *de Benef.* s'est donc échelonnée en quatre phases. Mais dans la *Lettre* 81, 3 (écrite, comme il sera dit tout à l'heure, en 64), Sénèque parle du *de Benef.* comme d'un ouvrage achevé<sup>2</sup> : de fait, la question que traite cette lettre, et que Sénèque estime avoir insuffisamment étudiée dans le *de Benef.*, était comprise dans l'avant-dernier livre (VI, 4-6)<sup>3</sup>. Le livre VI est par conséquent antérieur à 64 ; le livre VII aussi, car s'il en était autrement c'est dans le livre VII, et non dans la *Lettre* 81,

1. Voir, p. ex., VI, 30-34 ; VI, 15-17. Le scepticisme de Sonntag, qui nie tout contact entre le *de Benef.* et la vie contemporaine, est excessif (*L. Annaei Senecae de Beneficiis libri explanantur*, Leipzig, 1913, p. 63).

2. La *Lettre* 73, 2-3 et 6-9, résume et rassemble plusieurs idées exprimées dans le *de Benef.* (particulièrement VI, 19 sqq.), sans nommer cet ouvrage : mais il n'y a aucun argument à tirer de ce silence.

3. Elle est indiquée une première fois, III, 12, 1. Au livre VI, elle est présentée non en elle-même, mais comme cas particulier d'une question plus générale.

que Sénèque aurait discuté le problème soumis à son examen. On obtient un résultat vraisemblable en admettant que les sept livres du *de Benef.*, commencés vers 58, ont été terminés dans les premiers mois de 62.

Roszbach seul<sup>1</sup> date le *de Benef.* du commencement du règne de Néron, sans appuyer cette conjecture d'aucun argument. En général, on localise le *de Benef.* dans la période que je viens d'indiquer<sup>2</sup>. Cependant Eicke croit les sept livres postérieurs à la retraite de Sénèque<sup>3</sup>. Dès le livre I, en effet, Sénèque juge très sévèrement Alexandre (ch. 13); or, d'après Eicke, Sénèque s'est abstenu de juger Alexandre tant que lui-même a été au pouvoir. Cette conviction a priori ne tient pas devant le fait que le *de Ira* (III, 17; 23, 1) et le *de Clem.* (I, 23, 1) contiennent déjà des invectives contre Alexandre.

La date la plus délicate à fixer est celle du livre VII. Pour Gercke, les livres I-IV ont été écrits entre 60 et la crise qui détermina en 62 la retraite de Sénèque; les livres V-VI sont sans doute immédiatement antérieurs à cette retraite; le livre VII est au plus tôt de l'automne 63<sup>4</sup>. Allant plus loin, M. Préchac<sup>5</sup> affirme que le livre VII n'était pas achevé lorsque Sénèque mourut: c'est à ce livre qu'il aurait ajouté des compléments et fait des retouches avant de se tuer, ainsi que le raconte Dion<sup>6</sup>.

1. Pauly-Wissowa, I, 2246.

2. Ainsi, parmi les commentateurs récents, Waltz (*Vie de Sénèque*, p. 7, note), Friedrich (qui date le *de Benef.* de 59-60, et y reconnaît d'ailleurs des allusions qui n'existent pas; voir plus haut, p. 12), Marchesi (*op. cit.*, p. 217; date: 60 ou 61). Sonntag (*op. cit.*, p. 46) semble s'accorder aussi de cette datation, sans le dire expressément; en tout cas il juge la *Lettre* 81 postérieure à tout le *de Benef.* Birt (*Preuss. Jahrbücher*, 144, p. 300, note) indique seulement que le livre IV, qui contient une mention élogieuse de Germanicus (31, 2), doit être antérieur à la mort d'Agrippine.

3. Eicke, *Veterum philosophorum qualia fuerint de Alexandro Magno iudicia*, Rostock, 1909, p. 27.

4. Gercke, p. 306 sqq. Jonas aussi (p. 50) regardait le livre VII comme postérieur à 62. D'après Gercke (p. 318), les *Questions Naturelles*, le *de Tranq.* et le *de Olio* ont été écrits avant le livre VII; mais tout le *de Benef.* était terminé et publié lorsque Sénèque écrivait la *Lettre* 81 (p. 306).

5. Préchac, *Le dernier ouvrage de Sénèque*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1914, p. 111-116.

6. LXII, 23, 2.

Si cette hypothèse était exacte, un intervalle de deux à trois ans se placerait entre la rédaction du livre VI et celle du livre VII. Une interruption aussi longue, dans cette période de la vie de Sénèque, est peu vraisemblable en soi. La raison qui détermine M. Préchac à déclarer le livre VII postérieur aux premiers mois de 64 est tirée de la *Lettre* 81, sur laquelle je me suis appuyé précisément pour conclure en sens contraire. Cette lettre, d'après M. Préchac, s'insère nécessairement, dans l'ordre des temps, entre de *Benef.* I-VI et de *Benef.* VII, parce que la question qui y est traitée : « Quelle reconnaissance devons-nous à notre bienfauteur lorsqu'il est devenu méchant ? », effleurée seulement aux livres V et VI, est longuement développée au livre VII (à partir de 16, 5, jusqu'à 22, 1). Si le livre VII avait existé avant la *Lettre* 81, Sénèque, dit M. Préchac, n'aurait pas pu écrire dans la lettre (3) : *illud magis quaerendum uidetur quod non satis, ut existimo, explicatum est...* — Mais, en réalité, le problème examiné dans la *Lettre* 81 n'est pas celui que formule M. Préchac. La *Lettre* 81 cherche *an is qui profuit nobis, si postea nocuit, paria fecerit et nos debito soluerit*. Il ne s'agit pas, comme au livre VII, de ce qui doit se passer quand le bienfauteur, de sage, devient méchant *d'une façon générale*, mais de l'attitude qu'il convient d'avoir à l'égard de quelqu'un qui, après nous avoir fait du bien à nous *en particulier*, devient hostile à nous *en particulier*; et sur cette question, rapidement débattue au livre VI (4-6), Sénèque ne revient pas dans le livre VII. Il se peut qu'elle ait des points de contact avec la question telle que la formule M. Préchac; mais elle ne se confond pas avec elle. Et l'on n'a pas le droit, en matière de casuistique, de modifier l'énoncé d'un problème. Même après la publication du livre VII, Sénèque était autorisé à dire qu'il avait à examiner minutieusement *an is qui profuit nobis, si postea nocuit, ... nos debito soluerit*<sup>1</sup>.

M. Préchac croit distinguer en outre dans le livre VII des

1. De même *Ep.* 73, 6-7 (voir plus haut, p. 33, n. 2) a l'apparence d'un résumé postérieur non seulement à *de Benef.*, VI, 20, mais aussi à *de Benef.*, VII, 12.

allusions à des événements de 64 ou 65. Aucune de ces allusions n'est démontrable. 16, 3 et 31, 5, l'incendie est mentionné, comme il l'est souvent, à titre d'accident très fréquent dans la vie antique : Sénèque ne pense ni à l'incendie de Lyon ni à celui de Rome. Ce dont il parle ici, d'ailleurs, c'est l'incendie de maisons isolées et non de villes entières ; car la phrase *urbes haustas saepius eidem solo credimus* (31, 5) se rapporte aux tremblements de terre. — 20, 3, *in mari* fait songer au luxe bien connu des villes maritimes comme Baïes plutôt qu'à la Maison d'Or. — Les ch. 19 et 20 parlent du « tyran » : on a pu les appliquer après coup à Néron<sup>1</sup> ; Sénèque a pu lui-même, quand il les écrivait, avoir le pressentiment que son élève ressemblerait un jour à cette peinture ; cela n'exclut pas qu'il les ait rédigés dès 62, dès avant sa retraite. Ils ne contiennent rien que Sénèque n'ait été en mesure de trouver soit dans les développements traditionnels sur Phalaris et Apollodore (nommés 19, 5), soit dans ses souvenirs sur Caligula<sup>2</sup>. Ni les discours prêtés à Démétrius (ch. 9 et 10)<sup>3</sup>, ni les réflexions présentées dans le ch. 19, 1-3, ne sont en relation avec la démarche tentée par Sénèque lorsqu'il voulut abandonner sa fortune à l'empereur<sup>4</sup> ; la formule : *reddam bono cum expediet, malo cum petet* (*de Benef.*, VII, 19, 3) est même en opposition directe

1. Les réponses attribuées aux conjurés par Tacite, *Ann.*, XV, 68, Suétone, *Néron*, 36, et Dion, LXII, 24, 2, s'inspirent de ce passage de Sénèque. Si elles sont historiques, il faut en conclure que le livre VII était en circulation dès avant le complot.

2. L'idée que c'est rendre service au criminel que de lui donner la mort (*de Benef.*, VII, 20, 3) est exprimée déjà dans le *de Ira*, I, 6, 3 ; 15, 2 ; 16, 3. — Birt, *Preuss. Jahrbücher*, 144, p. 303, note, rapporte à Caligula les allusions où Gercke (p. 318-319), devançant M. Préchac, reconnaissait Néron.

3. Démétrius n'apparaît dans le *de Benef.* qu'au livre VII. Dans les œuvres antérieures, il est nommé une seule fois, *de Vita b.*, 18, 3, en des termes qui n'impliquent pas une familiarité étroite entre Sénèque et lui. Au contraire, dans le livre VII du *de Benef.*, dans les *Questions Naturelles*, dans le *de Prouid.* et dans les *Lettres*, Sénèque est en rapports d'amitié intime avec Démétrius. Cette intimité, succédant à des relations plus lâches, a pu commencer précisément entre le livre VI et le livre VII du *de Benef.*, en 61 ou 62, avant la retraite de Sénèque. — Jonas a tort de croire que Sénèque n'a pu nommer Démétrius avant d'être très lié avec lui (voir plus haut, p. 32, n. 4).

4. Tac., *Ann.*, XIV, 54.

avec la situation indiquée par Tacite. Je persiste donc à croire le livre VII composé au début de 62.

L'ouvrage auquel Sénèque travaillait lorsque l'ordre de mort lui fut porté était vraisemblablement la *moralis philosophia* : car aucun des passages relatifs à ce traité ne le signale comme terminé<sup>1</sup>. Il est douteux d'ailleurs que Sénèque ait eu le loisir de le compléter ou de le retoucher avant de mourir : le centurion ne dut pas lui en laisser le temps, et sur ce point le récit de Dion est probablement inexact<sup>2</sup>. Tacite (*Ann.*, XV, 63) mentionne seulement les paroles suprêmes que Sénèque, les veines ouvertes, dicta à des secrétaires : c'est sans doute un testament philosophique qui circulait sous le nom de Sénèque à l'époque de Tacite, qui était peut-être apocryphe, et qui ne nous est pas parvenu<sup>3</sup>.

Le *de Tranquillitate animi* ne renferme pas d'autre donnée chronologique expresse que les invectives habituelles contre Caligula (11 et 14). Mais nous avons vu (p. 28-29) qu'il devait être sensiblement postérieur au *de Const.*, sensiblement antérieur au *de Otio*. Une indication approximative se tire aussi du ch. 4, où Sénèque donne son avis sur la participation du sage aux affaires publiques : il ne faut pas se décourager trop tôt, croire trop vite à l'inutilité de toute intervention dans la cité ; lorsque les circonstances rendent difficile l'activité de l'homme vertueux, il doit battre en retraite pas à pas, sans hâte, restreignant d'après

1. *Ep.* 106, 2 ; 108, 1 ; 109, 17.

2. Voir, en ce sens, Marchesi, p. 190, n. 2.

3. Woelfflin proposait (non sans réserves d'ailleurs) de reconnaître le dernier ouvrage et les paroles suprêmes de Sénèque dans des textes conservés par deux manuscrits de Paris (Woelfflin, *L. Annaei Senecae monita et ejusdem morientis extremæ voces*, Erlangen, 1878). Je ne crois pas que personne soit disposé aujourd'hui à reprendre cette hypothèse (voir Schanz, § 471). Peter, *Der Brief*, Leipzig, 1901, p. 238, pense que Sénèque a dicté avant de mourir la conclusion des *Lettres*. Sur les compléments et remaniements de la dernière heure dont M. Préchac a voulu trouver la trace en différents points du *de Benef.* (et aussi sur une conjecture analogue, concernant le *de Clem.*, formée, puis abandonnée par M. Préchac), voir plus loin, ch. IV, p. 181 et 182.

les conjonctures le rayon de cette activité, et, en un mot, mêlant l'*otium*, la méditation philosophique, aux affaires. Une telle attitude, ces hésitations, ce repli progressif, ce détachement partiel sont le fait de quelqu'un qui n'est plus le puissant homme d'état de 58, celui qui s'exprimait dans le *de Vita b.* ; mais ce n'est pas encore le langage que Sénèque tiendra lorsque, n'ayant pas obtenu de Néron la permission formelle de tout abandonner, il restera du moins enfermé chez lui, sans plus prendre part aux actes publics<sup>1</sup>. Le *de Tranq.* se place donc entre 58 et 62, et plus près de 62 que de 58 : les sentiments manifestés par Sénèque dans le ch. 4 sont ceux qu'il avait dans les mois qui précédèrent immédiatement sa retraite ; la tactique qu'il recommande est celle qu'il s'efforcera de suivre en 62, malgré la résistance de Néron. Pour la rédaction du *de Tranq.*, la date de 61 me paraît vraisemblable.

On ne pourrait reporter ce traité aux environs de 49, avec Lehmann et Rossbach<sup>2</sup>, qu'en renonçant à le regarder comme postérieur au *de Const.* La date proposée par M. Waltz, « entre 49 et 55 »<sup>3</sup>, n'est pas acceptable non plus, si l'on n'admet pas que le *de Const.* a été écrit en exil. Les dates assignées par Hense (59), Spie (avant 59), de La Ville de Mirmont (56-58), ont l'inconvénient de faire remonter trop haut le découragement de Sénèque et ses projets de retraite, de mettre trop peu d'intervalle entre l'apogée de sa fortune et le *de Tranq.*<sup>4</sup> Inversement, c'est faire descendre trop bas ce dialogue que de le croire, avec Gercke et Schanz, postérieur à la mort de Burrus et à la retraite de Sénèque, et de le placer dans l'automne de 62 ou même de 63<sup>5</sup>. M. Préchac donne l'automne de 62 comme *terminus*

1. Tac., *Ann.*, XIV, 56.

2. *Philologus*, 8, p. 315; Pauly-Wissowa, I, 2246.

3. Ed. du *de Otio*, p. 3, et n. 2; cf. *Vie de Sénèque*, p. 214.

4. Hense, *Seneca und Athenodorus*, p. 18; voir aussi *Rhein. Mus.*, 49 (1894), p. 174-175, où Hense, pour confirmer cette date, utilise une indication qui ne comporte aucune précision chronologique; Spie, *op. cit.*, p. 6; de La Ville de Mirmont, *Rev. des Et. anc.*, 19 (1917), p. 117-118. — Jonas (p. 45) place le *de Tranq.* dans la période 54-62, sans préciser.

5. Gercke, p. 316-317; Schanz, § 469. « Vers 62 », d'après Martens, p. 40.

*ad quem* pour le *de Otio* et le *de Tranq.*, qui lui paraissent contemporains<sup>1</sup> ; d'après Friedrich, le *de Tranq.* est postérieur et à la retraite de Sénèque et au *de Otio*<sup>2</sup>. Il faut, au contraire, et que le *de Tranq.* précède le *de Otio*, et qu'un intervalle appréciable sépare les deux traités, puisque, comme le remarque Hense<sup>3</sup>, l'opinion d'Athénodore, qui conseille l'abstention, est combattue dans le *de Tranq.*, et acceptée dans le *de Otio* : il ne s'agit pas ici d'une fluctuation entre deux conceptions théoriques, qui ne prouverait pas grand'chose<sup>4</sup>, mais de deux modes successifs d'existence, que Sénèque justifie l'un après l'autre, dans l'ordre où il les a pratiqués.

Le *de Otio*, et par l'éloge sans réserve qu'y fait Sénèque de l'*otium*, et par l'attitude de Sérénus à l'égard du stoïcisme, se place dans la dernière période des relations entre Sénèque et Sérénus. Entre le *de Tranq.* et le *de Ot.*, non seulement il s'est écoulé un délai de quelques mois ou d'un an, mais dans cet intervalle a eu lieu la démarche décisive que le récit de Tacite met dans le premier semestre de 62, et par laquelle Sénèque demandait à Néron l'autorisation de se retirer complètement et de renoncer à sa fortune. Le refus de Néron n'a pas empêché Sénèque de réaliser ce projet autant qu'il dépendait de lui, autant qu'il pouvait le faire sans provoquer la cruauté de l'empereur<sup>5</sup>. Comme Sérénus est mort depuis quelque temps lorsque Sénèque écrit la *Lettre* 63, qui est des premiers mois de 64<sup>6</sup>, le *de Ot.* a été rédigé vraisemblablement dans les derniers mois de 62.

Que le *de Ot.* soit postérieur à la crise de 62, c'est une opinion souvent admise<sup>7</sup>. Pour Friedrich, le *de Ot.* est de

1. *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1914, p. 411.

2. *Op. cit.*, p. 113-126.

3. *Op. cit.*, p. 19.

4. Voir plus haut, p. 40.

5. Tac., *Ann.*, XIV, 52-56.

6. Voir plus loin, p. 45.

7. Lehmann, *Claudius*, p. 15 (en 62) ; Jonas, p. 45 ; Schultess ; Hense, *Sen. und Athenod.*, p. 18 (en 62 ou tout de suite après 62) ; Spie, p. 6 (en 62) ;

62, mais peut aussi bien être écrit lorsque Sénèque va se retirer ou lorsqu'il vient de se retirer<sup>1</sup>; Rossbach semble indiquer la même solution en plaçant le dialogue « vers 62 »<sup>2</sup>. Plus affirmatif, M. Waltz est persuadé que par le *de Ot.*, Sénèque a voulu préparer l'opinion à l'idée de sa retraite; le *de Ot.* est donc, pour lui, de 61 ou du début de 62<sup>3</sup>. Mais cette date est solidaire de celles qu'assigne M. Waltz au *de Const.* et au *de Tranq.*; il faut accepter ou rejeter tout le système. En fait, Sénèque parle, dans le *de Ot.*, comme quelqu'un dont le renoncement est accompli.

Il serait nécessaire, cependant, de regarder le *de Ot.* comme antérieur à la retraite, si les données que nous avons sur la carrière de Sérénus ne comportaient que l'interprétation adoptée par M. Waltz. Nous savons par Pline<sup>4</sup> que Sérénus est mort étant préfet des vigiles; nous savons d'autre part que Tigellinus, qui devint préfet du prétoire à la mort de Burrus, en mars ou avril 62, était préfet des vigiles antérieurement. Il faut donc, d'après M. Waltz, que Sérénus soit mort un certain temps avant Burrus, pour que Tigellinus ait pu occuper pendant le même laps la préfecture des vigiles; par conséquent le *de Ot.*, qui suppose Sérénus vivant, est antérieur à la mort de Burrus, et, ce qui revient au même, à la retraite de Sénèque. — L'argument tombe si l'on remarque avec Hirschfeld que Sérénus a pu être non le prédécesseur, mais le successeur de Tigellinus à la préfecture des vigiles, en mars ou avril 62<sup>5</sup>: sa mort serait survenue entre la rédaction du *de Ot.* et le printemps de 64, dans les premiers mois de 63 peut-être; les expres-

Schanz, § 459. Gercke, p. 317-318, place le *de Ot.* entre l'automne 62 et l'automne 63. Martens le date de 64 (p. 42).

1. Friedrich, *op. cit.*, p. 112-113. De même Préchac, *loc. cit.*

2. Pauly-Wissowa, I, 2245.

3. Ed. du *de Ot.*, préface, p. 4-7.

4. *Hist. Nat.*, XXII, 96.

5. Hirschfeld, *Untersuchungen auf dem Gebiete der römischen Verwaltungsgeschichte*, Berlin, 1877, p. 146 (voir Waltz, éd. du *de Ot.*, p. 6, n. 6). L'opinion de Hirschfeld, acceptée par Binder, *Die Abfassungszeit von Senekas Briefen*, Tübingen, 1905, p. 6, n. 2, est impliquée dans les solutions citées plus haut, p. 39, n. 7.

sions employées par Sénèque dans la *Lettre* 63, 14-15, s'appliquent bien à un événement vieux d'un an, et l'attitude dans laquelle le *de Ot.* nous montre Sérénus est celle de quelqu'un qui est activement mêlé aux affaires. En apparence et officiellement, il n'y a pas eu, en 62, disgrâce de Sénèque; Sérénus a pu devenir préfet des vigiles à la mort de Burrus, et rester en charge pendant la retraite de son protecteur. Il est permis de supposer d'ailleurs que l'empoisonnement dont il a été victime environ un an plus tard n'a pas été accidentel<sup>1</sup>.

C'est ici que s'insèrent, dans la série des œuvres de Sénèque, les *Questions Naturelles*. On s'accorde à en placer la composition, qui dura un certain temps, dans les années 62 et 63. Le début du livre VI (on sait que l'ordre dans lequel les livres sont transmis ne reproduit pas l'ordre dans lequel ils ont été composés) est de très peu postérieur au tremblement de terre de Pompéi (VI, 1, 1-3; 1, 10; 1, 13); ce tremblement de terre, ainsi que M. Chabert l'a démontré d'une manière qui me paraît décisive, est de février 62, et non de février 63<sup>2</sup>. Sénèque a donc commencé à s'occuper des *Questions Naturelles* dans les mois qui ont précédé sa retraite — cela n'a rien d'in vraisemblable —, et la rédaction des huit livres s'est étendue sur une période d'environ deux ans<sup>3</sup>.

Le *de Providentia* est adressé à Lucilius, destinataire aussi des *Questions Naturelles* et des *Lettres*, ami des dernières

1. De La Ville de Mirmont, *loc. cit.*, p. 121, place le *de Ot.* en 58, avant le *de Vita b.* Ce classement ne tient pas compte des sentiments exprimés dans l'un et l'autre traité.

2. Chabert, *Le tremblement de terre de Pompéi et sa véritable date (3 février 62)*, dans les *Mélanges Boissier*, Paris, 1903, p. 115-119. Jonas, p. 53, acceptait déjà la date de 62, qui est attestée par Tacite.

3. Voir Schanz, § 466. Gercke, p. 312, admet que l'ouvrage a été écrit en neuf mois, à partir de fin 62, ce qui est un délai trop réduit.

années de Sénèque; Sénèque s'y montre en relations étroites avec le cynique Démétrius <sup>1</sup> : il y a là deux présomptions pour que l'ouvrage appartienne à la dernière période de la production de Sénèque. Ces indices sont confirmés par les rapprochements qu'on peut faire entre le *de Prouid.*, d'une part, les *Quest. Nat.* et les *Lettres* de l'autre. Le *de Prouid.* est présenté (1, 1) comme une partie séparée, à la prière de Lucilius, d'un grand ensemble. Ce grand ensemble, ce sont les *libri moralis philosophiae*, dont Sénèque parle à plusieurs reprises, tantôt par allusions vagues, tantôt par mentions explicites : dans les *Quest. Nat.*; il annonce ce traité de morale comme devant faire suite à son traité de physique <sup>2</sup>; il est en train d'y travailler quand il écrit les *Lettres* <sup>3</sup>. Dans les *Lettres* 106, 108, 109, nous voyons Sénèque détacher de l'ouvrage qu'il prépare l'examen de points particuliers, et le donner tout de suite, à la demande de Lucilius. C'est exactement de la même façon qu'il a été amené à rédiger le *de Prouid.* D'ailleurs, dans un chapitre des *Quest. Nat.*, II, 46, Lucilius pose à Sénèque la même question qui est débattue dans le *de Prouid.*; si le *de Prouid.* existait déjà, Sénèque y renverrait Lucilius; comme il dit seulement : *in maiorem me quaestionem uocas, cui suus dies, suus locus dandus est*, on peut regarder comme certain que le *de Prouid.* est postérieur au livre II des *Quest. Nat.* Les *libri moralis philosophiae* paraissent être en projet à l'époque du *de Prouid.*, et non en cours d'exécution comme à l'époque des *Lettres* : je date donc le *de Prouid.* de 63 <sup>4</sup>.

Que le *de Prouid.* soit un des derniers ouvrages de Sénèque, c'est l'opinion la plus répandue : dans ce qui précède je n'ai guère fait que reproduire des arguments indi-

1. 3, 3; 5, 5. Voir plus haut, p. 36, n. 3.

2. *Q. N.*, I, 4, 4; annonce analogue, sans doute, dans *de Benef.*, VII, 5, 1.

3. *Ep.* 106, 2; 108, 1; 109, 17; sans doute aussi 8, 2 et 65, 1.

4. Cette date est encore confirmée par le passage du *de Prouid.*, 1, 3, où Sénèque énumère quelques-uns des problèmes qui sont traités dans les *Quest. Nat.* : il est évident qu'ils occupent sa pensée au moment où il rédige le *de Prouid.* Cf. 1, 4 : *suo ista temporis reseruentur.*

qués et acceptés par Gercke et d'autres <sup>1</sup>. M. Waltz s'écarte de l'opinion commune <sup>2</sup> en datant le *de Prouid.* de l'exil, et même des premiers temps de l'exil <sup>3</sup>. La raison sur laquelle il se fonde est la ressemblance du *de Const.* et du *de Prouid.* : Sénèque, pour lui, a écrit ces deux traités en Corse, car « les deux sujets, sous leur apparence théorique, ont un rapport manifeste à sa situation présente. » Il ne semble pas que M. Waltz ait convaincu beaucoup de critiques <sup>4</sup>. Pour laisser ici de côté toute discussion sur la date du *de Const.*, les rapprochements permis sont loin d'impliquer la composition des deux ouvrages dans la même période; et les développements généraux du *de Prouid.* sur les *incommoda* qui arrivent aux gens de bien ne peuvent sans arbitraire être rapportés spécialement à l'exil, et à un exil actuellement subi. Un détail de langue établit de façon décisive la postériorité du *de Prouid.* par rapport au livre IV du *de Benef.* : Sénèque, employant après Salluste l'expression *cum cura dicendum*, se couvre dans le *de Benef.*, IV, 1, 1, de l'autorité de Salluste; dans le *de Prouid.*, 3, 9, il écrit *uir cum cura dicendus* sans prendre de précaution ni nommer de garant <sup>5</sup>.

1. Gercke, p. 319; Schanz, § 454. Rossbach, après avoir d'abord placé le *de Prouid.* en 64 (*Hermes*, 17 (1882), p. 373, n. 2), l'a daté ensuite de 62 (Pauly-Wissowa, 1, 2215). Spie (p. 36-38), pour qui le *de Prouid.* est de 62, conclut en particulier, d'un rapprochement entre *de Prouid.*, 6, 4, et *Ep.* 115, 9, à l'antériorité du *de Prouid.* par rapport à *Ep.* 115; je crois à cette antériorité, mais l'argument de Spie ne vaut rien: il n'a pas compris l'image *bracteata felicitas*. Binder, *op. cit.*, p. 25, n. 1, croit pouvoir conclure de *Ep.* 74, 10 que cette lettre et le *de Prouid.* sont à peu près contemporains, ce qui met le dialogue en 64: mais le rapprochement n'a pas grande portée. Marchesi, p. 149, attribue le *de Prouid.* au temps de la retraite, sans préciser. Jonas, p. 52, a certainement tort de le croire postérieur aux *Lettres*.

2. Haase, dans son édition, I, p. VI, affirmait que le corpus des dialogues ne contenait rien qui datât des dernières années de Sénèque.

3. *Vie de Sénèque*, p. 101, et note; p. 103, et note 1.

4. Pichon, *Journal des Savants*, 1912, p. 214-215. Pour Birt, voir plus haut, p. 31, n. 6.

5. Salluste, *Hist.*, éd. Maurenbrecher, livre II, fr. 72. Le *de Tranq.* est postérieur à *de Benef.* IV pour la même raison (*de Tranq.*, II, 10).

Il ne nous reste plus à dater que les *Lettres à Lucilius*. Pour les *Lettres*, le problème de la datation ne peut se séparer complètement d'une autre question, que nous aurons à examiner plus loin : la correspondance entre Sénèque et Lucilius est-elle réelle ou fictive ? Les *Lettres* sont-elles, non pas une collection de lettres véritablement expédiées et reçues, mais un traité de philosophie à forme épistolaire ? J'anticipe sur ce qui sera dit aux ch. III et IV pour déclarer que je regarde comme réelle la correspondance, et que l'ordre du recueil me paraît reproduire l'ordre dans lequel les lettres ont été écrites. Dès lors nous sommes autorisés à nous servir, pour dater les *Lettres*, des éléments de fait qu'elles contiennent. allusions aux événements contemporains ou à la marche des saisons.

En toute hypothèse, il est hors de doute que les *Lettres* sont postérieures à la retraite de Sénèque. Son emploi du temps, tel qu'il le décrit à maintes reprises, les sentiments qu'il exprime soit en son nom propre, soit sous forme de conseils à Lucilius, établissent surabondamment qu'au moment où il parle il a quitté le pouvoir et ne vit plus que pour philosopher. Dès la *Lettre* 8, il dépeint son *otium* ; et il n'y a nulle raison de supposer que les *Lettres* 1 à 7 sont antérieures à son éloignement de la cour <sup>1</sup>. Les systèmes qui faisaient remonter le recueil des *Lettres* jusqu'en 60, ou 59, ou 57-58, sont abandonnés aujourd'hui <sup>2</sup>.

1. *Ep.* 7, 5, il y a une flatterie pour Néron (Summers, *op. cit.*, p. 160, se trompe en interprétant autrement ce passage) : mais elle n'est pas moins explicable après la retraite qu'avant.

2. Martens, *op. cit.*, p. 61, croit les *Lettres* écrites à partir de 60 ; C. Martha, *Moralistes*, p. 94, les place vers 59 ; Peiper, *Praefationis in Senecae traegœdias nuper editas supplementum*, Breslau, 1870, p. 16, en 57-58 (d'après Rossbach, Pauly-Wissowa, I, 2246, elles ont été commencées vers 57). Le principal argument de Peiper était tiré de la date de l'incendie de Lyon, dont parle la *Lettre* 91. Il est démontré maintenant que cet incendie se place, non en 58, mais après juillet 64 (Jonas, p. 62 ; Hirschfeld, *Rhein. Mus.*, 52 (1897), p. 294-296 ; Fabia, *Revue d'histoire de Lyon*, 3 (1904), p. 13 ; mais il est impossible, à cause de *Ep.* 122, 1, de retarder l'événement, avec Hirschfeld et M. Fabia, jusqu'aux derniers jours de 64 ou au début de 65). — M. Pichon, *Journal des Savants*, 1912, p. 224, est trop sceptique quand

Présentement, le débat est limité entre deux opinions : celle qui donne à la correspondance une durée d'environ deux ans, des derniers mois de 62 à l'automne 64, et celle qui réduit cette durée à un peu plus d'un an, de l'été <sup>1</sup> ou de l'automne 63 à l'automne 64. Dans la première solution, le mois de décembre mentionné *Ep.* 18 est décembre 62 ; le printemps commençant de *Ep.* 23 est le printemps 63 ; le printemps finissant de *Ep.* 67 est le printemps 64 ; *Ep.* 86 est de fin juin 64, *Ep.* 91 d'août ou plutôt de septembre 64, *Ep.* 122 de fin septembre ou plutôt d'octobre 64 <sup>2</sup>. Dans la seconde solution, *Ep.* 18 est de décembre 63, et *Ep.* 23 de février 64, rien n'étant changé pour les lettres qui viennent ensuite. C'est l'hypothèse admise par Juste Lipse, Jonas, Gercke <sup>3</sup> ; Binder, qui s'y rallie, établit cette chronologie dans le détail avec beaucoup d'ingéniosité. Je renvoie à ses démonstrations, dont j'accepte les conclusions, et presque tous les arguments <sup>4</sup>.

Voici les points sur lesquels je compléterais ou corrigerais les remarques de Binder :

Binder, p. 6 : la mi-août, pour *Ep.* 91, est un *terminus a quo* ; une date un peu plus tardive (début de septembre) est plus vraisemblable <sup>5</sup>. Il y a lieu dès lors de retarder symétriquement *Ep.* 122 jusqu'à la mi-octobre, ce dont

il déclare qu'il n'y a pas de raison de choisir entre les diverses hypothèses. — Il est étonnant que Ball écrive encore en 1908 (*Selected Essays*, p. 186) : « they probably range from about 58 or 59 to 64, or the end of « Seneca's life ».

1. Mi-juin, d'après Binder, *op. cit.*, p. 46-47.

2. C'est l'opinion de Lehmann (*Philologus*, 8, p. 328, et *Claudius*, p. 16-17), de Schultess (*op. cit.*, p. 30 sqq., et *Berl. phil. Woch.*, 26 (1906), 324 sqq.), de Hilgenfeld (*L. Annaei Senecae epistulae morales quo ordine et quo tempore sint scriptae collectae editae*, Leipzig, 1890, p. 675-676), de Peter (*Der Brief*, p. 237), de M. Waltz (éd. du *de Ot.*, p. 7, n. 1), de M. Bourgery (*Les Lettres à Lucilius sont-elles de vraies lettres?*, dans *Rev. de Philol.*, 35 (1914), p. 41-43).

3. Jonas, p. 65 ; Gercke, p. 321 sqq.

4. Binder, *Die Abfassungszeit von Senekas Briefen*, Tübingen, 1905. — Martens faisait descendre les dernières lettres de notre recueil jusqu'en 65. C'est inadmissible, puisque Sénèque est mort au printemps de 65, et que *Ep.* 122 est écrite en automne.

5. Sans qu'il faille reculer l'incendie de Lyon jusqu'en septembre ou octobre, avec Schultess, *Berl. phil. Woch.*, 26, 332.

s'accommode fort bien la phrase : *detrimētum iam dies sensit*.

Binder, p. 9 : trois lettres seulement (*Ep.* 88-90) se placent entre la fin juin (*Ep.* 87) et la mi-août ou plutôt le début de septembre (*Ep.* 91). Gercke<sup>1</sup> explique ce ralentissement de la correspondance par l'incendie de Rome (19-27 juillet), qui n'a pas laissé à Sénèque le temps d'écrire; Binder croit que l'échange de lettres s'est interrompu parce qu'en juillet Sénèque et Lucilius étaient ensemble à Rome. Pour ma part, je suppose que plusieurs lettres ont été perdues entre *Ep.* 88 et *Ep.* 89 : je démontrerai cette hypothèse au ch. IV.

Binder, p. 12 : je ne sais où réside Lucilius pendant la dernière phase de la correspondance<sup>2</sup>; en tout cas il n'est pas à Ardée, comme Binder veut l'inférer de *Ep.* 105, 1. Ardée est citée ici à titre de localité fiévreuse et malsaine entre toutes. Le sens est : « Il est aussi difficile de vivre « en sûreté au milieu des hommes que de conserver sa « santé quand on habite le terroir d'Ardée (*Ardeatinum*). » Ni Lucilius ni personne n'allait villégiaturer en septembre dans ce pays de malaria. L'emploi de l'irréal (*praeciperem, tuereris*) indique bien que le séjour à Ardée est pure hypothèse, et la correction *in Ardeatino* < *tuo* > *tuereris* est absurde<sup>3</sup>.

Binder, p. 15 : il n'est pas douteux que *secundo naumachiae spectaculo* (*Ep.* 74, 26) signifie « la seconde naumachie du printemps 64 », et non pas « la naumachie de « Néron, la seconde dans l'histoire de Rome » (la première ayant été celle d'Auguste). Les mots *ex eodem munere* (25) prouvent que Sénèque a présente à l'esprit une seule série de spectacles ; et cette série est récente (*nuper*, 20 et 23).

1. P. 322-323.

2. De *Ep.* 106, 2 : *humanius visum est tam longe uenientem non delinere*, peut-être faut-il conclure qu'il est loin de Rome (Juste Lipsé : « e Sicilia scribentem »).

3. Cette erreur de Binder a été signalée déjà par Schultess, *Berl. phil. Woch.*, 26, 331.

Binder, p. 34-35, a raison d'affirmer qu'on ne peut tirer aucune conséquence du fait qu'une lettre de Lucilius est signalée comme n'étant parvenue à Sénèque qu'avec un retard exceptionnel (*Ep.* 50, 1). M. Bourgery (*loc. cit.*, p. 43) croit voir dans *Ep.* 50 l'indice d'un arrêt de plusieurs mois dans la correspondance : « Il suffit de lire attentivement « le texte (de la lettre) pour se convaincre que Sénèque « est depuis plusieurs mois sans nouvelles de son ami, « qu'aucune lettre, postérieure à la missive attardée, n'est « venue le renseigner sur la vie que mène Lucilius. » A mon avis, il s'agit d'une lettre confiée par Lucilius à un porteur qui, pour des raisons ignorées de nous, n'a joint Sénèque qu'au bout de plusieurs mois; et Sénèque dit, d'un ton mi-sérieux, mi-plaisant : « Ta lettre m'est arrivée de « longs mois après avoir été écrite. Dans ces conditions je « n'ai pas jugé utile de demander au porteur à quoi tu « passais ton temps. Il faudrait qu'il eût bien bonne mé- « moire pour s'en souvenir. Et pourtant ta vie, j'ai plaisir « à me le persuader, est telle que je saurai désormais, « quelque distance qui nous sépare, à quoi tu passes ton « temps. Tu l'emploies à devenir meilleur... » Et Sénèque accroche ainsi à l'incident de la lettre retardée un développement moral. Il serait inexplicable que la perte d'une lettre de Lucilius eût déterminé dans la correspondance une interruption de plusieurs mois, et que la reprise des envois eût coïncidé justement avec la remise tardive de la lettre au destinataire. En outre les *Lettres* 48, 49, 50 appartiennent au même livre, le cinquième, formé des *Lettres* 42-52 : groupement inadmissible, si, comme le pense M. Bourgery, *Ep.* 48 est de fin 63, et *Ep.* 50 du printemps 64, l'intervalle de plusieurs mois qui, dans cette hypothèse, sépare *Ep.* 48 de *Ep.* 50 n'ayant produit que *Ep.* 49.

Binder, p. 48 : dans *Ep.* 70, de mai 64, Sénèque, parlant de Pompéi, ne fait aucune mention du tremblement de terre qui avait désolé la ville quelque temps auparavant. C'est, dit Binder, parce que, au printemps de 63, deux mois après le désastre, Lucilius et Sénèque s'étaient trouvés ensemble en Campanie : c'est là que Lucilius a quitté Sénèque

pour aller occuper son poste en Sicile (*Ep.* 49, 1) ; à ce moment-là ils se sont dit sur le tremblement de terre tout ce qu'ils avaient à se dire. — La difficulté se lève plus facilement encore si l'on date la catastrophe de 62 et non de 63<sup>1</sup> : elle a tout à fait cessé d'être d'actualité lorsque Sénèque écrit la *Lettre* 70<sup>2</sup>.

Binder, p. 50 : dans la *Lettre* 91, écrite à propos de l'incendie de Lyon, Sénèque ne parle pas de l'incendie de Rome, qui a eu lieu quelques semaines plus tôt<sup>3</sup>. Ce silence se comprend, dit Binder, si Sénèque, Lucilius et Libéralis ont assisté tous trois à l'incendie de Rome et s'en sont entretenus sur le moment même. — En réalité, une lettre a dû être écrite lors de l'incendie de Rome ; elle est au nombre des lettres perdues (voir plus haut, p. 46). Il est d'ailleurs remarquable, en toute hypothèse, que dans la lettre sur l'incendie de Lyon Sénèque ne rappelle qu'en termes vagues les malheurs analogues qui ont frappé Rome dans le cours de son histoire (*Ep.* 91, 13) : c'est probablement parce que, quelques semaines après le sinistre de juillet, les rumeurs qui accusent Néron ont eu le temps de se propager ; l'incendie de Rome est maintenant un sujet de conversation qu'il vaut mieux éviter<sup>4</sup>.

En résumé, j'accepte pour les œuvres de Sénèque la chronologie suivante :

Sous le règne de Caligula (37-41) :

*Consolation à Marcia* (vers fin 40).

Entre la mort de Caligula (janvier 41) et le départ de Sénèque pour l'exil (derniers mois de 41) :

*de Ira*, livres I et II.

1. Voir plus haut, p. 40, et n. 2.

2. On peut ajouter, avec Gercke, p. 323-324, que le tremblement de terre avait dû être moins grave que ne l'avaient annoncé les premières nouvelles, recueillies par Sénèque dans les *Quest. Nat.*, VI, 1.

3. J'admets avec Binder, contre Hirschfeld et M. Fabia (et aussi contre Schultess), que l'incendie de Lyon s'est produit très peu de temps après celui de Rome (voir plus haut, p. 44, n. 2, et p. 45, n. 5).

4. En ce sens, Hirschfeld, *loc. cit.*, p. 296, et Fabia, *loc. cit.*, p. 16.

En exil (des derniers mois de 41 au début de 49) :  
*Consolation à Helvia* (fin 41 ou commencement 42) ;  
*Consolation à Polybe* (43).

Entre le retour d'exil (début de 49) et l'entrée en fonctions auprès de Néron (derniers mois de 49) :  
*de Breuitate uitae* (premier semestre de 49).

Pendant le préceptorat, et avant la mort de Claude (des derniers mois de 49 à octobre 54) :  
*de Ira*, livre III (fin 49, ou 50).

Entre l'avènement de Néron et la retraite de Sénèque (octobre 54 — premier semestre de 62) :

*de Clementia* (56) ;

*de Constantia sapientis* (vers 56) ;

*de Vita beata* (fin 58 ou commencement 59) ;

*de Beneficiis* (commencé en 58, terminé dans les premiers mois de 62) ;

*de Tranquillitate animi* (vers 61).

Les *Questions Naturelles* sont commencées dans les premiers mois de 62.

Après la retraite de Sénèque (premier semestre de 62 — avril 65) :

*de Otio* (fin 62) ;

*de Prouidentia* (63) ;

les *Questions Naturelles* sont terminées vers la fin de 63 ;

*Lettres à Lucilius* (été ou automne 63 — automne 64)<sup>1</sup>.

Il n'y a donc que quelques points où je m'écarte sensiblement de la chronologie donnée par Gercke<sup>2</sup>. Les divergences intéressent le livre III du *de Ira* (Gercke : peut-être 44), le *de Beneficiis* (Gercke : livres I-VI, 60-62 ; livre VII, 63/64 ?), le *de Tranq. an.* (Gercke : 62, ou peut-être 63). Il ne me semble pas que les modifications à la chronologie de Gercke proposées — à ne citer que les plus notables — par Spie et Rabbow pour le *de Ira*, par M. Waltz pour les trois dialogues à Sérénus et le *de Prouid.*, par Friedrich pour le *de Const.*, le *de Vita b.* et le *de Tranq.*

1. Il ne s'agit bien entendu que des lettres conservées.

2. *Op. cit.*, p. 283.

*an.*, par Eicke pour le *de Benef.*, par M. Bourgery pour la *Consol. à Marcia*, par M. Dessau pour le *de Breuit. uit.* et les dialogues à Sérénus, par M. Préchac pour le *de Clem.* et le livre VII du *de Benef.*, se fondent sur des arguments suffisants.

---

## CHAPITRE II

### LES PLANS DES TRAITÉS DE SÈNEQUE

Nous avons d'abord à constater l'ordre suivi par Sénèque dans chacun de ses ouvrages, à les résumer l'un après l'autre pour en dégager le plan. J'observe, dans les pages ci-après, la succession chronologique déterminée au ch. I; mais je joins le livre III du *de Ira* aux deux premiers, bien que trois dialogues aient été composés dans l'intervalle, et je groupe en une seule série les sept livres du *de Benef.*, bien que le *de Tranq.*, postérieur aux premiers de ces livres<sup>1</sup>, soit vraisemblablement antérieur aux derniers.

Pour chaque ouvrage, après le résumé, je présente les principales observations que permet la simple lecture. Les aspects habituels de la composition pratiquée par Sénèque apparaîtront au cours de cet examen.

---

#### *Consolation à Marcia*

Marcia a donné des preuves de sa force d'âme naguère, lorsqu'elle a perdu son père; aussi Sénèque se résout-il à chercher à la guérir aujourd'hui du chagrin causé par la mort de son fils Métilius (1).

Contrairement à l'habitude, Sénèque commencera par les exemples et non par les préceptes. Il présente à Marcia deux exemples opposés: Octavie, qui ne s'est jamais con-

1. Voir plus haut, p. 43, n. 5.

solée de la mort de Marcellus; Livie, qui a courageusement supporté celle de Drusus. C'est Livie que Marcia doit suivre (2-3).

La douleur ne peut être à la fois grande et perpétuelle. Le philosophe Arius <sup>1</sup> a tenu à Livie, pour l'amener à réagir contre son chagrin, des propos que Sénèque reproduit : il faut avoir le souci de sa réputation, évoquer les souvenirs heureux pour se fortifier contre les impressions tristes (4-5) <sup>2</sup>.

La douleur est inutile : elle ne change rien au destin (6).

La douleur n'est pas naturelle, dès qu'elle dépasse une certaine mesure : dans les chagrins que les hommes ressentent, la part de la nature est moins grande que celle de l'opinion (7-8).

Si cette obstination dans le chagrin n'est pas naturelle, quelle en est l'origine? C'est que nous ne nous représentons pas d'avance les malheurs possibles; nous ne pensons pas à la toute-puissance de la fortune sur les choses extérieures et sur nos personnes, au caractère précaire de notre possession; tout ce qui est humain est fragile et mortel (9-11).

Est-ce pour elle-même que Marcia regrette la mort de Métilius? Qu'elle se rappelle, pour en être reconnaissante aux dieux, les joies, précoces et grandes, qu'elle a tirées de lui (12, jusqu'à *qualis diu effici potest*, § 4).

Bien des parents ont eu à supporter des deuils comparables au sien, et ont résisté courageusement au chagrin : Sénèque en donne toute une série d'exemples, pris à l'histoire romaine (de 12, 4, *ne illud quidem dicere potes*, à 16, 5, *ne a te, quidem continuit*) <sup>3</sup>.

Marcia trouvera des consolations dans les filles et les petits-enfants qui lui restent, et dans la conviction que la

1. Sénèque écrit *Areus*, comme *Dareus*. J'emploie l'orthographe usitée par les modernes (Arius, Darius).

2. Les deux premières lignes du ch. 6 (*tuum illic... te consolatus est*) se rattachent en réalité au ch. 5. Le développement suivant commence avec *sed pula*.

3. Il faudrait aller à la ligne en ces deux endroits.

fortune frappe indifféremment les gens de bien et les autres (fin de 16).

Le malheur dont elle souffre est dans la condition humaine : par une image longuement développée, Sénèque compare la vie à un voyage dont il faut accepter les dangers comme les agréments (17-18).

Si l'on démêle les raisons du chagrin, regret de la personne disparue, considérations d'intérêt personnel, on trouve des arguments pour se consoler (19, 1-2).

Est-ce pour son fils, et non pour elle-même, que Marcia se plaint ? Mais le mort ne peut être malheureux (19, 3-6).

C'est un grand bienfait pour l'humanité que la mort, surtout quand elle vient à temps. Sénèque cite plusieurs exemples de personnages pour qui il aurait mieux valu vivre moins qu'ils n'ont vécu (20).

Marcia ne peut dire que son fils est mort trop tôt : la plus longue durée de la vie humaine est insignifiante, comparée à l'infini du temps ; chacun remplit l'exacte mesure de sa destinée ; enfin, la suite de l'existence aurait pu exposer Métilius à la corruption ou au malheur. Crémutius Cordus, père de Marcia, a été conduit à désirer la mort, et peu s'en est fallu qu'il ne pût l'obtenir (21-22).

Moins longtemps l'âme a été engagée dans la boue terrestre, plus facilement elle remonte à son origine divine ; Métilius avait trop de vertus pour rester longtemps sur terre. Le souvenir de ces vertus doit être pour la mère une grande joie (23 et 24, 1-4).

La meilleure partie de Métilius vit maintenant d'une vie éternelle et heureuse. Il a rejoint les grands hommes du passé, et son aïeul Crémutius (24, 5 et 25).

Que Marcia se figure entendre Crémutius, s'adressant à elle pour la convaincre qu'elle ne doit pas pleurer (26).

---

Dans l'ensemble, la composition de la *Cons. à Marc.* paraît d'abord régulière. Il y a un exorde (1), tiré de la personne de Marcia, une péroraison éloquente et pathéti-

que (26), formée par la prosopopée de Crémutius. Dans l'intervalle, le développement peut se diviser ainsi :

A. Exemples (2-3).

B. Préceptes :

a) considérations générales qui établissent qu'une douleur prolongée n'est pas légitime (4-11) ;

b) Marcia n'a pas lieu de s'affliger pour elle-même (de 12 à 19, 2) ;

c) elle n'a pas lieu de s'affliger pour son fils (de 19, 3 à 25).

La division en A et B est indiquée, 2, 1, en même temps que Sénèque souligne le renversement de l'ordre usuel, qui serait BA. La subdivision en b et c est indiquée, 12, 1, et pour chacune de ces subdivisions deux idées subordonnées sont distinguées à leur tour (12, 1 : *utrum te in amisso filio mouet quod... an quod...* ; 19, 3 : *quid... te... mouet? utrum quod... an quod...*). Dans a, il est conforme à la composition classique qu'après avoir exposé ses propres arguments, Sénèque aille au devant d'une objection (9, 1) pour la réfuter. Ce souci des règles scolaires, cette apparence de disposition méthodique contribue à rendre vraisemblable, pour la *Cons. à Marc.*, la date de 40<sup>1</sup> ; Sénèque est encore tout près de la période où il était avant tout un orateur, un avocat.

Cependant, à regarder de près, on discerne plusieurs irrégularités. Après avoir annoncé qu'il allait d'abord donner les exemples, et consacré à des exemples en effet les deux chapitres qui suivent l'exorde, Sénèque introduit de nouveau plus loin (de 12, 4 à 16, 5) toute une série d'exemples au milieu des préceptes. Il fait ainsi passer au second plan la subdivision qu'il a lui-même indiquée, 12, 1, et lorsque le second point de cette subdivision est abordé (19, 3), le progrès du raisonnement risque d'être inaperçu<sup>2</sup>.

Il y a un manque d'équilibre dans le développement des deux idées distinguées au début du ch. 12 (*utrum te in*

1. Voir plus haut, p. 15.

2. Sur les difficultés que créent les ch. 17-19, et qui sont liées à l'établissement du texte, voir plus loin, ch. IV.

*amisso filio mouet quod nullas ex illo uoluptates cepisti, an quod maiores, si diutius uiuisset, percipere potuisti?*) : l'une occupe trois lignes, l'autre vingt-cinq. A la fin du ch. 16, Sénèque indique, en trois lignes, un argument voisin du thème du *de Prouid.* ; c'est l'amorce d'un développement qui pouvait être opportun et intéressant, mais qui n'a pas été fait. De même les deux arguments du ch. 19, 1-2, sont présentés d'une façon beaucoup trop rapide, à l'aide d'une division toute factice (19, 1 : *uideamus primum quid curandum sit, deinde quemadmodum*) : on n'a qu'un exposé sommaire, au lieu de la démonstration que cette division faisait prévoir. Dans le développement de *c*, les deux idées subordonnées (19, 3 : *utrum quod filius tuus decessit, an quod non diu uixit?*) tendent à se confondre : les §§ 4-6 du ch. 20, qui sont compris dans le premier point, appartiennent logiquement au second.

Enfin, d'un passage à l'autre, les idées de Sénèque flottent et se contredisent : 19, 5, la mort nous replace dans le néant d'où la naissance nous a tirés ; 23 sqq., la mort est le commencement d'une vie nouvelle, libre et heureuse, où l'âme conserve une personnalité, se souvient de son existence terrestre, s'intéresse aux êtres qu'elle y a connus. — 18, 8 ; l'existence vaut d'être acceptée, puisque nos parents, appelés à choisir pour nous en connaissance de cause, nous l'ont délibérément donnée ; 22, 3, la vie est si pleine de tromperies et d'embûches, que nul homme ne consentirait à vivre s'il était en mesure d'opter ; le plus grand bonheur est de ne pas naître, ou, à tout le moins, de mourir tôt<sup>1</sup>.

La régularité apparente de la *Consol. à Marc.* n'exclut donc pas les anomalies de détail.

1. Gercke, *De consolationibus*, Berlin, 1883, p. 45, signale encore une contradiction entre 7, 1, où Sénèque note que non seulement la mort, mais simplement le départ de ceux que nous aimons détermine chez nous un regret, et 19, 1 : *absentis... afuturosque dum uiuent non flemus*. Mais les deux passages se concilient s'il s'agit dans le premier d'un sentiment modéré (*morsus, contractio*) qui ne va pas jusqu'aux larmes.

*De Ira*

## Livre I :

Novatus a demandé à Sénèque un traité sur les moyens de calmer la colère. C'est en effet la plus redoutable des passions. Aucune n'a plus de ressemblance avec la folie, ne se manifeste par des signes aussi visibles ; aucune n'a causé plus de maux, privés et publics (1 et 2, 1-3).

La colère est le désir de punir celui par qui l'on croit avoir été offensé<sup>1</sup>. Sénèque défend cette définition contre des objections (de 2, 4 à 3, 2).

La colère est propre à l'homme ; il n'y a chez les animaux que des phénomènes extérieurement semblables à la colère (3, 3-8).

La colère doit être distinguée de l'irritabilité (*iracundia*). Elle se présente sous des formes variées (4).

La colère n'est pas conforme à la nature : les sentiments naturels à l'homme sont la bienfaisance et la concorde. Lorsque des châtimons sont nécessaires, ils doivent être infligés sans colère, dans un esprit bienveillant (5-6).

La colère n'est pas utile. Certains philosophes sont d'avis qu'il faut s'en servir comme d'un encouragement aux grandes actions, à condition de la tempérer par la raison. C'est une tactique dangereuse : la passion, une fois reçue dans l'âme, ne se laisse pas maîtriser (7-8).

D'une façon générale, la vertu n'a pas besoin d'utiliser le vice ; elle se suffit à elle-même (9-10).

Ni contre les ennemis de la patrie, ni contre les ennemis de ceux qui nous sont chers, la colère n'est nécessaire ou utile (11 et 12, 1-5).

Plusieurs raisonnements établissent que la colère ne peut être un bien (12, 6 et 13)<sup>2</sup>.

1. Cette définition ne se trouve pas dans le texte même de Sénèque, qui est mutilé en cet endroit (voir plus loin, ch. iv). Mais elle se tire d'un passage où Lactance utilise Sénèque, et aussi des paragraphes qui, dans le *de Ira*, viennent après la lacune.

2. La division en chapitres est plus satisfaisante, si l'on rattache au ch. 13 le § 6 du ch. 12.

L'homme vertueux est sans colère à l'égard des méchants, même quand il les châtie (14-16).

La force de l'homme est dans la raison, qui seule procède avec méthode ; la colère est inconstante et trouble les jugements (17-19).

La colère ne donne à l'homme qu'une fausse grandeur. Il en est de même pour toutes les passions. Il n'y a de véritable élévation que dans la vertu (20-21).

## Livre II :

Il y a lieu de se demander si la colère se développe en nous spontanément, dès la sensation d'un tort subi, ou si elle suppose un jugement. D'après Sénèque, l'intervention de la volonté est nécessaire pour qu'il y ait colère (1).

L'intérêt de cette question est que, si la colère est un effet de la volonté, elle est évitable, et peut être combattue par les préceptes, à la différence des mouvements involontaires sur lesquels nous n'avons point d'action. Il n'y a pas de passion sans assentiment de l'esprit ; Sénèque explique les trois stades de la passion (2-4).

Il faut distinguer la colère de la férocité, dont l'origine est d'ailleurs dans la colère (5).

Le sage n'a pas de colère contre les méchants. L'irritabilité est inconciliable avec le calme et la joie d'une âme vertueuse. Le monde va de façon telle que si le sage s'irritait contre les vices, il ne cesserait à aucun moment d'être en colère. Il regarde les erreurs de ceux qui l'entourent comme inséparables de la nature humaine (6-10).

Il ne faut pas dire que la colère est utile, parce qu'elle se fait craindre : on n'a pas intérêt à être craint (11).

Il ne faut pas dire qu'il est impossible de supprimer la colère : l'homme vient à bout de tâches plus difficiles (12).

Les excuses qu'on cherche à la colère ne sont pas valables. La vertu est plus aisée que le vice ; la colère attire le danger (13-14).

Les arguments par lesquels on veut justifier la colère, et qu'on tire du caractère des Barbares, des mœurs des ani-

maux ou des hommes, de l'art oratoire, sont sans portée (15-17).

Sénèque va maintenant étudier les remèdes de la colère : les uns sont préventifs, les autres curatifs. Parmi les premiers, les uns s'appliquent au temps de l'éducation, à l'enfance, les autres aux âges suivants (18, 1)<sup>1</sup>.

L'éducation demande un soin extrême. Il faut être en état de reconnaître les tempéraments enclins à la colère, imposer aux enfants un régime approprié à leurs dispositions naturelles, et prendre de grandes précautions pour leur formation morale (18, 2 et 19-21).

Les hommes faits éviteront la colère s'ils n'acceptent pas trop facilement l'idée qu'ils ont été offensés : qu'on se mette en garde, contre les jugements précipités ; qu'on résiste aux soupçons ; qu'on ne s'irrite pas pour de petites choses, ni contre les objets inanimés, les animaux, les êtres irresponsables, ni contre ceux qui, comme les dieux, ne peuvent avoir la volonté de nuire, ni contre ceux qui, pouvant avoir cette volonté, ne l'ont pas en fait, comme les magistrats, les parents et les maîtres (22-27).

Rappelons-nous toutes les fautes que nous commettons nous-mêmes, et soyons indulgents pour ceux qui les commettent à leur tour (28).

C'est surtout en gagnant du temps, en n'accueillant pas les accusations sans preuve, en cherchant des excuses ou des explications à la conduite d'autrui, qu'on se prémunira contre la colère (29-30).

Nous nous considérons comme injustement lésés par ce que nous ne prévoyions pas. Mais, dans les relations avec les hommes, il faut s'attendre à tout (31, 1-3).

Ayons toujours présent à l'esprit que l'homme doit être bon pour l'homme (31, 6-8).

Il n'est pas vrai que la vengeance soit un plaisir ; et souvent elle est un calcul maladroît (32-33).

On peut faire appel, suivant les cas, à divers raisonnements pour empêcher la colère de naître (34 et 35, 1-2).

1. Le § 2 du ch. 18 se rattache en réalité au ch. 19.

Il sera d'un grand secours de se représenter la laideur physique et morale de la colère, et les dangers qu'elle fait courir (35, 3-6 et 36).

### Livre III :

Sénèque va indiquer les moyens de calmer la colère ou du moins de la rendre inoffensive. Ces moyens varient beaucoup, suivant les cas (1, 1-2).

En général il faut agir vite : la colère emporte l'âme entière ; elle entraîne à toute sorte d'excès, non seulement les individus, mais les collectivités (1, 3-5 et 2).

Puisqu'il s'est trouvé des philosophes pour prendre la défense de la colère, il faut commencer par mettre en évidence la laideur de cette passion ; c'est une maladie à l'abri de laquelle aucun caractère ne se trouve (de 3 à 5, 1).

Sénèque fait connaître le plan qu'il doit suivre dans l'exposé des remèdes de la colère (3, 2).

On évitera de s'irriter, si l'on réfléchit à ce que la colère a de mauvais et de dangereux (3, 3-6), de petit et de mesquin (3, 7-8 et 6, 1-2) ; il faut mesurer ses entreprises à ses forces (6, 3-6 et 7), choisir ses compagnons de vie (8), chercher des distractions et veiller à sa santé physique (9).

Si l'on est attentif aux premiers symptômes du mal, on pourra en empêcher le développement. Il faut se rendre compte de son propre point faible, s'exercer à ne pas voir les offenses ou à en atténuer la gravité, gagner du temps, réprimer les signes extérieurs de la colère, donner à ses amis le droit d'intervenir par leurs avertissements ( de 10 à 13, 5).

On peut arriver à ne pas ressentir la colère, ou du moins à la maîtriser : des exemples le prouvent (de 13, 6 à 15) <sup>1</sup>.

Cette maîtrise de soi est particulièrement utile aux rois. Sénèque rapporte quelques exemples de colère royale (16-21), puis quelques exemples d'indulgence (22-23).

Sénèque résume tous les raisonnements par lesquels on

1. Les deux derniers paragraphes du ch. 13, qui introduisent les exemples, doivent être joints au ch. suivant.

doit combattre la colère (24-29). Elle part de causes insignifiantes ou imaginaires; elle a souvent pour origine un bienfait qui n'est pas estimé au juste prix (30-31). Accoutumons-nous à voir la médiocrité des questions qui nous irritent, débats d'argent ou petites rivalités (32-34).

C'est surtout chez soi, dans les rapports avec les esclaves, qu'il faut se surveiller (35).

Pour affermir l'âme, la pratique de l'examen de conscience quotidien est fort utile; Sénèque s'y astreint (36-38).

Sénèque doit dire maintenant comment on apaisera la colère d'autrui. Il indique les précautions à prendre, les moyens à employer: certains ne peuvent être utilisés que par des personnages très puissants, comme Auguste (39-40).

La lutte contre la colère se rattache aux principes généraux de la morale: il faut chercher uniquement la vertu, et l'équilibre de l'âme. La colère ne peut se maintenir si l'on pense à la mort, inévitable et prochaine (41-43).

Ce résumé suffit à montrer que la composition du *de Ira* est très incertaine<sup>1</sup>.

1. La composition du *de Ira* a été plus d'une fois étudiée, soit en elle-même, soit en liaison avec la question des sources. La dissertation d'Allers, *De Senecae librorum de ira fontibus*, Göttingen, 1881, est annulée par les ouvrages postérieurs. Celle de Pfennig, *De librorum quos scripsit Seneca de ira compositione et origine*, Greifswald, 1887, est toujours utilisable. Deux études plus récentes, indépendantes l'une de l'autre, sont celles de H. G. Müller, *De L. Annaei Senecae librorum de ira compositione*, Leipzig, 1912, et de Rabbow, *Antike Schriften über Seelenheilung und Seelenleitung*, Leipzig, 1914: celle-ci, très minutieuse et très renseignée, peut être regardée comme le meilleur travail publié jusqu'à présent sur le *de Ira*. Il faut cependant signaler les réserves présentées par Wilke, dans son compte rendu du livre de Rabbow, *Berl. phil. Woch.*, 36 (1916), 769-776. Cette bibliographie se complète par: Pohlenz, *De Posidonii libris περί παθῶν*, dans *Jahrbücher für classische Philologie*, 24. Supplementband (1898), p. 535-634 (p. 594-596, de Seneca); Ringeltaube, *Quaestiones ad veterum philosophorum de affectibus doctrinam pertinentes*, Göttingen, 1913 (et compte rendu par Wilke, loc. cit.); Philodème, *De ira*, édit. Wilke, Leipzig, 1914 (et compte rendu par Philippson, *Berl. phil. Woch.*, 35 (1915), 645-652); Philippson, *Philodemus Buch über den Zorn*, dans *Rhein. Mus.*, 71 (1916), p. 425-460 (et compte rendu par Nestle, *Berl. phil. Woch.*, 38 (1918), 841-843; voir encore

A plusieurs reprises, cependant, Sénèque indique et souligne les articulations du plan : il en est ainsi I, 5, 1 ; II, 18, 1 ; 26, 1 ; 31, 1 ; 35, 3 ; III, 5, 2 ; 39, 1. Mais cet ordre est plus apparent que réel<sup>1</sup>. Après la définition de la colère et la discussion de questions préjudicielles (la suppression de la colère est-elle désirable ? est-elle possible ?), Sénèque donne (II, 18, 1) une division du développement qui doit répondre au désir de Novatus et constituer l'essentiel de l'ouvrage, le développement sur la cure de la colère. Cette division comporte deux points, prophylaxie et thérapeutique, dont le premier seul est traité dans le livre II. On s'attend donc à voir le second examiné dans le livre III. Or, ce qu'on trouve dans le livre III, c'est d'abord (I, 1-2) l'annonce d'un sujet qui n'était pas prévu antérieurement (par quels procédés nous pouvons combattre la colère, non plus en nous-mêmes, ce qui était la seule question posée jusque là, mais chez les autres) ; c'est ensuite (5, 2) une nouvelle division en trois points où Sénèque semble ne se souvenir ni du livre II ni des premières lignes du livre III. Cette division répète en effet celle qui était indiquée II, 18, en y ajoutant comme troisième point l'étude annoncée III, 1 ; et les trois points sont développés dans les ch. 5-40 du livre III. Alors qu'on pouvait s'attendre à trouver dans le livre III, après avoir lu le livre II, l'examen exclusif du second problème (comment nous débarrasser de la colère, une fois qu'elle a pris naissance en nous ?), ou bien, après avoir lu les premières lignes du livre III, l'examen exclusif du troisième problème (comment agir sur la colère d'autrui ?), on y ren-

Philippon, *Berl. phil. Woch.*, *ibid.*, 1072-1073) ; Reinhardt, *Poseidonios*, Munich, 1921, p. 320-327 (et compte rendu par Nestle, *Philol. Woch.*, 42 (1922), 457-465).

1. Marchesi, *op. cit.*, p. 209, dit du *de Ira* : « è questa una delle opere più belle e più organicamente compiute ». Je crois que les indications données par Sénèque ont fait illusion à Marchesi. H.-G. Müller aussi a tort de vouloir à tout prix démontrer que l'ordre suivi par Sénèque est parfaitement clair et logique. Rabbow touche plus juste en déclarant (p. 4) : « Dieses Werk des Seneca ist... eine seiner schwächsten Kompositionen, derart, dass der vielgewandte Redaktor fremder Weisheit hier von seiner Kunst, fremde Gedanken wie eigene zu geben und die Wege seiner Arbeit zu verschleiern, ganz verlassen erscheint ».

contre, non seulement ces deux points, mais encore le premier (comment empêcher la colère de naître ?), que Sénèque avait déjà traité à loisir dans le livre II.

Il faut ajouter que dans le livre III, la distinction entre le premier et le second point n'est pas observée de façon claire. On peut considérer que le développement du second commence avec le ch. 10 (*optimum est itaque* etc.); mais rien ne le marque dans le texte; c'est à la réflexion seulement que le lecteur est amené à placer ici le début d'une nouvelle partie<sup>1</sup>. Quant au troisième point, qui, la première fois qu'il était mentionné, semblait assez important pour occuper tout un livre, il est expédié rapidement, en deux chapitres (39-40).

La principale des questions préjudicielles traitées par Sénèque est la discussion contre les péripatéticiens sur ce thème : la colère peut-elle être utile ? Les ch. 7-21 du livre I paraissent avoir épuisé le sujet. Il est repris au livre II, ch. 6-11, puis ch. 15-17. Et Sénèque y revient encore au livre III, ch. 3-4. En ce dernier passage il réfute l'opinion des péripatéticiens par une description physique de l'homme en colère, répétition de portraits tracés au début du livre I (1) et à la fin du livre II (35).

On peut noter encore que si les divisions de détail sont parfois suivies avec exactitude (ainsi II, 35, 3, *primum... deformitatem rei, deinde periculum* : confirmé par II, 36, 4), ailleurs elles ne sont pas appliquées au cours du développement en tête duquel elles sont placées : ainsi II, 26, 1 fait place à une distinction différente, II, 27, 3<sup>2</sup>; le passage II, 31, 1, où Sénèque veut déterminer deux hypothèses, *si iniuriam uidemur accepisse* et *si inique accepisse*, trahit en réalité le flottement de Sénèque entre deux définitions voisines, mais non identiques, de la colère, celle qui regarde comme un élément nécessaire de cette passion le sentiment

1. Pfennig, p. 29, après Ruhkopf, préfère le placer plus loin, 12, 2.

2. D'une part, opposition entre ceux *a quibus ne accipere quidem potuimus iniuriam*, et ceux *a quibus accipere iniuriam potuimus*; d'autre part, opposition entre *quae nocere non possint* et *quae nolint*. Sur l'embarras de ces chapitres, voir Rabbow, p. 9.

d'un tort *injustement* subi, et celle qui supprime l'adverbe<sup>1</sup>.

On peut voir dans Pfennig la liste des nombreuses répétitions qu'il a relevées. Des contradictions aussi sont à signaler. Par exemple, il est difficile de mettre d'accord III, 1, 2, où la temporisation (*mora*) est regardée comme un pis aller dangereux lorsqu'il s'agit de calmer un homme en colère, et III, 39, 2, où elle est indiquée comme indispensable dans le même cas.

Les plus surprenantes de ces irrégularités dans le plan sont, avons-nous dit (p. 17), au nombre des arguments qui révèlent le troisième livre du *de Ira* comme postérieur de plusieurs années aux deux premiers. Au ch. IV, nous aurons à nous demander dans quelles conditions l'ouvrage a été publié, et dans quelle mesure ces circonstances spéciales expliquent l'étrangeté de la composition.

### *Consolation à Helvia*

Sénèque a hésité quelque temps avant d'adresser à sa mère cette consolation : plusieurs motifs le poussaient alternativement à tenter cette entreprise, puis à la différer. Il s'est finalement décidé à écrire (1).

Il récapitule tous les deuils qui se sont accumulés dans la vie d'Helvia, et qui lui ont donné l'habitude de résister à la fortune. Le coup le plus rude a été le dernier, l'exil de Sénèque (2-3).

Sénèque démontrera d'abord que lui-même n'est pas malheureux, ensuite que sa mère n'est pas malheureuse (4).

1. Sur ce point, voir Rabbow, p. 1 et 5. — La lacune de I, 2 ne permet pas de savoir comment s'exprimait exactement Sénèque dans sa définition de la colère. Mais, dans les parties conservées, il est certain qu'il hésite entre la simple idée de dommage (*laedere*, I, 3, 1) et l'idée de dommage injuste ; son hésitation est entretenue par l'ambiguïté du terme *iniuria*, qui contient étymologiquement la notion d'injustice, mais qui tolère cependant, dans l'usage courant, sans qu'il y ait pléonasme, l'adjonction de *inique* (II, 31, 1).

Il a appris à ne pas attacher d'importance aux biens extérieurs, qui dépendent de la fortune (5).

L'exil, en lui-même, est un changement de lieu qui ne répugne nullement aux penchants naturels de l'homme: l'histoire le prouve. Ce changement de lieu n'a aucune action sur la vertu (6-9).

Les inconvénients qui s'ajoutent à l'exil ne sont pas à craindre davantage : la pauvreté ne peut atteindre le sage. Sénèque s'emporte contre le luxe contemporain, si éloigné de la simplicité antique (10-12).

Le déshonneur inhérent à l'exil dans l'opinion courante ne touche pas non plus l'homme de bien (13).

Helvia n'est pas malheureuse. Elle ne s'afflige pas d'avoir perdu un appui, car son affection a toujours été désintéressée (14).

Elle souffre d'être séparée de son fils. Mais plus cette souffrance est vive, plus Helvia montrera de vertu en y résistant, à l'exemple des femmes courageuses dont Sénèque lui rappelle les noms (15-16).

Sa tristesse lui sera enlevée par les études philosophiques, auxquelles Sénèque lui conseille d'avoir recours (17).

Elle trouvera des consolations immédiates dans la vie de famille, dans l'affection des êtres chers qui restent près d'elle (18-19).

Qu'elle soit assurée, lorsque sa pensée revient sur Sénèque exilé, qu'il est heureux, tout occupé par la méditation philosophique (20).

---

Ici la composition est très régulière. La *Cons. à Helv.*, dit M. Lafaye, est « aussi méthodiquement divisée que les « sermons des grands prédicateurs du XVII<sup>e</sup> siècle. »<sup>1</sup> Après un exorde, et un retour sur le passé (1-3), Sénèque donne la division (4), et la suit exactement :

A. Ce n'est pas pour Sénèque que Helvia doit s'affliger :

<sup>1</sup>. *Revue des Cours et Conférences*, 5<sup>e</sup> année, novembre 1896-mars 1897, p. 647.

a) une notion morale domine toute l'argumentation, c'est le mépris des biens de fortune (5);

b) l'exil n'est redoutable ni en lui-même (6-9),

c) ni par les inconvénients qui s'y attachent (10-13).

B. Ce n'est pas pour elle-même que Helvia doit s'affliger,

a) ni par intérêt (14),

b) ni par sentiment (15-16);

c) il y a des moyens pratiques qui lui permettront de vaincre son chagrin (17-19).

Conclusion (20).

Division (4, 1) et subdivisions (6, 1; 14, 1) sont nettes et bien observées. Quelque embarras peut sortir néanmoins des §§ 2-3 du ch. 4, qui viennent immédiatement après la division claire posée pour l'ensemble du traité. Dans ces paragraphes, Sénèque a l'air de distinguer, comme devant former la partie A, plusieurs éléments que le développement ultérieur ne présentera pas sur le même plan : seul le premier (*ipsas res quibus me (pietas tua) putat premi non esse intolerabiles faciam manifestum*) sera régulièrement expliqué; le second (*ipse tibi... indico me non esse miserum*) se réduit à une affirmation que reprendra le chapitre final; le troisième (*ne fieri quidem me posse miserum*) est une formule du chapitre de morale générale (5) par lequel s'ouvre la partie A, et non une proposition démontrée à part. C'est qu'en réalité, dans ces lignes, Sénèque ne résume pas, point par point, les raisonnements qui vont suivre : il se contente de dégager d'avance les idées directrices. C'est seulement par une maladresse, une imprudence de rédaction, que les paragraphes en cause ont l'allure d'un canevas dont on cherche vainement ensuite l'application.

A cette réserve près, la *Cons. à Helv.* est bien ordonnée. C'est un exercice classique exécuté avec soin.

### *Consolation à Polybé*

Le traité est mutilé au début; il commence au milieu d'une phrase.

La mort est une loi universelle : il y a une grande consolation dans cette pensée (1).

Le chagrin est inutile, puisqu'il ne peut changer le destin. Sènèque apostropherait la fortune en faveur de Polybe, il lui rappellerait les mérites de Polybe et du frère qu'il a perdu, si la fortune n'était pas immuable (2-4).

L'affliction de Polybe ne peut être non plus agréable au mort (5, 1-3).

Polybe doit donner l'exemple du courage à ses frères survivants (5, 4-5).

La situation qu'il occupe, et qui met en pleine lumière tous les actes de sa vie, lui interdit de se laisser aller à la douleur. En outre il appartient tout entier à l'empereur (6-7).

Les travaux littéraires le distrairont de sa peine (8).

Polybe peut facilement se démontrer à lui-même que la douleur n'a aucune raison d'être. Qu'il se représente la condition de l'âme après la mort (9).

Plutôt que de se lamenter d'avoir perdu un tel frère, il doit se réjouir de l'avoir eu pendant quelque temps (10).

Il ne faut jamais dire qu'un malheur était inattendu : tous les malheurs sont dans la condition humaine (11).

Des consolations s'offrent à Polybe : les affections de famille, et, par-dessus tout, la présence de l'empereur, dont Sènèque loue les vertus et pour lequel il prie les dieux (12-13).

Sènèque suppose que l'empereur prend la parole pour consoler Polybe, en lui rappelant des exemples de deuil fraternel courageusement supporté (de 14 à 16, 3).

Polybe doit s'instruire par les exemples impériaux ; un seul est à fuir et à détester, celui de Caligula (16, 4-6, et 17).

Polybe, qui trouvera sa consolation dans l'étude, peut se servir de son talent pour immortaliser la mémoire de son frère (18).

---

La composition est ici beaucoup moins arrêtée que dans la *Cons. à Helv.* Il n'y a pas groupement des idées secon-

daires sous les idées directrices ; les différents thèmes commandés soit par les habitudes du genre, soit par les circonstances spéciales où se trouve Sénèque, obligé de flatter Polybe et l'empereur, se succèdent sans se subordonner ni se lier logiquement les uns aux autres. Peut-être le morceau disparu contenait-il une division : mais, quelle qu'elle fût, elle ne pouvait guère mettre dans la série des chapitres qu'un ordre apparent.

Dans ce que nous avons, il est permis de reconnaître ce schéma :

- A. Arguments généraux (de 1 à 5, 3).
- B. Arguments personnels (de 5, 4 à 8).
- A'. Retour aux arguments généraux (9-11).
- B'. Retour aux arguments personnels (12-13).
- C. Exemples (14-17).
- D. Conclusion (18).

Ce n'est là qu'un plan très rudimentaire, extérieur, sans organisation interne. Encore ne s'applique-t-il pas dans le détail de l'exécution : il y a mélange constant des réflexions générales et des arguments *ad hominem*.

---

### *De Breuitate uitae.*

Les hommes se plaignent de la nature, qui a fait la vie humaine trop courte. Ces plaintes sont injustes ; la vie n'est courte que par notre faute (1).

Toutes sortes de passions, d'embarras extérieurs nous amènent à perdre notre temps et nous arrachent à nous-mêmes ; nous nous comportons comme si nous devions vivre toujours (2-3).

Sénèque rappelle quelques exemples d'hommes célèbres qui ont souhaité le repos et n'ont pu l'obtenir : la vie mal conduite ne peut le donner (4-6).

(Anticipant sur le ch. IV, j'indique dès maintenant que le texte du *de Breuit. uit.* me paraît devoir être rétabli dans l'ordre suivant : ch. 8, 9, 10 ; ch. 7, §§ 3-10 ; ch. 11 ; ch.

12, § 1; ch. 7, § 2; ch. 12, §§ 2-4; ch. 7, § 1; ch. 12, §§ 5-9; ch. 13, etc. En d'autres termes, le ch. 7 ne peut être conservé à la place que lui donnent les manuscrits: il est formé de trois fragments dont chacun doit être réintégré dans le développement auquel il se rattache logiquement).

Les hommes gaspillent le temps avec une facilité absurde; c'est une fausse prudence que de se réserver pour l'avenir (8-9).

La vie des *occupati* est très courte: ils vivent dans le présent, qui est insaisissable; il leur est impossible d'acquérir la science de la vie; ils s'en rendent compte eux-mêmes à l'approche de la mort (10; 7, 3-10; 11).

Il y a de nombreuses espèces d'*occupati*: ceux qui sont vraiment dans les affaires, ceux qui, dans un *otium* apparent, s'emploient à des futilités, ceux qui ne s'intéressent qu'à la bonne chère, ceux qui vivent dans une inertie totale, ceux qui se donnent à l'érudition vaine (12-13, complétés par 7, 2 et 1).

C'est seulement dans l'étude de la philosophie que se trouvent l'*otium* et la vie véritables (14-15).

Au contraire l'existence est courte, constamment agitée et inquiète, pour ceux qui recherchent les occupations et les plaisirs mondains (16-17).

Que Paulinus, pour son compte, profite de ces conseils, et qu'il s'accorde à lui-même l'*otium*. Le contraste est grand entre les ennuis de sa charge et l'élévation calme des études philosophiques (18 et 19, 1-2).

La vie de l'ambitieux est misérable; il faut plaindre ceux qui sont *occupati* jusqu'à leur dernier jour, et qui meurent sans avoir vécu (19, 3, et 20).

---

On peut présenter sous cette forme le plan du *de Breuit. uit.* :

A. Introduction posant la thèse générale (1-3).

B. Exemples illustrant cette thèse (4-6).

C. Conduite habituelle des hommes; raisonnements qui en

démontrent l'absurdité ; énumération des différentes espèces d'*occupati* (8-13).

D. La vie du philosophe, opposée à celle du mondain (14-17).

E. En manière de conclusion, application de ces idées à Paulinus (18-20).

On voit que ce cadre est assez lâche. En un seul passage (10, 1), Sénèque déclare qu'il peut procéder par division et par arguments, tenter une démonstration régulière ; encore fait-il aussitôt remarquer que, de l'avis de Fabianus, cette allure de plaidoirie, de chicane ne convient guère au moraliste. En fait Sénèque ne s'astreint à une marche méthodique que pour l'étendue de trois chapitres environ (10 ; 7, 3-10 ; 11). Pour tout le reste du traité, conformément au vœu de Fabianus, les réflexions morales et les peintures satiriques se succèdent sans enchaînement rigoureux. Les §§ 7-8 du ch. 7 sont très semblables, par le fond et par le mouvement, aux §§ 2-3 du ch. 3. Les ch. 16 et 17 reviennent sur des idées déjà exprimées dans ce qui précédait le ch. 14 ; et les dernières lignes du ch. 19 réintroduisent encore un développement analogue (ch. 20), alors que la péroraison paraissait terminée avec le § 2 du ch. 19. La composition, dans l'ensemble, est assez décousue pour que Uhl, comme on le verra plus loin (ch. IV), ait pu croire le *de Breuit. uit.* formé de deux développements distincts et maladroitement fondus : conclusion fausse, mais à laquelle Sénèque fournissait un point de départ.

---

### *De Clementia*<sup>1</sup>

#### Livre I :

Sénèque fait l'éloge des vertus de Néron, et particulièrement de sa clémence (1).

1. Je résume l'ouvrage tel qu'il est donné dans toutes les éditions antérieures à celle de M. Préchac. Sur la transposition imaginée par M. Préchac, voir plus loin, ch. IV, p. 150 sqq.

Il réfute l'opinion de ceux qui reprochent à la clémence de ne se manifester que dans l'intérêt des méchants (2).

Le sujet se divise en trois parties : la première est indiquée dans ce sommaire par un texte corrompu et inintelligible<sup>1</sup> ; la seconde montrera en quoi consiste la clémence, et comment elle se distingue de certains vices avec lesquels les apparences pourraient la faire confondre ; la troisième cherchera les moyens de créer et d'entretenir cette vertu (3, 1).

La clémence, qui convient à l'homme en général, convient particulièrement aux rois et aux princes : elle leur assure le dévouement des sujets (3, 2-3).

Ce dévouement est légitime, car le peuple ne pourrait subsister sans le prince, pas plus que le prince sans le peuple (3, 4-5, et 4).

En raison de cette solidarité, il faut que le prince soit clément : la clémence est la marque d'une vraie grandeur (5).

La clémence est nécessaire, car il n'est personne qui ne soit coupable : que le prince soit indulgent, comme les dieux (de 6 à 7, 3, jusqu'à *inconcusso*).

Plus sa place est haute, moins il doit être accessible à la colère : il est le moins libre des hommes (de 7, 3, à partir de *facilius priuatis ignoscitur*, à 8, 5).

C'est d'ailleurs par la clémence que le prince garantira le mieux sa sécurité : Sénèque le prouve par l'exemple d'Auguste (de 8, 6 à 10).

La clémence de Néron est comparée à celle d'Auguste (11, 1-3).

1. *manumissionis* mss. M. Préchac proposait d'abord (*Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1913, p. 392) de cette leçon une explication qui permettait de la conserver, mais à laquelle il a renoncé par la suite. Dans les *Mélanges Picot*, Paris, 1913, II, p. 569 sqq., il s'arrête à la correction *tui animi remissionis*. Dans son édition, p. 6, il imprime *humanissimi Neronis* ; mais il indique dans l'introduction, p. xcvi-xcviii, qu'il préfère *manu mitissimi Neronis*. Adler, *Wiener Studien*, 27 (1905), p. 242, n. 1, a probablement raison de supposer une lacune. Peut-être y a-t-il une trace de la phrase aujourd'hui disparue dans ces mots de Hildebert, qui résument bien la première partie du *de Clem.* : (*clementia*) *sicut humanitati nihil est affinius, ita nihil gloriosius in principe.*

C'est la clémence qui met une différence entre le tyran, constamment inquiet et menacé, et le roi, qui compte sur l'amour de ses sujets (de 11, 4 à 13).

Le prince est un père de famille, qui ne punit qu'à regret, et le plus modérément possible; Sénèque rapporte un exemple à ce propos (de 14 à 16, 1)<sup>1</sup>.

Quiconque a de l'autorité sur d'autres êtres doit fuir la cruauté, qu'il s'agisse d'enfants, de soldats, d'animaux, d'esclaves. La clémence du chef est dans la nature: les mœurs des abeilles en sont un témoignage (de 16, 2 à 19, 4).

L'amour du peuple est la meilleure protection du prince (19, 5-9).

Le prince peut avoir à punir pour se venger: dans ce cas, mieux que la sévérité, la clémence sert sa grandeur et sa gloire (20-21).

Il peut avoir à punir dans l'intérêt général; mais les résultats qu'on cherche à obtenir par les châtimens: relèvement moral du coupable, amélioration des mœurs communes par l'exemple, sécurité des honnêtes gens, sont amenés plus aisément par la clémence que par la cruauté (22-24).

La cruauté est inhumaine et abominable; elle attire sur elle-même tous les dangers; c'est un spectacle horrible que celui d'un pays où elle règne (25-26).

## Livre II:

Sénèque commente avec admiration un mot de Néron. L'exemple de clémence que l'empereur donne au monde aura d'heureux effets (1-2).

On peut définir la clémence par plusieurs formules, que Sénèque énumère (3).

Le contraire de la clémence n'est pas la sévérité, mais la cruauté (4, 1-3).

La clémence doit être distinguée de la pitié, faiblesse que le sage évite (de 4, 4 à 6).

1. *in magna imperia* (16, 2) est le début d'un nouveau développement. 16, 1 doit être rattaché à ce qui précède.

Elle doit être aussi distinguée du pardon, qui ne convient pas au sage (7).

Le reste du traité est perdu.

Il est difficile de bien juger la composition du *de Clem.*, dans l'état où l'ouvrage nous est parvenu. Des trois parties prévues par la division (I, 3, 1), la seconde est réduite aux ch. 3-7 du livre II ; la troisième a complètement disparu. Or ce sont ces deux parties qui se seraient le mieux prêtées à l'établissement d'un ordre régulier. Les chapitres conservés du livre II, après une introduction (1-2), procèdent de façon satisfaisante, par l'examen successif des notions voisines qu'il y a lieu de définir et de ne pas confondre. Cependant, il n'est pas facile, et Sénèque lui-même s'en rend compte, de mettre d'accord la définition de la clémence donnée 3, 2, avec la condamnation de la *uenia* au ch. 7.

Quant au livre I, après l'introduction et la division, c'est-à-dire à partir de 3, 2, il représente nécessairement le premier point du sommaire. On peut le résumer ainsi, quel qu'ait été le texte authentique représenté pour nous par la leçon *manumissionis* : la clémence est une vertu qui convient aux princes entre tous les hommes. Cette proposition, contenue dans les lignes qui suivent immédiatement le sommaire (1, 3, 2-3), est développée par tout le reste du livre.

Logiquement, c'est après les exposés généraux sur la clémence qu'aurait dû venir l'application de ces idées à la fonction royale<sup>1</sup>. Placé comme il est, avant l'étude véritable du sujet, avant la partie psychologique et pédagogique du traité, le livre I ne pouvait être et n'est en effet qu'une longue introduction, un « éloge » de la clémence, et de Néron chez qui Sénèque reconnaît cette vertu. Le livre I garde presque d'un bout à l'autre le ton d'un exorde.

L'ordre des idées, dans cet éloge, est à peu près le suivant :

1. M. Préchac (éd., p. LXXVI-LXXXI) tire argument de là pour modifier le texte traditionnel, de façon à établir cet ordre logique. Mais il n'est pas certain a priori que Sénèque ait tenu à s'y conformer.

A. La clémence convient à la grandeur du prince (de 3, 2 à 8, 5).

B. Elle est conforme à son intérêt, car elle l'assure contre les entreprises de ses ennemis (de 8, 6 à 19).

C. Elle produit les bons effets qu'on aurait plus de peine à obtenir par les châtiments (20-24).

Les ch. 25-26, sur l'horreur de la cruauté, forment conclusion.

Mais ce plan, s'il se dégage à la réflexion, n'apparaît pas nettement à la lecture. Le passage de A à B est peu sensible : les premières lignes de B (8, 6) répètent une idée exprimée dans A (7, 3). Pour la partie C seulement, une subdivision est indiquée et observée (20, 1 ; cf. 22, 1). Dans l'ensemble, réflexions, anecdotes et formules s'additionnent sans qu'on perçoive un progrès de la démonstration ; deux thèmes sans cesse ramenés dominent tout le livre, le thème des vertus de Néron, et le thème de la sécurité que la clémence donne aux rois.

### *De Constantia sapientis*

Les stoïciens diffèrent des autres philosophes en ce qu'ils ne cherchent pas à plaire à ceux qu'ils veulent guérir ; mais les chemins qu'ils enseignent sont plus difficiles en apparence qu'en réalité (1, 1-2).

Sénèque rappelle à Sérénus une conversation récente, sur les mauvais traitements qu'a subis Caton. Il ne faut pas plaindre Caton, type par excellence du sage : le sage ne peut être atteint par l'injustice ou l'outrage (1, 3, et 2)<sup>1</sup>.

Sérénus protesto contre les paradoxes stoïciens, et particulièrement contre celui-ci. Sénèque réplique en exposant le sens et la portée de sa thèse (3-4).

Il faut distinguer l'*iniuria* de la *contumelia*, la première plus grave, la seconde parfois plus vivement sentie (3, 1-2).

1. Gertz a raison de rattacher au ch. 2 le dernier paragraphe du ch. 1.

Le sage ne peut être atteint par l'*iniuria*, puisqu'il n'y a pas placé chez lui pour le mal. Il a tous ses biens en lui-même, à l'abri de la fortune. Sénèque cite et commente la réponse de Stilbon à Démétrius Poliorcète (5, 3-7, et 6)<sup>1</sup>.

D'autres raisonnements démontrent de même que le sage est à l'abri de l'*iniuria* (7 et 8, 1).

Le sage est tout près des dieux. En face de la fortune, des hommes puissants, de ses ennemis, il reste impassible, sans colère et sans tristesse. Les tentatives d'*iniuria* auxquelles il est exposé lui donnent simplement l'occasion d'éprouver sa force (8, 2-3 et 9)<sup>2</sup>.

Sénèque passe à la *contumelia*. Elle n'est ressentie que par de petits esprits, et le sage est défendu contre elle par la conscience de sa supériorité (10-11).

Le sage regarde les autres hommes comme des enfants ou des malades ; il ne tient compte ni de leur estime ni de leur mépris (12-13).

Il y a de la folie à se croire offensé par une femme, par un esclave. Le sage ne partage pas les préjugés courants (14).

Si nombreuses et si grandes que soient les *iniuriae* et les *contumeliae*, le sage est hors d'atteinte. Stoïciens et épicuriens sont d'accord pour l'affirmer : séparées par la théorie, les deux écoles se rencontrent dans la pratique (15, et 16, 1-3).

Quelques exemples montrent combien il est absurde d'être touché par les *contumeliae* (16, 4, et 17). D'ailleurs il se trouvera toujours quelqu'un pour punir l'insulteur, comme le prouve la mort de Caligula (18).

1. Gertz fait rentrer dans le ch. 6 les deux derniers paragraphes du ch. 5 et le premier du ch. 7, afin qu'un seul chapitre comprenne toute la narration relative à Stilbon et les réflexions qui s'y rattachent. Cela ne s'impose pas.

2. Gertz, et, après lui, Friedrich, *op. cit.*, p. 35, n. 1, rattachent au ch. 8 le premier paragraphe du ch. 9. C'est la disposition indiquée par l'Ambrosianus. *Illud quoque cogita*, en tête de 9, 2, marque en effet qu'on arrive à une idée nouvelle (ce que signale Hermès en allant à la ligne); mais en réalité les deux chapitres (à partir de *non potest ergo*, 8, 2) appartiennent au même développement.

Il faut être indifférent aux choses extérieures : c'est l'unique moyen de s'assurer une vie tranquille. Celui qui aspire à la sagesse doit s'attendre aux injustices et aux outrages ; le sage les a définitivement vaincus ; ils n'existent plus pour lui (19)<sup>1</sup>.

Le *de Const.* a l'aspect d'un traité composé régulièrement :

A. Introduction (1-4), qui tend à la forme dialoguée, et qui, après avoir raconté l'occasion du débat, pose la thèse de Sénèque.

A'. Division (5, 1-2).

B. Première partie : *iniuria* (5-9).

C. Seconde partie : la *contumelia* (10-14).

D. Complément des démonstrations précédentes, et conclusion (15-19).

Mais ce plan n'est pas très serré. Une division fondée sur la distinction de l'*iniuria* et de la *contumelia* ne pouvait pas être bien nette, parce qu'entre l'une et l'autre il n'y a qu'une différence de degré.

Au début de la seconde partie (10, 1), Sénèque indique une subdivision : *quoniam priorem partem percucurrimus, ad alteram transeamus, qua quibusdam propriis, plerisque uero communibus contumeliam refutabimus*. Cette distinction des *propria* et des *communia* n'est pas claire. On ne peut songer à y voir une opposition entre les preuves inventées par Sénèque et les preuves traditionnelles<sup>2</sup>. Friedrich<sup>3</sup> entend par *propria* les raisons qui ne valent que pour le sage, auquel Sénèque, d'après lui, s'identifie dans ce traité, et par *communia* les arguments valables pour tous les hommes, sages ou non, pour Sérénus aussi bien que pour Sénèque : les ch. 10-14 correspondraient aux *propria*, les ch. 16 (§ 4), 17 et 18 aux *communia* ; les ch. 15 et 16, 1-3, seraient mixtes et serviraient de jonction. Mais il faut une exégèse com-

1. Le ch. 19 commence en réalité avec les dernières lignes du ch. 18, à *respicimus eorum exempla*.

2. Sens donné par la traduction Charpentier.

3. *Op. cit.*, p. 10-14.

pliquée et pénible pour que les deux adjectifs arrivent à être ainsi chargés de sens.

Je crois plutôt que *propria* désigne les raisonnements applicables à la seule *contumelia*, et *communia* les raisonnements applicables à l'*iniuria* aussi bien qu'à la *contumelia*<sup>1</sup>. De fait, s'il n'est question que de la *contumelia* dans les ch. 10-14, l'*iniuria* reparait, sur le même plan que la *contumelia*, aux ch. 15 et 16<sup>2</sup>, et, de nouveau, dans le chapitre final<sup>3</sup>. Cela revient à dire que Sénèque n'a pas pu maintenir, dans l'exécution, la division trop artificielle qu'il avait annoncée, au ch. 5. A peu près annulée par la subdivision en *propria* et *communia* introduite au ch. 10, la distinction de l'*iniuria* et de la *contumelia* ne suffit pas à mettre le traité en équilibre.

Rabbow<sup>4</sup> va jusqu'à affirmer l'existence dans le *de Const.* de deux parties arbitrairement liées, l'une, relative au sage, sur le thème *sapientem iniuria non affici*, l'autre, intéressant l'homme du monde, le simple *affectator sapientiae*, sur le thème *contemnendas esse iniurias et contumelias*. C'est transformer en incohérence de plan ce qui est plutôt une différence de ton, d'un morceau à l'autre. On peut se contenter de reconnaître que la composition est beaucoup moins rigoureuse en réalité qu'en apparence.

Il y a lieu de noter encore la longueur disproportionnée de l'introduction, qui comprend quatre chapitres sur dix-neuf, et la fragilité du lien qui rattache à la démonstration le ch. 18, sur Caligula.

### De Vita beata

Tous les hommes cherchent le bonheur; mais il est diffi-

1. C'est aussi l'avis de Rabbow, *op. cit.*, p. 125, — et c'était déjà l'interprétation de l'éd. Bouillet (Paris, 1827).

2. 15, 1: *non accipiet ergo sapiens iniuriam... non accipiet contumeliam...*; 16, 1: *quodsi Epicurus quoque... aduersus iniurias exurgit etc.*; 16, 3: *contemnere iniurias et... contumelias...*

3. 19, 3: *inter iniurias... contumeliasque debere uersari.*

4. *Op. cit.*, p. 125.

cile de savoir en quoi il consiste. En cette matière, il ne faut pas s'en remettre au jugement et à l'exemple de la foule : l'esprit doit rentrer en lui-même pour reconnaître la vérité (1-2).

Sénèque accepte la définition stoïcienne : le bonheur est la vie conforme à la nature (3).

Cette définition peut être présentée sous diverses formes, que Sénèque passe en revue (4, et 5, 1-3).

Le plaisir n'est pas un élément du bonheur (5, 4, et 6).

Sénèque réfute la thèse d'après laquelle le plaisir et la vertu sont inséparables : ce sont deux notions opposées (7)<sup>1</sup>.

Le bonheur, ou vie selon la nature, rend l'homme indépendant des choses extérieures, et lui assure l'unité intime, la constance (8).

Le plaisir ne s'attache à la vertu que comme une conséquence accessoire ; il n'y a aucun lien nécessaire entre le plaisir d'une part, la vertu, le bien d'autre part (9-10).

Il est impossible d'identifier le plaisir au souverain bien (11, et 12, 1-2).

Le danger de cette identification est prouvé par le malentendu courant sur l'épicurisme (12, 3-5, et 13).

La recherche du plaisir soumet l'homme au pouvoir de la fortune. Seule la vertu, qui est l'obéissance à la divinité, donne la liberté (14-15).

Ceux qui ont atteint la sagesse sont pleinement heureux par la vertu. Ceux qui font effort vers la vertu sans y être parvenus encore ont besoin de quelque indulgence de la fortune (16).

Sénèque est dans cette seconde catégorie. C'est ce qu'il peut répondre à ceux qui lui reprochent de ne pas conformer sa vie à ses préceptes. Les reproches de ce genre, inspirés par des sentiments bas, ont été adressés à tous les philosophes (17-19).

Il faut savoir gré aux philosophes de formuler un idéal élevé, même s'ils ne réussissent pas à le réaliser eux-mêmes (20).

1. Il faut rattacher au ch. 7 les premières lignes du ch. 8, jusqu'à *comes sit uoluptas*.

Le sage range les biens extérieurs parmi les choses indifférentes, mais préférables : il ne les rejette pas ; il sait en faire bon usage si la fortune les lui donne. Il y a de la difficulté et du mérite à bien administrer ses richesses, à distribuer raisonnablement ses bienfaits (de 21 à 24, 3).

La vertu trouve à se manifester et à s'exercer dans toutes les conditions, les plus brillantes comme les plus misérables ; il est permis de préférer les premières (de 24, 4 à 25, 3). Socrate parlerait de même (25, 4-8)<sup>1</sup>.

Cette attitude du sage à l'égard des richesses est très différente de l'attitude du vulgaire (26, 1-4, jusqu'à *future securus*).

Le sage n'est pas atteint par les injures de l'envie ; c'est dans l'intérêt même des envieux qu'il leur prescrit de respecter la sagesse (26, 4-8). Socrate est représenté, reprochant aux adversaires des philosophes leur malveillance inutile, et leur méconnaissance de leurs propres maux (27-28).

La fin du traité manque.

Le début du traité semble indiquer une division en deux parties : 1, 1, *proponendum est itaque primum quid sit quod adpetamus ; tunc circumspiciendum qua contendere illo celerrime possimus...* ; 1, 2, *decernatur itaque et quo tendamus et qua...* Mais aucune trace d'une telle division n'apparaît ensuite dans le cours de l'ouvrage. On ne peut supposer que la seconde partie a disparu tout entière dans la lacune finale : car les chapitres sur lesquels s'arrête maintenant le *de Vita b.* ont le ton et l'allure de chapitres précédant immédiatement la péroraison, si même ils n'y appartiennent déjà<sup>2</sup>. C'est qu'en réalité les phrases citées tout à l'heure n'ont d'une division que l'apparence ; lorsque Sénèque distingue la notion du bonheur et celle des moyens qui

1. Les trois dernières lignes du ch. 25 (à partir de *ergo non ego*) doivent être rattachées au ch. 26.

2. Voir plus loin, ch. iv, p. 149.

y conduisent, c'est dans l'abstrait, comme les deux éléments dans lesquels se décompose, à l'analyse, la démarche spontanée de l'homme vers un idéal de vie; dans l'exposé pratique et polémique du *de Vita b.*, ces deux éléments ne s'isolent pas l'un de l'autre, et la définition même du bonheur contient celle de la méthode par laquelle l'homme peut devenir heureux.

L'ensemble du traité comprend, en fait, trois parties :

A. Définition du bonheur (de 1 à 5, 3).

B. Polémique contre la morale du plaisir (de 5, 4 à 15).

C. Apologie des philosophes, et particulièrement de Sénèque, contre les attaques de l'envie (16-28).

Si B est un complément utile de A, C n'est rattaché au reste du dialogue que par un lien artificiel. Alors que dans la première moitié du *de Vita b.* Sénèque a pour adversaires les épicuriens, dans la seconde il est solidaire des épicuriens et de tous les philosophes en général contre la malveillance du vulgaire<sup>1</sup>. Entre ces deux développements, l'harmonie est imparfaite : la polémique contre la morale du plaisir suppose une indifférence absolue aux biens de fortune; dans son apologie des philosophes, ensuite, Sénèque a beau maintenir en théorie cette indifférence : il prend, dans la pratique, une autre attitude. Il y a juxtaposition, en somme, plutôt que composition.

À l'intérieur même de la polémique contre les épicuriens, les arguments sont médiocrement précis, et le progrès de la démonstration apparaît mal. Mais cela tient surtout à l'absence d'une définition préalable de la *uoluptas*<sup>2</sup>.

### *De Beneficiis*

Livre I :

L'art de donner<sup>3</sup> et de recevoir des bienfaits est impor-

1. Voir par exemple, 19, comment il parle du suicide de l'épicurien Diodore.

2. Voir plus loin, ch. VII, p. 301.

3. J'emploie l'expression « donner des bienfaits » faute d'un équivalent

tant et difficile. Le bienfaiteur a souvent une part de responsabilité dans l'ingratitude de l'obligé. En tout cas, le fait qu'il y a beaucoup d'ingrats ne doit pas diminuer le nombre des bienfaiteurs (1). Il faut faire le bien sans escompter la reconnaissance, et chercher à vaincre l'ingratitude en multipliant les bienfaits (2, et 3, 1).

Sénèque désapprouve les philosophes qui, à propos des bienfaits, s'attardent à des allégories mythologiques (3, 2-10). La question des bienfaits est en réalité celle des rapports entre les hommes vivant en société : il convient de la traiter sérieusement (4).

Il faut avant tout définir le bienfait, qui ne doit pas être confondu avec la matière du bienfait : le bienfait consiste dans la disposition intime, dans l'intention du bienfaiteur (5-6). L'importance du bienfait ne se mesure pas à la valeur de l'objet donné (7, 8, et 9, 1).

Ici le texte présente une double lacune. Il est probable qu'après avoir défini le bienfait, Sénèque passait à l'examen de cette question : à qui faut-il donner des bienfaits ? La réponse était sans doute dans ce sens : « A ceux qui « en sont dignes ; mais ce choix n'est pas facile. » On s'attire l'inimitié de ceux que l'on n'oblige pas (9, 2). Les mœurs contemporaines, ou plutôt les mœurs de tous les siècles, sont corrompues par toute sorte de vices (9, 3-5 ; 10, 1-3). Le plus grave est l'ingratitude. Il faut cependant faire le bien, de préférence à ceux qui en auront de la reconnaissance, mais aussi, dans une certaine mesure, aux ingrats eux-mêmes (10, 4-5)<sup>1</sup>.

commode pour traduire *beneficia dare*, qui revient sans cesse dans l'ouvrage de Sénèque, en opposition à *beneficia accipere*. Sonntag, *op. cit.*, p. 12, note que le terme de *beneficium* n'est lui-même qu'une traduction approximative de *χάρις*.

1. Haebelin, *Quaestiones criticae in L. Annaei Senecae de beneficiis libros*, dans *Rhein. Mus.*, 45 (1890), p. 45-46, rétablit d'une façon différente le sens du passage disparu. Ma restitution s'appuie sur un développement symétrique, II, 18, 2-3 : *a quibus ergo accipiemus ? ut breuiter tibi respondeam : ab his quibus dedissemus*. Sonntag, *op. cit.*, p. 15, admet que la question examinée dans le passage mutilé était *quibus demus*. Friedrich, *Berl. phil. Woch.*, 34 (1911), 1501-1503, 1533-1536, nie qu'il y ait lacune, mais en proposant des interprétations inacceptables (voir plus loin, ch. IV, p. 158-159).

Sénèque examine ensuite quels bienfaits il faut donner. Il y a toute une gradation : il faut donner de préférence des choses nécessaires, en second lieu des choses utiles, en troisième lieu des choses agréables ; chacune de ces catégories se subdivise, et, dans le choix des objets à distribuer, on doit tenir compte des circonstances et des personnes. Qu'on s'attache surtout à donner des choses durables (11-12). Une anecdote sur Alexandre montre comment un don peut être mis en valeur (13). Par l'à-propos, on fait mieux apprécier ce qu'on accorde ; il n'y a de bienfait véritable que lorsque le donateur fait preuve de discernement (14-15).

## Livre II :

Sénèque va indiquer comment il faut donner. Avant tout, il faut donner de bonne volonté, sans retard et sans hésitation. On ajoute beaucoup de prix aux bienfaits en devant la demande (1-2), et aussi en les accompagnant de paroles bienveillantes (3) ; un bienfait accordé lentement, comme à regret, après des instances réitérées, avec des mots de reproche, perd toute valeur (4-6). Sénèque rapporte une anecdote en ce sens (7-8). Pour des raisons analogues, s'il y a des bienfaits qu'il convient d'accorder en public, d'autres doivent être donnés en cachette, certains même à l'insu de l'obligé (9-10)<sup>1</sup>.

Il ne faut jamais rappeler soi-même le bien qu'on a fait, et il faut éviter l'orgueil : il corrompt tous les mérites auxquels il se mêle (11-13).

Le bienfait consiste parfois à refuser un service qui serait nuisible à celui qui le sollicite (14).

On doit proportionner ses bienfaits et à ses propres facultés, et à la personne de l'obligé ; Sénèque illustre ce précepte par des anecdotes et par une comparaison (15-17).

Les règles de conduite que Sénèque vient de déterminer pour le bienfaiteur ont comme contrepartie celles que doit suivre l'obligé (18, 1-2).

1. Les dernières lignes du ch. 10, à partir de *quidni*, doivent être rattachées au ch. 11.

De qui faut-il recevoir des bienfaits ? De ceux à qui, si les circonstances l'avaient permis, nous aurions nous-mêmes donné, de ceux dont l'amitié est désirable (18, 3-5). Il faut mettre à part les cas de force majeure, dans lesquels nous n'avons pas la liberté du refus : ce qu'on accepte par contrainte n'est pas un bienfait (18, 6-8, et 19). A ce propos, Sénèque discute le cas de Brutus, et de ses relations avec César (20). Il énumère ensuite quelques exemples de bienfaits qu'il ne faut pas recevoir (21).

Comment faut-il recevoir les bienfaits ? En manifestant une joie qui est une preuve de reconnaissance (22). Il ne faut pas se cacher pour recevoir ou pour remercier (23), ni médire de son bienfaiteur, ni accueillir les bienfaits d'un air indifférent ou dédaigneux (24), mais montrer tout de suite qu'on veut être reconnaissant (25).

Les causes de l'ingratitude sont la vanité, la cupidité (26-27), et surtout l'envie (28). Ces passions nous rendent ingrats même envers les dieux, qui ont tant fait pour nous (29). Il est cependant facile de leur témoigner sa gratitude : c'est rendre un bienfait que de le recevoir de bon cœur (30).

Sénèque développe cette maxime et la défend contre les objections. En matière de reconnaissance, la volonté est tout. L'échange de services peut s'ajouter à la reconnaissance ; mais elle existe même si cet échange n'a pas lieu (31-33). Les objections ont pour origine la pauvreté du langage, qui confond sous le même mot le bienfait et l'objet matériel qui en est l'instrument (34). Sans doute l'obligé ne doit pas se croire entièrement délié parce qu'il a répondu au bienfait par un sentiment de gratitude ; mais il peut, à partir de ce moment, attendre sans inquiétude une occasion de s'acquitter de façon complète en rendant l'équivalent matériel du bienfait (35).

### Livre III :

L'ingratitude, vice que tout le monde condamne, a souvent pour cause l'oubli : c'est la forme d'ingratitude la plus grave (1-2). L'oubli lui-même s'explique par l'habitude qu'ont les hommes de se tourner tout entiers vers

l'avenir, de négliger les biens acquis et les bonheurs passés (3-4). Beaucoup de bienfaits sont peu à peu perdus de vue, parce qu'on ne se plaît pas à y ramener sa pensée (5).

L'ingratitude doit-elle être punie par la loi? Sénèque répond négativement. Si une loi châtiât l'ingratitude, il n'y aurait plus de mérite à être bienfaisant ni reconnaissant. En outre une telle loi rencontrerait, dans l'application, des difficultés insurmontables, parce qu'il est impossible de définir et d'estimer le bienfait avec la précision que suppose une action en justice. L'objection tirée des droits spéciaux que la loi reconnaît aux parents est sans portée (6-12). En l'absence de la loi imaginée, les bienfaits sont donnés plus volontiers, avec plus de discernement. Il est à souhaiter que dans les relations sociales, on puisse diminuer le rôle des précautions légales et des formalités intéressées (13-15). Des condamnations qui mettraient en lumière la fréquence de l'ingratitude risqueraient d'augmenter le nombre des ingrats (16). L'ingrat est suffisamment puni par l'opinion publique et par sa propre conscience (17).

Peut-il y avoir bienfait d'esclave à maître? Des philosophes le nient: Sénèque réfute leurs arguments<sup>1</sup>. L'âme est indépendante de la fortune, et la vertu n'est pas interdite à l'esclave. L'activité de l'esclave s'exerce dans un rayon assez large pour que les bienfaits à l'égard du maître puissent y trouver place (18-22). Sénèque rapporte une série d'exemples historiques à l'appui de son opinion (23-27). Il y a une égalité originelle entre tous les hommes; le mérite personnel seul les classe véritablement. Ceux qui méprisent les esclaves sont esclaves eux-mêmes (28).

Les enfants peuvent-ils faire à leurs parents plus de bien qu'ils n'en ont eux-mêmes reçu? Sénèque l'affirme. Le don de la vie, dû aux parents, a rendu possibles tous les bienfaits ultérieurs des enfants: mais il ne faut pas en conclure qu'il soit plus important que tout autre bienfait. En lui-même, le don de la vie est insignifiant (29-31). Beau-

1. La phrase où il prenait position, et le commencement de sa réfutation, ont disparu dans une lacune (voir plus loin, ch. iv, p. 159).

coup de pères ne sont connus que par la gloire de leurs fils : ceux-là ont reçu plus qu'ils n'avaient donné (32) ; et, en dehors de tout exemple historique, on peut imaginer des hypothèses où la supériorité des bienfaits filiaux sur les bienfaits paternels est incontestable (33)<sup>1</sup>. La thèse de Sénèque se démontre par de nombreux raisonnements (34-35) : Loin de diminuer la piété filiale, cette opinion la rend plus forte et plus efficace (36). Les exemples ne manquent pas de faits admirables où la piété filiale se manifeste (37) ; cette émulation, cette rivalité de bienfaits entre pères et fils est très belle (38).

#### Livre IV :

Une question particulièrement importante est celle-ci : la bienfaisance et la reconnaissance sont-elles choses désirables en elles-mêmes ? Oui, car aucun calcul d'intérêt ne doit se mêler à la vertu. Nous avons ici une application du principe général, que le bien est désirable en soi (1). Les épicuriens soutiennent la thèse contraire, qui subordonne la vertu au plaisir (2). Mais si la bienfaisance avait pour origine l'intérêt, on ne chercherait à obliger que les riches ; les dieux n'accorderaient pas de bienfaits aux hommes. Or les bienfaits des dieux sont réels, universels, infinis (3-6). C'est jouer sur les mots que de les attribuer non aux dieux, mais à la nature : il est indifférent qu'on emploie l'un ou l'autre de tous les noms par lesquels on peut désigner la divinité (7-8).

Nous devons choisir nos obligés ; car, sans discernement, le bienfait n'existe pas. Mais ce ne sont pas les considérations d'intérêt qui déterminent ce choix. Il y a beaucoup de cas où l'on fait le bien tout en sachant qu'on n'a aucune chance d'être payé de retour (9-11)<sup>2</sup>. Souvent même le bienfaiteur agit à son propre détriment. La bienfaisance, comme toutes les vertus, implique désintéressement (12-

1. Il y a lieu de rattacher au ch. 31 le § 32, 1, et au ch. 33 le § 32, 6.

2. A l'intérieur de ce développement, la répartition en chapitres serait plus satisfaisante, si l'on rattachait le § 3 du ch. 9 au ch. 10, et les §§ 4-5 du ch. 10 au ch. 11.

14) <sup>1</sup>. Parce que la bienfaisance nous plaît en elle-même, nous nous attachons à nos propres bienfaits, et aux gens que nous avons obligés (15).

La reconnaissance aussi doit être pratiquée pour elle-même, et non par calcul. Les méchants, en se faisant passer pour vertueux, rendent hommage à la vertu et prouvent qu'elle est désirable en soi (16-17). Inversement, l'ingratitude est condamnable en elle-même: par elle, l'existence humaine deviendrait impossible (18). Epicure est inconséquent, car il prescrit le respect de la divinité, et la divinité, dans sa doctrine, ne fait rien ni pour ni contre nous: il y a donc un bien en soi (19). Des avantages peuvent être attachés à la reconnaissance; mais ils n'en sont pas inséparables, et c'est ne pas être reconnaissant que de les avoir en vue (20). La reconnaissance peut exister sans se traduire en actes, sans se manifester extérieurement: il est évident alors qu'elle est désintéressée (21). Nous cherchons à être reconnaissants même à l'heure de la mort. Le profit qui souvent suit la vertu n'en est jamais que l'accessoire (22). Il en est des vertus comme des astres, qui sont plus admirables encore qu'utiles (23-24). L'exemple des dieux est la règle suprême de la morale: or les dieux sont désintéressés (25).

Faut-il donner des bienfaits aux ingrats que l'on connaît pour tels? Sénèque répond à cette question en distinguant deux sens du mot « ingrat »: est ingrat, au sens stoïcien, quiconque n'est pas arrivé à la sagesse, et n'est exempt par conséquent d'aucun vice; est ingrat, au sens courant, celui qui a un penchant naturel à l'ingratitude. On fera du bien aux ingrats de la première catégorie, car elle comprend toute l'humanité, mais non à ceux de la seconde (26-27). Si les dieux font du bien même aux ingrats, c'est qu'il s'agit de bienfaits qui s'étendent nécessairement à tous les hommes; lorsqu'une sélection est possible, l'ingrat doit être exclu (28). On peut cependant rendre aux ingrats de menus services, qui ne sont pas à proprement parler des

1. Le § 1 du ch. 15 se rattache au ch. 14.

bienfaits (29). On peut aussi faire du bien à des individus qui en sont personnellement indignes, par égard aux mérites de leurs ancêtres ; la providence divine, dans les faveurs qu'elle distribue, tient compte des titres acquis par les ancêtres, ou de ceux qu'acquerront les descendants (30-32).

Aucun moyen ne permet de distinguer avec certitude ceux qui seront ingrats : en cette matière comme en toute action humaine, il faut se guider par les vraisemblances (33, et 34, 1-2). Il peut arriver qu'après avoir promis un bienfait à quelqu'un, on le reconnaisse pour un ingrat : la promesse, dans ce cas, doit-elle être tenue ? Cette difficulté est dirigée contre les stoïciens, qui affirment l'infaillibilité du sage : mais le sage prévoit toujours des modifications éventuelles à ses décisions (34, 3-5). Que le véritable caractère de l'intéressé se soit révélé, c'est un fait nouveau qui annule la promesse (35). On la tiendra cependant, si la chose promise est de faible valeur (36). Des exemples éclaireront la pensée de Sénèque (37-39).

Faut-il répondre, à tout prix et en toute circonstance, à un bienfait par un bienfait équivalent ? Non, car cette restitution ne dépend pas uniquement de notre volonté. Sachons rester l'obligé de notre bienfaiteur (40).

#### Livre V :

Le sujet véritable de l'ouvrage a été traité dans les livres qui précèdent. Sénèque passe maintenant à des questions connexes, qu'il n'est pas indispensable, mais qu'il n'est pas inutile d'examiner. Libéralis aime à entendre parler des bienfaits, parce qu'il fait lui-même beaucoup de bien (1).

A-t-on raison de dire qu'il est honteux d'être vaincu dans un échange de bienfaits ? Non, car l'homme de bien ne peut être vaincu dans une lutte de ce genre : par l'âme, par l'intention, qui seule importe, il sera toujours égal à son rival. Il est indifférent qu'il y ait ou non équivalence dans les objets matériels (2-3). Souvent on ne peut répondre aux bienfaits par des bienfaits : ainsi lorsqu'on

est l'obligé d'un roi, ou d'un sage ; c'est souvent aussi le cas pour les bienfaits qu'on reçoit de ses parents : il n'y a là ni défaite ni honte (4-5). Sénèque illustre cette idée par des réflexions sur les rapports de Socrate et du roi Archélaüs (6).

Peut-on être son propre bienfaiteur, et se devoir de la reconnaissance à soi-même ? Ceux qui répondent affirmativement tirent leurs arguments de certaines expressions usuelles (7). Sénèque réfute leur opinion : bienfaisance et reconnaissance supposent nécessairement deux personnes (8-11).

L'examen de ces subtilités n'est pas absolument condamnable : c'est une gymnastique pour l'esprit (12, 1-2). Il en est de même pour les difficultés qu'on propose aux stoïciens : on soutient que d'après leur doctrine il ne peut y avoir d'ingrats ; car l'homme de bien est, par définition, exempt de vice ; et le méchant, par définition, ne peut recevoir de bienfaits, puisqu'aucun contact n'est possible entre le bien et lui (12, 3-7). Sénèque répond que si le méchant est hors d'état de recevoir un bienfait proprement dit, il reçoit des quasi-bienfaits, des avantages extérieurs qui rentrent dans la catégorie des *commoda et expetenda* : pour lui tout doit se passer comme si ces quasi-bienfaits étaient des bienfaits au sens propre, et, s'il n'en est pas reconnaissant, il est ingrat (13-14). — Inversement, dit-on, d'après la doctrine stoïcienne, tout le monde est ingrat, car personne n'est sage, et quiconque n'est pas sage a tous les vices. Sénèque répond qu'en effet l'ingratitude est un mal universel. Il rappelle quelques exemples éclatants d'ingratitude envers la patrie (15-16), et d'ingratitude publique envers les grands hommes ; il n'est personne qui n'ait à se plaindre d'un ingrat, parce qu'il n'est personne qui ne soit ingrat (17).

Dans quelle mesure dois-je être reconnaissant des bienfaits reçus, non par moi personnellement, mais par les miens ? Après une discussion en forme de dialogue, Sénèque conclut qu'il faut tenir compte, dans chaque cas, de l'intention du bienfaiteur : je suis son obligé si, en rendant

service à quelqu'un des miens, il a pensé à moi (18-19).

Peut-il y avoir bienfait quand le bienfaiteur agit contre la volonté de l'obligé ? Oui, dans certains cas (20, 1-3). Sénèque examine rapidement, ensuite, l'hypothèse d'un acte qui, sans être à proprement parler utile à l'obligé, peut néanmoins être qualifié de bienfait (20, 4-5) <sup>1</sup>.

Peut-on rappeler à ses obligés les bienfaits qu'ils ont reçus, et demander à être payé de retour ? Cette revendication est permise en cas de nécessité (20, 6-7, et 21). Beaucoup d'obligés ont besoin d'un simple avertissement pour faire leur devoir : en leur donnant cet avertissement, on les soustrait au danger d'être ingrats (22-23). Sénèque rapporte une anecdote en ce sens (24). L'évocation discrète du bien dont on est l'auteur est légitime (25).

#### Livre VI :

Les questions qui restent à voir seront, au gré de Libéralis, étudiées ou seulement indiquées (1).

Un bienfait peut-il être retiré ? Non, car l'action immatérielle qui est l'essence du bienfait est irrévocable. La matière du bienfait peut être enlevée à qui l'a reçue ; le bienfait même est immuable (2). Aussi, la seule richesse véritable, définitive, c'est ce que l'on a donné (3). Lorsque des torts ultérieurs du bienfaiteur compensent le bienfait et libèrent l'obligé de sa dette de reconnaissance, le bienfait ancien n'en existe pas moins. C'est à l'intéressé à voir dans quelle mesure le ressentiment de l'injure subie annule sa gratitude antérieure (4-6).

Devons-nous de la reconnaissance à ceux qui nous ont fait du bien sans le vouloir ? Non, qu'il s'agisse de ceux qui nous font du bien à leur insu, ou de ceux qui nous font du bien malgré eux, alors qu'ils désiraient nous faire du mal. Le bienfait n'existe que par l'intention de l'auteur (7-9) <sup>2</sup>. Pour qu'on soit l'obligé de quelqu'un, pour qu'il y

1. Un chapitre distinct devrait être formé par les §§ 6-7 du ch. 20.

2. La première ligne du ch. 8 (*beneficium aliquis nesciens accipit, nemo a nesciente*) est en réalité la dernière du ch. 7.

ait eu bienfait, il faut qu'il y ait eu concours de l'acte et de l'intention (10-11).

Devons-nous de la reconnaissance à celui qui nous a fait du bien dans son propre intérêt? Aucune, si, en agissant, il n'a songé qu'à lui-même; mais nous sommes ses obligés s'il avait en vue notre intérêt en même temps que le sien. Sénèque explique sa pensée par un exemple (12, 13, et 14, 1-2)<sup>1</sup>. Lorsqu'il s'agit d'un service rétribué, il n'y a pas lieu à reconnaissance (14, 3-4). Cependant le cas des médecins et des précepteurs est à part: nous leur devons, outre la rémunération de leur travail, de la gratitude, quand ils apportent dans leur office une intention amicale, une volonté de bienfaisance (15-17)<sup>2</sup>.

Nous sommes obligés par les bienfaits collectifs: mais l'obligation, dans ce cas, n'est pas personnelle; elle est collective comme le bienfait (18-19). Nous devons de la reconnaissance aux astres, d'autant plus qu'il leur est impossible d'interrompre leurs bienfaits: les volontés divines sont immuables, et ont été établies, dès l'origine, pour être bienfaisantes aux hommes (20-23). L'homme reçoit, même malgré lui, les bienfaits des dieux, comme l'enfant reçoit, même malgré lui, les bienfaits des parents (24).

Est-il permis de souhaiter du mal à son bienfaiteur, pour avoir l'occasion de se montrer reconnaissant? Cet état d'esprit est très blâmable; ces vœux impies sont en réalité une forme de l'ingratitude, et l'on cherche vainement à les justifier par des sophismes (25-28). Nous devons au contraire souhaiter que notre bienfaiteur soit toujours heureux et puissant; on peut manifester sa reconnaissance aux gens favorisés de la fortune: il suffit de leur dire la vérité, et d'être ainsi pour eux un ami sincère (29-30). Les

1. La division en chapitres serait plus satisfaisante, ainsi modifiée: ajouter au ch. 12 la première partie du ch. 13, jusqu'à «... *quam me tibi?* » (13, 3); ajouter, d'autre part, au ch. 13 les §§ 1-2 du ch. 14; le ch. 14 commencerait à *illos ex toto praeferibo* (présentement 14, 3). La seconde de ces corrections est indiquée, dans l'éd. Hosius, par l'alinéa, mais non la première.

2. La première phrase du ch. 16 (*de infinitum erit... à parvo magna constare*) appartient au ch. 15.

exemples de Xerxès et d'Auguste le prouvent (31-32). Il n'y a guère d'amis dignes de ce nom dans les foules qui se pressent autour des grands pour leur faire la cour (33-34)<sup>1</sup>. C'est être ingrat que de vouloir s'acquitter trop vite et à tout prix (35-37). Les vœux impies ne tombent pas sous le coup de la loi (38). Mais ils sont condamnés par la morale. La reconnaissance ne doit pas être inquiète; il n'y a pas moins de mérite à être le dépositaire d'un bienfait qu'à en être l'auteur (39-43)<sup>2</sup>.

### Livre VII :

L'ouvrage est tout près de sa fin. Ce qui reste à dire est fait surtout pour développer l'ingéniosité de l'esprit (1, 1-2). Le philosophe Démétrius a raison de préférer aux subtilités l'enseignement des quelques vérités fondamentales qui constituent la morale (1, 3-7) : elles assurent au sage la constance et le calme; pénétré d'elles, il possède tout et ne désire rien (2-3).

On oppose aux stoïciens cette difficulté : comment peut-on donner quelque chose au sage, si tout lui appartient? Et comment peut-on donner quelque chose à un ami, si les biens des amis sont communs? L'embarras disparaît si l'on comprend correctement la formule : « Tout appartient au sage » (4-6). On répond de même à la difficulté analogue que Bion imaginait concernant les sacrilèges (7, 1-3). Tout appartient au sage, mais il y a beaucoup de choses dont il n'accepterait pas la propriété positive (7, 4-5); Démétrius refuserait éloquentement le luxe et la richesse, si on les lui offrait (8-10), comme il a refusé les présents de Caligula (11). Il faut entendre de la même façon la formule : « Les biens des amis sont communs » (12).

Il y a ici une lacune<sup>3</sup>. Les quelques lignes qui forment le ch. 13 expriment cette idée : tous les bienfaits, en eux-mêmes, sont égaux entre eux; il n'y a différence de quan-

1. La coupure entre les ch. 33 et 34 doit se placer après le § 3 du ch. 33.

2. La première phrase du ch. 40 (jusqu'à *non dedisset*) appartient au ch. 39.

3. Voir plus loin, ch. iv, p. 150.

tité que dans la matière du bienfait. Nous avons ainsi la conclusion d'une question dont la plus grande partie a disparu<sup>1</sup>.

Celui qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour rendre un bienfait doit-il être considéré comme l'ayant rendu? Oui, car la bonne volonté et l'effort suffisent, sans la réalisation, qui ne dépend pas de nous (14-15). En pareil cas, le bienfaiteur se tiendra pour payé de retour par la simple intention; mais l'obligé, de son côté, persévérera dans ses tentatives pour s'acquitter effectivement (16, 1-4).

Doit-on rendre les bienfaits qu'on a reçus d'un sage, lorsque, par la suite, le bienfaiteur a cessé d'être sage et est devenu méchant? Oui, qu'il s'agisse de bienfaits au sens courant du mot, ou de bienfaits véritables, tels que le sage seul peut les donner et les recevoir: il n'importe pas que le bienfaiteur soit maintenant, par sa faute, hors d'état de recevoir ce qui lui est rendu (de 16, 5 à 19, 4)<sup>2</sup>. Même dans les cas extrêmes, qui mettent le méchant hors la loi commune de l'humanité, je suis encore tenu de rendre les bienfaits passés, si je le puis sans nuire à personne (19, 5-9, et 20). Une anecdote montre qu'on ne doit jamais garder ce dont on n'est pas légitimement propriétaire (21).

Le précepte « que le bienfaiteur doit oublier le bien qu'il a fait » n'est pas à entendre dans l'extrême rigueur; l'exagération est utile dans la formule des maximes: mais en pratique, on a le droit de rappeler ses bienfaits à des obligés oublieux ou distraits. C'est ce que faisait Socrate (22-23).

Un dernier point reste à examiner: comment faut-il supporter les ingrats? Il convient de garder son calme, de

1. Cette question aussi pouvait se rattacher aux paradoxes stoïciens: tous les bienfaits sont égaux, comme toutes les vertus et toutes les fautes sont égales.

2. La division en chapitres serait à modifier ainsi: ch. 17, de *ideoque hanc quaestionem à stultitia morbus est animi* (= présentement §§ 5-6 du ch. 16); ch. 18, de *distinguendum hoc à penes illum erit culpa, non penes me* (= présentement ch. 17 et 18); ch. 19, de *reddere est, inquit... à quale ab illo potest accipi* (= présentement §§ 1-4 du ch. 19); ch. 20, de *quid si, inquit... à si non redderem, sed darem* (= présentement §§ 5-9 du ch. 19, et ch. 20).

ne pas regretter le bien qu'on a fait, d'avoir présents à l'esprit tous les mobiles qui expliquent l'ingratitude (26). En observant les mœurs publiques, on songe à l'état d'une ville prise d'assaut et mise au pillage : on ne saurait s'étonner de rencontrer des ingrats (27). Chacun de nous, en faisant un retour sur lui-même, trouvera de l'ingratitude en lui (28). L'attitude la plus habile et la plus sage à l'égard des ingrats est l'indulgence et la patience ; c'est l'exemple que nous donnent les dieux (29-31) <sup>1</sup>. L'ingrat ne porte tort qu'à lui-même, et la grandeur d'âme consiste à persévérer, malgré les ingrats, dans le bien (32).

Que les sept livres du *de Benef.* n'aient pas une composition méthodique, c'est ce que le résumé précédent suffit à faire apparaître. M. Paul Thomas va trop loin quand il déclare <sup>2</sup> : « Cet ouvrage est le plus mal composé, le plus « décousu, de tous ceux de Sénèque : il serait aussi difficile « que peu utile d'en donner une analyse ». Mais Sonntag <sup>3</sup> s'écarte davantage encore de la réalité, quand il découvre dans le *de Benef.* un plan régulier, dont le mérite reviendrait d'ailleurs à Hécaton, source de Sénèque. Sénèque, dit Sonntag, a modifié le plan d'Hécaton en distinguant les questions générales d'une part, la casuistique de l'autre ; par suite il n'y a plus chez Sénèque, à la différence de ce qui se passait dans l'ouvrage grec, coïncidence entre la division du fond et la division en livres ; mais, malgré cette modification, la disposition originelle est reconnaissable, et reste claire. — Quel qu'ait été l'ordre suivi par Hécaton, il est certain que la division en livres n'est pas bien articulée chez Sénèque : le livre I chevauche sur le livre II <sup>4</sup> ; le développement sur l'ingratitude est partagé entre les

1. Les dernières lignes du ch. 28, à partir de *meliozem illum facies*, se rattachent au ch. 29 ; et le § 1 du ch. 31, au ch. 30.

2. *Morceaux choisis de Sénèque*, 8<sup>e</sup> éd., Paris, 1918, p. 145.

3. *Op. cit.*, p. 59 sqq.

4. Dans une composition bien équilibrée, le livre I aurait contenu les conseils au bienfaiteur ; le livre II, les conseils à l'obligé.

derniers chapitres du livre II et le livre III. Mais en outre, contrairement à ce que croit Sonntag, les sept livres n'ont pas été conçus d'ensemble et rédigés d'une traite : l'ouvrage s'est développé par prolongements successifs<sup>1</sup>.

Les livres I et II auraient pu se suffire. Ils traitent le sujet des bienfaits conformément à ce plan :

Introduction : importance de la question (I, 1-4).

Définition du bienfait (I, 5-9, jusqu'à la lacune qui suit 9, 1).

Première partie (appelée *prior pars*, II, 1, 1) : préceptes qui s'appliquent au bienfaiteur :

- a) à qui il faut donner (I, 9-10) ;
- b) ce qu'il faut donner (I, 11-15) ;
- c) comment il faut donner (II, 1-17).

Seconde partie (appelée *altera pars*, II, 18, 1) : préceptes qui s'appliquent à l'obligé :

- a) de qui il faut accepter des bienfaits (II, 18-21) ;
- b) comment il faut recevoir (II, 22-25) ;
- c) comment il faut se tenir en garde contre l'ingratitude (II, 26-35).

Les livres III et IV forment un second groupe, par lequel Sénèque a tenu, dès l'origine, à compléter les livres I et II : à l'exposé des principes généraux il jugeait nécessaire d'ajouter l'examen de « questions » particulières. Les livres III et IV se subdivisent ainsi :

Introduction : sur l'ingratitude (III, 1-5).

Question a) L'ingratitude et la loi pénale (III, 6-17).

Question b) Esclaves et maîtres (III, 18-28).

Question c) Enfants et parents (III, 29-38).

Question d) Valeur intrinsèque de la bienfaisance et de la reconnaissance (IV, 1-25).

Question e) Conduite à tenir envers les ingrats connus comme tels (IV, 26-39).

Question f) Les obligés qui veulent se libérer trop hâtivement (IV, 40).

Parmi ces questions, la question d est importante : elle

1. Voir plus haut, p. 32 sqq. ; Sonntag, p. 4-6.

intéresse le fondement même de la morale ; elle a pour sujet le conflit de l'idéalisme et de l'utilitarisme. Mais les questions qui l'encadrent (*a, b, c, e*) ne sont guère que de la casuistique d'école. Quant à la question *f*, réduite à un chapitre qui tient lieu de conclusion, elle se rattache mal à l'ensemble des livres III-IV : elle pose un problème d'une autre nature et le développe, sommairement d'ailleurs, sur un autre ton.

Les livres I-IV sont désignés (V, 1, 1) par la formule *in prioribus libris* : de l'aveu même de Sénèque<sup>1</sup>, l'ouvrage pourrait, une fois écrits ces quatre livres, ne pas recevoir d'addition, et Sénèque se reproche un peu d'y ajouter des développements qui ne concerneront guère les mœurs, et qui mettront surtout en lumière les ressources de son esprit. Cependant, puisque Libéralis le demande, il va joindre, à l'essentiel, l'accessoire<sup>2</sup> ; il donnera pêle-mêle ce qui, à l'occasion, peut être utile dans la conduite de la vie, et ce qui est pur jeu de l'esprit<sup>3</sup> ; et, le sujet épuisé, il cherchera, pour remplir un dernier livre, si les livres précédents ne comportent pas quelques addenda<sup>4</sup>.

Les subdivisions sont les suivantes :

Pour le livre V, après un chapitre d'introduction :

- a) Examen de la maxime : *turpe est beneficiis uinci* (2-6).
- b) Le bien qu'on se fait à soi-même (7-11).
- c) Difficultés tirées des paradoxes stoïciens (12-17).
- d) Les bienfaits indirects (18-19).
- e) Les bienfaits qui se réalisent contre la volonté de l'obligé (20, 1-5).
- f) Les droits du bienfaiteur sur l'obligé (de 20, 6 à 25).

Pour le livre VI, après un chapitre d'introduction :

- a) *An beneficium eripi possit* (2-6).
- b) Le bien fait involontairement (7-11).

1. V, 1, 1 : *uidebar consummasse propositum..*

2. V, 1, 2 ; cf. V, 12, 1-2.

3. VI, 1.

4. VII, 1, 1-2 : ... *exhausta materia circumspectio non quid dicam, sed quid non dixerim... si quid effugit recolligo...*

c) Le bienfaiteur qui avait en vue son propre intérêt (12-17).

d) Les bienfaits collectifs (18-24).

e) Une forme mauvaise de reconnaissance (25-43).

Pour le livre VII, après une introduction de trois chapitres sur le sage :

a) Difficultés tirées des paradoxes stoïciens (4-12).

b) Égalité des bienfaits (13).

c) Valeur de l'intention chez l'obligé (de 14 à 16, 4).

d) Hypothèse d'un changement dans le caractère du bienfaiteur (de 16, 5 à 21).

e) Droits du bienfaiteur sur l'obligé (22-25).

f) Attitude à garder envers les ingrats (26-32).

Dans ces trois derniers livres, les questions ne s'accrochent les unes aux autres que par des transitions artificielles<sup>1</sup>; il n'y a pas d'enchaînement logique. Mais il est à noter que, avec une régularité qui sans doute n'est pas fortuite, les questions qui ne sont pas d'éristique pure, qui présentent un intérêt véritable pour le psychologue et le moraliste, viennent à la fin de chaque livre. Lorsque Sénèque et son lecteur sont fatigués par la sécheresse et la subtilité des casuistes. Ce sont les questions *f* du livre V, *e* du livre VI, *e* et *f* du livre VII; le dernier chapitre du livre IV avait déjà le même caractère.

Écrites en plusieurs moments, les différentes parties du *de Benef.* ne sont pas liées d'une façon serrée : aussi trouve-t-on le même sujet traité en plus d'un passage. La discussion est ramenée à quatre reprises sur les bienfaits des dieux (II, 29; IV, 3-8; 23-25; VI, 20-23). Le dernier chapitre du livre IV esquisse un développement que donne sous une forme complète la question *e* du livre VI. Les services que peut rendre aux rois la conversation d'un sage sont exposés V, 6, et VI, 31-34. VII, question *c*, revient sur un thème déjà développé au livre II, 30-35<sup>2</sup>. VII, ques-

1. Voir plus loin, ch. vi, p. 272 sqq.

2. Sénèque l'indique lui-même, VII, 14, 1: *haec quoque quae uenit quaestio profligata est in prioribus.*

tion *e*, répète V, question *f*. Il aurait été logique enfin de rapprocher VII, question *a*, de V, question *c*.

Surtout, pour que l'ouvrage laissât une impression d'ordre et d'unité, il aurait fallu que d'un bout à l'autre Sénèque eût présents à l'esprit les principes qui normalement devaient dominer toute sa théorie des bienfaits. Que le bienfait, disposition de l'âme, soit à distinguer de l'objet matériel qui est donné et reçu ; que l'échange de bienfaits ne soit nullement assimilable à un échange de marchandises, ni au prêt et au remboursement d'une somme d'argent, ni, en un mot, à une affaire ; que la bienfaisance et la reconnaissance résident essentiellement dans l'intention, et puissent exister même sans se traduire en actes extérieurs, ce sont les idées qui résument la doctrine stoïcienne des bienfaits, et, de fait, Sénèque les exprime <sup>1</sup>. Mais il arrive qu'il les perde de vue et qu'il prenne une position toute différente : I, 11-12, il faut choisir les présents que nous faisons de façon à nous assurer une gratitude durable ; VI, 10-11, le bienfait n'existe que si l'acte s'ajoute à la bonne volonté. Plus d'une discussion casuistique pourrait être sensiblement abrégée si Sénèque rappelait en temps opportun sa propre définition du bienfait, et ses idées sur la valeur de l'intention : ainsi les questions V, *b* ; V, *d* ; VII, *d* ; ainsi encore les développements qui terminent le livre VI.

En réalité, malgré ses affirmations répétées, et ses professions de foi stoïcienne, Sénèque n'a pas réussi à prendre nettement parti entre les deux conceptions du bienfait, acte purement désintéressé qu'on doit accomplir parce qu'il est le bien en soi, ou bien acte utile à l'individu, à la société, à l'espèce, liant les hommes par un commerce de services. Tout en proclamant en maints endroits qu'un bienfait n'est pas un prêt, Sénèque va chercher sans cesse des expressions figurées dans la langue financière, et emploie, pour décrire les relations du bienfaiteur et de l'obligé, les termes qui s'appliquent proprement au créancier et au

1. I, 2 ; 5-7 ; II, 34-35 ; IV, 3 sqq. ; 21 ; V, 2-4 ; VI, 2 ; VII, 11-15.

débiteur. Ces menus faits de vocabulaire trahissent une hésitation foncière de sa pensée.

Si la cohésion de l'œuvre est ainsi compromise sur un point capital, il n'est pas étonnant que nous ayons à relever des contradictions de détail, et des imperfections dans le plan. L'*admonitio*, qui est formellement interdite aux livres I (12, 1) et II (10, 4), est autorisée et même prescrite aux livres V (21 sqq.) et VII (22 sqq.). L'expression *beneficiis uinci*, condamnée au livre V (2 sqq.), était adoptée par Sénèque au livre III (36-38)<sup>1</sup>. Le médecin, assimilé d'abord à un commerçant quelconque (IV, 13, 3), est mis plus loin dans une place à part (VI, 15-17). Il serait difficile de concilier, sur la question des bienfaits qu'on reçoit à son insu et contre sa volonté, les passages III, 12, 3, et V, 20, 1-3. Les ch. 14 et 15 du livre I, qui sont compris dans la subdivision *quae beneficia danda sint*, appartiennent par le fond à la subdivision suivante, *quemadmodum beneficia danda sint*, qui commence avec le livre II. Inversement, les ch. 14-17 (jusqu'au § 2 inclusivement) du livre II seraient mieux placés dans la partie précédente, *quae beneficia danda sint*.

Le *de Benef.* n'est donc pas réfractaire à l'analyse; mais l'analyse constate que l'ouvrage manque de coordination.

### *De Tranquillitate animi*

Sérénus expose à Sénèque l'état de son âme : il est hésitant entre le vice et la vertu, entre le monde et la sagesse, ballotté entre la simplicité et le luxe, entre le désir de se rendre utile et le goût de *potium*, entre le mépris et l'amour de la littérature (1).

Sénèque connaît ce mal, dont il ne faut pas s'effrayer, et dont il décrit à son tour les formes variées. Ce qui manque à Sérénus, c'est la *tranquillitas*, εὐθυμία (2).

Le remède indiqué par Athénodore était celui-ci : comme

1. Et aussi dans le *de Ira*, II, 32, 1.

la corruption des mœurs défend au sage de s'occuper des affaires publiques, qui seraient en principe le meilleur emploi de son activité, c'est par la réflexion philosophique et l'enseignement moral qu'il se rendra utile aux autres hommes, et qu'il évitera l'ennui (3).

Au jugement de Sénèque, Athénodore renonçait trop vite à l'action politique. L'homme de bien peut tenir sa place et jouer son rôle dans la cité, même en des circonstances défavorables ; l'exemple de Socrate le prouve (4-5).

Avant d'aborder les affaires, il faut, pour ne pas avoir de mécomptes, mesurer ses propres forces, et l'étendue de la tâche entreprise ; il faut en outre bien choisir ceux pour lesquels ou en compagnie desquels on se propose d'agir (6-7).

L'argent est un grand ennemi de la tranquillité. Aussi doit-on restreindre ses richesses, et s'interdire le luxe, même le luxe des livres (8-9).

Il y a des situations qui nous mettent dans la dépendance de la fortune : l'habitude aidera à en supporter les inconvénients, et la modération dans les désirs assurera le calme de l'esprit (10).

Quant au sage véritable, son indifférence aux choses extérieures est complète ; pour lui aucun événement n'est imprévu (11).

Qu'on se tienne en garde contre l'agitation superflue, mal très répandue dans la vie romaine ; les actions inutiles augmentent l'empire de la fortune sur nous (12-13).

Né soyons pas trop attachés à nos projets ; plaçons en nous-mêmes notre confiance et notre joie (14).

Il convient de ne pas s'affliger au spectacle des vices, mais d'en rire, ou, mieux encore, d'y rester indifférent (15).

Les malheurs qui frappent les gens de bien ne doivent pas être pour nous un motif de désespoir, mais un objet d'admiration, et un encouragement (16).

Enfin, il ne faut pas avoir une vie trop étudiée : il faut être simple, sans aller jusqu'à la négligence, et faire alterner dans un juste équilibre la solitude et le commerce des hommes, la tension d'esprit et le délassement (17).

On peut proposer pour ce traité le résumé que voici :

A. Description du mal qu'il s'agit de guérir (1-2).

B. Dans quelle mesure la participation aux affaires fournit un remède (3-7).

C. Principaux dangers qui menacent la *tranquillitas*, et moyens de les prévenir :

a) modes d'action : les richesses (8-9), les situations qui dépendent de la fortune (10-11), les agitations superflues de la vie mondaine (12-13) ;

b) dispositions morales : l'attachement à ses désirs et aux choses extérieures (14), le découragement devant les vices de l'humanité et les malheurs des gens de bien (15-16), le manque de simplicité (17).

Mais Sénèque ne fait rien pour aider le lecteur à percevoir ce plan. La seule division indiquée (6, 1) est une division de détail, et ne porte que sur les ch. 6-7. La dernière phrase du traité a l'air de contenir, sous forme de résumé, une division rétrospective : *habes... quae possint tranquillitatem tueri, quae restituere, quae subrepentibus utiis resistant* (17, 12) : mais cette phrase à trois membres n'est qu'une élégance de style ; rien, dans le *de Tranq.*, ne correspond aux trois hypothèses qu'elle distingue, calme existant à maintenir, calme perdu à retrouver, calme menacé à défendre. En fait, les ch. 8-17 ont l'aspect d'une énumération que ne domine aucun classement.

### De Otio

Ce traité est mutilé, au commencement et à la fin <sup>1</sup>.

Les §§ 1-3 du ch. 1 sont la dernière partie d'un développement où Sénèque exposait les avantages de la retraite, par laquelle on se soustrait à l'influence dangereuse de la foule.

1. Voir plus loin, ch. iv, p. 148-149.

Sérénus prend position contre Sénèque : la retraite est condamnée par les stoïciens (1, 4).

Sénèque va réfuter cette objection. Sans s'arrêter à plaider que l'exemple des anciens stoïciens, à défaut de leurs préceptes, suffirait à le justifier (1, 5)<sup>1</sup>, il démontrera d'abord qu'il est permis, à tout âge, de renoncer à l'action pour la méditation philosophique ; ensuite que ce droit appartient au moins, en toute hypothèse, à ceux qui ont pris leur part de la vie active et qui sont arrivés à la vieillesse (2).

Dans la pratique, stoïciens et épicuriens se rencontrent pour conseiller l'abstention de la vie publique, lorsque la corruption est générale (3, 1-4).

Vivre dans la retraite, ce n'est pas se refuser à être utile. Chacun de nous appartient à deux républiques : une cité temporelle, et la cité universelle, le monde. C'est la grande république que l'on sert quand on médite dans l'*otium* (3, 5, et 4)<sup>2</sup>.

Le souverain bien consiste à vivre conformément à la nature. Or la contemplation, tout autant que l'action, est dans la nature de l'homme, et suffit à remplir sa vie (5).

Le sage, dans sa retraite, ne se désintéresse pas de l'action : il est plus utile par ses méditations qu'il ne le serait par la participation aux affaires publiques. Tel a été le rôle des anciens stoïciens (6).

On peut concevoir trois genres de vie : vie de plaisir, vie de contemplation, vie d'action. Mais, en fait, les trois éléments se mêlent nécessairement dans chaque existence : il est donc permis de dire que toutes les morales approuvent la contemplation (7).

Aucune cité n'est telle que le sage puisse accepter de l'administrer : la retraite s'impose donc à son choix (8).

Il semble que le *de Ot.* ait compris une introduction qui

1. Il vaudrait mieux que le ch. 2 commençât avec ce § 5 du ch. 1, à : *hoc tibi in praesentia respondebo.*

2. Il y a lieu par conséquent de rattacher au ch. 4 le § 5 du ch. 3.

était un éloge de *l'otium*, et dont les dernières lignes subsistent (1, 1-3).

Ensuite Sénèque indique la thèse adverse, et pose sa propre division (1, 4-5, et 2).

Les ch. 3-8 appartiennent au développement du premier point.

La lacune finale, plus importante que la lacune initiale, a fait disparaître la dernière partie du premier point, et tout le second.

Le fragment conservé présente une série d'arguments qui ne paraissent pas méthodiquement ordonnés. Le thème du ch. 3, 1-2, est repris par le ch. 8; celui du ch. 3, 5, par le ch. 6. Les formules qui semblent indiquer une suite de preuves à l'appui de la même proposition : 7, 1, *primum... uideamus...*; 8, 1, *adice nunc quod...*, ne correspondent pas en réalité à un classement rigoureux : elles cousent l'une à l'autre des idées qui restent indépendantes logiquement. Il est probable que, si nous lisions le *de Ot.* sous une forme plus complète, cette impression de composition peu serrée se confirmerait.

---

### *De Providentia*

Sénèque n'a pas à démontrer l'existence de la providence : Lucilius ne la met pas en doute. Mais Lucilius veut savoir pourquoi les dieux permettent que des malheurs frappent les hommes vertueux : Sénèque lui fera comprendre quelles sont les relations de ces hommes avec les dieux (1).

Il ne peut arriver aucun mal aux gens de bien. Mais les choses extérieures font effort contre eux pour exercer leur vertu, et cet exercice est la condition de leur gloire. Les dieux les engagent dans des combats contre la fortune, parce que c'est le plus beau spectacle qui se conçoive (2).

Sénèque énumère les propositions qu'il va établir : si l'adversité s'attaque aux gens de bien, c'est dans leur propre intérêt; — c'est aussi dans l'intérêt de l'humanité; — les

gens de bien désirent eux-mêmes qu'il en soit ainsi; — ces événements sont amenés nécessairement par le destin; — les gens de bien peuvent paraître malheureux, mais ne le sont jamais (3, 1).

Sans l'adversité, les hommes vertueux ne pourraient faire l'expérience de leur vertu: c'est un honneur que d'être choisi comme adversaire par la fortune. Sénèque cite quelques exemples d'hommes grandis par l'adversité (3, 2-14). Les épreuves sont donc une manifestation de la bienveillance divine (4).

Il est de l'intérêt général que des événements contraires atteignent les gens de bien: autrement les hommes auraient des notions inexactes sur les vrais biens et les vrais maux (5, 1-2).

Les gens de bien acceptent de bonne volonté ces épreuves; ils voudraient devancer les intentions des dieux (5, 3-6).

Toutes choses sont réglées par un destin immuable. Si ce destin a lié étroitement la vertu et l'adversité, c'est qu'elles étaient inséparables; la vertu a besoin d'obstacles à surmonter (5, 7-11).

Les maux véritables n'ont point de contact avec les gens de bien; les accidents auxquels ils sont exposés ne portent que sur les choses extérieures, qui sont méprisables (6, 1-2).

Sénèque imagine que la divinité s'adresse aux hommes vertueux pour leur montrer qu'ils ne doivent pas se plaindre, et qu'ils ont la meilleure part. D'ailleurs la mort leur offre une libération toujours prête (6, 3-9).

---

Je suis de ceux qui croient que la fin du *de Provid.* est mutilée. Le traité s'arrête brusquement, au cours de la propopée de la divinité. Le développement devait se prolonger quelque temps encore; un sixième ou un cinquième du dialogue peut-être a disparu<sup>1</sup>.

Le fait même que tous les éditeurs ne s'accordent pas à reconnaître l'existence de cette lacune, et que le traité a pu

1. Voir plus loin, ch. IV, p. 155 sqq.

être regardé comme complet dans la forme qu'il a présentement, indique que la composition en est assez flottante.

Le *de Prouid.* est d'allure très oratoire<sup>1</sup> ; il est fait d'amplifications, et d'images accumulées. Sénèque, au moment où il l'écrit, réserve pour les *Questions Naturelles* et pour les *libri moralis philosophiae* les raisonnements techniques et les exposés complets<sup>2</sup>.

Le *de Prouid.* se résume ainsi :

Introduction : la question posée (1).

Première amplification, sur l'idée qui domine tout le livre : il faut que la vertu soit mise à l'épreuve (2).

Division en cinq points (3, 1).

Premier point (3, 2-14, et 4).

Second point (3, 1-2).

Troisième point (3, 3-6).

Quatrième point (3, 7-11).

Cinquième point (6, 1-2).

Prosopopée qui ramène l'idée principale (6, 3-9).

Donc une fraction importante du dialogue reste en dehors de la division ; et les cinq points qu'elle prévoit sont traités de façon fort inégale. Le premier, à peu près identique d'ailleurs au thème du ch. 2, est développé assez abondamment ; mais les quatre autres sont seulement indiqués. L'affirmation que l'adversité est nécessaire à la manifestation de la vertu revient sans cesse, à tous les moments de l'exposé ; elle fournit à elle seule à peu près toute la substance du *de Prouid.* Sénèque n'a cherché ni à ordonner une démonstration, ni à grouper ses matériaux par parties symétriques et équilibrées.

---

Ainsi, de tous les ouvrages auxquels Sénèque a donné la

1. Sur ce caractère rhétorique du *de Prouid.*, voir Schanz, § 454.

2. Comme, dans ces amplifications oratoires, les articulations et les étapes de la démonstration n'apparaissent guère, les éditeurs auxquels remonte la division du *de Prouid.* en chapitres ont été amenés naturellement à donner à ces chapitres une longueur très supérieure à la longueur moyenne adoptée pour ceux des autres traités de Sénèque.

forme du traité en un ou plusieurs livres, il n'en est aucun — à l'exception de la *Consol. à Helv.* — dont la composition soit vraiment régulière, aucun où l'on ne constate des répétitions, des contradictions, des manques de clarté, de logique ou de proportion dans l'ordre et la répartition des éléments.

---

## CHAPITRE III

### LES « LETTRES A LUCILIUS »

On peut se demander s'il y a lieu d'employer pour les *Lettres* le procédé qui vient d'être appliqué aux autres ouvrages, s'il convient de résumer chacune d'elles pour faire apparaître le thème ou les thèmes qui y sont mis en œuvre. Un recueil de lettres est, par définition, quelque chose de fragmentaire, de brisé ; on doutera peut-être qu'il soit utile de le réduire en sommaires. Cependant, il y a des lettres dont l'étendue est suffisante pour qu'il y ait intérêt à en dégager le plan : chacune des *Ep.* 94 et 95 équivaut à peu près aux trois quarts du *de Const.*, est sensiblement égale au texte conservé du *de Prouid.* et du livre I du *de Benef.* ; quatorze lettres sont de dimension égale ou supérieure à ce qui nous reste du *de Ot.* Il est légitime que nous examinions de la même façon que les traités ces lettres longues. Mais alors nous sommes entraînés à étendre la même méthode à toute la collection, faute de pouvoir tracer une ligne de démarcation entre les lettres longues et les autres.

Je donne donc ci-après le résumé des 124 *Lettres à Lucilius* qui nous sont parvenues<sup>1</sup>. Ce sera, au surplus, un moyen de reconnaître si le recueil est construit sur un plan général, et si, répondant à un dessein préconçu, il est l'équivalent exact d'un grand traité, comme a voulu le démontrer Hilgenfeld<sup>2</sup>.

---

*Lettre 1.* Sénèque recommande à Lucilius d'éviter toute

1. Sur la division des *Lettres* en livres, voir ch. iv, p. 463 sqq.

2. *Op. cit.* (voir plus haut, p. 43, n. 2).

perte de temps ; le temps est le seul bien que possèdent les hommes, et ils le gaspillent sottement.

*Lettre 2.* Il ne faut pas disperser ses lectures ; il vaut mieux s'attacher à quelques livres de choix, et en extraire chaque jour une pensée que l'on médite (1-4). Sénèque cite, à titre d'exemple, un mot d'Épicure sur la pauvreté (5-6).

*Lettre 3.* A propos d'un terme employé par Lucilius dans une lettre, Sénèque lui donne des conseils sur le choix des amis et la conduite à tenir avec eux (1-3). La défiance à l'égard des amis, et la confiance imprudente à l'égard des premiers venus, sont également blâmables, de même que l'agitation désordonnée et l'inaction (4-6).

*Lettre 4.* Le progrès moral a pour effet de nous délivrer des craintes vaines (1-2). Il faut s'entraîner à ne pas redouter la mort (3-9). Sénèque termine en commentant une maxime d'Épicure sur la pauvreté (10-11).

*Lettre 5.* Sénèque met en garde Lucilius contre l'affectation de singularités extérieures, qui rendraient la philosophie odieuse ou ridicule (1-6). Il ajoute à sa lettre le commentaire d'un mot d'Hécaton sur l'espérance et la crainte (7-9).

*Lettre 6.* Sénèque se réjouit de sentir les progrès qu'il fait dans la sagesse ; il voudrait avoir Lucilius auprès de lui pour le faire profiter de ses efforts (1-6). Il cite un mot d'Hécaton sur le progrès moral (7).

*Lettre 7.* Lucilius doit fuir avant tout le contact de la foule, contact dont Sénèque constate le mauvais effet sur lui-même, particulièrement au spectacle (1-5). Il faut craindre l'exemple des mœurs publiques, et se replier sur soi-même (6-9). Plusieurs philosophes ont exprimé cette idée (10-12).

*Lettre 8.* Cette lettre est étroitement liée à la précédente, à laquelle Lucilius a opposé une objection : comment le conseil d'éviter la foule s'accorde-t-il avec les préceptes stoïciens qui recommandent l'action ? — La retraite de Sénèque n'est pas inactive : il médite et met par écrit pour la postérité les grandes vérités morales (1-6). Il cite un mot d'Épicure sur la vraie liberté (7), et des sentences en vers sur la fortune (8-10).

*Lettre 9.* Peut-on dire que le sage, qui se suffit à lui-

même, n'a pas besoin d'amis ? Le sage est en mesure de se passer de tout ce qui lui est extérieur ; mais il préfère avoir des amis. Il a l'art de s'assurer des amitiés fondées non sur un calcul égoïste, mais sur l'affection désintéressée ; il recherche l'amitié comme une chose bonne en soi (1-12). La formule : « *se contentus est sapiens* » exprime l'indépendance de l'âme du sage, affirmée aussi dans un mot célèbre de Stilbon, et même dans une maxime d'Épicure (13-22).

*Lettre 10.* Lucilius est maintenant assez avancé en sagesse pour qu'on puisse le laisser seul avec lui-même ; Sénèque l'en félicite, et lui dit quels vœux il faut adresser aux dieux. — Par la phrase de début, cette lettre se rattache aux conseils contenus dans les *Lettres* 7 et 8.

*Lettre 11.* Après un entretien avec un jeune homme, Sénèque communique à Lucilius ses réflexions sur les mouvements involontaires du corps, et particulièrement sur la rougeur (1-7). Puis il commente un précepte d'Épicure, qui nous invite à choisir un homme de bien comme témoin idéal de notre conduite (8-10).

*Lettre 12.* Une promenade à la campagne a donné à Sénèque le sentiment de sa vieillesse (1-3). Il y a dans la vieillesse beaucoup d'agrément pour le sage (4-9). Sénèque termine par un mot d'Épicure sur le suicide (10-11).

*Lettre 13.* Sénèque connaît le courage de Lucilius, mais veut le renforcer encore (1-3). Beaucoup de nos craintes sont vaines : nous nous rendons malheureux d'avance pour des événements qui peut-être ne se réaliseront pas ; Sénèque indique par quelles réflexions on peut se défendre contre cette faiblesse (4-15). Il commente un mot d'Épicure sur ceux « qui commencent toujours à vivre » (16-17).

*Lettre 14.* Nous ne devons pas attacher trop de prix à notre corps ; mais il est raisonnable d'éviter les inconvénients et les dangers (1-3, jusqu'à *...timenda depelli*). Rien n'inspire autant de frayeur que les menaces des hommes puissants (de *quorum tria...*, 3, à 6) : le sage s'abstiendra de les offenser, et se réfugiera dans la philosophie, pratiquée sans ostentation (7-16). Sénèque termine par une

sentence épicurienne sur l'indifférence aux richesses (17-18).

*Lettre 15.* La santé de l'âme importe plus que celle du corps, et il ne faut pas donner trop de place aux exercices physiques (1-4). C'est surtout l'âme qu'il convient d'exercer : Sénèque donne quelques indications sur le régime de travail à suivre (5-8). Il termine par une pensée épicurienne sur la limitation des désirs (9-11).

*Lettre 16.* La philosophie doit être la règle de la vie (1-3). Elle garde ce rôle, quelque hypothèse que l'on forme sur le système de l'univers (4-6). Sénèque commente un mot d'Epicure sur la vraie richesse (7-9).

*Lettre 17.* Sénèque encourage Lucilius à ne pas s'embarasser de soucis d'argent, et à ne pas avoir peur de la pauvreté. C'est la sagesse qu'il faut acquérir (1-10). La lettre s'achève par un mot d'Epicure se rapportant au même thème (11-12).

*Lettre 18.* Sénèque écrit cette lettre pendant les Saturnales, et se demande quelle conduite doit tenir le sage dans ces jours de fête (1-4). Il conseille à Lucilius de s'exercer à la vie pauvre (5-13). Il termine en citant une pensée d'Epicure sur la colère (14-15).

*Lettre 19.* Sénèque invite Lucilius à se dégager des occupations mondaines (1-9), au milieu desquelles on ne peut avoir de vrais amis (10-12).

*Lettre 20.* Il faut mettre sa vie en accord avec sa théorie. La sagesse se manifeste par la constance (1-6). Lucilius doit y tendre sans se laisser retenir par les avantages extérieurs (7-8); qu'il sache se préparer à la pauvreté (9-13).

*Lettre 21.* Lucilius reste engagé dans les affaires, parce qu'il ne voit pas où est la vraie grandeur. Les travaux de l'esprit seuls donnent une gloire durable (1-6). Sénèque commente une pensée d'Epicure sur la limitation des désirs (7-8), et, à ce propos, discute l'opinion courante sur Epicure (9-11).

*Lettre 22.* Sénèque, à distance, ne peut dire avec précision à Lucilius comment il doit s'arracher aux occupations (1-2); mais il faut saisir la première occasion favorable

pour quitter les affaires (3-4). C'est le conseil d'Epicure, et des stoïciens (5-12). Sénèque commente un mot d'Epicure sur le peu de sagesse des hommes (13-17).

*Lettre 23.* La vraie joie ne se tire pas des choses extérieures, mais de l'âme même ; elle ne vient pas du plaisir, mais de la vertu, qui assure la constance (1-8). Sénèque cite un mot d'Epicure sur « ceux qui commencent toujours à vivre » (9-11).

*Lettre 24.* Lucilius redoute l'issue d'un procès où il est impliqué. Sénèque le fortifie contre la pensée des maux attachés à la condition humaine, et particulièrement contre la crainte de la mort (1-3.) Il lui présente toute une série d'exemples (4-10), l'invite à regarder la réalité, non l'opinion (11-14), à mettre ses propres maximes en pratique (15-21). Une sentence d'Epicure blâme et la crainte de la mort et le dégoût de la vie (22-26).

---

Les *Lettres 17-24* forment un groupe : elles sont écrites dans une période où Lucilius, ennuyé par des questions d'argent, par un procès, désire se retirer dans l'*otium* philosophique, et hésite pourtant à le faire. Sénèque profite des circonstances pour encourager vivement son ami à se donner tout entier à la sagesse. Les conseils déjà formulés dans les *Lettres 7-8* sont repris ici avec insistance, et Sénèque, d'une lettre à l'autre, revient sur les mêmes idées : par exemple il renvoie explicitement de *Ep.* 20, 13 à *Ep.* 18, 3. Toutes les apparences portent à croire que ces huit lettres correspondent à une crise dans la vie de Lucilius, crise dont il se trouve encore des échos, comme il est naturel, dans les lettres suivantes (ainsi *Ep.* 23, 4), mais que *Ep.* 29, 9 (*intellegis unde quo euaseris*) indique comme terminée.

---

*Lettre 25.* Sénèque communique à Lucilius son opinion sur la méthode à suivre à l'égard de deux de leurs amis communs, dont il faut corriger les vices (1-3). A Lucilius

même, il conseille de limiter ses besoins, et de se choisir un surveillant idéal, suivant le précepte d'Epicure (4-7).

*Lettre 26.* Sènèque, qui se sent très vieux, analyse son état d'esprit, et dit par quelles réflexions il se prépare à la mort.

*Lettre 27.* Il faut rejeter les plaisirs troubles, et chercher à atteindre la vertu (1-3). Dans cette recherche, rien ne peut dispenser de l'effort personnel (4-8). Sènèque cite un mot d'Epicure sur la pauvreté (9).

*Lettre 28.* Lucilius n'a pas à s'étonner qu'un voyage ne l'ait pas guéri de sa tristesse : les voyages ne peuvent rien sur la maladie de l'âme (1-3). Au contraire, une fois l'âme guérie, le lieu est indifférent (4-8). Sènèque explique un mot d'Epicure sur la nécessité de connaître ses propres fautes (9-10).

*Lettre 29.* Sènèque décrit à Lucilius l'état moral de Marcellinus, et les moyens par lesquels il essaiera de le guérir (1-8). Lucilius, pendant ce temps, doit se fortifier contre la crainte de la mort (9). Sènèque commente un mot d'Epicure : il ne faut pas chercher l'approbation de la foule (10-12).

Avec la *Lettre 29* s'achève le livre III des *Lettres à Lucilius*. Ces vingt-neuf lettres ont une particularité : toutes, à l'exception de la *Lettre 1*, se terminent par la citation d'une pensée que Sènèque a retenue de sa lecture du jour et qu'il communique à Lucilius. Par une plaisanterie qui commence avec la *Lettre 6*, et qui reparait dans presque toutes les *Lettres 7-29*, Sènèque présente cette citation comme une dette contractée à l'égard de Lucilius, comme un « viatique », une taxe qu'il est obligé de joindre à la lettre s'il veut qu'elle soit accueillie par le destinataire<sup>1</sup>.

1. Les expressions employées par Sènèque n'impliquent pas d'ailleurs qu'il envoie une lettre et une citation par jour à Lucilius, mais seulement qu'il lui doit une citation chaque fois qu'il lui écrit une lettre. C'est le sens de *diurnam mercedulam* (6, 7), *hunc diem* (9, 20). — *Ep.* 14, 17, *ad cotidiana stipem manum porrigis*, est à comprendre ainsi : Lucilius est comparé à un mendiant qui demande l'aumône chaque jour à ceux qu'il rencontre ;

*Ep.* 29, 10, Sénèque indique que le paiement dont il va s'acquitter est le dernier : *si pudorem haberes, ultimam mihi pensionem remisisses ; sed ne ego quidem me sordide geram in finem aeris alieni, et tibi quod debeo inpingam.*

La *Lettre* 29 marque donc le terme d'une première phase dans la correspondance de Sénèque avec Lucilius <sup>1</sup>. Au moment où Sénèque l'écrit, il sait que cette correspondance est sur le point de s'arrêter, probablement parce que les deux amis se trouveront bientôt réunis. La réunion a pu d'ailleurs ne durer que quelques jours, et l'échange de lettres n'a pas tardé à reprendre <sup>2</sup>. Mais dans les lettres ultérieures Sénèque ne s'astreindra plus à citer régulièrement des pensées choisies ; et il expliquera lui-même, *Ep.* 33, pourquoi il a renoncé à ce procédé.

Il était naturel qu'une coupure matérielle, lorsque la correspondance fut publiée, coïncidât avec cette interruption — quelle qu'en eût été la durée — et avec ce changement d'habitude. Les *Lettres* 1-29 ont ainsi formé un premier groupe de trois livres : ce sont les *epistolae priores* dont parle *Ep.* 33, 1. Mais à l'intérieur de ce groupe, pour la commodité de la répartition en livres, la série des *Lettres* 17-24, qui sont, par le fond, étroitement unies, a été distribuée entre deux livres, le livre II, qui s'arrête avec *Ep.* 21, et le livre III <sup>3</sup>.

il n'est pas nécessaire, pour justifier la comparaison, que les lettres de Sénèque soient quotidiennes

1. Schultess, *Berl. phil. Woch.*, 13 (1893), 527, croit que par *ultima pensio* Sénèque peut désigner, non la dernière lettre d'une série, mais la dernière partie de *Ep.* 29. C'est inacceptable.

2. Cela, bien entendu, dans l'hypothèse (que j'accepte) d'une correspondance réelle (voir plus loin, p. 136 sqq).

3. Pour les comprendre dans le même livre sans modifier l'ordre de la correspondance, il aurait fallu faire l'un des trois livres exagérément court ou exagérément long. Les *Ep.* 1-16 représentent 1432 lignes antiques (voir plus loin, ch. iv, pour la manière de procéder à ces calculs) ; les *Ep.* 17-24 en représentent 984 ; les *Ep.* 25-29, 390. Donner tout le groupe 17-24 au livre II, c'était réduire le livre III à 390 lignes, ce qui est nettement insuffisant. Former le livre III des *Ep.* 17-29, c'était ne laisser pour les livres I et II que 1432 lignes, ce qui est bien peu aussi. Nous verrons en outre, au chapitre iv, que pour les premiers livres des *Lettres* une longueur supérieure à 1200 lignes serait excessive : or, dans la première hypothèse

Il importe de remarquer que Sénèque ne s'oblige nullement à établir un lien entre le corps de la lettre et la maxime qu'il y ajoute. Ce lien peut exister (*Lettres* 7, 9, 10, 17, 19, 20, 24, 26); mais le plus souvent la citation finale, fournie à Sénèque par une lecture récente, n'a aucun rapport avec les idées développées dans les paragraphes précédents (*Lettres* 2, 3, 4, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 21, 22, 23, 25, 27, 28, 29).

*Lettre 30.* Sénèque vient de voir Aufidius Bassus, arrivé à l'extrême vieillesse, et soutenu par la philosophie dans l'attente de la mort (1-9). La mort est la loi universelle de la nature (10-11), et Bassus la regarde venir sans être troublé (12-18).

*Lettre 31.* Le vrai bien, fondement du bonheur, consiste dans la vertu; il ne faut pas reculer devant l'effort nécessaire pour l'obtenir (1-8). L'homme devient, par cette voie, l'égal de la divinité (9-11).

*Lettre 32.* Sénèque encourage Lucilius à ne pas se laisser entraver dans son progrès vers la sagesse, qui lui donnera le bonheur et l'indépendance.

*Lettre 33.* Sénèque explique à Lucilius pourquoi il ne joint plus à ses lettres des pensées détachées: les stoïciens se prêtent moins que les épicuriens à de tels florilèges (1-5). Plutôt que d'apprendre des sentences par cœur, il faut s'exercer à la réflexion personnelle (6-11).

*Lettre 34.* Sénèque félicite chaleureusement Lucilius de ses progrès vers la vertu, dont la marque est la constance.

*Lettre 35.* Sénèque décrit les joies qu'il se promet de l'amitié de Lucilius (1-3), qui doit avant tout chercher la constance (4).

Ces deux *Lettres* 34 et 35, courtes l'une et l'autre, sont très semblables par le thème et par le ton.

les livres I et II réunis auraient 2416 lignes, ce qui est un peu trop; dans la seconde, le livre III en aurait 1374, ce qui est beaucoup trop. Dans la division qui a été adoptée, le livre I a 949 lignes, le livre II 1014, le livre III 846.

*Lettre 36.* Un jeune ami de Lucilius est blâmé par l'opinion parce qu'il préfère la retraite à la vie mondaine : Sénèque justifie cette conduite (1-6). Que ce jeune philosophe apprenne surtout à mépriser la mort (7-12).

*Lettre 37.* Lucilius a pris l'engagement de se donner à la philosophie : seule elle assure la liberté.

*Lettre 38.* Lucilius a raison de demander des lettres plus fréquentes : les préceptes enseignés familièrement sont efficaces sur une âme bien disposée.

*Lettre 39.* Sénèque indique comment il rédigera le résumé de philosophie que lui demande Lucilius (1-2, jusqu'à *meo more*). Le grand nombre des philosophes qui ont écrit est un encouragement à se vouer aux mêmes études (2-3, jusqu'à *quo uehementior fuerit*) ; par elles on se soustrait au pouvoir de la fortune, en limitant ses désirs au nécessaire (3-6).

*Lettre 40.* Lucilius vient d'entendre le philosophe Sérapion ; à ce propos, Sénèque donne son avis sur le débit qui convient au philosophe (1-8, jusqu'à *non torrens*), puis sur le débit qui convient à l'orateur (8-11) ; il conclut en parlant de nouveau de la pratique que doit suivre le sage (12-14).

*Lettre 41.* Ce n'est point par des prières, c'est par un effort sur soi-même qu'on obtient la vertu : la divinité réside dans l'homme vertueux (1-5). Le bien de l'homme n'est pas dans les avantages extérieurs, mais dans la raison (6-9).

*Lettre 42.* Lucilius ne doit pas croire trop vite à la sagesse d'autrui (1-5). Il faut apprécier au juste prix les objets de nos désirs (6-10).

*Lettre 43.* Sénèque est renseigné sur tout ce que fait Lucilius, parce que la fonction de Lucilius attire sur lui l'attention publique ; d'ailleurs il faut vivre de façon à n'avoir rien à cacher.

*Lettre 44.* Lucilius se plaint de l'humilité de son origine : mais c'est dans l'âme qu'est la seule noblesse (1-5). L'homme libre est celui qui distingue les vrais biens des faux (6-7).

Il y a probablement un lien entre cette lettre et la précédente. La *Lettre 43* disait à Lucilius, non sans ironie : « Tu es grand dans ta province ». Lucilius a répondu sans doute en insistant sur la médiocrité de sa condition sociale.

*Lettre 45.* Lucilius demande des livres, et particulièrement des livres de Sénèque (1-3). Sénèque ne se croit pas tenu de suivre en tout ses devanciers ; il condamne notamment leur goût pour les subtilités dialectiques : ce sont les choses qu'il faut distinguer, non les mots (4-8) ; ou bien, que l'on s'efforce de définir le sens véritable du mot « bonheur », et les notions qui s'y rattachent (9-12).

*Lettre 46.* Sénèque vient de recevoir un livre de Lucilius, et fait l'éloge de ce travail.

*Lettre 47.* Il faut traiter ses esclaves avec bienveillance ; Sénèque condamne les raffinements orgueilleux du luxe (1-9). Tous les hommes sont égaux devant la fortune (10-12) ; c'est le caractère qui met des différences entre les individus (13-17, jusqu'à *quam uoluntaria*) ; Lucilius a raison de se faire respecter plutôt que de se faire craindre (17-21).

*Lettre 48.* Sénèque répondra après réflexion à une demande de conseil que lui adresse Lucilius ; entre amis, d'ailleurs, tous les intérêts sont communs (1-3). Méditer sur les vérités morales de ce genre vaut beaucoup mieux que de s'embarasser de subtilités : la philosophie fait de grandes promesses, qu'elle doit tenir (4-12).

*Lettre 49.* Un voyage en Campanie a ramené à la mémoire de Sénèque le jour où il s'est séparé de Lucilius ; il songe à la fuite rapide du temps (1-4). Il ne faut pas s'attarder aux arguties inutiles des dialecticiens ; ce que la philosophie doit enseigner, c'est le mépris de la mort, et la vertu (5-12).

---

Les *Lettres 45, 48 et 49* traduisent la même préoccupation. Elles forment groupe, bien que les circonstances aient amené Sénèque à écrire, entre la *Lettre 45* et la *Lettre 48*, deux lettres sur des sujets différents. Le rapport est particulièrement étroit entre *Ep. 45, 8* et *Ep. 49, 8* ; mais sur-

tout, dans les trois lettres, le mouvement est identique : à un passage ironique sur les chicanes des logiciens, Sénèque fait succéder un développement pressant et ému sur le vrai rôle de la philosophie.

D'un autre point de vue, la *Lettre 49* se rattache à un groupe nouveau, qu'elle ouvre, et qui va jusqu'à la *Lettre 57* inclusivement : sur ces neuf lettres, six ont pour occasions les impressions notées par Sénèque au cours d'un séjour en Campanie.

---

*Lettre 50.* Nous devons travailler sans cesse à notre progrès moral. Nos maux sont en nous-mêmes (1-4, jusqu'à *nos aegrotare nescimus*). Il est facile de faire l'effort nécessaire pour les guérir : car la vertu est conforme à la nature (4-9).

*Lettre 51.* A propos d'une visite à Baïes, Sénèque expose l'influence dangereuse de certains milieux sur les caractères.

*Lettre 52.* Il est rare qu'on puisse arriver par soi-même à la sagesse : il faut se choisir des maîtres, parmi les morts ou parmi les vivants (1-7). Sénèque indique comment, dans ce second cas, on réglera son choix : c'est aux actes, non aux succès de parole, que se jugent les philosophes (8-15).

*Lettre 53.* Sénèque raconte une promenade en mer (1-4). Nous nous faisons aisément illusion sur nos faiblesses physiques, plus aisément encore sur nos faiblesses morales (5-8, jusqu'à *sanitatis indicium est*). Il faut nous donner tout entiers à la philosophie, qui nous égalera aux dieux (8-12).

*Lettre 54.* Sénèque vient d'être malade, et explique ce dont il souffre (1-2) ; il dit ensuite par quelles réflexions il se prépare à la mort (3-7).

*Lettre 55.* Servilius Vatia, dont Sénèque, au cours d'une promenade, a vu la villa, vécut dans une oisiveté stérile qu'il ne faut pas confondre avec la retraite du sage (1-7). Ce n'est pas le lieu où l'on habite qui assure la tranquillité

de l'âme ; par l'esprit, on se transporte où l'on veut, et l'on corrige les inconvénients de la séparation (8-11).

*Lettre 56.* Sénèque décrit tous les bruits qu'il entend de son logement (1-4). Ce qui importe, c'est le calme intérieur que garantit seule la vertu (5-15).

*Lettre 57.* Sénèque a traversé la grotte de Naples (1-2). Les impressions qu'il a ressenties l'amènent à parler des mouvements involontaires dont le sage même n'est pas exempt (3-6, jusqu'à *iniussa*), puis du sort de l'âme lorsque le corps est écrasé (6-9).

*Lettre 58.* Une conversation philosophique a permis à Sénèque de constater la pauvreté du vocabulaire latin (1-5). Cette conversation avait pour sujet Platon ; Sénèque expose la doctrine platonicienne de l'être (6-24). On peut tirer de cette théorie un profit moral : elle nous apprend que les choses sensibles n'ont pas d'existence réelle (25-28). Sénèque examine dans quelles conditions on doit accepter la vieillesse, dans lesquelles au contraire il vaut mieux se débarrasser de la vie (29-37).

*Lettre 59.* Sénèque félicite Lucilius d'avoir un style qui traduit exactement sa pensée, et qui en même temps ne manque pas d'images (1-8). Nous avons grand'peine à nous délivrer de nos vices, et nous sommes contents de nous-mêmes à trop bon compte (9-13). La sérénité du sage, sa joie inaltérable et constante, font contraste avec les agitations inquiètes des hommes ordinaires (14-18).

*Lettre 60.* Sénèque reproche à Lucilius de former des vœux indignes d'un philosophe : les désirs naturels sont modérés.

*Lettre 61.* Sénèque fait part à Lucilius des réflexions par lesquelles il se prépare à la mort.

*Lettre 62.* On peut garder l'esprit libre au milieu des affaires (1-2) ; la pensée de Sénèque ne quitte pas le philosophe Démétrius (3).

*Lettre 63.* Flaccus, ami de Lucilius, vient de mourir : Sénèque ne veut pas que Lucilius s'afflige à l'excès et se plaise à prolonger son chagrin (1-3). Nous devons faire en sorte de nous souvenir avec douceur des amis perdus

(4-9). D'autres raisonnements encore sont de nature à nous consoler (10-13). Sénèque fait un retour sur la conduite qu'il a tenue lui-même en pareil cas (14-16).

*Lettre 64.* Sénèque exprime son admiration pour Q. Sextius le père, dont, la veille, en compagnie d'amis, il a lu un livre, inspirant à la fois la vénération pour la vertu et l'espoir d'y atteindre (1-5). Ces sentiments de respect et de confiance sont ceux qu'on doit avoir en contemplant l'œuvre des sages (6-10).

*Lettre 65.* Sénèque va rapporter à Lucilius une conversation philosophique tenue chez lui la veille, sur les causes (1-2, jusqu'à *triplex causa est*)<sup>2</sup>. Il expose d'abord la théorie stoïcienne (2-3), puis la théorie aristotélicienne (4-6), puis la théorie platonicienne (7-10); il critique ensuite les théories d'Aristote et de Platon (11-14). Les recherches de cet ordre sont utiles en ce qu'elles affranchissent l'esprit, alourdi et lié à la terre par le corps (15-24).

*Lettre 66.* Claranus, auprès duquel Sénèque vient de passer quelques jours, porte une belle âme dans un corps disgracié (1-4). Sénèque et Claranus ont eu pour sujet de conversation la maxime stoïcienne que tous les biens sont égaux entre eux, quoiqu'ils se répartissent en trois classes. Cette égalité s'explique si l'on ne perd pas de vue que le bien suprême, dont tous les autres sont des formes particulières, est la vertu, partout égale à elle-même (5-12, jusqu'à *ergo nec inter bona*). Il est indifférent que la vertu se manifeste dans la joie ou dans les tourments (12-17); elle ne dépend à aucun degré des choses extérieures (18-27). Ainsi les biens des trois classes, en tant que biens, sont de même valeur au jugement de la raison (28-44). L'attitude d'Épicure, en ceci, est semblable à celle des stoïciens (45-48). S'il pouvait y avoir inégalité entre les biens, les plus grands seraient ceux qui ont pour matière l'hostilité de la fortune (49-53).

*Lettre 67.* Sénèque raconte à Lucilius comment il passe

1. Ce membre de phrase veut dire: « il y a trois parties au procès », et indique ainsi la division de ce qui vient ensuite.

ses journées (1-2). Il examine une question posée par Lucilius : tous les biens sont-ils désirables ? La réponse est affirmative : on doit souhaiter, non la calamité en elle-même, mais la vertu qui supportera courageusement la calamité (3-6). Dans l'exemple des grands hommes, la vertu est inséparable de l'épreuve (7-16).

C'est le même problème que traitent les deux *Lettres* 66 et 67 ; c'est au même courant d'idées que, dans l'une comme dans l'autre, Sénèque prend ses développements. La seconde cependant ne répète pas la première : elle renchérit plutôt sur l'opinion que Sénèque avait d'abord exprimée. *Ep.* 66, 29, Sénèque accordait que des biens, d'ailleurs égaux, sont les uns *optabilia*, les autres *mirabilia* ; *Ep.* 67 affirme, contre les hésitations de Lucilius, que tous sont *optabilia*, même les biens *in materia infelici expressa* que tout à l'heure on se contentait d'admirer. D'une lettre à la suivante, conformément à l'allure naturelle de toute discussion, Sénèque est entré plus avant dans le paradoxe stoïcien <sup>1</sup>.

*Lettre* 68. Sénèque encourage Lucilius dans la résolution qu'il a prise de se retirer : la retraite est conforme aux préceptes stoïciens (1-2). Mais il ne faut pas se glorifier de cette retraite et s'y faire remarquer (3-5) : il faut l'occuper à soigner ses faiblesses (6-9). La méditation philosophique est le meilleur emploi de la vieillesse (10-14).

*Lettre* 69. Les changements de lieu seraient nuisibles à l'âme de Lucilius ; ils réveilleraient en lui les désirs dont il s'est délivré (1-5). C'est à bien accueillir la mort qu'il doit se préparer (6).

Avec la *Lettre* 70 reparaissent les impressions de voyage, semblables à celles que présentait le groupe 49-57. Mais dans la série 70-87 ces impressions tiennent moins de place que dans la série antérieure : elles n'alimentent que les

1. Ce renforcement est préparé dans une certaine mesure par les derniers §§ (49-53) de *Ep.* 66.

Lettres 70, 76, 77, 80, 84, 86, 87, — sept sur dix-huit <sup>1</sup>.

*Lettre 70.* Une promenade à Pompéi a rappelé à Sénèque le temps de sa jeunesse, et le mouvement qui entraîne toute vie vers la mort (1-4, jusqu'à *coxit*). Il y a des cas où il faut aller au-devant de la mort (4-7), d'autres où il convient de l'attendre (8-12, jusqu'à *mors longior*). Mais la possibilité du suicide est la meilleure garantie de notre liberté (12-18). Les hommes des plus basses classes ont laissé des exemples de suicides courageux (19-28).

*Lettre 71.* Il est difficile de donner des conseils par correspondance. Il faut avoir présente à l'esprit la définition générale du souverain bien, pour s'y référer dans les cas particuliers (1-3). Il n'y a de bien que l'honnête (4-7, jusqu'à *sine contemnat te aliquis*). Par suite, tous les biens sont égaux; Caton n'est pas diminué par la défaite; le bien, le bonheur, la vertu ne comportent pas de degrés (7-21). Ce sont les faiblesses des hommes ordinaires qui les empêchent d'accepter ce principe; on en perçoit d'autant mieux la vérité, et l'on y conforme d'autant mieux sa conduite, qu'on a fait plus de progrès vers la sagesse: il y a plusieurs catégories à distinguer parmi les *proficientes* (22-34). Pour arriver à la sagesse, à la victoire suprême, on doit faire effort sans relâche (35-37).

*Lettre 72.* Sénèque ne pourra répondre qu'après réflexion à une question posée par Lucilius (1-2, jusqu'à *desiderant*). Mais même dans les jours où l'on manque de loisir il faut cultiver la philosophie, qui assure au sage l'indépendance et le bonheur (2-8). Les hommes se répartissent en plusieurs catégories, suivant leur position par rapport à la sagesse: pour améliorer son rang, il faut se soustraire aux occupations (9-11).

*Lettre 73.* Les philosophes ne sont pas les ennemis des pouvoirs publics: au contraire, ils sont particulièrement reconnaissants et dévoués à ceux qui, en maintenant l'ordre, leur procurent le loisir de philosopher (1-11). Le bonheur du sage est comparable à celui de la divinité (12-15);

1. On peut y ajouter le § 1 de *Ep. 72*.

à vrai dire, la divinité est dans l'homme vertueux (16).

*Lettre 74.* Le seul bien est l'honnête : par cette maxime, l'homme se rend indépendant de la fortune (1-9). L'opinion contraire nous conduirait à mal juger de la providence, et ruinerait toutes les vertus (10-13). Les biens au sens vulgaire ne sont pas des biens véritables ; Sénèque indique dans quels sentiments il faut les posséder (14-21). Les coups de la fortune n'atteignent pas le sage : Sénèque reproduit d'abord l'argument traditionnel, que la vertu est toujours égale à elle-même, dans toutes les conjonctures (22-29) ; il y ajoute des réflexions qui lui sont propres sur la constance du sage, qui ne craint pas les maux à venir (30-34).

*Lettre 75.* Lucilius se plaint que les lettres de Sénèque ne soient pas très soignées : c'est que Sénèque veut laisser à ses lettres l'allure d'une conversation (1). Le moraliste doit être sincère ; il cherche à guérir ses auditeurs, non à leur plaire (2-7). Sénèque explique comment les *proficientes* se divisent en trois catégories (8-15), et rappelle les joies qu'on peut attendre d'un effort assidu vers la sagesse (16-18).

*Lettre 76.* Sénèque suit depuis quelques jours à Naples les leçons du philosophe Métroanax (1-4). Il faut travailler pour arriver à la vertu : elle nous met d'un coup en possession de tous les biens, puisque le seul bien est l'honnête (5-7). Sénèque démontre de nouveau cette maxime par les arguments logiques qu'il a déjà présentés (8-26) ; mais c'est surtout par le sentiment qu'on la reconnaîtra vraie (27-29). Les avantages extérieurs ne rendent pas l'homme plus grand ni plus heureux ; le sage n'oublie jamais qu'ils sont passagers (30-35).

---

Ici encore, dans les *Lettres 71-76*, nous voyons un groupe dont l'unité vient de ce que, pendant la fraction de temps à laquelle ces lettres correspondent, Sénèque et Lucilius ont maintenu leur attention sur les mêmes problèmes. Trois

de ces lettres, les plus longues (71, 74, 76), développent la maxime : *unum est bonum quod honestum*. La *Lettre 75* se rattache à la *Lettre 71*, avec laquelle elle a comme fond commun la question des *proficientes* : indiquée dans la *Lettre 71*, puis dans la *Lettre 72*, cette question est traitée plus explicitement dans la *Lettre 75*. La *Lettre 72* demande un délai pour répondre à une interrogation de Lucilius : il est probable que la réponse ainsi différée est la *Lettre 74*, où Sénèque revient sur l'argumentation de la *Lettre 71* pour la compléter. Provisoirement, dans la *Lettre 72*, il s'est contenté de faire l'éloge général de la philosophie ; et cet éloge appelle immédiatement la *Lettre 73*, où la philosophie est défendue contre certaines préventions. Entre ces six lettres, la solidarité est manifeste.

---

*Lettre 77.* Le courrier d'Alexandrie vient d'arriver à Pouzzoles ; mais Sénèque ne s'est guère hâté de prendre connaissance des nouvelles qui concernent ses propriétés d'Égypte : on n'a pas besoin de grand'chose pour vivre (1-3). D'ailleurs on peut toujours quitter la vie ; Sénèque raconte à ce propos le suicide récent de Marcellinus (4-9). L'attachement à la vie est absurde (10-20).

*Lettre 78.* Lucilius est malade ; Sénèque lui indique les remèdes dont lui-même s'est servi dans une maladie semblable (1-4). Le remède principal est le mépris de la mort (5-6). La souffrance physique est toujours supportable (7-10), de même que la privation des plaisirs (11). Toute sorte de raisonnements peuvent nous fortifier dans la résistance à la maladie (12-21). Les seuls plaisirs dont elle nous sèvre sont les raffinements du luxe (22-24). Le sage n'a ni le dégoût de la vie ni la peur de la mort (25-29).

*Lettre 79.* Sénèque s'entretient avec Lucilius, qui voyage en Sicile, des problèmes relatifs à Charybde et à l'Étna, et des poèmes dont l'Étna fait le sujet (1-7). Il peut y avoir rivalité entre les poètes, mais non entre les sages, qui sont tous égaux ; la vertu est immuable (8-10, jusqu'à *stata*

*magnitudo est*). Il faut faire effort vers elle : c'est ainsi qu'on acquiert la vraie gloire (10-18).

*Lettre 80.* Sénèque médite dans la solitude pendant que la foule est au concours de pugilat (1-2). L'âme peut s'entraîner contre la fortune mieux que le corps contre les coups (3). On atteindra ainsi la vraie liberté, et le vrai bonheur (4-10).

*Lettre 81.* Lucilius a rencontré un ingrat ; il n'en faut pas moins continuer à être bienfaisant (1-2). Sénèque examine une question insuffisamment étudiée dans le *de Benef.* : quelle doit être notre conduite à l'égard de celui qui, après nous avoir fait du bien, nous a nui ? En pareil cas, qu'on ne s'attache pas à la stricte justice, mais qu'on tienne plus grand compte du bienfait que de l'injure (3-18). La reconnaissance a sa valeur en elle-même, sans aucune considération d'intérêt ; et l'ingrat est nécessairement malheureux (19-26). Pour être reconnaissant, il ne faut pas se laisser entraîner par les opinions courantes sur les avantages extérieurs ; mais le consentement universel condamne l'ingratitude (27-32).

*Lettre 82.* Sénèque a confiance en Lucilius, qui aime la vertu et dont la retraite ne sera pas oisive ; la philosophie seule peut nous protéger contre la fortune (1-7). Ce n'est point par des raisonnements sophistiques qu'on se fortifiera (8-10). Un de ces raisonnements, cité en exemple, amène Sénèque à parler des *indifferentia*, matière de vertu ou de vice suivant les individus (11-14). Parmi les *indifferentia*, la mort tient une place à part : il faut s'exercer à ne pas la craindre, se défaire des préjugés traditionnels (15-19, jusqu'à *quod inuadendum est*). Les chicanes logiques sont impuissantes ici (19-24).

*Lettre 83.* Sénèque décrit à Lucilius l'emploi d'une de ses journées (1-7). Il a pensé, comme la veille, à l'inutilité des subtilités dialectiques, par exemple à celle des sophismes par lesquels Zénon condamnait l'ivresse ; la fausseté en est démontrée par des arguments et par des anecdotes (8-15). On combattra l'ivresse en faisant voir les désordres qu'elle cause (16-27).

*Lettre 84.* Les promenades de Sénèque ne l'empêchent pas de travailler <sup>1</sup>. Il indique à cette occasion quel profit on doit tirer de ses lectures, comment on doit en assimiler et en combiner les résultats (1-8). La raison établira l'unité dans une âme nourrie d'aliments divers ; elle nous conseillera surtout de ne pas nous laisser tromper par le faux éclat des biens extérieurs (9-13).

*Lettre 85.* A la demande de Lucilius, Sénèque va exposer les raisonnements par lesquels on démontre que la vertu suffit au bonheur (1). Il défend d'abord un de ces raisonnements contre les critiques des péripatéticiens (2-16). Il prouve ensuite qu'on ne peut concevoir des degrés dans le bonheur (17-23). Un autre raisonnement stoïcien se fonde sur la définition des maux véritables (24-29), un autre sur le fait que la souffrance et la pauvreté ne peuvent nuire au sage ni empêcher son action (30-41).

*Lettre 86.* Une visite à la villa de Scipion l'Africain rappelle à Sénèque la vertu de ce grand citoyen (1-3), puis l'amène à comparer au luxe contemporain la simplicité antique (4-13). Il décrit ensuite des procédés de culture qu'il a vu employer par l'occupant de la villa (14-21).

*Lettre 87.* Sénèque dépeint l'équipage très simple dans lequel il voyage (1-10). Il revient aux raisonnements par lesquels les stoïciens démontrent que la vertu suffit au bonheur (11) : cinq de ces raisonnements sont exposés l'un après l'autre, et maintenus contre les objections des péripatéticiens (12-14 ; 15-21 ; 22-27 ; 28-34 ; 35-37) ; puis un sophisme imaginé par les péripatéticiens est discuté (38-40, jusqu'à *parui possessio*). Sénèque termine par des réserves sur l'utilité de cette dialectique (40-41).

---

Les problèmes qui formaient le sujet des *Lettres* 71-76 reparaissent dans les *Lettres* 85 et 87. S'il faut en croire *Ep.* 85, 1, c'est Lucilius qui a rappelé sur ces questions la

1. § 1, la façon des bons manuscrits *a lectionibus recessi* me paraît devoir être conservée : voir la note de l'éd. Beltrami.

pensée de Sénèque, en lui demandant le détail des arguments échangés entre stoiciens et péripatéticiens. A vrai dire, Sénèque indique (*Ep.* 85, 17) que les deux propositions : « il n'y a de bien que l'honnête » et : « la vertu suffit au bonheur » ne se confondent pas, et se démontrent séparément ; mais il est évident qu'elles sont très étroitement liées l'une à l'autre, et la *Lettre* 85 réintroduit souvent les idées des *Lettres* 71, 74, 76 ; par exemple l'argument présenté *Ep.* 85, 22-23, reproduit *Ep.* 74, 26-28. Quant à la *Lettre* 87, elle complète la discussion par l'examen de subtilités dialectiques, à peu près comme le dernier livre du *de Benef.* s'ajoute aux six premiers pour épuiser la matière. La *Lettre* 86 s'est intercalée entre les deux parties du débat, parce qu'au cours du voyage qui le ramène de Campanie vers Rome Sénèque s'est arrêté à Litterne, et a voulu communiquer sans retard<sup>1</sup> ses impressions à son ami ; la comparaison esquissée entre Scipion et Caton l'Ancien, *Ep.* 87, 9, est suggérée par le souvenir tout frais de la visite à Litterne, et lie la *Lettre* 87 à la *Lettre* 86.

*Lettre* 88. Lucilius demande à Sénèque son opinion sur les études libérales : ce ne sont que des exercices préparatoires ; seule la philosophie mérite d'être étudiée pour elle-même (1-2, jusqu'à *sed didicisse*). Ni la grammaire (2-8), ni la musique (9), ni la géométrie (10-13), ni l'astronomie (14-17) ne conduisent à la sagesse. Quant à la peinture, à la sculpture, aux exercices physiques, tout cela ne peut être rangé parmi les études libérales (18-19). Les études libérales ont une seule utilité, c'est de préparer l'âme à recevoir la vertu ; elles peuvent aider la philosophie, mais n'en font point partie (20-28, jusqu'à *trahuntque aliquid ex alto*). La science suprême, celle des vrais biens et des vrais maux, appartient en propre à la philosophie, qui occupe l'âme tout entière, et ne laisse point de place aux curiosités vaines (28-35). Sénèque raille les recherches des gram-

1. *Ep.* 86, 1 : *in ipsa Scipionis Africani villa iacens haec tibi scribo...*

mairiens (36-41). Mais les subtilités de certains philosophes sont encore plus condamnables (42-46).

*Lettre 89.* A la prière de Lucilius, Sénèque va dire comment se divise la philosophie ; c'est une opération nécessaire (1-3). Il définit d'abord la philosophie, en la distinguant de la sagesse (4-8). Puis il en indique la division en trois parties (9-13), elles-mêmes subdivisées (14-17). Il souligne ensuite l'importance de la morale, et s'élève contre le désordre des mœurs contemporaines (18-23).

*Lettre 90.* L'homme doit beaucoup à la philosophie (1-3). Les premiers hommes avaient pour chefs les meilleurs d'entre eux. Posidonius admet qu'à l'âge d'or, les sages avaient le pouvoir ; quand il fallut des lois, les sages les donnèrent (4-6). Mais Sénèque se sépare de Posidonius lorsque Posidonius attribue aux sages l'invention et le perfectionnement des arts pratiques ; construction (7-10), métallurgie (11-13). Le sage est celui qui a le moins de besoins, conformément à la nature (14-19). Les industries dont Posidonius rapporte l'origine aux sages ont été imaginées par la raison humaine, mais non par la sagesse (20-25). L'œuvre de la sagesse a été de mettre en lumière les vérités morales et métaphysiques (26-34). D'ailleurs la philosophie n'existait pas à l'âge d'or, dont Sénèque trace le tableau en l'opposant aux complications de la vie moderne ; la sagesse suppose un art, un travail que n'ont pas connu les mieux doués des hommes primitifs (35-46).

*Lettre 91.* Libéralis, ami de Sénèque et de Lucilius, s'afflige beaucoup de l'incendie qui vient de détruire Lyon, sa ville natale (1-2). Il faut se représenter la toute-puissance de la fortune, et s'attendre à tous les événements (3-8). Il faut aussi se souvenir que rien de terrestre n'est à l'abri de la mort (9-12). Après un retour sur l'histoire de Lyon (13-14), Sénèque reprend les réflexions sur l'égalité de tous les hommes et de toutes les choses humaines devant les coups de la fortune (15-18). Ce ne sont des malheurs que dans l'opinion, non dans la réalité (19-21).

*Lettre 92.* Il y a dans l'homme une hiérarchie, au sommet de laquelle est la raison ; le bonheur consiste dans la

perfection de la raison (1-3). Sénèque réfute les opinions qui donnent aux choses extérieures une place dans le souverain bien, et particulièrement celles qui y introduisent le plaisir (4-10). Les avantages extérieurs sont selon la nature, mais ne sont pas des biens en soi (11-13). Sénèque combat ensuite ceux qui soutiennent que la vertu suffit à rendre heureux, mais non tout à fait heureux (14-18), ou que le sage, s'il est disgracié physiquement, ne sera ni heureux ni malheureux : la vertu et le bonheur ne comportent pas de degrés (19-26). L'homme vertueux s'égalise aux dieux et remonte à son origine divine; il ne se soucie pas des richesses et n'est pas l'esclave de son corps (27-35).

*Lettre 93.* Lucilius a tort de regarder comme prématurée la mort du philosophe Métroanax : la durée de la vie est indifférente; il s'agit de bien remplir l'existence qui nous est donnée par la nature.

*Lettre 94.* Il y a une partie de la morale qui enseigne les préceptes convenant à chaque condition. Certains philosophes disent que seule cette partie est nécessaire; Ariston nie qu'elle soit utile; Cléanthe reconnaît qu'elle est utile, mais soutient qu'elle a besoin de s'appuyer sur la morale générale et théorique. Sénèque va examiner d'abord si la morale pratique est utile (1-4). Il présente les arguments d'Ariston (5-17), puis les réfute (18-51). Un autre jour, il cherchera si la morale pratique est seule utile; pour le moment, il complète sa démonstration en exposant combien il est nécessaire de combattre par la morale pratique les enseignements dangereux de l'opinion courante (52-74.)

*Lettre 95.* Sénèque, à la demande de Lucilius, va traiter la question réservée dans la lettre précédente : la morale pratique, à elle seule, suffit-elle à réaliser la sagesse (1-3)? Sénèque affirme la nécessité d'une morale théorique, et réfute les arguments par lesquels on a soutenu l'opinion contraire (4-12). Aux temps anciens la sagesse a pu se contenter de préceptes; elle s'est compliquée quand les vices sont devenus plus graves, de même que le développement de la médecine a suivi le progrès du luxe de la

table; les mœurs contemporaines appellent l'action combinée de la théorie et des préceptes (13-33). D'autres arguments encore prouvent que la morale théorique est indispensable : sans elle on ne peut régler les devoirs envers les dieux, envers les hommes, ni fixer les principes généraux de notre conduite (36-63). Morale théorique et morale pratique sont inséparables; Sénèque indique d'après Posidonius les formes que peut prendre la morale pratique (64-73).

*Lettre 96.* Les incidents désagréables doivent être supportés d'une âme égale.

*Lettre 97.* Les mœurs n'étaient pas plus vertueuses à l'époque de Caton qu'à l'époque contemporaine (1-9). L'homme se laisse facilement entraîner au vice, bien qu'il possède par nature le sens du bien, et que sa conscience condamne le mal (10-16).

*Lettre 98.* Pour être heureux, il faut considérer les avantages extérieurs comme la matière, indifférente en elle-même, du bien et du mal (1-3). Il faut se représenter d'avance les accidents possibles, afin de n'en pas être ému s'ils viennent à se réaliser (4-10). Sénèque indique les pensées qui doivent nous soutenir contre la fortune (11-14).

Les §§ 15-18 sont probablement le débris d'une autre lettre <sup>1</sup>. Ils contiennent les réflexions suggérées à Sénèque par la maladie grave d'un vieillard qui est de ses amis.

*Lettre 99.* Sénèque communique à Lucilius la lettre qu'il a écrite à Marullus pour le consoler d'avoir perdu un enfant (1) <sup>2</sup>. Elle comprend d'abord une série d'arguments consolatoires (2-14), puis la définition de la mesure que doit garder le sage dans les deuils (15-21), enfin des conseils sur le sentiment dans lequel il faut penser à ceux qu'on a perdus (22-24). Sénèque termine en discutant une assertion de l'épicurien Métrodore sur l'élément de plaisir qu'il y a dans le chagrin (25-29, jusqu'à *curanda est*), et en encourageant Marullus à raisonner contre sa peine (29-32).

1. Voir plus loin, ch. iv, p. 162.

2. Il faut prolonger le § 1 jusqu'à *ineptias esse*.

*Lettre 100.* Sénèque défend contre les critiques de Lucilius le style de Papirius Fabianus.

*Lettre 101.* Sénèque raconte à Lucilius la mort subite de Cornélius Sénécion (1-4, jusqu'à *raptus est*). Il est fou de compter sur l'avenir (4-7, jusqu'à *terminum*). Comportons-nous comme si chacune de nos journées était la dernière, et nous ne craindrons point la mort (7-15).

*Lettre 102.* Sénèque va compléter, comme le désire Lucilius, sa démonstration de cette proposition stoïcienne, que la bonne réputation après la mort est un bien (1-3)<sup>1</sup>. Il reproduit et réfute les arguments d'ordre logique qu'on oppose aux stoïciens (4-19), puis développe cette idée, que l'âme ne se laisse pas enfermer dans des limites étroites d'espace et de temps : la mort est la naissance à une vie nouvelle et divine (20-30).

*Lettre 103.* Les dangers les plus redoutables sont ceux qui viennent non des choses, mais des hommes (1-2). Il faut autant que possible se réfugier dans la philosophie (3-5).

*Lettre 104.* Sénèque raconte dans quelles circonstances il vient de quitter Rome pour Nomentum (1-5). Ce déplacement lui a apporté un soulagement physique ; mais les voyages ne corrigent pas l'âme et les faux jugements (6-20). On doit vivre dans la compagnie des sages d'autrefois, dont les préceptes et l'exemple enseignent la morale (21-34).

*Lettre 105.* Sénèque donne des conseils à Lucilius sur la conduite à tenir dans la vie mondaine, pour y courir le moins de risques possible (1-5). Il faut s'interdire par-dessus tout les bavardages, et les abus de pouvoir (6-8).

*Lettre 106.* Lucilius prie Sénèque d'examiner cette question : les biens sont-ils des corps (1-3) ? Sénèque donne une réponse affirmative, qu'il appuie sur plusieurs arguments (4-10). Il termine en regrettant le temps perdu à ces subtilités (11-12).

*Lettre 107.* Sénèque blâme Lucilius, qui s'émeut de la

1. La lettre où Sénèque avait commencé cette démonstration est perdue. Voir plus loin, ch. IV, p. 166.

fuite de ses esclaves. Il faut s'attendre à tous les incidents de ce genre, et accepter la loi universelle, voulue par la divinité.

*Lettre 108.* Sénèque attire l'attention de Lucilius sur la nécessité de travailler avec méthode (1-2). A ce propos, Sénèque se rappelle les leçons qu'il a reçues, d'Attale et de Sotion : les jeunes gens sont pleins de bonnes dispositions, qu'il faut savoir développer (3-23). L'enseignement du philosophe doit être conçu dans un autre esprit que celui du grammairien ou de l'archéologue ; Sénèque montre cette différence à l'aide d'exemples (24-34). Le philosophe est tenu de préparer à l'action, et de conformer sa propre conduite à sa doctrine (35-39).

*Lettre 109.* Lucilius pose cette question : le sage est-il utile au sage ? Sénèque répond affirmativement, en s'appuyant sur plusieurs arguments (1-16). Il fait ensuite des réserves sur l'utilité de telles discussions (17-18).

*Lettre 110.* Sénèque constate les erreurs de jugement que commettent les hommes, sur le bonheur et le malheur, sur les dangers à craindre, sur les objets à désirer (1-10). Il faut arriver à mépriser non seulement le superflu, mais même le nécessaire ; c'est ce que prêchait Attale (11-20).

*Lettre 111.* Sénèque propose, pour le terme *sophismata*, la traduction *cauillations*. Il condamne les subtilités dialectiques qui ne donnent à l'âme ni constance ni grandeur.

*Lettre 112.* Sénèque exprime son opinion sur l'état moral d'un ami de Lucilius.

*Lettre 113.* Lucilius demande à Sénèque d'examiner si les vertus sont des êtres vivants. Sénèque note une fois de plus que de telles questions sont vaines (1). Il expose les arguments des anciens stoïciens, pour qui les vertus sont des êtres vivants (2-5), puis les réfute (6-25). Il est beaucoup plus utile d'enseigner ce qu'est le courage, ce qu'est la justice (26-32).

*Lettre 114.* Lucilius veut savoir pourquoi le style se corrompt à certaines époques : c'est que le style est en rapport avec les mœurs (1-3). C'est vrai pour les individus, comme le prouve l'exemple de Mécène (4-8), et aussi pour

les générations : quand le luxe a gâté les mœurs, on cherche, dans l'expression, la nouveauté à tout prix (9-12) ; Sènèque passe en revue toute sorte de défauts de style (13-21). On corrigera le style en remettant de l'ordre dans l'âme (22-25). On ne s'ingéniera pas à multiplier les jouissances si l'on songe souvent à la brièveté de la vie (26-27).

*Lettre 115.* Sènèque conseille à Lucilius de soigner, quand il écrit, le fond plus que la forme (1-2). La vertu est le plus beau spectacle qu'on puisse imaginer (3-5). Nous en verrons la splendeur si nous ne nous laissons pas éblouir par le faux éclat des richesses (6-9). Le préjugé le plus répandu est l'amour de l'argent ; mais l'existence de l'avare est misérable (10-17). La philosophie donne la constance et le bonheur (18).

Par le début, et par les dernières lignes <sup>1</sup>, la *Lettre 115* est rattachée à la précédente : l'une et l'autre répondent aux réflexions présentes de Lucilius sur le style. Mais le corps de la *Lettre 115* est formé d'éléments divers.

*Lettre 116.* Les stoïciens veulent supprimer les passions ; les péripatéticiens veulent seulement les modérer. Sènèque expose les raisons qui appuient la thèse stoïcienne.

*Lettre 117.* Sènèque examine, à la prière de Lucilius, l'opinion stoïcienne d'après laquelle la sagesse est un bien, mais être sage n'est pas un bien (1). Il présente d'abord les arguments des stoïciens (2-5) ; puis son opinion propre : pour lui, être sage est un bien, comme la sagesse (6-17). Ces subtilités sont condamnables : il faut y substituer l'étude de la nature ou l'enseignement de la morale (18-25). On se demande aussi si la sagesse à venir est un bien : Sènèque démontre que non (26-29). Il est préférable de négliger ces chicanes et de songer au progrès moral (30-33).

*Lettre 118.* La morale fournit à la correspondance de Sènèque et de Lucilius une matière inépuisable (1-4). Les vaines agitations des hommes ont pour cause un faux jugement sur le bien (5-7). Sènèque définit le bien, indique dans

1. § 18: *apte uerba contexta et oratio fluens leniter... compositio...*

quel rapport il est avec l'honnête, et pourquoi l'on peut dire que ce qui est bien est conforme à la nature, sans que la réciproque soit nécessairement vraie (8-17).

*Lettre 119.* La richesse véritable consiste à restreindre ses désirs au nécessaire.

*Lettre 120.* Lucilius demande comment nous avons acquis la notion du bien et de l'honnête. Sénèque rappelle la définition stoïcienne de ces termes (1-3). Cette notion est venue aux hommes par l'observation, l'analogie, l'interprétation des exemples (4-9). C'est à la constance qu'on a reconnu la vertu parfaite, celle d'une âme qui se souvient de son origine et qui méprise le corps (10-18). Les changements fréquents de goût et d'attitude sont le fait d'une âme malade (19-22).

*Lettre 121.* La question dont Sénèque s'occupe ne rentre pas dans la morale pratique; elle n'est cependant pas sans rapport avec la morale (1-4). Il s'agit de savoir si les animaux ont le sentiment de leur constitution. Sénèque l'affirme, et réfute une série d'objections. Ce sentiment est inné (5-21). Il a le caractère de l'instinct, qui est invariable, et nécessaire à la conservation (22-24).

*Lettre 122.* Sénèque raille et condamne ceux de ses contemporains qui font de la nuit le jour (1-4). Les vices vont contre la nature; c'est le principe du luxe (5-13). En outre on cherche par tous les moyens à se faire remarquer (14-19).

*Lettre 123.* Sénèque vient d'arriver dans sa villa d'Albo, où rien n'était prêt pour le recevoir (1-5). Il constate à cette occasion que beaucoup de nos besoins sont artificiels, créés par l'opinion, qui nous corrompt (6-12, jusqu'à *includunt*). Il faut réagir contre elle en se rappelant les préceptes de la morale stoïcienne (12-17).

*Lettre 124.* La question que va examiner Sénèque est celle-ci : le bien est-il perçu par les sens ou par l'intelligence (1)? Il réfute la morale du plaisir, pour laquelle le bien est perçu par les sens (2-5), et défend contre les objections la thèse stoïcienne, d'après laquelle le bien est perçu par l'intelligence; et, par suite, ne peut exister pour les animaux et pour les enfants : le bien suppose la raison

(6-20). Cette discussion a l'utilité de montrer à l'homme quel est son bien propre, et dans quelle direction il doit chercher le bonheur (21-24).

Il est impossible de voir, dans cette collection de lettres, un plan méthodique d'ensemble, l'exposé progressif et systématique d'une doctrine. Théorie et pratique, problèmes généraux et observations de détail se mêlent sans qu'aucun principe semble régler la succession des développements.

Hilgenfeld, cependant, a cru pouvoir distinguer dans le recueil plusieurs parties dont chacune correspondrait à un thème déterminé.

Nos *Lettres à Lucilius*, d'après lui, sont composées de quatre *corpora*<sup>1</sup>. Le premier (*Ep.* 1-29) pourrait s'intituler *adhortatio ad philosophiam*, et développe les idées suivantes : *quomodo in universum vita ei sit ordinanda qui ad sapientiam velit pervenire* (*Ep.* 1-12) ; *quaecumque nos a philosophia prohibeant, esse abicienda* (*Ep.* 13-21) ; *persuadeamus nobis ea esse vana atque contemnenda* (*Ep.* 22-29). Le second *corpus* (*Ep.* 30-52) a pour sujet : *quomodo philosophiae studium sit instituendum*. Le troisième (*Ep.* 53-88) traite de *summo bono*, avec ces subdivisions : *animum ubicumque posse excoli ad veram tranquillitatem et ad perfectum habitum* (*Ep.* 53-62) ; *in animo excolendo positum esse summum bonum humanum* (*Ep.* 64-71)<sup>2</sup> ; *omnia negotia esse negligenda praeter veri boni cognitionem, verum bonum esse honestum* (*Ep.* 72-79) ; *animum ad virtutem excoli et corroborari contra fortunam neque captiosis interrogationibus neque studiis liberalibus* (*Ep.* 80-88). Le quatrième *corpus* (*Ep.* 89-124) examine dans un ordre régulier et de façon complète les questions de philosophie morale. Un cinquième *corpus*, perdu à l'exception de quelques fragments, s'occupait de *deorum cultu*. Ce quatrième et ce cinquième *corpus* formaient, croit Hilgenfeld, les *libri*

1. Hilgenfeld, *loc. cit.*, p. 628 sqq.

2. La *Lettre* 63, consacrée à la mémoire de Flaccus, reste à part.

*moralis philosophiae* annoncés à plusieurs reprises par Sénèque lui-même et utilisés par Lactance.

Malgré l'ingéniosité de Hilgenfeld, sa tentative est malheureuse<sup>1</sup>; et tout effort qui se produirait dans le même sens est condamné d'avance au même échec. Pour introduire dans les *Lettres* une apparence de plan général, Hilgenfeld a été contraint de résumer par des formules très vagues les parties qu'il prétendait distinguer. Ses sommaires sont trop compréhensifs, trop élastiques pour s'appliquer sûrement à une série de lettres déterminée : on pourrait les transporter d'un groupe à l'autre. Et encore, si peu précises que soient ces propositions, il y a, dans chacune des subdivisions tracées par Hilgenfeld, des lettres qui rentrent mal dans le cadre, et dont la formule-titre ne tient pas compte<sup>2</sup>. Quant à l'identification de la dernière partie des *Lettres aux libri moralis philosophiae*, c'est une hypothèse que condamnent tous les témoignages anciens.

En réalité, il est manifeste qu'aucun effort n'a été fait, dans le recueil des *Lettres*, pour suivre un ordre logique, ni même simplement pour rapprocher les unes des autres les lettres de fond identique ou de sujets voisins. La *Lettre 2* et la *Lettre 84* ont pour matière commune la méthode à pratiquer dans les lectures. Les mêmes conseils sur le soin que doit prendre le philosophe de ne pas faire scandale se retrouvent dans les *Lettres 5* et 103. La *Lettre 28* et la *Lettre 104* ont toutes deux pour thème l'impuissance des voyages à guérir l'âme, et des idées analogues sont exprimées dans les *Lettres 53* et 56. Les *Lettres 70* et 77 ont toutes deux trait au suicide; et c'est une question qu'examinaient déjà les *Lettres 24* (22-26) et 58. Les protestations de Sénèque contre l'abus des subtilités dialectiques se dispersent dans les *Lettres 45-48-49, 82* et 83, 87, 102, 106, 109<sup>3</sup>, 111, 113,

1. Voir la critique de Schultess dans *Berl. phil. Woch.*, 13 (1893), 524-528, 566-569.

2. Il faut signaler aussi que Hilgenfeld admet des fins de livre après *Ep. 71* et *Ep. 79* : la division réelle en livres est différente, voir plus loin, ch. IV, p. 163 sqq.

3. Le sujet de la *Lettre 109* est à rapprocher d'ailleurs de celui de la *Lettre 9*.

117. La définition du souverain bien et les questions connexes sont discutées dans les *Lettres* 31, 41, 66 et 67, 71-74-76, 85 et 87, 92, 118, 120, 124. Le débat sur le style qui convient au philosophe paraît dans les *Lettres* 40, 59, 100, 114-115. La *Lettre* 65 n'est nullement rattachée à la *Lettre* 58, bien que toutes deux soient employées, en tout ou en partie, à discuter la métaphysique platonicienne <sup>1</sup>.

Comme les lettres qui développent les mêmes sujets ne sont pas rassemblées en groupes, il arrive que d'une lettre à l'autre Sénèque ait changé d'attitude et se mette en contradiction avec lui-même. La *Lettre* 62 se concilie mal avec les lettres qui prêchent l'*otium*. L'influence du milieu, affirmée dans la *Lettre* 51, est niée dans les *Lettres* 55-56. Quand Sénèque déclare, dans la dernière partie de la *Lettre* 55, que les amis ne peuvent se plaindre de l'absence, puisqu'ils seraient plus séparés encore s'ils se trouvaient matériellement réunis dans le même lieu, il ne se souvient pas qu'il a dit le contraire dans la *Lettre* 35. Pour démontrer, dans la *Lettre* 113 (voir en particulier le § 13), que les vertus ne sont pas des êtres vivants, il a tout à fait oublié les arguments par lesquels, dans la *Lettre* 106, il établissait que les vertus sont des corps <sup>2</sup>.

Il y a bien, dans les *Lettres*, des groupements reconnaissables; mais ils ne correspondent point à des divisions logiques ou didactiques. Ils résultent simplement de ce fait, que les lettres écrites pendant une période donnée sont unies entre elles par l'influence des circonstances dans lesquelles elles ont été rédigées, par la communauté de certains souvenirs ou de certaines lectures, par la persistance de certaines préoccupations. Un lien que le lecteur constate, mais qui n'a pas pour origine une volonté de composition, s'établit ainsi tantôt entre deux lettres, tantôt entre plusieurs

1. De même, Sénèque cite un mot de Socrate, *Ep.* 104, 7, sans se rappeler qu'il l'a déjà cité *Ep.* 28, 2.

2. La contradiction peut se produire à très bref intervalle, Sénèque se laissant entraîner par la discussion du jour à accentuer ses tendances tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre: comparer, par exemple, *Ep.* 6, 4 et *Ep.* 7, 9.

lettres consécutives. J'ai signalé, au cours du résumé, le groupe formé par les *Lettres* 1 à 29, et, à l'intérieur de ce groupe, des groupes moins étendus, 7-8-10, 17 à 24; les couples 34-35, 43-44; le groupe 45-48-49, et d'autre part le groupe 49 à 57; le couple 66-67; le groupe 70 à 87, à l'intérieur duquel se détache un groupe 71 à 76, et un couple 85-87; le couple 114-115. On peut allonger cette liste: les *Lettres* 31 à 47 reçoivent une certaine unité du fait que Sénèque, dans toute cette période, s'intéresse particulièrement aux détails de la vie de Lucilius et à son progrès moral; les *Lettres* 94 et 95 sont données expressément comme les deux moitiés d'un même tout<sup>1</sup>; la *Lettre* 108 (§§ 1 et 39) annonce la *Lettre* 109. De même que le voyage de Sénèque en Campanie fournit des éléments à plusieurs des *Lettres* 49 à 87, son séjour dans ses villas suburbaines, de Nomentum ou d'Albe, est mentionné à plusieurs reprises dans les lettres qui pour nous terminent la collection<sup>2</sup>. De même que l'unité des *Lettres* 1 à 29 est faite par les pensées prises aux florilèges que Sénèque lit dans la période où ces lettres sont écrites, la lettre de Métrodore à sa sœur est citée dans les *Lettres* 98 et 99; et nous nous apercevons que Sénèque lit les *Satires* d'Horace au moment où il écrit les *Lettres* 119 et 120<sup>3</sup>. Posidonius est cité fréquemment à partir de la *Lettre* 78<sup>4</sup>: il est évident que Sénèque s'intéresse particulièrement à lui dans la dernière période de sa correspondance. La

1. Le sujet de ces lettres était déjà indiqué *Ep.* 89, 13. — Voir d'ailleurs plus loin, p. 193, sur le voisinage de ces deux lettres.

2. *Ep.* 104; 110 (1); 112 (2, la comparaison avec la greffe de la vigne me paraît empruntée aux occupations présentes de Sénèque); 123.

3. *Ep.* 98, 9; 99, 25; 119, 13; 120, 20. Deux lettres séparées par un assez long intervalle témoignent qu'il lit la correspondance de Cicéron: *Ep.* 97, 4, et 118, 1-2.

4. *Ep.* 78, 28; 83, 10; 87, 31 sqq.; 88, 21; 90; 92, 10; 94, 33; 95, 65; 113, 28; 121, 1. La *Lettre* 124 peut être ajoutée à cette liste, bien que Posidonius n'y soit pas nommé: car c'est de Posidonius que s'inspire la *Lettre* 121, sur la psychologie des animaux, et cette psychologie reparaît dans la *Lettre* 124. — Peter, *Der Brief*, p. 236, a déjà noté que c'est avec la *Lettre* 78 que Sénèque semble commencer à lire Posidonius. Heinemann, *Poseidonios' metaphysische Schriften*, I (Breslau, 1921), p. 159 sqq., qui reconnaît des traces de cette lecture à partir de la *Lettre* 31, grossit à l'excès, d'une façon générale, la part de Posidonius dans les *Lettres*.

pensée de Sénèque s'est arrêtée sur Caton dans la *Lettre* 95, 69 sqq. ; elle s'attache encore au même héros dans la *Lettre* 97. La conduite de Tubéron, racontée avec éloges dans la *Lettre* 95, 72, est rappelée de nouveau, plus sobrement, dans la *Lettre* 98, 13. Les regrets admiratifs de la simplicité antique s'expriment dans la *Lettre* 87 comme dans la *Lettre* 86. Les *Lettres* 69 et 70, sur la façon dont il faut accueillir la mort, sont dans un même courant d'idées. Les pensées qui alimentent la *Lettre* 119 fournissent aussi le début de la *Lettre* 123, et l'identité dans les détails d'expression souligne le rapport entre les deux textes<sup>1</sup>. Dans plusieurs lettres d'une même période, Sénèque développe ce thème que les métaux ont été intentionnellement cachés par la divinité, loin des hommes, qui les déterrent à grand'peine pour en faire l'instrument de leur misère<sup>2</sup>. Des rapprochements analogues, de pensée et d'expression, sont encore à faire entre *Ep.* 82, 24 (*subula leonem excipis*) et *Ep.* 85, 1 (*subula armatum*); *Ep.* 82, 17-18, et *Ep.* 85, 16; *Ep.* 92, 16, 25, 31, et *Ep.* 93, 6, 10; *Ep.* 97, 13 sqq., et *Ep.* 105, 8; *Ep.* 98, 3, et *Ep.* 101, 9 (*certus aduersus incerta*); *Ep.* 103, 2, et *Ep.* 107, 7; *Ep.* 118, 10-11, et *Ep.* 120, 1-3<sup>3</sup>.

Il n'y a rien, dans tout cela, qui réponde à un plan préconçu d'exposition doctrinale; groupes et sous-groupes n'ont pas de limites nettes; nous entrevoyons seulement, à travers les *Lettres*, la succession des occupations, des lectures, des réflexions par lesquelles a passé Sénèque pendant les mois où elles ont été écrites.

Mais ici se pose une question. Ces lettres sont-elles de vraies lettres, qui ont été l'une après l'autre envoyées à Lucilius, et plus tard seulement réunies en livres et publiées? Ou bien n'ont-elles des lettres que l'apparence, ont-elles été

1. *panis siligineus*, 119, 3 et 123, 2.

2. *Ep.* 90, 45; 92, 31; 94, 57-58; 110, 9-10. C'est d'ailleurs un lieu commun.

3. L'unité du groupe *Ep.* 1-29 se manifeste aussi par de tels rapprochements: *Ep.* 5, 7-9, et *Ep.* 13; *Ep.* 11, *fin*, et *Ep.* 25, *fin*; *Ep.* 13, *fin*, et *Ep.* 23, *fin*; *Ep.* 15, *fin*, et *Ep.* 21, *fin*; *Ep.* 18, 5-7, et *Ep.* 20, 13.

dès l'origine écrites et publiées par livres ou groupes de livres, et sont-elles, en somme, un traité philosophique à forme épistolaire, dédié à Lucilius comme le *de Ira* est dédié à Novatus et le *de Benef.* à Libéralis ?

Il ne suffit pas, pour éliminer cette seconde hypothèse, de constater, comme nous venons de le faire, qu'il n'existe pas un plan régulier, suivi du commencement à la fin de la correspondance : car Sénèque pourrait avoir choisi la forme épistolaire pour se libérer précisément de la contrainte à laquelle l'usage soumet la composition d'un traité dogmatique.

Mais une présomption contre l'hypothèse des pseudo-lettres se tire des remarques présentées tout à l'heure sur l'existence, dans le recueil, de groupes qui correspondent à des divisions, non pas logiques, mais chronologiques. Il résulte de là, tout au moins, que la composition des *Lettres* s'est étendue sur une période de quelque longueur, que Sénèque, au cours de cette période, a mis par écrit, au jour le jour, ses impressions et ses réflexions, et qu'en publiant la série de ces *μελετήματα* il les a laissés tels quels, traduisant le mouvement de son humeur et de sa pensée : il y aurait simplement ajouté, pour en faire des lettres, les formules initiales et finales, les apostrophes directes à Lucilius, et quelques menus détails. C'est à peu près à cette conclusion que s'arrête M. Bourgery, le dernier en date et le plus résolu de ceux qui ont nié que les *Lettres à Lucilius* fussent de vraies lettres<sup>1</sup>. Dès lors l'essentiel est acquis, en ce qui concerne le fond et la composition du recueil : il représente une espèce de journal ; que ce journal ait été ou non communiqué à Lucilius sous forme de lettres à mesure qu'il était rédigé, c'est, somme toute, une question secondaire.

Pour ma part, d'ailleurs, je crois avec Binder, contre

1. *Revue de Philologie*, 35 (1914), p. 40-55. Avant M. Bourgery, la même opinion avait été exprimée et soutenue avec plus ou moins de clarté et de force par Juste Lipse, Hilgenfeld, Gercke (*op. cit.*, p. 321), Peter (*Der Brief*, p. 223), Schanz (§ 467) admet aussi que « ce n'est pas à proprement parler une correspondance ».

M. Bourgery, que les *Lettres* ont été réellement expédiées à Lucilius, en 63-64<sup>1</sup>. Lucilius est l'ami de prédilection de Sénèque dans ses dernières années ; il est naturel que Sénèque ait entretenu avec lui une correspondance assidue, qu'il ait multiplié à son adresse les conseils et les encouragements, qu'il se soit efforcé de le faire participer, malgré la distance, à ses propres travaux ; et la possibilité matérielle de la correspondance que nous possédons, dans les limites de temps indiquées plus haut (ch. I, p. 45) a été démontrée par Binder<sup>2</sup>.

Si la correspondance de Sénèque et de Lucilius était fictive, nous ne rencontrerions pas, dans les *Lettres*, des passages obscurs, réponses aux communications de Lucilius, allusions à des incidents que nous ne connaissons point<sup>3</sup>. D'autre part, un certain nombre de lettres, qui commencent et se terminent brusquement, ont tout à fait l'allure de fragments détachés de lettres plus longues. C'est que les lettres expédiées réellement par Sénèque à Lucilius comprenaient des passages intimes, sans intérêt pour le public ; ils ont été supprimés dans l'édition ; de là, d'abord, ces lettres brèves qui apparaissent comme des parties de lettres véritables, et,

1. Binder; *op. cit.* (voir plus haut, p. 45, n. 4). Schultess, *De... Senecae... epistulis commentatio*, p. 30, était sensiblement du même avis. Mais Schultess diffère de Binder : 1° en ce qu'il date les *Lettres* de 62-64 ; 2° en ce qu'il admet qu'elles ont été envoyées par paquets, et non isolément. Il a maintenu ces deux affirmations dans une critique fort sévère de la dissertation de Binder, *Berl. phil. Woch.*, 26 (1906), 324-334. — Pour la datation, voir plus haut, p. 45 sqq. Pour l'envoi, je crois possible que non pas d'une façon régulière, mais exceptionnellement, les lettres aient voyagé par groupes. M. Pichon, *Journal des Savants*, 1912, p. 224, se rallie à la solution de Schultess ; mon opinion est donc très voisine de la sienne en ce qui concerne la nature des *Lettres*.

2. Les calculs minutieux de Binder ont été raillés par Schultess ; ils supposent en effet, pour certaines périodes, une rapidité et une régularité peut-être peu vraisemblables dans le service postal. Mais la réserve indiquée dans la note précédente, à savoir que parfois plusieurs lettres ont pu être expédiées ensemble, corrige ce qu'il y a de trop étroit dans les calculs de Binder. L'essentiel reste démontré : les *Lettres* ont pu être réellement envoyées et reçues en 63-64 (je rappelle qu'il y a lieu de retarder d'environ quinze jours, voir plus haut, p. 45, toutes les dates de Binder pour les *Lettres* 91-124).

3. Par exemple : *Ep.* 43, 1 ; 71, 1.

en outre, l'allure exclusivement philosophique de lettres nombreuses, d'où les éléments non philosophiques ont été retranchés<sup>1</sup>. Des lettres ont pu être supprimées tout à fait : ainsi la lettre que Sénèque annonce *Ep.* 46, 3, et qui devait contenir un jugement détaillé sur le livre de Lucilius. Ou bien Sénèque s'est arrêté, en fin de compte, à un avis plus sévère qu'il ne le prévoyait à première lecture, et il n'a pas voulu le publier ; ou bien la lettre renfermait trop de détails personnels pour être intelligible à tout autre que Sénèque et Lucilius<sup>2</sup>. Il est probable aussi qu'en plus d'un endroit, des noms propres ont été effacés : il aurait été facile à Sénèque d'inventer des personnages à noms quelconques, si cette correspondance était une pure fabrication<sup>3</sup>.

Une démonstration décisive n'est guère possible ; car on aura toujours la ressource de soutenir, et c'est ce que fait M. Bourgery, que ces obscurités, ces allusions, ces appa-

1. Par exemple, les *Lettres* 17, 25, 84, peuvent avoir été tronquées au début ; les *Lettres* 37, 100, à la fin. Les *Lettres* 38, 43, 61, 62, 96, 111, 112 sont des extraits de lettres plus longues ; les *Lettres* 34 et 35 de même : si la correspondance était fictive, on ne s'expliquerait pas que Sénèque n'eût pas fondu ces deux courtes lettres en un seul développement.

2. Je ne puis croire avec M. Bourgery (*loc. cit.*, p. 47) que la *Lettre* 46 soit un éloge en l'air, ne se rapportant pas à un livre réel de Lucilius. Les louanges auraient été sans doute, dans ce cas, plus abondantes et plus détaillées. — *Ep.* 66, 4, Sénèque annonce à Lucilius qu'il lui rapportera de temps en temps (*subinde*) les conversations qu'il a tenues avec Claranus ; et Claranus n'est plus mentionné dans la suite de la correspondance. Si Sénèque a réalisé son projet, faut-il admettre que les lettres où il le réalisait n'ont pas été comprises dans le recueil ? Ce serait surprenant, puisque ces conversations portaient sur la philosophie. Je préfère supposer que la lettre dont un fragment nous est conservé à la fin de *Ep.* 98 transcrivait, comme *Ep.* 66, une conversation de Sénèque et de Claranus, qui serait le *senex egregius* de *Ep.* 93, 15. — Quant aux formules comme *in praesentia differatur, postea uidebimus*, par lesquelles Sénèque renvoie à une autre occasion l'examen d'une question qui ne reparait pas dans les lettres ultérieures, il ne faut pas y voir l'indice de lettres supprimées ou perdues : c'est une façon de parler, pour écarter une discussion dans laquelle Sénèque ne veut pas entrer ; ainsi *Ep.* 13, 5 ; 14, 14 ; 16, 6 ; 36, 11 ; 52, 15 ; 83, 18 ; 87, 10 ; 110, 2 ; il en est de même dans les *Dialogues*, par exemple de *Ira*, III, 14, 4, et 15, 3 ; de *Const.*, 16, 2 (*uidebimus*).

3. *Ep.* 11 ; 25 ; 36 ; 42, et particulièrement le *quendam* du § 5, substitué d'un nom propre : c'est l'équivalent de N... dans nos publications de correspondances ; 53, 8 ; 77, 6 ; 112. Voir Haase, édition, vol. III, p. iv.

rences de suppression sont artificielles. qu'elles ont été justement calculées par Sénèque pour donner à ce qu'il écrivait l'air d'une correspondance amicale arrangée en vue de la publication. Mais l'hypothèse la moins compliquée reste celle d'une correspondance véritable, dans laquelle se succèdent, au gré des circonstances, les réponses aux communications de Lucilius, les réflexions inspirées à Sénèque par les spectacles de la vie quotidienne, et les discussions philosophiques amenées par le hasard des lectures ou des conversations : lorsque Sénèque a quelque chose à dire, il ne le garde pas pour lui seul ; il l'écrit à Lucilius.

Au surplus, l'accent de cette correspondance est assez sincère pour que même les critiques qui la croient fictive soient obligés d'admettre que des lettres réelles y ont été insérées, ont été utilisées par Sénèque pour grossir son recueil et en rendre l'aspect vraisemblable. C'est l'opinion de Juste Lipse, de Peter, de Schanz, de Hilgenfeld, de M. Bourgery. Les lettres réelles seraient particulièrement nombreuses au début du recueil ; les traités déguisés en lettres deviendraient de plus en plus fréquents et de plus en plus développés à mesure qu'on approche de la fin.

C'est un fait que la longueur moyenne des lettres, qui est de 90 lignes antiques pour la première moitié du recueil (*Lettres* 1-62), est de 206 pour la seconde (*Lettres* 63-124)<sup>1</sup>. Mais l'accroissement ne se réalise point par un mouvement régulier : les lettres du premier quart (97 lignes en moyenne) sont plus longues que celles du second (83), celles du troisième quart (219) plus longues que celles du quatrième (193). Dans la première partie du recueil, les *Lettres* 9, 24, 58 (respectivement 189, 234 et 303 lignes) sont tout à fait comparables aux grandes lettres des derniers livres ; inversement, des lettres courtes (ou extraits de lettres), dont l'allure est celle de billets familiers, se trouvent vers la fin de la correspondance (*Ep.* 96, 103, 111, 112). Des lettres un peu plus longues, comme *Ep.* 104, 105, sont très ana-

1. Sur le calcul du nombre des lignes antiques, voir plus loin, ch. IV, p. 156.

logues aux lettres du début par le fond et par la forme. Il n'y a donc pas eu passage progressif et systématique de la lettre au traité; et le mélange, sans loi définissable, des lettres longues et des lettres courtes s'explique moins bien dans l'hypothèse d'une correspondance fictive. Si les lettres envoyées par Sénèque à Lucilius tendaient, dans l'ensemble, à devenir plus techniques, c'est que Lucilius, à mesure qu'il se pénétrait davantage des doctrines stoïciennes et qu'il se détachait des affaires, posait à son maître des questions plus difficiles<sup>1</sup>; c'est aussi que Sénèque réfléchissait plus assidûment pour son compte aux problèmes philosophiques, à mesure qu'il avançait dans la rédaction des *libri moralis philosophiae*<sup>2</sup>.

Il va de soi<sup>3</sup> qu'en correspondant avec Lucilius, Sénèque savait que le destinataire ne serait pas seul à connaître ce qu'il écrivait — exception faite pour les passages intimes —. Pas plus que Pline le jeune ou Madame de Sévigné il n'ignorait que ses lettres, après avoir été lues par son ami, atteindraient un public. Dans quelles conditions elles ont été éditées à proprement parler, c'est-à-dire réunies en livres et

1. Lucilius semble avoir été, à l'époque des *Lettres*, un stoïcien encore novice, avec des sympathies pour l'épicurisme : *Ep.* 13, 1, *etiam antequam instrueres te praeceptis salutaribus et dura uincensibus...* ; 23, 9, *uocem Epicuri tui...* Il me paraît probable qu'il a quitté les affaires publiques entre *Ep.* 60 et *Ep.* 68; cependant on ne peut ni affirmer avec certitude qu'il s'est retiré au cours de la correspondance, ni dire avec précision à quel moment cette retraite se placerait : c'est ce que Schultess note avec raison dans sa critique de Binder. — A plusieurs reprises, s'il faut en croire Sénèque, c'est pour répondre à une demande de Lucilius qu'il résout une difficulté dialectique. Il y a un renversement des rôles dans *Ep.* 121, où c'est Lucilius qui proteste contre les recherches qui n'ont pas un rapport direct avec la morale (dans le même sens, *Ep.* 124, 1). Peut-être Lucilius, après avoir lu *Ep.* 117, a-t-il fini par condamner comme Sénèque les subtilités oiseuses (ainsi s'expliquerait *iterum exclamabis*, *Ep.* 121, 1); peut-être, plus simplement, Lucilius prend-il en chaque occasion, comme il est nécessaire pour qu'il y ait débat, l'attitude qui n'est pas celle de Sénèque (on peut déjà interpréter en ce sens *Ep.* 58, 25, et 65, 15; cf. encore *Ep.* 102, 11: *morem gessi tibi; nunc ipse dicam mihi quod dicturum esse te uideo: latrunculis ludimus*).

2. Pour les mêmes raisons, les derniers livres sont, en moyenne, plus longs que les premiers (voir plus loin, ch. iv, p. 197).

3. Voir Pichon, *loc. cit.*, p. 224.

reproduites par les libraires à un nombre illimité d'exemplaires à l'usage des acheteurs, c'est ce que nous dirons au chapitre suivant ; Sénèque avait sans doute cette édition en perspective dès le moment où il écrivait ; mais en tout cas, sans qu'on eût à attendre une telle publication, il est vraisemblable que les lettres, à mesure qu'elles étaient expédiées, étaient communiquées, en tout ou en partie suivant les cas, et par Lucilius et par Sénèque, aux amis qui les entouraient. Des copies pouvaient en circuler. Pour beaucoup de lettres de Sénèque à Lucilius, il a dû se passer ce que nous constatons pour la lettre adressée par Sénèque à Marullus, à l'occasion d'un deuil : Sénèque lui-même en envoie à Lucilius une copie, qui forme la *Lettre* 99 de notre recueil<sup>1</sup>. La personne de Lucilius est plus d'une fois perdue de vue : c'est que Sénèque songe, par-dessus Lucilius, à d'autres lecteurs<sup>2</sup>. Une allusion flatteuse à Néron<sup>3</sup>, les lettres destinées à défendre les philosophes contre les calomnies de l'opinion ou la méfiance des pouvoirs publics<sup>4</sup>, s'expliquent de même par les chances qu'avaient ces lettres d'être lues par l'empereur.

En résumé, les *Lettres* ont été écrites au jour le jour, et elles étaient envoyées à Lucilius ; mais elles développaient des thèmes stoïciens, et d'autres que Lucilius devaient les lire. Entre les *Lettres* et les ouvrages antérieurs de Sénèque, il n'y avait ni une différence de matière ni une différence de fin, mais une différence de forme, de mise en œuvre.

1. Que les *Lettres* 63 et 99 soient deux lettres réellement expédiées par Sénèque à deux correspondants différents, c'est ce que me paraît prouver, par exemple, ce rapprochement : 63, 16, *quem putamus perisse, praemissus est* ; 99, 7, *quem putas perisse, praemissus est*.

2. Par exemple, *Ep.* 13, 14 (*pudet me ibi sic tecum loqui*) ; *Ep.* 17, 10 (*hacc ad alios pertinent*) ; *Ep.* 71, 12-18 : le ton de l'invective est trop vif pour qu'elle s'adresse à Lucilius ; il en est de même pour le *tu* de *Ep.* 124, 7 (voir plus loin, p. 311, n. 4) ; etc. — *Ep.* 121, 4 (*licet aliquis nimium... me iudicet*) indique encore que les lettres sont lues par plus d'une personne. — *Ep.* 12, 2, *quod intra nos sit* ne prend de valeur que si la confiance, précisément, ne reste pas entre Sénèque et Lucilius.

3. *Ep.* 7, 5 ; voir plus haut, p. 44, n. 1.

4. *Ep.* 5 et 73.

Cette différence se manifeste, entre autres choses, en ceci, qu'à l'intérieur de chaque lettre la composition est encore plus lâche, moins arrêtée que nous ne l'avons vue dans les *Dialogues*. Les lettres les plus longues ne font pas exception; et c'est une raison de plus pour qu'on ne soit pas autorisé à dire que beaucoup de lettres sont en réalité de pures dissertations<sup>1</sup>. L'armature au moins apparente qui se dessine dans les traités manque le plus souvent ici.

Il faut seulement mettre à part, pour la régularité de la composition, la première partie (§§ 1-14) de la *Lettre* 65, qui expose avec ordre et clarté les théories des diverses écoles sur les causes; la *Lettre* 89, sur la division de la philosophie, où le plan était commandé par le sujet; et aussi, dans une certaine mesure, les lettres qui sont des « consolations », et où les pensées de Sénèque se rangent suivant un cadre traditionnel: consolation à Lucilius sur la mort de Flaccus (*Ep.* 63), à Libéralis sur l'incendie de Lyon (*Ep.* 91), à Marullus sur la mort de son fils (*Ep.* 99)<sup>2</sup>.

Ailleurs, il arrive qu'on rencontre des divisions et des subdivisions. Ainsi *Ep.* 94, 4 divise l'examen de la question posée en deux parties, dont la première sera développée dans *Ep.* 94, la seconde dans *Ep.* 95. *Ep.* 117, 1 divise de même en deux la démonstration qui constitue la première moitié de la lettre. Dans *Ep.* 74, 23, *Ep.* 78, 6<sup>3</sup>, *Ep.* 105, 1, on trouve la subdivision des paragraphes qui suivent. Mais de telles indications restent exceptionnelles. Dans le couple *Ep.* 94-95, c'est-à-dire dans l'exemple le plus caractérisé que le recueil contienne d'un développement étendu sur un thème unique<sup>4</sup>, la division posée *Ep.* 94, 4 n'est qu'un ca-

1. *Ep.* 85, 1, Sénèque insiste sur le fait qu'une *epistula* n'est pas un *liber*.

2. La *Lettre* 93 (à Lucilius sur la mort de Métroanax) se borne à développer un seul des arguments usuels.

3. La *Lettre* 78 (à Lucilius malade) rentre à vrai dire dans la catégorie des lettres-consolations. Voir, par exemple, § 13, *ad opinionem dolemus* c'est un des arguments constants en matière de consolation. La *Lettre* 78 n'est d'ailleurs pas exempte d'irrégularités de composition dans le détail pas plus que la *Lettre* 99. Voir plus loin, p. 145.

4. Sur la juxtaposition de ces deux lettres, réalisée probablement par Sénèque lors de l'édition, voir plus loin, ch. iv, p. 198.

dre très général ; elle se borne à distinguer les deux opinions extrêmes que Sénèque doit examiner pour les rejeter l'une et l'autre ; elle n'introduit pas une discussion ordonnée. En fait, au cours des deux lettres, argumentations techniques et développements oratoires se succèdent sans qu'un plan soit saisissable ; et l'indépendance des différentes parties est telle, qu'il n'y a pas concordance entre l'exposé des arguments d'Ariston aux §§ 5-17 de *Ep.* 94 et la réfutation de ces arguments aux §§ 18-51 : les deux arguments réfutés au §§ 37 sqq. et 48 sqq. n'ont pas été présentés antérieurement. De même, les lettres les plus longues, par exemple les *Lettres* 66 (459 lignes), 71 (321 lignes), 85 (355 lignes), 87 (356 lignes), 90 (468 lignes), ne renferment pas de division explicite, et n'ont aucune construction systématique.

Plusieurs lettres, bien qu'elles aient une certaine étendue, ne peuvent être décomposées par l'analyse en parties distinctes : elles se résument simplement en un thème général, dont le développement n'a pas d'articulations. Il n'y a, du commencement à la fin de la lettre, ni progrès dans l'argumentation, ni groupement des détails autour d'une idée directrice. C'est ce que l'on constate, par exemple, pour les *Lettres* 26, 51, 93, 100, 107, 119.

Dans d'autres cas, le peu de rigueur de la composition a pour conséquence le phénomène inverse : la lettre est faite de parties juxtaposées, isolées. On a vu (p. 112) comment un bon nombre des *Lettres* 1-29 se terminaient par le commentaire d'une pensée qui n'a point de rapport avec les paragraphes précédents. D'après le résumé, on reconnaîtra combien est précaire l'unité de lettres comme *Ep.* 58, 59, 75, 115.

Une particularité notable est que souvent la lettre se termine, non par une conclusion adaptée au thème principal, mais par une idée accessoire, sur laquelle a dévié dans les dernières lignes la pensée de Sénèque. C'est ainsi que prennent fin les *Lettres* 46, 47, 53, 74, 79, 81, 91, 92, 94, 95, 114, 120, 123. Ou encore la lettre s'arrête brusquement,

alors que le développement ne semblait pas épuisé : c'est le cas pour les *Lettres* 28, 66<sup>1</sup>.

Les étrangetés de composition que nous avons eu à signaler dans les traités s'observent aussi dans les *Lettres* : elles y sont encore plus sensibles, parce que répétitions ou contradictions se produisent à l'intérieur d'un texte plus restreint. Dans *Ep.* 78, le même argument — que la souffrance ne peut être à la fois violente et longue — paraît en deux passages (§§ 7 et 17). *Ep.* 88 discute à deux reprises (§§ 24 et 31) l'objection tirée de l'aide que les études libérales apportent à la philosophie : d'un paragraphe à l'autre, il n'y a que des variantes d'expression dans l'objection présentée. Dans la même lettre, deux morceaux ironiques (§§ 6 sqq. ; 37 sqq.) parlent des questions vaines étudiées par les grammairiens. *Ep.* 90, le § 17 répète le § 10. L'efficacité des maximes brèves est affirmée, *Ep.* 94, d'abord aux §§ 27-28, puis au § 43. *Ep.* 95, le § 12 reprend ce qu'a dit le § 5. — Au contraire, la *Lettre* 97 commence par déclarer qu'à toutes les époques les mœurs ont été condamnables, que le vice pourra bien être réprimé par la contrainte, mais ne disparaîtra jamais naturellement (8, *nunquam sponte considet*) ; elle s'achève par un acte de foi dans la force indestructible de la conscience et la bonté de la nature : logiquement, il n'est pas aisé de mettre ces deux parties d'accord. Dans la *Lettre* 99, Sénèque conseille à Marullus de chercher des motifs de consolation d'abord dans l'idée que son fils, s'il avait vécu, aurait pu mal tourner et devenir semblable à tant de jeunes débauchés (12-13), puis dans l'imagination du bel avenir qu'on pouvait espérer pour ce même enfant et qu'il aurait pu réaliser (23). Les *Lettres* permettent de dresser une longue liste de cas analogues.

« Je veux, écrit Sénèque à Lucilius<sup>2</sup>, que mes lettres

1. Qu'il y ait eu ou non, dans la lettre primitive, après l'endroit où se termine notre texte, un passage d'ordre personnel, supprimé lors de la publication, cela ne change rien aux remarques que nous sommes en droit de faire sur la façon dont la partie philosophique de la lettre était et est restée construite.

2. *Ep.* 75, 1.

« soient ce que serait une conversation, si nous nous trouvions ensemble : point de travail, point d'effort, rien de cherché ni de fabriqué. » Et, de fait, nous ne percevons dans les *Lettres*, qu'il s'agisse de l'ensemble du recueil ou de chaque lettre regardée en particulier, ni appareil de composition ni plan méthodique : ce sont les détours, les caprices, les fantaisies d'une conversation familière ou d'une effusion intime que nous reconnaissons dans la succession des idées, des impressions et des images.

---

## CHAPITRE IV

### L'ÉTAT DU TEXTE

Nous avons constaté combien la composition de Sénèque, le plus souvent, était flottante. Mais avant que nous cherchions à expliquer ce fait, une enquête préjudicielle est nécessaire pour le confirmer. Si les œuvres de Sénèque nous donnent l'impression d'être peu composées, c'est peut-être l'état du texte qui en est cause; se présentent-elles bien à nous telles que Sénèque les a publiées ou a voulu les publier? Plusieurs ouvrages ne nous sont parvenus qu'avec des lacunes; pour d'autres, on peut se demander si les conditions dans lesquelles ils ont été édités et répandus sont telles que Sénèque soit responsable de la forme sous laquelle nous les lisons. Nous avons à examiner, d'abord, dans quelle mesure les lacunes de la tradition nous gênent pour connaître vraiment Sénèque; ensuite, si l'ordre qui nous est attesté est toujours celui auquel l'auteur avait l'intention de s'arrêter.

---

Tous les critiques sont d'accord pour reconnaître que la *Consol. à Pol.*, le *de Vita b.* et le *de Ot.* sont mutilés.

Le début de la *Consol. à Pol.* manque. Beaucoup de manuscrits, et les éditions anciennes, fondent ce qui reste de la *Consol.* avec le dialogue précédent, *de Breu. uit.* Mais l'Ambrosianus a conservé l'explicit du *de Breu. uit.* et l'incipit de la *Consol.*<sup>1</sup>

1. Il a d'ailleurs perdu, par un accident postérieur à l'exécution du ms., la plupart des chapitres de la *Consol.* qui nous sont conservés par les mss. plus récents.

L'étendue de la lacune est difficile à déterminer. Duff<sup>1</sup> conjecture que peu de chose a disparu, car les arguments traditionnels des consolations se retrouvent au complet dans les chapitres conservés. Dion Cassius<sup>2</sup> parle d'un livre, plein de flatteries pour Messaline et les affranchis de Claude, que Sénèque aurait écrit en Corse; il en aurait eu honte plus tard, et l'aurait détruit. Si l'on veut à tout prix démêler une part de vérité historique dans les racontars de Dion, on a le droit de supposer que sa source — inexacte, ou mal comprise par lui — entendait parler de la *Consol. à Pol.*<sup>3</sup> Un éloge de l'empereur, de l'impératrice et de Polybe aurait formé l'exorde de l'ouvrage, ce qui n'est pas invraisemblable<sup>4</sup>. Il pouvait y avoir aussi une narration de l'événement — la mort d'un frère de Polybe — qui avait déterminé Sénèque à écrire; et Schanz<sup>5</sup> pense que ce récit était l'élément principal des chapitres que nous ne lisons plus. La mutilation n'est peut-être pas fortuite, si vraiment Sénèque ou des amis de Sénèque ont cherché à faire disparaître, à défaut de tout l'ouvrage, ce qui était malaisé, du moins les passages les plus compromettants pour le bon renom du philosophe.

Le *de Vita b.* et le *de Ot.*, dans les manuscrits, ne font qu'un. Muret et Juste Lipse ont reconnu qu'il y avait lieu de séparer de ce bloc les derniers chapitres: ils représentent le *de Ot.*, que mentionne à cette place la table des matières de l'Ambrosianus. Un accident a emporté la fin du premier dialogue et le commencement du second. D'autre part, le *de Ot.* s'arrête brusquement, avant que Sénèque ait abordé la seconde partie de la démonstration qu'il annonçait au ch. 2: la fin du *de Ot.* est donc perdue aussi, comme l'a vu Juste Lipse<sup>6</sup>.

1. *Op. cit.*, p. 171.

2. LXI, 40.

3. Hypothèse admise par Waltz, *Vie de Sénèque*, p. 117, et n. 2.

4. Birt, *N. Jahrb. f. d. kl. Alt.*, 27 (1911), p. 598-600, admet que Dion a voulu parler de la *Consol. à Pol.*; mais il croit que, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, Sénèque s'abstenait de parler de Messaline.

5. § 462.

6. Gertz (éd., p. 263) et Hermès (éd., p. 231) indiquent cette lacune avec

Matériellement, les deux mutilations sont solidaires : elles ont été produites, dans l'archétype de nos manuscrits, par la chute de feuillets qui tenaient ensemble<sup>1</sup> ; les deux lacunes sont donc d'étendue égale. Mais la première se partage entre les deux dialogues, tandis que la seconde s'est créée aux dépens du seul *de Ot.*<sup>2</sup> Des deux lacunes de *de Ot.*, celle de la fin est donc la plus longue : Sénèque, dans les chapitres perdus, achevait de démontrer qu'à tout âge on a le droit de préférer la contemplation à la vie active ; il établissait ensuite qu'on a ce droit, en tout cas, quand on arrive à la vieillesse, après une existence mêlée aux affaires. Au début, la division étant conservée, ce qui a disparu est l'éloge de *Potium* qui la précédait<sup>3</sup>, et qui pouvait être assez abondamment développé. Pour le *de Vita b.*, au contraire, la mutilation a dû se réduire à peu de chose : tel quel, ce dialogue est plus long que la *Consol. à Helv.*, le *de Breu. uit.*, le *de Const.*, les livres II, III, V du *de Benef.* Le *de Vita b.* n'est amputé que d'une péroraison<sup>4</sup>.

D'autres lacunes incontestées existent dans le livre I du *de Ira*, et dans le livre VII du *de Benef.*

Muret a constaté le premier qu'au livre I du *de Ira*, ch. 2, nous n'avons plus le passage où Sénèque donnait la définition de la colère et commençait à discuter cette définition.

réserve (Gertz : «... non sine causa Lipsius suspicatus est »; Hermes : « si vero Lipsius recte iudicavit... »). La réserve est de pure forme. Personne ne peut contester sérieusement que le *de Ot.* soit mutilé à la fin comme au commencement. Il n'a d'ailleurs pas d'*explicit* dans l'Ambrosianus.

1. Gertz, éd., p. 263.

2. Toutefois, il n'est pas impossible qu'il manque quelque chose au commencement du *de Tranq. an.*, qui fait suite au *de Ot.* L'*incipit* du *de Tranq.*, dans A, n'est pas de la main du copiste (Gertz, éd., p. vii, note; Hermes, éd., p. 241). Une phrase ne serait pas de trop, au début du discours de Sérénus par lequel s'ouvre le *de Tranq.*, pour indiquer que c'est lui qui a la parole, et qu'il vient consulter Sénèque (le vocatif *Seneca*, nécessaire à l'intelligence du texte dans l'état actuel, n'est pas dans A). Mais si cette mutilation du *de Tranq.* est réelle, elle doit se réduire à quelques lignes.

3. Voir plus haut, p. 99.

4. Voir plus haut, p. 78.

Le texte des manuscrits s'arrête au milieu d'un mot et reprend au milieu d'une phrase<sup>1</sup>. Juste Lipse a trouvé dans Lactance une indication précieuse sur le contenu du passage perdu. Les idées exprimées étaient importantes<sup>2</sup>; matériellement, Pfennig<sup>3</sup> suppose que la lacune était de faible étendue; je suis porté à croire au contraire qu'elle était assez longue, car le livre III a plus de 1500 lignes, le livre II plus de 1200; le livre I, tel que nous le possédons, n'en a pas 900.

C'est aussi Muret qui a reconnu une lacune dans le *de Benef.*, VII, 13. Comme on l'a vu plus haut<sup>4</sup>, nous n'avons que les dernières lignes du passage où Sénèque examinait la question de l'égalité des bienfaits. Il n'existe aucun moyen de déterminer la longueur du morceau disparu<sup>5</sup>.

D'autres mutilations, affirmées par les uns, ont été niées par les autres. Je les crois réelles en ce qui concerne le *de Clem.* et le *de Prouid.*, tous deux incomplets à la fin.

Que le *de Clem.* ait eu à l'origine trois livres, correspondant aux trois points distingués dans le sommaire (1, 3, 1), et que, de ces trois livres, nous possédions seulement le premier et le début du second, c'est ce qui était admis avant l'édition de M. Préchac. Pour M. Préchac, au contraire, le *de Clem.* ne formait qu'un livre, et nous est intégralement parvenu; on rétablit ce livre unique en modifiant la disposition du texte traditionnel et en rangeant les chapitres dans l'ordre suivant: ch. 1-3 (jusqu'à la fin du § 1) du livre I (= *prooemium*);

1. Le copiste de A, s'étant aperçu de la lacune, s'est abstenu de copier tout ce qui la précède (ch. 1, et §§ 1-3 du ch. 2); il a laissé en blanc le recto d'un feuillet. Dans l'espace ainsi réservé, une main du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle a rétabli ce que le premier scribe avait volontairement omis (Hermes, éd., p. x).

2. Voir, sur la définition que Lactance attribue à Posidonius, la discussion par Wilke (*Berl. phil. Woch.*, 36 (1916), 775) des opinions de Rabbow et de Ringeltaube.

3. *Op. cit.*, p. 23.

4. P. 90.

5. Sonnag, *op. cit.*, p. 56, ne formule aucune hypothèse: « de lacuna VII c. 13 iudicium non faciam ».

livre II (ch. 1-2 = premier point ; ch. 3-7 = second point) ; ch. 3 (à partir du § 2) : 26 du livre I (= troisième point).

Les ingénieux arguments de M. Préchac ne sont pas convaincants. Tout d'abord, il ne me semble pas qu'il ait éliminé définitivement la conclusion à laquelle s'arrête Adler, dans son travail sur la lettre de Hildebert<sup>1</sup> : Rossbach s'est trompé en déclarant que tous les extraits de Sénèque cités par Hildebert proviennent de la partie perdue du *de Clem.*<sup>2</sup> ; mais, une fois écartées les phrases qui sont tirées de la partie conservée, il y a un résidu de quelques lignes qui ont été probablement prises au livre III. L'argument le plus fort en faveur de cette conclusion est, à mon avis, celui que fournit cette phrase de Hildebert : *inimici est (sanguis), sed eius qui amicus fieri potest*, rapprochée de *de Clem.*, I, 12, 3 : *mox consequemur<sup>3</sup> quomodo hostibus irascendum sit, utique si in hostile nomen ciues et ex eodem corpore abrupti transierint*. Je cherche vainement, dans notre *de Clem.*, un passage où Sénèque enseigne la conduite à suivre à l'égard de citoyens qui sont devenus des ennemis publics (*hostes*), comme il arrive dans les guerres civiles ; tout ce que je vois se rapporte soit aux criminels de droit commun (I, 17 ; 22-24), soit à des étrangers qui régnaient légitimement dans leur pays (I, 21), qui ont pris part à une guerre régulière, par devoir national (II, 7, 2<sup>4</sup>). Il faut donc que le développement de *ciuibus qui in hostile nomen transierunt*, développement où se logerait facilement la phrase de Hildebert *de inimicis qui amici fieri possunt*, ait figuré dans une partie perdue.

Mais quand même il n'y aurait aucun compte à tenir des

1. Adler, *Senecas Schrift de clementia und das Fragment des Bischofs Hildebert*, dans *Wiener Studien*, 27 (1905), p. 242-250 ; Préchac, p. XLIV-XLIX, LXXII-LXXIV.

2. Rossbach, *Berl. phil. Woch.*, 27 (1907), 1489, maintient d'ailleurs contre Adler les thèses qu'il avait présentées en 1882 (*Disquisitionum de Senecae filii scriptis criticarum capita duo*, p. 33 sqq.).

3. J'accepte en ce moment le texte de M. Préchac. Si l'on maintient de Sulla, que donnent les mss., et que M. Préchac rejette comme glose, il n'y a pas de discussion possible, et l'existence de la partie perdue est certaine.

4. Ce dernier passage, d'ailleurs, dans l'édition Préchac, vient avant l'indication I, 12, 3.

extraits cités par Hildebert, tout ce qu'on pourrait conclure de là est que le *de Clem.* s'est trouvé mutilé de bonne heure, avant la confection du florilège que Hildebert utilisait<sup>1</sup>. Et la principale raison pour laquelle je ne puis accepter l'hypothèse de M. Préchac, c'est que je ne retrouve pas, dans le *de Clem.* tel qu'il le présente, les trois parties annoncées par Sénèque dans sa division.

Ces trois parties ont reçu, d'après M. Préchac, un développement très inégal : la première a, dans son édition, 2 pages, la seconde 8, la troisième 32 (le *prooemium* en occupant 4 1/2). On peut à la rigueur passer condamnation sur ce point, puisque Sénèque n'a guère souci de l'équilibre. Il y a cependant quelque chose de choquant à admettre que la première partie, consacrée, d'après M. Préchac, à l'éloge de Néron<sup>2</sup>, soit à peine égale à la moitié du *prooemium* qui avait le même thème.

Le *et* par lequel commence la seconde partie<sup>3</sup> est insuffisant, comme formule de transition, si la seconde partie suit immédiatement la première. Il se justifie, au contraire, dans l'état actuel du texte, où il vient, non pas directement après la première partie, mais après l'exorde particulier de la seconde (c'est-à-dire du second livre).

La seconde partie s'achève, dans le texte de M. Préchac, là où s'arrête le second livre dans la vulgate. Cette conclusion brusque, sur une comparaison, fermerait assez mal le développement employé à la définition de la clémence et des notions voisines<sup>4</sup>.

Mais ce qui, surtout, prouve la mutilation, c'est l'absence dans notre *de Clem.* de la recherche annoncée comme de-

1. M. Préchac tire argument en faveur de sa thèse de ce que tous les emprunts anciens faits au *de Clem.* (Mérobaude, Claudien, Jean Chrysostome, *Panegyriques*, Plin le Jeune, Dion Cassius, *Octavie*) s'expliquent par les chapitres existants du *de Clem.* (p. L-LXX). Mais cette recherche négative est impossible a priori. Si des emprunts ont été faits aux parties perdues, comment les reconnaître ?

2. Voir plus haut, p. 70, note.

3. II, 3, 1.

4. Ceci est affaire d'impression. Je ne puis qu'opposer mon sentiment au sentiment contraire de M. Préchac, p. LXXIII.

vant fournir la troisième partie : *quomodo ad hanc uirtutem perducatur animus, quomodo confirmet eam et usu suam faciat* (I, 3, 1). Ce troisième point, c'est, dit M. Préchac<sup>1</sup>, ce que nous lisons dans les ch. 3-26 du livre I. Pour que cette identification soit possible, il faut comprendre comme M. Préchac la phrase du sommaire : « En troisième lieu « nous nous demanderons comment l'âme peut être amenée à cette vertu, comment elle s'y établit solidement et « comment elle en fait son bien propre par le parti qu'elle « sait en tirer. »<sup>2</sup> Il faut que *usus* signifie « la considération des intérêts, des avantages, » pour que la troisième partie prévue par Sénèque se reconnaisse dans les chapitres où il expose que la clémence garantit au prince le dévouement du peuple, tandis que la cruauté attire sur le tyran tous les périls. Or je ne crois pas que *usus* puisse signifier autre chose que « la pratique, l'expérience, l'habitude. » Pour un stoïcien, une passion n'est pas définitivement guérie du jour où l'attention du malade est appelée sur le faux jugement qui est à l'origine de son mal : il faut que le jugement rectifié passe dans la conduite d'une façon constante, que l'esprit s'assure contre les retours offensifs de l'erreur, qu'une longue habitude ait confirmé l'âme dans son état de santé et lui donne la certitude que les rechutes ne sont plus à craindre. C'est une différence de cet ordre qu'il y a entre la sagesse commençante, *inchoata*, et la sagesse parfaite, *perfecta* : *Ep. 16, 1 : plus operis est in eo ut proposita custodias quam ut honesta proponas ; perseuerandum est et adsiduo studio robur addendum, donec bona mens sit quod bona uoluntas est ; ibid., 6 :... ut habitus animi fiat quod est inpetus ; Ep. 72, 6 : hoc, inquam, interest inter consummatae sapientiae uirum et alium procedentis, quod inter sanum et ex morbo graui ac diutino emergentem... hic nisi adtendit, subinde grauatur et in eadem reuoluitur, sapiens recidere non potest, ne incidere quidem amplius ; Ep. 75, 9 : ceux qui s'approchent de la sagesse sans l'avoir atteinte*

1. P. LXXVI sqq., et particulièrement LXXXI-XCII.

2. Trad. Préchac, p. 6.

tout à fait *omnes iam adfectus ac uilia posuerunt, quae erant complectenda didicerunt, sed illis adhuc inexperta fiducia est; bonum suum nondum in usu habent...*; *ibid.*, 13 : *secundum genus est eorum qui et maxima animi mala et adfectus deposuerunt, sed ita ut non sit illis securitatis suae certa possessio; possunt enim in eadem relabi*; *Ep.* 94, 47 : *pars uirtutis disciplina constat, pars exercitatione: et discas oportet et quod didicisti agendo confirmes*. Entre *sapientia* et *usus sapientiae*, la distinction est subtile, mais elle existe (*Ep.* 117, 16-17) <sup>1</sup>. Il ne suffit pas d'amener son âme (*perducatur animus*) à la connaissance sur laquelle se fonde la vertu; c'est quand on a la pratique de la vertu qu'on la possède vraiment <sup>2</sup>.

Dès lors les développements laudatifs du livre I du *de Clem.* ne peuvent représenter la troisième partie annoncée par le sommaire: ce qui doit la constituer, ce sont des conseils pratiques, des avertissements pédagogiques, thérapeutiques. Comme l'a bien vu M. Préchac <sup>3</sup>, il faut dans le *de Clem.*, pour qu'il soit complet, un élément symétrique aux livres II et III du *de Ira*. Mais le livre I du *de Clem.* ne saurait être cet élément: la différence est grande entre l'espèce de panégyrique qu'il contient et les préceptes détaillés du *de Ira*, où Sénèque prescrivait un régime et des remèdes, comme un médecin en présence d'un malade. En outre, si la clémence convient aux princes entre tous les hommes, ils n'en ont pas le privilège exclusif: les chapitres où Sénèque expliquait comment on arrive à la clémence et comment on s'y maintient devaient s'intéresser à tous les hommes, et non pas seulement aux conducteurs de peuples.

Dès lors, il est inutile de se demander si la transposition conjecturée par M. Préchac <sup>4</sup> est matériellement possible: il

1. Inversement: *usu frequenti timor transibit in uilium...* (*Ep.* 85, 15).

2. Cet emploi de *usus* est en relation avec des termes juridiques comme *usucapio* (cf. *Ep.* 75, 13, *possessio*). *Ep.* 12, 8, Sénèque dit de Pacuvius qu'il gouverna la Syrie assez longtemps pour en faire en quelque sorte sa propriété, *Syriam usu suam fecit*.

3. P. LXXXVIII-XCI.

4. P. XCVIII-C.

faut persister à croire qu'il n'y a pas eu transposition, et que les manuscrits nous donnent, pour la fraction conservée du *de Clem.*, l'ordre originel. Il nous manque les trois quarts environ du livre II (si ce livre avait la même longueur que le livre I) et tout le livre III<sup>1</sup>.

Après Juste Lipse et Fickert, l'édition Haase indiquait une lacune à la fin du *de Prouid.* Cette indication a disparu dans les éditions Koch-Vahlen et Hermes, dont l'apparat critique ne mentionne pas l'hypothèse d'une mutilation en ce point. Gertz, M. Waltz, Schanz regardent le traité comme complet<sup>2</sup>.

Ainsi que je l'ai signalé<sup>3</sup>, le *de Prouid.* s'arrête de façon brusque, au cours d'une prosopopée. Mais une conclusion *ex abrupto*, chez Sénèque, n'est pas invraisemblable en soi. Si je crois le *de Prouid.* incomplet, c'est parce que, dans l'état où nous l'avons, il est trop court pour avoir formé un livre.

Il n'est pas douteux que la longueur des livres, chez les anciens, ne variait que dans de certaines limites, qui d'ail-

1. A vrai dire on pourrait supposer que le *de Clem.* n'avait que deux livres, et que le livre II, aujourd'hui mutilé, comprenait le second et le troisième des points annoncés dans la division. Mais Sénèque, dans ce cas, aurait sans doute fait prévoir cette disposition au début du livre II. L'hypothèse d'un *de Clem.* en trois livres, et non en deux, s'appuie sur le fait que le livre I correspond au premier point, et reste la plus vraisemblable. — M. Préchac (p. LXXV) note encore : 1<sup>o</sup> que l'*explicit* final du Nazarienus a la forme : *expl liber anei asenec*, sans indication numérique; mais le même ms. donne : *incipit liber I de clementia*, et : *liber I explicit inc liber II*; — 2<sup>o</sup> que Sénèque désigne lui-même (*de Clem.* I, 9, 11) le livre qu'il est en train d'écrire par le terme de *uolumen*, sans *hoc*, façon de parler qui ne pourrait s'appliquer qu'à un ouvrage en un seul livre; mais les textes que cite M. Préchac pour établir cette assertion me paraissent insuffisants : dans tous, *hoc* est nécessaire parce que le livre en question est opposé au reste de l'ouvrage; Sénèque, parlant du livre qu'il rédige sans le rapprocher ni le distinguer de ceux qui doivent venir ensuite, peut se passer du démonstratif.

2. Gertz, *Studia critica*, p. 58-60; Waltz, *Vie de Sénèque*, p. 107, n. 2; Schanz, § 454. De même Aubert, *Rheinisches Museum*, 36 (1831), p. 194.

3. Voir plus haut, p. 102.

leurs, d'un genre à l'autre, n'étaient pas les mêmes<sup>1</sup>. Un livre de vers comptait le plus souvent de 700 à 1100 lignes; un livre d'histoire, de 1500 à 2500. Les épistolographes adoptaient en principe le même type que les poètes, mais dépassaient fréquemment les 1100 lignes qui étaient le maximum du livre poétique<sup>2</sup>. Quant aux ouvrages philosophiques en général, ils suivaient le type des livres d'histoire, sans s'astreindre toutefois au minimum de 1500 lignes. Mais Sénèque indique que pour son compte il préfère des dimensions relativement réduites<sup>3</sup>: il est vraisemblable qu'il a étendu à tous ses ouvrages la règle en usage pour les lettres; et nous pouvons admettre que 700 lignes lui apparaissent comme un minimum, 15 ou 1600 (limite inférieure des livres historiques) comme un maximum.

La ligne antique comptait en moyenne 35 lettres<sup>4</sup>. On obtient donc, avec une approximation satisfaisante, la longueur en lignes antiques des livres de Sénèque, si l'on exécute les opérations qui suivent :

1<sup>o</sup> déterminer le nombre moyen de lettres que comprend la ligne de l'édition Teubner; pour cela, dans chaque volume (chaque volume ayant une typographie particulière), j'ai compté les lettres d'une page prise au hasard, et j'ai divisé le nombre constaté par le nombre des lignes; j'ai trouvé 43 lettres à la ligne pour les *Dialogi* (éd. Hermes), 44 pour le *de Benef.* - *de Clem.* (éd. Hosius<sup>2</sup>), 42 pour les *Ep.* (éd. Hense<sup>2</sup>);

2<sup>o</sup> compter le nombre des lignes de chaque livre dans l'édition Teubner;

3<sup>o</sup> multiplier le nombre des lignes par 42, 43 ou 44, suivant le volume;

1. Voir, sur ces questions, Birt, *Das antike Buchwesen* (Berlin, 1882), p. 286 sqq., particulièrement 325 sqq., et *Abriss des antiken Buchwesens* (Munich, 1913), p. 293-294.

2. Les livres de Pline le Jeune ont de 1062 à 1232 lignes (Birt, *Buchwesen*, p. 325). Les chiffres donnés par Birt, *ibid.*, pour les livres des *Lettres à Lucilius* sont établis sur l'éd. Haase, et ne sont plus valables (voir plus loin, p. 163 sqq., sur la division des *Lettres* en livres).

3. *Ep.* 46, 1.

4. Birt, *Abriss*, p. 323.

4<sup>o</sup> diviser par 35 le produit de cette multiplication.  
On arrive aux résultats que voici <sup>1</sup> :

<i>Consol. à Marc.</i>	1346	lignes	antiques
<i>de Ira I</i> (incomplet)	873	»	»
<i>de Ira II</i>	1238	»	»
<i>de Ira III</i>	1523	»	»
<i>Consol. à Helv.</i>	1118	»	»
<i>Consol. à Pol.</i> (incomplète)	906	»	»
<i>de Breu. uit.</i>	1097	»	»
<i>de Clem. I</i>	1063	»	»
<i>de Clem. II</i> (incomplet)	248 <sup>2</sup>	»	»
<i>de Const. sap.</i>	845	»	»
<i>de Vita b.</i> (incomplet)	1168	»	»
<i>de Benef. I</i> (incomplet) <sup>3</sup>	636	»	»
<i>de Benef. II</i>	1012	»	»
<i>de Benef. III</i> <sup>4</sup>	1076	»	»
<i>de Benef. IV</i>	1219	»	»
<i>de Benef. V</i>	1008	»	»
<i>de Benef. VI</i>	1238	»	»
<i>de Benef. VII</i> (incomplet)	1005 <sup>5</sup>	»	»
<i>de Tranq. an.</i> <sup>6</sup>	1231	»	»
<i>de Ot.</i> (incomplet)	310	»	»
<i>de Prouid.</i>	652	»	»

La longueur du *de Prouid.* est donc sensiblement inférieure à celle de tous les livres de Sénèque qui nous sont parvenus sans mutilation, inférieure au minimum requis par les habitudes de la librairie antique. On peut évaluer à 100 ou 120 lignes au moins la partie perdue; même ainsi,

1. Pour les *Lettres*, voir plus loin, p. 163 sqq. — J'ai fait le même calcul sur un livre philosophique de Cicéron, le livre IV des *Tusculanes*. Il a 1405 lignes antiques.

2. Soit 1311 lignes pour tout ce que nous avons du *de Clem.* Il n'y a rien à tirer de là ni pour ni contre l'hypothèse de M. Préchac.

3. Voir plus loin, p. 158.

4. Complet à quelques lignes près: voir plus loin, p. 159.

5. Le passage disparu pouvait donc avoir aussi bien 200 lignes que 30 ou 40 (minimum nécessaire pour la discussion qui manque).

6. Peut-être incomplet de quelques lignes (voir plus haut, p. 149, n. 2).

le *de Prouid.* était plus court que le *de Const.*, lui-même sensiblement plus court que les autres dialogues. La prosopopée de la divinité devait continuer quelque temps encore, et être suivie d'une péroraison. C'est sans doute dans ces dernières pages que Sénèque revenait sur l'idée annoncée au début du ch. 3 : *sed iam procedente oratione ostendam quam non sint quae uidentur mala*, texte embarrassant pour ceux qui croient le dialogue complet<sup>1</sup>.

Dans la liste qui précède, j'ai mentionné comme incomplet le livre I du *de Benef.* La brièveté du livre n'est pas le seul argument en ce sens. Le ch. 9, tel que nous le lisons, est inintelligible. Le § 1, se rattachant aux chapitres précédents, résume en ces termes le développement qu'il complète : *non quanta quaeque sint, sed a quali profecta, prospiciendum*<sup>2</sup>. Le § 2 décrit l'attitude de l'homme puissant en présence des solliciteurs ; mais aucun substantif, aucun pronom ne précise le sujet de la première phrase. Le § 3 jette brusquement le lecteur dans une tirade sur les mœurs contemporaines, et en particulier sur l'adultère. Ce développement, signalé expressément comme digression par les premiers mots du ch. 10<sup>3</sup>, est suivi de réflexions sur les mœurs humaines en général, et sur l'ingratitude (ch. 10). Le ch. 11 ouvre une nouvelle partie : *sequitur ut dicamus quae beneficia danda sint et quemadmodum*. Les dernières lignes du ch. 10, et la comparaison avec le développement

1. Lactance, *Diuinae Institutiones*, V, 23, cite *Senecae librum cui titulus est: quare bonis uiris multa mala accidunt cum prouidentia sit*. La phrase ainsi introduite ne se retrouve pas dans notre *de Prouid.* ; mais elle n'est pas de la langue de Sénèque : ce sont les idées du *de Prouid.* reproduites de mémoire par Lactance, ce n'est pas un fragment de la partie perdue. Voici la phrase de Lactance : *Deus homines pro liberis habet ; sed corruptos et uitiosos luxuriose ac delicate patitur uiuere, quia non putat emendatione sua dignos. Bonos autem, quos diligit, castigat saepius, et adsiduis laboribus ad usum uirtutis exercet ; nec eos caducis ac mortalibus bonis corrumpi ac deprauari sinit.*

2. Texte de Hostius. Leçon du Nazarianus : *a quali proficiendum*. Peut-être faut-il rétablir *a quali profecta uoluntate prospiciendum* (cf. Ep. 81, 6).

3. *Sed longius nos inpetus cuehit prouocante materia.*

symétrique (II, 18) concernant le rôle de l'obligé, établissent qu'avec le ch. 10 du livre I s'achève l'examen de la question *quibus beneficia danda sint*. Or elle n'a été annoncée, posée, traitée nulle part dans ce que nous lisons<sup>1</sup>. On a donc admis dès le xv<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> une double lacune dans le ch. 9, la première après *a quali prof<ecta prosp>iciendum*, la seconde après *odere facientem*. Pour mieux dire, une lacune, probablement longue<sup>3</sup>, s'est produite entre ...*iciendum* et *coniugibus alienis* : un accident a dû rendre illisible tout ce qui se trouvait dans l'intervalle, à l'exception des quelques lignes qui forment aujourd'hui le § 2 (*callidus... facientem*), et qui restent isolées.

J'aurais compté cette lacune parmi celles dont l'existence est reconnue par tous les critiques, si Friedrich ne s'était efforcé de démontrer que notre texte est satisfaisant et complet<sup>4</sup>. Cette tentative, application du procédé en vertu duquel Friedrich découvre sous chaque phrase des allusions personnelles et des noms propres, est aussi malheureuse que le principe même du système<sup>5</sup>. Il est impossible que Sénèque, s'il voulait être compris, ait écrit ce passage tel qu'il nous est donné.

Il y a encore une lacune au livre III du *de Benef.*, ch. 18. C'est ce qu'on admet en général, depuis Juste Lipse. Après avoir posé la question : *an beneficium dare seruus domino possit*, et avoir résumé le raisonnement de ceux qui répondent négativement (§ 1), Sénèque présente les arguments en sens contraire : or cette réfutation commence par *praeterea* (§ 2). Entre les deux paragraphes, quelque chose est donc tombé ; il doit manquer quelques lignes, où Sénèque disait : « Je ne suis pas de cette opinion », et fournissait

1. Ces remarques sur le sens des passages disparus ont été déjà présentées plus haut, p. 80, et note.

2. Agricola; et même dès le moyen âge: voir l'apparat critique de Hosius (*hic deē*, addition marginale de F<sup>3</sup>, R<sup>2</sup>).

3. La partie disparue devait représenter au moins le quart du livre.

4. *Berl. phil. Woch.*, 31 (1914), 1501-1503, 1533-1536.

5. 9, 2, *callidus* : il s'agit d'Othon; *immodicā cupientibus* : ce sont les sénateurs; *lingua asper, uoltu grauis* : c'est Sénèque lui-même; 9, 4, *adulterium*. Sénèque pense à Poppée. Voir plus haut, p. 12.

une première preuve. Sonntag<sup>1</sup> propose d'intervertir les §§ 2 et 3 : il n'y aurait plus lieu de supposer une lacune ; le § 3 contiendrait le premier argument, et *praeterea* introduirait le second. Mais le brusque début *si non dat beneficium servius domino* est peu vraisemblable en tête de toute une démonstration ; et surtout le bref raisonnement du § 4, terminé par *ergo et beneficium dare potest*, doit suivre immédiatement l'argument du § 3, terminé symétriquement par *ergo et dominis*. Le § 1 du ch. 19, à son tour, se lie nécessairement (*quare ergo non et domino suo*) au § 4 du ch. 18. Il est donc impossible de déplacer le § 2 et de l'insérer au milieu des paragraphes suivants. Au surplus, on ne voit pas comment l'interversion se serait produite : la présence de *praeterea* aurait averti le copiste et déterminé le rétablissement de l'ordre vrai. Il est plus simple de croire à une omission, qui a pu se faire par saut du même au même, si les dernières lettres du paragraphe disparu ressemblaient au mot final du § 1 (*superiori*).

En d'autres passages, il n'y a pas à admettre les mutilations supposées par quelques éditeurs.

Dans le *de Ira*, II, Juste Lipse, et Gertz après lui<sup>2</sup>, ont signalé des lacunes avant et après le ch. 5, qui leur paraissait rompre la suite des idées. Johann Müller a montré que la succession des chapitres, telle qu'elle nous est donnée, se justifie très bien<sup>3</sup>.

*De Ira*, II, 31, commence en ces termes : *duo sunt, ut dixi, quae iracundiam concitent: primum, si iniuriam*

1. *Op. cit.*, p. 27.

2. *Studia critica*, p. 82, note. Voir aussi Allers, *op. cit.*, p. 52.

3. *Kritische Studien zu den kleineren Schriften des Philosophen Seneca*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, 118 (1889), p. 13. H. G. Müller, *De... librorum de ira compositione*, p. 20-23, sans accepter entièrement l'interprétation de J. Müller, s'accorde avec lui pour nier qu'il y ait lacune. — Johann Müller établit aussi (*loc. cit.*, p. 11-13) que Haase (éd., vol. III, p. xxiii) avait tort de supposer une lacune de *Ira*, I, 8, 4 : le raisonnement est intact. — Rien ne manque non plus de *Brev. vit.*, 10, 5-6 : voir l'apparat de l'éd. Hermes.

*uidemur accepisse...*; deinde, si inique accepisse. Pfennig<sup>1</sup> remarque que *ut dixi* ne renvoie à aucun des passages conservés, et se demande si le ch. II, 22, où la distinction entre *iniuria* et *iniuria inique accepta* trouverait normalement place, n'est pas mutilé. Mais il est beaucoup plus simple d'admettre que Sénèque se réfère ici à la partie disparue du livre I<sup>2</sup>.

*De Ira*, III, 41, une mauvaise division en chapitres faisait croire, depuis Gruter et Juste Lipse, à une lacune avant *pacem demus animo*. Gertz<sup>3</sup>, en rattachant au ch. 40 la phrase qui précède *pacem*, a rendu le texte parfaitement clair, et a fait voir qu'il n'y manquait rien.

*De Tranq. an.*, 15, 5, il n'y a pas de raison de regarder, avec Gertz, le texte comme mutilé<sup>4</sup>. La difficulté apparente s'explique par la manière de Sénèque<sup>5</sup>.

Dans tous les autres passages des *Dialogi*, du *de Benef.* et du *de Clem.* où le texte est corrompu, si la corruption consiste en une lacune, il ne peut s'agir que d'une omission de quelques mots<sup>6</sup>; et dès lors cette faute est sans intérêt pour la question qui nous occupe<sup>7</sup>.

1. *Op. cit.*, p. 27.

2. Cette explication (que Pfennig d'ailleurs indique comme possible) est celle qu'accepte M. Bourgery, trad. du *de Ira*, p. 56, n. 1; de même Rabhow, *op. cit.*, p. 5. L'opinion de H. G. Müller (*op. cit.*, p. 33-34) est exprimée de façon peu claire; il ne me semble pas qu'il rende bien compte de *ut dixi*; en tout cas, il ne suppose pas de lacune.

3. *Studia critica*, p. 102-103; voir l'apparat de l'édition. Hermes. L'édition. Koch-Vahlen n'accepte pas la modification de Gertz.

4. Voir l'apparat de Hermes, où Hermes omet de signaler que Uhl, *Quaestiones criticae in L. Annaei Senecae Dialogos*, Strasbourg, 1899, p. 8, n. 2, défend le texte des mss.

5. Voir plus loin, ch. vi, p. 284, et note 2.

6. Sur la facilité avec laquelle ces petites lacunes pouvaient se produire dans le texte de Sénèque, voir plus haut, p. 4.

7. Des omissions de ce genre sont certaines ou possibles, par exemple, dans les passages suivants: *Consol. à Marc.*, 17, 6, où je propose *fortasse <diserti fortasse> muti nascentur* (j'ignore si cette correction a déjà été proposée; elle est le complément naturel de la correction de Madvig, *muti*, pour *multi* de A); *de Ira*, III, 37, 5, après *Hortensius*; *de Breu. vit.*, 9, 1,

Nous avons à examiner maintenant le recueil des *Lettres*, et à nous demander quelles pertes il a souffertes depuis l'antiquité.

Il est certain qu'il est mutilé à la fin. Il se termine pour nous avec la dernière lettre du livre XX. Or Aulu-Gelle cite un passage du livre XXII<sup>1</sup>. Une amorce de la partie manquante est dans la subscription finale du Bambergensis : *L. Annaei Senecae ad Lucilium epistular. explicit lib. XX incipit*. Il nous est impossible de savoir s'il existait plus de vingt-deux livres.

Dans les livres I-XX, une seule lacune de quelque importance est généralement admise : c'est celle qui se trouve dans la *Lettre* 98, entre les paragraphes 14 et 15, et que Muret a signalée le premier. Que l'on regardé les derniers paragraphes comme appartenant à la même lettre que les §§ 1-14, ou bien, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, que l'on considère la *Lettre* 98 comme se terminant avec le § 14, et les §§ 15-18 comme le débris d'une autre lettre<sup>2</sup>, de toute façon il faut constater que dans l'intervalle quelque chose a disparu.

Si je ne me trompe, il y a lieu en outre de reconnaître des mutilations en deux autres points du recueil. C'est en

après *quicumque* ; de *Clem.*, I, 2, 1, à la fin du § ; de *Clem.*, II, 4, 4 ; de *Vita b.*, 7, 1, où la leçon de A, *uidet et in illis*, est sortie peut-être de *uidet et illi esse in illis* ; de *Vita b.*, 23, 4, où je propose : *sic pauper, si <necesse erit, esse poterit ; si> poterit esse diues, uolet* ; de *Tranq. an.*, 15, 4, après *conceptum*. Ces petites lacunes sont particulièrement nombreuses dans le *Benef.*, où abondent les raisonnements en phrases brèves, avec répétition fréquente des mêmes mots : ainsi, IV, 9, 2, après *quaeritis* ; V, 11, 3, après *alio redditur* ; V, 12, 3, après *beneficium non accipit malus* ; V, 12, 7, à la fin ; V, 25, 3, avant *ingratus dissimulare* ; VI, 2, 2, où l'on peut rétablir *cum eripis, <rem, non beneficium eripis>* ; VI, 27, 7, avant *sal est* ; VI, 42, 2, entre *illum et quem*.

1. Ed. Hense 2, p. 614.

2. C'est l'avis de Hense, p. 468. Il s'agit, dans les §§ 1-14, de l'attitude à prendre à l'égard de la fortune. Une phrase du § 14, *ut possimus dolores quocumque modo corpus inuaserint perferre*, pourrait amener la pensée de Sénèque sur la façon dont le vieillard qui figure aux §§ 15 sqq. supporte la maladie. Mais l'étendue probable de la lacune (voir ci-après) me fait croire de préférence à deux lettres distinctes.

calculant la longueur des différents livres que je suis conduit à former cette hypothèse.

Pour douze de nos vingt livres, le commencement et la fin sont expressément indiqués dans les manuscrits utilisés par Hense <sup>1</sup>.

Livre I <sup>2</sup>	=	<i>Lettres</i> 4-12	=	949	lignes	antiques
Livre II	=	» 13-21	=	1011	»	»
Livre III	=	» 22-29	=	846	»	»
Livre IV	=	» 30-41	=	861	»	»
Livre V	=	» 42-52	=	995	»	»
Livre VI	=	» 53-62	=	1028	»	»
Livre VII	=	» 63-69	=	1133	»	»

Exception faite pour l'*incipit* du livre VIII, les indications manquent pour les livres VIII-XIII. Elles reparaisent dans les *Lettres* 89 et suivantes, conservées, comme on le sait, par d'autres manuscrits que les *Lettres* 1-88 :

Livre XIV	=	<i>Lettres</i> 89-92	=	1235	lignes	antiques
Livre XV	=	» 93-95	=	1404	»	»
Livre XVI	=	» 96-100	=	722	»	»

Nous avons l'*incipit* du livre XVII et l'*explicit* du livre XVIII (à la fin de la *Lettre* 109) ; mais la limite entre les deux livres n'est pas mentionnée.

Livre XIX	=	<i>Lettres</i> 110-117	=	1334	lignes	antiques
Livre XX	=	» 118-124	=	1234	»	»

A ces données, le Quirinianus qu'a découvert à Brescia M. Beltrami, et qui est le seul manuscrit ancien contenant les deux parties du recueil <sup>3</sup>, ajoute les indications qui manquaient pour les livres VIII, IX et X :

Livre VIII	=	<i>Lettres</i> 70-74	=	1089	lignes	antiques
------------	---	----------------------	---	------	--------	----------

1. J'établis le nombre des lignes antiques par le procédé indiqué plus haut, p. 156; j'ajoute une ligne par lettre pour la formule de salutation.

2. Le titre du livre I manque dans les bons mss. (y compris le Quirinianus).

3. Beltrami, *Un nuovo codice delle Epistole Morali di Seneca*, dans *Rivista di filologia*, 41 (1913), p. 549-578; 42 (1914), p. 1-32, 455-456; id., édition des

Livre IX	=	Lettres 75-80	=	1093	lignes antiques
Livre X	=	» 81-83	=	772	» »

L'incipit du livre XI est en tête de la *Lettre* 84; après la *Lettre* 88 viennent l'explicit du livre XIII et l'incipit du livre XIV; il n'y a aucune indication dans l'intervalle.

Rien ne signale dans le Quirinianus le commencement du livre XVIII, pas plus d'ailleurs que le commencement du livre XX; il en était peut-être de même pour le commencement du livre XIX: en ce point le Quirinianus est mutilé; la perte d'un feuillet a fait disparaître la fin de la *Lettre* 109 et le début de la *Lettre* 110<sup>1</sup>.

Les *Lettres* 84-88 représentent donc les livres XI, XII et XIII. Elles ont la longueur suivante:

<i>Lettre</i> 84.	118	lignes antiques
» 85	356	» »
» 86	177	» »
» 87	357	» »
» 88	401	» »

En tout, 1409 lignes antiques.

Il est invraisemblable qu'un texte de cette étendue ait été divisé en trois livres. Il est même impossible qu'il en ait formé deux: à la rigueur, les *Lettres* 87-88 auraient pu être comptées pour un livre (758 lignes), sensiblement égal au livre X; mais le groupe des *Lettres* 84-86 (651 lignes) est inférieur à la longueur minima du livre.

Entre les *Lettres* 87 et 88, le Venetus laisse une ligne en blanc<sup>2</sup>. Or des indices analogues, dans le même manuscrit, se remarquent aux points que le Quirinianus a révélés comme étant des commencements de livres: entre les *Lettres* 74 et 75, 80 et 81, 83 et 84<sup>3</sup>. Si nous tenons compte

*Lettres*, livres I-XIII, Brescia, 1916. Voir aussi Cipolla, *Riv. di filol.*, 42, p. 93-95; Hense, *Berl. phil. Woch.*, 34 (1914), 125-127, 604-608, 635-640; Rossbach, *ibid.*, 490-498. — Les leçons du ms. de Brescia ont été publiées par Hense dans un *Supplementum Quirinianum* (Leipzig, 1921) que je n'ai pas vu.

1. Beltrami, *Rivista*, 1913, p. 551; édition, p. xxiv.

2. Voir l'apparat de Hense.

3. Voir l'apparat de Hense, et Hense, *Berl. phil. Woch.*, l. c., 126.

de ce signe, nous avons un livre XI qui comprend les *Lettres* 84-87, soit 1008 lignes, ce qui est pleinement satisfaisant.

Dès lors la *Lettre* 88 est la première du livre XII; le reste du livre XII est perdu; le livre XIII est perdu tout entier.

Si l'on admet cette conclusion, certaines choses s'éclaircissent. L'accident qui, à une date impossible à déterminer, a fait disparaître ces deux livres (moins la *Lettre* 88) et a produit un hiatus au milieu du recueil, a laissé trace dans la tradition manuscrite: il est à l'origine de la coutume, suivie dans presque tous les ateliers, qui voulait qu'on divisât les *Lettres* en deux volumes distincts, 1-88 et 89-124, avant la lacune et après la lacune<sup>1</sup>. La jonction de ces deux volumes en un seul, comme la réalise le Quirinianus, est exceptionnelle; et même dans le Quirinianus l'*incipit* du livre XIV garde le souvenir de la pratique courante<sup>2</sup>.

Si les manuscrits indiquent irrégulièrement ou pas du tout les *incipit* et les *explicit* des livres VIII et suivants, c'est que, du jour où le livre XIII a été perdu, le livre XIV s'est trouvé en contact immédiat avec ce qui restait du livre XII. Pour les copistes, l'embarras était inextricable. Beaucoup d'entre eux supprimèrent le numérotage des livres dans une zone assez étendue pour que la difficulté d'une division correcte fût dissimulée.

Une conjecture du même genre s'impose si l'on tente de marquer une séparation entre les livres XVII et XVIII.

Ces livres sont représentés par le groupe des *Lettres* 101-109, soit 1439 lignes. A la rigueur, cela suffirait pour former deux livres; mais ils seraient beaucoup plus courts

1. Schultess, *Berl. phil. Woch.*, 13 (1893), 567, voit entre *Ep.* 88 et *Ep.* 89 des rapports qui ne s'expliqueraient que par la contiguïté des deux lettres. Mais aucun des rapprochements qu'il note n'a de valeur réelle.

2. Voir Beltrami, édition, p. xxiv, et l'apparat de la p. 363: « verbis *l. annaei senecae epistularum moralium liber tertius decimus explicit* continetur in Q quartii decimi libri inscriptio, ubi ante verba *liber xiiii incipit* denuo legitur *l. annaei senecae epistularum moralium*, ita ut alterum hinc volumen incipere videatur: librorum enim praecedentium inscriptiones titulum operis aut omittunt aut semel exhibent ».

que les livres voisins, XIV, XV, XIX et XX <sup>1</sup>. Et il y a précisément dans ce groupe un indice de lacune : la *Lettre* 102 est présentée comme le complément d'une démonstration qu'on cherche en vain dans ce qui précède <sup>2</sup>. On ne peut guère admettre avec M. Bourgery <sup>3</sup> que cette référence à une discussion philosophique soit fictive. Il n'est pas vraisemblable non plus que la lettre perdue à laquelle se relie la *Lettre* 102 ait appartenu au livre XII ou XIII, et que treize lettres au moins (89-101) se placent entre le moment où Lucilius a lu la première démonstration et le moment où il demande un supplément d'examen. Je crois donc à une lacune d'au moins une lettre, et plus probablement deux ou trois, entre *Ep.* 101 et *Ep.* 102 : 600 lignes, s'ajoutant aux 1459 qui nous sont conservées, donneraient pour l'ensemble des deux livres une dimension raisonnable. Le livre XVIII serait trop court s'il ne comprenait que les *Lettres* 105-109. (724 lignes); il laisserait trop peu de chose au livre XVII s'il comprenait les *Lettres* 102-109 <sup>4</sup>; il commence donc soit avec la *Lettre* 103, soit plutôt avec la *Lettre* 104, ce qui assigne 1029 lignes au livre XVIII, 430 à ce qui reste du livre XVII <sup>5</sup>. Ici encore, c'est la lacune qui a entraîné dans nos manuscrits la suppression de l'*incipit* : le copiste qui venait de transcrire les *Lettres* 101, 102 et 103 ne pouvait se résoudre à signaler le livre XVII comme déjà terminé.

La comparaison entre le livre XVI, auquel appartient la *Lettre* 98, et les livres voisins, confirme l'hypothèse d'une lacune assez étendue après *Ep.* 98, 14 (voir plus haut, p. 162) : le livre XVI, dans l'état présent du texte, a plu-

1. Pour le liv. XVI, voir ci-après.

2. *Ep.* 102, 3-5.

3. *Rev. de Philol.*, 1911, p. 47.

4. En outre, il est désirable que la *Lettre* 102 se trouve dans le même livre que la lettre qu'elle complète.

5. La vulgate avait donc raison, avant Hense, de faire commencer le livre XVIII avec la *Lettre* 104. Ce point de départ était indiqué dans l'*Argumentoratis* : mais l'indication était sans valeur en elle-même, étant ajoutée par une *manus recentissima*.

sieurs centaines de lignes de moins que les livres XIV, XV, XIX et XX, dont la dimension est certaine.

En résumé, j'admets, dans notre recueil des *Lettres* : 1° la perte de deux livres moins une lettre entre *Ep.* 88 et *Ep.* 89; 2° la perte d'environ 300 lignes après *Ep.* 98, 14<sup>1</sup>; 3° la perte d'environ 600 lignes après *Ep.* 101<sup>2</sup>.

C'est dans une de ces parties disparues que se trouvaient les *priores epistulae* auxquelles renvoie *Ep.* 121, 18, et qui parlaient de l'instinct chez les animaux<sup>3</sup>.

J'ai noté plus haut que l'hypothèse de lettres perdues entre *Ep.* 88 et *Ep.* 89 lève les difficultés relatives au ralentissement apparent de la correspondance en juillet-août 64 et au silence de Sénèque sur l'incendie de Rome<sup>4</sup>. Quant aux lacunes qu'il faut reconnaître après *Ep.* 98, 14 et

1. Sur le contenu possible de la partie disparue, voir plus haut, p. 139, n. 2.

2. Je crois utile de réunir ci-après les résultats auxquels je me tiens, en ce qui concerne la longueur des livres des *Lettres* :

Livre I	949 lignes	Livre XI	1008 lignes
» II	1011 »	» XII (incomplet)	401 »
» III	846 »	» XIII	perdu
» IV	861 »	» XIV	1235 lignes
» V	995 »	» XV	1401 »
» VI	1028 »	» XVI (incomplet)	722 »
» VII	1133 »	» XVII (incomplet)	430 »
» VIII	1039 »	» XVIII	1029 »
» IX	1093 »	» XIX	1334 »
» X	772 »	» XX	1234

Peter (*Der Brief*, p. 238, n. 1) admettait déjà que la plus grande partie du livre XVII est perdue.

3. Voir la note dans l'apparat de Hense, p. 592. — On ne saurait établir l'existence d'une lacune avant la *Lettre* 75 en s'appuyant sur cette phrase du § 11 : *quid inter morbos animi intersit et adfectus, saepe iam dixi*. Sans doute ce sujet n'est pas traité dans les *Lettres* 1-74. Mais Sénèque peut penser soit à des ouvrages antérieurs, soit à des conversations tenues avec Lucilius. *Saepe* est trop vague pour équivaloir à *in prioribus epistulis*. De même, *Ep.* 120, 3, *cum saepe dixerim* renvoie non seulement à *Ep.* 118, 10-11, mais sans doute aussi à d'autres ouvrages ou à des conversations.

4. Voir plus haut, p. 46 et 48. — A titre de pure conjecture, j'indique que ces lettres peuvent avoir été détruites volontairement par des chrétiens, pour peu que Sénèque y parlât de l'incendie en termes qui choquaient les chrétiens, et qui contredisaient la correspondance apocryphe de Sénèque et saint Paul (*Sen. ad Paulum*, *Ep.* 12).

après *Ep.* 101, elles ne contrarient pas les calculs sur lesquels Binder se fonde pour démontrer la réalité de la correspondance entre Sénèque et Lucilius : étant donnée la longueur moyenne des lettres dans cette partie du recueil, le nombre des lettres ne s'accroît en toute hypothèse que de quelques unités, pour lesquelles il reste assez de jeu dans la chronologie de Binder <sup>1</sup>.

En dehors de ces trois points <sup>2</sup>, les lacunes qu'on peut supposer çà et là dans les *Lettres* n'ont que l'étendue de quelques mots <sup>3</sup>.

Je récapitule ci-après ce qu'ont perdu les ouvrages de Sénèque que j'étudie :

*de Ira* : une partie du livre I ;

*Consol. à Pol.* : le début ;

*de Clem.* : plus de la moitié du traité ;

*de Vita b.* : la fin ;

*de Benef.* : une partie du livre I ; quelques lignes du livre III ; une partie du livre VII ;

*de Tranq. an.* : peut-être quelques lignes au début <sup>4</sup> ;

*de Ot.* : le début, et la fin ;

*de Provid.* : la fin ;

*Lettres à Lucilius* : la plus grande partie du livre XII ; tout le livre XIII ; une partie du livre XVI ; une partie du livre XVII ; les livres qui suivaient le livre XX.

Ces mutilations sont fâcheuses. Mais peuvent-elles modifier ou suspendre nos conclusions sur la composition de Sénèque ? Il semble que non.

1. Voir plus haut, p. 138.

2. Il n'y a aucune raison de croire, avec Haase, qu'il manque quelque chose à la fin de la *Lettre* 118.

3. De ce genre sont par exemple celles que le Quirinianus a permis de corriger : voir Hense, *Berl. phil. Woch.*, 1914, 604-608 ; Beltrami, édition, p. XL-XLI ; cf. la première édition de Hense, p. xxiii-xxv. Entre autres passages corrompus vraisemblablement par une courte lacune, voir *Ep.* 14, 16 ; 26, 3 ; 48, 9 ; 70, 28 ; 71, 22 ; 74, 16 ; 85, 36 ; 87, 24 ; 89, 8 ; 97, 13 ; 107, 1 ; 117, 8. Sur la cause la plus fréquente de ces menues omissions, voir plus haut, p. 4.

4. Voir plus haut, p. 149, n. 2.

Elles n'ont pas transformé la physionomie d'ensemble des ouvrages qui les ont subies. Pour plusieurs d'entre elles, et non pas seulement pour celles dont l'étendue est insignifiante (*de Benef.* III; *de Tranq. an.*), nous devinons de façon assez précise ce que contenaient les textes disparus (*de Ira* I; *Consol. à Pol.*). Nous avons tout lieu de croire que dans le *de Vita b.* et le *de Prouid.*, les chapitres manquants avaient la même allure que les derniers des chapitres conservés; dans le *de Benef.* I et VII, les passages perdus ne devaient pas être construits autrement que ceux qui les précèdent et qui les suivent. Les traités le plus mutilés sont le *de Clem.* et le *de Ot.*: ici, il nous est impossible d'apprécier l'équilibre des grandes divisions; mais ce que nous avons pu dire sur la structure des parties conservées, prises en elles-mêmes, reste valable.

Quant aux *Lettres*, nous en possédons assez pour ne pas nous tromper sur le caractère du recueil, pour être assurés que notre impression ne changerait pas s'il nous était parvenu plus complet, et que le rétablissement des éléments supprimés n'y mettrait pas une cohésion logique, une méthode doctrinale que Sénèque ne cherchait point.

En somme, les irrégularités de composition que nous constatons chez Sénèque ne sont nullement en relation avec les lacunes créées dans ses œuvres par le temps <sup>1</sup>.

---

Faut-il songer, pour expliquer ces irrégularités, aux conditions dans lesquelles ces ouvrages ont été édités et répandus? En d'autres termes, sont-elles, tout en remontant à l'antiquité, indépendantes de la volonté de Sénèque?

Des désordres plus ou moins graves, portant soit sur l'ensemble d'une œuvre, soit sur les détails, ont été produits en effet, dans les littératures antiques, par l'action de causes qui jouaient souvent. Tant que l'imprimerie n'a pas existé, un ouvrage pouvait être modifié tous les jours, par

1. Voir plus haut, p. 67, 72, 78, 101, 102, 132.

l'intervention de l'auteur, la maladresse des copistes, la fantaisie des lecteurs. D'un ouvrage imprimé, il n'y a qu'un nombre limité de tirages, dont chacun est représenté par toute une série d'exemplaires identiques ; mais lorsque les livres étaient manuscrits, il n'y a peut-être jamais eu deux exemplaires exactement identiques d'un texte donné. Dans l'antiquité, très peu de temps après qu'un livre a été écrit, il peut en exister plusieurs textes, qui forment deux séries : une série de textes authentiques, avoués l'un après l'autre par l'auteur, et représentant les états successifs de sa pensée ; une série de textes non authentiques, c'est-à-dire non avoués par l'auteur, et résultant soit de malfaçons dans l'édition, soit du travail d'un lecteur remaniant à son caprice le texte original : ce dernier cas a été d'autant plus fréquent que la notion de propriété littéraire, dans l'antiquité, était bien vague. Nous avons toujours à nous demander dans quelle mesure le texte qui nous est parvenu, le plus souvent par le canal d'un exemplaire unique, archétype médiat de tous les manuscrits conservés, se rattache à la série authentique <sup>1</sup>.

La diffusion d'exemplaires inexacts, c'est-à-dire non conformes à la volonté de l'auteur, était particulièrement facile dans deux cas : en premier lieu, lorsque l'auteur avait donné, de la même œuvre, deux éditions sensiblement différentes, entre lesquelles, par la suite, il pouvait y avoir contamination ; en second lieu, lorsque l'ouvrage avait été publié, non par l'auteur, mais après sa mort, par des amis utilisant des brouillons qui n'étaient pas définitivement rédigés <sup>2</sup>.

1. Notre texte du *Brutus* contient une répétition due à une erreur des copistes ; Cicéron, quand il s'en est aperçu, a voulu la faire disparaître (Gudeman, *Cicero's Brutus und die antike Buchpublikation*, dans *Berl. phil. Woch.*, 35 (1915), 574-576). Nous le voyons aussi faire rechercher tous les exemplaires déjà mis en circulation du *Pro Ligario*, pour y corriger une erreur de fait (Teuffel, *Geschichte der römischen Literatur*, 16, 1916, p. 387). Dans l'un et l'autre cas l'éditeur n'a pu remettre la main sur tous les exemplaires lancés, et c'est le texte fautif qui nous est parvenu.

2. Voir, par exemple, Monceaux, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1913, p. 451-453, et *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, V (1920), p. 217

Dans ces diverses hypothèses — édition fautive, interpolation, contamination, publication posthume —, quelque chose décèlera la corruption du texte : on y relèvera des raccords maladroits, des morceaux parasites ou insérés en mauvaise place, des doublets, des amorces restées en suspens. Nous avons à passer en revue les phénomènes de ce genre qu'on a constatés ou cru constater dans les œuvres de Sénèque, et à en chercher l'explication.

Les ch. 17 et 18 de la *Consol. à Marc.* sont donnés par les manuscrits sous la forme suivante :

a. 17, 1, de *graue est tamen à sed humanum est* : il est douloureux de perdre un grand fils ; mais c'est la condition humaine.

b. 17, 1, de *ad hoc genitus es à cuius esset status* : l'homme est mis au monde pour être exposé aux iniquités.

c. 17, 2-6, de *si quis Syracusas petenti diceret à prudens sciensque uenisset* : si quelqu'un va délibérément à Syracuse, connaissant d'avance les inconvénients et les agréments du voyage, il n'aura pas le droit de se plaindre des inconvénients dont il a été averti.

d. 17, 6-7, de *dicit omnibus nobis natura à nihil certi sponderunt* : nous sommes avertis d'avance, par la nature, des joies et des chagrins qui peuvent nous venir par nos enfants ; si nous avons des enfants, nous n'avons pas le droit de nous plaindre de ce qui leur arrive.

e. 18 : le voyage à Syracuse est l'image du voyage de la vie, à travers les beautés et les dangers du monde ; nous avons choisi de vivre, ou du moins nos parents, qui savaient, ont choisi pour nous.

Il est évident que cet ordre n'est pas satisfaisant, puis-

siq., sur les deux éditions du traité d'Optat contre les Donatistes : la seconde édition, posthume, est incohérente. — Il va sans dire que les chances d'erreur, dans les cas d'édition posthume, n'ont pas été sensiblement diminuées par l'imprimerie. Les *Pensées* de Pascal et les poésies de Chénier le prouvent suffisamment.

que le passage *dicit omnibus... sponderunt* coupe en deux le développement sur le voyage à Syracuse. Mais le mouvement de la pensée devient normal si l'on transporte ce passage, avec Madvig <sup>1</sup>, au § 1 du ch. 17, après *humanum est*, ou bien, avec Gertz <sup>2</sup>, à la fin du ch. 18. En d'autres termes, l'ordre *a b c d e* est inacceptable, mais l'ordre *a d b c e* et l'ordre *a b c e d* sont tous deux très clairs. <sup>3</sup>

Uhl <sup>4</sup> rejette l'hypothèse d'une transposition. C'est à l'intrusion du ch. 18, selon lui, qu'est dû l'embarras; le ch. 17, en lui-même, se tient bien, et peut sans difficulté être immédiatement suivi du ch. 19. Mais que faire du ch. 18? C'est, dit Uhl, une traduction de Posidonius, exécutée par Sénèque comme morceau isolé, et insérée arbitrairement, on ne sait par qui, dans la *Consol. à Marc.* <sup>5</sup>

Cette explication manque de simplicité, et je ne crois pas qu'on s'y arrête volontiers. Madvig, et, après lui, James Rendel Harris <sup>6</sup> ont justifié de façon décisive la correction par transposition: le passage à déplacer, *d*, est exactement le tiers du passage *b c*, avant lequel Madvig le transporte; les morceaux à intervertir équivalent respectivement à 17 et 51 lignes antiques. Une longueur de 17 lignes antiques est une mesure parfaitement acceptable, quoique inférieure à la moyenne, pour une colonne d'un *uolumen* <sup>7</sup>, une mesure

1. *Adversaria critica*, II, p. 355.

2. *Studia critica*, p. 41.

3. Je ne connais que par l'apparat de Hermes la solution proposée par Maehly, *Zur Kritik lateinischer Texte*, Bâle, 1886. Elle consiste à transporter le passage en litige dans le ch. 16, entre les §§ 4 et 5; elle me paraît inadmissible. — Je ne connais que par le compte rendu de Hosius, *Berl. phil. Woch.*, 1915, 1432-1433, le travail de Kaiser, *Beiträge zur Erläuterung von Senecas Trostschrift an Marcia*, Berlin, 1914. A ce que je comprends, Kaiser défend de façon peu probante l'ordre des mss.

4. *Op. cit.*, p. 22-27.

5. La traduction s'arrêterait à *per illa exreundum est* (18, 8). Les dernières lignes du ch. 18 ne seraient pas de Sénèque; ce serait un raccord malhabile, imaginé par l'arrangeur, pour lier au ch. 19 le passage qu'il venait d'introduire dans la *Consol.* Mais ces quelques lignes contiennent précisément une parenthèse ironique (*quidni... doles*) qui est tout à fait dans le goût de Sénèque.

6. *On a transposition in Seneca*, dans *American Journal of Philology*, 4, p. 77.

7. Birt, *Abriß*, p. 272.

vraisemblable aussi pour une page d'un *codex* <sup>1</sup>. Dans l'ancêtre de nos manuscrits, la colonne ou la page qui commençait par *dicit omnibus...*, et qui était sans doute la 45<sup>e</sup> <sup>2</sup>, a été d'abord omise, puis copiée après la colonne ou la page 48; l'ordre vicieux 44-46-47-48-45 s'est consolidé lorsqu'un copiste ultérieur a négligé de tenir compte du signe qui, dans son modèle, devait prescrire le rétablissement de l'ordre vrai. La correction de Gertz est moins probable que celle de Madvig, parce que la section *d* n'est pas une partie aliquote de la section *e* <sup>3</sup>.

Ainsi le désordre, qu'il remonte à l'époque du *uolumen* (Harris) ou qu'il se soit produit dans un *codex* (Madvig), s'explique par une simple faute matérielle, par le transfert en fausse place d'un groupe de lignes formant bloc. La correction de Madvig rétablit l'ordre voulu par Sénèque <sup>4</sup>.

Pour le *de Ira*, on a vu (p. 17) qu'une différence d'époque semble se marquer entre les deux premiers livres et le troisième, et (p. 61 sqq.) que l'étrangeté de la composition confirme cet hypothèse chronologique. Pfennig est d'avis que nous avons ici, en réalité, deux ouvrages distincts, l'un en deux livres, l'autre en un; régulièrement, celui-ci aurait dû seul entrer dans le recueil des *Dialogi*; mais il y a attiré

1. Madvig note que le palimpseste du *de Republica* a environ 600 lettres à la page. 17 lignes à 35 lettres font 595 lettres.

2. Toute la partie précédente de la *Consol.*, depuis le début jusqu'à *sed humanum est*, représente 737 lignes antiques, correspondant à 600 lignes de l'édition Hermes. 17 est contenu dans 737 un peu plus de 43 fois. Il faut tenir compte de la place qu'occupait le titre dans la première colonne ou page. Il va de soi qu'on ne peut obtenir un résultat tout à fait précis, puisque notre texte n'est pas certain dans le détail.

3. En outre le masculin *genitus ex* (47, 1) est plus naturel à la place que lui assigne Madvig.

4. J'ai refait, sur l'édition Hermes, les calculs de Harris, qui travaillait sur l'édition Haase; et tandis qu'il comptait, pour la ligne antique, 36 lettres, j'en compte, avec Birt, 35. L'élimination de l'hypothèse de Gertz complète et confirme l'explication de Harris. — Il y a, dans l'article de Harris, un lapsus à corriger: comme son calcul lui donne 45 pages du début à *humanum est*, il aurait dû écrire: «... in placing the 46<sup>th</sup> page after the 49<sup>th</sup>. »

avec lui le traité en deux livres qu'à une autre époque Sénèque avait composé sur le même sujet. D'après une hypothèse suggérée à Pfennig par Kiessling, les deux rédactions du *de Ira* ont été préparées par Sénèque en vue de deux lectures publiques, d'inégale durée : elles se sont ensuite juxtaposées dans les manuscrits, et les livres ont reçu un numérotage continu <sup>1</sup>. Pour Rabbow, le troisième livre était destiné à remplacer le second : il y a eu deux textes successivement établis par Sénèque. l'un formé des livres I et II, l'autre des livres I et III. Un éditeur postérieur à Sénèque a conservé simultanément les deux versions de la seconde partie, plutôt que de choisir entre elles, et les a raccordées tant bien que mal l'une à l'autre, en plaçant en tête du livre III quelques phrases trouvées dans les brouillons de Sénèque, qui les avait écrites primitivement en vue du développement abordé au livre III, ch. 39 <sup>2</sup>.

On affirme qu'à l'intérieur même de chaque livre, la maladresse des arrangeurs a laissé des traces qui se révèlent à un examen attentif. Par exemple, Pfennig se demande (p. 28) si les ch. 31-33 du livre II ne doivent pas être écartés « *ut aliunde arcessita* » <sup>3</sup>. Je note que III, 27, 4-5, on est tenté de se croire en présence d'un doublet : le § 5 serait une expression plus ancienne de l'idée, mise en lumière plus complètement dans le § 4 ; les exclamations symétriques *quanto satius est iram relinquere quam ab ira relinqui* et *quanto satius est a te illam uinci quam a se* marqueraient l'équivalence des deux textes.

Il n'est pas douteux que si l'on veut, comme H. G. Müller <sup>4</sup>, démontrer que le livre III, dès le jour où Sénèque a conçu l'idée d'un traité sur la colère, a été prévu par lui exacte-

1. Pfennig, *op. cit.*, p. 30 sqq., et p. 35, note.

2. Rabbow, *op. cit.*, p. 112 sqq., 135 sqq.

3. Haase (vol. III, p. xxiii) suppose que les trois derniers chapitres du livre III formaient en réalité la fin du livre I : ils seraient venus remplacer à la fin du livre III des chapitres perdus. Haase était amené à cette conjecture par la conviction qu'il existait une lacune, III, 41, après *nisi maius aliquid extimuit* ; l'hypothèse tombe du moment que la lacune est imaginaire (voir plus haut, p. 161).

4. *Op. cit.*, p. 77-78.

ment dans la forme où nous le lisons, et que les trois livres du *de Ira*, tels qu'ils sont, constituent un ensemble tout à fait logique et cohérent, on est contraint de subtiliser à l'excès, et de fausser la réalité <sup>1</sup>. Mais rien n'oblige d'autre part à voir dans le *de Ira* une publication faite par un arrangeur, sans l'aveu de Sénèque, ou la juxtaposition de deux rédactions distinctes.

Le livre I du *de Ira* était lu du vivant de Claude <sup>2</sup>. Mais ce livre ne se suffit pas à lui-même; il ne fait que préparer la thérapeutique de la colère, qui est le sujet essentiel: il n'a pas été publié seul. Le premier mot du livre II (*primus liber*, et non *prior*) indique qu'au moment où Sénèque commence le livre II, il prévoit un troisième livre; et le livre III se réfère à deux reprises aux *priores libri* (III, 3, 1; 4, 1). Il est arbitraire d'attribuer à un arrangeur ces mentions qui impliquent une solidarité entre les trois livres; car cette solidarité est effective: tous trois sont nécessaires pour que le sujet que s'était proposé Sénèque soit complètement traité. Les faits de double emploi qu'établit la comparaison soit entre le livre III et les deux premiers livres, soit spécialement entre le livre III et le livre II, n'intéressent que des parties, et laissent subsister dans chaque livre des éléments originaux, dont aucun n'est superflu. Entre II, 30 et II, 34, les ch. 31-33 ne s'intercalent pas de façon nécessaire, comme une pièce indispensable de la démonstration; mais ils ne choquent pas non plus, et la succession des chapitres est ici conforme aux habitudes de Sénèque: un thème est épuisé lorsque s'achève le ch. 30; Sénèque entreprend, avec le ch. 31, la mise en œuvre d'idées qui se rattachent aux définitions présentées au début de tout l'ouvrage; il passera à d'autres observations (ch. 34), une fois ce développement terminé à son tour. Quant au doublet de III, 27, il n'existe qu'en apparence: c'est un procédé familier à Sénèque, que de rendre plusieurs fois de suite la même idée, par des images diverses — dont la dernière n'est pas toujours la plus

1. Voir Rabbow, Appendice V.

2. Suét., *Cl.*, 38, 1; voir plus haut, p. 18, et note 8.

expressive —, en variant les termes, mais sans que cette variété exclue, dans bien des cas, la répétition de certains mots, qui rappellent l'attention du lecteur soit sur l'objection que Sénèque est en train de combattre <sup>1</sup>, soit, comme ici, sur l'argument où s'appuie son opinion <sup>2</sup>.

Je crois, pour ma part, que le *de Ira* a été publié en trois livres, par Sénèque, avant la mort de Claude, et probablement dès l'achèvement du livre III; l'ouvrage était dès lors tel que nous le lisons aujourd'hui, à part la lacune du livre I, et les menues fautes qui relèvent de la critique verbale <sup>3</sup>. Seulement l'exil avait mis un intervalle de huit années entre la rédaction des livres I-II et la rédaction du livre III. Sur quelques-unes des questions déjà traitées aux livres I et II, Sénèque, lorsqu'il s'est remis au *de Ira*, avait encore quelque chose à dire, pour compléter ce qu'il avait écrit auparavant, ou bien pour en donner une expression différente. Lui qui « aimait tout ce qu'il faisait <sup>4</sup> », il n'a pas supprimé la première version pour y substituer la seconde; il n'a pas non plus inséré dans les livres antérieurement écrits, qui sans doute, sans qu'il y eût eu à proprement parler édition, étaient déjà entre les mains de Novatus et d'autres lecteurs, les passages nouveaux qui s'y rattachaient par le fond: il a fait un troisième livre qui est d'abord un rappel des deux premiers, et qui ensuite y ajoute l'examen de questions non encore étudiées. Par le livre III du *de Ira*, nous assistons au mouvement des idées dans l'esprit de Sénèque, quand il reprend une œuvre interrompue depuis des années, et commence par penser à nouveau les problèmes sur lesquels il a réfléchi autrefois.

En résumé, le *de Ira* n'est ni un ouvrage auquel Sénèque a donné deux formes successives, maladroitement contami-

1. Par exemple, I, 8, 4 et 6: *quidam... in ira se continent, et irati quidam... se continent.*

2. Il s'agit ici de deux expressions consécutives de la même idée. Sur la présence de deux ou plusieurs morceaux utilisant les mêmes idées, ce qui est un phénomène d'un autre ordre, voir plus loin, ch. vi, p. 252.

3. Ainsi, I, 12, 3, six mots à déplacer de cinq lignes; II, 29, 1, quatre mots à déplacer d'une ligne.

4. Quintilien, X, 1, 130.

nées dans nos manuscrits, ni un ouvrage publié en dehors de lui, sur des brouillons mal interprétés. C'est un ouvrage rédigé en deux moments, séparés l'un de l'autre par une longue interruption; et Sénèque, en le publiant, ne s'est pas autrement soucié de mettre le livre écrit en 49 ou 50 en harmonie et en équilibre exacts avec les livres écrits en 41<sup>1</sup>.

Dans la *Consol. à Pol.*, W. Gemoll a cru trouver un passage fourvoyé<sup>2</sup>. Sénèque suppose que Claude adresse la parole à Polybe pour le consoler. Le discours de Claude se résume ainsi (ch. 14 et 15): « Les exemples d'un malheur  
« semblable au tien sont innombrables. Je passerai sous  
« silence ceux de la vie quotidienne; je n'en chercherai que  
« dans les fastes et les annales. Tu vois tous ces portraits  
« d'ancêtres qui emplissent l'atrium du palais impérial? A  
« chacun d'eux s'attache le souvenir d'un deuil. Pourquoi  
« te rappellerais-je le cas de Scipion l'Africain, celui de  
« Scipion Emilien, celui des Lucullus, celui des Pompées?  
« Il y a des exemples innombrables<sup>3</sup> de couples fraternels  
« séparés par la mort. Je me contenterai d'exemples pris  
« dans notre famille. Auguste a perdu Octavie, etc. »

D'après Gemoll, les §§ 4 et 5 du ch. 14 et le § 1 du ch. 15, c'est-à-dire tout le passage où il est parlé des Scipions, des Lucullus et des Pompées, serait à supprimer ici: rien ne devrait s'intercaler entre la phrase où Sénèque attire l'attention sur les *imagines quae inpleuere Caesarum atrium*, et le développement où il détaille les exemples impériaux, en commençant par celui d'Auguste et d'Octavie. Mais on ne peut voir là une difficulté qu'à condition de négliger le *quid referam*, répété quatre fois, par lequel Sénèque introduit les exemples pris en dehors de la famille julio-claudienne<sup>4</sup>. Il

1. Quant aux raisons pour lesquelles le *de Ira* est compris dans la collection des *Dialogi*, voir plus loin, ch. VII, p. 306-307.

2. *Kritische Bemerkungen zu lateinischen Schriftstellern*, II, Liegnitz, 1898, page 38.

3. Répétitions intentionnelles.

4. 14, 4: *quid tibi referam Scipionem Africanum...*? 14, 5: *quid referam*

était décidé à passer réellement sous silence les *exempla vulgaria*, mais non pas les exemples historiques comme ceux des Scipions : il insère donc ceux-ci, sous le couvert d'une formule de prétérition, entre la première mention des *imagines* impériales et l'énumération des exemples impériaux. Quand la série des exemples non impériaux est terminée, le § 2 du ch. 15, pour marquer qu'elle est finie, rappelle dans les idées et dans les termes les §§ 2 et 3 du ch. 14 : *innumabilia* répète *innumera* ; *contentus nostrae domus exemplis ero* reprend *uides omnes has imagines quae inplevere Caesarum atrium* : répétition et reprise seraient inexplicables, si 15, 2 était en contact immédiat avec 14, 3. Rien n'est donc à modifier dans le texte traditionnel<sup>1</sup>.

Le *de Breuit. uit.* a été particulièrement étudié par Uhl<sup>2</sup>. Uhl affirme que ce traité, tel que nous l'avons, est produit par la fusion maladroite des débris de deux dissertations distinctes, l'une sur les *uitiosi*, l'autre sur les *occupati*. La fusion s'est-elle réalisée du vivant de Sénèque ou après sa mort, Uhl n'est pas en mesure de le déterminer. En tout cas, nous sommes hors d'état de rétablir d'une façon satisfaisante le traité primitif, sur les *occupati*, envoyé à Paulinus.

Les arguments de Uhl n'ont pas convaincu les critiques<sup>3</sup>. Les hiatus qu'il signale à l'intérieur des ch. 2 et 6, les doubles qu'il croit reconnaître entre le ch. 3 et le ch. 8, entre les deux parties du § 6 du ch. 10, n'apparaissent pas au lecteur non prévenu : dans tous ces passages, le mouvement et le style sont ce qu'ils ont l'habitude d'être chez Sénèque. Il est

*Aemilianum Scipionem...?* 15, 1 : *quid referam duorum Lucullorum... concordiam ? quid Pompeios ?*

1. Duff, édition, p. 210, veut remédier à la prétendue difficulté en transportant 14, 3 (de *uides omnes à desideratus est*) au milieu de 15, 2 (entre *exemplis ero* et *nemo enim*) : c'est impossible, la phrase *nemo enim* étant inséparable de ce qui la précède.

2. *Op. cit.*, p. 6-22, notamment p. 13 et p. 22.

3. Gemoll, *Wochenschrift für klassische Philologie*, 16 (1899), 1291-1293 ; Rossbach, *Berl. phil. Woch.*, 20 (1900), 1022-1024 ; Schanz, § 461.

certain que si le traité se terminait avec le ch. 19, il n'aurait pas l'air inachevé; le ch. 20 n'est pas indispensable à l'argumentation; mais ce n'est nullement une raison pour supposer, avec Uhl, que ce ch. 20 est une addition postérieure: dès le premier jour Sénèque a pu se plaire à clore par ce morceau de verve ironique les conseils qu'il adressait à Paulinus, et qui avaient revêtu dans les chapitres précédents une forme plus solennelle.

Un seul passage, à vrai dire, fait difficulté dans le *de Brev. vit.*: c'est le ch. 7. Sans en tirer l'hypothèse d'une contamination entre deux ouvrages distincts, on s'accorde le plus souvent à reconnaître que l'ordre donné par les manuscrits n'est pas satisfaisant. Les premiers mots du chapitre, *in primis autem et illos numero, qui nulli rei nisi uino ac libidini uacant*, sont inexplicables à cette place: ni les paragraphes précédents n'indiquent la catégorie générale dans laquelle Sénèque comprend les ivrognes et les débauchés, ni les paragraphes suivants ne continuent l'énumération.

Johann Müller<sup>1</sup> s'est efforcé cependant de démontrer qu'en conservant le texte des manuscrits on pouvait arriver à reconnaître un ordre passable («*leidlich*»); mais la perception de cet ordre suppose un effort de mémoire et d'ingéniosité, une virtuosité d'exégèse, que Sénèque n'était guère en droit d'attendre de ses lecteurs. Il est plus simple d'admettre, dans nos manuscrits, une transposition.

Gertz<sup>2</sup> veut transporter les §§ 1 et 2 du ch. 7 en tête du ch. 13. Mais il est question d'ivrognes et de débauchés au ch. 12 (§ 5): venant après ce chapitre, *et illos* ne se justifierait pas. Duff<sup>3</sup> préfère insérer en tête du ch. 7 les six lignes qui forment maintenant le § 3 du ch. 19. Mais ce paragraphe, sur les malheureux *qui ne suis quidem laborant occupationibus, ad alienum dormiunt somnum*, etc., n'a de sens que s'il se présente après le ch. 18, où Sénèque a décrit la

1. *Loc. cit.* (*Sitzungsber. de Vienne*, 118), p. 31-32.

2. *Studia critica*, p. 150.

3. *Edition*, p. 115.

vie inquiète de ceux que leurs fonctions mettent dans la dépendance de l'empereur et de la foule à la fois.

Il me semble que la correction la plus satisfaisante consisterait à enlever tout le ch. 7 de l'endroit où il est logé. Le ch. 8 fait sans difficulté suite au ch. 6. La plus grande partie du ch. 7, les §§ 3-10, rentre logiquement dans la démonstration qui commence au ch. 10 : *breuissimam esse occupatorum uitam*. Ces paragraphes seront bien placés si nous les intercalons entre les ch. 10 et 11. Les §§ 7, 3 et 11, 1 ont tous deux pour mot initial *denique* : cette similitude a causé l'omission du premier développement, rétabli ensuite en fausse place <sup>1</sup>.

Quant aux §§ 1 et 2 du ch. 7, ils ne peuvent être laissés à la suite l'un de l'autre : les *occupati* du § 1 sont *in uentrem ac libidinem proiecti* ; ceux du § 2 sont les gens mêlés aux affaires, qui calculent, intriguent, font des visites et en reçoivent, vont en justice, et pour qui les festins même sont non des plaisirs, mais une besogne. Ces deux paragraphes prennent normalement place dans le ch. 12 : le § 2 prolonge et développe 12, 1, et s'insère après *quandoque suppuratione exercet* ; le § 1 est nécessaire entre 12, 4 et 12, 5, après *iners negotium*, pour introduire le développement sur les *conuiuia*, contenu dans 12, 5.

Comment se sont produits les deux accidents qui ont fait disparaître du ch. 12 ces deux paragraphes, c'est ce qu'il est impossible de déterminer. Rétablis ensuite par un correcteur avec des renvois qui ont été mal compris, ils se sont agrégés au développement plus long *denique inter omnes conuenit... multum iactatus est*, qui avait été omis de même un peu plus haut ; la réunion de ces trois insérées fourvoyés a formé notre ch. 7.

La solution proposée ici n'est pas hors de doute <sup>2</sup>, et l'ori-

1. Quant à la répétition de *denique* en tête de deux éléments de la même démonstration, elle n'est pas plus surprenante que la succession *denique... praeterea* (de *Const. sap.*, 7, 2 et 3, 1) ou *denique... adice nunc... quid quod... praeterea... quid quod* (*Ep.* 40, 3-4-5). — Voir un emploi analogue de *denique* dans Horace, *Ep.*, II, 2, 53.

2. Voir plus loin, ch. vi, p. 261, note, une remarque qui est de nature à la confirmer.

gine de la corruption reste en partie incertaine. Mais le fait même que, sous la forme transmise, le texte est manifestement et profondément bouleversé, nous autorise à affirmer du moins que le trouble de cette région du *de Breu. uit.* est dû à des erreurs de copistes, et non à un désordre initial amené par les circonstances d'édition.

---

M. Préchac a supposé que le *de Clem.*, ainsi que le *de Benef.*, avait été repris et retouché par Sénèque au moment de sa mort <sup>1</sup>: les ch. 25 et 26 du livre I dateraient de cette révision, et le tyran dont ils tracent le portrait serait Néron. M. Préchac ayant, par la suite, renoncé lui-même à cette hypothèse <sup>2</sup>, je pense qu'il suffit ici de la mentionner. En fait, les ch. 25-26 du livre I s'expliquent suffisamment par les éléments que fournissent l'image traditionnelle du tyran (Denys, Apollodore, Phalaris), l'histoire d'Alexandre, et celle de Caligula, sans aucune allusion aux événements du règne de Néron <sup>3</sup>. Et l'on ne voit pas pourquoi Sénèque, ou un éditeur posthume, aurait choisi un ouvrage tout consacré à la gloire de Néron pour y introduire à mots couverts l'expression des sentiments qui purent être ceux de Sénèque à la veille de sa mort.

Je ne crois pas qu'il y ait lieu non plus de retenir une supposition présentée dans une note par M. Waltz <sup>4</sup>: les trois livres du *de Clem.* auraient paru peut-être avec des intervalles. Il n'y a rien, dans ce que nous possédons, qui appuie cette conjecture.

---

Dans le *de Const. sap.*, Karsten <sup>5</sup> veut transporter à la fin du ch. 9 tout le passage où Sénèque raconte et com-

1. *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1913, p. 388 sqq. Pour le *de Benef.*, voir plus loin, p. 182.

2. Voir son édition, p. cxiii, note 1.

3. Cf. ce qui a été dit plus haut, p. 36, à propos du *de Benef.*

4. *Op. cil.*, p. 244.

5. *Mnemosyne*, 17 (1889), p. 82-83.

mente la réponse de Stilbon à Démétrius Poliorcète (de 5, 6 à 7, 1 inclusivement).<sup>1</sup> Ainsi cette narration terminerait la première partie du traité, relative à l'*iniuria*. Cette transposition, contraire à la tradition manuscrite, n'est nullement justifiée : le récit qui commence au § 6 du ch. 5, *Megaram Demetrius ceperat...*, se rattache étroitement à l'idée qui vient d'être exprimée dans le § 5, *unius enim in possessione uirtutis est (sapiens)*.<sup>2</sup>

En plusieurs passages du *de Benef.*, M. Préchac reconnaît les témoignages d'un remaniement auquel Sénèque aurait travaillé dans les heures qui précédèrent sa mort<sup>3</sup>. Tant dans le livre VII, qu'il était en train de terminer lorsque l'arrêt de mort lui parvint, que dans les livres I-VI, qui avaient déjà reçu forme achevée, Sénèque a inséré, d'après M. Préchac, des additions qu'il n'a pas eu le temps de fonder dans le contexte ; ou plutôt il a écrit, dans les marges ou sur des brouillons, des phrases qu'après sa mort on a fait pénétrer de façon plus ou moins heureuse dans le corps du développement. Le *de Benef.* que nous lisons est donc, en fait, une édition posthume ; on peut admettre que plusieurs étrangetés de composition auraient disparu si l'édition avait été mise au point par les soins de l'auteur.

Les passages que M. Préchac signale comme troublés sont les suivants : I, 2, 5 ; I, 9, 3 sqq., et 10 ; IV, 22, 1 ; VI, 37, 3 ; VII, 4 ; VII, 12 ; VII, 20, 2. Aucun ne rend nécessaire l'hypothèse qui vient d'être présentée.

I, 2, 5 : l'argument tiré des animaux entre bien dans la suite des idées : il s'agit des résultats qu'on obtient par la multiplication des bienfaits, *adsiduitas meriti pertinacis*. M. Préchac d'ailleurs se contente d'indiquer qu'il y a là une addition possible.

I, 9, 3 sqq., et 10 : avant ce passage, une lacune est

1. Voir plus haut, p. 74, note 1.

2. Voir plus loin, ch. vi, p. 266.

3. *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1914, p. 414-416. Voir plus haut, p. 31 sqq.

certaine (voir plus haut, p. 158-159); le développement sur les mœurs romaines se rattache aussi aisément à la question *quibus beneficia danda sint* qu'à la description analogue (III, 16) dont ces chapitres seraient, d'après M. Préchac, le complément fourvoyé.

IV, 22, 1, ne fait pas double emploi avec IV, 11, 4. Dans les deux passages, il est question des testaments; mais Sénèque s'en sert d'abord (IV, 11) pour démontrer que la bienfaisance n'est pas un calcul, puis (IV, 22) pour démontrer, inversement, que la reconnaissance n'est pas intéressée<sup>1</sup>.

VI, 37, 3: la phrase finale, sur l'incendiaire qui éteint lui-même l'incendie dont il est l'auteur, s'explique par les dispositions des lois pénales, sans qu'il y ait allusion à l'incendie de Rome.

VII, 4, 5-6, n'est pas un doublet de VII, 4, 1-4. Les deux raisonnements s'ajoutent, ne se substituent pas l'un à l'autre.

VII, 12, est transporté par M. Préchac à la suite de VII, 4, 4. Mais on ne gagne rien à mettre VII, 13, en contact immédiat avec VII, 11: de toute façon une lacune est certaine au début de VII, 13 (voir plus haut, p. 150). Dès lors il n'y a nulle raison de déplacer VII, 12, qui se lie à VII, 11 aussi vraisemblablement qu'à VII, 4, 4.

VII, 20, 2: l'hypothèse *seruabo filium eius infantem* est en place logique dans l'énumération des services qu'on peut sans scrupule rendre au méchant.

En réalité, si M. Préchac croit aux retouches de la dernière heure et à l'édition posthume, c'est parce qu'il admet que le livre VII n'était pas achevé quand Sénèque mourut. J'ai dit plus haut (p. 33 sqq.) que je regardais les sept livres comme écrits de 58 à 62. Dès lors il est probable que le *de Benef.* a été publié par Sénèque, tel qu'il nous est parvenu, aux lacunes près. Les livres ont pu être, à mesure qu'ils étaient rédigés, envoyés isolément ou par groupes à Libéralis, communiqués aussi à quelques amis; l'édition pro-

1. Sur ce point, voir encore plus loin, ch. vi, p. 274.

prement dite, sous forme d'un ouvrage complet en sept livres, s'est faite sans doute en 62, et en tout cas avant la mort de Sénèque<sup>1</sup>.

Les chapitres 6 et 7 du *de Tranq. an.* indiquent les précautions qu'on doit prendre avant d'entrer dans la vie active. Elles se groupent sous trois chefs : 6, 1, *inspicere autem debebimus primum nosmet ipsos, deinde ea quae adgrediemur negotia, deinde eos quorum causa aut cum quibus*. Le premier point est développé dans le § 2 du ch. 6 ; le second, dans les §§ 3-4 du même chapitre ; le troisième, dans le ch. 7. Mais dans le ch. 7, § 2, les manuscrits donnent une phrase qui se rattache évidemment au premier point ; elle commence ainsi : *considerandum est utrum natura tua agendis rebus an otioso studio contemplationique aptior sit*, et se termine par : *male enim respondent coacta ingenia, reluctante natura inritus labor est*.

Il n'est pas douteux que cette phrase est à enlever du

1. Des corruptions de détail, dont les copistes sont responsables, se corrigent par des transpositions de peu d'importance : I, 15, 6, je me demande si la phrase finale : *multa sunt autem quae oportet accipere nec debere*, ne doit pas être transportée quatre lignes plus haut, après *malam fieri* ; la ressemblance des finales — *eri* et — *ere* aurait déterminé une omission, suivie d'une correction mal comprise ; la phrase *multa sunt* etc. se lie naturellement à la discussion rapide du cas de conscience posé par le *quid ergo?* du § 6 ; et, comme dernier mot de chapitre et de livre, le trait... *non magis, beneficium est quam thesaurus* conviendrait bien ; — III, 11, 2, deux lignes à déplacer de quatre lignes et demie (Gertz) ; — III, 29, 5, une ligne à déplacer de trois lignes et demie (Haase) ; — IV, 3, 3, je me demande si la première phrase (de *istud non beneficium... à... unde facillime tollas*) n'est pas à transporter dans le § 1, après *quam ut datum sit* ; — V, 14, 3, une ligne à déplacer de trois lignes (Gertz) ; — VI, 9, 2, peut-être faut-il intervertir l'ordre des membres de phrase *quam multos... eripuit et quosdam... tenuit* (l'origine de la faute serait la répétition du groupe *qu*). — Au contraire, III, 12, 1-2, le texte des bons mss. est à conserver, malgré Madvig : les propositions *inuenies...*, *inuenies rursus...*, *est qui...*, correspondent dans l'ordre inverse aux substantifs *auxilia, ornamenta, solacia* ; — VI, 8, 1, le déplacement proposé par Rossbach est inacceptable, et d'ailleurs inutile ; — VI, 12, 2, l'addition de *ut* (Rossbach) donne un bon texte, sans transposition.

ch. 7, qui, une fois qu'elle est supprimée, ne présente plus de difficulté<sup>1</sup>.

Haase la place au ch. 6, après les deux premiers mots (*ante omnia*) du § 2; Gertz<sup>2</sup>, suivi par Hermes, à la fin de la première phrase de ce même paragraphe, après *laborioso pressit officio*. Uhl<sup>3</sup> n'accepte ni l'une ni l'autre correction: pour lui, les six lignes en litige, bien qu'elles expriment des idées qui sont en relation avec le sujet du dialogue, ne peuvent être insérées en place satisfaisante. C'est une addition marginale dont l'origine est impossible à préciser: « *utrum a Seneca ipso an ab alio quodam adiectae sint, inutile est quaerere, cum nullo modo diiudicari possit.* »

Il y a des réserves à faire en effet sur les corrections de Haase et de Gertz. La formule: *ante omnia necesse est se ipsum aestimare* est excellente comme phrase de début, pour introduire de la façon la plus naturelle le développement du premier point, qui vient d'être annoncé par la formule équivalente: *inspicere... debebimus... nosmet ipsos*: cela va contre la solution de Haase. Contre celle de Gertz, on peut dire qu'il faut maintenir en contact immédiat, conformément au texte des manuscrits, l'énumération dont les termes commencent par *alius* et celle dont les termes commencent par *quorundam* ou *quidam*. Mais on obtient, à mon avis, un ordre convenable si l'on insère le passage *considerandum est... inritus labor est* entre les §§ 2 et 3 du ch. 6, après *inritamenta nociturae libertatis euitet*: les affirmations générales qu'il renferme, *eo inclinandum quate uis ingenii feret, male respondent coacta ingenia, reluctantante natura inritus labor est*, sont des conclusions qui utilisent et élargissent les cas particuliers présentés

1. *Tamen*, en tête du § 3, s'explique de la façon suivante: « Beaucoup de gens ne méritent pas qu'on donne son temps pour eux; il en est qui croient payer le dévouement de leurs amis en les invitant à leur table; on se tiendra en garde contre ces fausses amitiés. Cependant c'est de l'amitié qu'on doit attendre les plus grandes joies: mais il faut placer bien son choix ».

2. *Studia critica*, p. 140.

3. *Op. cit.*, p. 27-30.

d'abord, dans les énumérations du § 2. L'omission de ce passage, rétabli ensuite en fausse place, s'explique peut-être dans une certaine mesure par la ressemblance entre les premiers mots, *considerandum est*, et les premiers mots du paragraphe suivant, *aestimanda sunt*.

En tout cas, il ne peut y avoir eu là qu'un accident de transcription, dont une trace subsiste, semble-t-il, dans l'Ambrosianus, qui laisse un blanc avant *considerandum est*; ce n'est nullement le vestige d'un remaniement comme celui auquel songeait Uhl, sans préciser d'ailleurs sa pensée<sup>1</sup>.

---

Aucun indice d'édition dérangée, contaminée ou posthume n'a été signalé dans la *Consol. à Helv.*, le *de Vita b.*, le *de Ot.*, le *de Prouid.*<sup>2</sup> Il ne nous reste donc qu'à examiner les *Lettres*<sup>3</sup>.

---

Haase, dans la préface du tome III de son édition<sup>4</sup>, regarde comme probable que les *Lettres* n'ont été publiées qu'après la mort de l'auteur. Il reconnaît que Sénèque les avait écrites avec l'intention de les éditer; mais il croit qu'elles

1. 15, 1, six mots sont à déplacer de deux lignes (correction de Koch, acceptée par Gertz et Hermes). — 2, 13 (fin du paragraphe), Gertz et Hermes intervertissent deux membres de phrase (*iam flectamus... et nimis diu*): l'ordre des mss. est à conserver; *iam* doit rester en tête de phrase pour correspondre à *nunc* de *nunc Campaniam petamus*, à *iam* de *iam delicata fastidio sunt*, et à *tamen* de *aliquid tamen inter deserta amoeni requiruntur*.

2. Deux transpositions de détail ont été proposées pour le ch. 4 du *de Prouid.*: l'une, au § 12, par Van der Vliet, *Revue de Philologie*, 7 (1883), p. 63 (un anonyme, *ibid.*, p. 173, imagine une modification différente du même passage); l'autre, au § 15, par Gemoll (voir l'apparat de Hermes). Ni l'une ni l'autre n'est utile.

3. Il ne rentre pas dans mon sujet de rechercher les gloses, antiques ou médiévales, qui ont pu introduire çà et là, dans le texte des traités, des mots isolés ou des groupes de quelques mots. J'en signalerai seulement une qui, à ma connaissance, n'a pas encore été mentionnée: ce sont les trois mots *iocatus in Pythagoricum*, de *Benef.*, VII, 21, 1, qui alourdissent inutilement l'anecdote.

4. P. III sqq. Cette préface est datée de 1852.

n'étaient pas tout à fait prêtes lorsque Sénèque est mort : « reperiantur enim sententiae aliquot, quae mirifice rerum, « inter quas positae sunt, ordinem turbant nec tamen « quicquam in iis est, cur non a Seneca ipso scriptae cre- « dantur neque etiam invenitur locus aptior, unde possint « errora aliquo traiectae videri » (p. IV-V). Ces passages, que Haase imprime entre parenthèses (p. V), sont, à ses yeux, des phrases que l'éditeur a trouvées dans les brouillons de Sénèque. La plupart d'entre elles n'étaient pas complètement rédigées, et ne pouvaient s'insérer telles quelles : Sénèque les avait notées provisoirement, se réservant d'y revenir quand il mettrait la dernière main à son ouvrage. L'éditeur n'a osé rien supprimer ni rien modifier : il a tant bien que mal intercalé ces indications dans la première rédaction de la lettre. D'autres, parmi ces *addenda*, avaient reçu de Sénèque la forme définitive ; mais l'éditeur n'a pas su les introduire à la place convenable ; dans ce cas la nécessité d'une transposition nous avertit qu'il y a eu fourvoiement d'un passage que Sénèque voulait ajouter à la version primitive<sup>1</sup>. L'édition des *Lettres*, en somme, a eu pour base, dans l'hypothèse de Haase, un texte que Sénèque était en train de reviser lorsque sa mort survint, quelque chose de comparable à l'exemplaire des *Essais* qu'on possède à Bordeaux et qui porte les additions manuscrites de Montaigne.

Bartsch, Otto Ribbeck, et surtout Hilgenfeld ont examiné les passages qu'on peut songer à comprendre dans cette catégorie<sup>2</sup>. Je reprends ci-après cet examen<sup>3</sup>. Pour aucun

1. Haase avoue d'ailleurs (p. v) que pour les passages de ce genre il est difficile de discerner ceux qui ont été fourvoyés par l'éditeur et ceux qui l'ont été par les copistes.

2. Bartsch, *Zur Kritik der Briefe Senecas*, Anklam, 1870 ; O. Ribbeck, *Zu den Briefen des Seneca*, Rhein. Mus., 35 (1880), p. 405-409 ; Hilgenfeld, *op. cit.*, p. 605-613.

3. Je ne m'arrête pas à certains passages que Hilgenfeld discute, mais pour lesquels il se trompe, me semble-t-il, sur la signification des parenthèses employées par Haase : les parenthèses ne doivent être pour Haase qu'un signe ordinaire de ponctuation dans les passages suivants : 19, 1 (où Hilgenfeld fait un contre-sens, car *ipso* = *amico*) ; 34, 1 (où *turbam...*

de ces textes l'hypothèse de Haase ne s'impose: dans la totalité des cas, il suffit, pour avoir une explication satisfaisante, ou bien d'admettre une faute de copiste, soit transposition, soit insertion d'une glose marginale, ou bien de se souvenir que Sénèque, écrivant à Lucilius, savait que ses lettres seraient lues par d'autres, et se trouvait ainsi amené à y introduire des détails qui, s'il s'était adressé à Lucilius seul, auraient été superflus. Nulle part nous ne constatons l'existence de doublets ou d'amorces non développées: or seuls ces phénomènes seraient probants.

*Ep. 13, 4*: pour Haase, la phrase *illud tibi praecipio... certe non uenerint* est une indication de Sénèque en vue d'un remaniement qu'il projetait. Bartsch transporte cette phrase à la fin du § 5, Schultess<sup>1</sup> à la fin du § 7; Hilgenfeld cherche à montrer que l'ordre donné par les manuscrits peut être conservé. La meilleure solution est à mon avis celle de Bartsch: l'origine de la faute est dans l'anaphore de *illud*.

*Ep. 14, 8*: la phrase *ille (= auster) est enim qui Siculum pelagus exasperet et in uertices cogat* forme parenthèse; elle contient un renseignement de fait qui n'était pas indispensable pour Lucilius, mais qui se justifie si la lettre devait être lue dans un cercle, même restreint<sup>2</sup>. Il en est de même *Ep. 77, 2*, pour la remarque sur la navigation (de *nulla enim res à flatus ex humili*). Hilgenfeld a raison sur ces deux points.

*Ep. 17, 10*: Bartsch propose la suppression de quatre mots (*haec ad alios pertinent*), et le transfert de deux lignes (de *tu locupletibus à quod sat est*) à la fin du § 8. Mais précisément il ne faut pas toucher à l'ordre traditionnel si

*reliqueras* n'est nullement en relation avec la procuratèle de Lucilius ou avec sa retraite; 78, 24; 81, 11; 84, 2; 87, 39; 120, 4; 122, 11.

1. *Op. cit.*, p. 42.

2. Gemoll, *Wochenschrift für klassische Philologie*, 16 (1899), 807, voit dans cette phrase (après Volkmann) une glose. Mais un annotateur aurait-il employé le subjonctif?

l'on veut que le développement ait ici, comme il convient, une conclusion <sup>1</sup>.

*Ep. 24, 3*: il n'y a aucun motif de croire avec Bartsch que le passage qui va de *nec diu exempla* à *inpetus magni* appartenait primitivement à une autre lettre. Il introduit de façon normale la série d'exemples qui suit.

*Ep. 51, 1*: la parenthèse sur les volcans (de *quem quare dixerit* à *sed etiam iacentia*) est conforme, comme le remarque Hilgenfeld, aux habitudes de Sénèque.

*Ep. 66, 32*: la phrase: *ratio rationi par est, sicut rectum recto: ergo et uirtus uirtuti; uirtus non aliud quam recta ratio est*<sup>2</sup>, qui, d'après Hilgenfeld, déränge l'ordre, et doit être rejetée comme représentant le résumé marginal d'un *excerptor*, est à conserver: dans un raisonnement stoïcien, on se plaît à ne sous-entendre aucun chaînon.

*Ep. 76, 10*: Hilgenfeld veut supprimer deux lignes (*quid in homine proprium? ratio: haec recta et consummata felicitatem hominis impleuit*). Il n'est pas douteux que nous avons dans ce passage des expressions réitérées de la même idée; mais Sénèque aime cette insistance.

*Ep. 78, 11*: Haase, Bartsch, Hilgenfeld transportent après le § 21 soit le § 11 seul, soit la plus grande partie du § 10 (à partir de *illud autem est*) et le § 11. Il n'y a pas lieu de modifier l'ordre des manuscrits. Les §§ 6-11 contiennent un premier développement des trois points indiqués au début du § 6. Cette démonstration terminée, Sénèque continue, avec le § 12, par l'exposé, sous forme oratoire, d'arguments qu'il accumule sans observer exactement la distinction des trois points <sup>3</sup>.

*Ep. 78, 12*: la phrase: *tolerabilis est morbi patientia, si contempseris id quod extremum minatur*, d'après Hilgenfeld, n'appartient pas au texte de Sénèque. Elle aurait été

1. Voir les mots qui suivent: *poteram hoc loco epistolam claudere...*

2. Texte de Hense. Les deux mots *uirtuti uirtus*, ajoutés par une conjecture de Schweighaeuser, paraissent confirmés par le Quirinianus (sans que nous puissions dire que nous avons le texte authentique de ce passage; voir Bourgery, *Sénèque prosateur*, p. 204).

3. Voir plus haut, p. 143 et n. 3, et p. 145; voir aussi la note critique de l'éd. Beltrami.

écrite en marge par un lecteur qui réfléchissait sur sa lecture, puis insérée dans la lettre. Je préfère admettre que deux lignes ont été interverties, et placer la phrase *tolerabilis... minatur* après *noli mala tua facere tibi ipse grauiora et te querellis onerare*: on a dès lors, venant après ce conseil et l'expliquant, deux remarques qui se suivent et qui sont présentées de la même façon: *tolerabilis est morbi patientia, si...; — leuis est dolor, si...*

*Ep.* 78, 14: la phrase: *deinde quod acerbum fuit... mali sui sine gaudere est* pour Haase l'amorce d'un développement que Sénèque projetait. D'après Bartsch, c'est tout le § 14 qui provient d'une autre lettre. Hilgenfeld maintient avec raison l'ordre donné par les manuscrits. Les idées s'enchaînent clairement, une fois reçu le texte proposé par Bartsch, accepté par Hense, et confirmé par le Quirinius: *quod acerbum fuit ferre, tulisse iucundum est*.

*Ep.* 81, 28: Haase veut déplacer la phrase: *nihil carius aestimamus quam beneficium, quamdiu petimus, nihil uilius, cum accepimus*. Elle est nécessaire là où elle se trouve (Bartsch, Hilgenfeld). Aux sacrifices qu'exige le devoir de reconnaissance, et que le paragraphe précédent évoquait, elle oppose la conduite courante<sup>1</sup>.

*Ep.* 82, 2: je maintiens dans le texte l'interrogation: *quid ergo? uiro non uel obligescere satius est?* contre Hilgenfeld, et avec Hense et Beltrami, sans croire d'ailleurs comme ceux-ci qu'il manque quelque chose entre *satius est* et *deinde*. Je me demande s'il ne faut pas voir ici, outre le sens apparent (« est-ce que l'immobilité de la mort n'est « pas préférable? »), une plaisanterie de ton cynique (*uiro, obligescere*) Pour l'ensemble du passage, aucune difficulté d'interprétation ne subsiste si l'on donne à *deinde* le sens de « et après cela ». Tout ce début de lettre est écrit dans un mouvement très vif; et l'on ne doit pas être surpris de voir se répéter, à trois lignes de distance, un tour aussi

1. L'opposition, qui se dégage du texte tel quel, apparaît plus nettement si l'on ajoute, avant *nihil, nos*, comme le propose Johann Müller (*Sitzungsber.* de l'Acad. de Vienne, 136 (1897), p. 18-20), ou, comme je le préférerais, *nunc* (dans les deux cas, l'omission s'expliquerait par saut de *n* à *n*).

conforme aux habitudes de Sénèque que le : *quid ergo? non salius est...?*

Ep. 88, 4 : la phrase : *ad geometriam transeamus et ad musicen : nihil apud illas inuenies quod uetet timere, uetet cupere*, est écartée par Haase, Bartsch, Hilgenfeld et Hense. C'est sans doute en effet un résumé écrit en marge par un lecteur, puis maladroitement introduit dans le texte, assez loin du passage (§ 9 sqq.) où Sénèque parle de la musique et de l'arpentage. M. Beltrami, qui conserve cette phrase à l'endroit où elle est donnée, fonde son opinion uniquement sur l'autorité des manuscrits. Je suis d'ailleurs d'accord avec lui pour maintenir les mots qui suivent, sous la forme : *quæ quisquis ignorat, aliâ frustra scit* (*quæ = metum demere, cupiditatem eximere, libidinem frenare*, derniers mots du § 3).

Ep. 89, 7 : ce paragraphe, sur le mot σοφία et l'emploi qu'en faisaient autrefois les Romains (de *sapientia est à sophian Dossënni lege*), devrait être, d'après Schulz, transporté une quinzaine de lignes plus haut, après *quo illa peruënit* (§ 4)<sup>1</sup>. Ce déplacement n'est pas nécessaire. Dans toute l'étendue des §§ 4-8, les remarques sur le rapport des termes *philosophia* et *sapientia*, sur les définitions qui en ont été données, se succèdent sans que Sénèque cherche à grouper en deux blocs distincts ce qui concerne chacune des deux notions. Le § 7 peut donc fort bien se trouver encadré, comme le présentent les manuscrits, entre deux phrases sur la définition de *philosophia*. Si l'on veut cependant le déplacer, pour que cette lettre, une des mieux composées de tout le recueil (voir plus haut, p. 143), soit ordonnée jusque dans le détail, il sera préférable de l'insérer entre *fateatur quid amet* et *sapientiam quidam* (§ 4) : le passage commençant par *sapientia est* aurait été sauté, puis fourvoyé, parce qu'il était suivi d'une phrase commençant par *sapientiam*. En toute hypothèse, il ne saurait être ici question que d'une maladresse de copiste, et non d'un essai de remaniement.

1. *Hermes*, 21 (1886), p. 159-160. Hense accepte cette correction.

*Ep.* 90, 17: j'admets avec Gemoll que la phrase: *quid ergo? non quilibet uirgeam cratem texuerunt... hiemem transiere securi?* doit être avancée de quatre lignes, et placée entre *inpenetrabilia uentis sunt et opus est* <sup>1</sup>. Elle parle des moyens employés par l'homme primitif pour se défendre contre le froid, et, dans l'état actuel du texte, elle est égarée au milieu d'un passage qui répond à l'objection: *opus est tamen calorem solis aestiui... propellere*. Toute une série de phrases, dans cette partie de la lettre, commencent par *quid ergo*: une omission, suivie de fourvoiement, s'est facilement produite.

*Ep.* 91, 9: je ne vois pas en quoi la dernière phrase de ce paragraphe (de *consurgamus* à *iactetur*) trouble la suite des idées, et pour quelle raison il faudrait la déplacer avec O. Ribbeck, ou la supprimer avec Hilgenfeld. L'idée qui est dans les mots précédant *consurgamus* (*quota pars omnium sumus?*) se prolonge dans la phrase en question (*quicquid inciderit sciamus non esse tam magnum...*).

*Ep.* 92, 10: O. Ribbeck propose de transporter une phrase de ce paragraphe (de *illa utcumque altera quies* à *omne robur emollit*) vers la fin du § 6. La phrase se réfère en effet aux notions (*quies* ou ἀσπλαγξία, et *uoluptas*) présentées dans le § 6; mais ce sont des imparfaits (*praestabat, remouebat*) qu'elle emploie pour rappeler ce paragraphe antérieur; il est nécessaire par conséquent qu'elle en soit sensiblement éloignée, et le texte des manuscrits est à conserver <sup>2</sup>.

*Ep.* 93, 4: comme l'a vu Haase, la phrase qui va de *ocloginta annis uixit: immo...* à *uiuere* doit venir avant *at ille obiit uiridis*. Mais plutôt que de l'insérer immédiatement avant *at*, je rétablirais ainsi le dialogue: ... *nec sero mortuus est, sed diu. — Octoginta annis uixit. — Immo*

1. Voir l'apparat de Hense, qui hésite à accepter la correction de Gemoll.

2. Cf., dans la même lettre, 17, *paulo ante dicebam*, où l'imparfait renvoie à 5. — Ribbeck a tort aussi de regarder comme des gloses, dans la même lettre, des phrases du § 5 (de *quidam tamen à repugnantibus*) et du § 13 (de *quis autem à gladium facit*).

*octoginta annis fuit, nisi forte sic uixisse eum dicis quomodo dicuntur arbores uiuere. — Octoginta annis uixit. — Interest mortem eius ex quo die numeres. — At ille obiit uiridis. — Sed etc.* La faute s'explique ainsi plus aisément : des deux passages commençant par *octoginta annis uixit*, c'est le premier qui a été omis, puis fourvoyé. En outre il est normal que le trait *interest... numeres* vienne après la réplique plus longue *inmo... uiuere*.

*Ep. 95, 5* : Hilgenfeld attribue au résumé marginal d'un *excerptor* les mots : *deinde etiam si recte faciunt, nesciunt facere se recte*. Mais ils sont indispensables pour introduire l'argument développé dans la phrase suivante : *non potest enim quisquam etc.* Quant au pluriel indéfini *faciunt, nesciunt*, il ne peut faire difficulté.

*Ep. 95, 36* : Haase met un point d'interrogation à la fin de la phrase : *unde ista tam rapacia uirtutis ingenia uel ex se fertilia*. Pour lui, c'est une question que Sénèque se posait, et se réservait d'examiner quand il achèverait son ouvrage. Mais pour que cette proposition rentre sans peine dans la suite des idées, il suffit d'en faire une proposition relative, en supprimant le point d'interrogation. C'est le texte de Hense, qui ne change rien à la leçon des manuscrits. La correction *inde*, proposée par Bartsch, acceptée par Hilgenfeld, est superflue (*unde* = « et ainsi s'expliquent... »).

*Ep. 104, 1* : il faut sans doute, avec Gertz, déplacer d'un peu plus d'une ligne une phrase longue d'une ligne et demie (*medicus... modum*), car *exire perseueravi* doit être mis en contact avec *Paulina mea retinente*. Il ne peut s'agir évidemment que d'un accident de transcription.

*Ep. 104, 27* : dans ce paragraphe, où Socrate est donné en exemple d'ataraxie philosophique, Haase croit reconnaître les traces de deux rédactions successives. L'embarras et l'obscurité du passage viennent simplement, comme le notent Bartsch et Hilgenfeld, de ce que le texte est corrompu. Hense le rétablit de façon vraisemblable.

Ainsi, de tous les passages qui viennent d'être exami-

nés, quelques-uns seulement doivent être regardés comme troublés, et l'explication de ce trouble est toujours, avec certitude ou avec probabilité, une faute de copiste : c'est le cas pour *Ep.* 13, 4 ; *Ep.* 78, 12 ; *Ep.* 88, 4 ; *Ep.* 89, 7 (où il n'est pas sûr qu'il y ait faute) ; *Ep.* 90, 17 ; *Ep.* 93, 4 ; *Ep.* 104, 1 et 27<sup>1</sup>.

J'ajouterais à cette liste, pour ma part, deux passages où je reconnais une faute du même genre, une maladresse de copiste :

*Ep.* 8, 4, on améliore l'ordre si l'on transporte après *cernulat et allidit* la phrase : *in praecipitia cursus iste deducit ; huius eminentis uitae exitus cadere est* : les deux images qui se suivent, celle du piège et celle de la course au précipice, se distinguent ainsi plus nettement ; la première se termine à *haeremus*, la seconde est introduite par *deinde*, tandis que cet adverbe ne s'explique guère dans le texte traditionnel. La phrase à déplacer (64 lettres) est exactement la moitié de celle après laquelle je propose de la mettre (126 lettres).

*Ep.* 67, 3, les manuscrits donnent : *deinde etiamsi tormentorum fortis patientia optabilis est*. Qu'on supprime *si*, comme le propose Madvig, et la phrase peut se construire ;

1. Je me contente de mentionner en note quelques passages encore qu'on a voulu corriger par transposition, et dans lesquels cette correction n'est pas justifiée ; le serait-elle, qu'en aucun cas il n'y aurait lieu de songer à autre chose qu'à une faute de copiste : *Ep.* 15, 7-9 (correction de Haase, dont Madvig a montré l'inutilité) ; — *Ep.* 17, 8 (correction de Hesse, inutile) ; — *Ep.* 68, 11 : ni la transposition admise par Pinclanus, ni les différentes corrections qu'on a suggérées (voir la note critique de l'éd. Beltrami, et, en dernier lieu, F. Müller, *Mnemosyne*, 46 (1913), p. 70) ne sont nécessaires ; il faut garder le texte du Parisinus 8510 (*cui in turba*), en le comprenant comme faisait déjà Haase (*fortuna* antécédent de *cui*) ; — *Ep.* 92, 28-29 : le texte de tout ce passage est corrompu, mais il n'y a pas de raison de croire, avec Haase, à un bouleversement de l'ordre primitif ; — *Ep.* 102, 3 (correction de Hermes, inutile) ; — *Ep.* 102, 19 (correction de Gertz, inutile) ; — *Ep.* 116, 5-6 : la phrase *nec uino... trahentibus*, que Haase déplace, peut être comprise dans la réponse de Panétius, et maintenue là où les manuscrits la donnent ; — *Ep.* 120, 22 : Haase déplace la dernière phrase ; mais cette fin de lettre est beaucoup plus vive et plus frappante avec le texte des mss. ; — *Ep.* 121, 16-17 (correction de Bartsch, inutile).

mais elle n'entre pas dans l'ensemble du développement : les quelques mots qui la composent ne suffisent pas à constituer un argument ; or *optabilis est* est immédiatement suivi de *etiamnunc*, qui, aussi bien que *deinde*, marque le passage à un argument nouveau. La suppression simultanée de *deinde* et de *si* (correction de Schultess) n'est pas non plus une solution satisfaisante, car la proposition *etiam tormentorum fortis patientia optabilis est* ne saurait se rattacher sans intermédiaire au raisonnement qui la précède. On s'apercevra que cette phrase embarrassante doit être supprimée, si on la rapproche de celle qui tire la conclusion de l'argument introduit par *etiamnunc*, et qui est ainsi conçue : *si fortitudo optabilis est, et tormenta patienter ferre optabile est* (§ 6). Il est probable qu'un lecteur, résumant la démonstration de Sénèque, écrivit en marge : *deinde etiam tormentorum fortis patientia (= et tormenta patienter ferre, avec substitution de etiam à un et trop particulier à Sénèque) optabilis est*. Ce résumé s'inséra plus tard dans le texte ; l'addition de *si* est la trace d'une tentative maladroite pour faire entrer la proposition dans une période <sup>1</sup>.

---

1. Je n'ai pas à dénombrer les passages où des gloses sont certaines, probables ou possibles, quand il est évident qu'elles ne peuvent être interprétées comme des indices d'édition remaniée ou posthume : par exemple, *Ep.* 79, 6 (*iuriconsulti... usu capi*) ; *Ep.* 88, 28 (*quae... compellit*) ; *Ep.* 123, 16 (*haec... data sint*) ; *Ep.* 124, 1 (*huic adiunctum est... non esse*). — *Ep.* 9, 18, il y a bien, à mon avis, une glose à supprimer, mais ce n'est pas *ab exilio urbium*, comme l'admettait Hense dans sa première édition (p. xxix ; dans la seconde édition, il regarde toute la phrase comme authentique), c'est *Poliorceles* : la phrase *Demetrio, cui cognomen ab exilio urbium fuit*, est symétrique à la phrase que cite précisément Hense, *ibid.* : *Heraclitus, cui cognomen fecit orationis obscuritas* (*Ep.* 12, 7), et *Poliorceles* n'est pas plus à conserver dans la première que *Scotinon*, donné par certains mss., dans la seconde. Ainsi allégée, la phrase prend une valeur oratoire : « Démétrius, qui tirait son surnom (et par conséquent sa gloire) de la ruine des villes... » (inutile de remplacer, avec les *deteriores* et avec Paul Thomas, *Mnemosyne*, 49 (1921), p. 23, *exilio* par *excidio* ; Bourgery, *Sénèque prosateur*, p. 198, défend bien *exilio*). — *Ep.* 95, 72. je crois qu'il vaut mieux reconnaître une glose dans *cum in publicum sterneret* que de corriger, avec Hermes, *sterneret* (le pluriel est inexplicable si ces mots sont de Sénèque).

Il n'y a donc rien qui nous invite à voir dans les *Lettres* une œuvre inachevée, publiée tant bien que mal par les amis de Sénèque, après sa mort, sur des indications incomplètes ou peu claires. Toutes les vraisemblances sont pour que Sénèque ait lui-même édité les *Lettres à Lucilius*<sup>1</sup>, pour que la forme sous laquelle se présente le recueil ait été arrêtée par lui : les suppressions de passages intimes et de noms propres, signalées au chapitre précédent (p. 138-139), ont été faites par ses soins ; il a lui-même réuni les *Lettres* en livres, qu'il a confiés soit un par un, soit plutôt par groupes<sup>2</sup>, à un éditeur chargé d'en multiplier les copies et de les répandre dans le public.

Que Sénèque, dès le moment où il écrivait à Lucilius, ait songé à cette publication, c'est ce que suffit à établir la *Lettre* 21 : Sénèque promet à Lucilius une gloire durable, *apud posteros* (§ 5) ; le nom de Lucilius restera attaché aux lettres de Sénèque comme celui d'Idoménée aux lettres d'Épicure, comme celui d'Atticus aux lettres de Cicéron. Pour légitimer une telle promesse, ce ne serait pas assez que Sénèque eût prévu la diffusion de ses lettres par copies isolées, dans les salons contemporains (voir plus haut, p. 142) : il fallait qu'il projetât une publication proprement dite, en livres, comparable précisément à la publication de la correspondance de Cicéron.

La *Lettre* 122 date d'octobre 64 (voir plus haut, p. 45). Même si l'on ajoute, aux 124 lettres que nous possédons, les dix ou quinze qui pouvaient former les livres venant après le vingtième, on est autorisé à affirmer que Sénèque a disposé de plusieurs mois entre le moment où il a écrit

— Wagenvoort, *Mnemosyne*, 46 (1918), p. 223-224, voit des gloses dans les dernières phrases de *Ep.* 46 et de *Ep.* 120 : de telles fins de lettre, au contraire, sont tout à fait dans les habitudes de Sénèque (voir plus haut, p. 144, et, pour *Ep.* 120, la note de la p. 194).

1. En ce sens, Schultess, *op. cit.*, p. 42.

2. Il est très probable, en tout cas, que les vingt livres conservés n'ont pas été publiés en une fois. Voir ci-après la remarque concernant l'inégalité des livres.

les dernières lettres du recueil et le moment de sa mort. C'est plus de temps qu'il n'était nécessaire pour mener à bien l'édition <sup>1</sup>.

Ce n'était probablement pas la première fois que Sénèque publiait en livres sa correspondance. Nous savons par un témoignage de Priscien <sup>2</sup> qu'il existait au moins dix livres d'*Epistolae ad Novatum*. Le *cognomen* Novatus indique que ces lettres avaient été envoyées par Sénèque à son frère avant l'adoption de ce frère par Gallion, c'est-à-dire avant 52 <sup>3</sup> : il est vraisemblable que la publication des *Lettres à Novatus* s'était faite par les soins de Sénèque, avant qu'il adressât *ad Gallionem* le *de Vita beata* et le *de Remediis fortuitorum*.

Si Sénèque a lui-même donné à l'éditeur les *Lettres à Lucilius*, on s'explique mieux que la longueur des livres varie dans d'assez larges limites, et qu'à partir du livre XIV quatre livres sur cinq dépassent 1200 lignes, alors qu'aucun des onze premiers n'atteignait ce chiffre <sup>4</sup>. Un éditeur posthume se serait sans doute efforcé de partager le recueil en tranches plus égales. Sénèque, travaillant sur sa production propre, en a usé plus librement ; en cours d'exécution, à mesure qu'il groupait les lettres en livres pour les remettre à l'éditeur, il a été amené à augmenter la dimension de ses volumes <sup>5</sup>.

1. J'ai indiqué plus haut (p. 37) que c'est sans doute aux *libri morales philosophiae* que Sénèque travaillait dans ses derniers jours ; c'est donc cet ouvrage qui dut avoir les défauts inséparables d'une édition posthume. Il est possible que la correspondance entre Sénèque et Lucilius se soit prolongée jusqu'à la mort de Sénèque (voir plus haut, p. 37, n. 3, et p. 49, n. 1) ; mais les lettres des derniers mois, si Sénèque est mort sans les avoir données à l'éditeur, ont fort bien pu ne pas être recueillies. La date attestée pour *Ep.* 122 met en tout cas en dehors du débat les livres I-XX.

2. Fragment 109 de Haase ; voir Schanz, § 468.

3. Voir plus haut, p. 46.

4. Voir plus haut, p. 167, n. 2.

5. Voir plus haut, p. 140-141. — Cela d'ailleurs ne fournit pas d'indices sur la date précise de l'opération, et, en particulier, n'implique pas que les livres I-XI étaient déjà publiés quand Sénèque écrivait les lettres des livres XIV et suivants.

L'action de Sénèque en vue de l'édition semble s'être bornée aux deux opérations mentionnées ci-dessus : suppression des éléments qu'il n'y avait pas lieu de publier <sup>1</sup>, et répartition des lettres en livres. S'il y a eu par endroits révision, refonte, rien ne le décèle aujourd'hui ; le contraire paraît plus probable, puisqu'à certaines obscurités, à certaines brusqueries d'exorde ou de conclusion, nous avons reconnu dans la série des *Lettres* des fragments détachés tels quels de lettres plus longues <sup>2</sup> : obscurités et brusqueries auraient sans doute disparu, si Sénèque avait remanié son texte primitif. Il s'est contenté, je crois, de modifications dans le détail de l'expression, modifications qui, naturellement, sont pour nous insaisissables, à une exception près : *Ep.* 15, 9, les mots *idem qui supra*, renvoyant à la lettre précédente, ne s'expliquent qu'après la réunion des deux lettres dans un même volume <sup>3</sup>. C'est le seul exemple certain que nous ayons d'un écart entre le texte original de la lettre et le texte édité.

Tout porte à admettre que les *Lettres* se succèdent dans l'ordre où elles ont été rédigées et expédiées ; et l'on ne voit pas pourquoi Sénèque ne s'en serait pas tenu à cet ordre chronologique, le plus vivant qu'il pût souhaiter. En un point seulement, il y a probablement dérogation : la *Lettre* 95 a dû, dans la réalité, ne pas suivre immédiatement la *Lettre* 94 ; les mots par lesquels commence la *Lettre* 95 indiquent que Lucilius a ramené la pensée de Sénèque sur le sujet du débat alors qu'elle avait eu le temps déjà de s'en éloigner. Sénèque les a rapprochées l'une de l'autre, parce que la seconde traite la question différée dans la première, parce que l'exposé contenu dans la première, sans la seconde, est incomplet, et parce qu'il était désira-

1. Dans plus d'un cas, d'ailleurs, ces suppressions avaient pu être faites déjà dans les copies à usage d'amis, mises en circulation par Sénèque ou par Lucilius.

2. Voir plus haut, p. 138-139.

3. Sénèque a voulu probablement éviter dans l'édition la répétition de la formule employée *Ep.* 14, 17 : *Epicuri est aut Metrodori aut alicuius ex illa officina.*

ble que le lecteur les trouvât toutes deux dans le même livre <sup>1</sup>. Partout ailleurs, quand on a cru deviner une divergence entre l'ordre chronologique et l'ordre de publication, on s'est trompé <sup>2</sup>. Souvent deux ou plusieurs lettres intéressent le même sujet, mais sans avoir entre elles le rapport très étroit qui existe entre *Ep.* 94 et *Ep.* 95 : Sénèque n'a pas cherché à les mettre en contact, ni à les comprendre dans le même livre. J'ai signalé le fait pour les livres I-III <sup>3</sup>; et, par exemple, *Ep.* 74 n'est pas dans le même livre que *Ep.* 76 <sup>4</sup>.

En résumé, les conditions dans lesquelles les *Lettres* ont été éditées expliquent l'allure *ex abrupto* de certains commencements et de certaines fins de lettre, mais n'ont pas

1. Cette modification de l'ordre chronologique est admise par Schultess (*op. cit.*, p. 42) et niée par Binder (*op. cit.*, p. 54).

2. Martens (*op. cit.*, p. 57-59) veut rétablir ainsi l'ordre chronologique, pour *Ep.* 73 sqq. : 73, 75, 118 à 120, 77 à 117, 74, 76, 121 à 124. Il est bien réputé par Schultess (*op. cit.*, p. 37-38), qui montre en particulier que *prior epistula* (*Ep.* 76, 7) signifie « ma lettre antérieure sur le même sujet »; cette expression peut donc désigner *Ep.* 74 sans qu'on ait le droit d'en conclure (avec Haase, Jonas, Martens) que *Ep.* 75 n'est pas à son rang chronologique. — Schultess, pour sa part (p. 39-40), croit *Ep.* 70 (§ 1 : *post longum interuallum Pompeios tuos uidi*) antérieure à *Ep.* 49 (§ 1 : *ecce Campania et maxime Neapolis ac Pompeiorum tuorum conspectus incredibile est quam recens desiderium tui fecerint*), ce qui entraîne l'ordre suivant : 48, 68, 69, 70, 49. La difficulté est levée quand on s'aperçoit que dans *Ep.* 49 Sénèque voit Pompée de loin, tandis que dans *Ep.* 70 il est à Pompée même (Binder, *op. cit.*, p. 54). — Schultess suppose encore (p. 42) que *Ep.* 66 et *Ep.* 67, peut-être aussi *Ep.* 74 et le couple *Ep.* 75-76, ne se sont pas succédé immédiatement dans la réalité : mais rien n'empêche d'admettre qu'une discussion sur un thème donné s'est prolongée entre les deux amis pendant quelques jours, par échange de plusieurs lettres consécutives (Binder, p. 54-55); il n'y a rien de semblable, dans *Ep.* 67 et *Ep.* 75, à ce qui, dans *Ep.* 95, fait comprendre que le débat a été pendant quelque temps perdu de vue. — Pour d'autres groupes, comme *Ep.* 83-90, 96-103, Schultess reconnaît l'égale vraisemblance des deux hypothèses, succession réelle ou rapprochement voulu. — Wagenvoort, *Mnemosyne*, 46 (1918), p. 220, affirme que les *Lettres* 12 et 26 ont été dans la réalité beaucoup plus voisines que dans l'édition, parce que *Ep.* 26, 1 rappelle en ces termes *Ep.* 12 : *modo dicebam tibi...* Mais *modo* reste légitime même avec l'intervalle de quelques mois que la chronologie nous conduit à mettre entre les deux textes (cf. le développement sur *modo* dans *Ep.* 49, 2 sqq.). — Voir encore Binder, p. 20, sur l'interversion de *Ep.* 21 et *Ep.* 22, admise à tort par Hilgenfeld.

3. Voir plus haut, p. 111.

4. Voir aussi les remarques présentées plus haut, p. 133-134.

eu d'autres effets. Si l'on suppose corrigées les erreurs de détail commises par les copistes, notre texte des *Lettres* est bien celui que Sénèque a fixé et publié.

Nous devons donc étudier la composition des ouvrages de Sénèque sans faire intervenir, pour rendre compte des phénomènes observés, les circonstances fortuites, les causes étrangères aux habitudes et aux intentions de l'auteur. Les mutilations qu'ont subies quelques ouvrages nous laissent voir avec une netteté suffisante comment ils étaient faits. De menus accidents, corruptions, lacunes, transpositions, se sont produits en assez grand nombre dans nos manuscrits ; mais les transpositions se corrigent de façon certaine ou probable ; les corruptions et les lacunes, gênantes pour l'étude de la forme, n'empêchent pas de percevoir la succession des idées. Une seule modification de la vulgate intéresse la composition ; elle est tout extérieure, d'ordre purement typographique : elle consiste à mettre, par endroits, la division en chapitres et en paragraphes mieux en harmonie avec le fond, comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises au cours du ch. II<sup>1</sup>. Une fois réalisée cette petite amélioration, le terrain où nous travaillons est sûr.

Toutes les œuvres que nous possédons ont été publiées par Sénèque lui-même. Pour les neuf dialogues en un livre et pour le *de Clem.*, rien ne laisse soupçonner qu'il y ait eu deux éditions. Le *de Benef.* a été écrit lentement, mais n'a été mis en librairie qu'une fois terminé, sous la forme d'un ouvrage en sept livres. La partie conservée des *Lettres* à *Lucilius* nous est parvenue telle que Sénèque l'avait délibérément publiée. Le cas du *de Ira* reste à part ; mais là

1. *Consol. à Marc.*, 5-6; 16; *de Ira*, I, 12-13; II, 18-19; 35; III, 5-6-7; 13; *de Breu. vit.*, 19; *de Clem.*, I, 3; 7; 16; *de Const.*, 1-2; 5-6; 8-9; 18-19; *de Vita b.*, 5-6; 7-8; 12-13; 24-25-26; *de Benef.*, I, 3; II, 40-41; III, 31-32-33; IV, 9-10-11; 14-15; V, 20; VI, 7-8; 12-13-14; 15-16; 33-34; 39-40; VII, 17-18-19; 23-29; 30-34; *de Ol.*, 1-2; 3-4. — L'intérêt de ces petites améliorations, qui rendent Sénèque plus lisible, est signalé par Gercke, *Seneca-Studien*, p. 153.

encore <sup>1</sup>, si la forme de l'ouvrage n'est pas celle qu'aurait pu fermement arrêter Sénèque dès le début de la rédaction, c'est celle qu'il a acceptée pour l'édition, celle sous laquelle il a laissé son œuvre arriver au public. Les étrangetés de composition, chez Sénèque, sont voulues ou du moins consenties : il faut les expliquer comme telles.

1. Comme dans le *de Benef.*, mais de façon plus marquée.

---

## CHAPITRE V

### LES ÉLÉMENTS COMPOSANT LES OUVRAGES PHILOSOPHIQUES DE SÈNÈQUE

En raison même de ce qu'il y a de heurté, de peu fondu, dans la composition des ouvrages de Sénèque, il est relativement facile de discerner les éléments d'origine diverse qui concourent à la formation de ses écrits.

L'élément proprement philosophique, l'élément technique, y tient, comme il est naturel, une assez large place. J'entends désigner par là les passages où Sénèque reproduit et discute les opinions des anciens philosophes, divise et débat une question conformément aux habitudes de la secte, présente pour les accepter ou les réfuter les argumentations traditionnelles.

Dans cette catégorie rentrent les citations de philosophes antérieurs, soit que Sénèque s'appuie sur leurs affirmations, soit qu'il engage une polémique contre eux<sup>1</sup>; les

1. Par exemple, le discours d'Arius (*Consol. à Marc.*, 4-5), le raisonnement de Platon cité *de Ira*, I, 6, 5, la polémique du *de Ira*, contre Aristote et Théophraste, sur la question « si la colère est utile », le raisonnement captieux de Bion (*de Benef.*, VII, 7, 1-2), les citations d'Athénodore et de Démocrite dans le *de Tranq.* (3; 7, 2; 13), les formules qui résument l'opinion d'Epicure et de Zénon sur la politique (*de Ol.*, 3, 2). Et encore : pour Zénon, *de Ira*, I, 16, 7; *Ep.* 82, 9; 83, 9; pour Cléanthe, *de Benef.*, V, 14, 1; VI, 11, 1-2; 12, 2; *Ep.* 94, 4; 107, 10-11; 108, 10; 113, 23; pour Chrysispe, *de Benef.*, II, 17, 3; 23, 3; III, 22, 1; *de Ol.*, 8, 1; *Ep.* 9, 14; 56, 3; 113, 23; pour Aristo, *Ep.* 36, 3; 89, 13; 94, 2 sqq.; 115, 8; pour Antipater, *Ep.* 87, 38-40; 92, 5; pour Archédémus, *Ep.* 121, 1; pour Posidonius, *Ep.* 78, 28; 88, 21; 92, 10; 94, 38; 113, 23; 121, 1; pour Bion, *de Tranq.*, 8, 3; 15, 4; pour Hiéronymus, *de Ira*, I, 19, 3. — Sur Bion, voir plus loin, ch. VII, p. 310, n. 1. En ce qui concerne Hécaton et Epicure, voir plus loin, p. 206 et 212. Voir aussi p. 207, et 210, pour divers textes non mentionnés ci-dessus.

anecdotes qui commémorent un mot ou un geste d'un philosophe connu <sup>1</sup>; les divisions où Sénèque résume schématiquement l'ordre qu'il se propose de suivre <sup>2</sup>; l'examen des « questions » qui sont devenues, par la tradition d'école, une partie nécessaire, inéluctable, du sujet que Sénèque veut traiter <sup>3</sup>. A la même série se rattachent, dans les *Consolations*, les arguments obligés qui démontrent l'absurdité du chagrin, ou l'impuissance de l'exil sur la sérénité du philosophe <sup>4</sup>; dans le *de Ira*, le *de Clem.*, les passages où Sénèque, conformément à la psychologie stoïcienne classique, définit les états de l'âme, explique la genèse d'une passion, décrit des formes voisines qu'il importe de ne pas confondre <sup>5</sup>; dans le *de Clem.*, le parallèle du bon et du mauvais gouvernement <sup>6</sup>. Plus strictement techniques

1. Héraclite et Démocrite (*de Ira*, II, 10, 5; de nouveau *de Tranq.*, 15, 2); Démocrite (*de Prouid.*, 6, 2); Pythagore (*de Ira*, III, 9, 2; *Ep.* 52, 10; 94, 42); Socrate (*de Ira*, I, 15, 3; III, 11, 2; 13, 3; *de Const.*, 18, 5; *de Benef.*, I, 8; V, 6, 2; VII, 24; *Ep.* 28, 2 (= 104, 7); 71, 7 et 16); Platon (*de Ira*, II, 21, 10; III, 12, 5-7; *de Benef.*, VI, 18, 1); Stilbon (*de Const.*, 5, 6-7; *Ep.* 9, 18-19); Aristippe (*de Benef.*, VII, 25, 1); Théodore (*de Tranq.*, 14, 3); Antisthène (*de Const.*, 18, 5); Cratès (*Ep.* 10, 1); Diogène le Cynique (*de Tranq.*, 3, 4-8; *Ep.* 90, 14); Zénon (*de Tranq.*, 14, 3; *de Benef.*, IV, 39, 1); Cléanthe (*Ep.* 44, 3); Chrysippe (*de Const.*, 17, 1); Diogène le Stoïcien (*de Ira*, III, 38, 1); Arcésilas (*de Benef.*, II, 10, 4); Panétiüs (*Ep.* 116, 5-6). *De Benef.*, IV, le ch. 29 se termine par un mot qu'on attribuait à Aristote (voir la note de l'éd. Bouillet).

2. Par exemple, *de Ira*, II, 18, 1; III, 5, 2; *Consol. à Helv.*, 4; *de Prouid.*, 3, 1.

3. Par exemple, les questions qui occupent une bonne part du *de Benef.*

4. L'espèce littéraire « consolation » a été étudiée par C. Martha, *Etudes morales sur l'antiquité*, Paris, 1883, p. 135-189, par Gercke, *De consolationibus*, Berlin, 1883, et surtout par Buresch, *Consolationum a Graecis Romanisque scripturarum historia critica*, Leipzig, 1886; voir aussi Favez, introduction de son édition de la *Consol. à Helv.* — Le caractère traditionnel des arguments mis en œuvre par Sénèque se reconnaît à beaucoup de détails: ainsi, dans la *Consol. à Marc.*, Sénèque a conservé des expressions qui ne se justifient que si la consolation est adressée à un homme: 9, 5, *effeminat*; 10, 1, *nobilis aut formosa coniux*; 17, 1, *genitus es* (voir plus haut, p. 173, n. 3).

5. Par exemple, *de Ira*, I, 1-4; II, 1-4; 19-20; *de Clem.*, II, 3-7. Il faut noter d'ailleurs que dans ce travail d'analyse qui décrit et distingue les caractères, les stoïciens ont profité des péripatéticiens, et particulièrement de Théophraste. *De Clem.*, II, 7, 1, Sénèque déclare expressément qu'il résume d'autres moralistes: «... reddunt rationem diutius quibus hoc propositum est; ego ut breuiter tamquam in alieno iudicio dicam...»

6. *De Clem.*, I, 12-13.

encore sont les raisonnements syllogistiques, d'allure scolastique et sèche, par lesquels se démontre abstraitement une proposition morale <sup>1</sup>, les portraits stéréotypés du sage, dépeint par une accumulation d'épithètes qui reviennent comme un refrain <sup>2</sup>. Dans les passages où Sénèque s'attaque à la morale épicurienne du plaisir, toute une part de l'argumentation est traditionnelle, et vient du catéchisme stoïcien <sup>3</sup>.

Dans les *Lettres* en particulier, l'élément spécialement philosophique est représenté par les morceaux dogmatiques qui enseignent à Lucilius l'orthodoxie stoïcienne, sur un principe général ou sur un point de détail : discussion sur l'amitié, et sur l'indépendance du sage (*Ep.* 9) ; théories sur le souverain bien (*Ep.* 66 ; 67 ; 71 ; 74 ; 76 ; 83 ; 87 ; 92 ; 118) ; définition du sage et des *proficientes* (*Ep.* 72 ; 73, 8 sqq. ; 109) ; analyses psychologiques (*Ep.* 116 ; 120 ; 121 ; 124) ; division de la philosophie et rôle des différentes parties qui y sont comprises (*Ep.* 89 ; 94 ; 95) ; « question » relative aux bienfaits (*Ep.* 81) <sup>4</sup>. Ailleurs Sénèque, en historien de la philosophie, résume les solutions des différentes écoles (*Ep.* 52 ; 58 ; 65) ; ou encore il réfute point par point la thèse d'un de ses prédécesseurs (*Ep.* 90). Les matériaux

1. Par exemple, de *Const.* 7, 2 ; 8, 1.

2. Par exemple, de *Const.*, 5, 3-5 ; 8, 2-3. Ce qu'il y a de convenu, d'abstrait et d'artificiel dans la notion du sage apparaît dans *de Benef.*, VII, 16 sqq., et dans *Ep.* 83. Les hypothèses du sage devenant méchant, du sage s'enivrant, sont de pures constructions de casuistes, sans lien avec l'observation du réel, et même inconciliables, à y bien regarder, avec le fond véritable de la doctrine stoïcienne (voir plus loin, p. 211).

3. *De Vita b.*, 3 sqq. ; *de Benef.*, IV, 2 sqq. ; *Ep.* 92, 6-10 ; 124, 2 sqq. Dans *de Vita b.*, le manuel en langue grecque qui est la source de Sénèque transparaît dans les participes présents, si peu latins, de 4, 3 (même indice dans le *de Clem.*, I, 13, 3-4 ; dans *Ep.* 66, 6 ; *Ep.* 124, 23 ; etc.). — Cet élément traditionnel, dans la réfutation de l'épicurisme, voisine d'ailleurs avec des réflexions plus originales : voir plus loin, p. 212.

4. Dans toutes ces lettres, le thème indiqué ici est le principal ; il s'y ajoute des éléments accessoires, d'ordre différent. Le manuel en langue grecque qui est la source de Sénèque se trahit par les termes grecs que Sénèque cite en même temps qu'il les traduit, ou sur la traduction desquels il hésite : *παράδοξα* (*Ep.* 81, 11) ; *κατὰ στήθεσιν, ἀνυπαρξία* (*Ep.* 87, 39-40) ; *ἀοχλησία* (*Ep.* 92, 6) ; *paraeneticæ* (*Ep.* 95, 1) ; *dogmata* (*Ep.* 95, 10). De même, *Ep.* 82, 10 (*ἀδιάφορα*). Cf. encore *Ep.* 83, 23 ; 89, 17 ; 95, 65.

techniques prennent, dans certaines lettres, un aspect remarquable : Sénèque commence par reproduire une recherche ou une argumentation toute scolastique ; puis, comme lassé de parler sur ce ton, et pour montrer qu'il ne faut pas chercher là son œuvre personnelle, il fait suivre cet exposé d'un passage où il raille et condamne les subtilités dialectiques (*Ep.* 45 ; 48 ; 49 ; 82 ; 83 ; 102 ; 106 ; 113 ; 117) <sup>1</sup>.

C'est qu'en effet, dans toute cette partie technique de ses traités et de ses lettres, Sénèque n'est guère original. Il ne s'interdit pas de renforcer à l'occasion, par des preuves qu'il imagine, la démonstration des vérités stoïciennes <sup>2</sup>. Mais le plus souvent il considère comme amplement suffisante la dialectique de ses maîtres ; il voudrait retrancher plutôt qu'ajouter aux discussions traditionnelles ; il tend à faire un choix parmi les raisonnements d'école plutôt qu'à en augmenter le nombre. Ni en métaphysique, ni en logique, ni en morale théorique, il ne faut attendre de lui un système personnel : ses aptitudes ne l'y portent pas, et sa profession de foi stoïcienne le lui défend. Sans doute il revendique à plusieurs reprises sa liberté d'opinion <sup>3</sup> ; il n'ignore pas que sur plus d'un problème l'orthodoxie stoïcienne est mal définie <sup>4</sup> ; il combat avec énergie, dans la *Lettre* 90, Posidonius ; il lui arrive de blâmer Zénon, Chrysippe, les stoïciens grecs en général <sup>5</sup>. Mais ces divergences n'intéressent que les détails d'application ou de présentation : elles n'entraî-

1. Des indications analogues se trouvent déjà dans le *de Benef.* (ainsi, dans les introductions des trois derniers livres). Sur la place de ces subtilités dans la logique stoïcienne, voir Brochard, *Etudes de philosophie ancienne et de philosophie moderne*, p. 226.

2. *Ep.* 74, 23 : *quid aduersus hos pro nobis responderi soleat; ponam; deinde tunc adiciam quid praeterea respondendum putem*; *Ep.* 80, 1 : *permitto mihi et inuenire aliquid et mutare et relinquere*; *Ep.* 85, 33 : *ego aliter respondendum iudico*.

3. *Ep.* 33, 4 : *non sumus sub rege*; cf. 33, 11; *Ep.* 45, 4 : *non... me cuiquam emancipauit*; *Ep.* 117, 1 : *primum exponam quid Stoicis uideatur; deinde tunc dicere sententiam audebo*; cf. *ibid.*, 4. Voir encore de *Clem.*, 11, 7, 4 : *ut mea fert opinio*; de *Vita b.*, 3, 2 : *est et mihi censendi ius*; de *Ot.*, 3, 1... *non quia mihi legem dixerim nihil contra dictum Zenonis Chrysippiae committere...*

4. *Ep.* 57, 7; 58, 13-15; 67, 5; 87, 26-27, 30-31; 89, 8; 102, 11; 113, 23.

5. *Ep.* 82, 9; 83, 9; — de *Benef.*, 1, 3-4; — *Ep.* 113, 1.

ment pas d'innovations dans le dogme. Il y a dans le stoïcisme, de Zénon à l'époque impériale, une continuité, une unité que Windelband a bien mises en lumière <sup>1</sup>, et ce serait se tromper sur le rôle du stoïcisme moyen que d'y voir un renouvellement complet de la doctrine <sup>2</sup> : c'est seulement en psychologie et dans la théorie des passions que le stoïcisme moyen a vraiment dévié du stoïcisme primitif. Cette constance fondamentale, cette fidélité de la secte aux enseignements des premiers maîtres, Sénèque se les représente plus fermes encore qu'elles ne le sont en réalité : il n'a pas vu, par exemple, la portée des innovations psychologiques de Posidonius, et la difficulté qu'il y avait à les concilier avec Chrysippe <sup>3</sup> ; un passage comme *Ep.* 92, 8, où Sénèque reprend à son compte la psychologie de Posidonius, s'écarte sensiblement des conceptions auxquelles il se rallie le plus souvent ; mais lui-même ne s'en aperçoit point. Sénèque a accepté le stoïcisme, dans sa partie théorique, comme une construction toute faite, toute donnée, dont il lui suffisait, à l'usage de Sérénus ou de Lucilius, de reproduire les éléments.

Il n'est pas facile de déterminer l'étendue des lectures philosophiques de Sénèque, de distinguer les auteurs qu'il a lus dans le texte de ceux qu'il ne connaît que de seconde main <sup>4</sup>. Il est certain que pour composer le *de Benef.*, il a lu assidûment Hécaton, *περὶ καθήκοντος* <sup>5</sup> ; il est certain qu'il a sous les yeux, quand il écrit la *Lettre* 90, le *Protreptique*

1. Windelband, *Geschichte der antiken Philosophie* (dans le *Handbuch* de Müller), 3<sup>e</sup> éd., 1912, p. 258-280. Dans le même sens, Ogereau, *Essai sur le système philosophique des stoïciens*, Paris, 1885. Le traité de Hiéroclès (voir ci-après, p. 208) confirme cette vue générale (éd. von Arnim, p. xxxv).

2. L'ouvrage principal sur le stoïcisme moyen reste Schmekel, *Die Philosophie der mittleren Stoa*, Berlin, 1892.

3. Voir sur ce point Rabbow, *op. cit.*, — en particulier l'appendice III (sur *Ep.* 116).

4. C'est ce qu'a tenté de faire Mewis, dans sa dissertation citée plus haut (Introd., p. vii). Il y a médiocrement réussi.

5. Fowler, *Panaetii et Hecatonis librorum fragmenta*, Bonn, 1885, p. 24 sqq. ; *The sources of Seneca de Beneficiis*, dans *Proceedings of the American philological association*, 17 (1886), p. 24-33. Hécaton est cité en outre *Ep.* 5, 7 ; 6, 7 ; 9, 6.

de Posidonius dont cette lettre entreprend la réfutation <sup>1</sup> ; il est certain aussi qu'il a lu Sextius le père, Arius, et Athénodore, qui sont presque ses contemporains <sup>2</sup> ; il est vraisemblable qu'à l'occasion il a consulté directement quelque ouvrage de Chrysippe <sup>3</sup>. Mais dans la plupart des cas, la source est impossible à définir, parce que le livre dont Sénèque s'est servi n'est pas de ceux sur lesquels nous pouvons mettre un nom. Ce que lit un Romain du 1<sup>er</sup> siècle, quand il s'intéresse à la philosophie, ce ne sont presque jamais les œuvres originales des philosophes grecs : ce sont des doxographies comme celles de Posidonius et d'Arius Didymus — qui précisément tous deux sont connus directement de Sénèque <sup>4</sup> —, des florilèges <sup>5</sup>, des recueils de chrires et d'apo-

1. Voir Hartlich, *De exhortationum... historia*, Leipzig, 1888, p. 283 ; Rudberg, *Forschungen zu Poseidonios*, Upsal, 1918, ch. II (p. 51-87) ; Heinemann, *op. cit.*, p. 201.

2. Sextius : *Ep.* 59, 7 ; 64, 2 (cf. *de Ira*, II, 36, 1 ; III, 36, 1 ; *Ep.* 73, 12). — Arius Didymus était « le philosophe d'Auguste » (*Consol. à Marc.*, 4, 2). Je n'affirme pas qu'Arius avait publié une *Consolation à Livie* ; Sénèque, en tout cas, ne présente pas comme une citation le discours qu'il fait tenir à Arius (4, 3 : *hic, ut opinor, aditus illi fuit...*) ; mais il s'est inspiré sans doute, pour le composer, des écrits qu'Arius avait laissés. — Pour Athénodore, voir Hense, *Seneca und Athenodorus* : Hense établit définitivement (p. 25-27) que l'Athénodore cité par Sénèque est Athénodore de Tarse, qui vivait, comme Arius Didymus, dans l'entourage d'Auguste. Hense démontre en outre (p. 27-38), contre Hirzel (*Demokrits Schrift nept εὐδαιμονίας*, dans *Hermes*, 14 (1879), p. 354 ; cf. Hense, *Rhein. Mus.*, 45 (1890), p. 544), que c'est Athénodore, et non Démocrite, qui est la source du *de Tranq.* Athénodore est cité encore *Ep.* 10, 5. — Il y a lieu de noter aussi que Sénèque cite les enseignements oraux qu'il a reçus de Sotion (*Ep.* 108, 17-21) et d'Attale (*Ep.* 9, 7 ; 63, 5-6 ; 67, 15 ; 72, 8 ; 81, 22 ; 108, 3, 13-16, 23 ; 110, 14-20). Pour Papirius Fabianus, voir plus loin, p. 215 ; pour Démétrius le Cynique, voir plus loin, ch. VII, p. 309.

3. *De Benef.*, I, 3, 9. — Perse aurait eu dans sa bibliothèque, à en croire un passage de sa *Vie* (7), 700 livres de Chrysippe. Si le fait était vrai, il faudrait en conclure qu'on lisait beaucoup Chrysippe dans l'original, à Rome, sous Néron. Mais ce texte est très peu sûr (Villeneuve, *Essai sur Perse*, p. 52, n. 4). — Sur Panétius, voir plus loin, p. 241, n. 3.

4. Voir von Arnim, *Stoicorum veterum fragmenta*, I, p. xxx-xliii ; Strache, *De Arii Didymi in morali philosophia auctoribus*, Berlin, 1909. L'emploi d'une doxographie apparaît nettement dans *Ep.* 83, 43-45 ; 89, 4-17.

5. Voir Elter, *De Gnomologiorum Graecorum historia atque origine*, Bonn, 1893-1895 : Elter fait remonter à Chrysippe l'origine des gnomologes poétiques. Dès le second siècle avant l'ère chrétienne il existait des florilèges stoïciens, attestés par des papyrus (Serruys, *Annuaire de l'École des Hautes*

phthegmes <sup>1</sup>, et, surtout, des manuels dont l'origine est purement scolaire. Un professeur de philosophie, dans ses leçons, passe en revue les problèmes, expose les opinions des fondateurs de la secte, fait, quand il y a eu controverse, l'historique du dogme, argumente contre les écoles rivales; son enseignement a une matière que le maître n'a pas le droit de laisser ignorer à ses auditeurs <sup>2</sup>, et que d'ailleurs, le plus souvent, il serait, faute de vigueur personnelle, incapable de modifier de façon sensible. Puis il publie son cours, soit pour le distribuer à ses élèves, soit pour le répandre en librairie: ce sont les exposés de ce genre qui forment l'essentiel d'une bibliothèque philosophique au temps de Sénèque. Pour l'épicurisme, les ouvrages de Philodème nous donnent une idée de ce qu'était la vie d'une salle d'école: raisonnements et développements classiques, définition de l'orthodoxie, polémiques internes et externes <sup>3</sup>. Pour le stoïcisme, nous possédons un bon spécimen de cette littérature scolaire, c'est l'*ἠθικὴ στοιχειώσις* de Hiéroclès, postérieur à Sénèque d'une génération <sup>4</sup>. Par la force des choses, tous

*Etudes*, 1912-1913, p. 63). Le goût de Sénèque pour les florilèges se montre dans *Ep.* 6, 5: *mittam... ipsos tibi libros, et ne multum operae impendas dum passim profutura seclaris, inponam notas, ut ad ipsa prolinus quae probo et miror accedas*. Les livres sur lesquels Sénèque fait ce travail peuvent être eux-mêmes déjà des anthologies. Cf. encore le conseil d'*excerpere* donné à Lucilius, *Ep.* 2, 4. Un florilège est manifestement la source de *de Tranq.*, 17, 10, de *Ep.* 7, 10-11. Les vers de Cléanthe traduits *Ep.* 107, 10 étaient par excellence des vers de florilège.

1. Hécaton précisément avait laissé un recueil de chrires qui semble avoir eu beaucoup de vogue (Fowler, *Panaetii et Hecatonis... fragmenta*, p. 29).

2. Ainsi, la chicane absurde sur l'expression *creditum insolubile* (*de Benef.*, IV, 12, 1) est la réfutation d'une objection ancienne, que le maître ne peut se dispenser de mentionner, si peu de valeur qu'elle ait.

3. Voir par exemple, sur le *περὶ ὀργῆς* de Philodème (« der getreue Sitzungsbericht über eine Vorlesung Zenons (Zénon de Sidon) und eine daran anschliessende Erörterung » (polémique contre des épicuriens dissidents), l'article de Philippson dans le *Rhein. Mus.*, 71 (1916), p. 425 sqq., et le compte rendu de Nestle dans la *Berl. philol. Woch.*, 38 (1918), 844 sqq. (cités l'un et l'autre plus haut, p. 60, note).

4. Edition von Arnim, *Berliner Klassikertexte*, Heft IV, Berlin, 1906. Voir en particulier p. xv, et, pour un rapprochement avec Sénèque (*Ep.* 121), p. xx. En raison du sujet, le traité de Hiéroclès est plus instructif, pour

les manuels d'une secte arrivaient à se ressembler beaucoup; il faut, pour que nous puissions en saisir un et le rapporter à un auteur, le hasard d'une découverte, comme g'a été le cas pour Philodème et Hiéroclès; dans l'ensemble, s'accumulant les uns sur les autres, et les plus récents rejetant, à chaque génération, les plus anciens dans l'oubli, ils ont constitué une masse anonyme; c'est de là que les représentants littéraires du stoïcisme, Sénèque, Perse, Lucain, Musonius Rufus, Epictète, Dion Chrysostome, Marc-Aurèle, ont pris la plus grande partie de leurs connaissances techniques<sup>1</sup>. Dans un manuel de ce genre, une citation n'implique nullement un contact direct avec l'auteur cité; elle peut être de troisième ou quatrième main. Un Romain cultivé du 1<sup>er</sup> siècle qui cite Platon, ou Zénon, ou Ariston de Chios, les connaît comme nos bacheliers connaissent Spinoza et Leibnitz, à travers le cours de leur professeur, ou bien à travers des livres scolaires comme *les Problèmes et les Ecoles* de Janet et Séailles.

On entrevoit l'aspect et le ton de ces manuels dans *Ep.* 94, 11: *omnia ista mihi de iustitia locus tradit: illic inuenio aequitatem per se expetendam* etc., ou encore dans *Ep.* 87: Sénèque, en voyage, doit avoir dans son bagage sommaire un de ces livres, qui lui fournit la matière de sa lettre: *nunc uolo paucissimas adhuc interrogationes nostrorum tibi reddere...* (§ 11). La routine pédagogique y conserve des éléments qui n'avaient de sens que dans le monde hellénistique: ce sont Ephèse et Alexandrie qui sont données comme exemples de grandes villes, et Rome n'est point nommée<sup>2</sup>; comme types de constitutions politiques, on prend Athènes et Carthage<sup>3</sup>. On évoque l'hypothèse, vide de signification pour un Romain du 1<sup>er</sup> siècle, de *l'obsidio patriae*<sup>4</sup>;

ce qui nous intéresse, que les *Problèmes homériques*, d'Héraclite, la *Théologie* de Cornutus et l'*Astronomie* de Cléomède.

1. Ainsi s'expliquent, par exemple, les éléments communs entre Sénèque et Musonius (éd. Hense, Leipzig, 1905; en particulier, p. 41 sqq., ὅτι οὐ κακὸν ἢ φυγὴ; p. 52 sqq., εἰ γραφὴν ὑβριῶς γράψεται τινα ὁ φιλόσοφος).

2. *Ep.* 102, 21.

3. *De Ot.*, 8, 2; cf. *ibid.*, 4, 1.

4. *Ep.* 74, 22; 117, 31.

et l'on fait souvent intervenir un *rex* qui n'a eu de réalité qu'en Macédoine ou en Asie avant la conquête romaine <sup>1</sup>.

Sénèque n'a donc eu de contact direct ni avec Héraclite <sup>2</sup>, ni probablement avec Démocrite <sup>3</sup>, ni avec Hippocrate <sup>4</sup>, ni avec Phédon <sup>5</sup>. Ni ses citations de Platon <sup>6</sup> ni ses exposés des doctrines platoniciennes <sup>7</sup> ne supposent le recours aux œuvres originales. Platon n'apparaît qu'à travers un florilège dans *de Tranq.* 17, 10, à travers Posidonius dans *Ep.* 94, 38. Il en est de même pour Aristote <sup>8</sup> et pour Théophraste <sup>9</sup>; une confusion entre l'un et l'autre s'est produite dans le *de Breu. uit.*, 1, 2, précisément parce que le texte n'est pas cité de première main <sup>10</sup>.

Ainsi, c'est souvent une besogne vaine que de chercher à déterminer, pour un traité ou un passage de Sénèque, une source précise et exclusive; et l'on ne doit pas songer à reconstruire, par la comparaison de Cicéron et de Sénèque, un archétype stoïcien daté et signé. Si Rabbow et Wilke peuvent établir, avec la même conviction et la même vraisemblance, le premier que le *de Ira* vient de Posidonius, le second qu'il dérive de Chrysippe <sup>11</sup>, c'est que Chrysippe et Posidonius ont confondu leurs apports dans les manuels

1. Par exemple, *de Const.*, 13, 3-4 : *rex Medorum Attalusus Asiae... Habes sub te Parthos et Medos et Bactrianos...*; *de Benef.*, II, 21, 3; VII, 4, 2. La mention fréquente du naufrage comme d'un désastre qui transforme brusquement l'existence (*Consol. à Marc.*, 22, 3; *Ep.* 48, 8; 74, 4; 103, 1) est plus naturelle aussi dans un pays d'armateurs qu'à Rome. Sur les détails de langue qui révèlent une source grecque, voir plus haut, p. 204, n. 3 et 4.

2. *Ep.* 12, 7; 58, 23.

3. *De Ira*, III, 6, 3; *de Tranq.*, 2, 3; 13, 1 (voir plus haut, p. 207, n. 2); *Ep.* 7, 10.

4. *De Breu. uit.*, 1, 1; *Ep.* 95, 20.

5. *Ep.* 94, 41.

6. *Consol. à Marc.*, 23, 2; *de Ira*, I, 6, 5; 19, 7; II, 20, 2; *de Benef.*, IV, 33, 1; *Ep.* 44, 4.

7. *Ep.* 58; 65.

8. *De Ira*, I, 3, 3; 9, 2; 17, 1; III, 3, 1; *de Tranq.*, 17, 10; *Ep.* 65.

9. *De Ira*, I, 12, 3; 14, 1; *Ep.* 3, 2.

10. Des confusions du même genre, qui s'expliquent de même, étaient inévitables dans les chrires : *Ep.* 6, 7, entre Hécaton et Antisthène (Fowler, *op. cit.*, p. 29); *de Ira*, I, 15, 3, entre Socrate et Archytas; III, 11, 2, entre Socrate et Diogène; III, 12, 5-6, variante dans l'anecdote sur Platon (voir notes de l'éd. Bourgery).

11. Travaux cités plus haut, p. 60, note.

d'usage courant <sup>1</sup>. De tels manuels étaient entre les mains de Cicéron, comme on l'a établi par exemple pour le *de Legibus* <sup>2</sup>; les ouvrages d'Antiochus d'Ascalon rentraient probablement eux-mêmes dans cette catégorie. Entre les *Tusculanes* et Sénèque on relève d'une part des ressemblances, parce que tous les manuels ont un fond commun, d'autre part des divergences, parce que Sénèque n'a pas dans sa bibliothèque les mêmes manuels que Cicéron <sup>3</sup>.

Cette opinion sur la nature des sources de Sénèque se trouve confirmée, toutes les fois qu'une circonstance favorable permet de pousser la recherche suffisamment loin. C'est le cas pour la *Lettre* 83, sur l'ivresse : en la comparant à un passage de Philon, on s'assure que c'est par un écrit scolaire, probablement par un recueil de ἠθικὰ ζήτηματα, antérieur de peu à l'ère chrétienne et utilisé aussi par Philon, que Sénèque connaît le ζήτημα stoïcien : εἰ μεθύσθησεται ὁ σαρῶς, et toute l'histoire du débat <sup>4</sup>.

1. Cela contribue à expliquer pourquoi Sénèque a mal discerné les nouveautés doctrinales de Posidonius : elles étaient déjà indistinctes pour ses professeurs. Sur la difficulté qu'il y a, pour un homme de son époque, à démêler dans l'ensemble de la doctrine les apports des différents stoïciens, voir l'aveu significatif de *Ep.* 33, 4.

2. Laudien, *Die Composition und Quelle von Ciceros 1. Buch der Gesetze*, dans *Hermes*, 46 (1911), p. 108-143.

3. Voir Rabbow, *op. cit.*, p. 142 sqq. (Antiochus und Chrysipp bei Cicero *Tuscul. disp.* III), et appendice IV (zur Komposition von *Tuscul.* III. Antiochus). L'indétermination des sources est la même pour le *de Clem.* (voir la dissertation médiocre de Elias, *De notione vocis clementia apud philosophos veteres et de fontibus Senecae librorum de clementia*; Königsberg, 1912), qui a des points communs avec les *Tuscul.* et le *de Off.*, et pour le *de Const.* (Hefter, *Hauseritne Seneca in dialogo secundo e Ciceronis de finibus tertio et Tusculanarum disputationum quinto libro*, Sankt Paul, 1902). Au contraire, l'utilisation directe de Hécaton, certaine pour le *de Benef.*, est certaine aussi pour *de Off.* I, et les ressemblances, ici, entre Cicéron et Sénèque s'expliquent sans difficulté par cette source commune (Haebertin, *Rhein. Mus.*, 45 (1890), p. 49). Le recours direct à Panétius est certain pour Cicéron, extrêmement douteux pour Sénèque (Fowler, *Panaetii... fragmenta*, p. 31 sqq.; Hense, *Seneca und Athenodorus*, p. 27 sqq.). D'une manière générale, il semble que Cicéron ait eu plus de livres que Sénèque, et des livres mieux faits, ou qu'il lisait plus attentivement; il est souvent mieux informé que Sénèque des choses stoïciennes.

4. Philon, *de Plantatione Noë*, II, p. 350 sqq. éd. Meineke; von Arnim, *Quellenstudien zu Philo von Alexandria*, Berlin, 1888, p. 401 sqq., particulièrement p. 137-140.

Parmi les florilèges qui, avec les manuels, sont les instruments de travail employés le plus volontiers par Sèneque, il faut faire une place à part au florilège épicurien dont Sèneque s'est souvent servi, dans les *Lettres* surtout <sup>1</sup>. L'ancienneté de ce florilège, répandu, non sans variantes, et parmi les épicuriens et en dehors d'eux, a été établie par Usener <sup>2</sup>. Mutschmann n'a appuyé par aucun argument probant son affirmation que Sèneque lisait la correspondance d'Epicure dans le texte complet <sup>3</sup> : Sèneque, qui ne sent presque jamais le besoin de remonter aux œuvres originales des grands stoïciens, devait à plus forte raison, pour l'épicurisme, se contenter d'extraits <sup>4</sup>. Seulement, quand il cite Epicure, le rôle de sa réaction personnelle, de sa réflexion indépendante, en présence de ces idées qui ne sont pas celles de ses maîtres, est fréquemment plus grand que dans les cas où il reproduit avec docilité les formules du stoïcisme. Par suite, des matériaux philosophiques contenus dans les écrits de Sèneque, les matériaux épicuriens sont ceux qui sont mis en œuvre de la façon la plus vivante.

Cette remarque faite, et cette source épicurienne une fois classée à part, on peut dire que l'élément proprement philosophique, dans les ouvrages de Sèneque, est représenté par les passages où il répète les axiomes, les enseignements, les arguments du stoïcisme traditionnel, tels que les lui ont fournis des traités originaux parfois, des exposés scolaires le plus souvent.

1. *Ep.* 2, 5; 4, 10; 7, 11; 8, 7-8; 9, 1, 8, 18, 20; 11, 8; 12, 10-11; 13, 16-17; 14, 17; 15, 10; 16, 7; 17, 11; 18, 9, 14; 19, 10; 20, 9; 21, 3-5, 7-11; 22, 5-6, 11; 23, 9; 24, 22-23; 25, 4-6; 26, 8; 27, 9; 28, 9; 29, 10-11; 33, 2; 52, 3-4; 66, 18, 45-48; 67, 15; 79, 15-16; 81, 11; 85, 18; 92, 25; 97, 13-15; 98, 9; 99, 25. — *Ep.* 110, 18, la citation d'Epicure est comprise dans la conférence d'Attale rapportée par Sèneque. — Pour les autres ouvrages : de *Const.*, 15, 4; de *Benef.*, III, 4, 1.

2. *Epicurea*, p. XLIV-XLVI, LIV-LVI; voir aussi Emil Thomas, *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 4 (1891), p. 560-570.

3. *Hermes*, 50 (1915), p. 321-356.

4. Cela n'exclut pas qu'en écrivant les *Lettres à Lucilius* il ait pu prendre pour modèle, dans une certaine mesure, les lettres d'Epicure (opinion de Bourgery, *Rev. de Philol.*, 35 (1911), p. 50, et de Mutschmann).

Autant que philosophique, l'éducation de Sénèque a été littéraire. Les souvenirs des poètes et des historiens forment un second élément de ses traités et de ses lettres <sup>1</sup>.

De tous les poètes, Virgile est de beaucoup celui qu'il se rappelle le plus volontiers : c'est le *maximus uates*, par la bouche de qui la divinité semble parler <sup>2</sup>. Il est cité en neuf passages des *Dialogues* <sup>3</sup>, un du *de Clem.*, onze du *de Benef.*, cinquante-neuf des *Lettres* <sup>4</sup>. Des emprunts assez fréquents sont faits à Ovide <sup>5</sup>. Lucrèce et Horace sont représentés par quelques vers et quelques réminiscences <sup>6</sup>. Naevius, Ennius, Accius ne sont utilisés qu'à travers Cicéron <sup>7</sup>; il ne semble

1. Voir Mewis, *op. cit.*, p. 13-21, 42-68. Je n'ai pas vu Howind, *De ratione citandi in Ciceronis, Plutarchi, Senecae, Novi Testamenti scriptis obvia*, Marbourg, 1921. Le compte rendu de Howind par Bock (*Philol. Wochenschr.*, 42 (1922), 465-467) m'apprend que cette dissertation ne s'occupe que des *Lettres*, et presque uniquement des citations poétiques.

2. *De Breu. uit.*, 9, 2.

3. Aux huit passages indiqués dans l'index de Hermes, ajouter *de Vita b.*, 8, 3 = *Aen.*, II, 61 (*fidens animi atque in utrumque paratus*). Cette citation, que les éditeurs n'avaient pas aperçue (voir cependant la note de l'éd. Bouillet), a été signalée par M. Marouzeau à sa conférence de l'École des Hautes Etudes (1913-1914). Elle est mentionnée dans le travail récent de Consoli (voir note suivante).

4. Un passage peut contenir plus d'une citation. — Sur Virgile et Sénèque, voir Wirth, *De Vergili apud Senecam philosophum usu*, Fribourg-en-Brigau, 1900, et Consoli, *Reminiscenze Virgiliane nelle prose di L. Anneo Seneca*, dans *Rivista di filologia*, 49 (1921), p. 456-467. Outre une statistique des citations, l'un et l'autre donnent une liste de rapprochements d'expression, qui se sont pas tous incontestables.

5. Quatre dans les *Dial.*, trois dans le *de Benef.*, quatre dans les *Lettres*; à quoi il faut ajouter des souvenirs probables, comme *Ep.* 21, 1 (*melius probus honesta quam sequeris*) et *Ep.* 72, 11 (*principiis illarum obstemus*).

6. Lucrèce : *de Tranq.*, 2, 11; *Ep.* 95, 11; 106, 8; 110, 6; réminiscences probables : *Ep.* 24, 18; 72, 7. — Horace : *Ep.* 86, 13; 119, 13; 120, 20; réminiscences probables : *Consol. à Marc.*, 18, 7 (cf. *Odes.* 1, 3, 18 et 23); *de Ira*, II, 2, 5, et *de Clem.*, II, 6, 4 (*adridere ridentibus*); *de Vita b.*, 14, 2 (*captae... cepere*); *Ep.* 28, 1 (*animum debes mutare; non caelum*); *Ep.* 101, 4 (*spes longas inchoantium*). Mais beaucoup de rapprochements qu'on pourrait faire entre Horace et Sénèque s'expliquent par une tradition commune à laquelle se rattachent les deux écrivains, et non par l'influence d'Horace (H. Weber, *De Senecae philosophi dicendi genere Bioneo*, p. 2 sqq.).

7. Naevius : *Ep.* 102, 16; — Ennius : *Consol. à Pol.*, 11, 2; *de Benef.*, IV, 27, 2; *Ep.* 108, 33-34; cf. le fragment du livre XXII des *Ep.*, cité par Aulugelle; — Accius : *de Ira*, I, 20, 4; *de Clem.*, I, 12, 4; II, 2, 2. — Voir Mewis, *op. cit.*, p. 42-43, 57-58.

pas non plus que Varron de l'Atax soit cité de première main <sup>1</sup>; mais Rabirius, Messala, Valgius sont connus directement <sup>2</sup>. Térence n'a rien donné, car le *homo sum...* cité *Ep.* 95, 53, est depuis longtemps le bien de tous; mais les mimes, et particulièrement Publilius Syrus, fournissent plusieurs maximes <sup>3</sup>.

La place de la poésie grecque est restreinte. Sénèque, en bon stoïcien, a beaucoup de respect pour Homère, mais les citations homériques sont peu nombreuses <sup>4</sup>; et pour le reste de la poésie grecque, Cléanthe mis à part <sup>5</sup>, il n'y a guère que les tragiques qui soient mentionnés expressément <sup>6</sup>. Hésiode n'apparaît qu'à travers Chrysippe (*de Benef.*, I, 3, 6 sqq.) ou un dicton populaire (*Ep.* 1, 5). *De Vita b.*, 27, 2, Aristophane n'est qu'un nom; de Ménandre, rien n'est venu <sup>7</sup>.

Parmi les prosateurs autres que les philosophes grecs <sup>8</sup>, celui dont on rencontre le plus de souvenirs est Cicéron, cité en deux passages des *Dialogues* et en sept passages des *Lettres* <sup>9</sup>. Il y a en outre des citations ou des réminis-

1. *Ep.* 56, 6, vers déjà cité par Sénèque le père, *Contr.*, VII, 1, 27.

2. *De Benef.*, VI, 3, 1; *Ep.* 51, 1.

3. Sur les mimes en général, voir *de Breu. uit.*, 12, 8, et *Ep.* 8, 8. Labé-rius est cité *de Ira*, II, 11, 3. Il n'est pas toujours aisé de distinguer les vers de Publilius de ceux qui sont dus à d'autres auteurs comiques, parce que Sénèque cite volontiers ces sentences par couples ou par groupes, et sans nom d'auteur. Publilius est formellement désigné *de Tranq.*, 11, 8 (= *Consol. à Marc.*, 9, 5), *Ep.* 8, 9; voir en outre *Ep.* 94, 23; 94, 43; 108, 9; 108, 11. — Les vers cités *de Benef.*, I, 2, 1; II, 5, 2; *Ep.* 9, 21; 95, 1, sont de poètes comiques inconnus. *Ep.* 89, 7 est peut-être d'Afranius.

4. Cinq seulement : *de Ira*, II, 33, 5; *de Benef.*, V, 25, 4; *de Tranq.*, 2, 12; *Ep.* 40, 2; 63, 2; à quoi il faut ajouter trois allusions à la fable d'Ulysse et des Sirènes (*Ep.* 31, 2; 56, 15; 123, 12). *Ep.* 66, 26 n'évoque aucun texte en particulier. *de Ira*, I, 20, 8, ce n'est pas Homère qui est cité, mais Calligula; *de Benef.*, I, 3, 7, c'est Chrysippe; *Ep.* 90, 31, c'est Posidonius.

5. *Ep.* 107, 10. Voir plus haut, p. 207, n. 5.

6. Pour les tragiques, voir *de Clem.*, II, 2, 2; *Ep.* 49, 12; 113, 14-15. Il y a une allusion à Alceste; *Consol. à Helv.*, 49, 5 (elle n'est pas rapportée spécialement à Euripide : *nobilitatur carminibus omnium...*).

7. Sur la maxime *de Breu. uit.*, 2, 2, attribuée à tort à Ménandre par les modernes, voir la note de Hermes.

8. Au nombre desquels j'ai compris Sextius (p. 207).

9. Sans compter le fragment du livre XXII conservé par Aulu-Gelle.

cences sporadiques de Varron, de Calvus, de Caelius, de Salluste, de Brutus, de Tite-Live, d'Asinius Pollion, de Pomponius Secundus, de Mécène <sup>1</sup> ; quant à Papirius Fabianus, Sénèque se rappelle et son enseignement oral et ses livres <sup>2</sup>. Il n'y a rien qu'on puisse rapporter à Crémutius Cordus, que Sénèque avait certainement lu <sup>3</sup>.

Mais il est remarquable que, quand un prosateur latin est nommé, c'est beaucoup plus souvent pour un détail de forme que pour une idée ; c'est comme garant d'un mot ou d'un tour, non d'un fait ou d'une opinion. Des neuf citations de Cicéron lui-même, trois rentrent dans cette catégorie <sup>4</sup>. C'est en tant qu'autorité en matière de langue que Salluste est cité *de Benef.*, IV, 1, 1, et *Ep.* 60, 4 ; c'est le style de Salluste, et celui de ses imitateurs maladroits comme Aruntius, qui retient l'attention de Sénèque, *Ep.* 114, 17-19. Lorsqu'une phrase de Salluste est donnée pour la pensée qu'elle contient, Sénèque ne parle pas en son nom, mais rapporte un propos d'Agrippa <sup>5</sup>. Tite-Live est critiqué pour

1. Varron : *Consol. à Helv.*, 8, 1 ; réminiscence possible dans ce que dit Sénèque des « dieux d'argile », *Consol. à Helv.*, 10, 7, *Ep.* 31, 11 ; cf. Varron, *de Vita populi Romani*, ap. Nonium Marcellum, *de Conpendiosa doctrina* (éd. Lindsay, t. I, p. 239 = p. 162 Mercier) ; — Calvus : *Ep.* 94, 25 ; — Caelius : *Ep.* 113, 26 ; — Salluste : pour les citations, voir ci-après ; en outre, Sénèque a pu se souvenir, dans le *de Benef.*, de certains passages du *Jugurtha* (14, 3 ; 96, 2 ; 102, 11 ; 110, 5) ; il y a une réminiscence de *Jug.*, 1, 3, dans la *Consol. à Helv.*, 8, 4 ; *Ep.* 109, 16. Sénèque cite, sans nommer Salluste, la définition de l'amitié qui est dans le *Catilina* (20, 4), et y fait encore allusion *de Ira*, III, 34, 3, et *Ep.* 20, 5 ; — Brutus : *Consol. à Helv.*, 8, 1 ; 9, 4-6 ; *Ep.* 95, 45 ; — Tite-Live : pour les citations, voir ci-après ; souvenirs de lecture, *de Ira*, II, 2, 5 ; *Ep.* 46, 1 ; 100, 9 ; — Asinius Pollion : *Ep.* 100, 7 et 9 ; — Pomponius Secundus : *Ep.* 3, 6 ; — pour Mécène, voir plus loin, p. 219, et n. 2. — Je ne parle pas ici des proverbes, dont quelques-uns étaient mis par la tradition sous le nom de Caton l'Ancien (*de Benef.*, V, 7, 5 ; *Ep.* 94, 27 ; 119, 2 ; 122, 2) : sur l'emploi par Sénèque de ces dictons populaires, voir plus loin, ch. VII, p. 310.

2. *De Breu. vit.*, 10, 1 ; 13, 9 ; *Ep.* 40, 12 ; 52, 11 ; — *Consol. à Marc.*, 23, 5 ; *Ep.* 58, 6 ; *Ep.* 100.

3. *Consol. à Marc.*, 1, 3 ; 26, 1. Sur Sénèque le père, voir plus loin, p. 229-230.

4. *Ep.* 17, 2 : Cicéron garant de *opitulari* ; *Ep.* 58, 6 : Cicéron (et, après lui, Papirius Fabianus) garant de *essentia* ; *Ep.* 111, 1 : Cicéron fournissant une traduction de *σφιςπαρα*.

5. *Ep.* 94, 46.

une opposition de mots que Sénèque juge fautive<sup>1</sup>, pour l'emploi d'un terme impropre<sup>2</sup>. Et c'est, au contraire, comme une matière anonyme<sup>3</sup> que se présentent les plus importants des éléments qui, de la prose grecque et latine — une fois les philosophes et Cicéron mis à part —, ont passé dans les œuvres de Sénèque : je veux parler des souvenirs historiques, des exemples qui illustrent une proposition morale.

De tels exemples<sup>4</sup> constituent, dans la *Consol. à Marc.*, la fin du ch. 12 (§ 6, Sulla), les ch. 13 et 14 (Pulvillus, Paul-Émile, Bibulus, César), la première partie du ch. 16 (§§ 1-4 : Lucrèce, Clélie, les deux Cornélias), la seconde moitié du ch. 20 (§§ 4-6 : Pompée, Cicéron, Caton<sup>5</sup>) ; les épreuves de Rutilius, de Socrate<sup>6</sup>, de Caton sont rappelées d'un mot au ch. 22, 3. Dans le *de Ira*, l'histoire romaine fournit les arguments de I, 11 (Marius, Fabius, les Scipions), II, 5, 4 (Hannibal), 23, 4 (César), 31, 4 (Fabius), 32, 2 (Caton), 34, 3 (Sulla), III, 18, 1-2 (Sulla), 38, 2 (Caton) ; l'histoire orientale et grecque, ceux de II, 23, 1-3 (Hippias, Alexandre), 25, 2 (les Sybarites), III, 11, 4 (Pisistrate), 14-17 (rois de Perse, Alexandre, Lysimaque), 20 (Rhinocœlure, Cambyse), 21, 1-3 (Cyrus), 22 (Antigone), 23, 1-3 (Alexandre, Philippe). Des remarques historiques emplissent le ch. 7 de la *Consol. à Helv.* ; des exemples nourrissent les ch. 10, 8 (Fabricius), 12, 5-7 (Ménénius, Régulus, Scipion), 13, 4-8 (Socrate, Caton, Aristide), 16, 6-7 (Cornélie, Rutilia) ; il en est de même pour les ch. 14-16 de la *Consol. à Pol.* (les Scipions, Lucullus, Sextus Pompée, Antoine). La biographie de Cicéron, éclairée par une phrase

1. *De Ira*, I, 20, 6.

2. *De Tranq.*, 9, 5.

3. A une exception près (*de Benef.*, III, 23, 2).

4. L'énumération qui suit néglige quelques mentions à peu près vides de contenu, qui n'ont droit qu'à une place dans un *index nominum*.

5. Lorsque je parle de « Caton » sans autre détermination, il s'agit de Caton d'Utique.

6. Il ne peut y avoir, bien entendu, démarcation nette, pour des hommes comme Socrate, entre l'élément historique ou biographique et l'élément philosophique.

d'une de ses lettres, donne la matière du ch. 3 du *de Breu. uit.*; la vie de Livius Drusus fournit le ch. 6, 1-2; Xerxès est rappelé au ch. 17, 1-2; puis ce sont de nouveau des souvenirs romains (17, 6, Marius, Cincinnatus, Scipion). Le *de Clem.* mentionne brièvement Denys l'Ancien (I, 12, 1), Alexandre (I, 25, 1), Busiris, Procruste (II, 4, 1), Phalaris (II, 4, 3), plus longuement Sulla (I, 12, 1-2). Histoire et mythologie se mélangent dans le ch. 2 du *de Const.* (Caton<sup>1</sup>, Ulysse, Hercule); 4, 2 est pris à l'histoire grecque (Xerxès). Un bref raccourci de l'histoire du luxe à Rome est donné dans le *de Vita b.*, 21, 3, sous la forme d'une comparaison entre l'époque de Curius et Coruncanus, celle de Caton le Censeur, et celle de Caton d'Utique.

A l'histoire, le *de Benef.* emprunte tantôt des récits assez étendus, tantôt des anecdotes plus rapides, tantôt des accumulations d'exemples brièvement rappelés : récits en forme, III, 23-25 (dévouement d'esclaves), IV, 37 (Philippe et le naufragé), V, 24 (César et le vétéran), VI, 31 (Xerxès et Démarate); anecdotes, I, 13, 1-2 (Alexandre), II, 16, 1 (Alexandre), 17, 1-2 (Antigone), 18, 8 (Jason de Phères<sup>2</sup>), V, 3, 1 (coutume lacédémonienne), 6, 1 (Alexandre), VI, 37 (Callistrate, Rutilius), 38, 1 (Démade et le marchand d'objets funéraires), VII, 7, 5 (« un général romain », qui est Curius Dentatus); séries d'exemples, III, 32, 3-5 (Xénon, Platon, Socrate, Agrippa, Auguste), 37 (Enée, les jeunes Siciliens, Antigone, Manlius), IV, 27 (Achille, Aristide, Fabius, Décius, Scévola, Camille), V, 3, 2 (les Fabius, Régulus), 16 (Coriolan, Catilina, Marius, Sulla, Pompée, César, Antoine), 17, 2 (Camille, Scipion, Cicéron, Rutilius, Caton), 36 (Enée, les jeunes Siciliens, Scipion, les Décius), VII, 15, 2 (Harmodius et Aristogiton, Scévola); enfin Sénèque discute (II, 20) un cas de conscience qui est un fait d'histoire, le cas de Brutus, meurtrier de César qui l'avait épargné.

Le *de Tranq.* utilise Socrate (5, 1-4) et Curius Dentatus (5, 5), ainsi que quelques détails d'histoire grecque<sup>3</sup> ou

1. Ajouter, pour Caton, 1, 3 et 14, 3.

2. Sénèque ne le nomme pas; mais cf. Cicéron, *de Nat. d.*, III, 28.

3. Et aussi un détail d'histoire littéraire (7, 2, Isocrate et Ephore).

romaine (8, 6; un affranchi de Pompée; 11, 12, Crésus, Jugurtha; 16, 1, Socrate, Rutilius, Pompée, Cicéron, Caton; 16, 4, Régulus, Caton; 17, 4, Socrate, Caton, Scipion; 17, 9, Solon, Arcésilas, Caton). Le *de Provid.* tire argument des mœurs spartiates (4, 11), de Socrate (3, 4 et 12), de Scévola (3, 4 et 5), d'Appius (5, 2), de Fabricius (3, 4 et 6), de Régulus (3, 4 et 9), de Métellus l'Aveugle (5, 2), de Sulla (3, 7-8), de Rutilius (3, 4 et 7), de Caton (2, 9-12; 3, 4 et 14).

Dans les *Lettres* reparaissent les mêmes matériaux, types classiques de vertu grecque et surtout romaine, ou d'imprudente ambition. L'histoire grecque est représentée d'un côté par les trois cents Spartiates des Thermopyles (82, 20-21), Socrate (24, 4; 70, 9; 71, 17; 104, 27-28), Platon (58, 30-31), un trait d'un enfant lacédémonien (77, 14), de l'autre côté par Alexandre (53, 10; 59, 12; 70, 6; 83, 19 et 23; 91, 17; 94, 62-63; 113, 29; 119, 7-8). L'histoire romaine donne d'une part Mucius Scévola (24, 5; 66, 51-53), Horatius Coclès (120, 7), les Décii (67, 9), les Fabii (82, 20), Fabricius (120, 6), Régulus (67, 12; 71, 17), Scipion l'Africain (51, 11; 86), Caton l'Ancien (87, 9-10), Scipion Emilien (66, 13), Métellus le Numidique (24, 4), Rutilius (24, 4; 82, 11), Scipion le Pompéien (24, 9-10), enfin et surtout Caton d'Utique (14, 12-13; 24, 6-8; 51, 12; 67, 13; 71, 8-11, 15-17; 95, 69-72; 104, 29-33); d'autre part Hannibal (51, 5), Marius (94, 66), César (94, 65), Pompée (4, 7; 94, 64-65), Crassus (4, 7), Antoine (83, 25), D. Brutus (82, 12-13). On rencontre aussi des accumulations d'exemples, évoqués chacun par un nom : *Ep.* 7, 6 (Socrate, Caton l'Ancien, Laelius); 11, 10 (Caton l'Ancien, Laelius); 13, 14 (Socrate, Caton); 25, 6 (Caton l'Ancien, Scipion, Laelius); 64, 10 (les deux Catons, Laelius, Socrate); 67, 7 (Régulus, Caton, Rutilius, Socrate); 79, 14 (Socrate, Caton, Rutilius); 95, 72 (Caton, Laelius, Caton l'Ancien, Tubéron); 98, 12-13 (Scévola, Régulus, Socrate, Rutilius, Caton, Fabricius, Tubéron, Sextius le père); 104, 21 (les Catons, Laelius, Tubéron, Socrate); 120, 19 (Caton, Curius, Fabricius, Tubéron); en sens inverse, 119, 9 (Crassus, Licinus); 120, 19 (Licinus, Apicius, Mécène). Sénèque rappelle en outre deux faits de

la première guerre punique (82, 22 ; 82, 24) ; et une partie de la *Lettre* 97 (§ § 1-10) est employée à décrire, à l'aide d'une lettre de Cicéron, la corruption des mœurs à l'époque de Cicéron et de Caton.

L'éducation littéraire de Sénèque, qu'un penchant naturel ramène volontiers, dans sa vieillesse, aux souvenirs et aux occupations de son adolescence, est encore à l'origine de toute une série de passages où il exprime ses opinions sur la littérature, sur le style, où il fait la critique d'écrivains, anciens ou contemporains. De tels soucis n'étaient pas absents des œuvres antérieures : il y a dans la *Consol. à Pol.* (8) un jugement, à vrai dire suspect de partialité, sur l'activité littéraire de Polybe ; on trouve dans le *de Benef.*, II, 34, des remarques sur la pauvreté du vocabulaire latin. Mais, dans les *Lettres*, les développements de ce genre deviennent beaucoup plus fréquents. Ils se prêtent à une étude d'ensemble, qui a été bien faite par G. J. Müller <sup>1</sup>. Il suffit ici de mentionner la fin de *Ep.* 8 (§ § 7-10), où Sénèque parle des beaux vers qu'on rencontre dans les mimes ; la condamnation qu'il porte contre la manière d'écrire et la manière de vivre de Mécène, étroitement liées l'une à l'autre <sup>2</sup> ; ses jugements sur Sextius (*Ep.* 64), Papius Fabianus (*Ep.* 100), Lucilius lui-même (*Ep.* 46 ; 59, 4-6), sur les *Annales* de Tanusius (*Ep.* 93, 11) ; ses réflexions sur la gloire littéraire (*Ep.* 21), sur le vocabulaire latin (*Ep.* 39 ; 58, 1-6), sur le débit qui convient aux philosophes (*Ep.* 40), sur le style et les lois qui en régissent l'évolution (*Ep.* 59 ; 75, 1-7 ; 114, 1-25 ; 115, 1-2) ; les passages où il prend plaisir à se rappeler les poèmes qu'il a lus (*Ep.* 79, 5-6), les études qu'il a faites (*Ep.* 108) ; enfin le fragment dans lequel, au grand scandale d'Aulu-Gelle, il ne ménage ni Ennius ni Cicéron <sup>3</sup>.

Il est notoire que Sénèque n'aimait pas l'érudition philo-

1. *Animadversiones ad L. Annaei Senecae epistulas quae sunt de oratione spectantes*, Leipzig, 1910.

2. *Ep.* 19, 9-10 ; 92, 35 ; 101, 10-14 ; 114, 4-8, 21 ; sur le caractère de Mécène, voir aussi de *Prouid.*, 3, 10-11. La lecture de Mécène est attestée déjà par *de Benef.*, IV, 36, 2.

3. Hense <sup>2</sup>, p. 614-615.

logique<sup>1</sup> ; mais son goût pour les lettres a toujours été vif. Ce n'est pas seulement à l'école, c'est dans toutes les périodes de sa vie que, poète lui-même, il a lu les poètes latins ; et il va de soi qu'il cite Virgile de mémoire<sup>2</sup>. Il est très probable que sous plusieurs de ses citations d'auteurs dramatiques, il y a le souvenir de représentations auxquelles il a assisté<sup>3</sup>, bien que dès avant son époque sans doute aient circulé à Rome des recueils gnomiques dont les tragédies, les comédies et les mimes fournissaient en partie la substance<sup>4</sup>.

Mais en ce qui concerne les historiens, ce n'est pas, en règle générale, le contact direct avec l'œuvre originale qui a laissé des traces dans l'œuvre de Sénèque. La plupart des éléments historiques qui entrent dans la composition de ses ouvrages ne viennent pas immédiatement des historiens, même de ceux qu'il a certainement lus, comme Salluste et Tite-Live<sup>5</sup>. De ces lectures, il a retenu des impressions d'ensemble, des maximes morales, des curiosités de langue ; mais les faits et les noms, les événements évoqués ou racontés à l'appui de ses thèses philosophiques,

1. *De Breu. uit.*, 13 ; *Ep.* 88, 1-8, 36-41.

2. De là des citations inexactes : contamination de deux passages (*Ep.* 82, 16 ; 95, 33) ; interversion et modification de deux vers (*de Ira*, II, 35, 6) ; changement d'épithète (*Ep.* 92, 34) ; etc. Voir Consoli, *loc. cit.*

3. Voir *Ep.* 108, 6, et 8 : *non uides quemadmodum theatra consonent etc.* ; 114, 6 : *non aliter quam in mimo fugitiui diuitis solent*. Cf. *Ep.* 7, 3 : Sénèque va au spectacle *lusus expectans et sales*.

4. Rossbach, *De Senecae philosophi librorum recensione et emendatione*, Breslau, 1888, p. 86, note, va trop loin en affirmant que toutes les *Publilianae sententiae* de Sénèque ont été prises directement aux mimes eux-mêmes. Il est douteux aussi que le recueil des maximes de Publilius ait été précisément l'œuvre de Sénèque ou de quelqu'un de son entourage, comme le suppose Wilhelm Meyer (édition de Publilius, Leipzig, 1880). Dès avant Sénèque, des maximes de Publilius et d'autres mimographes ont dû entrer dans les livres d'enseignement élémentaire, et dans les cours ordinaires de philosophie. Cf. *Ep.* 94, 9 : *si ladum litterarium intraueris, scies ista quae ingenti supercilio philosophi iactant in puerili esse praescripto* ; et *Ep.* 108, 9 et 11 : ... *cum a philosopho ista dicuntur, cum salutaribus praeceptis versus inseruntur...*

5. *De Ira*, II, 2, 5, Sénèque se souvient qu'il a lu la troisième décade. Mais c'est sans doute aux œuvres philosophiques de Tite-Live qu'il s'intéressait le plus (*Ep.* 100, 9).

sont empruntés par lui à des recueils scolaires d'*exempla*, semblables à celui qu'avait formé Valère Maxime et que nous lisons encore.

On a pu déterminer de façon assez précise l'origine et le contenu de celui de ces recueils qui renfermait les exemples d'histoire romaine. Klotz et Alewell ont démontré qu'il a été constitué à l'époque d'Auguste, avec des matériaux pris aux annalistes, à Caton l'Ancien, à Tite-Live, à Cicéron, à Asinius Pollion<sup>1</sup>; Sénèque et Valère Maxime l'ont utilisé tous deux, indépendamment l'un de l'autre; il a été employé plus tard par Frontin, le Pseudo-Frontin, Apulée, Macrobe, l'auteur du *de Viris illustribus*; il est possible que comme rédacteur de cette compilation il faille nommer Hygin<sup>2</sup>. C'est là que se sont approvisionnés les rhéteurs dont Sénèque le père collectionne les traits: aussi se rencontrent-ils avec Sénèque le philosophe pour symboliser la cruauté par Phalaris et Sulla<sup>3</sup>, la vertu par Tubéron, Coruncanus, Fabri-

1. Par suite, des exemples pris à une histoire toute récente (César, Pompée, Caton, Cicéron) sont, dès Auguste, classiques et stéréotypés (cf. Ep. 70, 22: ... *exempla... in ducibus belli civilis...*).

2. Klotz, *Zur Litteratur der Exempla und zur Epitoma Livii*, dans *Hermes*, 14 (1909), p. 198-214; id., compte rendu de Schendel, dans *Berl. philol. Wochenschr.*, 29 (1909), 1525-1527 (voir aussi Gemoll, compte rendu de Schendel, dans *Wochenschr. für klass. Philol.*, 26 (1909), 212-214); Alewell, *Ueber das rhetorische παράδειγμα*, Kiel, 1913 (compte rendu par Klotz, *Berl. philol. Wochenschr.*, 34 (1914), 1129-1134). Un bon exposé des recherches en ce domaine est celui de Lehnert, dans le *Jahresbericht* de Bursian, 183, p. 226-228. Klotz (dans le même sens, Gemoll) a corrigé les conclusions de Schendel, *Quibus auctoribus Romanis Seneca in rebus patriis usus sit*, Greifswald, 1908, qui tendait à voir dans Tite-Live la source directe et principale de Sénèque. On a supposé qu'un recueil de ce genre existait dès l'époque de Cicéron (Schönberger, *Beispiele aus der Geschichte, ein rhetorisches Kunstmittel in Ciceros Reden*, Erlangen, 1910); il est plus vraisemblable que Cicéron a rassemblé lui-même les exemples dont il se sert, dans les *Paradoxa* et ailleurs (voir Lehnert, l. c.). Il n'y a rien à tirer de Piton, *Die typischen Beispiele aus der römischen Geschichte bei den bedeutenderen römischen Schriftstellern von Augustus bis auf die Kirchenväter*, Schweinfurt, 1906, ni de H. W. Litchfield, *Quibus virtutum vitiorumque moralium exemplis ex suorum annalibus sumptis scriptores Latini antiqui usi sint*, dissertation de Harvard, 1911 (= *National exempla virtutis in roman literature*, dans *Harvard Studies in Classical Philology*, 25 (1914), p. 1-71). Je n'ai pas vu Kohl, *De scholasticarum declamationum argumentis ex historia petitis*, Munster, 1915.

3. Apollodore et Phalaris personnifient la cruauté dans le *de Ira*, II, 5, 1, et le *de Benef.*, VII, 49, 5 et 7; Phalaris reparait dans le *de Clem.*, II, 4,

cius, Caton, le patriotisme par Mucius Scévola. Horatius Coclès, les Déciius, la piété par Métellus l'Aveugle<sup>1</sup>, l'inconstance de la fortune par Marius et Crassus<sup>2</sup>.

C'est parce que Sénèque ne se reporte pas aux œuvres originales des historiens qu'il a laissé se glisser dans ses écrits des erreurs qui parfois sont grosses. Dans la *Consol. à Helv.*, il confond la Phocide et Phocée (7, 8), Curius Dentatus et Fabricius (10, 8)<sup>3</sup>, Scipion l'Africain et son oncle Cn. Scipio Calvus (12, 6), Aristide et Phocion (13, 7). Dans la *Consol. à Pol.*, 15, 1, *sorori* ne correspond à aucun fait<sup>4</sup>. Les mêmes fautes se rencontrent dans des ouvrages qui n'ont pas été composés en exil : *de Ira*, II, 23, 1, il y a contamination entre l'histoire des Pisistratides et celle de Zénon d'Elée; III, 23, 1. Alexandre est *nepos* d'Antigone; III, 23, 2. Sénèque mêle Philippe à un événement bien postérieur<sup>5</sup>. *De Benef.*, I, 13, 1, Corinthe est sans doute à remplacer par Mégare<sup>6</sup>; III, 37, 3, il y a confusion entre Antigone et Démétrius Poliorcète<sup>7</sup>. Quand Sénèque se trompe ainsi, c'est parfois peut-être parce qu'il évoque les souvenirs insuffisamment exacts qu'il a gardés de ses années d'école; mais le plus souvent c'est parce que sa source même, la collection d'*exempla*, est confuse ou erronée: les déformations sont faciles dans les récits de seconde main.

Pour l'histoire comme pour la philosophie, par conséquent,

3, où Sénèque juge son cas avec quelque précision, dans le *de Tranq.*, 14, 4, et dans *Ep.* 66, 18 (à travers une citation d'Épicure). Mais, parmi les types traditionnels de cruauté, c'est Sulla que Sénèque choisit le plus volontiers. Il y ajoute, de son propre fonds, Caligula (voir plus loin, p. 227).

1. La cécité de Métellus fournit le sujet de la *Contr.* IV, 2.

2. Voir Rolland, *op. cit.*, partie II, ch. 1, § 3. Pour Alexandre et Caton, voir plus loin, p. 224.

3. Voir Hosius, dans son compte rendu de Favaz (*Berl. philol. Wochenschr.*, 39 (1919), 1064-1066).

4. Voir Duff, édition, p. 241.

5. Voir Wilamowitz-Moellendorf, *Antigonos von Karystos*, Berlin, 1884, p. 189, note.

6. Plutarque, Περὶ μοναρχίας καὶ δημοκρατίας καὶ ὀλιγαρχίας, 2.

7. Sonntag, *op. cit.*, p. 31. — Voir encore *de Ira*, éd. Bourgery, notes à III, 15, 1; 16, 3-4; 20, 2-4: les divergences entre Hérodote et Sénèque, signalées par M. Bourgery, s'expliquent par le fait que Sénèque ne remontait pas au texte d'Hérodote.

les sources principales de Sénèque sont des manuels, faits tout exprès pour mettre des instruments de travail à la disposition des professeurs et des étudiants. Il est inévitable que les matériaux empruntés de là par Sénèque conservent en quelque mesure, une fois incorporés dans ses ouvrages, le caractère impersonnel inhérent à de telles productions<sup>1</sup>.

De son éducation littéraire, Sénèque n'a pas retenu seulement les vers des poètes et les anecdotes morales. Comme tous les Romains de son temps, il n'a jamais renoncé aux exercices que lui avait enseignés le rhéteur : ni la méditation philosophique ni les charges du pouvoir ne l'ont empêché, à aucun moment de sa vie, de prendre plaisir à développer éloquentement une matière, suivant les règles et les habitudes de l'école. On reconnaît ainsi dans les traités et les lettres un troisième élément, lié par l'origine au précédent, mais ne se confondant pas avec lui : c'est la série des morceaux où Sénèque traite un lieu commun par les procédés de l'amplification oratoire.

Les plus caractéristiques de ces passages sont les développements sur la toute-puissance de la fortune (*Consol. à Marc.*, 10, 5-6 ; *Consol. à Pol.*, 1), l'apostrophe de la nature à l'homme et la description de la Sicile d'abord, des beautés du monde ensuite (*Consol. à Marc.*, 17-18<sup>2</sup>), l'éloge de

1. En racontant l'histoire de Démade et du marchand d'objets funéraires, Sénèque nous apprend qu'elle est classique : *quaeri... solet an merito damnatus sit* (*de Benef.*, VI, 38, 1). Il a dit la même chose au sujet de Brutus (II, 20 : *disputari de M. Bruto solet*). Il souligne lui-même, *Ep.* 24, 6, le caractère traditionnel de ses exemples : *decantatae... in omnibus scholis fabulae istae sunt* (voir aussi *Ep.* 70, 22 : *Catonis Scipionesque et alios, quos audire cum admiratione consuevimus...*). Son Socrate est un type conventionnel, défini par quelques motifs comme celui du « visage impassible » (*de Ira*, II, 7, 1 ; *Consol. à Helv.*, 13, 4 ; *Ep.* 104, 28 ; déjà dans Cicéron, *Tusc.*, III, 15, 34). — L'originalité de Sénèque, si on le compare aux rhéteurs, consiste en ceci, qu'il utilise des faits d'époque impériale (voir quelques-uns des exemples compris dans les listes données plus haut ; et cf. ce qui sera dit plus loin, p. 229-230, sur l'ouvrage historique de Sénèque le père). *Non semper fugiamus ad uetera*, dit Sénèque au moment où il va présenter un exemple récent (*Ep.* 83, 13).

2. La phrase sur les débauches de Denys (17, 5 : *accerset ad libidinem*

la mort bienfaisante et libératrice (*Consol. à Marc.*, 20, 1-3), le commentaire du mot *oderint dum metuant* (*de Ira*, I, 20, 4-5), le chapitre final (21) de *de Ira* I sur la fausse grandeur des passions, la peinture pessimiste de la vie sociale (*de Ira*, II, 7-9; *de Benef.*, V, 15-17; VII, 27), l'*infamatio irae* à la fin de *de Ira* II (35-36) et au commencement de *de Ira* III (1-4), la longue période qui évoque la magnificence des phénomènes célestes (*Consol. à Helv.*, 8, 6), les tirades contre le luxe et les préjugés (*Consol. à Helv.*, 10; *de Benef.*, VII, 9-10; *Ep.* 89, 18-23; 94, 53-74; 114, 26-27), contre l'ivresse (*Ep.* 83, 18-27), les *εγκώμα* bâtis sur un schéma classique (éloge d'Helvia, *Consol. à Helv.*, 14; de Polybe, *Consol. à Pol.*, 2; de son frère, *ibid.*, 3; de Néron, *de Clem.*, I, 1), la peinture de la cruauté et des effets qu'elle produit (*de Clem.*, I, 25-26), la prosopopée de Stilbon (*de Const.*, 6), les lieux communs sur la providence, les bienfaits des dieux, la splendeur de l'univers (*de Benef.*, II, 29; IV, 4-6; 23; 25; VI, 22; 23; *de Ot.*, 5, 4-8; *de Prouid.*, 1, 2-4).

Souvent, l'amplification s'attache à l'un des souvenirs historiques dont il vient d'être parlé; cela ne saurait surprendre, après ce que nous avons dit du canal par lequel ces souvenirs arrivent à Sénèque. Les invectives contre Alexandre ont presque toujours une couleur rhétorique très prononcée<sup>1</sup>, de même que plusieurs des développements qui ont pour thème la mort de Caton<sup>2</sup>. La scène

*mares feminasque, et inter foedos regiae intemperantiae greges parum erit simul binis coire*), dans cette consolation adressée à une femme, est manifestement dans le goût des rhéteurs.

1. Voir en particulier *de Clem.*, I, 25, 1; *de Benef.*, I, 13, 3; VII, 2, 5-6; *Ep.* 94, 62-63. Sur le caractère traditionnel de ces invectives, voir Eicke, *Veterum philosophorum qualia fuerint de Alexandro Magno iudicia*, Rostock, 1909 (travail qui d'ailleurs est loin d'être irréprochable; c'est ainsi que Eicke ne mentionne pas Sénèque le père). C'est dans ce même esprit oratoire que Quinte-Curce, contemporain de Sénèque, traite la matière historique (voir Schanz, § 425<sup>1</sup>: il y a communauté d'inspiration entre l'un et l'autre, et non influence de Quinte-Curce sur Sénèque comme l'admet Eicke, p. 36, note).

2. Voir en particulier *de Prouid.*, 2, 9-12; 3, 14; *Ep.* 24, 6-8; 71, 8-11; 95, 69-71; 104, 29-33. Cf. Busch, *De M. Porcio Catone Ulicensi quid antiqui scriptores aequales et posteriores censuerint*, Munster, 1911.

entre Xerxès et Démarate (*de Benef.*, VI, 31), mi-narration, mi-discours, est tout entière un exercice d'école.

Dans aucun des passages qui rentrent dans cette catégorie, Sénèque ne prétend exprimer une pensée originale: ce sont des motifs connus, des refrains, qu'il orchestre, après d'autres artistes, avec toutes les ressources d'une grande virtuosité. Les figures, les mouvements sont celles et ceux qu'on aime chez le rhéteur; l'intervention personnelle de l'écrivain se limite au détail de l'exécution; elle ne se marque ni dans le choix de l'idée ni dans le dessin général du développement.

Ici, une fois de plus, ce que Sénèque a pour source est un *thesaurus* anonyme, celui des *scholae* qu'il a lues et entendues dans ses années d'études; une parenté étroite unit la plupart des morceaux énumérés ci-dessus à cette anthologie de bons devoirs qu'est l'ouvrage de Sénèque le père. Preisendanz et Rolland ont étudié les rapports qui existent entre le recueil du père et les écrits du fils<sup>1</sup>. A descendre jusqu'à d'insignifiants rapprochements de vocabulaire et de style, on fausserait les choses, et l'on ne prouverait rien<sup>2</sup>; mais il est intéressant de constater qu'Alexandre est un thème de *suasoriae*<sup>3</sup>, que les plaintes contre le luxe et la corruption des mœurs contemporaines ressemblent beaucoup, chez Porcius Latron et Papius Fabianus, aux passages analogues de Sénèque<sup>4</sup>. Sénèque le père, dans la préface générale de son ouvrage<sup>5</sup>, dit de Porcius Latron: *solebat... et hoc genere exercitationis uti, ut aliquo die nihil praeter epiphonemata scriberet; aliquo die nihil praeter*

1. Rolland, ouvrage cité plus haut, Introd., p. vii; Preisendanz, *De L. Annae Senecae rhetoris apud philosophum filium auctoritate*, dans *Philologus*, 67 (1908), p. 68-112. Preisendanz n'a pas connu le mémoire de Rolland. Il y a aussi des indications à recueillir dans les travaux de Morawski, notamment: *Wiener Studien*, 4 (1882), p. 166-168; *Eos*, 2 (1895), p. 1-9; *Philologus*, 54 (1895), p. 143.

2. C'est un danger que n'ont pas su éviter tout à fait ni Rolland ni surtout Preisendanz.

3. *Suas.* 1: *deliberat Alexander an Oceanum nauiget*; *Suas.* 4: *deliberat Alexander an Babylona intret*.

4. *Contr.*, II, 7, 4; II, 5, 7.

5. *Contr.*, I, préface, 23.

*enthymémata, aliquo die nihil praeter has translaticias quas proprie sententias dicimus, quae nihil habent cum ipsa controversia implicitum, sed satis apte et alio transferuntur, tamquam quae de fortuna, de crudelitate, de saeculo, de diuitiis dicuntur; hoc genus sententiarum suppellectilem uocabat.* Les amplifications oratoires de Sénèque rappellent fort ce stock d'ornements, déplaçables à volonté, que Porcius Latron se ménageait. Le tour d'esprit, subtil et romanesque, des rhéteurs a laissé des traces chez le moraliste : la loi supposée qui punit l'ingratitude, et dont le *de Benef.* discute l'utilité, *in scholis exercetur*<sup>1</sup>; pirates, tyrans, expositions d'enfants, conflits familiaux sont imaginés fréquemment dans la casuistique de Sénèque, parce que les débats fictifs de l'école l'ont familiarisé avec de telles données<sup>2</sup>. Tous ces souvenirs scolaires surnagent dans la mémoire de Sénèque, même mûri par la vie, même vieilli dans l'expérience des fortunes diverses; et ces exercices de brillant élève se détachent de façon apparente, au milieu d'éléments qui sont en relation plus directe avec la réalité.

Si nous en venons maintenant aux apports personnels de Sénèque, nous avons à noter d'abord ce qui, dans ses œuvres, est l'écho et comme la transcription de ses conversations mondaines. Il n'est pas douteux que Sénèque, pendant la plus grande partie de sa vie, a été un homme du monde, non seulement parce que ses fonctions l'y obligeaient, mais parce qu'il s'y plaisait; il avait, pour l'élégance du cadre, pour la société des femmes, pour les échanges de répliques enjouées, un goût qu'il se reprochait sans doute à certaines heures, mais qui est resté vivace en lui jusque dans les années où l'hostilité de Néron le con-

1. *De Benef.*, III, 6, 1.

2. De même on relève des détails d'origine rhétorique dans la *Lettre 87*, sur la théorie du bien : c'est de l'école que viennent, § 23, la mention *in triumphis*, sans portée réelle à l'époque de Sénèque; § 41, l'hypothèse *putemus nos ad contionem uocatos : lex de abolendis diuitiis feritur*.

traignait à vivre loin de la cour. Il possédait, avec d'autres dons plus solides, les qualités brillantes qui font le succès d'un causeur ; et j'imagine qu'on le jugeait comme lui-même juge Albinovanus Pedo<sup>1</sup> : *erat... fabulator elegantissimus*. Il y a des souvenirs de cela dans ses écrits ; ce sont des mots qu'il rapporte, des anecdotes qu'il conte : un trait de Crémutius Cordus contre Séjan (*Consol. à Marc.*, 22, 4), des propos à la fois spirituels et généreux d'Auguste (*de Ira*, III, 23, 4-8), la consternation de Turranius mis à la retraite à quatre-vingt-dix ans (*de Breu. uit.*, 20, 3), la silhouette de Cornélius Fidus larmoyant en plein sénat (*de Const.*, 17, 1), un détail sur les habitudes d'Asinius Pollion (*de Tranq.*, 17, 7), une exclamation typique du gladiateur Triumphus (*de Proud.*, 4, 4). Parfois le ton est plus grave : on sent de l'indignation dans les récits qui décrivent la vie du courtisan sous le règne de Caligula (*de Ira*, II, 33 ; III, 18, 3-4 ; 19 ; *de Const.*, 18, 1-4 ; *de Tranq.*, 11, 10-12)<sup>2</sup>, la mort de Julius Canus (*de Tranq.*, 14, 4-10), la cruauté de Pison (*de Ira*, I, 18, 3-6), de Volésus (*de Ira*, II, 5, 5), de Védus Pollion (*de Ira*, III, 40, 2-4 ; cf. *de Clem.*, I, 18, 2), le désespoir d'Apicius réduit à dix millions de sesterces (*Consol. à Helv.*, 10, 9-10). Les faits évoqués dans le *de Clem.*, I, 15 (Trichon ; Auguste et Tarius) sont présentés en phrases sobres et sérieuses. Mais à l'origine de ces morceaux, légers ou émus, il y a toujours une chose vue ou entendue dans la vie mondaine, un incident dont Sénèque a été le témoin ou dont quelqu'un lui a parlé.

C'est de là que viennent, dans le *de Benef.*, les passages sur Passiénus Crispus (I, 15, 5), sur la façon qu'avait Tibère de rendre service (II, 7-8), sur Julius Graecinus (II, 21, 5-6), sur Furnius (II, 25, 1), le portrait amusant et cruel de Lentulus (II, 27, 1-2), les anecdotes sur Auguste et Tibère qui forment les ch. 26 et 27 du livre III. Les propos chuchotés dans les cercles de sénateurs, aux jours d'élections

1. Ep. 122, 15.

2. Sur Caligula, voir encore *de Breu. uit.*, 18, 5-6 ; *de Ira*, III, 21, 5 ; Ep. 77, 18.

consulaires, se retrouvent dans les ch. 30 et 31 du livre IV ; l'atmosphère différente du palais impérial sous Auguste, sous Tibère, sous Caligula est suggérée par des détails comme ceux de VI, 32, de V, 23, 2, de VII, 11. Enfin, ce talent de conteur que Sénèque a acquis dans la pratique des réunions élégantes s'applique, à l'occasion, à des historiettes qu'il n'a pas recueillies lui-même, qu'il a prises dans la tradition livresque, mais qu'il s'amuse à présenter sous une forme vive et plaisante, comme la *fabula* du Pythagoricien et du cordonnier (VII, 21) <sup>1</sup>.

Les *Lettres* ajoutent à cette série l'anecdote sur Pacuvius (*Ep.* 12, 8), l'histoire de Calvisius Sabinus (*Ep.* 27, 3-8), que Sénèque narre avec verve, en cherchant le trait qui fait rire <sup>2</sup>, les bons mots de Scaurus et de Julius Graecinus sur le philosophe Ariston (*Ep.* 29, 6), ceux par lesquels on raillait la lenteur du débit de Vinicius (*Ep.* 40, 9-10), les commentaires provoqués, dans le monde des courtisans, par la retraite de Servilius Vatia (*Ep.* 53, 2-7), l'épithaphe de Sattia (*Ep.* 77, 20), les détails relatifs à quelques ivrognes notables (*Ep.* 83, 12-13), ou à des débauchés (*Ep.* 87, 16), ou à des gourmands (*Ep.* 93, 42), la boutade par laquelle Timagène exprimait sa mauvaise humeur contre Rome (*Ep.* 91, 13), le croquis du *recitator* infatigable (*Ep.* 93, 2). Une bonne partie de la *Lettre* 122 (§§ 10-16) est faite de souvenirs de cet ordre.

Sénèque, des conversations auxquelles il s'est mêlé, ne se rappelle pas seulement telle phrase ou tel récit ; son expérience de la vie mondaine lui a permis d'en dégager une morale, ou plutôt certaines règles de conduite, dans lesquelles le souci de la vertu stoïcienne a moins de part que la prudence et le scepticisme du courtisan. C'est de là qu'il s'inspire pour donner des conseils sur l'attitude à prendre en face des médisances (*de Ira*, III, 11, 1 ; 12, 1-4 ; *de Const.*, 17), pour noter la façon dont naissent les rancunes, par ambition déçue ou susceptibilité blessée (*de Ira*, III,

1. L'anecdote sur Caelius, *de Ira*, III, 8, 6, est du même genre.

2. § 7 : *adrosor... adrisor... derisor...*

30-31 ; 37), pour faire remarquer à ses correspondants l'attention, volontiers maligne, qui s'attache à toutes les actions des hommes en place (*Consol. à Pol.*, 6 ; *Ep.* 43), et même à un *otium* trop affiché (*Ep.* 68, 3-5).

Dans tous ces passages, c'est l'homme de cour qui se montre à nous, celui qui a connu, de la vie mondaine, les joies et les désagrémements, les petits triomphes et les dangers. Il convient d'ailleurs d'indiquer que, pour cet aspect de son talent, Sénèque doit quelque chose à son père<sup>1</sup>. Sénèque le père, sans avoir dépassé la carrière équestre, et sans avoir eu la brillante fortune de son fils, a fréquenté parmi ses contemporains les hommes les plus en vue par leur situation politique ou leur réputation littéraire. Il avait de l'esprit et du jugement ; ses préfaces en témoignent. Il est certain que lui aussi avait emmagasiné dans sa mémoire, qui était excellente, beaucoup d'anecdotes piquantes et de bons mots. En outre il avait composé une histoire de Rome à l'époque contemporaine ; il menait le récit des événements jusqu'à la mort de Tibère<sup>2</sup>, et cette histoire devait raconter en détail ce qui s'était passé d'intéressant autour des empereurs : très vraisemblablement, c'est de là que Sénèque a pris sa narration de la conspiration de Cinna<sup>3</sup>. Ainsi, pour tous les menus faits contemporains que Sénèque n'a pu demander à ses souvenirs personnels, c'est-à-dire, en gros, pour tout ce qui se rapporte au règne d'Auguste, c'est par les souvenirs de son père qu'il a complété son expérience<sup>4</sup> : l'un et l'autre avaient sur ce point même tour d'esprit et mêmes goûts. Quant à déterminer, pour chaque cas, dans quelles conditions s'est réalisé l'emprunt, si Sénèque a con-

1. Voir Roszbach, *De Senecae... recensione...*, p. 171-173 ; Schendel, *op. cit.*, p. 48-51 ; Adler, *Zeitschr. für die österr. Gymn.*, 60 (1909), p. 193-208.

2. Sénèque le philosophe, fr. 99 Haase ; Suétone, *Tib.*, 73, 2.

3. *De Clem.*, I, 9, et aussi détails compris dans 10, 1. Roszbach et Ellas (voir Ellas, *op. cit.*, p. 74-75) font des réserves en ce qui concerne le discours de Livie à Auguste (I, 9, 6), discours dont la source, d'après eux, est indéterminable. Mais ce paragraphe fait bien corps avec le reste du récit. Gemoll (*Wochenschr. für klass. Philol.*, 26, 212-214) est trop sceptique en ce qui concerne les emprunts de Sénèque à son père.

4. Voir plus loin, p. 242, n. 4.

sulté les *Histoires* de son père, ou bien s'il a retrouvé dans sa mémoire, ou peut-être dans ses notes, la trace des conversations familiales, c'est ce que nous sommes hors d'état de faire, puisque l'ouvrage historique de Sénèque le père ne nous est point parvenu<sup>1</sup>.

De ces données d'origine mondaine, la transition est facile à un autre élément des œuvres de Sénèque, aux matériaux que lui fournit l'observation psychologique. Dans cette catégorie peuvent déjà rentrer les passages, signalés tout à l'heure (p. 228), où Sénèque formule des règles de conduite à l'usage de ceux qui vivent dans le monde et près des souverains. Mais l'information de Sénèque ne s'est pas limitée au petit groupe des courtisans ni à la surface de la vie élégante. Avec une curiosité infatigable et une pénétration aiguë, il a démêlé, chez tous ceux qui étaient en contact avec lui, le jeu des passions; il a montré, dans l'analyse des caractères individuels, des facultés éminentes de pédagogue et de thérapeute, et, dans la peinture des mœurs contemporaines, une force satirique qui anime et colore ses descriptions. Les morceaux où il met en œuvre ses observations propres se distinguent aisément, par le mouvement et la vivacité, de ceux où sa psychologie, abstraite et théorique, est la répétition docile d'un manuel stoïcien.

1. Par l'une ou l'autre voie, c'est de Sénèque le père qu'ont dû venir les détails donnés sur les deuils d'Octavie et de Livie (*Consol. à Marc.*, 2, 3), sur Auguste et ses proches (*Consol. à Pol.*, 15, 3-5), sur la défaite de Varus (*Ep* 47, 10, où la leçon *Mariana* est indéfendable), ainsi que la lettre d'Auguste citée de *Breu. vit.*, 4, 3. Pour Timagène, Rolland et Preisendanz rapprochent avec raison de *Ira*, III, 23, 4-7 de *Contr.*, X, 5, 22. Il y a une parenté entre les jugements de Sénèque sur Mécène et sur les imitateurs de Salluste, et les opinions d'Auguste rapportées par Suétone (*Aug.*, 86) : ici encore l'intermédiaire a pu être Sénèque le père. C'est aussi à Sénèque le père, plutôt qu'à Tite-Live, Asinius Pollion ou Crémétius Cordus, que je ferais remonter ce qui, dans les souvenirs des guerres civiles, porte non sur un exemple traditionnel (comme Pompée ou Caton), mais sur un détail anecdotique (*de Ira*, II, 11, 3, sur une représentation théâtrale *medio civili bello*; *de Const.*, 17, 3, sur Vatinius).

C'est ainsi que Sénèque a fait la psychologie du chagrin et du plaisir amer qu'on prend à le prolonger (*Consol. à Marc.*, I, 7; 8, 1-3), celle des sensibilités trop délicates (*de Const.*, 10, 1-3; 16, 4), celle de la bienfaisance (*de Vita b.*, 24, 1-3; *de Benef.*, IV, 15), celle de l'ingratitude (*de Benef.*, II, 27, 3-4; 28; III, 1; 3), celle du malaise qui tourmente Sérénus (*de Tranq.*, 1-2), celle du pessimisme (*de Tranq.*, 15, 5-6). Sa thérapeutique de la colère est nourrie de remarques précises, sur l'influence de la première éducation (*de Ira*, II, 21), sur les tempéraments soupçonneux et trop impressionnables (II, 24-25), sur les bons effets de la temporisation (II, 29), sur les fréquentations à éviter, le régime à suivre (III, 8-10), sur le moyen de donner le change à la colère (III, 39); parmi ces thèmes de développement, il en est que Sénèque trouvait indiqués dans ses sources; mais il a vérifié l'enseignement traditionnel par des constatations faites en lui-même ou autour de lui, et ce sont ces réflexions personnelles qui mettent de la force dans ce qu'il écrit. Les chapitres du *de Clem.* sur l'utilité sociale des châtiments (I, 20-24) s'appuient aussi sur des expériences directes. Beaucoup de parties, dans le *de Benef.*, sont étoffées par tout ce qu'a observé Sénèque, attitudes, physionomies, mouvements d'âme, quand un solliciteur venait demander sa protection, ou quand un ingrat dirigeait contre lui ses calomnies<sup>1</sup>.

Directeur de consciences, quotidiennement aux prises avec les réalités, Sénèque ne peut s'en tenir à la description indifférente des sentiments: l'observation le conduit à la satire; la peinture des mœurs se nuance tour à tour d'ironie et d'emportement. Il note avec verve le contraste entre notre indulgence pour nous-mêmes et notre sévérité pour autrui (*de Ira*, II, 28, 5-8). Dans le tableau de la vie contemporaine qui forme les ch. 33-35 de *de Ira*, III, le portrait du moribond qui plaide pour un enjeu de quelques as, et la réflexion plaisante sur les gens qui se brouillent

1. Par exemple, I, 1, 1-8; 7; 14; II, 1-5; 11; 14; 22-24; V, 22-23; VI, 8, 2-4; 25-28; 30; 41-43; VII, 22-23; 26; 28.

parce qu'ils aiment la même femme, « alors que ce devrait être un motif d'entente et non de discorde, de désirer la même chose », précèdent un passage éloquent et ému sur la discipline paternelle qui doit régir les esclaves. L'éloge d'Helvia (*Consol. à Helv.*, 16, 1-4) contient tous les éléments d'une satire contre les femmes : car Sénèque glorifie sa mère de n'avoir point les habitudes qui sont celles de presque toutes les Romaines. Ce que contient de plus intéressant le *de Breu. uit.* est une description alerte et railleuse de la vie qu'on mène à Rome, avec tout ce qu'elle comporte de temps perdu, d'agitations vaines, de démarches ennuyeuses, de sacrifices aux caprices absurdes de la mode <sup>1</sup>. La même matière est utilisée dans le *de Tranq.* <sup>2</sup> Avant Juvénal, Sénèque a reconnu dans la *salutatio* la cérémonie la plus typique de la vie romaine, et, suivant les jours, il en a ri ou s'en est indigné <sup>3</sup>; après Cicéron et Horace <sup>4</sup>, mais à l'aide d'impressions et de mots qui sont à lui, il a condamné les captateurs de testaments <sup>5</sup>. Il a tourné en dérision le luxe de la table et du mobilier <sup>6</sup>, blâmé la débauche et la vénalité <sup>7</sup>, critiqué le préjugé de la noblesse <sup>8</sup>.

Cette veine d'observation psychologique a produit les parties principales des lettres sur l'amitié (3), sur les dangers de la foule (7), sur les mouvements involontaires du corps (11), sur les voyages (28), sur le traitement des esclaves (47), sur l'attitude des philosophes à l'égard des pouvoirs publics (73), sur les embûches de la vie sociale (103; 105). Dans les *Lettres* comme au début du *de Tranq.*, Sénèque analyse les âmes (25, 1-3; 29; 42; 112). Ici comme ailleurs, l'observation aboutit souvent à la satire : il s'en

1. 2, 4-5; 7; 11; 12; 16; 19, 3; 20.

2. 9, 4-7; 12.

3. *De Breu. uit.*, 2, 5; 14, 3-4; *de Const.*, 14; *de Benef.*, VI, 33, 4; 34; *de Tranq.*, 12, 6; *Ep.* 4, 10; 19, 4 et 11; 84, 12.

4. Voir Lejay, édition des *Satires* d'Horace, p. 481-482.

5. *Consol. à Marc.*, 19, 2; *de Breu. uit.*, 7, 7; *de Benef.*, IV, 20, 3; VI, 38, 4; *Ep.* 17, 10; 19, 4; 68, 10; 95, 43.

6. *De Vita b.*, 11, 4; *de Benef.*, VII, 9, 2-5; *de Prouid.*, 3, 6 et 13.

7. *De Benef.*, I, 9, 3-5; III, 16.

8. *De Benef.*, III, 28; *Ep.* 44.

prend aux prétendus philosophes qui cherchent l'originalité dans les détails du costume (5), aux athlètes (15), aux agitations inutiles des *occupati* (22, 9-10; 74, 1-11; 118, 3), aux excès du luxe (78, 23-24; 90, 9, 15, 18-19; 110, 12-13; 115, 8-17; 123, 7), à la corruption générale des mœurs (95, 14-33), à ceux qui vivent au rebours de la nature (122). Quelques-uns de ces sujets sont tout voisins des thèmes sur lesquels Sénèque, à d'autres moments, a composé des tirades oratoires; mais en général, dans l'exécution, la différence est nette, et l'on ne peut guère confondre, à la lecture, un morceau d'école avec une peinture qui repose sur l'observation.

En ce rôle d'observateur, Sénèque est lui-même, dans le plein exercice de ses qualités propres. Placé par les événements de sa vie dans un poste d'où il voyait beaucoup de gens, et les voyait bien, assez accessible aux mêmes faiblesses que ses contemporains pour les percevoir et les comprendre toutes, assez élevé d'autre part au-dessus de l'égoïsme vulgaire pour juger les choses et les mœurs à ce qu'elles valaient, il a, en toutes circonstances, regardé, enregistré; il a deviné les sentiments derrière les gestes et les masques; c'est ce qui se traduit dans ses œuvres, toutes les fois qu'il décrit l'état moral d'un de ceux qui l'entourent, ou bien les habitudes collectives de la Rome impériale, tantôt avec la précision d'un naturaliste, tantôt avec la fougue d'un apôtre.

---

L'analyse permet de dégager, dans les œuvres de Sénèque, un dernier élément qui, pour le fond, est moins spécial à l'auteur, moins localisé dans le temps et dans l'espace que l'élément psychologique et satirique, mais qui doit être compris néanmoins dans l'apport original de Sénèque: car Sénèque, ici, s'est approprié une matière commune, par la forme artistique dont il l'a revêtue.

Ce qu'il y a de plus vivace dans les écrits de Sénèque, ce sont les morceaux où, sans chercher à bâtir ni à renouveler un système, sans s'arrêter non plus à scruter la réa-

lité contemporaine, il a développé, avec toute la puissance d'émotion dont son art était capable, soit un précepte de morale pratique, soit un des thèmes généraux qui ont alimenté le lyrisme et l'éloquence de tous les temps. Ces développements, distincts de ceux dont nous venons de parler, ne s'attachent pas à représenter, de façon vive et pittoresque, les mœurs de Rome sous Claude ou Néron ; ils ne se rapprochent pas non plus des exercices appris par Sénèque à l'école du rhéteur : si c'est bien, de part et d'autre, un lieu commun qui fournit à Sénèque sa matière, dans les amplifications rhétoriques l'écrivain ne met en jeu qu'une virtuosité pure, et on le sent indifférent au thème qu'il interprète ; dans les passages dont il est question maintenant, il exprime sa réaction personnelle au contact d'une idée générale. Dans ces passages que j'appellerais volontiers lyriques, il y a un accent auquel on ne se trompe pas, qui les range à part, au-dessus des autres. Ce qu'il y avait de scolaire, de banal, de convenu, dans le morceau de bravoure à la manière des déclamateurs, disparaît ici, et fait place à un art original et vigoureux, qui rend de façon vivante les sentiments profonds de Sénèque.

Une grande ressource de cet art, ce sont les images<sup>1</sup>. Sénèque les emprunte à tous les domaines de la réalité, médecine, art militaire, navigation, agriculture, métiers, finances, droit ; tantôt c'est une longue comparaison qui éclaire toutes les parties d'une proposition abstraite ; tantôt c'est une série de brefs rapprochements qui précisent l'idée en la répétant sous une multiplicité de formes sensibles<sup>2</sup>.

1. Sur les images de Sénèque, deux mémoires existent : Steyns, *Etude sur les métaphores et les comparaisons dans les œuvres en prose de Sénèque le philosophe*, Gand, 1906, et Ch. S. Smith, *Metaphor and Comparison in the Epistulae ad Lucilium of L. Annaeus Seneca*, Baltimore, 1910. Mais ils ne sont utilisables que comme dépouillements, comme préliminaires du travail véritable, qui reste à faire.

2. Par exemple : de *Ira*, II, 10 ; III, 6 ; de *Clem.*, I, 16-17 ; de *Const.*, 12 ; de *Vita b.*, 1 ; de *Benef.*, V, 25, 3-6 ; de *Tranq.*, 4 ; de *Prouid.*, 4 ; *Ep.* 2 ; 12, 4 5 ; 13, 1-3 ; 30, 1-3 ; 34, 1 ; 37, 1-2 ; 41, 5-7 ; 76, 13-14 ; 81, 1-2 ; 84, 1-10 ; 112, 2. — *Ep.* 59, 6. Sénèque exprime son opinion sur le rôle des images ou « pa-

Ailleurs, le développement prend le ton d'une exhortation ; la pensée se traduit en formules condensées, par une suite d'impératifs qui montrent la conduite à tenir, et qui communiquent à tout le passage une allure pressante, un rythme rapide. Le sentiment de l'écoulement irréparable du temps, de la vie gaspillée en besognes sans but, de la mort inévitable et sans cesse menaçante met dans quelques-uns de ces morceaux une sorte d'angoisse et de halètement<sup>1</sup>.

Sénèque utilise encore, pour manifester ses impressions et ses idées, l'apostrophe et l'interrogation, adressées au destinataire de l'ouvrage, ou bien à un interlocuteur supposé ; il construit des échanges d'objections et de répliques, des dialogues grâce auxquels la matière traitée prend une valeur dramatique<sup>2</sup>.

Et surtout, en dehors de tout procédé traditionnel et catalogable, par un effort constant vers l'expression frappante, neuve, non usée, il réussit à faire passer dans les mots l'émotion qui est en lui, lorsqu'il affirme l'indépendance de l'âme à l'égard des choses extérieures, le désintéressement de la vertu, la grandeur d'une existence donnée à la méditation, ou lorsqu'il est obsédé par l'idée de la mort<sup>3</sup>.

Les plus caractéristiques et les mieux venus de ces développements sont ceux qui ont pour point de départ un événement de la vie quotidienne — fait-divers, rencontre fortuite, promenade — auquel s'arrête la pensée de Sénèque

raboles » ; 59, 7-8 développe une comparaison ; 59, 9 accumule de brèves images et met fin en ces termes à l'énumération : *ne ab alia imagine ad aliam transeamus...*

1. Par exemple : *de Ira*, III, 42-43 ; *de Breu. vit.*, 9 ; 18 ; *Ep.* 8, 3-6 ; 31 ; 32, 3-4 ; 71, 35-37.

2. Par exemple : *de Ira*, III, 26-28 ; *de Breu. vit.*, 3 ; *de Vita b.*, 2 ; 11, 1-3 ; 13 ; *de Benef.*, II, 10 ; 35, 3-5 ; VI, 3 ; 39-40 ; VII, 29-32 ; *Ep.* 20, 10-11 ; 42, 9-10 ; 76, 1-2 ; 82, 23-24 ; 93, 2-4 ; 117, 30-33.

3. Par exemple : *Consol. à Marc.*, 11 ; *de Ira*, III, 36 ; *Consol. à Helv.*, 5 ; 11 ; *de Breu. vit.*, 8 ; 14, 1-2 ; 15 ; *de Const.*, 13 ; 19 ; *de Vita b.*, 15 ; 20 ; 23 ; 25-26 ; *de Benef.*, III, 20 ; VII, 2 ; 1-4 ; *de Tranq.*, 10 ; 11 ; *de Prouid.*, 2, 1-9 ; 5, 7-8 ; 6 ; *Ep.* 4 ; 16 ; 17 ; 23 ; 24, 18-26 ; 36, 8-12 ; 41 ; 63, 15-24 ; 77, 10-20 ; 80, 4-10 ; 93 ; 102, 24-30 ; 107.

que. Sous l'apparence banale il perçoit le problème grave, qui intéresse toute la conduite de la vie et s'impose à l'âme entière. Insensiblement, du détail remarqué d'abord, sa réflexion passe aux thèmes généraux, et il les traite de façon d'autant plus saisissante qu'ils ne sont pas appelés de loin, évoqués artificiellement, mais issus d'une sensation fraîche, du contact direct avec les choses. Le suicide tout récent de l'épicurien Diodore, et les propos dont il a été le sujet, amènent dans le *de Vita b.* (19) un morceau de ce genre. Mais c'est dans les *Lettres* que s'observe le mieux cette démarche familière à l'esprit de Sénèque. Une promenade à sa villa, une visite à Aufidius Bassus ou à Claranus, déterminent des méditations sur la vieillesse<sup>1</sup>. Les menus incidents de son voyage en Campanie sont l'occasion de réflexions mélancoliques ou de résolutions viriles<sup>2</sup>. Sénèque tourne tout au profit de sa philosophie : un accès de maladie (54), les inconvénients de son logis (56), l'impression physique éprouvée sous un tunnel (57), l'empressement de la foule au théâtre ou aux combats de boxe (76, 1-4 ; 80, 1-3), le régime auquel l'âge l'oblige à se soumettre (83, 1-7). Les faits-divers dont on s'entretient à Rome, qu'ils se soient passés dans les familles les plus nobles ou dans le monde des gladiateurs et des bestiaires, lui procurent des arguments contre la crainte de la mort<sup>3</sup>. L'incendie de Lyon (94) et la mort de Cornélius Sénécion (101) manifestent par des exemples éclatants l'incertitude de la fortune. C'est toute une morale qui, de proche en proche, est suggérée par la visite à la villa de Scipion (86), par la description de l'équipage dans lequel voyage Sénèque (87, 1-11), par les circonstances de son arrivée nocturne dans sa villa d'Albe (123). La méthode de Sénèque est celle de Socrate, partant des événements les plus simples et des objets les plus vulgaires pour conduire ses auditeurs dans les hautes régions de la spéculation. Sénèque souligne lui-

1. *Ep.* 12; 30; 66, 1-4; cf. aussi 98, 15-18.

2. *Ep.* 49, 1-4; 54; 53; 55; 77, 1-4.

3. *Ep.* 70, 10, 20-23, 26; 77, 5-9.

même le soin avec lequel, de propos délibéré, il cherche un sujet de méditation dans les choses quotidiennes : *ex consuetudine tamen mea circumspicere coepi an aliquid illic inuenirem quod mihi posset bono esse, et derexi oculos in uillam...*<sup>1</sup> ; *aliquid tamen mihi illa obscuritas quod cogitarem dedit*<sup>2</sup>...

Il est impossible, en tous ces passages, d'isoler le fond de la forme. Ce qui en fait le mérite original n'est pas l'invention des idées : elles sont de celles qui se présentent à l'esprit de tout homme formé à la réflexion morale, habitué à s'interroger sur le sens de la vie. Mais elles valent par l'expression que Sénèque en donne. Ce n'est pas un jeu de paroles, un exercice brillant de styliste : la vigueur et la précision des images, la variété des mouvements, l'éloquence des formules, toutes chargées de signification, sont telles parce que Sénèque est sincère, pénétré de la vérité et de l'utilité de ses idées, désireux d'en faire passer la lumière et la puissance dans ses phrases. C'est ici qu'il faut chercher les textes sur lesquels on doit juger l'art de Sénèque : art séduisant et fort, nourri de réalisme précis, dont les images évoquent la vie de tous les jours, dont le vocabulaire s'étend aux langages techniques<sup>3</sup>, mais qui sait aussi mettre une efficacité pathétique dans les termes abstraits, par la justesse de l'emploi, par la stricte adaptation de la forme à la pensée. La souplesse et la variété des ressources, dans cet art, produisent parfois une impression de prodigalité ; mais, aux meilleurs moments, on a, à la lecture de Sénèque, cette sensation d'équilibre et de plénitude qui est la marque des réalisations parfaites.

---

Entre les divers éléments qui viennent d'être distingués, et qui voisinaient dans l'esprit de Sénèque comme ils voisinaient dans ses œuvres, il est inévitable qu'il y ait, sur cer-

1. Ep. 55, 3.

2. Ep. 57, 3.

3. Voir Bourgery, *Sénèque prosateur*, p. 291-296.

tains points, interpénétration. Chacun d'eux ne se présente pas toujours à l'état pur, mais peut se trouver en contact, ou, en agrégation partielle, avec tel ou tel des autres composants.

Entre les philosophes d'une part, les grammairiens et surtout les rhéteurs de l'autre, l'antipathie s'est manifestée souvent avec vivacité : à la différence des conceptions et des méthodes s'ajoutait, pour rendre plus aigus les désaccords, la concurrence pour le gagne-pain, la lutte autour de l'éducation des jeunes gens <sup>1</sup>. Néanmoins il existait, entre les deux disciplines, des sutures que les rancunes les plus âpres étaient impuissantes à supprimer <sup>2</sup>. Il y avait des auteurs que l'on pouvait lire à volonté en tant que bons écrivains ou en tant que philosophes, par exemple Lucrèce, Cicéron, Brutus : ils étaient matière commune aux deux enseignements, et lorsque Sénèque se souvient de leurs textes, nous ne savons pas au juste lequel de ses maîtres les lui a jadis révélés. Les poètes épiques, lyriques, dramatiques sont le domaine propre du grammairien ; mais les philosophes de toutes les écoles, et les stoïciens en particulier, ont toujours pris plaisir à citer et commenter les vers des poètes célèbres, à développer, par l'allégorie et le symbole, les vérités morales qui y étaient incluses, ou qu'ils y introduisaient. Sénèque, quand il cite Ovide, quand il invoque l'autorité de Virgile comme les philosophes grecs invoquaient celle d'Homère, se rattache à une tradition philosophique en même temps qu'il se rappelle sa formation littéraire <sup>3</sup>. Quant aux *excerpta* à travers lesquels il a recours aux historiens, les philosophes pouvaient s'en servir à l'occasion aussi bien que les rhéteurs.

En outre, à une époque donnée, le goût dominant impose

1. Voir von Arnim, *Sophistik, Rhetorik, Philosophie in ihrem Kampf um die Jugendbildung*, introduction de *Leben und Werke des Dio von Prusa*, Berlin, 1893.

2. Je ne parle pas des circonstances où l'union des deux partis se faisait contre un danger commun ; par exemple, *Ep.* 95, 23 : *in rhetorum ac philosophorum scholis solitudo est ; at quam celebres culinae sunt...!*

3. Sénèque indique lui-même, *Ep.* 108, 28-34, comment un texte poétique peut être regardé de plusieurs points de vue différents.

aux spécialités diverses une certaine unité de direction. Au premier siècle de notre ère, ce n'est pas Sénèque seul, ce sont tous les philosophes qui sont incapables de se soustraire, quoi qu'ils en aient, à l'influence de la rhétorique. Commencé dès l'époque de Cicéron, en la personne de qui s'unissaient la philosophie et l'éloquence, le mouvement qui rapproche les deux domaines s'est accentué par la suite ; c'est la philosophie et la déclamation qui se sont rejointes dans la personne de Papirius Fabianus<sup>1</sup>. Socrate et Caton appartiennent aux moralistes ; mais les moralistes sont amenés à parler d'eux en tirades construites sur le type des amplifications d'école ; éléments philosophiques, historico-littéraires et oratoires se réunissent dans ces morceaux. J'ai déjà signalé<sup>2</sup> ce qui se mêle de souvenirs rhétoriques aux problèmes moraux dans la casuistique de Sénèque. En d'autres termes, la forme rhétorique, qui est la forme en faveur dans l'art de l'époque, arrive à s'appliquer à des matières originairement philosophiques, à prendre pour thèmes de développement des propositions morales ; et Sénèque nous a fourni des exemples de cette contamination<sup>3</sup>.

De même, l'observation et la satire des mœurs contemporaines ne peuvent, dans la pratique, se séparer radicalement ni du catéchisme psychologique accepté par Sénèque avec l'ensemble des dogmes stoïciens, ni de la rhétorique. Si fidèlement qu'il suive, dans les passages techniques, ses manuels de stoïcisme, Sénèque ne s'abstient pas d'en combiner les enseignements, lorsque l'occasion s'en offre, avec la réalité observée par lui<sup>4</sup>. Quant aux rhéteurs, quelle que soit leur indifférence au réel et à l'éloquence pratique, il est impossible qu'ils ne demandent pas aux choses qui les

1. Sénèque le père, *Contr.*, préface du livre II. Cicéron connaît déjà des *scholae* sur la pauvreté, l'infamie, l'exil (*Tusc.*, V, 29 sqq.). Voir plus loin, ch. VII, ce qui concerne la diatribe, et les habitudes de composition à l'époque de Sénèque.

2. P. 226.

3. P. 224.

4. P. 231.

entourent le point de départ ou le prétexte de quelques-unes de leurs déclamations, et quelques-uns des traits qui nourriront leurs développements. Il y aura donc, nécessairement, dans les œuvres de Sénèque, des passages où l'élément technique, les souvenirs rhétoriques et l'observation personnelle se rencontreront en un résultat complexe dont l'analyse sera malaisée<sup>1</sup>. Il va de soi encore que le départ ne peut être fait rigoureusement entre ce qui provient des causeries mondaines et les données de l'expérience psychologique<sup>2</sup>.

Enfin, si vigoureuse que soit la personnalité artistique de Sénèque, il n'échappe pas aux lois qui subordonnent toute œuvre aux influences du moment et du milieu. On discerne, dans ses morceaux les plus magistraux et les plus neufs, une part de tradition, et des éléments pris au fonds commun de la littérature de son temps. Le travail des générations précédentes a préparé la prose d'art dont il se sert<sup>3</sup>; ses contemporains, s'ils réussissent moins heureusement que lui, font effort cependant vers le même idéal. Par suite la séparation n'est jamais absolue entre les produits de la rhétorique ordinaire et les plus belles pages de Sénèque : il y a, entre ceux-là et celles-ci, avec une infinie différence dans le talent et l'exécution, une certaine communauté originelle de matériaux et d'instruments. On s'en rend particulièrement compte quand on examine les images de Sénèque : parmi celles qu'il applique avec le plus

1. Il en est ainsi pour les passages où Sénèque condamne le luxe. Ils contiennent des détails concrets, qu'il peut avoir recueillis par observation directe, mais qui peuvent aussi être chez lui stylisés et stéréotypés, car on les a notés et utilisés avant lui : comparer, pour les bronzes de Corinthe, Cicéron (*Tusc.*, IV, 14, 32; *Parad.*, V, 2) et Sénèque (*de Breu. vit.*, 12, 2; *de Tranq.*, 9, 6). Voir, sur l'élément traditionnel dans les attaques contre le luxe, Wendland, *Philo und die kynisch-stoische Diatribe*, Berlin, 1895, p. 24-33, 65-66. — Aussi suis-je sceptique en ce qui concerne les allusions à la Maison d'Or que M. Préchac croit reconnaître dans les *Lettres* 76, 90, 115 (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1914, p. 231-242; *Le Colosse de Néron*, Paris, 1920, p. 12 et 22) : je ne vois là que des lieux communs.

2. Voir plus haut, p. 228, 230.

3. Voir Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 306-313.

de bonheur et qu'il développe avec le plus d'aisance, il en est qui étaient en usage avant lui ou autour de lui. Les comparaisons médicales étaient souvent employées déjà par Chrysippe<sup>1</sup>; la comparaison de l'homme avec un acteur était courante<sup>2</sup>; Posidonius semble avoir eu une riche provision d'images, grâce auxquelles il obtenait des effets semblables à ceux qui plaisent à Sénèque<sup>3</sup>; à côté de Sénèque, Démétrius le Cynique aimait le même genre de métaphores<sup>4</sup>. Sénèque exploite, avec un succès exceptionnel, un vaste héritage indivis.

Ce serait donc faire violence à la réalité que d'isoler dans des compartiments absolument étanches les divers éléments qui entrent dans la composition des œuvres de Sénèque, et que de vouloir rattacher chacune de ses phrases, expressément et exclusivement, à l'une des catégories qui viennent d'être passées en revue. Il y a des zones de transition entre ces éléments, des formes mixtes entre l'exposé philosophique et l'amplification oratoire, entre la formule stéréotypée et l'observation personnelle, entre le procédé traditionnel et la création. On ne peut songer à démonter tous les chapitres de Sénèque pour en faire entrer chaque paragraphe dans les cadres de notre classification. Mais, cette réserve faite, il reste vrai que beaucoup de passages permettent et justifient un démembrement, se laissent décomposer en parties hétérogènes. Il y a, dans bien des cas, des signes auxquels on discerne le caractère de chaque morceau. Un style sec, nu, incolore, en phrases brèves qui se groupent par syllogismes ou enthymèmes, avec une pro-

1. Cicéron, *Tusc.*, IV, 10, 23: *hoc loco nimium operae consumitur a Stoicis, maxime a Chrysippo, dum morbis corporum comparatur morborum animi similitudo*. Voir Hartlich, *op. cit.*, p. 330.

2. Hense, éd. de Têlès, p. cvii sqq.; Steyns, *op. cit.*, p. 117 et note 2. Sénèque dit lui-même, *Ep.* 80, 7: *saepius hoc exemplo mihi utendum est...*

3. Rudberg, *op. cit.*, ch. iv.

4. *Ep.* 67, 14. — Voir encore, sur des images non inventées par Sénèque, Hense, éd. de Têlès, p. L; LXXXIII; ci, note 1; p. 59; de *Clem.*, I, 16, 5; 19, 2-4, et notes de l'éd. Préchac (p. 36, p. 48).

fusion de *atqui*, de *ergo*, de *deinde*, de *praeterea*, de *etiam-nunc*, décèle un fragment de manuel philosophique<sup>1</sup>. L'apparition d'une citation poétique, ou bien un ton de narration *ex professo*, avec la mention de personnages historiques, marque un passage qui vient à Sénèque de ses études littéraires<sup>2</sup>. Les procédés usuels de l'amplification, et par-dessus tout l'anaphore<sup>3</sup>, la longueur et l'apparat des périodes, font reconnaître les morceaux de bravoure à la manière des rhéteurs. L'allure vive et dégagée du récit, introduit souvent par un mot qui le situe dans l'expérience personnelle de Sénèque, correspond à un souvenir de vie mondaine<sup>4</sup>. Les allusions précises aux mœurs romaines, par termes topiques et pittoresques, sont le critère des données que Sénèque trouve dans ses observations quotidiennes, dans ses notes de psychologue et de satirique. Enfin l'abondance et la netteté des images, l'accumulation des formules impératives, exhortatives, des interrogations et des ripostes, le nombre et l'éclat des traits, bien plus originaux chez Sénèque que les périodes, sont les caractéristiques des passages où Sénèque revêt d'une forme d'art

1. Ce sont les *interrogatiunculae* dont parle Cicéron (*Parad.*, prooem., 2; cf. *Sén.*, *Ep.* 82, 23). Sénèque annonce en ces termes une série de raisonnements de ce genre : *iam tempus est quaedam ex nostra, ut ita dicam, moneta proferre* (*de Benef.*, III, 35, 4). Il est donc d'accord avec Cicéron pour regarder comme spécifiquement stoïcien ce type de démonstration (cf. *Cic.*, *de Fin.*, III, 1, 3).

2. En donnant à cet adjectif un sens un peu large, conformément aux indications de la p. 238.

3. Par exemple : *Consol.* à *Marc.*, 17-18 (anaphore de *uidebis*) ; 20, 2 (*haec et haec est*) ; 20, 3 (*uideo*) ; *de Benef.*, IV, 5, 1 et 6, 3 (*unde*) ; 6, 1-2 (*si et negas*) ; V, 16 (*ingratus*) ; *de Proud.*, 3, 5 sqq. (*infelix est et quid ergo*) ; *Ep.* 94, 60 (*non est quod*) ; 104, 33 (*uides*) ; 114, 26 (*aspice et unum uideri putas uentrem*).

4. Par exemple : *de Ira*, I, 18, 3, *Cn. Piso fuit memoria nostra uir...* ; *Consol.* à *Helv.*, 10, 8, *Apicius nostra memoria uixit...* ; *de Clem.*, I, 15, 1, *Trichonem equitem Romanum memoria nostra...* ; *de Const.*, 17, 1, *in senatu stentem uidi-mus...* ; *de Benef.*, IV, 31, 3, *dictum eius in se quod circumferri memini...* ; *de Tranq.*, 17, 7, *Pollionem Asinium oratorem magnum meminimus...* (Sénèque avait une dizaine d'années quand Asinius Pollion est mort : il est manifeste ici qu'il met les souvenirs de son père en commun avec les siens) ; *de Proud.*, 4, 4, *Triumphum ego . audiui...* ; *Ep.* 11, 4, *Fabianum... erubuisse memini* ; 122, 10, *hanc uitam agere eodem tempore multos meminimus.*

des convictions et des impressions qu'il n'est pas le premier à traduire, mais qui sont profondes et sincères en lui.

Chacun de ces éléments est déterminé de façon assez particulière pour que, réunis dans le même ouvrage, ils apparaissent comme provenant d'origines distinctes. Ils sont juxtaposés et non fondus; un traité de Sénèque n'est pas une synthèse, mais une mosaïque. Il y a dans Sénèque un catéchumène stoïcien, un lettré qui connaît les poètes et les florilèges historiques, un élève brillant des rhéteurs, un causeur spirituel, un observateur pénétrant et satirique, un grand artiste dont la vision et l'expression ont ce secret de fraîcheur et de force qui est celui des maîtres: pour démêler la part qui, dans l'ensemble de son œuvre, se rapporte à chacun de ces aspects de sa personne, un effort prolongé n'est pas nécessaire. Ce n'est pas un progrès insensible et continu qui amène l'une après l'autre à la lumière de la pensée, chez Sénèque et chez son lecteur, ces données diverses; de l'une à l'autre, dans bien des cas, le passage est perceptible, apparent; il y a des hiatus, ou des soudures artificielles et ostensibles, ou encore des accrochages fortuits. C'est aux modes de succession que doit maintenant s'attacher notre examen.

---

## CHAPITRE VI

### COMMENT S'ENCHAINENT LES ÉLÉMENTS DES OUVRAGES PHILOSOPHIQUES DE SÉNÈQUE

Nous avons à nous rendre compte des conditions dans lesquelles s'enchaînent les éléments, divers d'origine et de ton, qui entrent dans la composition des ouvrages de Sénèque. Il faut observer et la succession des idées à l'intérieur d'un développement, et la succession des développements à l'intérieur d'un ouvrage; les procédés de composition sont à étudier dans le détail, et dans l'ensemble. Mais il n'y a pas de différence sensible entre la façon dont s'attachent les unes aux autres les parties d'un même développement, et la façon dont se lient les différents chapitres d'un même livre, ou les différents livres d'un même ouvrage: du détail à l'ensemble, les habitudes de Sénèque ne changent pas; et il serait étonnant, à vrai dire, qu'il n'en fût pas ainsi. Les types principaux auxquels peut se ramener sa composition valent pour toutes les phases de son travail, pour le dessin général comme pour l'exécution des morceaux.

---

Un premier type est la composition suivant un plan formé et annoncé d'avance, développé ensuite point par point. La « division », l'indication préalable des principales idées qu'on se propose de traiter, a été de tout temps une nécessité pédagogique: les professeurs de philosophie, à Rome comme en pays grec, ne s'y soustrayaient pas. L'avocat, dont le rôle a quelque chose de didactique, est amené à prendre, au début de son plaidoyer, la même précaution;

et la division était, depuis Hortensius <sup>1</sup>, en usage à Rome dans l'éloquence judiciaire. C'est à ces exemples que Sénèque se conforme lorsqu'il construit un plan sur lequel son exécution se règlera; dans ce cas, il sait, lorsqu'il se met à écrire, quelles pensées il aura à exprimer, dans quel ordre il les présentera, à quelles catégories de souvenirs il aura successivement recours; chaque élément a dans la construction une place prévue; un canevas préexiste à la rédaction, et Sénèque l'a sous les yeux ou dans la mémoire pendant son travail.

Un second type est l'opposé du précédent: c'est la réunion après coup de morceaux qui ont été conçus et écrits isolément. Au cours de ses lectures ou de ses réflexions, Sénèque note, sur des brouillons, une idée, une remarque, un argument, une image, un mot; il soude ensuite en un développement unique ces parcelles qui d'abord étaient indépendantes les unes des autres. L'ordre et l'enchaînement des parties n'étaient pas, dans ce cas, arrêtés d'avance, préalablement à la rédaction: elles viennent s'insérer, toutes faites, dans une construction postérieure à elles, aménagée pour les contenir tant bien que mal. Les éléments, ici, déterminent le cadre, et la forme qu'ils ont reçue est antérieure au lien qui les unit. Le travail de Sénèque, lors de la confection de l'ensemble, consiste à établir, si possible, des transitions et des sutures entre des éléments qui à l'origine étaient épars.

Un troisième type, enfin, est la composition par association d'idées. Il n'y a, dans ce cas, ni plan préconçu, ni rapprochement volontaire de morceaux d'abord distincts. Mais, tandis que Sénèque donne corps à la pensée qui est présente à son esprit, ce qu'il est en train d'écrire appelle par association une idée dont le rapport avec la précédente est psychologique, non logique. Ce qui détermine l'appel, c'est une similitude d'impressions, ou un contraste, ou une contiguïté accidentelle de notions, ou un nom propre, ou un détail de langage. Sénèque exprime l'idée nouvelle, et con-

1. Cicéron, *Brutus*, 302.

tinue ainsi, de chaînon en chaînon, laissant le jeu de l'association évoquer l'un après l'autre des souvenirs logés dans les différents compartiments de sa mémoire. Dans le premier type, la disposition des éléments est antérieure à la rédaction; dans le second, elle y est postérieure; dans le troisième, elle en est contemporaine.

Aucun de ces trois modes n'exclut les digressions, c'est-à-dire la présence de morceaux qui s'insèrent dans un développement au thème fondamental duquel ils sont étrangers, et qui sont sentis comme tels par l'auteur ainsi que par le lecteur; lorsque la digression se termine, quelques mots le font comprendre, et rappellent l'esprit au point où il en était quand elle a commencé. La digression peut être un moyen d'introduire un argument accessoire, ou d'indiquer rapidement une question connexe, ou d'égayer un passage aride. Elle peut être voulue, préméditée, et occuper une place prévue dans le plan; elle peut plus aisément encore entrer dans l'assemblage, arrangé après coup, d'éléments pris çà et là; elle peut enfin être amenée par l'association des idées, l'esprit sautant d'une idée à une idée voisine, puis revenant, après un détour, au premier ordre de pensées.

De même, aucun de ces trois modes n'exclut ce que Quintilien<sup>1</sup> nommait *emblemata*, « placages », je veux dire des ornements rapportés, ajoutés artificiellement, pour utiliser une gentillesse de bel esprit ou une tirade pompeuse de rhéteur. Comme les digressions dont ils sont, tout compte fait, une variété, ces effets d'école, dont Sénèque possède une réserve<sup>2</sup> dans sa mémoire ou dans ses brouillons, peuvent se présenter à une place arrêtée d'avance par l'auteur; ils peuvent se trouver au nombre des éléments que Sénèque agglomère pour former un tout; ils peuvent sortir spontanément d'une association d'idées, accrochés à une image ou à un mot. Il est permis d'estimer que Sénèque, en les éliminant, aurait fait preuve d'un goût plus sûr;

1. II, 4, 27.

2. Voir plus haut, p. 225, le texte de Sénèque le père sur la *supellex* de Porcius Latron.

toujours est-il que, sur ce point, il ne s'est pas dégagé des influences ambiantes, et qu'il ne s'est pas interdit d'accueillir plus d'une fois, quelque procédé de composition qu'il appliquât, ces embellissements contestables.

Dans la *Consol. à Marc.*, la composition, pour l'ensemble et pour le détail, est conforme au premier type : Sénèque suit un canevas où les différents arguments et les différents ornements ont été prévus. Cela n'empêche pas qu'on ait à relever, comme nous l'avons signalé <sup>1</sup>, certaines irrégularités, et surtout certaines inégalités : de deux idées comprises dans le plan et logiquement égales en importance, Sénèque, au moment de la rédaction, n'a développé complètement qu'une seule, se contentant pour l'autre d'une mention brève. Il n'y en a pas moins un ordre que Sénèque s'est fixé d'avance et qu'il observe ; et si, par deux fois, il ramène la pensée sur des exemples historiques, cette disposition, qui nous satisfait peu, a été délibérément choisie par lui, sans doute pour varier le ton du traité <sup>2</sup>.

Les articulations de ce plan préconçu se marquent en tête du ch. 2, où la matière est divisée en deux parties, exemples et préceptes ; du ch. 8, où, à l'argument : *non est naturale quod uarium est*, l'adverbe *deinde* fait succéder cet argument symétrique : *quod naturale est non decrescit mora* ; du ch. 9, où *ergo* a la valeur d'une transition logique, et indique que, l'explication courante du chagrin ayant été démontrée fautive, on arrive à l'explication vraie ; du ch. 11, où la pensée passe normalement de l'énumération des malheurs éventuels (*partes*) à la considération de l'existence en général (*tota flebilis uita est*) ; du ch. 12, où deux interrogations doubles (*utrum... an... utrum... an...*) divisent et subdivisent la discussion qui va s'ouvrir ; des ch. 14, 15, 16, dont chacun introduit une nouvelle catégorie d'exemples, et dont l'ensemble fait gradation : les pre-

1. P. 54-55.

2. Sur ce bezou de *uariatio*, voir plus loin, ch. VII, p. 312.

miers exemples sont ceux des deux consuls d'une année que Sénèque feint de désigner au hasard, et qui se trouve être celle du premier consulat de César; les suivants sont ceux des autres Césars; enfin viennent ceux des femmes, présentées d'abord comme capables des mêmes formes de courage que les hommes, ensuite (3, *quod si...*) comme assez fortes pour ne pas se laisser abattre par le deuil maternel. Les ch. 17-18, qui sont un ornement rhétorique, ont été prévus à la place qu'ils occupent; les premiers mots du ch. 19 (*sed ut ad solacia uentiam*) indiquent que ce morceau à effet vient de se terminer. Divisions et subdivisions sont soulignées encore dans les ch. 19 (1: *uideamus primum... deinde...*; 2: *mouet et illud...*; 3: *utrum... an...*) et 21 (1: *primum...*; 4: *deinde...*). Le canevas contenait la tirade oratoire sur la mort (20, 1-3), de même que le récit des derniers jours de Crémutius Cordus (22, 4-8), récit qui est, lui aussi, une espèce d'*emblema*: en tant qu'argument, il est inutile, puisqu'il ne dit rien à Marcia qu'elle ne sache parfaitement. Le ch. 26, qui résume, surtout dans le § 2, une bonne partie des arguments mis en œuvre dans ce qui précède, est la conclusion attendue du plan auquel Sénèque s'est astreint.

Dans le détail, le même genre de liaisons se reconnaît. L'analyse régulière des idées se traduit souvent par la décomposition des phrases en plusieurs membres (1, 3: *optime meruisti de Romanis studiis... optime de posteris... optime de ipso...*; 4, 2: *plus quam populum Romanum... plus quam Augustum... plus quam Tiberium filium...*; 7, 3: *magis feminas quam... magis barbaros quam... magis indoctos quam...*). Il y a symétrie à l'intérieur du premier développement sur les exemples (2, 2-3: *alterius... alterius... altera... altera...*; 3, 3-4: *si illud prius... si ad hoc...*). L'amplification des ch. 17-18, en elle-même, est bien ordonnée, avec des articulations nettes (18, 4: *cum satiatus spectaculo supernorum in terram oculos deieceris...*); les adversités qui attendaient peut-être Métilius, s'il avait vécu, sont classées méthodiquement: maladies, vices, malheurs fortuits, malheurs voulus par les hommes (22).

On comprend, d'après tout cela, que Sénèque, avant de se mettre à écrire, s'est fixé de façon assez minutieuse les points par lesquels son traité passerait. Il y était encouragé et aidé, évidemment, par l'existence d'un schéma classique, d'un modèle normal de consolation.

Il y a dans le *de Ira* des indices qui manifestent un plan préconçu : Sénèque avait déterminé d'avance les grandes divisions et quelques-unes des subdivisions du traité, et c'est ce que marquent les indications placées en tête de I, 5 et 7 (la colère est-elle naturelle? est-elle utile?), II, 1 (*primus liber... nunc...*), II, 13 (la colère n'est ni utile ni inévitable), II, 18 (distinction de la prophylaxie et de la thérapeutique), II, 22 (le premier âge et l'âge mûr), II, 26 (deux origines possibles de la colère), III, 5 (division du livre en trois points), III, 39 (rappel de cette division).

A l'intérieur de plusieurs développements on constate une composition régulière : il y a un classement des arguments dans I, 7 (2 : *primum...* ; 3 : *deinde...*), II, 11 (1 : *primum...* ; 2 : *deinde...* ; 3 : *quid quod...* ; 4 : *ergo*, tirant la conclusion des trois arguments précédents), II, 12 (1 : *primum...* ; 2 : *deinde...*), II, 15 (4 : *deinde...*). Les ch. 22-25 du livre II, où Sénèque expose les précautions que doit prendre l'homme fait pour se tenir en garde contre la colère, sont bien ordonnés, et la marche de la pensée y est méthodique. Il en est de même à l'intérieur de II, 29 et 30, où sont examinés l'un après l'autre les deux cas distingués 29, 2 (*alia renuntiantur nobis, alia ipsi audimus aut uideamus*), et à l'intérieur du morceau qui termine le livre II, à partir de 35, 3<sup>1</sup>. Au livre III, l'exposé des remèdes de la colère (5, 3-13, 5) paraît construit sur un plan préexistant, qui ne tient pas suffisamment compte de la distinction primordiale entre mesures préventives et mesures curatives<sup>2</sup>, mais qui, en lui-même, est assez nettement dessiné : 5, 6, *praeterea...* ; 5, 7, *adice quod...* ; 6, 3, la mention d'un pré-

1. Voir plus haut, p. 62.

2. Voir plus haut, p. 62.

cepte de Démocrite souligne le passage à une observation nouvelle; 7, 2, *ergo* introduit le conseil qui se dégage de tout ce qui précède; 9, 1, *quoque* marque la transition des prescriptions sur les gens à fréquenter aux prescriptions sur le régime à suivre; 11, les anecdotes sur Socrate et Pisisstrate sont l'une et l'autre bien amenées; 12, l'analyse de l'idée principale est indiquée par les trois amorces symétriques: *nemo dicit sibi...*, *nemo animum facientis...* (2), *nemo se differt* (4). Les ch. 33-35 du livre III énumèrent dans un ordre calculé les différents objets pour lesquels les hommes s'irritent. richesses (33), relations mondaines (34), et, dans l'intimité de la maison, d'abord ce qui choque les oreilles, puis ce qui choque les yeux (35, 4: *hoc quod de auribus dictum est transfer ad oculos...*).

Mais si l'on peut ainsi reconnaître dans le *de Ira* l'existence de quelques grandes lignes et la présence de plusieurs développements dont chacun, pris en soi, suit un plan, le type de composition qui cependant domine dans cet ouvrage est celui qui rapproche après coup des éléments préparés indépendamment les uns des autres. Nous avons dit plus haut<sup>1</sup> ce qu'il y a de fallacieux dans les indications que fournit Sénèque sur le canevas du *de Ira*. En réalité, il avait commencé par dessiner un cadre très général, en y inscrivant simplement les principales idées qui, a priori, apparaissaient comme indispensables dans une monographie de la colère; il y a fait rentrer, après coup, au cours des deux périodes entre lesquelles s'est partagée la rédaction<sup>2</sup>, toute une collection de matériaux dont l'étendue et l'origine étaient variables. Quelques-uns étaient des développements d'une certaine longueur, et de composition régulière; d'autres étaient des morceaux assez courts, ou des récits, ou des notations brèves. Soit en lisant des livres philosophiques, soit en réfléchissant sur ses lectures, soit au gré des incidents quotidiens, Sénèque a écrit tantôt quelques lignes et tantôt quelques pages; il a groupé en-

1. P. 61 sqq.

2. Voir plus haut, p. 176.

suite dans les trois livres dont, au préalable, il avait simplement esquissé le schéma, les éléments ainsi amassés. Il n'a pu le faire qu'à l'aide de raccords qui parfois sont pénibles, de transitions dont on voit souvent le caractère artificiel.

Le début du livre I comprend deux développements, l'un sur la laideur de la colère, l'autre sur les dangers de cette passion ; ils ont été rédigés sans doute à deux moments différents, et le *iam uero* par lequel commence le ch. 2 ne les lie que de façon superficielle. Au ch. 3, Sénèque, après avoir rapporté la définition de la colère donnée par Aristote, esquivé en ces termes le débat qui s'impose logiquement : *quid inter nostram et hanc finitionem intersit exequi longum est* (3, 3), et il y substitue un développement (3, 4-8) ; qu'il a dans ses notes et qu'il veut utiliser, sur la psychologie des animaux<sup>1</sup>. Les formules par lesquelles commencent les ch. 4 et 5 sont des résumés, faits lors de l'ajustage final, de ce qui s'est agrégé pour constituer les chapitres précédents ; aussi les phrases du ch. 5 répètent-elles en partie celles du ch. 4 (4 : *quid esset ira satis explicitum est ; quo distet ab iracundia apparet* ; 5 : *quid esset ira quaesitum est, ... quo ab iracundia distaret*), ce qui n'arriverait pas s'il y avait eu coordination préméditée. Un morceau sur la façon de punir (6, 1-4) est rattaché de manière assez lâche, par un *quid ergo*, à l'affirmation que la colère n'est pas conforme à la nature (5, 2-3) ; et, ce morceau fini, c'est encore par une transition artificielle qu'on passe à l'idée suivante : car la phrase *non est ergo natura hominis poenae adpetens* (6, 4) n'est qu'en apparence la conclusion des paragraphes précédents, qui ne démontreraient nullement cette proposition. La démonstration a été, en fait, remplacée par une digression, par-dessus laquelle 6, 4 rejoint 5, 3 (... *poenae... cuius cupiditatem inesse... hominis pectori minime secundum eius naturam est*).

1. La thèse de Sénèque, ici, est que les animaux n'ont pas à proprement parler d'*ira*. Or il a accepté sans discussion l'opinion contraire, I, 1, 5-6.

La juxtaposition d'éléments qui ont existé d'abord à l'état isolé est parfois dissimulée à peine par les *deinde* qui viennent en tête de chacun d'eux<sup>1</sup>. Parfois, ce qui indique le début d'un nouveau morceau, c'est l'objection que Sénèque fait présenter par un adversaire (*inquit*), et qui est comme un lemme dont on va démontrer l'inexactitude<sup>2</sup>. Parfois il n'y a aucun lien, même extérieur, entre les deux passages juxtaposés<sup>3</sup>. Ailleurs on reconnaît deux fragments assez voisins l'un de l'autre par le fond, écrits par Sénèque à deux moments distincts, et réunis par lui lorsqu'il a donné forme à son ouvrage. C'est le cas pour les ch. 15 et 16 du livre I, dont le parallélisme est manifesté par une quasi-répétition : 15, 2, *quid enim est cur oderim eum cui tum maxime prosum...?*; 16, 3, *quare irascar cui cum maxime prosum?* Au livre II, les ch. 22-25, les ch. 26-27, le ch. 28, et les ch. 29-30 représentent quatre développements indépendants à l'origine, qui traitaient des idées semblables, et qui ont été rapprochés pour cette raison; pour établir un lien entre 27 et 28, Sénèque a mis en tête de 28 une proposition conditionnelle qui répète l'avant-dernière proposition de 27 (*si modo uerum ipsi nobis dicere uoluerimus = si uolumus aequi rerum omnium iudices esse*); entre 25 et 26, 28 et 29, il y a simple juxtaposition. Au livre III, de même, c'est comme exprimant des idées parentes que les ch. 24 et 25 ont été joints; on devine en outre que le § 4 du ch. 25 n'a été rattaché aux §§ 1-3 que par un arrangement tardif: le *at* initial n'a pas de signification logique, et le *modo* qui vient ensuite ne renvoie pas au passage immédiatement précédent, mais au ch. 6.

Il y a lieu de noter encore des transitions toutes factices, dont chacune relie deux morceaux qui n'ont été mis en

1. I, 9, 1; 10, 3; 12, 6; 13, 1; 13, 5 (où *deinde* est remplacé par *quid quod*). Ces cas se distinguent de ceux où *deinde*, venant en général après un *primum*, sert à numérotter les arguments (exemples cités p. 219).

2. I, 11, 1; 12, 1; 13, 3; 14, 1; 17, 1 (*Aristoteles ait...*); II, 6, 1; 11, 1; 12, 1 (proposition réfutée par des raisonnements abstraits); 12, 3 (même proposition réfutée par des exemples précis); 15, 1; 16, 1; 16, 3; 17, 1; 17, 2; 32, 1 (*at enim...*); 33, 1.

3. III, 26; 33; 41.

contiguïté que par la décision arbitraire de l'auteur, le jour où il a rassemblé ses brouillons en un ouvrage : II, 4, 1, *et ut scias...* ; II, 5, 1, *illud etiam nunc quaerendum est...* ; II, 10, 1, *illud potius cogitabis...* ; II, 31, 6, *illud ante omnia cogita...* ; II, 35, 3, *nihil tamen aequè profuerit quam...* ; III, 29, 1, *turpe est odisse quem laudes* ; *quanto uero turpius...* ; III, 30, 1, *quanto melius...* ; III, 42, 2, *nec ulla res magis proderit quam...*

II, 31, 1, la pseudo-division : *duo sunt... quae iracundiam concitent*<sup>1</sup> n'a en réalité d'autre fin que d'amener le développement de l'idée : *indigna putamus quae inopinata sunt*. Il arrive en effet que toute une phrase soit nécessaire pour faire l'office de transition, pour servir de raccord entre deux éléments hétérogènes. Dans cette catégorie rentrent le dernier paragraphe de III, 32 ; la première phrase de III, 36 ; la phrase qui, dans III, 40, introduit le récit de ce que fit Auguste chez Védius Pollion<sup>2</sup>. La dernière phrase de III, 43, qui amène les chapitres contenant les exemples, et, à l'intérieur de ces chapitres, les transitions de détail (15, 1 ; 16, 1 ; 16, 2 ; 17, 1 ; 18, 1 ; 18, 3 ; 19, phrase finale ; 21, 1 ; 21, 5 ; 22, 1 ; 23, 2) sont autant de sutures exécutées, assez gauchement parfois, pour mettre une apparence de succession logique entre des pièces préparées indépendamment les unes des autres ; le § 4 du ch. 15, sur la libération par le suicide, est un ornement plaqué ; le ch. 19, sur Caligula, est une digression, avouée comme telle : 1, *quam superba fuerit crudelitas eius ad rem pertinet scire, quamquam aberrare alicui possimus uideri et in deum exire* ; 3, *adocere his longum est, quod etc.* ; le passage relatif à l'expédition de Cambyse en Ethiopie (20, 2-4) n'est uni au traité par aucun lien véritable, puisque dans cette campagne Cambyse s'est trouvé précisément dans l'impossibilité de manifester sa colère : l'emploi de l'irréel, dans la formule d'introduction, est significatif (*tale aliquid passi fo-*

1. Voir plus haut, p. 62.

2. *Nisi forte* marque bien ici ce que le rapprochement des éléments a de forcé.

rent et *Aethiopes*); la phrase sur Alexandre, au début du ch. 23, a dû exister d'abord comme trait isolé, puis Sénèque l'a utilisée dans le *de Ira*, en la rattachant tant bien que mal, au prix d'une erreur historique (*huius nepos fuit Alexander*, voir plus haut, p. 222) à l'exemple précédent, et en rappelant assez lourdement le ch. 17 (*ex duobus amicis quos paulo ante rettuli*). Quand Sénèque n'a plus de mentions historiques à insérer, une transition (24, 1), non moins artificielle que celle par laquelle s'est ouverte la série, ramène la pensée sur la conduite que doivent tenir, dans la vie quotidienne, les particuliers, auxquels ne s'appliquent pas normalement les exemples royaux qui viennent d'être présentés.

Le tableau pessimiste des mœurs courantes, qui forme digression (II, 7-9), est introduit par un *atqui* (7, 1, *atqui si irasci sapiens...*) qui, en lui-même, ne s'explique pas : c'est un lien factice, déterminé probablement par l'influence de trois *atqui* qui ponctuent le chapitre précédent et qui ont, eux, une valeur logique (6, 1, *atqui hoc dicit* ; 6, 2, *atqui iracundiae...* ; 6, 3, *atqui si...*). Quant aux ch. 19-20 du livre II, sur les effets du tempérament et du régime physique, ils appartiennent pleinement au sujet ; mais, rédigés à part, ils sont venus se greffer sur un développement d'un autre ordre ; le contact primitif entre 18, 2 et 21, 1 se laisse facilement percevoir : on a, d'une part, *educatio maximam diligentiam plurimumque profuturam desiderat* ; d'autre part, *plurimum, inquam, proderit pueros statim salubriter institui*.

L'examen des détails appelle des remarques analogues. Ainsi l'image contenue dans I, 16, 4 n'apporte rien à la démonstration que Sénèque est en train de donner : elle n'a pas pu y appartenir dès l'origine ; Sénèque l'a notée pour elle-même, l'a jugée ingénieuse, et n'a pas voulu la perdre, mais ne s'est pas soucié de l'incorporer efficacement à un raisonnement. Les ch. 34 et 35, 1-2, du livre II sont particulièrement instructifs. Ce passage commence par une phrase qui semble tirer la conclusion du développement précédent : *ergo ira abstinendum est, siue par est qui lacessendus est*

*siue superior siue inferior*; mais, en fait, la seule de ces trois hypothèses à laquelle Sénèque ait songé dans le ch. 33 est la seconde (*superior*). Cette phrase initiale est donc un raccord artificiel. Et ce qui vient ensuite est un chapelet de « pensées » après chacune desquelles on pourrait aller à la ligne: *sententia* en trois membres (*cum pare... cum superiore... cum inferiore...*); image (de *pusilli* à *tanguntur*); maxime sur la clémence (34, 2, de *faciet nos mitiores* à *utiles fecerit*); conseil, appuyé sur un souvenir historique (34, 3, de *ne irascamur* à *feri*); phrase exclamative (34, 4, de *cogitemus* à *reppulit*); phrase interrogative (de *quid est gloriosius* à *uictoribus*); comparaison de la colère à un combat (34, 5, et 35, 1, de *irascetur aliquis* à *irreuocabiles*); image prise aux mouvements du corps (35, 2, de *ea demum uelocitas* à *non suo ferentur*). Sénèque a composé cette page en cousant bout à bout des notations éparses; c'est le procédé qui est le plus fréquent dans tout le *de Ira*.

Je m'arrêterai peu sur la *Consol. à Helv.* Nous savons<sup>1</sup> qu'elle est le plus soigneusement composé de tous les ouvrages de Sénèque. Soutenu par le schéma traditionnel des consolations, désireux en outre de prouver, à lui-même et aux gens de Rome, qu'il était, malgré l'exil, parfaitement maître de son talent, capable de ranger ses idées dans le plus bel ordre et de les développer avec une régularité majestueuse, Sénèque a écrit la *Consol. à Helv.* sur un plan minutieusement établi d'avance.

Les grandes articulations en sont marquées (4, 1; 6, 1; 10, 1; 14, 1; 15, 1). A l'intérieur de chaque développement, la succession des idées est fixée avant que Sénèque se mette à la rédaction: le ch. 1 présente symétriquement les trois raisons qui engageaient Sénèque à adresser une consolation à sa mère, les trois raisons qui l'en détournaient; le ch. 6 passe en revue, dans un ordre logique, Rome (2-3), les autres villes (4), les îles (4), enfin la Corse (5). Quand Sénèque

1. Voir plus haut, p. 64.

veut embellir son traité en y ajoutant un développement à effet sur la perpétuelle agitation de toutes choses, ce développement se subdivise régulièrement en deux parties, l'une sur les mouvements des astres (6, 7-8), l'autre sur les mouvements des hommes (7; voir 7, 1: *a caelestibus aedum te ad humana conuerte*). Les ch. 8 et 9 se conforment exactement à la distinction des deux points annoncés dans 8, 2: *natura communis et propria uirtus*; la description rhétorique qui termine le ch. 8 est amenée à la place prévue. De même Sénèque démontre avec méthode l'insignifiance des inconvénients qui s'attachent à l'exil: il s'agit d'abord de la nourriture (10), puis du vêtement et du mobilier (11, et 12, 1-3); ensuite, les exemples qui confirment sur ces deux points les préceptes sont énumérés dans l'ordre chronologique (12, 4-7); enfin Sénèque parle de la prétendue ignominie qui suit la condamnation (13). Le paragraphe final (20, 2), où Sénèque s'applique à diviser ses méditations en quatre phrases (*primum, deinde, tunc, tum*), montre que d'un bout à l'autre de la *Consol.* il a eu la volonté de composer régulièrement, et qu'il avait arrêté au préalable l'ordre et l'enchaînement des matériaux.

La *Consol. à Pol.*, au contraire, se range dans les compositions du second type; elle est faite de morceaux assemblés sans plan préconçu ni lien intime. Pourtant Sénèque, ici encore, devait se rappeler le cadre classique des consolations; et l'on ne peut prendre au sérieux l'excuse alléguée dans les dernières lignes (18, 9), qu'une longue inaction en pays barbare a émoussé ses facultés. Mais il a été obligé de renoncer aux canevas usuels, parce qu'il voulait donner la plus grande place dans son traité à ce qui lui concilierait la bienveillance de Claude et de Polybe; les louanges, les flattoires, les prières qu'il a imaginées à différents moments, dans les loisirs de l'exil, se trouvent réunies dans la *Consol.*

La monotonie des formules qui introduisent les divers développements indique clairement que chacun d'eux a été

rédigé pour son compte, et que la juxtaposition s'est faite après coup : 2, 1, *illud quoque te non minimum adiuuerit, si cogitaueris...* ; 3, 1, *illud quoque te non minimum adiuuerit, si cogitaueris...* ; 3, 4, *pietatem tamen tuam nihil aeque a lacrimis tam inutilibus abducat, quam si cogitaueris...* ; 6, 1, *potest et illa res a luctu te prohibere nimio, si tibi ipse renuntiaueris...* ; 9, 1, *illud quoque magno tibi erit leuamento, si saepe te sic interrogaueris...* ; 10, 1, *illud quoque... necesse est te adiuuet cogitantem...*

*Etiamnunc* est employé comme trait d'union artificiel entre deux morceaux : 3, 3, *etiamnunc tamen, si quid proficere possumus, conqueramur* ; 7, 1, *haec tamen etiamnunc leuioribus te remediis adiuuabunt* ; 8, 1, *monstrabo etiamnunc non quidem firmiter remedium, sed familiarius*. — *Itaque* se dépouille de toute valeur logique, et lie d'un lien tout extérieur le passage qui commence à celui qui vient de se terminer : 14, 1, *hic itaque princeps... iam recreauit animum tuum* etc., en réalité, se rattache, par-dessus la digression qui contient l'éloge de l'empereur et la requête présentée par Sénèque<sup>1</sup>, à une phrase de même sens, 12, 4 : *nec dubito... quin iam multis solaciis tuum istud uulnus obduxerit* etc. Dans 14, 2, *itaque*, employé à deux reprises (*nullus itaque melius has adloquendi partes occupauerit... ; hunc itaque tibi puta dicere...*), trahit l'embarras de Sénèque, rapprochant l'une de l'autre des phrases dont la portée est sensiblement identique, et dont il ne veut sacrifier aucune. Le rôle d'*itaque* est encore à peu près le même dans les passages suivants : 16, 4, *nemo itaque miretur...* ; 17, 1, *debes itaque eos intueri omnes quos paulo ante rettuli...*, où le pronom *eos* et la proposition relative ont été ajoutés par Sénèque pour mettre ce développement en rapport avec un des développements précédents ; 18, 1, *nunc itaque...*, après un raccord (de *tibi uero* à *solacia*) qui sert de transition entre la digression sur Caligula (17, 3-6) et le morceau final de la *Consol.* — Les apostrophes de Sénèque à la fortune

1. Ces deux parties de la digression se joignent elles-mêmes par une transition lourde, 13, 2 : *quorum me quoque spectatorem futurum* etc.

(2, 2-7 ; 3, 4-5) — apostrophes dont la composition interne, d'ailleurs, est régulière — sont des hors-d'œuvre, puisque Sénèque a commencé par déclarer (2, 1) que les plaintes ne servaient à rien ; la digression sur la folie de Caligula est signalée comme telle (17, 3 : *non possum tamen, cum omnes circumierim Caesarès... hunc praeterire ex omni Caesarum numero excerpendum* ; 6 : *procul istud exemplum ab omni Romano sit uiro*) : hors-d'œuvre et digression s'insèrent arbitrairement dans le traité.

Dans le détail, il est intéressant d'examiner, par exemple, le ch. 18 ; c'est un conglomérat d'idées rapidement exprimées, dont les unes ont été utilisées antérieurement, dont les autres pourraient fournir matière à des discours plus longs, et que Sénèque accumule ici dans un ordre quelconque : durée des monuments élevés par le talent littéraire (1-2) ; attitude à prendre à l'égard des bienfaits de la fortune (3) ; nécessité de résister à la douleur (4, jusqu'à *conferat*) ; tempérament à maintenir entre l'insensibilité et la faiblesse (4-6) ; consolation qu'on trouve dans le souvenir des morts (7-8).

Cela n'exclut pas qu'il y ait, à l'intérieur de certaines parties, un enchaînement calculé : le ch. 9, qui présente plusieurs des arguments traditionnels, est, en soi, composé, comme les *Consol. à Marc. et à Helv.* ; il en est de même pour les ch. 10-11, qui traitent aussi des thèmes classiques ; enfin, la série des exemples, qui va de 14, 2 à 16, 3, est ordonnée régulièrement<sup>1</sup>. Mais pour tous les autres morceaux, et surtout pour l'assemblage des morceaux en un livre, le procédé appliqué est la juxtaposition, le développement « à tiroirs ».

Avec le *de Breu. uit.* apparaît le troisième type de composition, celui où l'association des idées joue le rôle principal.

Vers le milieu seulement du traité, Sénèque indique la

1. Voir plus haut, p. 177-178.

possibilité d'un ordre méthodique dans l'examen de la question : d'ailleurs il ne dit pas qu'il veuille adopter cet ordre<sup>1</sup>. En fait, à partir de ce moment-là, trois arguments sont présentés l'un après l'autre<sup>2</sup> : le premier (10, 2-6) est tiré de cette proposition, que seul le temps passé nous appartient ; le second (7, 3-10) établit que la science de la vie, étant la plus difficile de toutes, est inaccessible à l'homme *occupatus* ; le troisième (11) prouve la brièveté de la vie des *occupati* par leur attitude devant la mort. Mais c'est la seule partie du traité où l'on aperçoit un plan préconçu. Si, par la suite, le premier de ces arguments, qui est un raisonnement abstrait, et que Sénèque emprunte aux manuels de morale, est évoqué de nouveau dans les dernières lignes du ch. 15 et au commencement du ch. 16, ce n'est pas pour marquer une articulation du plan ; il reparait simplement, à cette place, comme une des idées qui s'imposent à la pensée de Sénèque lorsqu'il observe les *occupati* et s'explique leur psychologie.

Un passage pourrait bien avoir été rédigé d'abord pour lui-même, puis utilisé dans le *de Breu. uit.* : c'est le ch. 13, sur la vanité de l'érudition. Il était normal que Sénèque mentionnât les recherches érudites parmi les formes de faux *otium* ; mais le développement qu'il donne à ce point prend l'allure d'une véritable digression. En fait, le début du ch. 14 : *soli omnium otiosi sunt qui sapientiae uacant, soli uiuunt ;... omne aeuum suo adiciunt...*, se rattache sans peine aux dernières lignes du ch. 12 : *hic uero semiuuius... quomodo potest... ullius temporis dominus esse ?*, et aux premières du ch. 13 : *non sunt otiosi quorum uoluptates multum negotii habent*. Dans l'intervalle, *nam de illis nemo dubitabit...* (13, 1) introduit la digression : sous prétexte de faire connaître des exemples de travaux inutiles, Sénèque prend

1. 10, 1 : *quod proposui si in partes uelim et argumenta diducere...* Voir plus haut, p. 69.

2. Sur les corrections à faire au texte des mss., et sur l'emploi de *denique*, voir plus haut, p. 179 sqq. On irait trop loin sans doute en cherchant dans la répétition de *denique* la preuve que Sénèque ne prévoyait pas le troisième argument au moment où il mettait en œuvre le second.

quelque plaisir à étaler, d'après une *recitatio* récente, toute une série de notions historiques d'usage peu courant. Il y a même des digressions secondaires à l'intérieur de cette digression : l'une (4) renseigne le lecteur sur le sens du mot *caudex* ; l'autre (7) est un mouvement oratoire au sujet de Pompée, et le terme en est marqué par les mots : *sed ut illo reuertar unde decessi...* Des formules réitérées relient, de place en place, cet excursus archéologique à la démonstration générale, et joignent entre eux les éléments qui le composent : 3, *etiamnunc ista etc.* ; 4, *hoc quoque quaerentibus remittamus...* ; 5, *sane et hoc ad rem pertineat...* ; 6, *et hoc sane remittatur* ; 8, *hoc scire magis prodest...* : ce sont les raccords à l'aide desquels Sénèque a tenté, sans y réussir complètement, de fondre ce morceau dans le corps de l'ouvrage.

Partout ailleurs, les développements me paraissent sortir spontanément les uns des autres, par association d'idées. Au thème général, posé dans le ch. 1, fait suite, de façon naturelle, la description de la vie ordinaire, où Sénèque a recueilli les observations qui fournissent la matière de son traité. Il est amené à rapporter des propos qu'il entend souvent : *a quinquagesimo anno in otium secedam etc.* (3, 5). Cela le fait penser au désir d'*otium* exprimé par les personnages que le sort a le plus favorisés, comme Auguste ; et il cite un passage d'une lettre d'Auguste à l'appui de son affirmation (4, 3). Le souvenir de la lettre d'Auguste entraîne le souvenir d'une lettre de Cicéron (5, 2) ; les plaintes de Cicéron, victime des premières étapes trop heureuses de sa carrière, rappellent à Sénèque les plaintes de Livius Drusus, victime lui aussi de succès trop précoces (6, 1). Ainsi les trois exemples ont été suggérés par l'association des idées, dans un ordre exactement inverse de l'ordre chronologique.

L'inutilité des regrets comme ceux de Livius Drusus, l'inhabileté des hommes à mettre en valeur le temps qui leur est donné, conduisent à l'exposé du ch. 8, sur l'imprudence avec laquelle on gâche son temps ; cette idée de *iactura* fait le lien entre le ch. 8 (8, 4 : *iactura detrimenti*

*latentis*) et le ch. 9 (9, 1 : *maxima... uitae iactura dilatio est*). A la fin du ch. 9, Sénèque pose l'équivalence des termes *miseri* et *occupati* (9, 4 : *miseris, id est occupatis*) : de là tout le développement qui suit, sur les *occupati*, d'abord pour démontrer *breuissimam esse occupatorum uitam* (10, 1), ensuite pour déterminer qui sont les *occupati* (12, 1 : *quaeris fortasse quos occupatos uocem*)<sup>1</sup>.

Les ch. 14 et 15 mettent en contraste la vie calme de celui qui se fait le familier des philosophes et l'existence inquiète de celui qui est le client des gens en place : la mort, qui n'a pas de prise sur le premier, effraie le second. Et pourtant ce même homme qui craint la mort l'a souvent souhaitée (16, 2) : cette remarque entraîne Sénèque aux réflexions des ch. 16 et 17, sur l'inquiétude perpétuelle des *occupati*, sur l'incertitude et l'insincérité de leurs plaisirs, sur l'engrenage des occupations qui interdit toute jouissance paisible. Un mouvement naturel amène alors l'application de ces pensées à la personne de Paulinus (18) ; la mention de Caligula, liée au souvenir des difficultés annuaires, et celle de Xerxès, associée à celle de Caligula (18, 3), déterminent les considérations finales sur le sort de ceux qui, vivant dans le voisinage des grands, dépendent d'autrui, *ne suis quidem laborant occupationibus* (19, 3).

Beaucoup de détails, de même, sont appelés par un mot auquel s'accroche une idée : *semiliber*, qui est dans le texte de Cicéron (5, 2), produit les lignes qui suivent sur la liberté véritable (5, 3). Au ch. 9, la proposition *illa* (= *dilatio*) *primum quemque extrahit diem* appelle dans la mémoire de Sénèque un vers de Virgile : *optima quaeque dies* etc., et le commentaire de cette citation occupe deux paragraphes (9, 2-3). Une courte digression (12, 8) s'attache à un mot d'un *delicatus*, et la mention de ce mot est venue elle-même par association d'idées, après l'exclamation de Sénèque (12, 6) : *usque eo... languore soluuntur ut per se scire non*

1. Mon hypothèse (p. 180) sur la transposition de 7, 3-10, me semble confirmée par le fait qu'il y a association entre *districtis* (dernière ligne du ch. 10) et *districtus animus* (7, 3); entre *diu uixisse, non... diu uixit* (7, 10) et *quam non diu uiuant* (première ligne du ch. 11).

*possint an esuriant?* C'est d'une façon analogue que se greffent sur le développement la réflexion de Sénèque au sujet des fables poétiques, injurieuses pour les dieux (16, 5), et la pensée qui termine le ch. 18 (*causa multis moriendi fuit morbum suum nosse*).

Lorsque Sénèque s'apprête à raconter l'histoire du vieux Turranius (20, 3), il l'annonce en ces termes : *praeterire quod mihi occurrit exemplum non possum*. Pour la plupart des éléments qui composent le *de Breu. uit.*, il aurait pu employer la même formule : ils se sont présentés spontanément à son esprit, *occucurrerunt* ; et il n'a pas résisté au plaisir de les transcrire dans l'ordre même où ils s'offraient à lui.

Le *de Clem.*, autant que nous sommes en état d'en juger, était rédigé d'après un plan préconçu. Sénèque avait pu en trouver le modèle dans les dissertations antérieures, sur les devoirs des souverains, qui sont à la source, soit immédiate, soit plutôt médiate, du *de Clem.* <sup>1</sup> En outre le *de Clem.* a dans une certaine mesure le caractère d'un manifeste politique, et presque d'une déclaration ministérielle : quand on écrit un tel document, on a besoin de savoir d'avance où l'on va.

Le souci de ranger chaque idée en bonne place se marque clairement à la fin de l'exorde : I, 3, 1, *sed haec suo melius loco dicentur*, mots auxquels fait suite la division, qui annonce trois parties. Dans ce que nous possédons de la seconde partie, les articulations sont nettes : les phrases initiales de II, 3, 1 (*uideamus* etc.), 4, 1 (*huic contrariam* etc.), 4, 4 (*ad rem pertinet quaerere hoc loco...*), 7, 1 (*agedum constituamus nunc quoque...*) indiquent que les différentes notions sont examinées l'une après l'autre dans un ordre arrêté au préalable.

Pour le livre I, un plan aussi a préexisté à l'exécution ; mais ce livre, comme on l'a vu, est beaucoup moins une

1. Voir Préchac, *op. cit.*, p. LXXVI-LXXVII. Cf. plus haut, p. 241, note 3.

démonstration qu'un panégyrique<sup>1</sup>. Dès lors, divisions et subdivisions logiques ne sont pas absentes : 5, 2 (*est ergo, ut dicebam, clementia omnibus quidem hominibus secundum naturam, maxime tamen decora inperatoribus*) souligne la distinction entre les considérations valables pour tous les hommes, et l'application particulière de ces idées aux princes ; 8, 6 (*adice nunc quod... regibus certior est ex mansuetudine securitas*) place à côté du développement sur la grandeur du prince le développement sur sa sécurité<sup>2</sup> ; 11, 4 (*clementia ergo etc.*) résume ce qui est acquis ; 12, 3 (*sed mox etc.*) annonce un développement à venir ; 20, 1 (*a duabus causis punire princeps solet etc. ; prius de ea parte disseram etc.*) divise en deux points les chapitres qui vont suivre ; 21, 1 (*ultio duas praestare res solet...*) analyse le premier point ; 22, 1 (*transeamus ad alienas iniurias, in quibus uindicandis haec tria lex secuta est etc.*) marque le passage au second point, et le décompose en trois idées subordonnées, dont la seconde et la troisième sont introduites par *autem* (22, 2) et *praeterea* (23, 1). Mais le travail de composition a consisté surtout à ménager, dans le canevas ainsi dessiné, un logement pour les matériaux divers que Sénèque tenait à mettre en œuvre : monologue attribué à Néron (1, 2-4) ; réflexions politiques sur la nécessité de la monarchie (4), signalées expressément (5, 1) comme une partie intégrante du sujet<sup>3</sup> ; courtes digressions sur la culpabilité universelle (6) et sur l'indulgence divine (7, 1-2), rattachées l'une et l'autre au ch. 5 (la seconde par les mots : *quoniam deorum feci mentionem*, 7, 1, qui renvoient à 5, 7, *deorum itaque...*) ; commentaire de cette maxime, que le souverain est le moins libre des hommes (8, 1-5). La longue narration qui contient l'histoire d'Auguste et de Cinna est

1. Voir plus haut, p. 72, et p. 154.

2. Sans que cette articulation cependant soit très apparente : voir plus haut, p. 73.

3. 5, 1 : *longius uidetur recessisse a proposito oratio mea, at in hercules rem ipsam premit*. Il est possible que ces réflexions soient déterminées par le souvenir de la timide tentative de restauration républicaine qui se produisit à la mort de Caligula.

introduite de propos délibéré: 9, 1, *admonere te exemplo domestico uolo*. La succession des parallèles qui viennent ensuite: Auguste et Néron, le bon roi et le tyran, le père de famille et le prince (11-14), était prévue également, de même que l'importance particulière donnée; dans la série des *in-peria minora* (16, 2), au morceau sur les esclaves (18). Enfin la description rhétorique de la cruauté et des effets qu'elle produit occupe la place qui a dû être arrêtée pour elle dès la conception du traité, en fin de livre (25-26).

Pour le détail, un plan fixé d'avance se reconnaît au cours de la discussion préjudicielle qui donne matière au ch. 2 (*primum omnium..., deinde..., adice quod...*), et dans l'organisation intérieure des récits qui mettent en scène Auguste<sup>1</sup>.

En un endroit seulement je crois reconnaître un morceau qui, écrit d'abord à part, a été inséré par Sénèque dans le *de Clem.* C'est le passage sur la reine des abeilles (I, 19, 2-4). Il a dû exister d'abord à l'état d'élément isolé: Sénèque s'était exercé un jour à mettre en forme pour son compte cette comparaison classique<sup>2</sup>, que contribuaient d'ailleurs à lui suggérer ses souvenirs des *Géorgiques*<sup>3</sup>; le *de Clem.* lui a procuré l'occasion d'employer cette page. Aux deux extrémités, le raccord s'est fait avec quelque peine: au début, par le moyen d'une proposition relative (19, 1, *quam non oportet noxiam esse...*) ajoutée à une phrase qui sans elle était déjà complète et tombait bien; à la fin, par une transition forcée (19, 3: *sed ne nunc quidem...*).

A cette exception près, il semble bien que Sénèque, en écrivant le *de Clem.*, ait observé une esquisse qu'il s'était d'abord tracée.

1. I, 9, Auguste et Cinna: monologue d'Auguste, en deux moments; intervention de Livie; discours d'Auguste à Cinna, en quatre parties; — 1, 15, Auguste et Tarius: conduite de Tarius (2); précautions prises par Auguste (3-5); sentence d'Auguste (6-7).

2. Voir l'éd. Préchac, note de la p. 48.

3. Cf. *de Clem.*, I, 4, 1, la citation des *Géorg.*, IV, 212.

Pour le *de Const.* aussi, quel que soit le flottement produit par l'imprécision des notions dominantes <sup>1</sup>, Sénèque suit un plan qu'il a arrêté avant de se mettre au travail de rédaction. Le *de Const.* est, en somme, la justification d'un paradoxe stoïcien ; tous les professeurs de philosophie stoïcienne devaient donner place, dans leurs cours, à des démonstrations de ce genre ; il n'est pas étonnant que les grandes lignes du développement aient été fixées dans un schéma traditionnel. Lorsque Sénèque suppose connues et prouvées les thèses qui commandent tout le débat <sup>2</sup>, il suit l'exemple de quelque manuel qui, en traitant le problème particulier de l'invulnérabilité du sage, se réfère aux principes généraux de la morale stoïcienne.

Les articulations de la composition sont marquées par la division présentée dans 5, 1 : *diuidamus... iniuriam a contumelia* ; par le rappel de cette division dans 10, 1 : *quoniam priorem partem percucurrimus, ad alteram transeamus* ; et par les passages où sont ramenées l'une à côté de l'autre les deux idées d'*iniuria* et de *contumelia* : 15, 1, *non accipiet ergo sapiens iniuriam... non accipiet contumeliam...* ; 16, 3, ... *contemnere iniurias et, quas iniuriarum umbras ac suspiciones dixerim, contumelias* <sup>3</sup>...

A l'intérieur de la première partie, les arguments sont exposés dans l'ordre où Sénèque les a d'avance inscrits sur son canevas ; ils sont développés inégalement, parce que, en les abordant l'un après l'autre pour les mettre en œuvre, Sénèque les a trouvés inégalement intéressants. Chacun d'eux est introduit soit par une définition de l'*iniuria*, soit par un adverbe ou une formule de transition, équivalant l'un et l'autre à un numéro d'ordre : 5, 3, *iniuria propositum hoc habet etc.* ; 5, 4, *omnis iniuria deminutio eius*

1. Voir plus haut, p. 75-76.

2. 7, 2 : *illud enim iam non es admonendus neminem bonum esse nisi sapientem* ; 14, 3 : *non diu in hoc haerebimus ; quis enim nescit nihil ex his quae creduntur mala aut bona ita uideri sapienti ut omnibus ?*

3. Sur la distinction des *propria* et des *communia*, indiquée 10, 1, voir plus haut, p. 75-76.

*est in quem incurrit...* ; 7, 2, *denique...* ; 7, 3, la définition de l'*iniuria* est donnée sous la forme d'une objection de l'adversaire : *si iniuste, inquit, Socrates damnatus est, iniuriam accepit* ; 8, 1, *praeterea...* ; 9, 2, *illud quoque cogita...* ; 9, 3, *adice nunc quod...* Une péroraison, qui est une apostrophe pathétique (9, 4 : *faueamus, obsecro uos...*), termine régulièrement cette première partie. Comme les raisonnements scolastiques en occupent une part importante, Sénèque a tenu à l'égayer en y introduisant l'amplification oratoire qui s'accroche au mot de Stilbon (fin 5, et 6) : c'est un *emblema* voulu et prévu, que les §§ 4-5 du ch. 5 préparent en exprimant cette idée : *sapiens... nihil perdere potest.*

La seconde partie est construite de façon analogue : aux divisions du canevas correspond un adverbe ou une formule : 11, 1, *praeterea...* ; 13, 1, *quid est autem quare...*

De même que le morceau de bravoure sur Stilbon, la digression sur Caligula (18, 1-4) est un ornement ajouté de propos délibéré, pour varier le ton ; les derniers mots du ch. 17 : *deinde... inuenietur qui te quoque uindictet* ont pour rôle d'amener cette digression, et se répètent dans la conclusion que Sénèque en tire : 18, 5, *ergo hoc ipsum solacio erit... futurum aliquem qui poenas exigat.*

J'admettrais volontiers que si le plan du *de Const.* prévoyait l'ordre des arguments, il laissait dans l'indétermination la conclusion d'ensemble. Sénèque, pour achever son traité, y a cousu d'abord deux chries sur la patience du sage (18, 5, à partir de *respiciamus*), puis un morceau (19) qui a pu d'abord être écrit isolément, qui exprimait, avec une éloquence grave et forte, des réflexions apparentées au thème du *de Const.*, et dont le mouvement et l'accent convenaient à une péroraison.

Dans le *de Vita b.* comme dans le *de Breu. uit.*, et de manière encore plus nette, la succession des parties est déterminée surtout par l'association des idées.

La série d'images, insensiblement reliées les unes aux

autres, qui forme le début du traité <sup>1</sup> se termine par une comparaison que Sénèque prend dans la vie politique, et qui l'oblige à préciser ce qu'il faut entendre par *uulgus*: ce n'est pas sur l'extérieur, sur le costume que doivent se juger les hommes (2, 2). Cette distinction entre l'apparence et la réalité s'applique au souverain bien (3, 1): Sénèque est amené ainsi à le définir. Il en donne plusieurs définitions, qui ne procèdent pas par corrections, par approximations successives, mais qui s'accumulent, et sont toutes présentées sur le même plan, dans l'ordre où elles s'offrent à la pensée de Sénèque: 3, 3, *beata est ergo uita conueniens naturae suae...*; 4, 1, *potest aliter quoque definiri bonum nostrum...*; 4, 2, *licet et ita finire...*; 4, 3, *licet, si euagari uelis, idem in aliam atque aliam faciem... transferre*; 5, 1, *quoniam liberaliter agere coepi, potest beatus dici qui etc.* Les deux dernières de ces définitions ont conduit Sénèque à mentionner, incidemment, la *uoluptas* (4, 4; 5, 4): c'est sur cette mention que se greffe toute une polémique contre la morale du plaisir (6-15).

Au cours de cette polémique, Sénèque ne cherche pas à classer logiquement ses arguments. Il lui arrive d'en indiquer un sans y insister (7, 2, *adice nunc quod uoluptas etiam ad uitam turpissimam uenit...*), et d'y revenir un peu plus tard (8, 1, *quid quod tam bonis quam malis uoluptas inest...*): c'est que, dans l'intervalle, il s'est laissé entraîner à développer, entre *Virtus* et *Voluptas*, une antithèse pittoresque qui a interrompu le raisonnement (7, 3-4). Il arrive aussi que, dans la réfutation d'une objection, on rencontre un *primum* (9, 1) auquel aucun adverbe ne correspond par la suite. Les mots *pecudibus ac beluis*, à la fin du ch. 9, déterminent l'objection discutée dans le ch. 10 (... *quod non potest mutis contingere animalibus*). Le ch. 11 s'accroche à l'idée: *nihil uoluptatis causa facere*, exprimée à la fin du ch. 10. Les derniers mots du ch. 11 (*nec tamen*

1. 1, 1, *caligant*; 1, 1-2, *uia, itinere, peregrinationibus*; 1, 3, *pecorum ritu, coaceruatio*; 1, 4, *strage*; 1, 5, *id euenit quod in comitis*; 2, 1, *discessionum more*.

*illis bene erit...*) servent de point de départ au ch. 12 (*male... illis erit...*). De même c'est une association d'idées, c'est la contiguïté de deux types dans l'imagination de Sénèque, qui l'amène à comparer l'épicurien vulgaire à Epicure (12, 3-4), et qui se trouve ainsi à l'origine du développement sur le sens véritable de l'épicurisme (13).

Le ch. 16 résume tous les développements précédents dans la formule : *ergo in uirtute posita est uera felicitas* (16, 1). Cette formule provoque une question : *quid ergo? uirtus ad beate uiuendum sufficit?* (16, 3). La réponse consiste à indiquer qu'une distinction doit être faite entre celui qui a atteint la vertu suprême et celui qui, s'acheminant vers la perfection, n'est pas encore absolument indépendant de la fortune.

A ce moment (17), Sénèque fait un retour sur lui-même, comme il en a l'habitude lorsqu'il parle du sage idéal<sup>1</sup> : il tient à souligner qu'il n'est, pour sa part, qu'un aspirant à la sagesse<sup>2</sup>. Et ce retour met au premier plan de sa pensée les rumeurs malveillantes qu'on est en train de propager contre lui dans Rome, pendant qu'il écrit le *de Vita b.* ; un mouvement spontané le porte à se défendre contre elles ; le plaidoyer introduit ainsi occupera toute la dernière partie du traité, Sénèque s'efforçant d'ailleurs de confondre sa cause personnelle avec celle des philosophes en général.

A l'intérieur de cette dernière partie, c'est encore par des associations d'idées ou de mots que se font les transitions : la notion de *maluolentia* relie le ch. 18 (3) au ch. 17 (3) ; du philosophe contemporain Démétrius (18, 3), calomnié par le public (*negant satis egere*), on passe à un autre contemporain, l'épicurien Diodore (19, 1), calomnié aussi (*negant ex decreto Epicuri fecisse* ; 2 : *de alterius uita, de alterius morte disputatis*) ; la phrase *negatis quemquam praestare quae loquitur* (19, 3) est reprise au ch. suivant : *non praestant philosophi quae loquuntur* (20, 1).

1. Ep. 57, 3 ; 71, 30 ; 75, 15 ; 116, 4 ; 120, 22.

2. Il ne faut pas prendre au sérieux la phrase qui termine le chapitre, et qui est d'une modestie ironiquement exagérée (*haec non pro me loquor, ego enim in alio uiliorum omnium sum, sed pro illo cui aliquid acti est*).

A partir du ch. 20, la pensée de Sénèque se reporte sans cesse aux deux ou trois griefs fondamentaux sur lesquels s'appuient ses adversaires, aux deux ou trois arguments essentiels sur lesquels il bâtit sa défense: il va des uns aux autres, revient sur les objections déjà indiquées et les réponses déjà faites, comme dans une conversation qui ignore l'ordre méthodique, et dont l'allure est déterminée par le caprice des répliques. L'emploi réitéré de *ergo* et de *itaque* (22, 5, *quid ergo?*; 23, 1, *desine ergo...*; 23, 4, *habebit itaque opes...*; 24, 3, *potest itaque pecunia...*; 24, 4, *non est ergo quod...*; 25, 1, *quid ergo sit...*<sup>1</sup>; 25, 7, *quid ergo?... ergo paupertati...*; 25, 8, *ergo non ego...*; 26, 1, *quid ergo...*) ne correspond pas au déploiement d'une argumentation régulière: c'est le « donc » familier à l'aide duquel, dans la causerie, on passe d'une idée à l'idée voisine.

Dans quelques détails, on saisit clairement le jeu de l'association. Au ch. 21, Sénèque déclare que le sage ne refusera pas la richesse, si la fortune la lui offre (1-2). Le concept du sage appelle, par une association inévitable chez un stoïcien romain, le souvenir de Caton; le souvenir de Caton, et de Caton possédant une certaine aisance, entraîne Sénèque à noter un fait qui n'a rien à voir avec sa démonstration présente, l'importance des revenus de Caton d'Utique, comparés à ceux de Caton le Censeur (3): ce rapprochement ne serait logiquement utile que s'il s'agissait de montrer le changement des mœurs d'une époque à l'autre. — A la fin du ch. 26, Sénèque met en opposition les criaileries malveillantes de la foule, et l'attitude religieuse qu'il conviendrait d'avoir devant la vertu comme devant une divinité. Il se représente alors les Romains accordant aux prêtres-charlatans des cultes exotiques ce respect silencieux qu'ils refusent à la sagesse (26, 8); de là une description brève, mais vivante et pittoresque; il serait rationnel qu'elle fût rattachée à l'argumentation à peu près de cette façon: « Et vous qui restez

1. Il n'y a pas lieu de comprendre dans cette série le quadruple *quid ergo est?* anaphore oratoire, de 25, 1-4.

« muets ainsi devant les dévots d'Isis ou de Cybèle, vous « aboyez <sup>1</sup> contre les philosophes ! » Ce lien logique manque : Sénèque s'est contenté de dessiner l'image que l'association avait évoquée dans son esprit.

Je suis disposé à croire cependant que l'intervention de Socrate, dans les prosopopées des ch. 25-28, s'explique par un plan préétabli : Sénèque avait décidé, d'avance, de présenter Socrate, dans les derniers chapitres du traité, comme le porte-parole et l'apologiste de tous les philosophes. Mais l'apparition de Socrate n'interrompt pas les associations spontanées qui continuent à se nouer dans la pensée de Sénèque ; c'est pourquoi sans doute, dans les propos prêtés à Socrate, il y a tant de choses qui ne pourraient être réellement dites que par un contemporain de Néron : allusions à Alexandre, à la cérémonie romaine du triomphe (25, 4). mentions de Platon, d'Aristote et d'Épicure (27, 5). du cirque (28, 1). Ainsi, dans tout le *de Vita b.*, sans en excepter la partie pour laquelle il existait probablement un canevas préalable, l'association des idées tient le rôle dominant.

Le *de Benef.* est un assemblage de morceaux rédigés isolément, et réunis après coup dans le cadre que j'ai examiné plus haut <sup>2</sup>. Chacun d'eux, en général, s'achève par un trait : cette précaution, prise en vue de l'effet à produire sur le lecteur, est à rapprocher du soin avec lequel Sénèque évite de terminer un livre par un exposé de pure casuistique <sup>3</sup>. Tantôt ces morceaux sont simplement juxtaposés ; tantôt Sénèque les a rattachés par des transitions dont on reconnaît facilement le caractère arbitraire et artificiel.

Ainsi, le livre I commence par un développement moral et psychologique où se trouvent rassemblées les idées

1. Cf. 17, 1, *conlatrant*.

2. P. 92 sqq.

3. Voir plus haut, p. 95.

principales du *de Benef.* : qu'il n'est pas moins difficile de donner que de recevoir ; que pour s'acquitter d'un bienfait reçu, la bonne volonté suffit ; que l'infatigable libéralité des dieux doit servir d'exemple aux hommes. Ces réflexions aboutissent à la *sententia* : *qui beneficium non reddit, magis peccat ; qui non dat, citius* (1, 13). A ce premier chapitre s'accrole, sans liaison, le commentaire de deux vers d'un poète comique ; il s'étend jusqu'au trait imagé : *beneficiis illum tuis cinge* (3, 1). Le passage qui suit a été écrit par Sénèque à propos d'une allégorie de Chrysis ; il se termine par une expression à effet, *beneficiorum novas tabulas* (4-6) ; et il s'encadre entre deux transitions laborieuses : 3, 2, *quorum* (= *beneficiorum*) *quae uis quaeue proprietatis dicam, si prius illa quae ad rem non pertinent transilire mihi permiseris...* ; 5, 1, *sed quemadmodum superuacua transcurram, ita exponam necesse est* etc.

Ailleurs encore, dans ce livre, on constate le même mode de construction. L'anecdote sur Socrate et Eschine (8) est juxtaposée à l'expression d'idées avec lesquelles elle n'a qu'un rapport très vague, et prend fin par un trait (9, 1, *inuenit quemadmodum Socraten sibi daret*). Deux digressions consécutives, et jusqu'à un certain point contradictoires, l'une sur la corruption contemporaine, l'autre sur la constance du niveau moyen de la moralité à travers les siècles, s'insèrent parmi les développements sur la bienfaisance ; la fin de la première est signalée par la phrase : *sed longius nos inpetus euehit prouocante materia* (10, 1) ; la seconde est arbitrairement reliée au thème qui vient ensuite par les mots : *infra omnia ista ingratus est...* (10, 4). Plus loin, une digression sur Alexandre (13), close par un trait (... *ignauissima quoque animalia timeri ob malum uirus*), est soulignée par la formule : *ad propositum nunc reuertamur* (14, 1).

Il va sans dire qu'au nombre des morceaux qui entrent dans la contecture du *de Benef.*, il en est qui, en eux-mêmes, sont composés méthodiquement : c'est le cas pour la petite dissertation contenue dans les ch. 11 et 12 : 11, 1, *sequitur ut dicamus quae beneficia danda sint. Prima...*

*deinde... deinde... utique... ; 2 : ex his quae necessaria sunt quaedam primum obtinent locum... quaedam secundum... quaedam tertium... etc.* Mais le rapprochement des éléments s'est opéré en dernier lieu, après qu'ils avaient été élaborés de façon indépendante <sup>1</sup>.

Pour les livres II-VII, voici une liste de transitions dont la lourdeur indique, il me semble, que les morceaux introduits par elles ont été d'abord écrits et conçus en dehors de tout plan d'ensemble :

II, 6, 2 : *nam corripere eum cui cum maxime aliquid praestes dementia est et inserere contumeliam meritis* : Sénèque veut placer le mot de Fabius Verrucosus et l'anecdote sur Tibère et Marius Népos ; il les rattache au livre II par cette transition forcée, où l'ordre même des mots (*et inserere...* paraît ajouté après coup) trahit une gêne. L'anecdote finie, un *itaque* qui n'a aucune valeur logique (9, 1) ouvre le développement suivant.

II, 10, 4 : *quidni ego illi non sum indicaturus me dedisse, cum inter prima praecepta ac maxime necessaria sit ne unquam exprobrem, immo ne admoneam quidem ?* <sup>2</sup> Cette phrase suit immédiatement le trait qui termine le morceau sur la nécessité de dissimuler parfois ses bienfaits à l'obligé (*beneficium in acta non mitto*) ; elle introduit cet autre thème, que l'on ne doit pas rappeler soi-même le bien dont on est l'auteur.

II, 11, 6 : *praecipue, ut dixi, parcamus auribus etc.* Cette fin de chapitre n'est nullement amenée par ce qui précède. Elle est faite pour préparer l'anecdote sur Caligula et le commentaire oratoire qu'en donne Sénèque (12 et 13, 1).

II, 18, 1 2 : Sénèque souligne ici, avec une insistance significative, la *transitio ad alteram partem*. À une maxime générale sur le rôle de la raison dans la conduite de la

1. Cette indépendance originare se manifeste dans des détails comme celui-ci : l'emploi de *largiri*, 11, 2, ne s'explique que s'il n'y a eu d'abord aucun rapport entre ce passage et le ch. 2 (2, 1, *nullius rei, minime beneficiorum, honesta largitio est*).

2. On peut garder la leçon du Nazarianus sans mettre, avec Haase et Hosius, le point d'interrogation après *quidni*, et sans corriger *sum* en *sim* avec Madvig et Gertz.

vie se rolient péniblement les préceptes sur la façon de recevoir les bienfaits <sup>1</sup>.

II, 21, 1 : *illud magis uenire in aliquam disputationem potest...* rattache tant bien que mal à l'examen du cas de Brutus celui d'un exemple imaginaire. Il est certain que les deux morceaux ont été pensés et écrits à deux moments différents.

II, 30, 2 : une proposition circonstancielle formule la maxime : *qui libenter beneficium accipit, reddidit*. Sénèque s'en sert pour passer d'une amplification accessoire, avouée par lui comme telle <sup>2</sup>, sur les bienfaits de la providence, à l'étude de l'un des problèmes les plus importants que comporte le sujet du *de Benef.*

III, 6, 1 : *hoc tam inuisum uitium an inpunitum esse debeat quaeritur...* C'est une transition artificielle, qui fait succéder à un passage d'analyse psychologique la discussion d'une *quaestio* scolaire. Quant à la question elle-même, elle est traitée d'abord suivant un plan arrêté d'avance, dont les articulations sont marquées par *primum omnium* (7, 1), *deinde* (7, 2), *adice nunc quod* (7, 4), *praeterea* (7, 5), *itaque* (8, 1 ; premier mot de la phrase, avec valeur logique), *quid quod...* (9, 1), *praeterea* (10, 1) ; à cette démonstration s'ajoutent, à partir du ch. 11, des remarques complémentaires, qui ont pu être rédigées isolément : les *deinde* réitérés qu'elles contiennent n'ont guère que la valeur de « et puis » <sup>3</sup>.

III, 17 : les trois lignes qui terminent ce chapitre, après *respondeat*, introduisent la mention des *humiliores personae*, parmi lesquelles sont compris les esclaves, et se prolongent par la première phrase du ch. 18 : *quamquam quaeritur a quibusdam* etc. Sénèque met ainsi l'apparence d'un lien entre deux questions qui n'ont en réalité aucun rapport entre elles.

III, 29, 1 : une transition artificielle, du même genre

1. Le passage d'une idée à l'autre est aussi pénible dans le texte du Nazarianus, conservé par Hosius (*dandum*), que dans le texte corrigé par Gertz (*dandum est et accipiendum*).

2. *Haec... necessaria credidi* (20, 1) est une excuse qui ne trompe personne.

3. 11, 2 ; 11, 3 ; 13, 2 ; 14, 1 ; 16, 1 ; de même *praeterea*, 12, 3.

que la précédente, rattache extérieurement deux questions : (*fuit*) *uindicandum... ius beneficii dandi seruis, ut filiis quoque uindicaretur*. En réalité le premier problème ne préjuge pas du second. L'examen de la question nouvelle comprend d'une part des arguments généraux, d'autre part des raisonnements spécifiquement stoïciens. Ces deux parties de la discussion, juxtaposées après coup, sont annoncées l'une par *primum* (29, 3), l'autre par *iam tempus est quaedam ex nostra... moneta proferre* (33, 1). Qu'elles aient été rédigées indépendamment l'une de l'autre, c'est ce qu'indiquent des quasi-répétitions comme 33, 5 et 33, 1; 31, 1 et 33, 3; 31, 3 et 33, 5.

IV : Sènèque a dans ses notes des développements tout préparés contre la morale utilitaire, sur la providence, sur les noms de la divinité ; il les utilise dans le *de Benef.* ; c'est ce qu'indiquent des formules comme : *inserenda haec, mi Liberalis, fuerunt...* (3, 1) ; *sed ne aliam disputationem ex obliquo habeam...* (9, 1). L'apostrophe du ch. 19 : *tu denique, Epicure...*, est insérée à l'aide d'une remarque sur l'incompatibilité de la crainte et de la reconnaissance : *denique ingratum uoco... nec quisquam amat quos timet* (18, 4-19, 1) : le voisinage des deux *denique* de valeur différente montre bien que cette remarque est un raccord.

IV, 22, 1 : *nunc illud quoque argumentum quamuis dictum iam reducatur* : c'est un indice qui révèle la réunion de morceaux écrits à des moments différents, sur les mêmes thèmes (22, 1 = 11, 4-6; 22, 3-4 = 20, 1).

IV, 26, 1 : du développement sur les bienfaits des dieux, on passe artificiellement (*hoc loco interrogant*) à la question *an uir bonus daturus sit beneficium ingrato*.

IV, 31, 1 : *excusare hoc loco tibi, mi Liberalis, deos uolo* : Sènèque introduit ainsi une amplification (ch. 31-32) sur une idée dont une première expression, suffisante pour le raisonnement, a été donnée dans le ch. 30. L'amplification, avec prosopopée des dieux, est un *emblema* qui se rattache de façon assez lâche au *de Benef.*<sup>1</sup> La der-

1. Dans le corps de cette amplification s'intercale un élément de nature

nière phrase du ch. 32 (*ingrato ergo... non propter ipsum dabo*) rejoint, par-dessus cet ornement adventice, le ch. 30.

IV, 40, 1 : *idem etiam in illa quaestione responsum existima, an* etc. : il est impossible de mettre sous *idem* un sens précis ; la formule finale du ch. 39 (*deserentem uis maior excusat*) ne trouve pas d'application dans le ch. 40.

V, 7, 1-2 : *satis, ut existimo, hanc partem tractauimus, an turpe esset beneficiis uinci; quod qui quaerit, scit non solere homines sibi ipsos dare beneficium; manifestum enim fuisset non esse turpe a se ipsum uinci. Atqui apud quosdam Stoicos et de hoc ambigitur, an possit aliquis sibi beneficium dare* etc. La transition, imaginée après coup, est ici particulièrement embarrassée et lourde.

V, 17, 7 : la conclusion qui se dégage naturellement des pages précédentes est mise sous cette forme : *grati simus aduersus deos, grati aduersus homines*. Ce que Sénèque y ajoute : *grati aduersus eos qui aliquid nobis praestiterunt, grati etiam aduersus eos qui nostris praestiterunt*, n'a d'autre raison d'être que d'amener la question suivante.

V, 20, 6 : *dicet aliquis : quid tanto opere quaeris cui dederis beneficium, tamquam repetiturus aliquando?* C'est une suture artificielle entre la casuistique des chapitres précédents, et les observations psychologiques qui forment la dernière partie du livre.

VI, 7, 1 : pour dissimuler une solution de continuité, Sénèque feint d'être interrompu par Libéralis : *uoltus tuus* etc. La phrase : *itaque, si huic satis factum existimas, illo transeamus*, est d'une gaucherie instructive.

VI, 12, 1 : c'est le même procédé que dans le passage précédent : *intellego iam quid uelis quaerere* etc.

VI, 25, 1 : *his ingratiss et repudiantibus beneficia... similes sunt ex diuerso nimis grati* : le cas est tout à fait semblable à celui de V, 20, 6.

VI, 33, 1 : *sed ut me ad propositum reducam* fait recon-

différente, le passage sur Mamercus Scaurus (31, 3-5), amené peut-être par une association d'idées (comparer 1, *sanguinem ore excepturus esset*, et 3, *menstruum ore hiantem exceptare*).

naître les morceaux sur Xerxès et Démarate (31), sur Auguste et ses conseillers (32), comme des *emblemata*, sinon par le fond, du moins par l'étendue qu'ils ont reçue.

VI, 39, 1: *sed non quidquid reprehendendum etiam dammandum est, sicut hoc uotum amici quod in manibus est...*: le chapitre 38, où Sénèque a discuté le cas du marchand d'objets funéraires condamné par Démade, forme digression; c'est un morceau rédigé à part, et d'ailleurs régulièrement composé; les premiers mots du ch. 39 ramènent un développement qui, par le thème et par l'allure, ressemble à celui des ch. 25-28.

VII, 2, 5: *et ne illum existimes paruò esse contentum, omnia illius sunt, non sic, quemadmodum Alexandri fuerunt...*: cette phrase rattache artificiellement à l'introduction et les réflexions sur la pauvreté des ambitieux (2, 5-6 et 3, 1), et l'examen de la chicane qui prend pour prétexte le paradoxe *omnia sapientis esse* (4 sqq.). Dans cet examen, Sénèque a mis bout à bout plusieurs argumentations équivalentes, qu'il a écrites en différents moments, et dont il n'a voulu sacrifier aucune: on ne s'expliquerait pas autrement la réapparition de la même idée sous des formes variées, mais voisines: 4, 2, *iure ciuili omnia regis sunt etc.*; 5, 1, *sub optimo rege omnia rex inperio possidet, singuli dominio*; 6, 3, *Caesar omnia habet, fiscus eius priuata tantum etc.*<sup>1</sup> Je distingue cinq de ces argumentations: 4, 2-4; 4, 5-6; 4, 7-8 et 5, 1; 5, 2-3 et 6; 7.

VII, 12, 1: *sapienti ergo donari aliquid potest...* Cet *ergo* répète celui qui est en tête du ch. 8: *ergo cum animum sapientis intuemur...* Dans l'intervalle Sénèque a logé le morceau à effet dont le héros est Démétrius.

VII, 14, 1: un lien tout extérieur tient lieu de transition: *haec quoque quae uenit quaestio profligata est in prioribus*. Dans ce qui suit, le retour, à plusieurs reprises, de la même pensée révèle qu'il y a eu assemblage de notes d'abord

1. Comparer encore 4; 5: *quemadmodum probemus omnia sapientis esse <uidebimus>*; nunc... (il faut accepter en effet ce texte, qui est de Madvig, ou une correction équivalente), et 5, 1; *tempus istius probandae rei ueniet; interim...*

isolées : 14, 4, *huic intentus semper et huius rei tempus operiens* etc. ; 14, 6, *hic se diebus noctibusque lassavit* etc. ; 15, 2, *plus praestitit qui fugientes occasiones secutus est* etc.

VII, 16, 5 : *ideoque hanc quaestionem non est quod ad te iudices pertinere, an, quod beneficium quis a sapiente accepit, reddere debeat, si ille desiit esse sapiens et in malum uersus est* : ce raccord compliqué a pour point de départ le trait qui clôt la discussion précédente : *redde... illi quia <bonus est>, huic quia malus* (16, 4) ; des traits symétriques ponctuent la discussion nouvelle : 17, 2, *malo beneficium proiciam, bono reddam, huic quia debeo, illi ne debeam* ; 19, 3, *reddam bono cum expediet, malo cum petet*.

VII, 21, 1 : *hic locus fabulam poscit* : c'est une pure façon de parler ; car l'historiette amusante que va raconter Sénèque n'a qu'un rapport très vague avec le problème débattu.

VII, 22, 1 : les cinq lignes qui commencent par *oblitus es quemadmodum...* et se terminent par ... *memoriam rei praesertim honestissimae* forment une transition embarrassée, qui a pour centre *illi obliuio inperata est* : c'est sur ces mots que repart la discussion.

Comme exemples de juxtaposition brutale, sans aucun effort pour dissimuler le saut d'un développement à l'autre, on peut citer V, 12, 3 : *dicitur nemo ingratus esse...* ; V, 20, 1 : *illud solet quaeri...* ; VI, 18, 1 : *Platon cum flumen naue transisset...* Le ch. 30 du livre VI développe les mêmes idées que le ch. 29, auquel il s'accrole sans aucune particule de liaison<sup>1</sup>. Les adverbes qui marquent un rapport logique entre deux éléments consécutifs sont rares dans le *de Benef.* Il arrive aussi, de même que dans le *de Ira*<sup>2</sup>, qu'un élément nouveau soit introduit par une objection que présente l'adversaire supposé (*inquit*)<sup>3</sup> ; souvent, dans

1. Le rapport entre les deux chapitres n'est marqué que par *ut dixi* (30, 2).

2. Voir plus haut, p. 252, et n. 2.

3. II, 32, 1 (où Sénèque utilise une comparaison qu'il a déjà développée II, 17, 3-5, mais ne fait aucun rapprochement entre les deux passages) ; 34, 1 ; III, 11, 1 ; 13, 1 ; 16, 1 ; 34, 1 ; IV, 7, 1 ; 9, 2 (le développement qui commence ici contient, 10, 5, l'expression d'une idée déjà rendue, 3, 1) ; 12, 1 ; 20, 1 ; 29, 1 ; 33, 1 ; 34, 1 ; 34, 3 ; V, 9, 1 (les ch. 9-10 ont le même fond

ce cas, aucun mot ne marque un lien avec ce qui précède.

Un plan préconçu a guidé Sénèque dans l'exécution de quelques morceaux : dans les développements sur les causes de l'ingratitude, II, 26-28 (premier point, 26, 2 et 27, 1-2 ; second point, 27, 3-4 ; troisième point, 28), et de l'oubli, III, 3-4 (3, 1, *prima omnium* ; 3, 4, *deinde*) ; dans la succession des exemples donnés au livre III, 23-27 (classement à la fois logique, 23, 1, et chronologique) ; dans la gradation des arguments, III, 32-33 ; dans les discussions de IV, 39, de V, 9-11 (9, 1, *primum* ; 9, 4, *deinde, ut primum illud concedam* ; 11, 1, *uenio nunc ad ultimam partem*), de V, 20, 6-7, et 21 (deux parties symétriques, la seconde, à partir de *uerba sunt ista*, reprenant l'une après l'autre les raisons alléguées dans la première) ; dans les questions étudiées VI, 12-17 (12, 1 : *istam quaestiunculam diuidam* ; 13, 2 : *aduersus hoc respondetur...* et 3 : *aliud tamen dici potest uerius...* ; 13, 4 : *primum... deinde...* et 5 : *deinde...*)<sup>1</sup>, et VII, 17-19, 3 (17, 1 : *distinguendum hoc...* ; 2, *de hoc...* ; 18, 1, *de altero...*) ; enfin dans les chapitres qui terminent tout l'ouvrage, VII, 26-32 : ils sont composés régulièrement, de manière à rappeler en série cohérente les thèmes principaux du *de Benef.*, et à former une conclusion d'ensemble. Dans quelques détails, la liaison se fait par association d'idées : c'est de cette façon que s'enchaînent les différentes parties du passage sur Archélaüs et Socrate (V, 6, 2-7) ; V, 25, 2, le *meministi* par lequel un orateur interpella Tibère est évoqué dans la mémoire de Sénèque par les *meministi* du vétéran de César (24, 1)<sup>2</sup>.

que le ch. 8) ; 14, 3 ; VI, 4, 1 ; 20, 1 ; 27, 1 ; VII, 14, 6 ; 15, 3 ; 19, 4 ; 26, 1. — V, 20, 4, *inquit* est remplacé par *dicet aliquis* ; VI, 5, 3, par *uideris mihi dicere*.

1. Dans VI, 7-10, la composition manque de netteté, malgré la *distinctio* annoncée 7, 1. Sénèque discerne trois cas : *is qui coactus profuit, is qui profuit dum nescit, is qui profuit dum non uult*. Mais d'une part *dum nescit* peut se confondre avec *dum non uult* (10, 1, *nolente = nesciente*), d'autre part Sénèque tend à assimiler *dum non uult* à *dum uult nocere*. Cela prête à des confusions qui ont amené Gertz à proposer (à tort) une correction pour la dernière phrase du ch. 9.

2. Voir, encore plus haut, p. 274, n. 1.

Mais pour l'assemblage des parties, Sénèque aurait pu dire de tout l'ouvrage ce qu'il avoue du livre VII, qu'il est fait de pièces détachées: *si quid effugit, recolligo* (VII, 1, 2)<sup>1</sup>. Pendant la période de temps relativement longue sur laquelle s'est étalée la préparation du *de Benef.*, Sénèque, empruntant à Hécaton des matériaux plutôt qu'un plan d'ensemble<sup>2</sup>, a réuni une quantité d'études de détail, de réflexions isolées, d'anecdotes, de commentaires notés au hasard de ses lectures: tout cela s'est agrégé dans les sept livres adressés à Libéralis. Par là s'expliquent et les flottements de doctrine, les menues contradictions, et les quasi-redites, la mise en œuvre à plus d'une reprise des mêmes souvenirs et des mêmes arguments.

Le *de Tranq. an.* est une méditation sur l'inquiétude, sur le malaise dont la description, faite par Sérénius d'abord, puis par Sénèque, occupe les ch. 1-2. Il n'est pas douteux que Sénèque, quand il a commencé à écrire ce livre, avait présentes à l'esprit un certain nombre d'idées qu'il regardait comme des éléments indispensables du sujet, et que son développement devait nécessairement contenir. D'ailleurs son exposé s'appuyait en partie (3-7) sur un ouvrage d'Athénodore. Un des points prévus dès l'origine du travail est subdivisé au début du ch. 6, et traité conformément à cette subdivision dans les ch. 6-7<sup>3</sup>. L'introduction, tranche par tranche, d'autres matériaux que Sénèque avait décidé d'utiliser se marque en tête des ch. 10 (*at in ali-*

1. C'est vrai aussi, bien entendu, pour la composition interne de certains morceaux: par exemple, VI, 20-24 est une mosaïque dont les *adice quod* (20, 2; 23, 1; 23, 4) et les *inquit* (21, 1; 21, 4; 22, 1) additionnent les éléments sans les coordonner.

2. Voir plus haut, p. 92. En quelques points je crois reconnaître les traces des divisions ou subdivisions d'Hécaton: II, 26, 1, *uidendum est nunc quid maxime faciat ingratos*; IV, 16, 1 (parallélisme du développement sur la bienfaisance et du développement sur la gratitude); IV, 18, 1, *ut scias per se expetendam esse grati animi adfectionem, per se fugienda res est ingratum esse*; V, 15, 1 (deux objections inverses tirées du même paradoxe).

3. Voir plus haut, p. 134.

*quod genus uitae difficile incidisti*), 12 (*proximum ab his erit ne...*), 14 (*faciles etiam nos facere debemus*), 15 (*sed nihil prodest priuatae tristitiae causas abiēcisse*), 16 (*sequitur pars quae solet non inmerito contristare*), 17 (*est et illa sollicitudinum non mediocris materia*)<sup>1</sup>.

Mais si les lignes très générales du *de Tranq.* ont été arrêtées d'avance, c'est l'association des idées qui, à l'intérieur de chaque partie et dans le détail, a déterminé la succession des éléments. Il arrive ainsi que Sénèque, souvent, se trouve amené assez loin de son point de départ, parce que le cours de ses réflexions l'a fait passer insensiblement d'un terrain à l'autre.

Au ch. 3, Sénèque entreprend l'examen du remède qu'Athénodore regarde comme le plus efficace contre l'inquiétude, quand il est praticable : la participation aux affaires publiques. Mais, insensiblement, l'idée se modifie et finit par se renverser : dans les ch. 6 et 7, c'est surtout aux dangers de l'action pour la santé morale, aux causes de trouble apportées par elle, que s'attache la pensée de Sénèque. Même la fréquentation des amis, forme aussi restreinte que possible de la vie sociale, peut être périlleuse (7, 3-6). Ainsi, présentée d'abord comme un moyen de guérir le mal dont se plaint Sérénus, l'action, peu à peu, est conçue comme une des origines de ce mal ; et l'on passe de là, sans heurt, à l'étude d'une cause similaire, la possession des richesses : 8, 1, *transeamus ad patrimonia...*

C'est par l'effet d'une association d'idées que plusieurs développements dévient sur des remarques qui n'y sont pas logiquement comprises. C'est le cas pour le paragraphe sur le prix du temps, à la fin du ch. 3. — Au ch. 8, Sénèque cite un mot de Bion qui est bien en situation (3) ; mais le souvenir de Bion appelle un souvenir voisin, celui de Diogène : de là, sur Diogène, un morceau qui intéresse beaucoup moins directement la démonstration, et qui forme une

1. De même, pour une idée subordonnée, 10, 5 : *non sunt praelerea cupiditates in longinquum mittendae*. Noter encore la disposition méthodique des exemples, 11, 10-12.

quasi-digression (4-8). Sénèque s'en rend compte lui-même, et revient, par la formule suivante (9), au thème momentanément perdu de vue : *sed quoniam non est nobis tantum roboris, angustanda certe sunt patrimonia*.

9, 4, Sénèque déclare que l'excès de dépense est condamnable en matière de livres comme en toute autre chose : il vaut beaucoup mieux lire peu d'auteurs. A la fin du chapitre, il s'est écarté progressivement<sup>1</sup> de cette position initiale : ce n'est plus à ceux qui lisent ou veulent lire beaucoup de livres que vont ses reproches ; c'est à ceux qui, ne lisant jamais, n'ont une bibliothèque que pour habiller et décorer les murs. — Le ch. 11 commence par décrire l'attitude du sage idéal ; il continue par un développement qui, dirigé contre la crainte de la mort, n'est pas spécialement valable pour le sage, mais s'adresse à tous : au dialogue entre le sage et la fortune (2, *non queretur (sapiens) cum fortuna, sed dicet*) succède le dialogue entre l'homme et la nature (3, *appellauerit natura... et huic dicemus*). — Le ch. 17, parti de l'idée qu'il faut observer un juste tempérament entre la solitude et le commerce des hommes (3), entre le travail et le délassement (4), aboutit à des réflexions sur les effets du vin, et sur ce qui entre d'extravagance dans l'inspiration : c'est la mention de Caton et de son penchant pour le vin (4) qui entraîne sans doute, un peu plus loin (8), le passage sur la *liberalior potio* et l'*ebrietas*, auquel s'accroche ensuite ce qui est dit de l'*exultatio* (9-10).

Ailleurs, une association d'idées amène Sénèque à insérer une réflexion incidente de quelques lignes : 7, 5 (de *sicut... à experiretur*), sur les mœurs à l'époque de Caton ; 15, 5-6 (de *sicut... à ueniat*), sur la simulation du chagrin<sup>2</sup> ; 17, 4 (de *non molliter à spectarentur*), sur la danse ancienne et la danse moderne. Au ch. 14, l'élément inséré a plus d'éten-

1. Par l'intermédiaire de la citation de Tite-Live, et du commentaire qu'il en donne : ... *studiosa luxuria, immo ne studiosa quidem...* (5).

2. On a voulu corriger le texte (Gemoll, Gertz ; voir l'apparat de Hermes) parce qu'on n'a pas vu que l'ordre se justifiait par l'association des idées, et non par le raisonnement. Voir plus haut, p. 161. Le rôle de *sicut* est le même 7, 5 et 15, 5.

due : des trois anecdotes qui forment les §§ 3-10, seule la première, qui rapporte un apophthegme de Zénon, se rattache vraiment au sujet et illustre le conseil donné dans les lignes précédentes : (*animus*) *etiã aduersa benigne interpretetur*. Au mot de Zénon s'est associé dans la mémoire de Sénèque un mot de Théodore, mot qui, lui aussi, met en lumière la fermeté d'un philosophe devant le malheur, mais qui ne contient aucun essai de *benigna interpretatio* ; et par le souvenir de Théodore, indifférent devant une menace de mort, Sénèque est conduit au souvenir de Julius Canus qui, condamné par Caligula, montra la même intrépidité : ses dernières heures sont racontées longuement, car Sénèque se complait dans cette narration pathétique ; mais elle n'apporte rien à la matière propre du *de Tranq.*

Ainsi, ce que nous livre le *de Tranq.*, ce sont les allées et venues de la pensée de Sénèque, affirmations, réserves, corrections, touches et retouches<sup>1</sup> ; cela s'inscrit autant que possible dans le cadre général que Sénèque s'est d'abord tracé, mais le déborde et s'en échappe à l'occasion.

La composition, dans le *de Ot.*, semble être du même type que dans le *de Tranq.* Sénèque a fixé d'avance la direction de l'ensemble, et les lignes principales de sa démonstration ; mais l'association des idées a joué souvent, au cours de la rédaction.

L'existence d'un plan préalable est prouvée par la division donnée dans le ch. 2, et par la subdivision que marque, en tête du ch. 7, l'adverbe *praeterea*. Mais à l'intérieur de cette subdivision, *primum* (7, 1) et *adice nunc quod* (8, 1) sont équivalents à de simples numéros d'ordre, sans valeur de raisonnement<sup>2</sup>.

L'association des idées produit des digressions de quelques lignes, qui pourraient être mises entre parenthèses :

1. C'est ce qu'indiquent par exemple les *tamen* réitérés du ch. 17 : 2, *sibil tamen...*, *modum tamen...* ; 3, *miscenda tamen...*

2. Voir plus haut, p. 401. Il en est de même de *ad summam*, 6, 3.

3, 1, sur la liberté d'opinion que revendique Sénèque (de *non quia... à quaerimus*); 7, 3, sur une affirmation d'Épique (de *quidni in actu sit à sumetur*). Elle explique aussi la présence et l'importance de certains *emblemata*. A la distinction des deux républiques, qui est une donnée fondamentale du traité (4, 1), s'attache l'idée que la cité universelle ne peut être servie que par la contemplation : de là, d'abord, l'énumération des problèmes sur lesquels médite le philosophe (4, 2); puis, une amplification sur le désir de connaître que la nature a mis dans l'homme et dont elle lui a facilité la satisfaction (5); bien que ce développement se présente comme un argument logique (5, 1, *nunc id probemus quod prius diximus*), il ne fait en réalité que tirer le contenu du terme *contemplatio* auquel il s'accroche; la fin de l'*emblemata* est souligné par une phrase qui répète exactement celle après laquelle il s'est introduit : 5, 1, *natura nos ad utrumque genuit, et contemplationi rerum et actioni*; 5, 8, *natura... utrumque facere me uoluit, et agere et contemplationi uacare*.

La mutilation du traité ne permet guère d'autres remarques.

Le *de Proud.* se développe suivant un canevas préalablement tracé : chacun des lieux communs et des morceaux de bravoure qui entrent dans la composition de ce traité vient prendre une place fixée d'avance.

Il en est ainsi, dans l'introduction, pour l'*emblemata* sur l'action universelle de la providence (1, 2-4), amené par une formule de prétérition : *superuacuum est in praesentia ostendere...* C'est de propos délibéré aussi qu'avant la division Sénèque donne une première expression du thème principal (2), en réponse à la question : *quare multa bonis uiris aduersa eueniunt?*

La masse du traité se conforme à la répartition des matières indiquées 3, 1; l'inégal développement accordé aux différents points prouve seulement que Sénèque a trouvé, dans sa mémoire et dans ses ressources verbales, plus d'élé-

ments pour le premier — le plus difficile, dit-il<sup>1</sup>, — que pour les autres<sup>2</sup>. Le passage d'un point à l'autre n'est pas signalé de façon très apparente<sup>3</sup>; cependant il y a toujours quelque chose qui marque la transition. Le second point est introduit par *adice nunc quod* (5, 1), après une phrase résumant les résultats acquis jusque là (*pro ipsis ergo bonis uiris...*). Le troisième point est amorcé par une objection: *at iniquum est...* (5, 3). La transition du troisième au quatrième est ménagée par la phrase: *... deo... assentior, eo quidem magis quod scio* etc. (5, 6). Le cinquième s'ouvre par une question de l'interlocuteur: *quare tamen...* (6, 1); la même forme d'interrogation a été employée, à l'intérieur du quatrième point (5, 9), pour présenter une idée subordonnée. Enfin, c'est encore une interrogation analogue: *quare quaedam dura patiuntur?* (6, 3), qui, le cinquième point une fois traité, amène la prosopopée: *puta itaque deum dicere* etc.

L'ordre des exemples, dans le ch. 3, est réglé d'avance: annoncé au § 4, il est confirmé par les formules: *ueniamus ad Regulum* (9), *quod ad Catonem pertinet* (14). Pour Caton, Sénèque a réparti entre le ch. 2 (9-12) et le ch. 3 (14) la matière qui s'offrait à lui, de manière à éviter un double emploi. La digression sur les mœurs des sauvages (4, 14-15) intervient à un moment prémédité, comme un argument complémentaire: (*patientia*) *quid in nobis efficere possit scies, si aspereris* etc. (13). Dans le détail, le souci d'organisation va jusqu'à la minutie: aux dernières lignes du ch. 6, le quadruple *siue* distingue quatre modes de suicide correspondant aux quatre éléments, air, eau, terre et feu, et, pour la symétrie, Sénèque ajoute à trois procédés d'usage courant (pendaison, noyade, chute) le moyen exceptionnel auquel Porcia, disait-on, avait recouru: *siue haus-tus ignis cursum animae remeantis interscidit*<sup>4</sup>.

1. 3, 2 : *difficillimum ex omnibus quae proposui uidetur quod primum dixi.*

2. Voir plus haut, p. 403.

3. Cf. p. 403, note 2.

4. Dans deux passages qui sont à rapprocher de celui-ci, *de Ira*, III, 15, 4, et *Ep.* 117, 23, Sénèque s'abstient précisément de mentionner le feu.

Si l'on songe à la forte proportion d'éléments rhétoriques que contient le *de Prouid.*, on ne s'étonnera pas que Sénèque ait observé fidèlement dans ce traité la pratique des divisions, telle qu'elle était enseignée chez les rhéteurs<sup>1</sup>. Mais il va de soi que le plan ne traduit pas un progrès continu dans le raisonnement : nous sommes simplement en présence d'une série d'amplifications qui se succèdent dans un ordre préétabli<sup>2</sup>.

Après ce qui a été dit sur les *Lettres* dans les chapitres précédents<sup>3</sup>, nous aurons vite fait de voir comment elles sont construites. Les trois types de composition dont nous avons constaté l'existence dans les traités sont représentés dans la collection des *Lettres*, mais de façon très inégale.

J'ai mentionné<sup>4</sup> quelques lettres ou parties de lettres qui sont rédigées d'après un canevas arrêté d'avance, et révélé parfois au lecteur par une division : *Ep.* 63<sup>5</sup> ; — *Ep.* 65, 1-14 ; — *Ep.* 74, 23 sqq. (division indiquée, 23 ; confirmée, 30 ; subdivisions marquées, 24, par *deinde non amicorum...*, *deinde etiam si...* ; 26, par *quid ergo?*) ; — *Ep.* 78 (3 : *quae mihi tunc fuerint solacio dicam, si prius hoc dixero...* ; 6 : subdivision confirmée par 7 et 11 ; des arguments supplé-

parmi les *uiae mortis* (la conjecture de Windhäus, rétablissant *ignis* dans *Ep.* 117, 23, est arbitraire).

1. C'est aussi un procédé de rhéteur que l'emploi de *inquam* pour faire en quelque sorte rebondir un développement (2, 9 ; 4, 4 ; 4, 5).

2. Une image est amenée, me semble-t-il, par une association d'idées, dans le passage suivant (4, 10) : *quidni salius sit perpetuam infelicitatem aduocata uirtute sustinere quam infinitis atque immodicis bonis rumpi? Lenior ieiunio mors est, cruditate dissiliunt. — Rumpi, opposé à sustinere, évoque l'image du support qui cède sous un poids trop lourd. Mais le mot fait penser aussi au récipient qui creve pour avoir été trop rempli : d'où la seconde image, où *dissiliunt* remplace *rumpuntur*.*

3. Ch. III, p. 143-146 ; ch. IV, p. 183-195 ; ch. V, p. 204-205, 235-237.

4. P. 143.

5. *Ep.* 63, 12, Sénèque indique qu'il reproduit une argumentation traditionnelle : *scio peritrum iam hoc esse quod adiecturus sum; non ideo tamen praetermittam quia ab omnibus dictum est. Cf. Ep.* 99, 32 : *liquet... mihi te locutum tecum quicquid lecturus es.*

mentaires, qui sont inégalement développés et dont la distinction n'est pas très nette, sont introduits, 12, par *adice quod nullus...*, *adice quod licet...*; 13, par *noli...*; 14, par *quid quod...*, *deinde...*; 18, par *illud quoque proderit...*; 20, par une objection accompagnée de *inquit*; 22, par *praeterea*; 28, conclusion : *his te cogitationibus recrea*; — *Ep.* 89 (4 : *primum itaque...* *dicam...*; 9 : *philosophiae tres partes etc.*; 14 : *ergo cum tripertita sit philosophia etc.*; cf. 16 et 17)<sup>1</sup>; — *Ep.* 91; — *Ep.* 99 (par exemple. 6 : *primum... deinde... deinde...*; 10 et 12, *nondum* et *sed* sont en corrélation); — *Ep.* 105 (1 : *inuenies spem, inuidiam, odium, metum, contemptum* : les cinq termes sont repris dans le même ordre, de 3 à 5); — *Ep.* 117, 1-17 (division indiquée, 1, puis 4; confirmée. 6). Pour tous ces cas, Sénèque a pris ou bien à ses sources philosophiques, ou bien au schéma courant des consolations le plan dont il s'est servi.

De même un dessin préalable, d'après un manuel stoïcien, a été arrêté pour *Ep.* 14 : 3, (*timendorum*) *tria... genera sunt : timetur inopia, timentur morbi, timentur quae per uim potentioris eueniunt*; 10, *tria deinde ex praecepto ueteri praestanda sunt ut uitentur, odium, inuidia, contemptus*<sup>2</sup>; — pour une partie de *Ep.* 16 (4-6 : trois hypothèses, symétriquement rappelées à trois reprises); — et pour une partie de *Ep.* 95 (47-59) : 47, *quomodo sint di colendi solet praecipere*; 51, *ecce altera quaestio, quomodo hominibus sit utendum*; 54, *post deos hominesque dispiciamus quomodo rebus sit utendum*; 55, *ad uirtutes transeamus*<sup>3</sup>.

*Ep.* 88 renferme un plan, mais les articulations en sont peu apparentes; je relève seulement : 9, *ad musicum*

1. Les §§ 28-29 de *Ep.* 90 donnent aussi une division de la philosophie, plus brièvement présentée que celle de *Ep.* 89, mais composée de même.

2. Les §§ 9-10 sont à rapprocher de *Ep.* 105, dont il vient d'être parlé. Il n'y a pas à s'étonner qu'un cours de morale stoïcienne ait utilisé et commenté un dicton (*praeceptum uetus*). — On relève encore pour *Ep.* 14, dans le détail, des indices de composition sur canevas : 7, *interdum... interdum... interdum...*

3. Une division est indiquée aussi *Ep.* 13, 5; mais Sénèque ne semble pas l'avoir nettement appliquée dans les paragraphes qui viennent ensuite voir plus haut, p. 188).

*transeo...* ; 10, *metiri me geometres docet...* ; 14, *uenio nunc ad illum...* ; 38, *sed ad nostros quoque cum perueneris...* ; 42, *de liberalibus studiis loquor : philosophi etc.* ; une place est délibérément ménagée à beaucoup d'ornements adventices : 3, introduit par *nisi forte*, sur la philosophie d'Homère ; 12, introduit sous forme d'objection (*paterno agro et auito, inquit, expellor*), sur l'origine de la propriété ; 22, sur les machinistes, *his adnumeres licet machinatores* ; 29-30, sur les principales vertus, amplification oratoire : *singulas lubet circumire uirtutes* ; 33-34, sur les problèmes qui se posent au sujet du temps et de l'âme : *de quo uno (= tempore) uide quam multa quaerantur...* ; *innumerabiles quaestiones sunt de animo tantum...* ; 43-44, sur les subtilités imaginées par les philosophes : *audi quantum mali faciat nimia subtilitas...* Sénèque indique lui-même qu'il existe, pour cette discussion, un schéma traditionnel auquel il ne se conforme pas complètement : 18, *in illo feras me necesse est non per praescriptum euntem*.

Il arrive aussi que Sénèque, sans s'astreindre à se tracer un canevas avant de se mettre à écrire, se laisse conduire par sa source et suivre, paragraphe par paragraphe, le texte qu'il commente ou qu'il discute : il en est ainsi pour la plus grande partie de *Ep.* 85 (2-40), — de *Ep.* 87 (12-41)<sup>1</sup>, — de *Ep.* 90 (1-34 ; 5 : ... *Posidonius iudicat* ; 7, *hactenus Posidonio assentior* ; 10, *in illo quoque dissentio a Posidonio...* ; 12, *in hoc quoque dissentio...* ; 13, *ne illa quidem etc.* ; 20, *ecce Posidonius etc.* ; de même 31, 32), — de *Ep.* 92 (1-30 ; 5 : *quidam tamen... iudicant...* ; *Antipater quoque...* ; 11 : *quid ergo ? inquit...* ; de même 14, 17, 19, 21, 24, 27), — de *Ep.* 102 (3-19 ; 5 : *omnia quae dicunt persequar, deinde singulis occurram* ; 11 : *respondebo nunc singulis cursim*), — de *Ep.* 109 (1-16 ; par exemple, 14 : *necesse est ex hac quaestione argumenti causa in alteram transeam*), — de *Ep.* 113 (3-23 ; voir les *quare* de 3, 4, 5), — de *Ep.* 121 (3-24 ; voir les *inquit* de 7, 10, 14, 19), — de *Ep.* 124 (1-19 ; *sed ne te diu*

1. Sénèque qualifie un des raisonnements qu'il discute de *sophisma per omnes dialecticorum scholas iactatum* (38).

*teneam*, 20, annonce que Sénèque abandonne son manuel pour terminer la lettre par quelques considérations morales<sup>1</sup>.

Ailleurs, pour bâtir une lettre, ou pour la renforcer, ou pour en varier le ton, Sénèque a cousu des morceaux qui en eux-mêmes étaient indépendants. *Ep.* 94 et 95 sont composées de cette façon, et c'est pour cela que la discussion n'y est pas méthodique<sup>2</sup>: dans *Ep.* 94, Sénèque rassemble des notes qu'il a prises à différents moments, en réfléchissant sur les théories d'Ariston<sup>3</sup>, des souvenirs spécifiquement romains (25, 27, 43, 46), des amplifications oratoires sur les erreurs de l'opinion, opposées à la bonté de la nature (52-59), et sur l'ambition (60-67)<sup>4</sup>; dans *Ep.* 95, Sénèque combine avec les éléments philosophiques<sup>5</sup> une invective contre la complication et la corruption des mœurs contemporaines (15-29), *emblemata* qu'il insère dans une remarque sur la simplicité de la sagesse antique (29, *idem tibi de philosophia dico: fuit aliquando simplicior... rejoit* 14, *poterant uitii simplicibus obstaré remedia simplicia*), une anecdote artificiellement rattachée à la démonstration (42), un commentaire de quelques vers de Virgile, interprétés allégoriquement (67-71): ce dernier morceau est simplement juxtaposé au développement qui le précède<sup>6</sup>. — Dans *Ep.* 90, un *em-*

1. *Ep.* 76 est un cas spécial: Sénèque s'y règle sur *Ep.* 74 (voir *Ep.* 76, 7; 20; 25; 26).

2. Voir plus haut, p. 444.

3. Le § 38, où Sénèque indique brièvement qu'il n'accepte pas une opinion de Posidonius, s'insère dans la discussion comme une véritable parenthèse. La triple mention des consolations et des exhortations (21, 39, 49) s'explique par l'indépendance primitive des trois passages.

4. La première de ces amplifications est introduite par: *interim omissis argumentis...*; entre la première et la seconde, la phrase qui va de *necessarium itaque... à... quae dicat* (59) est un raccord assez pénible.

5. *Ep.* 95, 37, la phrase qui va de *ceterum* à *sic licet uideas* est une transition imaginée après coup entre deux arguments stoïciens.

6. *Ep.* 66 est à ranger probablement dans la même catégorie. Des éléments divers s'y rassemblent, comme ils ont pu s'assembler dans les propos de Sénèque et de Claranus, si vraiment cette lettre reproduit une conversation (4). C'est ce qu'indiquent des transitions comme *quorsus haec pertinent?* (27), *nec est quare hoc inter nostra placita mireris* (45), et des quasi-répétitions comme celles de 8 et 28, 5 et 36. *Permitte mihi...* (19) coud à ce qui précède un morceau de bravoure sur Mucius Scévola.

blema sur l'âge d'or (37-43) s'ajoute à la polémique contre Posidonius; il s'y relie par une transition fortement appuyée: *statum quidem generis humani non alium quisquam suspexerit magis, nec si cui permittat deus terrena formare et dare gentibus mores, aliud probauerit quam quod apud illos fuisse memoratur, apud quos etc.* — *Ep.* 72, dont les quatre premiers paragraphes constituent un tout, se prolonge d'abord par un paragraphe où sont réunies trois formules parallèles de la même pensée: *5, aliquando extrinsecus, quo admoneatur mortalitatis, interuenit...; aliquo, inquam, incommodo adflatur...; ita dico, extrinsecus aliqua sunt incommoda...*, puis par des morceaux, probablement indépendants à l'origine, sur les *proficientes* (6: *hoc, inquam, interest inter consummatae sapientiae uirum et alium procedentis...*), et sur la joie du sage (7, *dicam quomodo intellegam sanum*, raccord artificiel); les §§ 9-11 tentent de rétablir dans l'ensemble de la lettre une unité apparente, en revenant sur les idées exprimées au § 6 et aux §§ 2-3 (11: *ergo cum tam magna sint inter summos imosque discrimina,... non debemus occupationibus indulgere*).

Des sutures factices, comparables à celles qu'on relève dans le *de Ira* et le *de Benef.*, dénoncent ces rapprochements de passages que seule la volonté de Sénèque a groupés: *Ep.* 71, 7, *hoc* (= l'obéissance à la maxime de Socrate par laquelle s'est terminé le développement précédent) *nemo praestabit, nisi qui omnia bona exaequauerit* (ce qui introduit un morceau de bravoure sur Caton et sur la fragilité de toutes choses, 8-16; après quoi l'on revient au principe socratique d'où l'on est parti); — *Ep.* 71, 29, *uenio nunc illo quo me uocat expectatio tua*; — *Ep.* 82, 8, *faciet... (pectus) firmum adsidua meditatio,... si contra mortem te praeparaueris, aduersus quam non exhortabitur nec adtollet qui cauillationibus tibi persuadere temptauerit mortem malum non esse; libet enim, Lucili uirorum optime, ridere ineptias Graecas...*: une page ironique sur les subtilités grecques succède ainsi à une chaleureuse leçon de morale. — Les sept premiers paragraphes de *Ep.* 75 ont épuisé le sujet indiqué au début; le § 7, par les interrogations pressantes

qu'il contient, par l'anaphore de *quando*, par le trait qui le termine, a l'allure d'une péroraison ; mais Sénèque prolonge la lettre en agrégeant à cette première partie, au moyen d'un *quid ergo* que rien ne faisait pressentir, un exposé de la théorie des *proficientes*. — Dans *Ep.* 79, pour rattacher à des propos sur la Sicile (1-7) une méditation sur l'effort qui conduit à la vertu et sur la gloire des hommes vertueux (10-18), Sénèque a recours à une antithèse fort peu naturelle entre les poètes, qui peuvent, à moins qu'ils n'aient la modestie de Lucilius, tenter de l'emporter sur leurs devanciers, et les sages, parmi lesquels il ne saurait y avoir ni vainqueurs ni vaincus (8-10).

On a vu aussi que la majorité des lettres des trois premiers livres se terminent par un élément indépendant<sup>1</sup>. Enfin, quand Sénèque met en contraste la sécheresse des discussions scolastiques et l'efficacité de la prédication morale, les deux parties de la lettre paraissent souvent avoir été arbitrairement réunies : *Ep.* 58, 23, la jonction est faite par l'objection : *quid ista, inquis, mihi subtilitas proderit ?*<sup>2</sup> ; — de même *Ep.* 63, 13 : *quid te, inquis, delectat tempus inter ista contererere... ?* ; — et *Ep.* 113, 26 : *textorium, inquis, totum mehercules istud*. — Ou bien toute une phrase est nécessaire pour ménager le raccord : *Ep.* 89, 17-18 : *itaque hoc loco finem faciam... ; alioqui... quaestionum liber fiet ; haec, Lucili uirorum optime, quominus legas non deterreo, dummodo quicquid legeris ad mores statim referas* ; — *Ep.* 102, 20-21 : *cauillatoribus istis abunde responderimus ; sed non debet hoc nobis esse propositum, arguta disserere... quanto satius est... dic potius etc.* (les dernières lignes de la lettre ramènent artificiellement, à l'aide d'une citation de Virgile, la pensée sur la question posée au début)<sup>3</sup>.

Mais ce qui, le plus souvent, détermine dans les *Lettres*

1. P. 112. Voir en particulier la suture tout artificielle de *Ep.* 3, 3 : *sic utrosque reprehendas etc.*

2. A l'intérieur de la seconde partie ainsi introduite, une subdivision est marquée par les mots : *illud simul cogitemus... (29)*.

3. Cf. ce qui vient d'être dit (p. 289) de *Ep.* 82, où la partie morale précède la partie dialectique.

la succession des mouvements et des thèmes, c'est l'association des idées. C'est le passage involontaire d'une pensée à la pensée voisine, c'est un rapprochement suggéré par un aspect d'une image ou par un mot, qui, dans la plupart des cas, accroche les éléments l'un à l'autre. Dans les *Lettres* plus que dans n'importe quel traité, il est naturel que l'association des idées ait le rôle principal, puisque l'allure d'une lettre est semblable à l'allure d'une conversation<sup>1</sup>. *Ep.* 64, 2, Sénèque dit, à propos d'un entretien qu'il a eu la veille, avec des amis reçus à sa table : *uarius nobis fuit sermo, ut in conuiuio, nullam rem usque ad exitum adducens, sed aliunde alio transiliens* : ces qualificatifs s'appliqueraient à beaucoup de lettres.

Sénèque signale lui-même parfois les écarts qui l'entraînent loin du point d'où il est parti. *Ep.* 9, 7, l'idée que le sage saura toujours se gagner des amis pour remplacer ceux qu'il aura perdus conduit Sénèque à des réflexions sur la joie que donne l'effort, joie supérieure à celle que donnera le résultat de l'effort ; 8. *nunc ad propositum reuertamur* nous ramène à la question initiale. — *Ep.* 14, 12-13, une courte discussion, qui tend à désapprouver l'attitude de Caton, s'attache au précepte : *philosophia... modeste... tractanda est* ; elle est introduite par l'objection : *quid ergo? inquis...*, et close par : *sed postea uidebimus...* — *Ep.* 59, l'emploi, dès la première phrase, du mot *uoluptas* est l'occasion de toute une série de remarques sur le sens de ce terme, jusqu'à la formule : *sed ut ad propositum reuertar...* (4). — *Ep.* 65, 23, *ut ad propositum reuertar* marque la fin d'une digression (21-22) sur les rapports de l'âme et du corps : elle s'est insérée dans un développement sur l'utilité morale des recherches métaphysiques. — *Ep.* 82, 12, il suffisait, pour l'argumentation, de nommer D. Brutus en l'opposant à Caton ; mais Sénèque n'a pu se tenir de raconter la mort de Brutus et de la juger ; il reprend ensuite (13) : *sed, ut coeperam dicere, uides etc.* — *Ep.* 84,

1. Voir *Ep.* 67, 2 ; *Ep.* 75, 1 ; et plus haut, p. 146. Il y a encore assimilation entre la lettre et le *sermo*, *Ep.* 38, 1.

la comparaison du liseur et de l'abeille (3) attire une petite digression d'histoire naturelle sur la fabrication du miel (4) ; puis Sènèque revient au sujet : *sed ne ad aliud quam de quo agitur abducatur, nos quoque has apes debemus imitari...* (5).

Il est beaucoup plus fréquent que Sènèque s'abstienne de souligner ces glissements. C'est de façon insensible qu'on passe, par exemple, de la comparaison banale entre les agitations de la vie publique et les tempêtes de la mer, aux enseignements précis que peut fournir à Lucilius son expérience du détroit de Messine (*Ep.* 14, 7-8). — *Ep.* 48, 1-2, une phrase que Sènèque a écrite comme sans y penser :... *cum aliud tibi expediat, aliud mihi*, détermine un sursaut de sa réflexion, et lui rappelle qu'épicuriens et stoïciens n'ont pas la même conception de l'amitié : *mihi uero idem expedit quod tibi, aut non sum amicus...* — *Ep.* 87, 21, l'annotation qu'il ajoute à la citation de Virgile (de *ista in regiones à ab alio peteret*) n'entre pas dans le raisonnement, pas plus que, un peu plus loin (23 : de *quamquam sacrilegium à in triumphis feruntur*), la remarque amère sur les mœurs contemporaines. — *Ep.* 102, 16, un passage où Sènèque marque la différence entre *laus* et *laudatio* entraîne incidemment une observation sur la cause de la décadence littéraire. — *Ep.* 120, 8, Sènèque énumère des vices qui ont l'apparence de vertus ; on s'attend, logiquement, à une énumération rapide : *mentitur prodigum liberalem, imitatur negligentiam facilitatem, temeritas fortitudinem* ; mais le premier exemple, à la différence des deux autres, reçoit un développement de quelques lignes, parce qu'il a réveillé dans l'esprit de Sènèque des idées élaborées naguère dans le *de Benef.*

En fin de lettre, un souvenir du *de Benef.* s'accroche à une réflexion sur les faux amis des gens en place (*Ep.* 19, 12). — Un mot ironique sur les mensonges qu'on fait pour le plaisir, par habitude, s'accroche à l'éloge du talent littéraire de Lucilius (*Ep.* 46, 3). — Un vers de Mécène, bien en situation, terminerait de façon satisfaisante *Ep.* 81 ; mais Sènèque prolonge la citation par un jugement sur

Mécène<sup>1</sup>. — Dans *Ep.* 95, les §§ 69-71 contiennent le portrait de Caton ; au souvenir de Caton s'associent, dans la mémoire de Sénèque, les figures des vieux Romains comme Caton le Censeur et Tubéron : ces souvenirs fournissent la matière des §§ 72-73. — L'idée que la vertu se reconnaît à la constance est une des idées essentielles de *Ep.* 120 ; mais dans les derniers paragraphes (19-22) Sénèque perd de vue la question étudiée (*quomodo ad nos boni honestique notitia peruenerit*), et, attiré par le contraste, s'amuse à peindre ironiquement les caprices des hommes ordinaires.

Beaucoup de lettres passent ainsi par des détours impossibles à prévoir, et que Sénèque n'avait pas déterminés d'avance ; les matériaux divers dont elles se forment se succèdent dans le texte comme ils se sont succédé dans la conscience de Sénèque au moment où il écrivait. Les mouvements de la réflexion se reflètent dans les phrases : des *sed* et des *tamen* réitérés marquent les corrections et les variations, les approximations et les oscillations par lesquelles Sénèque arrive peu à peu à la formule de sa pensée<sup>2</sup>. — Les passages de critique littéraire (*Ep.* 40, *Ep.* 100) procèdent par une accumulation de remarques dont chacune sort de la précédente, pour la rectifier ou l'atténuer. — *Ep.* 18, engagé d'abord dans une délibération sur la conduite à tenir pendant les Saturnales (1-4), conduite qui peut être *argumentum firmitatis* (3), Sénèque oublie le point de départ pour songer aux exercices qui mettront à l'épreuve et développeront la *firmitas* de Lucilius (5 : *ceterum adeo mihi placet temptare animi tui firmitatem* etc.). — *Ep.* 27, une exhortation à l'effort vers le bien se termine par le trait : *delegationem res ista non recipit* (4) ; à l'idée

1. Déjà dans *Ep.* 19, 9, un jugement analogue sur Mécène forme une sorte de parenthèse.

2. Ainsi : *Ep.* 17, 9 (*primum... sed si... si uero...*) ; *Ep.* 22, 11-12 (*sed... sed... sed...*) ; *Ep.* 29, 3-4 (particulièrement : *non tamen cito relinquat* etc.) ; *Ep.* 64, 8-9 (*sed etiam si... ; suspiciendi tamen sunt*) ; *Ep.* 81, 1 (1<sup>re</sup> phrase *sed nihil facere... ; corrige l'expression impropre : age aut fortunae aut diligentiae tuae gratias*) ; *Ep.* 103, 4-5 (*... autem... autem...*) ; *Ep.* 110, 4-5 (*sed... sed... sed...*). Voir aussi, *Ep.* 58, 29-36, comment Sénèque discute cette question : convient-il de chercher à atteindre la vieillesse ?

d'un travail par procuration s'associe le souvenir de quel-  
 qu'un qui voulut acquérir de cette façon non pas l'équilibre  
 moral, mais la culture littéraire: 5, *aliud litterarum genus  
 adiutorium admittit*; Sénèque est amené ainsi à joindre à  
 la première partie de la lettre une seconde partie, toute  
 différente de ton et de portée, qui dessine la figure du riche  
 et stupide Calvisius Sabinus. — *Ep.* 73 a pour thème la  
 gratitude du philosophe à l'égard des pouvoirs publics,  
 qui maintiennent l'ordre et la paix; naturellement une  
 citation s'impose: c'est le *deus nobis haec otia fecit* de la  
 première *Bucolique*; et ces mots entraînent tout un déve-  
 loppement (11-16) sur l'*otium* philosophique, *quod inter  
 deos agitur, quod deos facit*, et, par suite, sur les rapports  
 entre l'homme vertueux et la divinité. — Dans *Ep.* 81, une  
 fois achevée la discussion du problème précis que Sénèque  
 s'est posé (3-18), des maximes qui dans sa mémoire s'asso-  
 cient inséparablement à la notion de reconnaissance (20:  
*gratus sum non quia expedit, sed quia iuvat*; 27: *non  
 paruo sibi constat homo gratus*) prolongent la lettre à deux  
 reprises.

Une idée domine toute la *Lettre* 104, celle des effets  
 qu'on peut attendre d'un changement de lieu; mais on voit  
 s'y rattacher l'un après l'autre les morceaux les plus  
 variés, badinage attendri sur l'affection de Sénèque pour sa  
 femme (1-5), lieu commun sur l'inefficacité des voyages  
 dans les maladies morales (7-14), brève digression sur les  
 merveilles de la nature (15), retour au lieu commun, traité  
 cette fois de façon plus vive, par accumulation de phrases  
 courtes (16-21), exaltation de l'âme vertueuse (22-25), polé-  
 mique contre les adversaires du stoïcisme (25-26), ampli-  
 fications sur Socrate et Caton (27-33). — Les éléments qui  
 composent la *Lettre* 107 ont pour traits d'union des mots  
 sur lesquels repart la pensée, après chaque arrêt: 3, ...  
*contemnere potes. Contemnes autem...*; 6, *paria sunt om-  
 nibus. Ita dico, paria sunt... Aequum autem ius est... Impe-  
 retur aequitas...*; 7-8, ... *naturae consentiamus. Natura  
 autem...* — Les souvenirs de jeunesse s'appellent l'un l'autre  
 tout au long de la *Lettre* 108, sans que Sénèque marque

plus de deux ou trois pauses (17 : *quoniam coepi tibi exponere... non pudebit fateri...* ; 23 : *haec rettuli ut probarem tibi...* ; 35 : *sed ne et ipse, dum aliud ago, in philologum aut grammaticum delabar...*) ; ils s'enchaînent si longuement que Sénèque est contraint de renvoyer à la prochaine lettre l'examen de la question posée par Lucilius (39). — On observe les mêmes suites d'impressions dans *Ep.* 114 : Sénèque est conduit par moments à exprimer des idées étrangères et presque opposées à sa théorie principale ; il en est ainsi pour la maxime : *nullum sine uenia placuit ingenium* (12), et pour le passage sur Salluste et Arruntius, d'où se dégage cette conclusion : *haec ergo et eiusmodi uitia, quae alicui inpressit imitatio, non sunt indicia luxuriae nec animi corrupti* (20). — Parmi les nombreuses lettres qui se laissent analyser de cette façon, en éléments qui s'associent par une démarche naturelle de l'esprit de l'auteur, on peut encore étudier particulièrement les *Lettres* 7, 23, 26, 31, 36, 118, 119<sup>1</sup>.

On perçoit bien le jeu de l'association dans les lettres où Sénèque communique à Lucilius les réflexions qu'a déterminées chez lui un incident de la vie quotidienne<sup>2</sup>. Par exemple, *Ep.* 53, le mal de mer amène Sénèque à constater comme nous oublions facilement nos faiblesses physiques (5-6) ; de là sa pensée passe aux infirmités morales (7-8), puis à la philosophie qui en est l'unique remède (8-9). — *Ep.* 56, les bruits multiples qui montent des bains vers son logement le font songer par contraste au calme d'une âme qui est soumise à la raison (5 : *nam quid prodest totius regionis silentium, si adfectus fremunt?*), et que ne trouble aucune rumeur (11-12), ni aucune voix flatteuse ou menaçante (14). — La *Lettre* 57 suit le cours des sentiments qui

1. Il y a des tours significatifs, comme celui-ci : *locus ipse me admonet ut...* (*Ep.* 118, 10). — *Ep.* 119, 3, *aureum poculum* suggère la citation d'Horace qui vient plus loin (13). — *Ep.* 120, 14, c'est à l'expression *hoc pectus mortale* que s'accroche le développement qui suit (... *mortalitatem suam cogitat* etc.). — Noter encore : *hoc loco mihi Demetrius noster occurrit* (*Ep.* 67, 14).

2. Voir plus haut, p. 235-236.

ont été ceux de Sénèque quand il a traversé la grotte du Pausilippe : 3, *sensi quendam ictum animi...* ; 6, *sensi ergo, ut dicebam, quandam... mutationem...* ;... *illud deinde mecum loqui coepi...* — *Ep.* 70, la vue de Pompéi, en lui rappelant sa jeunesse, l'invite à comparer l'existence à une traversée ; la mort est, non l'écueil où l'on fait naufrage, mais le port où l'on débarque : *portus est, aliquando petendus, numquam recusandus* (3) ; à cette image s'accroche toute la discussion, relative au suicide, qui occupe le reste de la lettre <sup>1</sup>. — *Ep.* 77 transcrit de même l'enchaînement des impressions et des souvenirs, dont quelques-uns sont développés avec complaisance : 3, *in hoc omnium discursu... magnam... sensi uoluptatem* ; 10, *in fabellam excessi non ingratham tibi*. Les *Lettres* 80, 86, 87 (1-11), 101, 123 se prêtent à des observations analogues <sup>2</sup>.

Ainsi une lettre à Lucilius est, dans la majorité des cas, l'enregistrement des images et des idées qui se succèdent dans l'esprit de Sénèque. Ce déroulement se prolongerait indéfiniment, si Sénèque ne prenait sur lui de l'interrompre : *Ep.* 30, 18 : *sed uereri debeo ne tam longas epistulas... oderis ; itaque finem faciam* ; *Ep.* 58, 37 : *sed in longum exeo : est praeterea materia quae ducere diem possit* ; *Ep.* 81, 15 : *sed ne in eadem quae satis scrutati sumus reuoluamur etc.* ; *Ep.* 87, 11 : *uideo non futurum finem in ista materia ullum, nisi quem ipse mihi fecero : hic itaque conticescam...* Les parties les plus étendues et les meilleures de cette correspondance ont l'aspect d'un journal intime <sup>3</sup>.

Entre les trois types de composition que nous avons dis-

1. A l'intérieur de cette discussion, noter cette liaison par association : *quoniam coepi sordidis exemplis uti, perseuerabo* (22) ; *in ludo bestiario*, 22, se rattache à *in ludo bestiariorum*, 20 ; et encore, 25 : *ex eodem tibi munere plura exempla promisi*.

2. On peut remarquer en particulier comment s'ajoute, à *Ep.* 101, un commentaire étendu de quelques vers de Mécène (10-15) ; à *Ep.* 123, une vive sortie contre quelques stoiciens compromettants (15-17).

3. Voir plus haut, p. 146.

tingués dans les œuvres de Sénèque, il n'y a pas eu succession chronologique; dans aucune phase de sa production il n'a fait choix d'un procédé qu'il employât à l'exclusion des autres. La *Consol. à Marc.*, qui est son premier ouvrage, rentre, de ce point de vue, dans le même groupe que le *de Prouid.*, qui est l'avant-dernier; le *de Ira* et le *de Benef.*, bâtis tous deux de la même façon, se placent aussi à peu près aux deux extrémités de la carrière de Sénèque, autant du moins que nous la connaissons.

Cependant les œuvres des dernières années marquent, à ce qu'il semble, une prédilection croissante pour la composition par association d'idées. C'est que Sénèque a senti là, sans doute, la manière qui correspondait le mieux à sa nature, et d'où il tirait les résultats les plus heureux.

Les traités qu'il a rédigés d'après des plans arrêtés d'avance sont, dans l'ensemble, les moins personnels, ceux où il est le moins libéré de ses sources, le plus soumis aux traditions d'école: il emprunte à ses devanciers un canevas en même temps que des raisonnements ou des lieux communs. La réunion après coup de morceaux préparés d'abord isolément lui permet de construire de longs ouvrages, les trois livres du *de Ira*, les sept livres du *de Benef.*: mais dans ce cas les liaisons entre les différentes parties ne sont qu'apparentes, et, si beaucoup de détails sont bien venus, le tout laisse une impression confuse.

Pour que Sénèque soit à son aise, et pour que son œuvre ait toute la force persuasive qu'il veut y enfermer, il faut que, se mettant à réfléchir sur le sujet que lui propose un incident, ou une lecture, ou une conversation, ou une consultation d'un ami, il laisse ses pensées s'enchaîner spontanément, et son texte reproduire les mouvements de sa vie intérieure. Ces méditations, ces essais qui ne dépassent pas la longueur d'un livre, *de Breuitate uitae*, *de Vita beata*, *de Tranquillitate animi*, sont ce qu'il nous a légué de plus intéressant et de plus original. Surtout, il a trouvé dans la lettre sa vraie forme, parce que la lettre est, par définition, d'étendue courte et d'allure libre. Si les *Lettres à Lucilius* sont le chef-d'œuvre de Sénèque, ce n'est pas seu-

lement parce qu'elles ont été écrites alors qu'il avait acquis le plus d'expérience et que son art était le plus raffiné; c'est parce que les habitudes de composition vers lesquelles le portaient ses goûts étaient en même temps celles dont le genre épistolaire s'accommodait le mieux.

---

## CHAPITRE VII

### COMMENT S'EXPLIQUENT LES HABITUDES DE SÉNÈQUE

De quelque manière que se relie, dans les ouvrages de Sénèque, les éléments qui les composent, une impression domine partout, et tous les lecteurs modernes la ressentent<sup>1</sup> : Sénèque est indifférent à la coordination logique, à la cohésion véritable des parties. Soit qu'il se trace, en s'inspirant de ses prédécesseurs, un plan préalable, soit qu'il agglomère dans une unité artificielle des matériaux hétérogènes, soit qu'il se laisse aller à la pente de sa réflexion, il ne se soucie pas de construire méthodiquement, rationnellement son œuvre, d'assurer le progrès continu de la démonstration, d'éviter les répétitions, les contradictions, les manques d'ordre et d'équilibre. Le fait est patent. Il reste à indiquer les causes pour lesquelles Sénèque n'a pas songé à mettre dans ses écrits cette régularité de composition que nous autres modernes sommes surpris et un peu irrités de n'y pas trouver.

Une première explication est fournie par le tempérament personnel de Sénèque. La part du sentiment est, chez lui, plus grande que celle de la raison<sup>2</sup>. Ses attitudes, ses convictions sont déterminées moins par l'acquiescement intel-

1. Voir notre Introduction.

2. Voir W. Ribbeck, *L. Annaeus Seneca der Philosoph und sein Verhältnis zu Epikur, Plato und dem Christentum*, Hanovre, 1887 (et compte rendu par Wendland, *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 5 (1892), p. 237-238); F. vom Hagen, *Zur Metaphysik des Philosophen L. A. Seneca*, Erlangen, 1905, p. 13; Marchesi, *op. cit.*, p. 204 : « quello che c'è di nuovo, di inimitabile, di potentemente originale in lui è la personale maniera di sentire, più che di concepire le cose... ».

lectuel à une doctrine que par les réactions de sa sensibilité. En théorie, il a pu, conformément au catéchisme stoïcien, affirmer que la constance est la marque propre du sage : lui-même, en fait, a flotté et s'est modifié au gré de sympathies et d'antipathies qui n'ont pas toutes été durables. Sa vie a été tout autre chose que l'application de principes inflexibles. La valeur de son art tient à ses capacités d'émotion plus qu'à des qualités de pensée. Ce qui, dans sa langue et son style, le distingue essentiellement de Cicéron, c'est qu'il néglige la traduction des rapports logiques pour exprimer des sensations ou des mouvements affectifs<sup>1</sup>.

Aussi n'a-t-il jamais cherché à réaliser dans ses opinions, ni par suite dans les œuvres où il les manifestait, l'organisation méthodique d'un système. On a vu plus haut<sup>2</sup> en quoi consistait sa connaissance du stoïcisme. Il a voulu être, il a été sincèrement stoïcien, attaché aux dogmes métaphysiques et à la morale de sa secte, docile aux enseignements de ses maîtres ; mais il n'a pas fait effort pour repenser par lui-même, d'ensemble et vigoureusement, la doctrine qu'il adoptait. C'est sur quelques points de détail seulement qu'il est intervenu, soit pour améliorer la présentation des arguments classiques, soit pour choisir entre des traditions divergentes<sup>3</sup>. Sur les questions cruciales qui se posent aux stoïciens, qui peuvent les embarrasser ou les amener à se définir, Sénèque n'a pas pris parti<sup>4</sup> : il a voilé les difficultés ou ne les a point vues. Nulle part il ne traite le problème de la liberté, bien que, en l'absence d'une réponse nette à ce

1. Je n'ai pas à entrer dans les détails. Mais entre autres phénomènes significatifs, je citerai l'emploi illogique de *tam... quam...* : les deux termes de la comparaison sont inversés avec une liberté complète ; voir Rølland, *op. cit.*, p. 26-27, et Bourgery, *Sénèque prosateur*, p. 402 (mais je crois que M. Bourgery se trompe pour *Ep.* 45, 2 et *Ep.* 30, 8). L'emploi de l'indicatif dans l'interrogation indirecte (Bourgery, p. 337-338) et dans l style indirect (*ibid.*, p. 362) est aussi un indice du relâchement des liens logiques.

2. P. 205-209.

3. P. 205, et n. 2-4.

4. Voir Schanz, § 469.

problème, toute sa morale doit rester obscure<sup>1</sup>. Il n'a pas d'idées arrêtées non plus sur les rapports de la divinité et du monde<sup>2</sup> : l'orthodoxie stoïcienne implique le panthéisme ; mais Sénèque ne l'a jamais affirmé de façon claire, et l'on rencontre chez lui des textes avec lesquels le panthéisme se concilie mal. La croyance à la survie, à l'immortalité bienheureuse des âmes alterne avec la négation de la vie future, sans que Sénèque ait jamais opté pour l'une des deux hypothèses<sup>3</sup>. Lorsqu'il combat l'épicurisme, ses démonstrations sont affaiblies par le manque de définitions précises : les notions de plaisir, d'intérêt, de devoir ne sont pas critiquées, et l'argumentation se réduit le plus souvent aux effusions sentimentales provoquées par les mots. Pour la morale stoïcienne même, il a hésité, suivant les circonstances, entre une conception sévère et rigoriste, et une attitude accommodante : nous ne parvenons pas à savoir, en le lisant, s'il est plus méritoire d'administrer en sage les avantages accordés par la faveur de la fortune (*de Vita b.*), ou de montrer son énergie dans une matière difficile (*de Proud.*, *Ep.* 66 et 67).

Il ne faut pas s'étonner que, séduit à certains moments par tel ou tel détail d'une doctrine étrangère, et peu soucieux des rapports logiques par lesquels se soutiennent mutuellement les différentes parties d'une philosophie, Sénèque ait fait accueil en plus d'une question à des éléments non-stoïciens<sup>4</sup>. Déjà le stoïcisme moyen avait modifié

1. Voir Spie, *op. cit.*, p. 24-28.

2. Voir Rubin, *Die Ethik Senecas in ihrem Verhältnis zur älteren und mittleren Stoa*, Berne, 1901, p. 8, et p. 42, n. 2. L'indécision de Sénèque est particulièrement sensible dans le dernier paragraphe de *Ep.* 73.

3. L'incertitude de Sénèque en ce qui concerne le sort de l'âme après la mort s'exprime dans la *Consol. à Pol.*, 5, 1 ; 9, 2-3 ; dans *Ep.* 24, 48 ; 57, 9 ; 63, 16 ; 65, 24 ; 71, 16 ; 76, 25 ; 88, 34 ; 93, 10 ; 99, 29-30 ; 102. 1-2, et 30 ; 117, 6. Voir Spie, *op. cit.*, p. 15-16 ; Rubin, *op. cit.*, p. 19-21 ; Burnier, *op. cit.*, p. 80-81.

4. Sur les éléments hétérogènes dans la pensée de Sénèque, il y a des indications utilisables dans Burnier, *op. cit.* Mais ce travail manque de précision ; en outre il exagère les divergences entre le stoïcisme originel et le stoïcisme moyen, comme entre l'ensemble de ces deux stoïcismes et Sénèque.

dans un sens platonicien la psychologie des fondateurs de l'école. Posidonius, en outre, avait donné à son système une teinte de mysticisme, par des emprunts faits et aux pythagoriciens, et aux croyances orientales<sup>1</sup>. Sénèque a reproduit par endroits la psychologie du stoïcisme moyen, sans percevoir d'ailleurs les conséquences des innovations qu'elle contenait<sup>2</sup>; il a reflété dans la *Consol. à Marc.* le mysticisme de Posidonius<sup>3</sup>. De plus les péripatéticiens, bien qu'il les prenne souvent pour adversaires, ont eu de l'influence sur lui: il y a dans sa psychologie, dans sa morale, dans sa pédagogie, des données qui viennent, à travers des intermédiaires, d'Aristote et de Théophraste<sup>4</sup>. Sous cette influence, il lui arrive de ranger parmi les biens la beauté et la santé<sup>5</sup>, d'oublier les paradoxes stoïciens<sup>6</sup>, ou de renoncer à l'un de ses postulats habituels, et d'admettre par exemple que les choses peuvent changer de nature en changeant de degré<sup>7</sup>.

Surtout, il a, fortement établie en lui, la conviction que toutes les écoles se rejoignent dans le domaine de la morale pratique<sup>8</sup>. Si divergentes que soient les doctrines sur l'ori-

1. Sur ce qu'il y a de syncrétisme dans Posidonius, voir les travaux, déjà cités, de Rudberg (p. 1-50) et de Heinemann (p. 55-135).

2. Voir plus haut, p. 206, et n. 3.

3. Badstübner, *Beiträge*, p. 1-18 (et Gemoll, compte rendu de Badstübner, dans *Wochenschr. für klass. Philol.*, 18 (1901), 826-827); Geffcken, *Die Hirten auf dem Felde*, dans *Hermes*, 49 (1914), p. 341. Des traces de pythagorisme sont arrivées aussi à Sénèque par Sotion (*Ep.* 108, 17 sqq.).

4. Voir Diels, *Zu Aristoteles' Protreptikos und Cicero's Hortensius*, dans *Archiv für Gesch. der Philos.*, 1 (1888), p. 431, 486; Dyroff, *Zur stoischen Tierpsychologie*, dans *Bayrische Blätter für das Gymnasialschulwesen*, 33 (1897), p. 399 sqq., et 34 (1898), p. 416 sqq. (résumé par Dyroff lui-même, dans *Archiv für Gesch. der Philos.*, 17 (1904), p. 275-276). Cf. plus haut, p. 203, not. 5. — Grossgerge, *De Senecae et Theophrasti libris de matrimonio*, Königsberg, 1911, constate l'influence péripatéticienne dans les fragments de Sénèque; mais il affirme trop résolument (p. 17) que Sénèque connaît Théophraste de première main.

5. *Consol. à Marc.*, 22, 2.

6. Par exemple le paradoxe sur l'égalité des fautes: *de Bene.*, I, 1, 13; 10, 4; etc.

7. *Ep.* 118, 16; 121, 15-16.

8. Voir Waltz, éd. du *de Otio*, p. 10. Cette idée avait été déjà exprimée par Cicéron, *Tusc.*, V, 31-32.

gine du monde, la nature des dieux, le fondement de la morale, elles aboutissent dans la conduite de la vie aux mêmes résultats ; elles conseillent la même attitude d'indifférence aux vicissitudes fortuites, de calme devant la mort et d'indépendance intérieure. Les polémiques acharnées qui divisent épicuriens et stoïciens n'empêchent pas l'épicurisme bien compris de se rencontrer avec le stoïcisme dans le traitement des réalités quotidiennes. Sénèque insiste sur ce contact, qui lui paraît être à l'avantage et du stoïcisme, et des philosophes en général. Il ne cesse pas d'être stoïcien pour cela, et c'est par un abus des textes et des mots qu'on a pu parler de « Sénèque épicurien »<sup>1</sup> ; mais il s'approprie, en morale pratique, des formules épicuriennes, celle qui résume les besoins matériels en *aqua et polenta*<sup>2</sup>, celle qui distingue comme seuls légitimes, entre tous les désirs, les désirs naturels et nécessaires<sup>3</sup>, celle qui annule la douleur en constatant qu'elle ne peut être à la fois forte et longue<sup>4</sup>.

La philosophie ne lui apparaît point comme un enchaînement bien déduit de notions claires, comme une interprétation systématique du réel, mais comme l'art de créer et de développer dans l'âme certains sentiments. Il est naturel que dans ses exposés nous trouvions, non l'ordre rigoureux d'une démonstration qui veut l'assentiment de

1. Weissenfels, *De Seneca Epicureo*, Berlin, 1886; Weissenfels est bien réfuté par Stein, dans *Archiv für Gesch. der Philos.*, 1 (1883), p. 442-444. Des éléments d'origine épicurienne, d'ailleurs, étaient déjà chez Posidonius, et chez les maîtres de Sénèque (les Sextii, Attale) : voir Usener, *Epicurea*, p. LVII, LVIII, LXXI. — Spie, *op. cit.*, p. 17-21, voudrait établir que l'attitude de Sénèque à l'égard d'Epicure a varié suivant les époques ; mais il n'y réussit guère. — *Ep.* 107, 1, *noster Epicurus* que donnent les mss. (mais non la première main du Bambergensis) doit être une corruption ; la correction de Madvig, *noster error*, est acceptée par Hense. Mais il reste que Sénèque a réagi contre le préjugé courant, créé par Cicéron, sur l'immortalité d'Epicure (voir Uri, *Cicero und die epikureische Philosophie*, Munich, 1914, et compte rendu par Philippson, *Berl. philol. Wochenschr.*, 36 (1916), 103-110 ; 108 en particulier).

2. *Ep.* 48, 10 ; 24, 10 ; 110, 18 (ici, à travers Attale).

3. *Ep.* 116, 3 ; 149, 2 et 12.

4. *Consol. à Marc.*, 4, 1 ; *Ep.* 24, 2 et 11 ; 78, 7 ; 94, 7.

l'intelligence, mais la mobilité, l'ondoisement d'un discours qui se propose d'agir sur la sensibilité<sup>1</sup>.

En second lieu, les habitudes de Sénèque, en matière de composition, s'expliquent par les lois du genre auquel appartiennent ses ouvrages.

Ce genre est la diatribe. Il n'y a pas de nom, dans la terminologie antique, qui s'applique aux œuvres de Sénèque plus exactement que celui-là.

La diatribe est d'abord une conférence sur un thème philosophique, faite devant un auditoire de non-philosophes; secondairement, c'est la transcription de cette conférence<sup>2</sup>; par extension, c'est un écrit qui traite un sujet philosophique dans le ton d'une conférence adressée à un public non spécialisé.

La diatribe se distingue facilement des autres genres philosophiques, du poème didactique comme le poème de Lucrèce, du dialogue comme les dialogues de Platon, d'Aristote, de Cicéron, de l'écrit acroamatique comme les ouvrages conservés d'Aristote. Elle n'est pas, comme le poème didactique, l'exposé complet et suivi d'un système, et d'ailleurs, en principe<sup>3</sup>, elle est en prose; elle n'est pas, comme le dialogue platonicien, une action dramatique à plusieurs personnages, caractérisés individuellement; elle n'est pas un cours en langage technique, débité par un professeur devant des disciples.

La diatribe a pour fin la vulgarisation d'une doctrine, et, avant tout, la propagande d'une morale<sup>4</sup>. Les philoso-

1. Cf. ce que dit C. Martha, *Mélanges de littérature ancienne*, Paris, 1896, p. 246-247, de « l'excès de mouvement » dans Sénèque, de son « agitation fébrile ».

2. La conférence peut être transcrite et publiée soit par le conférencier lui-même, soit par un auditeur; il n'est pas indispensable, pour qu'il y ait diatribe écrite, que les propos soient rapportés par un autre que celui qui les a tenus (par exemple Arrien, pour Epictète), comme le suppose Mirzel, *Der Dialog*, I, p. 370, note.

3. En principe, mais il y a eu des dérogations. Voir plus loin.

4. L'histoire de la diatribe et des formes connexes a été faite par Wila-

phes grecs qui, au III<sup>e</sup> siècle, ont mis la diatribe en honneur, et dont les efforts se résument essentiellement pour nous dans les noms de Bion et de Télès, étaient des prédicateurs populaires, rattachés à l'école cynique : leurs conférences parlaient à la foule, à l'homme de la rue. Transplantée en pays romain, la diatribe y a vécu sous cet aspect<sup>1</sup> ; mais en même temps elle s'est acclimatée sous une forme plus littéraire, plus haute : la vulgarisation philosophique s'est adressée aux gens dont le rang social supposait une certaine culture, à ceux qui, sans avoir étudié spécialement la philosophie, étaient aptes à s'y intéresser, à condition qu'elle dépouillât l'apparence technique et rébarbative. Les *Paradoxa* de Cicéron représentent la diatribe ainsi comprise<sup>2</sup> : Cicéron s'y exerce à développer

mowitz, *Antigonos von Karystos*, Berlin, 1881 (voir en particulier l'Exkurs 4, *der kynische prediger Teles*) ; E. Weber, *De Dione Chrysostomo Cynicorum sectatore*, Leipzig, 1887 (en particulier le ch. IV, *de Cynicorum docendi generibus*) ; Wendland, *Philo und die kynisch-stoische Diatribe*, Berlin, 1895, et *Die hellenistisch-römische Kultur in ihren Beziehungen zu Judentum und Christentum*, Tübingen, 1912 (p. 75-96 ; *die philosophische Propaganda und die Diatribe*) ; Hense, préface de son édition de Télès, Tübingen, 1909 ; Lejay, introduction de son édition des *Satires* d'Horace, Paris, 1911, p. VIII sqq. (cf. Cartault, *Journal des Savants*, 1912, p. 500-502). Wilamowitz indique, p. 307, le rapport entre Télès et Sénèque ; dans le même sens, Leo, *Hermes*, 24 (1889), p. 84, et Norden, *Einleitung in die Altertumswissenschaft*, 12, Leipzig, 1912, p. 386-387. Wendland, *Philo...*, p. 4, rattache bien à la diatribe les *Lettres* de Sénèque ; mais il croit sentir, dans la diatribe d'époque impériale, une régularité de composition qui en fait n'y est point. Lejay tend à réduire beaucoup (et probablement à l'excès) la part de la diatribe dans Horace (p. XVIII-XXVI, CX-CXI, et *passim*, dans les introductions mises en tête de chaque satire) ; mais, entre la diatribe et Sénèque, il semble disposé à admettre des rapports plus étroits. Pour Perse, on peut regarder comme démontré, après le livre de Villeneuve (p. 119-140, 356-363), et malgré les réserves de Lejay, *Rev. de Philol.*, 43 (1919), p. 234-236, que ses satires sont des diatribes en vers. — Je dois ajouter que la réaction contre les opinions qui donnent à la diatribe un domaine et une influence très larges ne se marque pas seulement dans les travaux de Lejay : Sinko a publié en polonais, dans *Eos*, 21, p. 21-63, un article sur la défaveur présente de la « diatribomanie » ; je ne le connais que par le résumé de la *Berl. phil. Wochenschr.*, 37 (1917), 630 (*Ueber die sogenannte kynisch-stoische Diatribe*).

1. Horace, *Sat.*, II, 7 : les gens du peuple ont entendu des diatribes. Voir Wendland, *Philo...*, p. 62-63. L'*aretalogus* est le plus humble de ces philosophes précheurs (Lejay, p. LXXXI).

2. Voir Hirzel, *op. cit.*, I, p. 496-497.

une maxime stoïcienne devant une assemblée politique ou devant un tribunal. Parmi les autres ouvrages philosophiques de Cicéron, les *Tusculanes* tiennent le milieu entre le dialogue et la diatribe conçue de cette façon <sup>1</sup>.

C'est à ce type de diatribe que se rattachent les œuvres de Sénèque <sup>2</sup>. Chacune d'elles porte le nom d'un destinataire; mais, au delà de l'individu, Sénèque vise toute la classe sociale au milieu de laquelle ils vivent, lui et son correspondant; il veut atteindre tous ceux qui souffrent des mêmes maux que Paulinus, Sérénus ou Lucilius <sup>3</sup>. Ce sont des prédications philosophiques pour les sénateurs et les chevaliers de Rome, des diatribes à l'usage des cercles cultivés.

C'est pour faire rentrer ostensiblement une partie au moins de ses écrits dans le genre de la diatribe que Sénèque a donné à un groupe important de ses traités le nom de *dialogi*. Il est probable en effet que cette appellation remonte à Sénèque même, puisqu'elle est dans Quintilien <sup>4</sup>. On s'est demandé pour quelle raison se trouvaient désignés ainsi les dix ouvrages, dont un en trois livres, contenus dans l'Ambrosianus <sup>5</sup>: car ce ne sont pas des dialogues à décor et à personnages, comme ceux de Cicéron. L'explication véritable, c'est que *dialogus* est ici l'équivalent latin de διατριβή; les *dialogi* de Sénèque sont des « entretiens » comme les διατριβαί d'Épictète <sup>6</sup>.

1. Il est vraisemblable qu'une partie de l'œuvre philosophique de Brutus et de Tite-Live était traitée dans le même esprit.

2. Comparer par exemple à Sénèque les *Parad.* V et VI. Les *Tusculanes* donnent lieu à de nombreux rapprochements avec Sénèque; voir plus haut, p. 211; p. 239, et n. 1. Les ressemblances étaient certainement beaucoup plus lointaines entre les *Satires Ménippées* de Varron et Sénèque (le *Ludus* étant, bien entendu, mis à part), bien que la *Satire Ménippée* dérivât aussi, comme le nom suffit à l'indiquer, de la littérature cynique.

3. Noter, par exemple, *uestra*, dans de *Breu. uit.*, 6, 4.

4. X, 1, 129.

5. Gertz, *Studia critica*, p. 134-136; Roszbach, *Hermes*, 17 (1882), p. 365-376; Lafaye, *Rev. de Philol.*, 21 (1897), p. 174-176; Dessau, *Hermes*, 53 (1918), p. 192, n. 3.

6. Cette équivalence est signalée par H. Weber, *De Senecae philosophi dicendi genere Bioneo*, p. 46.

L'inconvénient du terme *dialogus* était qu'il pouvait s'appliquer, aussi bien et mieux qu'à la diatribe, au dialogue du type platonicien. Mais le latin ne fournissait pas d'autre traduction. C'est seulement à l'époque d'Aulu-Gelle qu'on a pris le parti d'employer la simple transcription *diatriba*. *Sermo*, en soi, aurait bien convenu ; mais, depuis Horace, ce nom était affecté à la diatribe en vers, dont Phénix de Colophon avait fait l'essai en grec, et qui, consacrée par la réussite d'Horace, allait être reprise par Perse. *Dialogus*, pour désigner la diatribe en prose, était un pis aller dont Sénèque se contenta.

Les *Consolations* sont comprises dans le recueil des *Dialogi*, parce que la consolation n'est, en somme, qu'une adaptation spéciale de la diatribe <sup>1</sup>. Tous les autres traités du recueil ont, comme les *Consolations*, le caractère parénétiqne qui est inséparable de la diatribe ; il est particulièrement sensible dans le *de Breu. uit.* et dans les traités dédiés à Sérénus <sup>2</sup>.

Ni le *de Clem.* ni le *de Benef.* ne sont catalogués comme *dialogi*, bien qu'ils soient de même nature que les autres traités de Sénèque. C'est que le *de Clem.* est adressé à l'empereur ; la diatribe, qui implique la supériorité du conférencier sur l'auditeur, serait une inconvenance en présence du souverain. Quant au *de Benef.*, c'est un ouvrage trop développé pour être contenu dans un recueil de *dialogi*, pour ne pas former un tout indépendant : il n'a donc pas reçu, dans la tradition, la même étiquette que les petits traités, bien que les procédés d'exposition, de part et d'autre, soient identiques <sup>3</sup>.

1. La *Consol. à Helv.* est comparable aux diatribes de Télès, éd. Hense<sup>2</sup>, p. 21 sqq., περί φυχῆς, et de Musonius, éd. Hense, p. 41 sqq., ὅτι οὐ κακὸν ἡ ψυχὴ. Voir plus haut, p. 209 et n. 1 ; Giesecke, *De philosophorum veterum quae ad exilium spectant sententiis*, Leipzig, 1891.

2. Parmi les ouvrages perdus, le *De superstitione* est expressément appelé *dialogus* par le grammairien Diomède (Hense, fragment 44). Les *Exhortationes* devaient être aussi, par le fond et par la forme, très semblables aux *Dialogi* (voir Hartlich, *op. cit.*, p. 305-308).

3. Pour le *de Clem.* et le *de Benef.*, mes remarques se rencontrent avec celles de Dessau, *loc. cit.*

Sénèque n'a pas changé de voie quand il a préféré la forme épistolaire. La parenté est proche entre la diatribe et la lettre à sujet philosophique, que la correspondance soit réelle comme celle de Sénèque et de Lucilius, ou qu'elle soit fictive ; la lettre est, comme la diatribe, un entretien familial, de professeur à catéchumène <sup>1</sup>. La lettre conserve les caractères fondamentaux de la diatribe, avec une liberté et une souplesse encore plus grandes <sup>2</sup>.

Que les ouvrages de Sénèque sont des diatribes, c'est ce que contribue à prouver la place importante occupée, dans la pensée de Sénèque, par l'élément cynique <sup>3</sup>. Sans doute, stoïcisme et cynisme ont été, dès le principe, deux écoles voisines, dont les efforts ont souvent convergé <sup>4</sup>. Mais il y a chez Sénèque une tendance particulièrement marquée à mettre en lumière, de préférence, l'aspect cynique du stoïcisme. La polémique de la *Lettre* 90 contre Posidonius est d'inspiration cynique <sup>5</sup>, de même que les passages dans lesquels Sénèque condamne ou traite avec dédain la recherche purement scientifique et l'éducation

1. Sur la filiation dialogue > lettre, voir Hirzel, *Der Dialog*, I, p. 301-305, et Peter, *Der Brief*, p. 15-16; le rapport est plus manifeste encore si l'on substitue « diatribe » à « dialogue » (voir Hirzel, p. 367-370), ou plutôt si l'on reconnaît la filiation dialogue > diatribe > lettre (voir Norden, *Antike Kunstprosa*, p. 129). Une chaîne continue lie le dialogue à forme dramatique, entre plusieurs personnages (Platon), la conférence, ou entretien entre l'auteur et un auditoire, individu ou collectivité (diatribe), la lettre, ou entretien à distance (Sénèque, *Ep.*), le monologue, ou entretien de l'auteur avec lui-même (Marc-Aurèle).

2. Il faut noter que quelques-unes des lettres qui sont attribuées à Diogène le Cynique, et qui, en raison même de cette attribution, sont particulièrement voisines de la diatribe, sont probablement de très peu antérieures aux écrits de Sénèque (Capelle, *De Cynicorum epistulis*, Göttingen, 1896, p. 17-19; Eicke, *op. cit.*, p. 11). Sur les lieux communs mis en œuvre dans ces lettres, voir Nihard, *Les lettres de Diogène à Monime et la confrontation des τόποι*, dans *Rev. de Philol.*, 38 (1914), p. 239-271.

3. Sur les éléments cyniques qu'on peut reconnaître dans Sénèque, voir surtout Hense, prolégomènes et notes de son éd. de Téles (index, au mot *Seneca*, p. 105); cf. aussi le même, dans *Berl. philol. Wochenschr.*, 34 (1914), 638.

4. Cette quasi-fusion est sensible chez un personnage comme Ariston de Chios (*Ep.* 89, 13; cf. des textes dans le même sens, von Arnim, I, p. 80).

5. Voir Rudberg, *op. cit.*, p. 51.

encyclopédique<sup>1</sup>. Il y a du cynisme dans le morceau de la *Lettre* 92 où Sénèque se déclare indifférent au mode de destruction du cadavre<sup>2</sup>, dans les jugements qu'il porte contre les conventions sociales, en matière de famille ou de propriété<sup>3</sup>. Ce sont des traces de cynisme que certaines expressions brutales, qui évoquent crûment les réalités physiologiques<sup>4</sup>. L'admiration de Sénèque pour la personne de Démétrius<sup>5</sup> a renforcé ses sympathies pour le cynisme, mais ne les a pas créées : elles ne pouvaient guère être absentes chez un auteur de diatribes, parce que la marque du cynisme s'est imprimée profondément sur la diatribe, dès l'origine du genre<sup>6</sup>.

1. Notamment la *Lettre* 88, où Norden a tort de voir l'influence de l'épicurisme plutôt que celle du cynisme (*Jahrbücher für classische Philologie*, 19. Supplementband, p. 418, n. 1).

2. *Ep.* 92, 34-35 (voir Têlés, éd. Hense<sup>2</sup>, p. CII-CVI, et p. 31, note à la ligne 1) : les images réalistes, *ex barba capilloque tonsa neglegimus... secundas ad editum infantem*, sont dans le goût cynique. Quand Sénèque exprime son opinion propre, il semble n'avoir pas la même indifférence pour ce que devient le corps après la mort (*de Benef.*, V, 20, 4-5).

3. *De Benef.*, III, 31, 3 : *patris matrisque concubitum* (à rapprocher du mot de Bion cité de *Tranq.*, 15, 4) ; III, 15, 1-3, sur ce qu'il y a d'immoral dans les formalités légales ; VII, 10, 3-4 (dans le discours que Sénèque prête à Démétrius), sur les richesses de convention, *diplomata et syngraphas et cautiones, uacua habendi simulacra*, etc. (cf. *de Const.*, 6, 7 : *tabellas quibus auaritia falso laeta diuitias imaginatur*) ; *Ep.* 88, 12, contre la propriété individuelle.

4. Par exemple : *de Vita b.*, 20, 5, *implere aluom et exinanire* ; *Ep.* 47, 5, *sputa, reliquias temulentorum* ; 77, 16, *uesicam, saccus* ; 82, 2, *obrigescere* (voir plus haut, p. 190) ; 83, 24, *uomitantes, uinceris a dolio* ; 95, 21, *uinum omne uomitu remeliuntur, uiros ineunt* ; 95, 25, *foedi... pestilentesque ructus* ; 95, 28, jeu de mots (cicéronien, à vrai dire, en même temps que cynique) sur *iure* ; *uomentium cibis* ; 102, 26-27 (description de l'accouchement) ; 110, 13 : *uis ciborum uoluptatem contemnere? exitum specta.* — *Ep.* 91, 19 : *elegantem Demetrius noster solet dicere eodem loco sibi esse uoces inperitorum quo uentre redditos crepitus* : l'approbation exprimée par *elegantem* est significative ; et Sénèque prolonge l'image (21, *malam orationem*).

5. Sur les relations de Sénèque et de Démétrius, voir plus haut, p. 36, n. 3. Nommé avec éloge dans le *de Vita b.* (18, 3), Démétrius est cité, d'après les souvenirs personnels de Sénèque, *de Benef.*, VII, 1, 3-7 ; 2, 1 ; *de Proud.*, 3, 3 ; 5, 5-6 ; *Ep.* 67, 14 ; 91, 19 (*de Benef.*, VII, 11, Sénèque n'a pas entendu lui-même le mot de Démétrius qu'il rapporte) ; son genre de vie est décrit avec admiration *Ep.* 20, 9 et 62, 3. *De Benef.*, VII, 9-10, Sénèque imagine une diatribe que pourrait prononcer Démétrius.

6. Rubin, *op. cit.*, p. 53, s'étonne qu'Hercule soit nommé comme un type de sage (*de Const.*, 2, 1) : c'est encore un souvenir du cynisme.

On retrouve donc, dans les œuvres de Sénèque, les habitudes de la diatribe. H. Weber note comme traits de ce genre, dans le style de Sénèque, l'emploi du vocabulaire familier ou réaliste, des proverbes, des sentences, les hyperboles, la fréquence de certaines comparaisons, le goût des métaphores et des images prolongées, des prosopopées, des apostrophes, du dialogisme, l'abondance des citations poétiques, les asyndètes, les anaphores <sup>1</sup>.

Mais ce que Sénèque a retenu de la diatribe, ce ne sont pas seulement des procédés d'expression ; dans la composition aussi il s'est conformé aux habitudes du genre. Or il est dans la nature de la diatribe qu'elle ne s'astreigne pas à une composition régulière, qu'elle aille par mouvements capricieux et par sauts brusques. Il faut réveiller à brefs intervalles l'attention d'un public qui ne philosophe que par occasion, piquer sa curiosité, lui épargner la fatigue ; il est difficile de déterminer exactement d'avance l'ordre de ce que l'on dira : suivant qu'on sentira l'auditoire docile ou rebelle, intéressé ou distrait, rapide ou lent à compren-

1. H. Weber, *op. cit.*, p. 9-54. Wendland, *Die hellenistisch-römische Kultur*, p. 79, note aussi le rapport entre le style de la diatribe et le style de Sénèque. En ce qui concerne les proverbes, cf. Mewis, *op. cit.*, p. 72-73. — Pour H. Weber, les *Bionei sermones* (Hor., *Ep.*, II, 2, 60) qui ont donné l'exemple de ce style sont les ouvrages même de Bion. Il est plus probable que cette expression désignait, non l'œuvre d'un auteur déterminé, mais toute une classe d'écrits, parmi lesquels les plus représentatifs étaient mis, par une tradition plus ou moins fondée, sous le nom de Bion (indications en ce sens dans le compte rendu de Weber par Pohlenz, *Berl. philol. Wochenschr.*, 17 (1897), 1064-1066, et dans Wendland, *Archiv für Gesch. der Philos.*, 4 (1891), p. 681-683). — Weber se demande, dans la dernière partie de sa dissertation, si le style « bionéen » a été remis en honneur par l'action propre de Sénèque, ou si ce style était dans la tradition ininterrompue du stoïcisme ; il se décide en faveur de la seconde hypothèse. Je donnerais volontiers plus d'importance au rôle, non pas de Sénèque seul, mais de Cicéron, Horace et Sénèque. Les livres des stoïciens grecs devaient être d'allure plus technique et plus sèche. Il n'est pas démontré qu'Arison de Chios lui-même, bien qu'à demi cynique, ait composé des diatribes (voir R. Heinze, *Ariston von Chios bei Plutarch und Horaz*, dans *Rhein. Mus.*, 45 (1890), p. 497-524 ; Hense, *Ariston bei Plutarch*, *ibid.*, p. 511-554 ; et critiques de Stein, *Archiv für Gesch. der Philos.*, 4, p. 513-516). C'est à l'époque romaine que les exposés stoïciens ont glissé vers la forme, originairement cynique, de la diatribe, et que le *genus dicendi Bionium* a gagné du terrain.

dre, on s'attardera sur certaines idées, on les répétera avec insistance, on y reviendra à plusieurs reprises, parce que, dans tout enseignement, il y a lieu de prévoir un fort déchet, et d'apporter beaucoup de matériaux pour que quelques-uns soient retenus; ou bien, au contraire, on passera vite, on se contentera d'esquisses brèves <sup>1</sup>. « Je me réglerai sur l'expression de ton visage, dit Sénèque à Libéralis <sup>2</sup>: « selon les indications qu'elle me donnera, je m'arrêterai quelque temps, ou bien je déblaierai et je m'en tiendrai au sommaire ». La diatribe a toujours eu à se guider ainsi sur l'attitude de l'auditeur, réel et présent pour la diatribe orale primitive, imaginé pour la diatribe écrite qui copie l'allure de la diatribe orale; de là le manque de proportion dans le développement des différents points, les répétitions, les contrastes de ton, les juxtapositions imprévues <sup>3</sup>.

Nous avons déjà noté que souvent, dans les œuvres de Sénèque, une idée nouvelle est introduite sous la forme d'une objection ou d'une question, soulignée par l'incise *inquit* <sup>4</sup>. Cet *inquit* sans sujet déterminé, c'est le *ῥησὶν* de la diatribe, l'*ἀόριστον πρόσωπον* qui symbolise l'auditoire profane de la conférence. Ce signe assimile visiblement la composition de Sénèque à la composition de la diatribe. Et l'on exprime à peu près la même idée en d'autres termes, si l'on constate qu'il y a dans les ouvrages de Sénèque la même fantaisie, la même insouciance

1. Sur ces nécessités du genre, voir Wilamowitz, *Antigonos*, p. 306.

2. *De Benef.*, VI, 1.

3. Sur ces caractères de la composition dans la diatribe, voir Hirzel, *Der Dialog*, II, p. 248-249 (à propos d'Epictète).

4. *De Ira*: voir plus haut, p. 252, et n. 2; *de Const.*, 7, 3; *de Vita b.*, 6, 1; 9, 1; 10, 1; 11, 2; 12, 1; 15, 1; *de Benef.*: voir plus haut, p. 277, et n. 3 (*de Benef.*, VI, 19, où se trouve un triple *inquit*, est à remarquer: l'interlocuteur stictif prend dans la discussion, au troisième *inquit*, la position inverse de celle qu'il occupait aux deux premiers): *Ep.* 28, 8; 47, 18; 66, 40; 74, 22; 77, 19; 78, 11, 20; 85, 5, 24, 26, 30, 31; 87, 22, 28, 36; 88, 12, 24; 92, 11, 14, 17, 21, 24, 27; 102, 8, 9, 12, 14, 18; 109, 8; 113, 3, 7, 9, 10, 14, 24; 117, 3, 10, 13; 118, 15 (succédant à *inquis*, 13); 121, 7, 10, 14; 19; 124; 6, 13 (alternant avec *tu*, 7; *inquis*, 13 et 17).

intentionnelle de l'ordre méthodique que dans la satire d'Horace <sup>1</sup>.

Quand même Sénèque n'aurait pas été conduit par son tempérament personnel et par les lois du genre qu'il pratiquait à négliger la composition logique, il y aurait été porté par le goût dominant de son époque. Que Sénèque ait été en accord étroit avec les tendances de son temps, c'est, depuis Quintilien et Tacite, une vérité banale. Or il y a un mouvement général qui détourne les contemporains de Sénèque de l'effort vers une ordonnance régulière, qui les entraîne à soigner le détail sans considérer l'ensemble, à juxtaposer des morceaux au lieu de construire un tout.

Cela tient d'abord à la prédominance de la sensibilité sur la raison, prédominance que nous avons notée plus haut chez Sénèque <sup>2</sup>, mais qui est un trait caractéristique de tout ce siècle: il y a coïncidence parfaite, en ce point, entre le tempérament individuel de Sénèque et la psychologie de sa génération. Les conséquences qui peuvent résulter, dans la manière d'exprimer et de composer, de cette subordination de la raison, se sont réalisées pour tous les écrivains de ce temps comme pour Sénèque; c'est par là que s'explique, entre autres choses, la couleur poétique de la latinité d'argent <sup>3</sup>. Ainsi la composition peu méthodique vers laquelle Sénèque allait de lui-même lui est devenue d'autant plus familière qu'il la retrouvait dans les productions contemporaines. L'affaiblissement des liens rationnels fait que les auteurs du 1<sup>er</sup> siècle cherchent, non pas à mettre en lumière l'unité d'une œuvre, mais à en varier le développement, à coudre bout à bout des passages dont chacun vaut en soi, et non par la place qu'il occupe dans l'ensemble.

Ce désir de *uariatio* <sup>4</sup> est entretenu par l'usage des lec-

1. Cf. Cartault, *Etude sur les Satires d'Horace*, p. 2, et p. 341-346.

2. P. 299.

3. Sur ce rapprochement entre la poésie et la prose, voir Norden, *Antike Kunstprosa*, p. 287.

4. Il n'est pas indifférent de noter que la forme épistolaire permet de le satisfaire aisément (Peter, *Der Brief*, p. 230).

tures publiques. Il faut, à chaque moment, quelque chose à quoi s'attache l'intérêt des auditeurs ; il faut sans cesse les émouvoir, mais non toujours de la même manière, les captiver, mais sans les arrêter longtemps sur le même sujet. En ce qui concerne la composition, la *recitatio* aboutit à la même bigarrure que la diatribe, pour des raisons symétriques. Les solutions de continuité, les changements de ton sont voulus : digressions, anecdotes, morceaux de bravoure parsèment l'ouvrage dont on donne lecture, et fournissent, de place en place, des prétextes aux applaudissements <sup>1</sup>. Les moins bien doués ont recours à des ornements stéréotypés, comme ce Julius Montanus qui se spécialisait dans les levers et les couchers de soleil <sup>2</sup> ; mais lorsqu'on a la culture étendue et l'imagination vive d'un Sénèque, on peut modifier à l'infini les combinaisons de la mosaïque <sup>3</sup>.

Porcius Latron est le dernier orateur, dit Sénèque le père, qui se soit astreint à énoncer une division <sup>4</sup>. Dans sa génération et dans la génération suivante, qui est celle de Sénèque, la composition est devenue de plus en plus lâche, à mesure que les déclamations se substituaient aux discours réels ; car exercices d'école et lectures publiques se rejoignent par bien des points, et créent les mêmes habitudes : d'un côté comme de l'autre on cherche la variété, et l'on soigne le passage à effet. Or les philosophes, malgré leurs prétentions à l'autonomie et le mépris qu'ils affichent pour les vains bavardages, ne peuvent couper les liens entre la philosophie et la rhétorique : dans la Rome impériale comme au temps des premiers sophistes, il existe entre ces deux formes de la vie intellectuelle une solidarité de fait plus forte que les jalousies professionnelles et que les théories. La philosophie et la rhétorique se rapprochent dans la dia-

1. Voir Villeneuve, *Essai sur Perse*, p. 14-15, et les références données dans les notes.

2. *Ep.* 122, 11 : *ortus et occasus libentissime inserebat.*

3. Il y a de bonnes remarques de Bickel, dans le *Jahresbericht* de Bursian, 130 (1908), p. 235-244, sur les habitudes de composition déterminées par le désir de *uariare*. Voir aussi Favez, *op. cit.*, p. LV.

4. *Contr.*, I, *praef.*, 21.

tribe<sup>1</sup>; elles sont mises en contact étroit par Papirius Fabianus, qui est intermédiaire par l'âge entre Sénèque le père et Porcius Latron d'une part, Sénèque de l'autre, et que Sénèque avoue volontiers pour son maître<sup>2</sup>. La composition se ressent chez le philosophe de ce qu'elle est chez les déclamateurs.

Sénèque ne pouvait pas ne pas donner aux gens de son entourage ce qu'ils connaissaient et ce qu'ils aimaient, ce qui répondait à leur tour d'esprit, ce que leur avait enseigné l'école et que la salle de lectures proposait quotidiennement à leur admiration : des ouvrages peu coordonnés, comparables à des assemblages de pièces indépendantes, diverses d'origine et d'aspect.

Enfin, si la composition, dans les ouvrages philosophiques de Sénèque, est souvent de nature à nous étonner et à nous dérouter, il ne faut pas seulement chercher les raisons de ce fait dans les qualités individuelles de l'auteur, dans les lois du genre et dans le goût de l'époque : il faut dire en outre que ces habitudes de composition, différentes des nôtres, sont dans une certaine mesure celles de tous les écrivains anciens.

L'écart entre les conceptions antiques et les nôtres a été signalé d'une façon particulièrement nette par Diels, à propos de la *Πολιτεία Ἀθηναίων* d'Aristote<sup>3</sup> : « Au IV<sup>e</sup> siècle, « dit en substance Diels, personne n'apporte dans la composition d'une œuvre de quelque étendue les soucis qu'y apporterait un moderne; l'*Antidosis* d'Isocrate, la *République* et les *Lois* de Platon, la *Morale* et la *Politique*

1. Voir plus haut, p. 310, ce qui concerne le style de la diatribe.

2. Voir plus haut, p. 239. Sur les rapports entre Sénèque et Fabianus, voir aussi Norden, *Antike Kunstprosa*, p. 308-309, et G. J. Müller, *op. cit.*, p. 40, et p. 128; sur l'art de « varier », appris par Sénèque à l'école des rhéteurs, sur l'élément rhétorique impliqué dans la diatribe, et sur le rôle de Fabianus, il y a des remarques brèves, mais précises et justes, de Norden, *Einleitung in die Altertumswissenschaft*, I<sup>2</sup>, p. 386-387.

3. *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1894, p. 306-307, dans un compte rendu de Kaibel, *Stil und Text der Πολιτεία Ἀθηναίων*.

« d'Aristote, les discours de Démosthène et d'Eschine, comme  
 « les ouvrages historiques de Xénophon, d'Ephore et de  
 « Théopompe, sont des conglomérats plutôt que des compo-  
 « sitions. La notion d'une œuvre littéraire qui aurait l'unité  
 « d'un organisme a pu être dans l'antiquité classique un  
 « idéal théorique, mais cet idéal n'a été réalisé que dans  
 « des cas exceptionnels, et la plupart du temps on n'a  
 « même pas cherché à s'en rapprocher. Il faut nous habituer  
 « à oublier, quand il s'agit d'Aristote et de ses contempo-  
 « rains, nos exigences de modernes, et notre délicatesse  
 « excessive en matière de composition ».

La constatation faite par Diels pour la littérature grecque du IV<sup>e</sup> siècle vaut pour toute l'antiquité, ainsi que l'indique Norden<sup>1</sup>. Sans doute, Aristote a été amené, par ses travaux de naturaliste, à l'idée de comparer l'œuvre d'art à un être vivant, c'est-à-dire à quelque chose de cohérent, de systématique; Horace, dans l'*Art Poétique*, a raillé ceux qui polissent les détails et sont incapables d'organiser l'ensemble; mais ces vues théoriques n'ont jamais été appliquées avec la rigueur dont un moderne sent le besoin. Les œuvres d'Aristote et d'Horace eux-mêmes le prouvent clairement.

Si je ne me trompe, cette indifférence des anciens aux avantages d'une composition régulière tient pour une bonne part aux conditions matérielles du livre antique. Jusqu'au III<sup>e</sup> siècle après J.-C., le livre n'a existé que sous la forme du rouleau, du *volumen*. Cet état de choses entraînait, dans la façon de lire, des conséquences qui, indirectement, agissaient sur les habitudes générales d'esprit et sur les procédés de composition.

On lit un *volumen* en le tenant dans la main droite, en le déroulant peu à peu, et en enroulant à mesure, dans la main gauche, la partie déjà lue<sup>2</sup>. On ne peut avoir ainsi sous les yeux, à chaque moment, que les quelques colonnes

1. *Antike Kunstprosa*, p. 115.

2. Birt, *Die Buchrolle in der Kunst*, Leipzig, 1907, 2<sup>e</sup> partie (die geöffnete Rolle und das Lesen).

contenues dans la section de rouleau qui correspond à l'écartement normal des deux mains. On ne peut pas, comme avec un *codex*, ou avec un de nos livres modernes qui descendent du *codex*, feuilleter l'ouvrage pour s'orienter sur l'ensemble, ni consulter commodément une table des matières initiale ou finale ; on ne peut pas revenir facilement sur un passage qu'on a lu : car il faut dans ce cas procéder à une double opération, d'enroulement à droite et de déroulement à gauche, qui contrarie le mouvement ordinaire. Par la force des choses, l'attention du lecteur antique se limite au passage qu'il est en train de lire ; le rapport de ce passage à l'ensemble est pour lui d'intérêt secondaire, parce que la forme du livre lui interdit les retours en arrière et les anticipations.

En outre, les deux mains étant occupées, il est impossible de noter soi-même, tout en lisant, un résumé, une référence ; il est impossible, quand l'ouvrage est en plusieurs livres, c'est-à-dire en plusieurs rouleaux <sup>1</sup>, de se reporter à un livre autre que celui qu'on a entre les mains, impossible aussi d'avoir recours, pendant sa lecture, au texte d'un autre ouvrage. Lâcher le livre qu'on tient, et qui ne restera pas dans l'état où on l'aura laissé, mais tendra à se remettre en rouleau, aller chercher dans sa bibliothèque, au milieu des *capsae*, le volume dont on a besoin, tâtonner pour y retrouver le passage qu'on veut voir, c'est une longue série de gestes <sup>2</sup> ; on s'y engage d'autant moins volontiers que les *uolumina* sont fragiles, et qu'il y a intérêt à ne pas les dérouler souvent.

Pour remédier, au moins en partie, à ces inconvénients, il y a un moyen : c'est d'utiliser les services d'un lecteur, d'un *anagnostes*. On peut, dès lors, prendre des notes au cours de la lecture sans être obligé de les dicter ; et, si l'on a plusieurs lecteurs à sa disposition <sup>3</sup>, on peut se mettre à peu près dans les mêmes conditions que le travail-

1. Birt, *op. cit.*, p. 23.

2. Havet, *Manuel de Critique verbale*, § 148.

3. Ce pouvait être le cas de Sénèque, qui, d'après Quintilien (X, 1, 128), se servait d'*amanuenses*.

leur moderne qui a sur sa table plusieurs livres à la fois.

Mais ce n'est pas la même chose de lire un livre de ses yeux, et de l'entendre lire par un autre. Dans le second cas, un effort d'attention est nécessaire pour recueillir avec le minimum d'erreur les paroles prononcées : l'oreille le fournit aux dépens de la réflexion. Sur tout, l'allure du lecteur ne se règle pas sur la pensée de l'auditeur ; le lecteur ne peut ménager les ralentissements, les arrêts, les répétitions qui seraient indispensables pour réparer les distractions momentanées, pour bien saisir l'intention de l'auteur, pour compléter ou critiquer au passage, par une rapide opération mentale, les indications du livre ; ce n'est pas en donnant de temps en temps au lecteur l'ordre de suspendre ou de redoubler sa lecture qu'on arrivera à nuancer à l'infini, comme il le faudrait, la vitesse du débit. Aussi le livre qu'on se fait lire s'inscrit-il dans l'esprit sous une forme moins nette, moins exacte que si on l'avait lu soi-même. Victor Hugo rapporte dans *Choses vues*<sup>1</sup> cette plainte du chancelier Pasquier, dont la vue était affaiblie : « So faire « lire, vous ne vous figurez pas comme cela est gênant ! « Rien ne se grave dans l'esprit ». A proprement parler, ce qui, dans ces conditions, ne se grave pas, c'est le plan, le dessin d'ensemble : l'œuvre devient discontinuë ; les morceaux sont présents successivement devant l'attention, mais comme si chacun avait une existence indépendante ; et les grandes lignes s'effacent.

L'emploi de l'*panagnostes* a été très répandu dans l'antiquité : non seulement, grâce à cet auxiliaire, on évitait l'immobilisation et la fatigue des bras, mais en outre, comme les livres étaient rares et fragiles, on se réunissait volontiers entre amis pour écouter la lecture d'un ouvrage que tout le monde ne possédait pas<sup>2</sup>. Une conséquence de cette pratique fut qu'on ne connaissait pour ainsi dire pas d'autre lecture que la lecture à haute voix : on avait l'habitude

1. 9 février 1849; p. 278 de l'édition Hetzel-Quantin.

2. Ep. 64, 1-2: *interuenerant quidam amici... uarius nobis fuit sermo... lectus est deinde liber Q. Sextii patris...*

de lire à haute voix même quand on était seul, le *uolumen* ouvert entre les mains, et la lecture silencieuse qui est pour nous la forme ordinaire du travail est pour les anciens une singularité exceptionnelle<sup>1</sup>. Or toute lecture à haute voix produit, bien que sous une forme atténuée<sup>2</sup>, les mêmes effets que l'audition de l'*anagnostes* : qu'on écoute un lecteur ou qu'on s'écoute soi-même, c'est le détail qu'on verra bien mieux que l'ensemble, et il sera difficile de se représenter d'un coup tout le développement d'un ouvrage.

Cet obscurcissement de l'ensemble est une des raisons qui expliquent l'indifférence des anciens à la nouveauté du sujet. Peu leur importe qu'une matière ait été déjà traitée à maintes reprises : ce qui les frappe, c'est la présentation des détails ; le mérite d'un auteur consiste dans l'originalité de la forme et non dans celle du fond<sup>3</sup>. Quand un thème est rebattu, comme celui des *Consolations*, quand un sujet a été déjà étudié par plusieurs moralistes, comme il arrive pour le *de Ira*, pour le *de Tranq. an.*, le lecteur, qui ne s'attend pas à des nouveautés de fond, qui ne les désire pas, s'intéresse médiocrement à l'ordre dans lequel les choses sont dites : son attention se porte sur la façon dont chaque élément est mis en œuvre, non sur la place qu'il occupe.

Ainsi, habitués à travailler pour un public qui, dans un ouvrage, était sensible à l'exécution des détails beaucoup plus qu'aux rapports réciproques des parties, les écrivains anciens se sont assez peu souciés de la composition : hiatus,

1. Norden, *Antike Kunstprosa*, p. 6 (et Nachträge, p. 4); Lejay, éd. d'Horace, *Satires*, p. xxvi : « Nous écrivons dans le silence pour être lus dans le silence. Toute la littérature ancienne est faite pour être parlée ». Cf. note à *Sat.*, II, 7, 1. Pour Sénèque, voir en particulier *Ep.* 78, 3 : *medicus tibi... monstrabit... ut legas clarius et spiritum... exerceas*. — Puisqu'il existait des bibliothèques publiques, il faut admettre que les anciens étaient accoutumés à faire l'effort nécessaire pour y travailler malgré le bruit des voix.

2. La différence est indiquée par Sénèque lui-même, *Ep.* 46, 3 : *de libro plura scribam cum illum retractauero; nunc parum mihi sedet iudicium, tamquam audierim illa, non legerim*.

3. *Ep.* 79, 6 : *... inuenturis inuenta non obstant; praeterea condicio optima est ultimi: parata uerba inuenit, quae aliter instructa nouam faciem habent*.

disparates, redites, omissions, manque d'équilibre, incoordination des différents morceaux, les phénomènes qui dénotent une composition peu méthodique se trouvent dans presque toutes les œuvres, avec une fréquence et une gravité variables suivant les individus, les genres et les moments.

On les a relevés dans Platon <sup>1</sup>. Ils ne sont pas rares chez Cicéron. Il y a de l'incohérence dans le livre III des *Tusculanes* <sup>2</sup>, des redites dans le livre V <sup>3</sup>. Le *de Natura deorum* est supposé reproduire une conversation tenue en un jour chez Cotta <sup>4</sup>; mais au ch. 29, 73 du livre II, un jour est déjà passé depuis le commencement de l'entretien, et c'est la veille que s'est placée la discussion sur l'épicurisme rapportée par le livre I; au ch. 7, 18 du livre III, un intervalle de deux jours est mis entre la conversation du livre II et celle du livre III. Dans l'exposé de la doctrine stoïcienne qui constitue le livre II, le monde est donné d'abord comme un dieu (17), puis comme une demeure faite pour les dieux et les hommes (62) <sup>5</sup>. Que les livres d'un même ouvrage puissent être comme indépendants les uns des autres, c'est ce qui apparaît clairement dans le *de Finibus*: les livres I-II reproduisent une conversation qui a eu lieu en 50; celle des livres III-IV remonte à 52; celle du livre V à 79: l'ordre de l'ouvrage est exactement l'inverse de celui que demandait la chronologie. Il est remarquable aussi que Cicéron, retouchant le *de Divinatione* avant de le publier, ne se soit pas

1. Voir, outre le passage de Diels cité tout à l'heure, Hirzel, *Der Dialog*, I, p. 240 sqq. M. Bourguet, *Revue de Métaphysique et de Morale*, 26 (1919), p. 338-331, s'est efforcé de démontrer contre Raeder que le *Phèdre* n'est pas mal composé; je crois qu'une partie au moins des observations de Raeder subsiste.

2. D'après von Arnim, *Stoicorum veterum fragmenta*, I, p. xx-xiii, cette incohérence provient de ce que Cicéron se sort de deux sources.

3. Comparer le ch. 14 aux ch. 8-11, le ch. 15 au ch. 6.

4. II, 1, 1: *quae cum Cotta dixisset, tum Velleius...*; III, 1, 1: *quae cum Balbus dixisset, tum adridens Cotta...*

5. Usener, *Epicurea*, p. lxx, signale encore d'autres inconséquences dans le même livre. Voir Teuffel, I6, p. 415: « Da das ihm vorliegende Material « disparater Natur war, so fehlt es nicht an Widersprüchen, Ungleichheiten, Unklarheiten, Flüchtigkeiten... »

soucié des disparates qui se produisaient <sup>1</sup>. Les ouvrages rhétoriques donnent matière à des constatations analogues <sup>2</sup>. Cicéron nous fournit une indication précieuse sur ses habitudes de composition, quand il nous avertit que chaque *prooemium* n'est pas écrit spécialement pour le livre en tête duquel il est placé, mais est pris dans un recueil de *prooemia* tout préparés d'avance <sup>3</sup>.

Plus peut-être que tous les autres écrivains anciens <sup>4</sup>, les historiens appellent des remarques de ce genre. C'est dans un ouvrage historique surtout qu'on aurait intérêt à se reporter fréquemment à des passages antérieurs; ce sont les historiens surtout qui auraient besoin, quand ils travaillent, d'avoir présents sous les yeux, en même temps, plusieurs ouvrages-sources, pour les confronter et en fondre les données. La difficulté de ces opérations, pour qui se sert de *uolumina*, a eu pour conséquence un grand nombre de bizarreries, d'obscurités et de contradictions, jusque dans les œuvres les plus soignées. D'une façon générale, les habitudes antiques de composition ont non pas amené, mais facilité tous les doublets de l'annalistique <sup>5</sup>.

Dans un seul livre de Tite-Live, le livre XXII, je relève ce qui suit: 36, 3, l'effectif de la cavalerie légionnaire est

1. Durand, *La date du de Divinatione*, dans les *Mélanges Boissier*, Paris, 1903, p. 173-183.

2. Voir Curcio, *Le opere retoriche di Cicerone*, Acireale, 1900. Pour le *Brutus*, voir Sabbadini, *Rivista di filologia*, 29 (1901), p. 259-261 (et Teuffel, 16, p. 396, § 3); pour l'*Orator*, Sabbadini, *ibid.*, 44 (1916), p. 1-22. — Sur l'influence exercée, en matière de composition, par la forme matérielle du livre antique, il y a des remarques intéressantes de Sabbadini dans *Il metodo di comporre dei Romani e la critica dei testi*, brochure publiée à Catane, 1901, et résumée (par Emile Thomas) dans la *Revue critique*, 69 (1901), p. 338.

3. *Ad Att.*, XVI, 6, 1.

4. Les contradictions qu'on peut relever dans l'*Entéide* ne sont guère probantes, en raison des circonstances dans lesquelles le poème a été publié (Je n'ai pas vu Henselmann, *Die Widersprüche in der Aeneis*, Würzburg, 1914). — Pour les *Géorgiques*, voir Sabbadini, *La composizione della Georgica di Virgilio*, dans *Riv. di filol.*, 29 (1901), p. 16-22, article qui commence en ces termes: « Gli antichi nel comporre erano poco scrupolosi e in ogni modo meno scrupolosi dei moderni », Sabbadini en donne pour exemple, outre les *Géorgiques*, l'*Art d'aimer* d'Ovide.

5. Beloch, *Einleitung in die Altertumswissenschaft*, III2, p. 207-209.

augmenté de cent hommes par légion, et porté à trois cents ; or il y avait déjà trois cents cavaliers par légion dix ans plus tôt, XXI, 17, 3. — 46, 9, Tite-Live parle du vent Vulturnus comme s'il le mentionnait pour la première fois ; or il a expliqué un peu plus haut (43, 10-11) ce qu'était ce vent, et comment Hannibal comptait en tirer parti. — 50, 6, P. Sempronius Tuditanus, tribun militaire, est de ceux qui gagnent Canusium après le désastre de Cannes ; mais il n'est plus question de lui, 53, 1-3, quand Tite-Live énumère les tribuns présents à Canusium <sup>1</sup>.

Tacite ne se soucie pas davantage de coordonner les différents livres des *Annales* <sup>2</sup>, ou même les différents chapitres d'un livre. Au livre I, ch. 44, Germanicus refuse de faire revenir Agrippine au milieu des légions ; elle s'y trouve cependant au ch. 69 : nous n'apprenons rien sur ce qui s'est passé dans l'intervalle. — Au livre XIII, ch. 13, Locuste est introduite comme un personnage nouveau : Tacite semble ne pas se souvenir qu'il l'a déjà présentée, XII, 66. — Au livre XVI, ch. 8, Tacite raconte comment Lépida est impliquée dans les poursuites dirigées contre Silanus ; au ch. 9, le sénatus-consulte qui exile Silanus remet à l'empereur le soin de statuer sur Lépida ; elle n'est plus nommée par la suite, alors que, pour compléter le récit, il serait indispensable que son sort fût indiqué. — Au livre XVI, ch. 13, Tacite parle du désastre de Lyon, *clades Lugdunensis*, comme d'un événement connu : il n'en a fait aucune mention antérieurement <sup>3</sup>.

1. De même il y a contradiction entre XXI, 12, 5, *cum singulis uestimentis*, et XXI, 13, 7, *cum binis uestimentis*. M. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. II, p. 263, et t. III, p. 187, n. 3, signale encore d'autres contradictions (entre XXI, 4, et XXX, 35, 10 ; 37, 9 ; entre XXVII, 19, 9, et XXVIII, 35, 8).

2. Pour les autres ouvrages, voir par exemple, dans la *Germanie*, comment les deux passages sur les Osi (28 et 43) restent indépendants l'un de l'autre.

3. M. Fabia, dans son article sur *L'incendie de Lyon*, essaie d'expliquer cette étrangeté par un scrupule d'artiste. En toute hypothèse, il faut reconnaître que Tacite fait bon marché de la clarté. M. Fabia note encore plusieurs inadvertances de Tacite, dans son livre sur *Les sources de Tacite*, Paris, 1893, p. 428-429. — Gercke, *Seneca-Studien*, p. 161, croit constater

De tels exemples pourraient être recueillis en abondance, dans beaucoup d'auteurs anciens <sup>1</sup>. Il n'y a guère que le discours judiciaire qui s'astreigne assez souvent à une composition nette <sup>2</sup> : l'avocat se propose une fin précise, d'ordre pratique ; il a besoin de convaincre un auditoire dont la conviction se traduira par un arrêt : il est obligé de faire tout le possible pour que, malgré les difficultés inhérentes à une discussion orale, la thèse et la démonstration soient clairement vues. Le discours judiciaire a eu quelque influence sur les genres voisins, et notamment sur le discours pédagogique <sup>3</sup>. Mais l'action qui s'exerçait ainsi en faveur de la composition régulière était faible, en regard de la force contraire qui tenait à la nature du livre antique, et aux conditions dans lesquelles il mettait le lecteur.

Entre les plus raisonnables, les plus méthodiques des écrivains anciens, et nos classiques, Racine, Bossuet, Voltaire, la différence, en ce qui concerne la composition, est grande. Les livres des premiers, comparés aux constructions bien équilibrées des seconds, ont toujours quelque chose de fragmentaire, de décousu, de désordonné <sup>4</sup>. Dans d'autres domaines, par exemple dans l'art et dans le droit, on pourrait reconnaître chez les anciens, et particulièrement chez les

que Tacite assigne à la retraite de Sénèque deux dates différentes, XIV, 56 et XV, 45 ; mais cette interprétation est discutable.

1. Sur la juxtaposition sans coordination, dans Pline l'Ancien, de renseignements pris à des sources différentes ; voir Detlefsen, *Die Anordnung der geographischen Bücher des Plinius und ihre Quellen*, Berlin, 1909. — De même Strabon, XVII, 3, juxtapose sans prendre un parti ni chercher une conciliation les témoignages d'après lesquels la Libye est fertile et ceux d'après lesquels elle est désertique.

2. Même là, d'ailleurs, les habitudes ordinaires de composition se font sentir, au moins dans le discours public (voir la citation de Diels, plus haut, p. 314).

3. Cf. ce qui a été dit plus haut, p. 244, sur l'usage des « divisions », usage qui ne suffit pas, bien entendu, à assurer une composition régulière (nous nous en sommes suffisamment aperçus avec Sénèque), mais qui accuse tout de même un certain effort en ce sens.

4. Mais Montaigne, tout nourri des auteurs latins, s'est formé à leur image, et compose comme eux. C'est la contre-épreuve de la constatation que permettent de faire les classiques, beaucoup plus dégagés de l'antiquité, du xviii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle.

Romains, des symptômes du même tour d'esprit <sup>1</sup>. Je ne m'engagerai pas dans cette recherche, qui conduirait loin. Il me suffit de noter ici que si l'on veut comprendre les habitudes de composition qui sont celles de Sénèque, il ne faut pas perdre de vue qu'elles sont, à un certain degré, celles de toute l'antiquité.

1. En architecture : négligence du plan d'ensemble et de la symétrie ; en sculpture : répétition constante des mêmes sujets ; en droit : coexistence de principes adverses et de dispositions contradictoires ; etc.

---

## CONCLUSION

---

Les irrégularités que l'on constate dans la composition des ouvrages philosophiques de Sénèque n'ont point pour origine les accidents de la tradition manuscrite, ni les circonstances dans lesquelles ces ouvrages ont été publiés. Sénèque les a consciemment, délibérément acceptées. Elles s'expliquent par son tempérament personnel, par les lois du genre auquel se rattachent ses écrits, par le goût de son époque, par les habitudes d'esprit que l'usage du *uolumen* imposait aux anciens.

En étudiant la composition dans Sénèque, nous arrivons à nous représenter comment il travaillait. Sénèque n'est pas un logicien, une intelligence abstraite et raisonnante. C'est un homme complexe, dont la sensibilité est vive, la curiosité toujours éveillée; tous les aspects de la vie l'intéressent et l'instruisent. A tout ce qu'il a emmagasiné, souvenirs de lectures, expériences mondaines, notations psychologiques, il ajoute sans cesse des éléments nouveaux, apportés par les actes de la vie quotidienne, par les réflexions sur les plus menus incidents. Chacun de ses contacts avec les gens et les choses dépose dans son œuvre une pensée, ou une émotion, ou un exemple, ou une image, ou un trait. Son travail littéraire est intimement mêlé à tous les moments de son existence : il n'y a rien, dans ce qui se passe en lui et autour de lui, qui ne lui fournisse un sujet de méditation et une matière d'art. Il a vécu dans le frémissement d'une âme ouverte à toutes les impressions, et dans l'angoisse d'une conscience qui cherchait la route à suivre, d'une imagination que hantait l'attente de la mort.

Ses acquisitions de chaque jour se groupent en livres, par

des procédés qui ne sont pas uniformes, mais qui toujours laissent apparaître et la diversité des matériaux, et les variations d'humeur de celui qui les emploie. Les ouvrages de Sénèque traduisent, non seulement l'étendue de sa culture et la souplesse de ses aptitudes, mais ce qu'il y a de changeant, de riche et de nuancé dans sa vie intérieure. Sa composition, par ce qu'elle a d'instable et d'incertain, concourt à exprimer l'inquiétude qui fait la meilleure part de sa grandeur.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

Je crois bien faire en récapitulant ci-après les livres et les articles que j'ai eu l'occasion de citer. Ainsi l'on trouvera groupés les différents travaux d'un même auteur. Pour un certain nombre de dissertations allemandes, j'ai jugé utile d'indiquer, outre le nom de l'auteur, le nom du professeur sous la direction duquel la dissertation a été préparée, et dont elle reflète souvent les idées.

- ADLER (Maximilian). — *Senecas Schrift de clementia und das Fragment des Bischofs Hildebert*. — *Wiener Studien*, 27 (1905), p. 242-250.
- Id. — *Die Verschwörung des Cn. Cornelius Cinna bei Seneca und Cassius Dio*. — *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*, 60 (1909), p. 193-208.
- ALEWELL (K.). — *Ueber das rhetorische παράδειγμα. Theorie, Beispielsammlung, Verwendung in der römischen Kaiserzeit*, dissertation de Kiel, 1913, 118 p.
- ALLERS (Guilelmus). — *De L. A. (sic) Senecae librorum de ira fontibus*, dissert. de Göttingen (G., Calvar), 1881, 77 p.
- ARNIM (Hans von). — *Quellenstudien zu Philo von Alexandria* (= *Philologische Untersuchungen* herausgegeben von Kiessling und Wilamowitz, 11. Heft), Berlin, Weidmann, 1888, 142 p.
- Id. — *Leben und Werke des Dio von Prusa, mit einer Einleitung*, Berlin, Weidmann, 1898, 524 p.
- Id. — *Stoicorum veterum fragmenta*, 3 vol., Leipzig, Teubner : I, 1905, L et 142 p. ; II, 1903, 348 p. ; III, 1903, 269 p.
- Id. — *Hierokles Ethische Elementarlehre (Papyrus 9780)* (= *Berliner Klassikertexte*, 4. Heft), Berlin, Weidmann, 1906, XXXVI et 76 p.
- AUDERT (Ludwig-Caesar-Martin). — *Adnotationes in Senecae dialogum I*. — *Rheinisches Museum*, 36 (1881), p. 178-195.

- BADSTÜBNER (Emil). — *Beiträge zur Erklärung und Kritik der philosophischen Schriften Senecas*, programme du Johanneum de Hambourg (H., Lübcke et Wulff), 1901, 28 p.
- BALL (Allan P.). — *Selected Essays of Seneca and the Satire on the Deification of Claudius*, New-York, Macmillan, 1908, XXXIV et 242 p.
- BARRIERA (A.). — Éd. du *de Ira* (= *Corpus Scriptorum Latinorum Paravianum*, n° 21), Turin, Paravia, 1919, XXIII et 186 p.
- BARTSCH (Julius). — *Zur Kritik der Briefe Senecas*, programme du gymnase d'Anklam (A., Poettcke), 1870, 20 p.
- BELTRAMI (Achille). — *Un nuovo codice delle Epistole morali di Seneca*. — *Rivista di filologia e di istruzione classica*, 41 (1913), p. 549-578; 42 (1914), p. 1-32, 455-456.
- L. *Annaei Senecae ad Lucilium Epistularum moralium libros I-XIII ad codicem praecipue Quirinianum recensuit Achilles Beltrami*, Brescia, Apollonio, 1916, XLV et 402 p.
- BICKEL (Ernst). — *Bericht über die Geschichte der römischen Literatur von 1897-1907*. — *Jahresbericht de Bursian*, 140 (1908), p. 217-268.
- BINDER (Otto), élève de Gundermann. — *Die Abfassungszeit von Senekas Briefen*, dissert. de Tübingen (T., Heckenhauer), 1905, 62 p.
- BIRT (Theodor). — *Das antike Buchwesen in seinem Verhältniss zur Litteratur mit Beiträgen zur Textgeschichte des Theokrit, Catull, Properz und anderer Autoren*, Berlin, Hertz, 1882, 518 p.
- Id. — *Die Buchrolle in der Kunst. Archäologisch-antiquarische Untersuchungen zum antiken Buchwesen*, Leipzig, Teubner, 1907, 352 p.
- Id. — *Abriss des antiken Buchwesens*, dans le *Handbuch de I.* von Müller, 1. Band, 3. Abteilung, 3<sup>e</sup> éd., Munich, Beck, 1913, p. 243-376.
- Id. — *Compte rendu de Waltz, Vie de Sénèque*. — *Historische Zeitschrift*, 104 (1909), p. 605-609.
- Id. — *Seneca, ein Vortrag*. — *Preussische Jahrbücher*, 144 (1911), p. 282-307.
- Id. — *Was hat Seneca mit seinen Tragödien gewollt?* — *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, 27 (1911), p. 339-359.
- Id. — *Senecas Trostschrift an Polybius und Bittschrift an Messalina*. — *Ibid.*, p. 596-601.
- BOURGERY (Abel). — *Sur la prose métrique de Sénèque le philosophe*. — *Revue de Philologie*, 34 (1910), p. 167-172.

- Id. — *Les Lettres à Lucilius sont-elles de vraies lettres?* — *Ibid.*, 35 (1911), p. 40-53.
- Id. — *Sénèque prosateur. Études littéraires et grammaticales sur la prose de Sénèque le philosophe*, Paris, Les Belles-Lettres, 1922, 445 p.
- Id. — Édition et traduction du *de Ira* (collection Budé), Paris, Les Belles-Lettres, 1922, XXIV et 109 doubles pages.
- BOURGUET (Émile). — *De rebus Delphicis imperatoriae aetatis capita duo*, Montpellier, Coulet, 1905, 101 p.
- Id. — *Sur la composition du Phèdre*. — *Revue de Métaphysique et de Morale*, 26 (1919), p. 335-351.
- BROCHARD (Victor). — *Études de philosophie ancienne et de philosophie moderne*, Paris, Alcan, 1912, XXVIII et 559 p. (p. 221-251, *La logique des Stoïciens*).
- BURESCH (Carolus). — *Consolationum a Graecis Romanisque scriptarum historia critica*. — *Leipziger Studien zur classischen Philologie*, 9. Band, Leipzig, Hirzel, 1886, p. 1-170.
- BURNIER (Charles). — *La morale de Sénèque et le néo-stoïcisme*, dissert. de Fribourg-en-Suisse (Lausanne, Bridel), 1908, 104 p.
- BUSCH (Bernhardus). — *De M. Porcio Catone Uticensi quid antiqui scriptores aequales et posteriores censuerint*, dissert. de Munster (M., Societas typogr. Guestfal.), 1911, 82 p.
- CALONGHI (Ferruccio). — *Compte rendu de de Otio*, éd. Waltz. — *Rivista di filologia*, 39 (1911), p. 317-318.
- CAPELLE (Guilelmus). — *De Cynicorum epistulis*, dissert. de Göttingen (Hanovre, Jaenecke), 1896, 62 p.
- CARCOPINO (Jérôme). — *Choses et gens du pays d'Arles*, Lyon, Audin, 1922, 24 p. (extrait de la *Revue du Lyonnais*).
- CARTAULT (Alfred). — *Étude sur les Satires d'Horace* (= *Université de Paris, Bibliothèque de la Faculté des Lettres*, IX), Paris, Alcan, 1899, 370 p.
- Id. — *Les Satires d'Horace*. — *Journal des Savants*, 1912, p. 308-316, 357-366, 490-503.
- Id. — *Horace, Sat. I, 1, v. 61*. — *Revue de Philologie*, 39 (1915), p. 256-258.
- CASTIGLIONI (Luigi). — *Studi Anneani*. — *Bollettino di filologia classica*, 28 (1921-22), p. 75-77.
- CHABERT (Samuel). — *Le tremblement de terre de Pompéi et sa véritable date (5 février 62)*. — *Mélanges Boissier*, Paris, Fontemoing, 1903, p. 115-119.

- CIPOLLA (Carlo). — *Il codice Queriniano delle Epistole morali di Seneca*. — *Rivista di filologia*, 42 (1914), p. 93-95.
- CONSOLI (Santi). — *Reminiscenze Virgiliane nelle prose di L. Anneo Seneca*. — *Rivista di filologia*, 49 (1921), p. 456-467.
- CURCIO (Gaetano). — *Le opere retoriche di Cicerone*, Acireale, 1900, 222 p.
- DESSAU (Hermann). — *Ueber die Abfassungszeit einiger Schriften Senecas*. — *Hermes*, 53 (1918), p. 188-196.
- DETLEFSEN (Dettef). — *Die Anordnung der geographischen Bücher des Plinius und ihre Quellen (= Sieglin's Quellen und Forschungen, 18. Heft)*, Berlin, Weidmann, 1909, 171 p.
- DIELS (Hermann). — *Zu Aristoteles' Protreptikos und Cicero's Hortensius*. — *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 1 (1888), p. 477-497.
- ID. — *Compte rendu de Kaibel, Stil und Text der πολιτικά Ἀθηναίων*, (Berlin, Weidmann, 1893), — *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1894, p. 293-307.
- DORISON. — *Quid de clementia senserit L. Annaeus Seneca*, Caen, Valin, 1892, 138 p.
- DUFF (J. D.). — *L. Annaei Senecae Dialogorum libri X, XI, XII*, Cambridge, University Press, 1915, LIX et 312 p.
- DUFF (J. Wight). — *Compte rendu de Consol. à Helv.*, éd. Favez. — *Journal of Roman Studies*, 9 (1919), p. 106-108.
- DURAND (René). — *La date du de Divinatione*. — *Mélanges Boissier*, Paris, Fontemoing, 1903, p. 173-183.
- DYNOFF (Adolf). — *Zur stoischen Tierpsychologie*. — *Bayrische Blätter für das Gymnasialschulwesen*, 33 (1897), p. 399 sqq., et 34 (1898), p. 416 sqq. (résumé par l'auteur, *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 17 (1904), p. 275-276).
- EICKE (Ludovicus), élève de Geffcken. — *Veterum philosophorum qualia fuerint de Alexandro Magno iudicia*, dissert. de Rostock (R., Adler), 1909, 96 p.
- Einleitung in die Altertumswissenschaft* (sous la direction de GERCKE et NORDEN), 3 vol., Leipzig, Teubner : I<sup>o</sup>, 1912, 632 p. ; II<sup>o</sup>, 1922, 494 p. ; III<sup>o</sup>, 1914, 500 p.
- ELIAS (Arthurus), élève de Rossbach. — *De notione vocis clementia apud philosophos veteres et de fontibus Senecae librorum de clementia*, dissert. de Königsberg (K., Kuemmel), 1912, 75 p.
- ELTER (Antonius). — *De Gnomologiorum Graecorum historia atque origine commentatio*, programmes de Bonn (B., Georg), 1893-1895, 254 colonnes (en 9 parties).

- FABIA (Philippe). — *Les sources de Tacite dans les Histoires et les Annales*, Paris, Imprimerie Nationale, 1893, XXII et 462 p.
- Id. — *L'incendie de Lyon sous Néron*. — *Revue d'histoire de Lyon*, 3 (1904), p. 5-23.
- FAVEZ (Charles). — Éd. de la *Consol. à Helv.*, Lausanne et Paris, Payot, 1918, LXIX et 109 p.
- FLOCK (Guilelmus), élève de Gercke. — *De Graecorum interpunctionibus*, dissert. de Greifswald (Bonn, Hauptmann), 1908, 46 p.
- FOWLER (Harold North), élève d'Usener. — *Panaetii et Hecatonis librorum fragmenta collegit praefationibus illustravit*, dissert. de Bonn (B., Georg), 1885, 63 p.
- Id. — *The sources of Seneca de Beneficiis*. — *Proceedings of the American philological Association*, 17, 1886 (Boston, 1887), p. 24-33.
- FRANÇOIS (Louis). — *Essai sur Dion Chrysostome, philosophe et moraliste cynique et stoïcien*, Paris, Delagrave, 1921, 212 p.
- FRIEDRICH (Wilhelm Ludwig), élève d'Immisch. — *De Senecae libro qui inscribitur de constantia sapientis*, dissert. de Gies-sen (Darmstadt, Bender), 1909, 128 p.
- Id. — *Zu Seneca de constantia sapientis*. — *Wochenschrift für klassische Philologie*, 28 (1911), 1098-1102.
- Id. — *Zu Seneca's Nat. Quaest. IV praef. 7 und 8*. — *Berliner philologische Wochenschrift*, 34 (1914), 1213-1216.
- Id. — *Zur Abfassungszeit von Seneca's Werk de beneficiis*. — *Ibid.*, 1406-1408, 1501-1503, 1533-1536, 1629-1632.
- GEFFCKEN (J.). — *Die Hirten auf dem Felde*. — *Hermes*, 49 (1914), p. 321-351.
- GENOLL (Wilhelm). — *Adnotationes criticae in L. Annaci Senecae epistulas morales*, programme de Kreuzburg (Haute-Silésie), 1886, 21 p.
- Id. — *Kritische Bemerkungen zu lateinischen Schriftstellern*, programmes de Liegnitz, I, 1890; II, 1898.
- Id. — *Compte rendu de Ep.*, éd. Hense<sup>1</sup>. — *Wochenschr. für klass. Philol.*, 16 (1899), 804-807.
- Id. — *Compte rendu de la dissert. de Uhl.* — *Ibid.*, 1291-1293.
- Id. — *Compte rendu de Badstübner, Beiträge*. — *Ibid.*, 18 (1901), 826-827.
- Id. — *Compte rendu de la dissert. de Schendel*. — *Ibid.*, 26 (1909), 212-214.
- GERCKE (Alfred). — *De consolationibus*, p. 28-70 du *Tirocinium*

- philologum sodalium regii seminarii Bonnensis*, Berlin, Weidmann, 1883, 134 p.
- Id. — *Seneca-Studien*. — *Jahrbücher für classische Philologie*, 22, Supplementband, Leipzig, Teubner, 1895, 333 p.
- Id. — *Édition des Naturales Quaestiones*, Leipzig, Teubner, 1907, XLVI et 278 p.
- GERTZ (Martinus Clarentius). — *Studia critica in L. Annaei Senecae dialogos*, Copenhague, Gyldendal, 1874, 169 et VIII p.
- L. Annaei Senecae libri de Beneficiis et de Clementia, ad codicem Nazarianum recensuit M. C. GERTZ*, Berlin, Weidmann, 1876, VIII et 287 p.
- L. Annaei Senecae Dialogorum libros XII ad codicem praecipue Ambrosianum recensuit M. C. GERTZ*, Copenhague, Gyldendal, 1886, XXXIII et 443 p.
- GIESECKE (Alfredus). — *De philosophorum veterum quae ad exilium spectant sententiis*, dissert. de Leipzig (L., Teubner), 1891, 134 p.
- GLÜCKNER (Feodor). — *Zu Seneca*. — *Rheinisches Museum*, 35 (1880), p. 484-485.
- GROAG. — Article *Ti. Claudius Nero Germanicus*. — *Pauly-Wissowa*, III (1899); 2778-2839.
- GROSSGERGE (Gualtharius). — *De Senecae et Theophrasti libris de matrimonio*, dissert. de Königsberg (K., Kuemmel), 1911, 63 p.
- GSELL (Stéphane). — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. II et III, Paris, Hachette, 1918, 475 et 424 p.
- GUDEMAN. — *Cicero's Brutus und die antike Buchpublikation*. — *Berl. philol. Wochenschr.*, 35 (1915), 574-576.
- HAASE (Friedrich). — *Édition des œuvres de Sénèque*, 3 vol., Leipzig, Teubner, 1852: vol. I, VIII et 304 p.; II, VI et 318 p.; III, XXVIII et 594 p.
- HAEBERLIN (C.). — *Quaestiones criticae in L. Annaei Senecae de beneficiis libros*. — *Rhein. Mus.*, 45 (1890), p. 21-49.
- HARRIS (James Rendel). — *On a transposition in Seneca*. — *American Journal of Philology*, 4 (1883), p. 77.
- HARTLICH (Paulus). — *De exhortationum a Graecis Romanisque scriptarum historia et indole*. — *Leipziger Studien zur classischen Philologie*, 11. Band, Leipzig, Hirzel, 1888, p. 209-336.
- HAVET (Louis). — *Manuel de Critique verbale appliquée aux textes latins*, Paris, Hachette, 1911, XIV et 481 p.
- Id. — *Notes critiques sur les Bucoliques*. — *Revue de Philologie*, 38 (1914), p. 81-92.

- HEFTER (Adam). — *Hauseritne Seneca in dialogo secundo e Ciceronis de finibus tertio et Tusculanarum disputationum quinto libro*, programme de Sankt Paul en Carinthie (Klagenfurt, Kleinmayr), 1902, 38 p.
- HEINEMANN (I.). — *Poseidonios' metaphysische Schriften*, 1. Band, Breslau, Marcus, 1921, 218 p.
- HEINZE (Richard). — *Ariston von Chios bei Plutarch und Horaz.* — *Rhein. Mus.*, 45 (1890), p. 497-524.
- HENSE (Otto). — *Ariston bei Plutarch.* — *Ibid.*, p. 541-554.
- Id. — *Seneca und Athenodorus*, programme de Fribourg-en-Brisgau (F., Lehmann), 1893, 48 p.
- Id. — *Zu Seneca de tranq. an.* — *Rhein. Mus.*, 49 (1894), p. 174-175.
- Id. — Éd. des *Epistulae*, Leipzig, Teubner, 1898, xl et 621 p.
- Id. — Seconde éd. des *Epistulae*, *ibid.*, 1914, xxxii et 634 p.
- Id. — *Eine Senecahandschrift der Quiriniana in Brescia.* — *Berl. philol. Wochenschr.*, 34 (1914), 125-127, 604-608, 635-639.
- Id. — *Supplementum Quirinianum*, Leipzig, Teubner, 1921.
- Id. — Éd. des *C. Musonii Rufi reliquiae*, *ibid.*, 1905, xxxvi et 148 p.
- Id. — Éd. des *Teletis reliquiae*, 2<sup>e</sup> éd., Tübingen, Mohr, 1909, cxxiv et 107 p.
- HENSELMANN. — *Die Widersprüche in der Aeneis*, dissert. de Würzburg, 1914.
- HERMES (Emil). — Éd. des *Dialogi*, Leipzig, Teubner, 1905, xix et 383 p.
- HILGENFELD (Heuricus). — *L. Annaei Senecae epistulae morales quo ordine et quo tempore sint scriptae collectae editae.* — *Jahrbücher für classische Philologie*, 17. Supplementband, Leipzig, Teubner, 1890, p. 601-684 (travail publié partiellement d'abord comme dissert. de Iéna).
- HIRSCHFELD (Otto). — *Die getreideverwaltung in der römischen kaiserzeit.* — *Philologus*, 29 (1870), p. 1-96.
- Id. — *Untersuchungen auf dem Gebiete der römischen Verwaltungsgeschichte*, Berlin, Weidmann, 1877, 323 p.
- Id. — *Der Brand von Lugudunum.* — *Rhein. Mus.*, 52 (1897), p. 294-296.
- HIRZEL (Rudolf). — *Demokrits Schrift περί εἰδησιῶν.* — *Hermes*, 14 (1879), p. 354-407.
- Id. — *Der Dialog. Ein literarhistorischer Versuch*, 2 vol., Leipzig, Hirzel, 1895, xiii et 565, et 473 p.

- HOSIUS (Carl). — Éd. du *de Beneficiis* et du *de Clementia*, Leipzig, Teubner, 1900, xxv et 267 p.
- Id. — Seconde édition, *ibid.*, 1914, xxxiii et 259 p.
- Id. — Compte rendu de *Consol. à Helv.*, éd. Favez. — *Berl. philol. Wochenschr.*, 39 (1919), 1064-1066.
- HOWIND (Edgar). — *De ratione citandi in Ciceronis, Plutarchi, Senecae, Novi Testamenti scriptis obvia*, dissert. de Marbourg, 1921, 50 p. (compte rendu par Bock, *Philol. Wochenschr.*, 42 (1922), 465-467).
- ISLEIB (Walterus). — *De Senecae dialogo undecimo qui est ad Polybium de consolatione*, dissert. de Marbourg (M., Scheel), 1906, 76 p.
- Id. — Compte rendu de la dissert. de Friedrich. — *Wochenschr. für klass. Philol.*, 28 (1911), 870-872, 1102-1103.
- JONAS (Fridericus). — *De ordine librorum L. Annaei Senecae philosophi*, dissert. de Berlin (B., Schade), 1870, 72 p.
- KAISER (Wilhelm). — *Beiträge zur Erläuterung von Senecas Trostschrift an Marcia*, programme de l'Askanisches Gymnasium de Berlin (B., Weidmann), 1914, 22 p. (compte rendu par Hosius, *Berl. philol. Wochenschr.*, 35 (1915), 1432-1433).
- KARSTEN (H. T.). — *Adnotationes criticae ad Senecae dialogos. — Mnemosyne*, 17 (1889), p. 77-97, 151-170.
- KLOTZ (Alfred). — *Zur Litteratur der Exempla und zur Epitoma Livii.* — *Hermes*, 44 (1909), p. 198-214.
- Id. — Compte rendu de la dissert. de Schendel. — *Berl. philol. Wochenschr.*, 29 (1909), 1525-1527.
- Id. — Compte rendu de la dissert. de Alewell. — *Ibid.*, 34 (1914), 1129-1134.
- L. Annaei Senecae dialogorum libri duodecim, ex recensione et cum apparatu critico Hermanni Adolphi Koch; editionem Kochii morte interruptam absolvendam curavit Johannes VAHLEN*, Iéna, Fischer, 1879, xxxiv et 292 p.
- KOHL (R.). — *De scholasticarum declamationum argumentis ex historia petitis*, dissert. de Munster (= *Rhetorische Studien*, 4. Heft, Paderborn), 1915.
- LAFAYE (Georges). — Cours sur la *Consol. à Helv.* — *Revue des Cours et Conférences*, 5<sup>e</sup> année (1896-1897), 1<sup>re</sup> série.
- Id. — *Sénèque, Dialogi; ad Helviam.* — *Rev. de Philol.*, 21 (1897), p. 174-178.
- LAUDIEN (Arthur). — *Die Composition und Quelle von Ciceros 1. Buch der Gesetze.* — *Hermes*, 46 (1911), p. 108-143.

- LAURAND (L.). — *Les auteurs classiques et la critique des textes au XX<sup>e</sup> siècle.* — *Études*, 136 (1913), p. 433-451.
- LA VILLE DE MIRIMONT (Henri de). — *Annaeus Senecus, préfet des vigiles.* — *Revue des Études anciennes*, 18 (1916), p. 103-117; 172-180; 257-262; 19 (1917), p. 27-31; 111-124.
- LEHMANN (H.). — *L. Annaeus Seneca und seine philosophischen Schriften.* — *Philologus*, 8 (1853), p. 309-328.
- Id. — *Claudius und seine Zeit*, Gotha, Perthes, 1858, 378 et 66 p.
- LEHNERT (Georg). — *Bericht über die Literatur zu den lateinischen Deklamationen bis 1914.* — *Jahresbericht de Bursian*, 183 (1920), p. 204-256.
- LEJAY (Paul). — *Compte rendu de l'éd. de Firmicus Maternus par Ziegler (Leipzig, 1908).* — *Revue Critique*, 86 (1909), p. 123-124.
- Id. — *Éd. des Satires d'Horace*, Paris, Hachette, 1911, cxxviii et 623 p.
- Id. — *Compte rendu de Havet, Manuel.* — *Rev. de Philol.*, 38 (1914), p. 226-235.
- Id. — *Compte rendu de Villeneuve, Essai sur Perse.* — *Ibid.*, 43 (1919), p. 234-236.
- LEO (Friedrich). — *Varro und die Satire.* — *Hermes*, 24 (1889), p. 67-84.
- LITCHFIELD (Henry Wheatland). — *Quibus virtutum vitiorumque moralium exemplis ex suorum annalibus sumptis scriptores Latini antiqui usi sint*, dissert. de Harvard, 1911 = *National exempla virtutis in Roman literature.* — *Harvard Studies in Classical Philology*, 25 (1914), p. 1-71.
- MADVIG (J. N.). — *Adversaria critica ad scriptores Graecos et Latinos*, 3 vol., Copenhague, Gyldendal : I, 1871, 741 p. ; II, 1873, 682 p. ; III, 1884, 280 p.
- MAEHLY (Jakob). — *Zur Kritik lateinischer Texte*, programme de Bâle (B., Jehnke), 1886, p. 3-42.
- MARCHESI (Concetto). — *Seneca*, Messine, Principato, 1920, xii et 432 p.
- MAROUZEAU (Jules). — *Ce que valent les manuscrits des Dialogi de Sénèque.* — *Rev. de Philol.*, 37 (1913), p. 47-52.
- MARTENS (Alfredus). — *De L. Annaei Senecae vita et de tempore, quo scripta eius philosophica, quae supersunt, composita sint*, Allona, Mentzel, 1871, 61 p.
- MARTHA (Constant). — *Les moralistes sous l'Empire romain*, Paris,

- Hachette, 1865, VIII et 477 p. (mais je renvoie aux pages d'une des éditions courantes, la 6<sup>e</sup>, VIII et 384 p.).
- Id. — *Études morales sur l'antiquité, ibid.*, 1883, 339 p. (p. 135-189, *Les consolations dans l'antiquité*).
- Id. — *Mélanges de littérature ancienne, ibid.*, 1896, 252 p. (p. 215-252, *Sénèque*).
- MARTHA (Jules). — Cours sur *La vie et les œuvres de Sénèque*. — *Revue des Cours et Conférences*, 16<sup>e</sup> année (1907-1908), 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> série, et 17<sup>e</sup> année (1908-1909), 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> série.
- Mewis (Felix), élève de Roszbach. — *De Senecae philosophi studiis litterarum*, dissert. de Königsberg (K., Hartung), 1908, 79 p.
- MEYER (Wilhelm). — Éd. des *Publili Syri mimi sententiae*, Leipzig, Teubner, 1880, 78 p.
- MICHAELIS (Henricus Carolus). — Éd. de la *Consol. à Marc.*; dissert. de Leyde (Harlem, Loosjes), 1840, 121 p.
- MONCEAUX (Paul). — Note sur la date du traité de saint Optat contre les Donatistes. — *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1913, p. 451-453.
- Id. — *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. V, Paris, Leroux, 1920, 346 p.
- MORAWSKI (Casimir von). — *Zu lateinischen Schriftstellern*. — *Wiener Studien*, 4 (1882), p. 166-168.
- Id. — *De sermone scriptorum latinorum aetatis quae dicitur argentea observationes*. — *Eos*, 2 (1895), p. 1-12.
- Id. — *Zur Rhetorik bei den römischen Schriftstellern*. — *Philologus*, 54 (1895), p. 143-149.
- MÜLLER (F., J. fil.). — *Ad Senecae epistulas*. — *Mnemosyne*, 46 (1918), p. 53-72.
- MÜLLER (Georgius Johannes), élève de R. Heinze. — *Animadversiones ad L. Annaei Senecae epistulas quae sunt de oratione spectantes*, dissert. de Leipzig (Weida, Thomas et Hubert), 1910, 130 p.
- MÜLLER (Henricus Gualtharius), élève de R. Heinze. — *De L. Annaei Senecae librorum de ira compositione*, dissert. de Leipzig (Borna, Noske), 1912, 83 p.
- MÜLLER (Johann). — *Kritische Studien zu den kleineren Schriften des Philosophen Seneca*. — *Sitzungsberichte der philos.-histor. Classe der kaiserl. Akademie der Wissenschaften*, Vienne, 118 (1889), 34 p.
- Id. — *Kritische Studien zu Seneca de beneficiis und de clementia*. — *Ibid.*, 127 (1892), 26 p.

- Id. — *Kritische Studien zu den Briefen Senecas.* — *Ibid.*, 136 (1897), 32 p.
- MÜNSCHER (Karl). — *Senecas Werke, Untersuchungen zur Abfassungszeit und Echtheit.* — *Philologus*, Supplementband XVI, Heft 1, 1922, 145 p.
- MÜNZER (F.). — *Beiträge zur Quellenkritik der Naturgeschichte des Plinius*, Berlin, Weidmann, 1897, 432 p.
- MUTSCHMANN (Hermann). — *Seneca und Epikur.* — *Hermes*, 50 (1915), p. 321-356.
- NESTLE (W.). — *Compte rendu de Philippson, Philodems Buch über den Zorn.* — *Berl. philol. Wochenschr.*, 38 (1918), 841-843.
- Id. — *Compte rendu de Reinhardt, Poseidonios.* — *Philol. Wochenschr.*, 42 (1922), 457-465.
- NIHARD (R.). — *Les lettres de Diogène à Monime et la confrontation des τόποι.* — *Rev. de Philol.*, 38 (1914), p. 259-271.
- NORDEN (Eduard). — *Beiträge zur Geschichte der griechischen Philosophie.* — *Jahrbücher für classische Philologie*, 19. Supplementband, 1893, p. 365-462.
- Id. — *Die antike Kunstprosa vom VI. Jahrhundert v. Chr. bis in die Zeit der Renaissance*, 3. Abdruck, 2 vol., Leipzig, Teubner, 1918, 968 p.
- OGEREAU (F.). — *Essai sur le système philosophique des Stoïciens*, Paris, Alcan, 1885, XII et 304 p.
- PEIPER (Rudolf). — *Praefationis in Senecae tragœdias nuper editas supplementum*, programme du gymnase de Breslau (Leipzig, Teubner), 1870, 36 p.
- PETER (Hermann). — *Der Brief in der römischen Litteratur* (= *Abhandlungen der philol.-histor. Classe der königl. sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 20. Band), Leipzig, Teubner, 1904, 259 p.
- PFENNIG (Richardus), élève de Kiessling. — *De librorum quos scripsit Seneca de ira compositione et origine*, dissert. de Greifswald (G., Abel), 1887, 51 p.
- PHILIPPSON (Robert). — *Compte rendu de Philodème, De ira*, éd. Wilke. — *Berl. philol. Wochenschr.*, 35 (1915), 645-652.
- Id. — *Philodems Buch über den Zorn, ein Beitrag zu seiner Wiederherstellung und Auslegung.* — *Rhein. Mus.*, 71 (1916), p. 425-460; — et *Berl. philol. Wochenschr.*, 38 (1918), 1072-1073.
- Id. — *Compte rendu de la dissert. de Uri.* — *Berl. philol. Wochenschr.*, 36 (1916), 103-110.

- PICHON (René). — *Histoire de la littérature latine*, Paris, Hachette, 1897, XVIII et 986 p.
- Id. — *Les travaux récents sur la chronologie des œuvres de Sénèque*. — *Journal des Savants*, 1912, p. 212-225.
- PITON (Otto). — *Die typischen Beispiele aus der römischen Geschichte bei den bedeutenderen römischen Schriftstellern von Augustus bis auf die Kirchenväter*, programme de Schweinfurt (S., Stoer), 1906, 33 p.
- POHLENZ (Max). — *Compte rendu de la dissert. de H. Weber*. — *Berl. philol. Wochenschr.*, 17 (1897), 1064-1066.
- Id. — *De Posidonii libris περί παθῶν*. — *Jahrbücher für class. Philol.*, 24. Supplementband, 1898, p. 535-634.
- PRÄCHTER (Karl). — *Bericht über die Litteratur zu den nacharistotelischen Philosophen... für 1889-95*. — *Jahresbericht de Bursian*, 96 (1898), p. 1-106.
- PRÉCHAC (François). — *La date du de Clementia de Sénèque*. — *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1913, p. 385-393.
- Id. — *Note sur le sommaire du de Clementia*. — *Mélanges Picot*, Paris, Rahir, 1913, II, p. 569-581.
- Id. — *Le dernier ouvrage de Sénèque*. — *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1914, p. 111-116.
- Id. — *Sénèque et la Maison d'Or*. — *Ibid.*, p. 231-242.
- Id. — *Le Colosse de Néron, son attitude et ses vicissitudes d'après les textes et les monnaies*, Paris, Rollin et Feuarent, 1920, 68 p.
- Id. — *Le traité de Clementia, sa composition et sa destination*, avec édition et traduction (collection Budé), Paris, Les Belles-Lettres, 1921, CXXVI et 48 doubles pages.
- PREISENDANZ (Carolus), élève de Schoell. — *De L. Annaei Senecae rhetoris apud philosophum filium auctoritate*. — *Philologus*, 67 (1908), p. 68-112 (travail publié partiellement d'abord comme dissert. de Heidelberg).
- Prosopographia Imperii Romani*, par KLEBS, DESSAU et VON RONDEN, 3 vol., Berlin, Reimer : I et II, 1897, 489 et 443 p. ; III, 1898, 502 p.
- RABOW (Paul), élève de Leo. — *Antike Schriften über Seelenheilung und Seelenleitung auf ihre Quellen untersucht. I. Die Therapie des Zorns*, Leipzig, Teubner, 1914, 198 p.
- REINHARDT (Karl). — *Poseidonios*, Munich, Beck, 1921, 475 p.
- REITZENSTEIN (R.). — *Zu Seneca de uita beata*. — *Hermes*, 29 (1894), p. 619-624.

- RIBBECK (Otto). — *Zu den Briefen des Seneca*. — *Rhein. Mus.*, 35 (1880), p. 105-109.
- RIBBECK (W.). — *L. Annaeus Seneca der Philosoph und sein Verhältnis zu Epikur, Plato und dem Christentum*, Hanovre, Norddeutsche Verlags-Anstalt, 1887, 92 p.
- RINGELTAUBE (Hermannus). — *Quaestiones ad veterum philosophorum de affectibus doctrinam pertinentes*, dissert. de Göttingen, 1913, 91 p.
- ROLLAND (E.). — *De l'influence de Sénèque le père et des rhéteurs sur Sénèque le philosophe* (= *Université de Gand, Recueil de travaux publiés par la Fac. de philos. et lettres*, fasc. 32), Gand, Vuylsteke, 1906, 68 p.
- ROSSBACH (Otto). — *De Senecae dialogis*. — *Hermes*, 17 (1882), p. 365-376.
- ID. — *Disquisitionum de Senecae filii scriptis criticarum capita duo*, dissert. de Breslau (B., Koebner), 1882, 37 p.
- ID. — *De Senecae philosophi librorum recensione et emendatione* (= *Breslauer philologische Abhandlungen*, 2. Band, 3. Heft), Breslau, Koebner, 1888, xxxii et 184 p. (une partie de ce mémoire avait été publiée comme dissert. d'habilitation, sous le titre : *Symbolae ad Senecae filii libros recensendos et emendandos pars I*, Breslau, Koebner, 1887, 31 p.
- ID. — Article *L. Annaeus Seneca*. — *Pauly-Wissowa*, I (1894), 2240-2248.
- ID. — Compte rendu de Gercke, *Seneca-Studien*. — *Berl. philol. Wochenschr.*, 17 (1897), 105-110.
- ID. — Compte rendu de *Ep.*, éd. Hense<sup>1</sup>. — *Ibid.*, 19 (1899), 614-626, 647-652.
- ID. — Compte rendu de la dissert. de Uhl. — *Ibid.*, 20 (1900), 1022-1024.
- ID. — Compte rendu de *de Benef. et de Clem.*, éd. Hosius<sup>1</sup>, et de *Nat. Quaest.*, éd. Gercke. — *Ibid.*, 27 (1907), 1478-1490.
- ID. — Compte rendu de *Ep.*, éd. Hense<sup>2</sup>. — *Ibid.*, 34 (1914), 490-498.
- ID. — Compte rendu de *de Benef. et de Clem.*, éd. Hosius<sup>2</sup>. — *Ibid.*, 35 (1915), 678-682.
- RUBIN (Salomon). — *Die Ethik Senecas in ihrem Verhältnis zur älteren und mittleren Stoa*, dissert. de Berne (Nördlingen, Beck), 1901, 92 p.
- RUDBERG (Gunnar). — *Forschungen zu Poseidonios* (= *Skrifter utgifna af k. humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala*,

- vol. 20, fasc. 3), Upsal, Akademiska Bokhandeln, et Leipzig, Harrassowitz, 1918, 336 p.
- RUSO (Francesco). — *Seneca*, vol. I, Catano, Muglia, 1924, 458 p.
- SABBADINI (Remigio). — *Il metodo di comporre dei Romani e la critica dei testi*, tirage à part, Catane, 1901 (résumé par E(mile) T(homas), *Revue Critique*, 69 (1901), p. 338).
- Id. — *La composizione della Georgica di Virgilio*. — *Rivista di filologia*, 29 (1901), p. 16-22.
- Id. — *Dubbi sul Brutus di Cicerone*. — *Ibid.*, p. 259-261.
- Id. — *La composizione dell' Orator ciceroniano*. — *Ibid.*, 44 (1916), p. 1-22.
- SCHANZ (Martin). — *Geschichte der römischen Litteratur*, dans le *Handbuch* de I. von Müller, 8. Band, 2. Teil, 2. Hälfte, 3<sup>e</sup> éd., Munich, Beck, 1913, 601 p. (sur Sénèque le philosophe, §§ 452-472, p. 375-423).
- SCHNEDL (Henricus), élève de Hosius. — *Quibus auctoribus Romanis L. Annaeus Seneca in rebus patriis usus sit*, dissert. de Greifswald (G., Adler), 1908, 52 p.
- SCHINNERER (Fr.). — *Ueber Senecas Schrift an Marcia*, programme de Hof, 1889, 49 p.
- SCHMEKEL (A.). — *Die Philosophie der mittleren Stoa*, Berlin, Weidmann, 1892, 483 p.
- SCHÖNBERGER (Haus). — *Beispiele aus der Geschichte, ein rhetorisches Kunstmittel in Ciceros Reden*, dissert. d'Erlangen (Augsbourg, Pfeiffer), 1910, 84 p.
- SCHULTESS (Fridericus). — *De L. Annaei Senecae quaestionibus naturalibus et epistulis commentatio*, dissert. de Bonn (B., Georg), 1872, 52 p.
- Id. — *Compte rendu de Hilgenfeld*. — *Berl. philol. Wochenschr.*, 13 (1893), 524-528; 566-569.
- Id. — *Compte rendu de la dissert. de Binder*. — *Ibid.*, 26 (1906), 324-334.
- SCHULZ (Wilhelm). — *Zu Sen. ep. 89 § 4 sqq.* — *Hermes*, 21 (1886), p. 159-160.
- SCHWEIKERT. — *Strittige Interpunktionen in den Gedichten des Horaz*. — *Rhein. Mus.*, 69 (1914), p. 191-204.
- SERRUYS (Daniel). — *Rapport sur ses conférences*, dans l'*Annuaire de l'École pratique des Hautes Études*, 1912-1913, p. 62-64.
- SIEGMUND (Anton). — *De Senecae consolationibus*, programmes de Böhmisches-Leipa, 1912 (20 p.), 1913 (20 p.) et 1914 (21 p.);

- comptes rendus par Hosius, *Berl. philol. Wochenschr.*, 34 (1914), 460-461, et 37 (1917), 1133-1134.
- SINKO (Th.). — Article en polonais, *Eos*, 21, p. 21-63; résumé en allemand, *Ueber die sogenannte kynisch-stoische Diatribe*. — *Berl. philol. Wochenschr.*, 37 (1917), 630.
- SMITH (Charles Sidney). — *Metaphor and comparison in the Epistulae ad Lucilium of L. Annaeus Seneca*, dissert. de Johns Hopkins University (Baltimore, J. H. Furst), 1910, 192 p.
- SONNTAG (Martin), élève de R. Heinze. — *L. Annaei Senecae de Beneficiis libri explanantur*, dissert. de Leipzig (Borna, Noske), 1913, 63 p.
- SPIE (Ernestus). — *De philosophiae Annaeanae gradibus mutationibusque*, dissert. de Halle (H., Kaemmerer), 1900, 53 p.
- STEIN (Ludwig). — *Jahresbericht über die nacharistotelische Philosophie der Griechen und die römische Philosophie 1886*. — *Archiv für Gesch. der Philos.*, 1 (1888), p. 422-461 (p. 436-446, Seneka).
- ID. — *Jahresber. über die nacharist. Philos. der Griech. und die röm. Philos. 1887-1890. Die ältere Stoa*. — *Ibid.*, 4 (1891), p. 495-518.
- STEPHANIE (Paula). — *Zur Frage der Echtheit des Dialogs Senecas ad Polybium de Consolatione*. — *Wiener Studien*, 32 (1910), p. 89-96.
- STEYNS (D.). — *Étude sur les métaphores et les comparaisons dans les œuvres en prose de Sénèque le philosophe* (= *Univ. de Gand, Recueil de travaux publiés par la Fac. de philos. et lettres*, fasc. 33), Gand, Vuylsteke, 1906, 166 p.
- STRACHE (Hans). — *De Arii Didymi in morali philosophia auctoribus*, dissert. de Berlin (Göttingen, Kaestner), 1909, 126 p.
- SUMMERS (Walter C.). — *Select letters of Seneca*, Londres, Macmillan, 1910, cxiv et 383 p.
- TEUFFEL (Wilhelm Sigmund). — *Geschichte der römischen Literatur*, 6<sup>e</sup> éd. (par KROLL et SKUTSCH), Leipzig, Teubner, vol. I, 1916, 540 p.; vol. II, 1910, 348 p. (sur Sénèque, §§ 287-290, p. 219-234); vol. III, 1913, 579 p.
- THOMAS (Emil). — *Ueber Bruchstücke griechischer Philosophie bei dem Philosophen L. Annaeus Seneca*. — *Archiv für Gesch. der Philos.*, 4 (1891), p. 557-573.
- THOMAS (Paul). — *Éd. de Morceaux choisis des Lettres à Lucilius et des traités de morale*, Paris, Hachette, 1<sup>re</sup> éd., 1896; 8<sup>e</sup> éd., 1918, xvi et 296 p.

- Id. — *Observationes ad scriptores Latinos*. — *Mnemosyne*, 49 (1921), p. 1-75 (p. 21-29 : *ad Senecam*).
- UHL (Aloysius), élève de Reitzenstein. — *Quaestiones criticae in L. Annaei Senecae Dialogos*, dissert. de Strasbourg (S., Müh), 1899, 54 p.
- URI (H.). — *Cicero und die epikureische Philosophie. Eine quellenkritische Studie*, dissert. de Munich, 1914, 116 p.
- USENER (Hermann). — *Epicurea*, Leipzig, Teubner, 1887, LXXVIII et 445 p.
- VAN DER VLIET (J.). — *Conjectanea in L. Annaei Senecae Dialogorum lib. I.* — *Rev. de Philol.*, 7 (1883), p. 61-64 (discussion de ces conjectures, *ibid.*, p. 172-173, *Récréations d'un Vieux Normalien*).
- VILLENEUVE (François). — *Essai sur Perse*, Paris, Hachette, 1918, XIV et 540 p.
- VOM HAGEN (Friedrich). — *Zur Metaphysik des Philosophen L. A. (sic) Seneca*, dissert. d'Erlangen (Bornha, Noske), 1905, 46 p.
- WAGENVOORT (H., H. fil.). — *Quaestiunculae Annaeanae*. — *Mnemosyne*, 44 (1916), p. 149-162; 46 (1918), p. 216-224.
- WALTZ (René) — *Le mariage de Sénèque*. — *Revue des Études anciennes*, 7 (1905), p. 223-230.
- Id. — *La vie politique de Sénèque*, Paris, Perrin, 1909, 462 p.
- Id. — *Éd. du de Otio*, Paris, Hachette, 1909, 38 p.
- WEBER (Ernestus). — *De Dione Chrysostomo Cynicorum sectatore*. — *Leipziger Studien zur class. Philol.*, 10. Band, Leipzig, Hirzel, 1887, p. 79-268.
- WEBER (Henricus), élève de Birt. — *De Senecae philosophi dicendi genere Bioneo*, dissert. de Marbourg (M., Soemmering), 1895, 64 p.
- WEISSENFELS (Oscar). — *De Seneca Epicureo*, programme du franz. Gymnasium, Berlin, 1886, 36 p.
- WENDLAND (Paul). — *Jahresbericht über die nacharistot. Philos. der Griechen und die röm. Philos. 1887-1890*. — *Archiv für Gesch. der Philos.*, 4 (1891), p. 679-683.
- Id. — *Même Jahresbericht*. — *Ibid.*, 5 (1892), p. 226-257 (p. 237-245, *Seneca*).
- Id. — *Philo und die kynisch-stoische Diatribe*, dans *Beiträge zur Geschichte der griechischen Philosophie und Religion*, do Wendland et Kern, Berlin, Reimer, 1895, p. 1-75.
- Id. — *Die hellenistisch-römische Kultur in ihren Beziehungen zu Judentum und Christentum (= Handbuch zum Neuen Testa-*

- ment, 1. Band, 2. Teil), 2<sup>e</sup> éd., Tübingen, Mohr, 1912, 448 p.  
(dans ce volume est comprise la troisième partie du même  
tome, *Die urchristlichen Literaturformen*).
- WILAMOWITZ-MOELLENDORF (Ulrich von). — *Antigonos von Karystos*  
(= *Philologische Untersuchungen* herausg. von Kiessling und  
Wilam., 4. Heft), Berlin, Weidmann, 1881, 356 p.
- WILKE (Karl). — Éd. de Philodème, *De ira*, Leipzig, Teubner,  
1914, liv et 115 p.
- Id. — Compte rendu des ouvrages de Rabbow et de Ringeltaube. —  
*Berl. philol. Wochenschr.*, 36 (1916), 769-776.
- WINDELBAND (W.). — *Geschichte der antiken Philosophie*, dans le  
*Handbuch* de I. von Müller, 5. Band, 1. Abteilung, 1. Teil,  
3<sup>e</sup> éd. (revue par Adolf BONHÖFFER), Munich, Beck, 1912, 344 p.
- WIRTH (Hermannus). — *De Vergili apud Senecam philosophum*  
*usu*, dissert. de Fribourg-en-Brigau (F., Herder), 1900, 60 p.
- WÖLFFLIN (Eduard). — *L. Annaei Senecae monita et ejusdem mo-*  
*rientis extremæ voces*, programme d'Erlangen (E., Junge),  
1878, 32 p.
-

# TABLE DES MATIÈRES

## INTRODUCTION..... v

Opinion courante sur la composition dans Sénèque (p. v). Objet et limites de ce travail : il laisse de côté les *Questions Naturelles* (p. vi).

## CHAPITRE I

### Chronologie des œuvres de Sénèque..... 1

Il y a lieu d'établir, préalablement à l'étude de la composition, la chronologie des œuvres de Sénèque (p. 1). La métrique ne peut fournir le principe d'un classement chronologique (p. 3); la ponctuation de Sénèque (p. 5). Fautes à éviter dans l'interprétation des données que les textes contiennent ou semblent contenir (p. 9). Date de la *Consol. à Marc.* (p. 14); du *de Ira* (p. 16); des *Consol. à Helv. et à Pol.* (p. 19); du *de Breu. uit.* (p. 21); du *de Clem.* (p. 24); du *de Const. sap.* (p. 28); du *de Vita b.* (p. 31); du *de Benef.* (p. 32); du *de Trang. an.* (p. 37); du *de Ot.* (p. 39); des *Quest. Nat.* (p. 41); du *de Prouid.* (p. 41); des *Lettres à Lucilius* (p. 44).

## CHAPITRE II

### Les plans des traités de Sénèque..... 51

*Consol. à Marc.* (p. 51); *de Ira* (p. 56); *Consol. à Helv.* (p. 63); *Consol. à Pol.* (p. 65); *de Breu. uit.* (p. 67); *de Clem.* (p. 69); *de Const. sap.* (p. 73); *de Vita b.* (p. 76); *de Benef.* (p. 79); *de Trang. an.* (p. 97); *de Ot.* (p. 99); *de Prouid.* (p. 101). Les irrégularités sont nombreuses (p. 103).

## CHAPITRE III

### Les Lettres à Lucilius..... 105

Résumé des *Lettres* (p. 105). Il est impossible de distinguer dans le recueil un plan d'ensemble (p. 132); on y reconnaît seulement des groupes chronologiques (p. 134). Les *Lettres* proviennent d'une correspondance réelle entre Sénèque et Lucilius (p. 135). Liberté de la composition dans la plupart des lettres (p. 143).

## CHAPITRE IV

## L'état du texte..... 147

On peut se demander dans quelle mesure les mutilations et les déformations subies par les œuvres de Sénèque gênent notre étude (p. 147). Lacunes dans la *Consol. à Pol.* (p. 147); dans le *de Vita b.* et le *de Ol.* (p. 148); dans *de Ira I* et *de Benef. VII* (p. 149); dans le *de Clem.* (p. 150); dans le *de Prouid.* (p. 155); dans *de Benef. I* (p. 158) et III (p. 159); lacunes supposées à tort en d'autres passages (p. 160). Lacunes dans le recueil des *Lettres*: il faut notamment admettre une lacune éctendue entre *Ep. 88* et *Ep. 89* (p. 162). Ces mutilations ne sont pas de nature à infirmer nos idées sur la composition de Sénèque (p. 168). Il est arrivé souvent qu'un ouvrage antique n'a pas été publié conformément aux intentions de l'auteur; est-ce le cas pour Sénèque (p. 169)? Indices de publication troublée, signalés dans la *Consol. à Marc.* (p. 171); dans le *de Ira* (p. 173); dans la *Consol. à Pol.* (p. 177); dans le *de Breu. uit.* (p. 178); dans le *de Clem.* (p. 181); dans le *de Consol. sap.* (p. 181); dans le *de Benef.* (p. 182); dans le *de Tranq. an.* (p. 184); dans les *Lettres* (p. 186); comment les *Lettres* ont été publiées (p. 196). Les troubles signalés n'existent pas, ou bien ne remontent qu'aux copistes et peuvent être corrigés; les étrangetés de composition ont été voulues ou acceptées par Sénèque (p. 200).

## CHAPITRE V

Les éléments composant les ouvrages philosophiques  
de Sénèque..... 202

1° Élément proprement philosophique (p. 202); faible originalité de Sénèque en ce domaine (p. 205); de quels livres il se servait (p. 206). 2° Souvenirs de son éducation littéraire: les poètes (p. 213); les prosateurs (p. 214); les exemples historiques (p. 216); passages de critique littéraire (p. 219); caractère scolaire des recueils auxquels Sénèque prend ses exemples historiques (p. 220). 3° Amplifications rhétoriques (p. 223); rapports entre Sénèque et les rhéteurs (p. 225). 4° Souvenirs de vie mondaine (p. 226); ce que Sénèque, en cela, doit à Sénèque le père (p. 229). 5° Observations psychologiques (p. 230); tour satirique qu'elles prennent volontiers (p. 231). 6° Élément « lyrique »: développement personnel d'un thème général, à l'aide d'un art aux ressources variées (p. 233). Bien qu'il y ait, par endroits, interpénétration de ces divers éléments (p. 237), les morceaux qui les représentent conservent souvent une marque distinctive, et les matériaux hétérogènes sont juxtaposés, non fondus (p. 211).

## CHAPITRE VI

Comment s'enchaînent les éléments des ouvrages philosophiques  
de Sénèque..... 211

Les procédés de composition sont les mêmes pour le détail et pour l'ensemble (p. 244). Trois types peuvent être distingués: composition.

suyvant un plan tracé d'avance (p. 244); réunion après coup de morceaux préparés isolément (p. 245); composition par association d'idées (p. 245). Aucun de ces trois types n'exclut les digressions ni les ornements rapportés (p. 246). *Consol. à Marc.* (p. 247); *de Ira* (p. 249); *Consol. à Helv.* (p. 255); *Consol. à Pol.* (p. 256); *de Breu. uit.* (p. 258); *de Clem.* (p. 262); *de Const. sap.* (p. 263); *de Vita b.* (p. 266); *de Benef.* (p. 270); *de Tranq. an.* (p. 279); *de Ol.* (p. 282); *de Prouid.* (p. 283); *Lettres* (p. 285). Sénèque marque une prédilection croissante pour la composition par association d'idées, et la lettre est, pour cette raison, la forme qui lui convient le mieux (p. 296).

## CHAPITRE VII

## Comment s'expliquent les habitudes de Sénèque..... 299

1° Le tempérament personnel de Sénèque, chez qui le sentiment a plus de part que la raison (p. 299). Son attitude à l'égard des doctrines non-stoïciennes (p. 301). 2° Les lois du genre auquel appartiennent ses écrits: ce genre est la diatribe (p. 304). Valeur du terme *dialogus* (p. 306). Rapports de la diatribe et de la lettre (p. 308). L'élément cynique dans Sénèque (p. 308). Procédés d'expression et de composition qu'il retient de la diatribe (p. 310). 3° Le goût de l'époque (p. 312); recherche de la *uariatio* (p. 312). 4° Les habitudes générales des anciens en matière de composition: elles sont très différentes des nôtres (p. 314). Elles sont la conséquence de la disposition matérielle du *uolumen* (p. 315). Quelques exemples des irrégularités de la composition antique (p. 319).

## CONCLUSION..... 324

Comment Sénèque travaillait: son travail se mêle intimement à sa vie (p. 324).

BIBLIOGRAPHIE.....	327
TABLE DES MATIÈRES.....	343
INDEX.....	349

# INDEX

(Les chiffres entre parenthèses renvoient aux notes.)

## 1. Index des passages de Sénèque qui sont l'objet de remarques critiques.

		Pages			Pages
<i>de Prouid.</i>				15, 4	161 (7)
	4, 12	186 (2)		15, 5	161; 231 (2)
	4, 15	186 (2)	<i>de Breu. uit.</i>	7	179-180
<i>de Const.</i>				9, 1	161 (7)
	5, 6	181-182		10, 5-6	160 (3)
<i>de Ira</i>			<i>ad Pol.</i>	14-15	177-178
I, 8, 4	160 (3)		<i>de Benef.</i>	I, 9	80; 158-159
I, 12, 3	176 (3)			I, 15, 6	184 (1)
I, 21, 4	6			II, 2, 2	7
II, 5	160			II, 10, 4	272 (2)
II, 22	161			II, 18, 2	273 (1)
II, 29, 1	176 (3)			III, 11, 2	184 (1)
III, 36, 3	19 (2)			III, 12, 1-2	184 (1)
III, 37, 5	161 (7)			III, 18	139-160
III, 41	161			III, 29, 5	184 (1)
<i>ad Marc.</i>				IV, 3, 3	184 (1)
	17, 6	161 (7)		IV, 9, 2	161 (7)
	17-18	171-173		V, 11, 3	161 (7)
	21, 1	6		V, 12, 3	161 (7)
<i>de Vita b.</i>				V, 12, 4	7
	7, 1	161 (7)		V, 12, 7	161 (7)
	8, 4	6		V, 14, 3	184 (1)
	10, 3	6		V, 25, 3	161 (7)
	23, 4	161 (7)		VI, 2, 2	161 (7)
<i>de Ol.</i>				VI, 8, 1	184 (1)
	1, 4	29		VI, 9, 2	184 (1)
<i>de Tranq.</i>				VI, 9, 3	278 (1)
	2, 13	186 (1)			
	7, 2	184-186			
	15, 1	186 (1)			

	Pagos		Pagos
VI, 12, 2	184 (1)	81, 28	190
VI, 27, 7	161 (7)	82, 2	190
VI, 42, 2	161 (7)	84, 1	123 (1)
VII, 4, 5	276 (1)	85, 36	168 (3)
VII, 13	150; 183	87, 24	168 (3)
VII, 21, 1	186 (3)	88, 4	191
<i>de Clem.</i>		88, 28	195 (1)
I, 2, 1	161 (7)	89, 4	9 (1)
I, 3, 1	70	89, 7	191
I, 9, 1	25-26	89, 8	168 (3)
II, 4, 4	161 (7)	90, 17	192
		91, 9	192
8, 4	194	92, 5	192 (2)
9, 18	195 (1)	92, 10	192
13, 4	188	92, 13	192 (2)
14, 13	6	92, 28-29	194 (1)
14, 16	168 (3)	93, 4	192
15, 7-9	194 (1)	93, 5	193
17, 8	191 (1)	95, 36	193
17, 10	188	95, 72	195 (1)
26, 3	168 (3)	97, 13	168 (3)
42, 5	6	102, 8	194 (1)
46, 3	195 (1)	102, 19	194 (1)
47, 10	230 (1)	104, 1	193
48, 9	168 (3)	104, 27	193
66, 32	189	105, 1	46
67, 5	194	107, 1	168 (3); 303 (1)
68, 11	194 (1)	116, 5-6	194 (1)
70, 28	168 (3)	117, 8	168 (3)
71, 22	168 (3)	117, 23	284 (4)
74, 16	168 (3)	118 (fin)	168 (2)
76, 10	189	120, 22	194 (1); 195 (1)
78, 11	189	123, 16	195 (1)
78, 12	189	124, 1	195 (1)
78, 14	190	124, 16-17	194 (1)
79, 6	195 (1)		

## 2. Index des noms propres de personne.

Accius : 213.

Achille : 217.

Afranius : 214 (3).

Agrippa : 215, 217.

Agrippine : 17, 21, 27, 32, 34 (2).

Albinovanus Pedo : 227.

Alexandre : 28, 34, 81, 181, 216-218, 222, 224, 225, 254, 270, 271.

- Antigone (roi) : 216, 217, 222.  
 Antiochus d'Ascalon : 211.  
 Antipater : 202 (1).  
 Antisthène : 203 (1), 210 (10).  
 Antoine : 24-23, 216-218.  
 Apicius : 218, 227.  
 Apollodore : 36, 181, 221 (3).  
 Appius : 218.  
 Apulée : 221.  
 Arcésilas : 203 (1), 218.  
 Archédémus : 202 (1).  
 Archélaüs : 87, 278.  
 Archytas : 210 (10).  
 Aristide : 216, 217, 222.  
 Aristippe : 203 (1).  
 Aristogiton : 217.  
 Ariston de Chios : 126, 144, 202 (1), 209,  
 288, 308 (4), 310 (1).  
 Ariston (contemporain de Sénèque) :  
 228.  
 Aristophane : 214.  
 Aristote : 117, 202 (1), 203 (1), 210, 231,  
 270, 302, 304, 314, 315.  
 Arius Didymus : 52, 202 (1), 207.  
 Arrien : 304 (2).  
 Arruntius : 213, 295.  
 Asinius Pollion : 215, 221, 227, 230 (1),  
 242 (4).  
 Athénodore : 39, 97, 98, 202 (1), 207,  
 279, 280.  
 Attale : 129, 207 (2), 212 (1), 303 (1 et 2).  
 Atticus : 196.  
 Aufidius Bassus : 112, 236.  
 Augustin (saint) : 8 (1).  
 Auguste : 24-27, 46, 60, 70, 90, 177, 207  
 (2), 217, 221, 227-230, 233, 260, 263,  
 264, 276.  
 Aulu-Gelle : 162, 213 (7), 214 (9), 219,  
 307.  
  
 Bibulus : 216.  
 Bion : 90, 202 (1), 230, 305, 309 (3),  
 310 (1).  
 Britannicus : 24, 27, 28.  
 Brutus (le meurtrier de César) : 82, 215,  
 217, 223 (1), 233, 273, 306 (1).  
 D. Brutus : 218, 291.  
 Burrus : 38, 40, 41.  
 Busiris : 217.  
  
 Caelius : 215, 228 (1).  
 Caligula : 14-17, 21-23, 23, 36, 37, 48, 66,  
 74, 76, 90, 181, 214 (4), 221 (3), 227,  
 228, 233, 237, 238, 261, 263 (3), 266,  
 272, 282.  
 Callistrate : 217.  
 Calvisius Sabinus : 229, 294.  
 Calvus : 215.  
 Cambyse : 216, 233.  
 Camille : 217.  
 Catilina : 217.  
 Caton l'Ancien : 124, 215 (1), 217, 218,  
 221, 269, 293.  
 Caton d'Utique : 11, 30 (4), 73, 118, 127,  
 136, 216-219, 221 (1), 222, 224, 230 (1),  
 239, 269, 281, 284, 289, 291, 293,  
 294.  
 César : 82, 216-218, 221 (1), 248, 278.  
 Chrysippe : 202 (1), 203 (1), 205-207, 210,  
 214, 244, 271.  
 Cicéron : 4, 5 (3), 8, 133 (3), 157 (1),  
 170 (1), 196, 210, 211, 213-219, 221,  
 223 (1), 232, 238-240, 242 (1), 260, 261,  
 300, 302-306, 310 (1), 319, 320.  
 Cincinnatus : 217.  
 Cinna : 25 (2), 229, 263, 264 (1).  
 Claranus : 117, 139 (2), 236, 288 (6).  
 Claude : 16, 18, 20-22, 27, 32, 49, 66, 67,  
 148, 173-177, 234, 236.  
 Cléanthe : 126, 202 (1), 203 (1), 207 (3),  
 214.  
 Clélie : 216.  
 Cléomède : 208 (4).  
 Coriolan : 217.  
 les Cornélius : 216.  
 Cornélius Fidus : 227.  
 Cornélius Sénécion : 128, 236.  
 Cornutus : 208 (4).  
 Coruncanus : 217, 221.  
 Crassus : 218, 222.  
 Cratès : 203 (1).  
 Crémutius Cordus : 15, 33, 34, 215, 227,  
 230 (1), 248.  
 Crésus : 218.  
 Curius : 217, 218, 222.  
 Cyrus : 216.  
  
 les Décius : 217, 218, 222.  
 Démade : 217, 223 (1), 276.  
 Démarate : 217, 225, 276.

- Démétrius Poliorcète : 74, 182, 193 (1), 222.  
 Démétrius le Cynique : 32 (4), 36, 42, 90, 116, 207 (2), 241, 268, 276, 309.  
 Démocrite : 202 (1), 203 (1), 207 (2), 210, 250.  
 Démosthène : 315.  
 Denys l'Ancien : 217.  
 Denys le Jeune : 181, 223 (2).  
 Diodore (épicurien) : 79 (1), 236, 268.  
 Diogène le Cynique : 203 (1), 210 (10), 280, 308 (2).  
 Diogène le Stoïcien : 203 (1).  
 Diomède (grammairien) : 307 (2).  
 Dion Cassius : 12, 25 (2), 32, 34, 36 (1), 37, 148.  
 Dion Chrysostome : 209.  
 Doryphorus : 42.  
 Drusus (fils de Livie) : 52.  
 Enée : 217.  
 Ennius : 213, 219.  
 Ephore : 217 (3), 315.  
 Epictète : 209, 304 (2), 306, 311 (3).  
 Epicure : 85, 106-110, 117, 196, 202 (1), 212, 221 (3), 268, 270, 283, 303.  
 Eschine (le philosophe) : 271.  
 Eschine l'Orateur : 315.  
 Euripide : 214 (6).  
 les Fabius : 217, 218.  
 Fabius Cunctator : 216, 217.  
 Fabius Verrucosus : 272.  
 Fabricius : 216, 218, 221, 222.  
 Flaccus : 116, 132 (1), 143.  
 Frontin : 221.  
 Furnius : 227.  
 Gallion : voir Novatus.  
 Germanicus : 34 (2).  
 Hannibal : 216, 218.  
 Harmodius : 217.  
 Hécaton : 92, 106, 202 (1), 206, 208 (1), 210 (10), 211 (3), 279.  
 Helvia : 20, 63-65, 224, 232.  
 Héraclite l'Ionien : 203 (1), 210.  
 Héraclite le Stoïcien : 208 (4).  
 Hercule : 217, 309 (6).  
 Hérodote : 222 (7).  
 Hésiode : 214.  
 Hiéroclès : 206 (1), 208, 209.  
 Hiéronymus : 202 (1).  
 Hippias : 216, 222.  
 Hippocrate : 210.  
 Homère : 214, 238, 287.  
 Horace : 7 (2), 135, 180 (1), 213, 232, 295 (1), 304 (4), 305 (1), 307, 310 (1), 312, 315.  
 Horatius Coclès : 218, 222.  
 Hortensius : 245.  
 Hygin : 221.  
 Idoménée (épicurien) : 196.  
 Isocrate : 217 (3), 314.  
 Jason de Phères : 217.  
 Jugurtha : 218.  
 Julius Canus : 227, 232.  
 Julius Gracinus : 227, 228.  
 Julius Montanus : 313.  
 Juvénal : 232.  
 Labérius : 214 (3).  
 Lactance : 133, 150, 158 (1).  
 Laelius : 218.  
 Lentulus : 227.  
 Libéralis : 13 (3), 32, 33, 48, 86, 88, 94, 125, 137, 143, 183, 275, 279, 311.  
 Licinus : 218.  
 Livie : 52, 229 (3), 230 (1), 264 (1).  
 Livius Drusus : 217, 260.  
 Lucain : 209.  
 Lucilius : 8, 13 (3), 29 (5), 33, 41-48, 101, 105-131, 135-146, 166, 188, 196-198, 204, 206, 207 (3), 219, 290, 292, 293, 295, 306, 308.  
 Lucrèce (Romaine) : 216.  
 Lucrèce (poète) : 213, 238, 304.  
 Lucullus : 117, 216.  
 Lysimaque : 216.  
 Macrobe : 221.  
 Manlius : 217.  
 Marc-Aurèle : 209, 308 (1).  
 Marcellinus : 110, 121.  
 Marcellus : 52.  
 Marcia : 14-16, 51-54, 248.  
 Marius : 216-218, 222.  
 Marius Népos : 272.

- Marullus : 127, 142, 143, 145.  
 Mécène : 129, 215, 218, 219, 230 (1),  
     202, 203, 296 (2).  
 Ménandre : 214.  
 Ménénus : 216.  
 Messala : 214.  
 Messaline : 27, 148.  
 Métellus l'Aveugle : 218, 222.  
 Métellus le Numidique : 218.  
 Métillius : 15, 16, 51-53, 248.  
 Métrodore : 127, 135.  
 Métronax : 120, 126, 143 (2).  
 Mucius Scévola : 217, 218, 222, 288 (6).  
 Musonius Rufus : 209, 307 (1).  
  
 Naevius : 213.  
 Néron : 1 (1), 11, 12, 17, 18, 21, 23-28,  
     31-34, 36, 38, 39, 44 (1), 46, 48, 49, 69-  
     73, 142, 152, 181, 207 (3), 224, 226, 234,  
     263, 264, 270.  
 Novatus : 16, 31, 56, 61, 137, 176, 197.  
  
 Octavie (sœur d'Auguste) : 51, 177,  
     230 (1).  
 Optat (saint) : 170 (2).  
 Othon : 12, 159 (3).  
 Ovide : 213, 238, 320 (4).  
  
 Pacuvius (gouverneur de Syrie) : 154  
     (2), 228.  
 Panétius : 194 (1), 203 (1), 207 (3), 211 (3).  
 Papirius Fabianus : 8, 69, 128, 207 (2),  
     215, 219, 225, 239, 314.  
 Passienus Crispus : 227.  
 Paul (saint) : 167 (4).  
 Paul-Emile : 216.  
 Pauline : 19.  
 Paulinus : 13, 14, 19, 21-24, 68, 69, 178,  
     179, 261, 306.  
 Perse : 207 (3), 209, 304 (4), 307.  
 Phalaris : 36, 181, 217, 221.  
 Phédon : 210.  
 Phénix de Colophon : 307.  
 Philippe : 216, 217, 222.  
 Philodème : 208, 209.  
 Philon d'Alexandrie : 211.  
 Phocion : 222.  
 Pisistrate : 216, 250.  
 Pison : 227.  
 Platon : 9, 116, 117, 202 (1), 203 (1),  
     209, 210, 217, 218, 270, 340, 308 (1),  
     314, 319.  
 Pline l'Ancien : 40, 322 (1).  
 Pline le Jeune : 141, 156 (2).  
 Polybe : 20, 66, 67, 148, 177, 219, 224, 256.  
 Pompée : 216-218, 221 (1), 230 (1), 260.  
 Sextus Pompée : 177, 216.  
 Pomponius Secundus : 215.  
 Poppée : 12, 159 (5).  
 Porcia : 284.  
 Porcius Latron : 225, 226, 246 (2), 313,  
     314.  
 Posidonius : 125, 127, 133, 150 (2), 172,  
     202 (1), 205-207, 210, 211 (1), 214 (4),  
     241, 288 (3), 289, 302, 303 (1), 308.  
 Priscien : 197.  
 Procruste : 217.  
 Publius Syrus : 214, 220 (4).  
 Pulvillus : 216.  
 Pythagore : 203 (1).  
  
 Quinte-Curce : 224 (1).  
 Quintilien : 6 (1), 246, 306, 312, 316 (3).  
  
 Rabirius : 214.  
 Régulus : 216-218.  
 Rutilia : 216.  
 Rutilius : 216-218.  
  
 Salluste : 43, 215, 220, 230 (1), 295.  
 Sattia : 228.  
 Scaurus : 13 (2), 228, 274 (1).  
 Scipio Calvus : 222.  
 Scipion l'Africain : 123, 124, 177, 216-  
     218, 222, 236.  
 Scipion Emilien : 177, 216, 218.  
 Scipion le Pompéien : 218.  
 Séjan : 15, 227.  
 Sénèque le père : 4 (2), 214 (1), 215 (3),  
     221, 223-225, 229, 230, 239, 313, 311.  
 Sérapion : 113.  
 Sérénus : 12-14, 28-32, 39-41, 73-75, 97,  
     100, 149 (2), 206, 231, 279, 280, 306.  
 Servilius Vatia : 115, 228.  
 Sextius : 117, 207, 214 (8), 218, 219,  
     303 (1).  
 Socrate : 11, 78, 87, 91, 98, 134 (1), 193,  
     203 (1), 210 (10), 216-218, 223 (1), 236,  
     239, 250, 270, 271, 278, 289, 294.  
 Solon : 218.

- Sotion : 129, 207 (2), 302 (3).  
 Stilbon : 74, 107, 182, 203 (1), 224, 266.  
 Strabon : 322 (1).  
 Suillius : 32, 33.  
 Sulla : 21, 216-218, 221.  
  
 Tacite : 11, 12, 32, 36 (1), 37, 39, 312,  
 331.  
 Tanusius : 219.  
 Tarius : 227, 264 (1).  
 Télès : 304 (4), 305, 307 (1).  
 Térènce : 214.  
 Théodore : 203 (1), 282.  
 Théophraste : 202 (1), 203 (5), 210, 302.  
 Théopompe : 315.  
 Tibère : 14, 15 (3), 227-229, 272, 278.  
 Tigellinus : 40.  
 Timagène : 228, 230 (1).  
 Tite-Live : 215, 220, 221, 230 (1), 306 (1),  
 320, 321.  
 Trichon : 227.  
 Triumphus : 227.  
 Tubéron : 136, 218, 221, 293.  
  
 Turanius : 21, 22, 227, 262.  
 Ulysse : 214 (4), 217.  
  
 Valère Maxime : 221.  
 Valgius : 214.  
 Varron : 215, 306 (2).  
 Varron de l'Atax : 214.  
 Varus : 230 (1).  
 Vatinus : 230 (1).  
 Védus-Pollion : 227, 253.  
 Vinicius : 228.  
 Virgile : 5 (2), 213, 220, 238, 261, 264,  
 288, 290, 292, 294, 320 (4).  
 Volésus : 227.  
  
 Xénophon : 217, 315.  
 Xerxès : 90, 217, 225, 261, 276.  
  
 Zénon de Cittium : 122, 202 (1), 203 (1),  
 205, 206, 209, 282.  
 Zénon d'Elée : 222.  
 Zénon de Sidon : 208 (3).

